RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LOCALISER LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES, DEMOCRATIQUES ET SOCIALES

EXPERTISES

Projet TEC(DEM (APR TEES)

RAPPORT FINAL

Avril 2026

université de TOURS · citeres UMR 7324 · cnrs · RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE · Fédération RégionCentre ValdeLoire · PAR Centre-Val de Loire · Villes au Carré

REMERCIEMENTS

Marie-Tiffany Delgado (Réseau régional des acteurs du réemploi – RAR-CVL), Hélène Delpeyroux (Villes au carré), Estelle Gresle (région Centre-Val de Loire), Sylvie Lacroix (Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire), Catherine Neveu (Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire), Ramatou Sow (Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire), Coralie Verwaerde, (Réseau régional des acteurs du réemploi – RAR-CVL), Elisabeth Richez (Villes au carré).

Et le personnel de la MSH Val de Loire (Dominique Andrieu, Jean Philippe Corbellini) et de l'UMR CITERES (Anaïs Alcuna, Muriel Hourlier, Karine Latouche).

CITATION DE CE RAPPORT

MELE Patrice, BERTHELEU Hélène, CIRELLI Claudia, NEZ Héloïse, 2026, Localiser les transitions écologiques, démocratiques et sociales, CITERES, ADEME appel TEES. 222 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne https://librairie.ademe.fr/.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME
ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01
Numéro de contrat : 22ESD0030-A

Étude réalisée par BERTHELEU Hélène, CIRELLI Claudia, MELÉ Patrice, NEZ Héloïse pour ce projet financé par l'ADEME

Projet de recherche coordonné par : MELÉ Patrice, UMR CITERES, Université de Tours, CNRS, IUF
Appel à projet de recherche : TEES

Coordination technique - ADEME : ROCCI Anaïs
Direction Exécutive Prospective et Recherche / Service Dynamiques Sociales de la Transition

Résumé

Notre projet envisage de saisir ensemble les transitions écologiques, démocratiques et sociales en s'intéressant à la fois à la question de l'élargissement des groupes qui participent aux débats et décisions publics, et aux relations entre transitions écologiques et démocratisation. Il s'agit pour nous d'appréhender : (1) les actions mises en place au nom de la transition écologique qui diffusent un idéal ou une promesse de participation, d'engagement collaboratif et de justice sociale et environnementale ; (2) les actions mises en place au nom de la transition démocratique, notamment celles qui proposent une plus grande implication citoyenne et se traduisent par des expérimentations et des mobilisations sur des questions environnementales.

Pour ce faire, nous avons organisé un retour réflexif avec des acteurs (associatifs, pouvoirs publics) à l'échelle de la région Centre-Val de Loire à deux niveaux. D'abord, nous avons travaillé avec la fédération régionale des centres sociaux et le réseau régional des acteurs du réemploi et de la réutilisation (partenaires) sur les expériences de groupes qui portent des actions qui intègrent transition écologique et transitions démocratique et sociale. Ensuite, nous avons étudié la place des enjeux de justice sociale et environnementale au sein des dispositifs de participation et d'implication citoyenne mis en œuvre par la région Centre-Val de Loire (partenaire) et nous avons mis en œuvre deux études de cas territorialisées : au sein de Bourges Plus et du PETR Pays Loire Beauce.

Notre projet analyse les modalités de diffusion des transitions dans des quartiers populaires et dans différents contextes socio-spatiaux de la région Centre-Val de Loire. Nous proposons ainsi de questionner la localisation des transitions écologiques, démocratiques et sociales au sens d'ancrage dans des lieux et des territoires, mais aussi d'actualisation dans des situations concrètes et des contextes sociaux particuliers.

On peut conclure que les actions environnementales mises en place dans nos différents domaines d'étude peuvent tenter de s'articuler à l'urgence sociale (aide alimentaire, circuits courts solidaires, lutte contre le gaspillage, économie de la débrouille, réemploi), et parfois tenter de prendre en compte les savoirs d'usage et les pratiques à faible impact, mais elles n'engendrent pas de nouveaux espaces de délibération, ni une réflexion sur les rapports de pouvoir ou la conflictualité productive.

Notre enquête montre donc que la localisation des transitions écologiques prend d'abord la forme de tentatives d'actualisation de l'urgence climatique dans des contextes d'action et de sa traduction dans des modalités d'action thématique. Ces processus diffusent un idéal de changements des pratiques individuelles vers plus de sobriété, mais permettent aussi parfois la construction de nouvelles alliances qui se veulent préfiguratrices de changements dans certains domaines d'action (alimentation, réemploi, mobilité, énergie).

Abstract

The aim of our project is to explore ecological, democratic and social transitions together. We will focus on broadening the groups involved in public debates and decision-making, as well as on the relationship between ecological transitions and democratisation. Our objective is to examine: (1) initiatives implemented in the name of ecological transition that promote participation, collaborative engagement and social and environmental justice; and (2) initiatives implemented in the name of democratic transition, particularly those proposing greater citizen involvement and resulting in experiments and mobilisations on environmental issues.

To this end, we organised a reflective review with stakeholders (NGOs and public authorities) across the Centre-Val de Loire region. Firstly, we collaborated with the regional federation of social centres and the regional network of reuse and recycling stakeholders on the experiences of groups implementing initiatives that integrate ecological, democratic, and social transitions. Secondly, we examined the role of social and environmental justice issues within the Centre-Val de Loire region's (partner) mechanisms for citizen participation and engagement and carried out two localised case studies: Bourges Plus and the PETR Pays Loire Beauce. Thus, our project analyses the ways in which transitions are implemented in low-income and within various socio-spatial contexts across the Centre-Val de Loire region. We propose examining the localisation of ecological, democratic, and social transitions in terms of their roots in specific places and territories, as well as their application in concrete situations and particular social contexts.

We can conclude that environmental initiatives in our study areas may address social urgency (e.g. food aid, short supply chains based on solidarity, fighting waste, the circular economy, reuse), sometimes taking into account practical knowledge and low-impact practices. However, they do not generate new spaces for deliberation or prompt reflection on power relations or productive conflict.

Our research shows that the localisation of ecological transitions primarily takes the form of attempts to highlight the climate emergency within action contexts and translate it into specific modes of action. These processes promote the idea of changing individual practices to be more frugal and can also enable the formation of new alliances to bring about change in certain areas (food, reuse, mobility and energy).

SOMMAIRE

Introduction 6

Articuler la transition écologique aux questions sociales et démocratiques : une conversion « verte » des centres sociaux ? 11

Les ressourceries face aux enjeux de transition 17

Le projet Life LetsGo4Climate. Une expérimentation de la capacité d'un dispositif d'action publique à susciter l'implication citoyenne 23

La démocratie permanente au prisme des questions environnementales. Un éclairage par le réseau des Porte-voix et les ateliers Cap sur la citoyenneté 28

Études de cas territorialisées. Localiser les transitions à Bourges Plus et dans le PETR Pays Loire Beauce 33

Conclusions : localiser les transitions écologiques, démocratiques et sociales 40

Bibliographie 45

VERSIONS LONGUES

Articuler la transition écologique aux questions sociales et démocratiques : une conversion « verte » des centres sociaux ? (version longue) 48

Les ressourceries face aux enjeux de transition (version longue) 82

Le projet Life LetsGo4Climate. Une expérimentation de la capacité d'un dispositif d'action publique à susciter l'implication citoyenne (version longue) 114

La démocratie permanente au prisme des questions environnementales. Un éclairage par le réseau des Porte-voix et les ateliers Cap sur la citoyenneté (version longue) 148

Études de cas territorialisées. Localiser les transitions à Bourges Plus et dans le PETR Pays Loire Beauce (version longue) 175

Bibliographie 216

Introduction

Le projet TecDem propose de saisir ensemble les transitions écologiques, démocratiques et sociales en s'intéressant à la fois à la question de l'élargissement des publics participant aux débats et décisions, aux enjeux de justice sociale et environnementale et aux représentations quant aux relations entre transition écologique et démocratisation. Il s'agit pour nous d'appréhender : (1) les actions mises en place au nom de la transition écologique qui diffusent un idéal ou une promesse de participation, d'engagement collaboratif et de justice sociale et environnementale ; (2) les actions mises en place au nom de la transition démocratique, notamment celles qui proposent une plus grande implication citoyenne et qui se traduisent par des expériences et mobilisations portant sur des questions environnementales.

Nous reprenons ici le vocabulaire de la transition car il constitue une référence partagée explicitement ou implicitement pour de nombreux acteurs, et nous souhaitons intégrer l'analyse de ses usages dans la recherche. Si nous postulons l'intérêt de saisir ce qui se fait au nom de la transition et de l'interroger à partir de ses différentes dimensions, nous ne souhaitons pas pour autant construire une approche normative des transitions qui évaluerait les initiatives ou expériences en fonction de leur capacité à impulser un « véritable » changement. Il ne s'agit pas non plus d'équiper les groupes mobilisés de techniques ou de méthodes ni de contribuer à une ingénierie sociale de la transition. L'objectif est plutôt d'analyser, de façon compréhensive et critique, les effets des actions publiques sur les expériences de transition et le sens que donnent les personnes aux épreuves auxquelles elles sont confrontées.

Le choix méthodologique n'est donc pas celui de monographies de cas emblématiques ou d'expérimentations réussies. Notre stratégie de recherche propose d'élargir le regard en prenant en compte une diversité de situations, pour questionner les conditions de possibilité d'une diffusion des initiatives et expériences dans des contextes socio-spatiaux dans lesquels les formes d'engagement sur les transitions écologiques sont réputées peu présentes et auprès de groupes sociaux considérés comme éloignés des dispositifs de participation. En lieu et place d'une simple valorisation des bonnes pratiques ou de l'expérimentation de techniques d'implication, d'animation ou de participation, nous postulons l'intérêt, pour la recherche universitaire comme pour la réflexion sur l'action publique, de construire des enseignements de capitalisation des expériences. Cela a été réalisé, d'abord, par l'organisation de moments de retour réflexifs des participants sur des situations d'action et, ensuite, par la mise en débat, au sein de différents groupes, des questionnements du projet.

Nous proposons d'analyser la « localisation » des transitions environnementales et démocratiques au sens d'ancrage dans des lieux, territoires et réseaux, mais aussi d'actualisation locale dans des situations concrètes et des contextes sociaux particuliers. Notre approche est centrée sur un espace particulier, la région Centre-Val de Loire, dans le but de bénéficier de la bonne connaissance que les chercheurs de l'UMR CITERES, mais aussi les partenaires non académiques du projet, ont acquise des actions des collectivités territoriales et des initiatives citoyennes. Par ailleurs, ce choix nous permet de contrôler la diversité des contextes institutionnels et de centrer le regard sur les relations entre acteurs engagés en faveur des transitions écologiques et sur les modes d'existence de ces initiatives au sein de différents contextes socio-spatiaux. Il ne s'agit pas seulement d'apporter des connaissances sur une région, mais de contribuer plus largement, à partir d'une recherche territorialisée, à une meilleure compréhension des processus de diffusion des initiatives citoyennes et de leurs capacités à agir sur les milieux de vie. Notre projet a donc l'ambition de contribuer à une meilleure connaissance des conditions nécessaires pour que des institutions ou des structures implantées dans des espaces particuliers (notamment ressourceries et centres sociaux) puissent constituer des points d'appui dans une démarche de transition écologique.

Pour cela, nous avons organisé, notamment par le biais d'entretiens individuels et collectifs, le retour réflexif de personnes engagées, à partir d'interrogations sur les relations entre trajectoires individuelles et collectives, sur la portée et l'ancrage des différentes formes d'engagement, sur les conditions et les difficultés d'émergence et la pérennisation des volontés d'implication, sur les liens, perçus ou non, entre enjeux environnementaux, démocratiques et de justice sociale.

Nous avons structuré notre recherche à partir de quatre questionnements principaux :

- Quels sont les référents explicites ou implicites présents dans les débats et les pratiques concernant les liens entre transitions environnementales d'une part, et questions démocratiques et sociales d'autre part ? Quels sont les acteurs qui portent la nécessité d'un lien entre ces enjeux, notamment autour des questions de justice sociale et environnementale ? Quels sont les freins à une prise en compte conjointe de ces enjeux ?
- Quels sont les effets des dispositifs de participation et de valorisation de l'implication citoyenne en ce qui concerne la politisation/dépolitisation des questions environnementales ? Comment concevoir les effets des expériences de mobilisations et d'implication citoyenne : entre diffusion d'une nouvelle norme participative et construction d'espaces de critique et/ou d'autonomie ; entre modernisation de la gouvernementalité écologique et prise en charge par des groupes de leurs milieux de vie ?
- Comment penser ce que font les questions environnementales aux débats sur la démocratie et aux expérimentations démocratiques ? Entre survalorisation du local et prise en compte d'autres échelles ; entre ouverture de droits et de protection à des entités non humaines et prise en compte des inégalités environnementales ; entre questions sociales et urgence climatique.
- Les différents domaines de l'environnement (alimentation, biodiversité, déchets, énergie, risques et pollutions, mobilités) ont-ils des capacités différenciées de démocratisation, d'élargissement des publics ? Certains offrent-ils plus de prises et d'espace de codécision aux groupes mobilisés ? Peuvent-ils servir de support pour des actions d'éducation populaire ou de renforcement du pouvoir d'agir ?

1. Stratégie de recherche

Nous proposons de focaliser la recherche sur quatre principaux domaines dans l'objectif d'interroger des situations d'action et d'organiser un retour réflexif avec les individus et les collectifs partis prenants, dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs.

Notre objectif était d'analyser les expériences de structures ou de collectifs qui mènent des actions intégrant questions sociales et transitions écologique et démocratique, au sens d'élargissement des publics et de souci de justice sociale et environnementale. Pour cela, nous avons réalisé des entretiens et des observations en partenariat avec la Fédération des centres sociaux Centre-Val de Loire (1), d'une part, et, d'autre part, avec le Réseau régional des acteurs du réemploi (RAR-CVL) (2).

1 – Les centres sociaux, structures pérennes établies notamment dans des quartiers populaires, mais aussi en zones rurales, portent à travers leurs projets, leur fonctionnement et leurs activités des objectifs de transformation sociale et de participation citoyenne. Si nombre de leurs acteurs sont sensibilisés à certains enjeux environnementaux en lien avec des questions sociales, l'articulation entre enjeux de développement du pouvoir d'agir et de participation citoyenne, d'une part, et enjeux environnementaux, d'autre part, reste largement à construire tant l'urgence sociale semble parfois obérer l'importance des transitions écologiques.

2 – Les ressourceries sont des initiatives au sein desquelles les préoccupations environnementales et citoyennes se concrétisent dans des solutions pour la réduction des déchets ou pour le réemploi, la réparation, la réutilisation. Ce sont aussi des lieux qui offrent des services de proximité, des espaces de convivialité et de sociabilité, qui accueillent un public varié et valorisent des savoirs divers mobilisés dans le cadre d'initiatives locales pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux. La recherche sur le rôle des ressourceries a été réalisée en partenariat avec le RAR-CVL, un réseau créé en 2019 qui réunit les acteurs dont l'activité a pour objet le réemploi et/ou la réutilisation, en ayant comme support « la citoyenneté et la solidarité ».

Nous avons travaillé sur les actions dans lesquelles les centres sociaux et les ressourceries sont impliqués, mais nous avons aussi, par une approche plus territoriale sur certains contextes (deux études de cas), analysé leurs relations et leurs rapports avec d'autres initiatives présentes dans les quartiers populaires ou à destination des populations défavorisées. Dans le cas des centres sociaux, les enjeux de localisation sont d'autant plus importants à prendre en compte que la question environnementale est encore nouvelle pour eux et qu'il est important de saisir les formes de collaboration territorialisées avec d'autres acteurs

de ce champ ; pour les ressourceries, la question de l'ancrage dans des territoires est au centre de stratégies de construction de tiers-lieux aux vocations multiples.

Nous avons parallèlement travaillé sur deux domaines d'étude focalisés sur les effets d'initiatives mises en place par la région Centre-Val de Loire dans l'objectif de renforcer l'engagement citoyen en faveur des transitions écologiques et démocratiques.

3 – Le projet Life Local Energy Transition Strategies Going For Climate Change – Life dans la suite du texte – a été déposé en 2019 auprès du programme européen de financement Life par la région Centre-Val de Loire en partenariat avec l'ADEME, la Fédération des coopératives d'énergies citoyennes, Énergie partagée, ENEDIS, GRDF et six EPCI de la région. L'objectif de ce projet financé sur la période 2021-2025 est d'accélérer la transition énergétique en favorisant « l'appropriation collective des enjeux énergétiques par les acteurs locaux ». Plus concrètement, il s'agit chaque année pendant quatre ans de mettre en place un dispositif visant à l'implication citoyenne sur six territoires (EPCI) de la région, en reproduisant en partie une méthode testée précédemment sur deux territoires. Les ateliers de formation et de travail en « intelligence collective » et l'accompagnement par les chargés de mission ont pour objectif d'aboutir à la formation de collectifs qui mettent en œuvre des actions de sobriété ou de production d'énergie. Pour TecDem, l'observation du déroulement de ce projet présente plusieurs intérêts. Tout d'abord, il s'agit d'un dispositif d'ancrage territorial de la transition d'une ampleur sans précédent dans la région et vraisemblablement en France. De plus, le choix de convoquer une centaine de citoyens par territoire, de les former et de les accompagner dans une trajectoire d'engagement constitue une expérience inédite qui souhaite se donner véritablement les moyens d'inciter à la construction d'actions collectives sur des objectifs de transition. Enfin, la possibilité de proposer des initiatives dites de « sobriété » élargit le champ des actions possibles et ne limite pas l'intérêt de ce projet à la création de collectifs d'énergie citoyenne, pour ouvrir sur les différents domaines de la transition énergétique et écologique (logement, mobilités, consommation, alimentation, réemploi).

4 – Le processus de « démocratie permanente » mis en place par la région Centre-Val de Loire, qui affiche la volonté de renforcer la démocratie participative sur son territoire. Ce processus a pris la forme en 2017 d'une « tournée citoyenne » pendant laquelle les initiatives de citoyens et de collectifs ont été mises en lumière. Ces échanges, complétés par des panels territoriaux, ont permis la construction d'un plan d'actions intitulé « Faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire » approuvé par l'assemblée régionale en avril 2018. Pour pérenniser cette démarche, un réseau de « Porte-voix, activateurs de citoyennetés » a été créé en 2019 et, en 2020, des assises de la démocratie permanente ont été organisées. Si le cadre de ces échanges et la mise en lumière d'initiatives de citoyens, d'associations ou de collectifs ne sont pas limités à cette thématique, de nombreuses initiatives identifiées par le dispositif de démocratie permanente portent sur des engagements en faveur des questions environnementales.

L'enquête concernant ces deux derniers domaines d'étude a été réalisée en partenariat avec les services de la région et Villes au carré, centre de ressources et de transfert d'expériences sur la politique de la ville et les dynamiques citoyennes. Villes au carré a mis en place des actions pour renforcer les effets du programme Life dans les quartiers populaires, et a accompagné le réseau des Porte-voix.

Nous proposons de plus deux études de cas territorialisées dans l'objectif d'approfondir l'enquête sur nos quatre domaines d'étude (centres sociaux, ressourceries, projet Life, démocratie permanente) en les contextualisant. Nous avons pris en compte les spécificités des contextes politico-institutionnels en réalisant des entretiens avec des représentants des collectivités territoriales. Nous avons aussi interrogé les modalités de coopération entre les collectifs issus du projet Life et les associations existantes. Dans l'objectif de diversifier les contextes socio-spatiaux et politico-institutionnels et de choisir des territoires cohérents avec nos domaines d'enquête (présence du programme Life, de centres sociaux actifs et de ressourceries actifs), nous avons choisi un contexte rural et périurbain, le PETR Pays Loire Beauce, et un contexte urbain, Bourges Plus, comme études de cas territorialisés.

2.Méthodes et organisation de la recherche

Le travail de recherche a pris la forme de l'observation d'activités mises en place par différentes structures, associations et collectifs, d'entretiens collectifs et individuels avec des personnes engagées dans les initiatives étudiées et des représentants des collectivités locales ou d'autres pouvoirs publics. Au total, 98 entretiens, qui ont permis de rencontrer 133 personnes, ont été réalisés en deux phases, d'abord à l'échelle de l'ensemble de la région au sein de nos différents domaines d'étude, ensuite à celle des deux études de cas territorialisées (Bourges Plus, PETR Pays Loire Beauce). Une phase complémentaire a permis d'élargir la réflexion en interrogeant d'autres associations et différents acteurs locaux. Ces entretiens ont été effectués entre début 2023 et le 1er semestre de 2025.

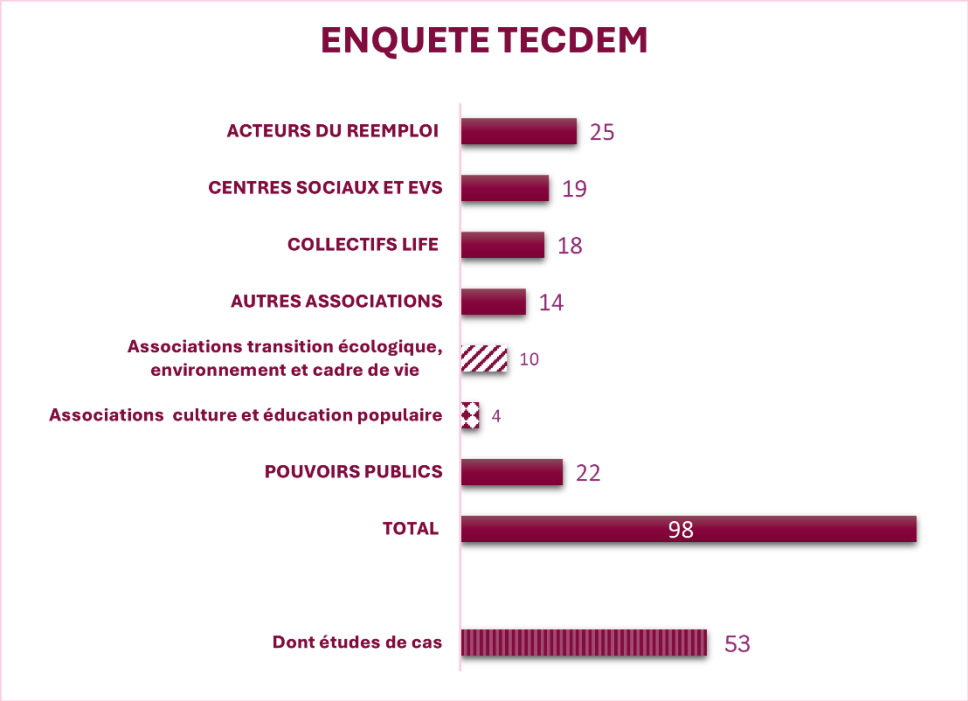

TecDem est une recherche partenariale organisée à partir de six ateliers de co-construction de la recherche. Ces rencontres régulières avec les partenaires du projet ont aussi permis de mettre en débat les analyses issues de notre enquête et de prendre en compte les réflexions et actions de nos partenaires sur la thématique du projet. Des retours et des échanges plus ciblés ont été organisés avec la Fédération régionale des centres sociaux et le Réseau régional des acteurs du réemploi ; par ailleurs, nous avons rendu compte de notre recherche dans différents événements mis en place par Villes au carré et la région Centre-Val de Loire. En février 2026, deux journées de restitution de la recherche ont permis de mettre en débat nos principales conclusions au sein de tables rondes avec des représentants de structures, d'associations ou de collectifs et des chercheurs invités[1].

Les textes présentés dans ce rapport, qui ont été rédigés par les membres de l'équipe de recherche, se sont nourris de ces échanges. Néanmoins, il faut noter que les conclusions et positions exprimées dans ce rapport sont de la responsabilité de l'équipe de recherche et n'engagent pas les institutions et structures partenaires.

Dans l'objectif de faciliter la diffusion de nos résultats, nous présentons dans les pages qui suivent une version synthétique des analyses issues de notre enquête pour chaque domaine d'étude (centres sociaux, ressourceries, projet Life, démocratie permanente) et pour nos deux études de cas, puis une conclusion générale présentant les principaux enseignements de notre recherche. En annexe, nous rendons accessibles les versions longues de nos analyses selon la même organisation.

[1] Les captations vidéo, réalisées par Jean-Philippe Corbellini de la MSH Val de Loire, de la restitution de l'enquête dans le cadre de l'assemblée générale de la Fédération régionale des centres sociaux de juin 2024 et des tables rondes des journées TecDem de février 2026 sont disponibles sur la chaîne Canal U de l'UMR CITERES : https://www.canal-u.tv/chaines/citeres-umr-7324/programmes-de-recherche/tecdem.

3.L'équipe TecDem

Les chercheur·es

Hélène Bertheleu (UMR CITERES, Université de Tours), Claudia Cirelli (Université de Tours, UMR CITERES), Patrice Melé (coord.) (Université de Tours, UMR CITERES, IUF), Héloïse Nez (UMR LIED, Université Paris Cité).

Les partenaires

Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire : Sylvie Lacroix, Catherine Neveu[2], Ramatou Sow.

Réseau régional des acteurs du réemploi (RAR-CVL) : Marie-Tiffany Delgado, Coralie Verwaerde.

Région Centre-Val de Loire : Estelle Gresle.

Villes au carré : Hélène Delpeyroux, Elisabeth Richez.

MSH Val de Loire : Dominique Andrieu, Jean Philippe Corbellini.

Les étudiant·es de master de l'Université de Tours associé·es

Baba Drame Amirou (géographie), Chloé Fernandez (géographie), Mickenson Lattaque (sociologie).

[2] Catherine Neveu, qui a participé à la coordination, comme chercheure de l'UMR LAP EHESS, de la réponse à l'appel TEES de l'ADEME dont est issue la recherche TecDem, n'a pu ensuite rester membre de l'équipe de chercheur·es mais a poursuivi sa participation au projet en tant que membre du CA puis présidente de la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire.

Articuler la transition écologique aux questions sociales et démocratiques : une conversion « verte » des centres sociaux ?

Héloïse Nez

Si l'enjeu environnemental n'est pas au cœur des missions historiques des centres sociaux, la transition écologique apparaît comme une priorité du projet 2024-2032 de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Cette prise en compte de l'enjeu écologique est le résultat d'un travail impulsé dans le réseau fédéré dès 2006, à l'initiative de structures locales et de fédérations départementales et régionales engagées sur la question du « développement durable », peu à peu retraduite en termes de « transition » ou de « transformation écologique, citoyenne et solidaire ». Ce rapport vise à analyser l'appropriation de ce projet fédéral national par les centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS) de la région Centre-Val de Loire. Comment et depuis quand les structures locales s'emparent-elles de l'enjeu écologique ? Quels liens tissent-elles entre les questions environnementales, sociales et démocratiques ? Quelles conceptions de l'environnement et de l'écologie sont promues, en mobilisant quelles catégories ? Quelles sont les actions environnementales mises en place, avec quelle capacité d'inclusion des publics issus des classes populaires ? Quels sont leurs effets en termes de politisation ou de dépolitisation des questions environnementales ? L'analyse s'appuie sur la réalisation de 15 entretiens avec 22 personnes impliquées dans les centres sociaux de la région (principalement parmi les directions et les équipes salariées) en 2023 et 2024, des observations de journées du réseau fédéré et une analyse documentaire.

1. Des conceptions variées de l'environnement et du rôle du centre social

Les centres sociaux de la région Centre-Val de Loire accordent une place différente à la question environnementale, perceptible dans le stade d'avancement des projets et des réflexions autour de ces enjeux, dans la dynamique d'émergence de cette question au sein des équipes, dans le projet social et les actions du centre social, ainsi que dans l'organisation du travail salarié. Si quelques centres sociaux placent les enjeux de transition écologique et/ou de développement durable au cœur de leur projet social, d'autres assument n'avoir rien inscrit de spécifique sur les enjeux écologiques, voire refusent de labelliser certaines actions d'environnementales. Entre ces deux cas opposés, la plupart des centres sociaux affichent des objectifs et/ou des actions en lien avec la transition écologique, le développement durable et/ou l'environnement dans leur projet social, sans situer ces enjeux au cœur de leur démarche.

On peut distinguer plusieurs pôles dans les discours des équipes salariées sur l'environnement. Cette typologie permet de montrer comment s'articulent les éléments de discours principaux sur les enjeux environnementaux, en lien avec les questions sociales, sachant qu'un centre social peut se situer au croisement de plusieurs pôles.

1 – Le premier type de discours consiste à *promouvoir une démarche solidaire*. L'environnement est alors perçu comme un prétexte, un support, pour développer le lien social, favoriser la rencontre entre les habitants et lutter contre l'isolement – des objectifs considérés comme le cœur de métier des centres sociaux. Par exemple, quand un jardin partagé est mis en place, le principal objectif est le développement du lien social (autour du jardinage et des activités connexes comme les repas), même si d'autres sont liés aux enjeux environnementaux, comme favoriser le contact avec la nature, promouvoir une alimentation saine ou sensibiliser aux pollutions. Cette démarche solidaire est donc très souvent mise en lien avec le lien social, parfois aussi avec la justice sociale et les inégalités dans une visée de développement durable.

2 – Le deuxième pôle est de *sensibiliser aux écogestes*. Il s'agit de préserver l'environnement en encourageant les changements de comportements des équipes salariées – qui doivent être exemplaires en la matière – et des usagers. On retrouve ici le discours institutionnel et médiatique dominant de « l'écocitoyenneté » et de « l'injonction aux petits gestes », qui fait reposer la responsabilité environnementale sur l'adoption de pratiques individuelles pour réduire l'impact écologique des sociétés occidentales (Comby, 2015). Le registre lexical le plus utilisé est celui de l'éducation à l'environnement, parfois du développement durable ou de la transition écologique. Cette sensibilisation aux écogestes est souvent présente dans au moins quelques activités d'un centre social et parfois affirmée comme un axe majeur. C'est le cas du Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) de Bourges qui a repris en 2022 une action de la régie de quartier rebaptisée « Éco-mobile » pour « sensibiliser le public aux écogestes ».

3 – Le troisième type de discours tient à *protéger la nature et l'environnement local*. Ce versant naturaliste de l'approche d'éducation à l'environnement met l'accent sur la connaissance de l'environnement local et le contact avec la nature. Il est promu par les centres sociaux situés dans un environnement rural, dans des petites villes ou des villes moyennes. Des visites de découverte de la faune et de la flore sont ainsi organisées par l'EVS Puzzle à Reignac, une commune de moins de 2 000 habitants dans une zone Natura 2000, tandis que le projet « Bien grandir dans mon quartier » de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Asnières à Bourges comprend des activités pédagogiques favorisant le jeu libre dans la nature.

4 – Le quatrième et dernier pôle discursif vise à *valoriser l'écologie populaire*. Il s'agit de (re)valoriser des pratiques de sobriété des classes populaires, qui sont déjà économes dans leurs activités quotidiennes même si les raisons de leur adoption sont plus économiques qu'écologiques. Le rôle du centre social est ici de favoriser la reconnaissance d'une « écologie populaire » et de la diffuser auprès d'autres groupes sociaux qui adhèrent davantage à la « norme de prévoyance » (Comby et Grossetête, 2012), mais dont les pratiques sont de fait moins écologiques. La démarche du TIPI (Tente d'intervention pour invendus), mise en place en 2020 par le centre social Plurie(le)s dans le quartier prioritaire du Sanitas à Tours, vise ainsi à transformer le regard sur la pratique du glanage en récupérant et distribuant des invendus sur le marché et en accompagnant sa « mise en récit » pour un « changement de regard » sur « la culture populaire ». Le Lab'O des possibles à Beaugency vise également à (re)valoriser les pratiques de sobriété des classes populaires en les diffusant auprès de groupes sociaux plus favorisés.

Ces pôles discursifs sont marqués par des tensions voire des oppositions, par exemple quand la valorisation des pratiques de sobriété des classes populaires s'oppose à l'approche de la sensibilisation aux écogestes, qui contribue à renforcer le stigmate attaché aux classes et aux quartiers populaires. Toutefois, on repère également des complémentarités entre ces différentes conceptions de l'environnement, les actions des centres sociaux pouvant s'inscrire dans un pôle principal et/ou à l'intersection de plusieurs pôles. Par exemple, en mettant en place un jardin partagé, un centre social peut promouvoir une démarche solidaire, mais aussi des actions de sensibilisation aux écogestes et d'éducation à l'environnement.

Les différences de conceptions de l'environnement sont également perceptibles dans le lexique employé. Certain·es salarié·es mobilisent les mots « transition écologique » et/ou « développement durable », sans toujours en proposer une définition stabilisée. D'autres ne les évoquent pas ou ne souhaitent pas les utiliser, en parlant de « l'environnement » en termes de protection de l'environnement ou d'environnement local. On remarque ainsi un décalage entre les textes du réseau fédéré national, qui proposent un cadrage conceptuel évoluant du « développement durable » à la « transition » ou « transformation écologique, citoyenne et solidaire », et le lexique employé par les équipes salariées locales. Celles-ci justifient parfois l'utilisation du terme « développement durable », car il permettrait de mieux prendre en compte les questions de justice sociale et de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Au-delà de la diversité des termes et des définitions, la volonté générale est de ne pas trop théoriser ces questions environnementales, car les différentes catégories ne parleraient pas aux publics des centres sociaux. Il s'agit donc avant tout de développer une approche pragmatique en partant du quotidien des habitants et de relier ainsi les enjeux écologiques aux questions sociales.

2. Relier les questions sociales et environnementales par la précarité

Le lien entre les questions sociales et environnementales se fait essentiellement à travers la précarité à laquelle sont confrontés les publics des centres sociaux. L'environnement est ainsi appréhendé à partir des difficultés économiques. « C'est bon pour la planète et c'est bon pour le porte-monnaie » est une expression souvent reprise par les équipes salariées, pour mettre en avant le fait que les bonnes pratiques d'un point de vue écologique sont souvent les moins onéreuses. Leur promotion permettrait donc aussi de répondre à des problèmes sociaux, comme l'alimentation ou la santé. Les équipes salariées veillent systématiquement à ne pas culpabiliser des populations qui ont des conditions de vie difficiles et une empreinte écologique faible.

Si cette question de la précarité et des pratiques à faible impact est toujours présente, elle n'est pas positionnée de la même façon dans les discours et les actions des centres sociaux. Elle se résume parfois au simple rappel de la spécificité des publics qui nécessite des stratégies adaptées, par exemple en diffusant la possibilité d'autres formes de consommation pour faire des économies dans une action tournée vers le budget des ménages à l'Association socioculturelle abraysienne (ASCA) à Saint-Jean-de-Braye. Dans une autre perspective portée par le Lab'O des possibles à Beaugency, les équipes salariées organisent des actions bienveillantes visant à ne pas se positionner comme sachants pour reconnaître les capacités de toutes et tous, et faire le lien avec les associations environnementales qui n'ont pas cette capacité d'interlocution avec les personnes précaires ou isolées. Au centre social du Sanitas à Tours, dans une optique encore différente, il s'agit de revaloriser ce qui est présenté comme des pratiques populaires (le glanage) en mettant en place une stratégie d'action (avec le TIPI).

Les liens entre les questions environnementales et sociales s'accompagnent parfois d'une conception capacitaire de la conscience environnementale, dans le sens où l'acquisition de capacités liées aux conditions de vie serait une condition pour pouvoir se saisir de l'enjeu écologique. Le discours de certains centres sociaux sur la (re)valorisation des pratiques populaires de sobriété côtoie ainsi un autre discours, très répandu, qui remet en cause la capacité des publics des centres sociaux à prendre en compte la question environnementale en raison de leur situation économique. Une idée récurrente dans les entretiens avec les équipes salariées est que la préservation de l'environnement n'est pas leur principale préoccupation : leur priorité est plutôt de « remplir le frigo ». Dans cette optique, les publics des centres sociaux, souvent issus des classes populaires, ne seraient pas capables de se projeter à long terme pour penser le futur de la planète ou de prendre en compte la situation d'autres populations.

Certaines personnes se réfèrent à la « pyramide de Maslow », qui est très utilisée dans les formations du travail social et souvent reprise par les équipes salariées des centres sociaux. Cette théorie des moteurs de la motivation humaine est basée sur une représentation pyramidale de la hiérarchie des besoins, qui part des besoins physiologiques et de sécurité, pour s'élever aux besoins d'appartenance et d'amour, d'estime, et finalement d'accomplissement de soi. La hiérarchisation suit une logique de prévalence : les besoins physiologiques primaires sont perçus comme la base, la condition à remplir, pour que les autres « besoins » puissent ensuite être pris en charge. Nous avons montré dans le projet Engagir[3] combien cette représentation des classes populaires et des freins à leur politisation constitue un obstacle au projet de développement du pouvoir d'agir des habitants, les équipes salariées considérant que « les gens ne sont pas prêts » pour se mobiliser tant que leurs « besoins primaires » ne sont pas satisfaits (Neveu, 2023, p. 154).

La théorie de Maslow nourrit également la « grille de l'indifférence » dans la sociologie de l'environnement, qui se développe dans les années 1980 pour expliquer l'inégale intérêt de la population pour les questions environnementales en fonction de la classe sociale : la capacité des classes populaires à s'y intéresser serait limitée en raison d'un manque de satisfaction de leurs besoins physiologiques. Selon Léa Billen, « cette hypothèse d'une indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie est révélatrice d'une certaine représentation des classes populaires (qui seraient avant tout préoccupées par leurs conditions de survie) et d'une certaine représentation de l'écologie (qui serait une préoccupation secondaire, ancrée dans des considérations éthiques plus que matérielles) » (Billen, 2023, p. 36). Pourtant,

[3] Ce projet, financé par la région Centre-Val de Loire de 2017 à 2021, portait sur les formes d'engagement et de pouvoir d'agir dans les centres sociaux de la région (Nez, Neveu et Garnier, 2023).

le champ de la justice environnementale montre que l'écologie n'est pas une préoccupation secondaire ou une question post-matérialiste à laquelle s'intéresser une fois ses conditions de survie assurées, mais une question de subsistance qui motive de nombreuses luttes portées par les populations les plus démunies à travers le monde (Martinez Alier, 2014).

Dans les centres sociaux, cette représentation des obstacles à l'engagement et à la politisation des classes populaires sur les enjeux écologiques explique que la promotion du lien social prime sur les enjeux de capacitation et de mobilisation. Les actions environnementales des centres sociaux, comme les ateliers visant à « faire ensemble » et les événements festifs, s'inscrivent dans la figure de la promotion du lien social et de la cohésion sociale, dominante dans les projets sociaux (Cortesero, 2013). Elles ne s'inscrivent pas tellement dans la figure de la capacitation qui place le centre social comme « entrepreneur de mobilisation » en aidant les habitants à « se mobiliser pour développer leurs propres projets et faire entendre leur voix dans l'espace politique local » (*Ibid*., p. 59). Aucune personne rencontrée en région Centre-Val de Loire ne mentionne de conflits et de mobilisations sur les enjeux environnementaux dans lesquels les centres sociaux seraient impliqués. Pourtant, plusieurs présentent la précarité énergétique comme un enjeu social et environnemental central pour les publics des centres sociaux, qui sont souvent des habitants des quartiers populaires confrontés à des problèmes de qualité et d'isolation du logement. Mais les centres sociaux enquêtés ne s'engagent pas sur ces questions conflictuelles avec les bailleurs sociaux et ne cherchent pas à mobiliser les habitants ou à les accompagner dans leurs mobilisations.

On repère ainsi un évitement du conflit sur des questions environnementales qui pourraient faire l'objet d'un processus de politisation et de mobilisations des habitants, ce qui rejoint des résultats de la recherche Engagir sur l'évitement du politique dans les centres sociaux. Outre les facteurs liés à l'histoire et au modèle économique de ces structures qui expliquent une certaine aversion pour le conflit, nous avons montré comment l'hétérogénéité perçue des publics incite les centres sociaux à se centrer sur le festif et la convivialité dans un souci de « faire communauté », en prenant le soin de ne pas aborder « les sujets qui fâchent » susceptibles de diviser le groupe (Nez et Rétif, 2023). Certaines questions environnementales sont ainsi abordées prioritairement dans les centres sociaux, comme l'alimentation qui permet précisément de mettre l'accent sur la convivialité et le lien social par le biais par exemple des ateliers cuisine et des repas partagés, alors que d'autres ne sont pas traitées en raison notamment de leur dimension conflictuelle.

3. Les sujets environnementaux traités (ou non) dans les centres sociaux

Comme pour les discours, on peut proposer une typologie des actions et des domaines en lien avec l'environnement, en distinguant des différences en fonction des publics (activités à destination des habitants et usagers ou des équipes salariées) et des temporalités (actions régulières ou ponctuelles).

1 – Un premier ensemble de pratiques régulières à destination des publics des centres sociaux porte sur des thématiques qui sont travaillées, sous des formes diverses, dans la plupart des structures de la région. Elles concernent quatre principaux domaines – les déchets, l'alimentation, la seconde main, le *do it yourself* – qui peuvent être transversaux à plusieurs actions, contribuant à la valorisation des pratiques de sobriété et de la lutte contre le gaspillage.

2 – Un deuxième ensemble regroupe les pratiques internes aux centres sociaux, en particulier celles des équipes salariées, qui recoupent ces enjeux de sobriété et d'anti-gaspillage. Dans les discours et les projets sociaux, le centre social doit être exemplaire en matière de comportements écologiques (parfois recensés au sein d'une « charte de développement durable ») pour développer une pédagogie de l'exemple et démontrer un souci de cohérence.

3 – Un troisième type d'activités, destinées aux publics des centres sociaux, est ponctuel. Les centres sociaux organisent souvent des visites, soit des espaces naturels pour promouvoir la découverte et la protection de la faune et de la flore, soit des lieux emblématiques de la transition sur le territoire (fermes biologiques, ressourceries, etc.). De nombreux événements festifs sont également organisés autour du développement durable et de la transition écologique.

4 – Enfin des outils de sensibilisation sur la transition sont expérimentés par la plupart des centres sociaux de la région, principalement la fresque du climat et les conversations carbone. Si les équipes salariées distinguent parfois les effets de ces outils, elles posent toutes le problème de leur adéquation aux réalités vécues par des personnes qui ont des modes de vie contraints et une empreinte écologique faible.

Par ailleurs, certains domaines environnementaux et sujets ne sont pas ou peu traités dans les centres sociaux de la région. La question de l'énergie est peu abordée et quand elle l'est, c'est sous l'angle de la sensibilisation aux économies d'énergie et non de la lutte contre la précarité énergétique. La thématique des mobilités est énoncée comme un problème en milieu rural, mais peu d'actions sont mises en place. C'est également le cas de l'exposition aux pollutions et aux nuisances qui ne semblent pas intégrées dans les questions environnementales, à l'exception du centre social Cher Tsiganes qui considère problématique l'environnement particulièrement dégradé des aires d'accueil pour les gens du voyage. Les équipes salariées estiment que ces questions ne relèvent pas vraiment de spécificités de leurs publics, sauf par l'intermédiaire de la question de la qualité des logements qui renvoie – comme celle de l'énergie – à la relation avec les bailleurs sociaux. Or, cette relation est jugée très difficile à traiter pour les centres sociaux en raison de leur dépendance économique et parfois aussi politique (pour les structures municipales) aux pouvoirs publics. Par ailleurs, la question de la qualité de l'air et de l'eau, qui se pose fortement en région Centre-Val de Loire, n'est pas considérée comme faisant partie des enjeux environnementaux par les personnes rencontrées. On peut voir, dans l'éviction de ces problèmes liés aux pollutions et aux nuisances, un effet de la climatisation des enjeux environnementaux (Maljean-Dubois et al., 2024).

Les relations entre questions écologiques et démocratiques ont été moins facilement abordées dans les entretiens que les liens entre écologie et questions sociales. On observe là aussi un décalage entre les discours des équipes salariées locales et les textes adoptés par le réseau fédéré national, qui font explicitement le lien entre la transition écologique et la démocratie, par « le pouvoir d'agir des personnes et des collectifs », « le dialogue et la concertation avec les habitants et la société civile » et « les initiatives et alternatives mises en œuvre localement » (FCSF, 2023). Lorsque nous avons posé la question aux équipes salariées des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, la réponse se fait parfois par la participation des habitants aux instances institutionnelles, confirmant une tendance à associer la démocratie à la démocratie représentative. La participation est plus souvent abordée en interne dans le centre social, pour faciliter l'expression des usagères et usagers (l'environnement pouvant constituer « une bonne porte d'entrée » comme sujet d'actualité) ou pour mobiliser et partager leurs compétences. Seules quelques personnes font le lien entre les actions environnementales et le développement du pouvoir d'agir, en prenant l'exemple d'un « collectif de mamans » qui s'investissent sur des enjeux de solidarité et d'environnement au centre social du Val d'Auron à Bourges ou d'un marché solidaire dans un quartier populaire de Chinon. Les discours de nombreux acteurs des centres sociaux sur la dimension pragmatique de l'écologie et les actions mises en place à partir des préoccupations et des pratiques de la vie quotidienne s'inscrivent également dans une « démocratie du faire », qui repose sur « l'initiative directe et matérielle de citoyen·nes : produire, fabriquer, aménager, occuper, offrir des services, redistribuer, plutôt que voter, revendiquer ou participer à des dispositifs institués » (Girard et Muller, 2023).

4.Conclusions

La prise en compte récente et diversifiée des enjeux écologiques par les centres sociaux met en avant des problématiques liées à l'articulation des actions environnementales avec les questions sociales et démocratiques traditionnellement dans leur cœur de métier. Si certaines structures mettent en place des stratégies sur le développement durable et/ou la transition écologique depuis une dizaine d'années ou plus récemment, les équipes salariées remettent parfois en cause la nouveauté de la prise en charge de ces enjeux en montrant l'antériorité de leurs pratiques sur la justice sociale, le lien social et la solidarité. Dans leurs discours et pratiques, les articulations se font plus explicitement entre les questions sociales et environnementales, en prenant en compte la spécificité des publics précaires, que sur l'enchevêtrement des problématiques écologiques et démocratiques. Les formes de participation développées sur les questions environnementales relèvent surtout de la sociabilité, des interrelations sociales ou de l'éducatif, en s'inscrivant dans une « démocratie du faire », tandis que les dimensions

délibératives et revendicatives restent marginales. Dans les discours et les pratiques des structures locales en région Centre-Val de Loire, la question écologique apparaît ainsi mobilisée principalement comme un support du lien social, plutôt que comme un enjeu politique ou conflictuel à défendre en tant que tel pour et avec les populations. L'articulation entre la priorité du projet fédéral de la FCSF depuis 2013, le développement du pouvoir d'agir des habitants, et celle du projet de réseau à partir de 2024 sur la justice sociale et environnementale reste ainsi posée.

Les ressourceries face aux enjeux de transition

Claudia Cirelli

Acteurs majeurs du réemploi, les ressourceries se situent à l'intersection des enjeux environnementaux et sociaux. Elles promeuvent le réemploi, la réparation et le recyclage, facilitent l'accès à des biens de seconde main, mènent des actions de sensibilisation et contribuent à l'insertion professionnelle ainsi qu'à la création d'emplois locaux. Ce texte propose d'analyser le rôle des ressourceries en tant qu'espaces hybrides, articulant dimensions écologique et sociale : à travers la sensibilisation environnementale qu'elles déploient, leur capacité à mobiliser des publics peu familiers des enjeux écologiques ainsi que leur contribution à l'émergence de nouvelles formes de participation autour des questions environnementales[4].

1. Le développement des ressourceries : entre soutien et réalité

Depuis 2019, année de sa création, le Réseau régional des acteurs du réemploi en Centre-Val de Loire s'est considérablement développé, en intégrant de nouveaux acteurs intervenant dans des secteurs diversifiés du réemploi. Aujourd'hui, ce réseau, inscrit dans le cadre du Réseau national des Ressourceries et Recycleries (RNRR), fédère 33 structures : 22 ressourceries-recycleries, 7 ateliers associatifs ou structures spécialisées (notamment dans le vélo), 1 projet consacré à la filière du livre et 3 EPCI (site RAR-CVL, 2025).

L'étude qualitative, conduite entre novembre 2023 et juillet 2024, a porté sur treize structures de la région Centre-Val de Loire et s'appuie sur une méthodologie combinant entretiens individuels et collectifs, observations d'ateliers et apports issus de recherches antérieures[5]. Les entretiens se sont articulés autour de trois axes principaux : les objectifs et le parcours de la structure ; les activités déployées et en particulier les modalités de mise en place de la mission « sensibilisation environnementale » et les publics concernés ; et enfin les relations avec les autres acteurs locaux (partenariats avec les institutions publiques, acteurs associatifs, entreprises). Les personnes interviewées sont des responsables ou directeur·rices de structures, ainsi que des animatrices et, dans une moindre mesure, des usagères des ressourceries étudiées.

Les structures étudiées sont majoritairement des associations inscrites dans l'économie sociale et solidaire. Deux grands modèles coexistent : des Structures d'insertion par l'activité économique et des associations de droit commun orientées vers l'emploi pérenne. La très grande majorité sont multi-flux, traitant des objets issus de plusieurs filières. Leur fonctionnement repose sur un modèle économique mixte combinant subventions publiques, autofinancement et une faible contribution des éco-organismes.

L'étude met en évidence un contexte national et régional globalement favorable au développement des structures de réemploi, marqué par la mise en place de diverses mesures visant à intégrer la prévention des déchets dans les politiques territoriales. Le déploiement de ces structures s'inscrit ainsi dans une dynamique d'institutionnalisation progressive, soutenue par un renforcement des dispositifs d'aide publique depuis 2014. À titre d'exemple, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets fixe l'objectif de favoriser la création d'une ressourcerie par EPCI d'ici 2030. Toutefois, malgré ce cadre incitatif, l'étude souligne une déconnexion entre les orientations nationales et leur mise en œuvre à l'échelle locale, révélant un écart entre les ambitions institutionnelles et la réalité du terrain. En dépit d'un

[4] Le texte dans sa version longue contient un état de l'art de la littérature sur les ressourceries qui n'est pas repris ici pour des motifs d'espace.

[5] Projet Actions collectives, engagements de proximité et gestion des déchets en région Centre-Val de Loire (AGIRE), financé par la région Centre-Val de Loire via l'appel à projets de recherche d'intérêt régional (2017-2021).

volontarisme affiché, ces politiques peinent parfois à se concrétiser, certains EPCI se montrant réticents à expérimenter de nouvelles approches, freinés par des contraintes financières. Le soutien des collectivités demeure par ailleurs inégal, tant en termes d'accompagnement que de reconnaissance institutionnelle : même dans un contexte régional favorable, l'implication locale peut rester ponctuelle et limitée. La situation apparaît toutefois plus favorable lorsque les collectivités sont à l'initiative des projets de ressourceries ou recycleries et s'y engagent activement. Enfin, l'intégration croissante d'acteurs associatifs dans des espaces de réemploi au sein des déchetteries témoigne d'une reconnaissance progressive de leur rôle. Elle ouvre de nouvelles perspectives en matière de structuration et de visibilité des activités de réemploi, bien que ces implantations restent volontaires et largement dépendantes des choix locaux.

2.Des ressourceries en mutation

Depuis la création des premières ressourceries, il y a un peu plus d'une dizaine d'années, leurs activités, leurs modes de gouvernance et leur inscription dans le contexte politique ont connu des transformations importantes. À l'échelle nationale, ces évolutions s'inscrivent dans un cadre juridique de plus en plus favorable au réemploi – notamment avec la loi AGEC, le décret 3R et le Plan national de prévention des déchets 2021-2027 – et dans une structuration croissante, bien que parfois instable, des acteurs du secteur. Le soutien institutionnel se manifeste également par des dispositifs concrets, tels que la création du Fonds national du réemploi, qui visent à soutenir et pérenniser le travail réalisé par ces structures.

Les ressourceries se définissent comme des structures polyvalentes, conciliant enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Leurs activités principales – collecte, tri, réparation, sensibilisation et redistribution – illustrent cette hybridité. La notion de « redistribution », désormais privilégiée à celle de vente, dépasse la simple transaction commerciale pour mettre en avant une dimension solidaire : elle combine commercialisation et accompagnement de publics soutenus par les services sociaux, valorisant ainsi explicitement leur rôle social. Les ressourceries tentent d'articuler les principes de l'économie sociale et solidaire avec ceux de l'économie circulaire, malgré les limites de ce modèle, se trouvant dans une position paradoxale : promouvoir la circularité tout en opérant dans un système de production largement inchangé.

Le processus d'institutionnalisation des ressourceries s'accompagne de mutations internes qui oscillent entre professionnalisation et préservation de l'engagement collectif. Si certaines structures renforcent leurs compétences et leurs pratiques organisationnelles, cette dynamique reste inégale et soulève des défis importants. La circulation des savoirs au sein des équipes, notamment avec les salarié·es en insertion, demeure souvent hiérarchisée malgré la volonté affichée de décloisonner les rôles et de favoriser l'apprentissage collectif. Ces ajustements traduisent une prise de conscience accrue de la responsabilité sociale et territoriale des structures. Paradoxalement, la professionnalisation – bien qu'indispensable pour consolider les organisations – peut être perçue comme un mouvement de normalisation susceptible d'atténuer certaines dimensions de l'action collective et de l'engagement partagé.

À mesure que les ressourceries se professionnalisent, l'équilibre entre mission sociale et viabilité économique devient un enjeu central. Les entretiens révèlent ainsi la difficulté parfois de préserver la vision fondatrice tout en recherchant continuellement de nouveaux financements. Pour gérer l'augmentation des volumes d'objets, nombre de structures ont accru leurs effectifs et adopté un modèle d'insertion professionnelle. D'autres, au contraire, choisissent de ne pas s'engager dans cette voie et organisent leur activité autour de contrats pérennes. Ces transformations entraînent également une redéfinition des relations internes et des formes de coordination, générant parfois des tensions. La mutation des ressourceries dépasse ainsi la seule évolution organisationnelle : elle reflète un apprentissage collectif continu, une articulation délicate entre logique économique et mission sociale, et une transformation simultanée des modes de gouvernance, des interactions internes et du positionnement territorial. La professionnalisation apparaît comme un processus intrinsèquement ambivalent : nécessaire pour assurer la stabilité et la pérennité des structures, elle peut en même temps réduire certaines dimensions de l'action collective et infléchir la dynamique participative qui caractérisait les premières ressourceries.

3.Déployer la question écologique

Les ressourceries déploient des stratégies pragmatiques visant à influencer les comportements, combinant pédagogie expérientielle et socialisation au « faire soi-même ». Les personnels interviewés observent qu'une préoccupation écologique peut émerger davantage de l'expérience d'achat de seconde main que d'un discours militant, et défendent une « écologie du plaisir », en opposition à une approche punitive, qui représente une forme de médiation entre logiques de consommation et impératifs de responsabilité environnementale. Dans les ressourceries, plusieurs des activités et ateliers reposent sur le dispositif *do it yourself*, devenant une pratique collective valorisée. L'approche des animateurs vise à déconstruire l'idée selon laquelle certaines personnes seraient « manuelles » ou non, favorisant la réappropriation des compétences manuelles et la désacralisation de la réparation. La diffusion de ces pratiques au-delà des murs des ressourceries (ressourceries mobiles ou micro-ressourceries éphémères) permet d'élargir le périmètre d'action, en touchant notamment des publics qui ne fréquentent pas spontanément les structures permanentes.

Par ailleurs, les ateliers de sensibilisation, organisés dans une logique de récupération maximale, sont majoritairement perçus par les participantes comme des moments de loisir plutôt que comme de véritables temps éducatifs. La dimension ludique et sociale coexiste ainsi avec l'objectif pédagogique, ce qui peut créer un décalage entre les intentions des organisateurs et la perception des usagers. Néanmoins, les entretiens montrent que ce mélange d'expérimentation, de plaisir et de socialisation ne semble pas constituer un frein à l'appropriation progressive des nouvelles pratiques écologiques. Au contraire, il peut favoriser une diffusion discrète de ces pratiques et soutenir, chez les usagers, une forme d'appropriation réelle qui se construit dans le temps.

4.Lier question sociale et écologique

« Faire du lien » constitue l'une des finalités sociales les plus fréquemment mises en avant par les personnes interviewées. Dans un contexte marqué par la raréfaction des lieux de rencontre et de sociabilité, les ressourceries apparaissent comme des espaces au sein desquels se nouent des relations dépassant la seule dimension écologique ou économique. Les expressions récurrentes de « faire du lien » ou de « créer du lien social » traduisent ainsi la fonction connectrice attribuée à ces structures, qui peuvent jouer localement un rôle de médiation et de facilitation des relations sociales. Les entretiens ont montré que pour certains publics, les ateliers proposés constituent même une sorte de vecteur de réinsertion sociale, en favorisant la sortie de l'isolement et le renforcement du lien à un collectif.

Cette dimension sociale se matérialise notamment à travers l'organisation d'activités variées et l'aménagement d'espaces de convivialité (coins café). Le personnel des ressourceries mobilise ces lieux de manière stratégique afin d'établir le contact avec des publics diversifiés – visiteurs occasionnels, habitants des quartiers environnants, clients ou participants aux activités –, faisant du site un support d'intervention sociale. L'ouverture aux initiatives portées par les habitants contribue en outre à renforcer l'ancrage territorial des structures. À ce titre, les ressourceries semblent progressivement devenir ce que leurs porteurs de projets espéraient : de véritables « lieux de vie » (Van Neste et al., 2024), où l'intention initiale se concrétise dans les usages quotidiens. L'existence même de ces espaces favorise l'émergence d'interactions sociales informelles – rencontres fortuites, discussions spontanées, « petites balades » – relevant d'une sociabilité de proximité que les publics s'approprient progressivement.

Toutefois, la « construction du lien social » s'inscrit également dans une injonction portée par les pouvoirs publics, au risque d'une instrumentalisation politique de ces initiatives. Cette délégation implicite de la « réparation du social », fondée sur la valorisation du local et du participatif, intervient dans un contexte marqué par la précarisation des acteurs concernés, faisant peser une tension entre reconnaissance institutionnelle et fragilisation des structures qui en assument la mise en œuvre.

4.1. Les publics des ressourceries

Les entretiens mettent en évidence la grande hétérogénéité des publics : personnes en situation de précarité, usagers engagés dans des démarches écologiques, bricoleurs, chineurs, personnes âgées en quête de sociabilité. Les partenariats avec les services sociaux accentuent cette diversité. De plus, en déployant des activités itinérantes, il devient possible de toucher des habitants qui ne se rendraient pas d'eux-mêmes dans les structures. Dans les quartiers prioritaires, les entretiens mettent en lumière des formes d'implication des habitants, contredisant les représentations dominantes les présentant comme déconnectés des enjeux écologiques.

La question des publics, notamment en situation de vulnérabilité, interroge la manière dont les ressourceries intègrent les enjeux sociaux – chômage, exclusion, discriminations ou difficultés d'accès aux services publics – dans leurs actions de réduction des déchets et plus largement écologiques. La dimension sociale y prend une place croissante, avec un élargissement des publics concernés. Leur rôle dépasse désormais l'accès à des biens essentiels à moindre coût ou la création d'emplois d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi, pour s'étendre à un accompagnement plus global. Depuis 2023, cette orientation se concrétise par l'adhésion au dispositif des bons d'équipement. En région Centre-Val de Loire, ce dispositif expérimental, coordonné par le Réseau régional des acteurs du réemploi avec le soutien de la préfecture, vise à lutter contre la précarité matérielle tout en soutenant le réemploi solidaire. Il permet à des ménages modestes d'acquérir des biens essentiels à moindre coût. Malgré des critiques liées à la lourdeur administrative ou à l'adéquation de l'offre, plus de 1 700 bons ont été distribués, majoritairement pour des textiles, de la vaisselle et des jouets, et 70 % des bénéficiaires ont ainsi découvert le réemploi solidaire.

4.2. Les difficultés de la voie de l'insertion

Face à l'augmentation des volumes traités, les ressourceries doivent ajuster leur organisation et leur modèle économique. Le recours à l'insertion professionnelle offre une main-d'œuvre accessible, mais cette orientation n'était pas prévue partout et suscite des choix contrastés : certaines privilégient quelques emplois pérennes, d'autres adoptent progressivement l'insertion, tandis que pour certaines elle s'impose d'emblée comme une évidence. Lorsqu'elles endossent ce rôle, un paradoxe apparaît : elles doivent assurer une rotation du personnel, en tension avec leur idéal de stabilité et leurs valeurs de solidarité. La professionnalisation devient alors un enjeu central, révélant les contradictions entre mission sociale, contraintes économiques et organisation du travail. Les études montrent que, malgré les opportunités qu'elles offrent, les emplois d'insertion restent précaires (Corteel, 2025) et débouchent rarement sur des métiers liés au réemploi. Les structures tentent néanmoins de rendre le travail moins répétitif en diversifiant les tâches, afin de développer des compétences et maintenir la motivation, bien que l'impact réel reste difficile à évaluer faute d'outils adaptés. Par ailleurs, l'exigence croissante d'évaluation quantitative – centrée sur les « sorties positives » – tend à réduire l'accompagnement à un instrument de retour à l'emploi. Certaines innovations territoriales, comme Territoires zéro chômeur de longue durée, proposent un modèle plus intégré (Glémain, 2022), liant réemploi et emploi local, mais leur fragilité économique et leur concurrence potentielle pour les financements limitent leur portée, écho des tensions ressenties par les responsables de ressourceries.

5. Le rôle des ressourceries dans la démocratisation des enjeux écologiques

Cette participation se manifeste surtout de manière informelle et pragmatique : ateliers, activités collectives et espaces conviviaux encouragent le « faire ensemble » et l'apprentissage mutuel, tandis que certaines structures expérimentent la co-animation ou l'implication de bénévoles dans les conseils d'administration. Toutefois, ces initiatives restent limitées et inégales, la gouvernance associative étant souvent concentrée entre quelques acteurs permanents. L'institutionnalisation progressive des ressourceries, avec la professionnalisation et les exigences des financeurs, introduit des logiques gestionnaires qui tendent à réduire l'esprit participatif, en privilégiant des indicateurs quantitatifs de

performance au détriment des dimensions sociales. Malgré ces contraintes, les ressourceries offrent des espaces ouverts où se créent des liens sociaux et des apprentissages par la pratique, contribuant à la diffusion de comportements écologiques et à la socialisation des communautés locales. Cependant, ces formes de participation restent éloignées de la démocratie participative institutionnalisée, participation qui n'est pas d'ailleurs évoquée comme un objectif prioritaire.

Les entretiens ont montré que les ressourceries rapprochent habitants et usagers des enjeux écologiques en créant des espaces de sociabilité fondés sur le réemploi, la réparation et la sensibilisation. À travers ateliers et activités collectives, elles favorisent le faire ensemble et des formes d'apprentissage informel. D'un point de vue de la gouvernance, l'institutionnalisation progressive de ces structures introduit des logiques gestionnaires qui affaiblissent l'esprit participatif. Les exigences des financeurs, axées sur des indicateurs quantitatifs, relèguent la dimension de nouvelles formes d'expérimentation démocratique au second plan, derrière les impératifs économiques et écologiques. Malgré ces tensions, les ressourceries demeurent des lieux ouverts propices à l'appropriation progressive de pratiques écologiques, notamment liées au réemploi. Sans relever de dispositifs formels de participation à la décision ou de co-construction, elles permettent aux usagers de contribuer à la fabrication collective de solutions et de s'impliquer dans la vie des lieux.

5.1. Les ressourceries comme acteurs de la transformation territoriale

L'enquête met en évidence des formes de coopération très variées selon les territoires. Dans les contextes urbains ou périurbains, les ressourceries s'inscrivent le plus souvent dans un tissu associatif relativement dense, favorisant complémentarité et mutualisation, tandis qu'en milieu rural, où les ressources collectives sont parfois plus limitées, elles peuvent occuper une place plus centrale et polyvalente. Ces partenariats reposent globalement sur la répartition des compétences, l'échange de matériel ou de savoir-faire et l'usage partagé d'espaces, ce qui encourage une approche systémique du réemploi. En revanche, les relations avec les institutions demeurent plus complexes : si les collectivités apportent parfois un soutien matériel, la reconnaissance des ressourceries comme de véritables partenaires des politiques publiques reste incertaine. Ce décalage reflète l'opposition entre une vision institutionnelle encore centrée sur une gestion technique des déchets et l'approche transversale promue par les ressourceries, mêlant écologie, inclusion et pédagogie. Cette fragilité est renforcée par des financements peu adaptés, une forte dépendance aux appels à projets et des exigences administratives lourdes, peu compatibles avec leurs pratiques et leurs temporalités. Les politiques publiques de transition écologique, en s'appuyant sur des dispositifs temporaires souvent difficiles d'accès pour les petites structures, tendent à fragmenter le soutien et à précariser les initiatives locales. Ainsi, bien que les ressourceries soient régulièrement présentées comme des acteurs structurants pour les territoires, elles demeurent soumises à une instabilité chronique qui fragilise la continuité et la portée de leurs actions.

5.2. Agir malgré les contradictions : le rôle des ressourceries dans les transitions

Ancrées dans les territoires, les ressourceries rapprochent les habitants des enjeux environnementaux par des pratiques concrètes de réemploi, de réparation et d'animation sociale. Leur force tient à une écologie « par les gestes » : collecte, tri, manutention, remise en état, mise en rayon, conseil aux usagers. Ces « petits bras » de la transition – salariés, bénévoles, personnes en mission ponctuelle – donnent une matérialité au changement : ils portent, démontent, réparent, orientent les flux et rendent visibles des impacts que les discours seuls ne suffisent pas à produire. Cette dimension incarnée crée des espaces de sociabilité, de transmission et d'apprentissage informel, où l'on expérimente des façons de consommer moins et mieux, tout en tissant des liens entre publics divers.

Cette dynamique se heurte toutefois à des limites structurelles. Les financements, souvent temporaires et conditionnés à des indicateurs quantitatifs, privilégient les volumes traités ou le nombre d'ateliers, au détriment de la qualité des relations, de l'implication des usagers et du temps nécessaire à l'appropriation des pratiques. Les appels à projets successifs et les exigences administratives pèsent sur des équipes réduites, alimentant une précarité organisationnelle qui contraint l'ambition participative. Malgré ces

tensions, les ressourceries restent des lieux où la transition se fabrique au quotidien, à petite échelle mais de manière tangible : en détournant des objets de l'enfouissement, en prolongeant leur durée de vie, en outillant des habitudes plus sobres. Pour leurs responsables, la transition relève d'un apprentissage graduel mobilisant temps, expériences et accompagnement, loin des injonctions au changement immédiat.

6.Conclusions

Les ressourceries, initialement centrées sur la réduction des déchets, ont progressivement élargi leur mission en renforçant leur dimension sociale, devenue un levier d'action écologique. Elles s'appuient sur les besoins immédiats des habitants – emploi, accès à des biens abordables – pour favoriser l'appropriation des pratiques environnementales. En tant que dispositifs sociotechniques (Akrich, 2010), elles stabilisent des compromis entre objectifs environnementaux, économiques et sociaux, tout en jouant un rôle de médiation entre enjeux globaux et pratiques locales et de traducteurs (Callon, 1986). Leur action transforme autant le statut des objets que les représentations liées à la consommation.

Cependant, leur institutionnalisation crée des tensions : professionnalisation accrue, exigences des financeurs, indicateurs centrés sur la performance matérielle. Les financements instables, la précarité des statuts et l'absence de stratégie structurante fragilisent leur action. Parallèlement, le renforcement de la dimension sociale implique de répondre aux normes du secteur social, ce qui place les structures entre solidarité revendiquée et contraintes bureaucratiques.

Par la diversité des publics qu'elles mobilisent, les ressourceries se positionnent comme des espaces d'intermédiation sociale et territoriale où se reconfigurent les relations entre action écologique et intervention sociale. En articulant inclusion des publics vulnérables et sensibilisation aux enjeux environnementaux, elles contribuent à faire émerger une forme d'écologie du quotidien (Hajek, 2020), ancrée dans les pratiques ordinaires – réemploi, réparation, mutualisation, sobriété contrainte ou choisie –, qui relie préoccupations matérielles, économiques et sociales à des formes concrètes d'attention à l'environnement. Une démarche qui s'inscrit dans une logique que l'on pourrait définir de préfiguration de nouveaux services liés à la sobriété. Des individus insérés dans des « communautés de pratiques » (Wenger, 2008) – organisées par des formes d'action localisées et le partage des connaissances – testent à l'échelle locale des modes de vie compatibles avec les contraintes écologiques futures.

Le projet Life LetsGo4Climate. Une expérimentation de la capacité d'un dispositif d'action publique à susciter l'implication citoyenne

Patrice Melé

Le projet Life Local Energy Transition Strategies Going For Climate Change – Life dans la suite du texte – a été déposé en 2019 auprès du programme européen Life par la région Centre-Val de Loire en partenariat avec l'ADEME, la Fédération des coopératives d'énergies citoyennes, Énergie partagée, ENEDIS, GRDF et six EPCI de la région. L'objectif de ce projet financé sur la période 2021-2025 est d'accélérer la transition énergétique en favorisant « l'appropriation collective des enjeux énergétiques par les acteurs locaux ». La stratégie est donc d'abord de tenter de « lever les freins de la transition énergétique[6] » et, pour cela, il est nécessaire « d'impliquer le plus de personnes possible[7] ».

Plus concrètement, il s'agit chaque année pendant quatre ans de mettre en place un dispositif visant à l'implication citoyenne sur six territoires (EPCI) de la région. Au total, ce programme a été développé sur le territoire de 18 EPCI volontaires. Sur chacun de ces espaces, un spectacle, une journée de formation des élus et des personnels des collectivités locales et quatre ateliers conçus pour regrouper une centaine de citoyens ont été organisés. De plus, une offre spécifique de formation de facilitateurs aux conversations carbone a été déployée (cf. partie étude de cas).

Pour TecDem, l'observation du déroulement de ce projet présente plusieurs intérêts. D'abord, le choix de convoquer une centaine de citoyens par territoire, de les former et de les accompagner dans une trajectoire d'engagement constitue une expérience inédite qui souhaite se donner véritablement les moyens d'inciter à la construction d'actions collectives sur des objectifs de transition. Enfin, la possibilité de proposer des initiatives dites de « sobriété » élargit le champ des actions possibles et ne limite pas l'intérêt de ce projet à la création de collectifs d'énergie citoyenne, pour ouvrir sur les différents domaines de la transition énergétique et écologique (logement, mobilités, consommation, alimentation, réemploi).

Nous avons réalisé des observations des activités du programme et une série d'entretiens avec les chargés de mission du projet, avec des référents territoriaux et avec des citoyens impliqués dans des initiatives dans quatre territoires de la première phase : Tours Métropole, l'agglomération de Blois – Agglopolys, le PETR Pays Loire Beauce et Bourges Plus.

1. Porter le regard en amont de l'action collective : la fragile structuration des collectifs citoyens

L'enquête, auprès des animateurs du projet Life et des personnes qui ont participé aux ateliers, nous permet d'interroger les modalités de l'incitation à l'engagement, sa réception par les participants et les effets du dispositif sur la création de groupes qui développent des actions autonomes.

Sur les six territoires de la première phase du projet, 493 personnes ont participé au dispositif, soit un peu moins que l'objectif initial de 100 personnes par territoire. Mais seules 139 personnes ont assisté aux quatre ateliers. On observe donc, sur tous les territoires concernés, une difficulté à retenir les participants

[6] Cf. le guide méthodologique du projet.
[7] Cf. déclaration d'un représentant d'ENEDIS dans une vidéo de promotion du projet.

sur l'ensemble des activités et surtout un fort taux d'abandon après le premier atelier (40 %), en partie compensé par des participants qui intègrent le processus au fil de l'eau (seuls 40 % des 225 participants à l'atelier 4 ont participé aux quatre ateliers).

Les modalités de recrutement des populations ont été décidées au niveau de chaque EPCI. Pour notre enquête, cet élément a été un des critères de l'identification des cas d'étude. Nous avons choisi de travailler, dans un premier temps, à partir d'une enquête portant essentiellement sur les collectifs de quatre EPCI qui ont mis en œuvre des modalités distinctes de recrutement, dont deux qui ont utilisé le tirage au sort (Agglopolys et Bourges).

Le rapport d'évaluation interne note que le groupe d'âge des 50-64 ans est surreprésenté et que les jeunes (20-25 ans) et les plus âgés (plus de 65 ans) sont sous-représentés. Par ailleurs, les cadres et les personnes qui exercent des professions intellectuelles supérieures sont plus nombreuses et les ouvriers sous-représentés, alors que la proportion des autres groupes professionnels est proche de la moyenne, comme, d'ailleurs, la répartition des femmes et des hommes qui participent aux ateliers.

La décision ou l'acceptation de participer introduit bien sûr un biais de recrutement, minoré, mais pas annulé par le tirage au sort. Les participants sont pour beaucoup déjà sensibilisés et, pour certains, déjà engagés. Le projet ne serait donc pas un processus de sensibilisation qui doit conduire au passage à l'action, mais un dispositif qui tente de faire passer à l'action collective des personnes déjà en grande partie sensibilisées ou intéressées par la thématique. Le fort taux d'abandon entre le premier et le dernier atelier renforce bien sûr cette caractéristique ; on peut faire l'hypothèse que les personnes les plus motivées par la thématique acceptent plus souvent d'aller jusqu'au bout de la démarche.

À la fin du quatrième atelier, les participants se sont inscrits sur des idées d'activités qui ont émergé des échanges, et s'engagent à se réunir pour envisager les modalités des actions à construire. Selon une des animatrices, ce qui émerge des ateliers, ce ne sont pas des projets, mais des « embryons de dynamiques collectives », au sens où tout est ouvert : l'échelle d'intervention, le statut et l'organisation du groupe porteur, les actions à mettre en œuvre, les rapports aux associations existantes, les partenariats, mais surtout la confirmation de l'implication des personnes inscrites sur la liste.

Les dynamiques collectives émergeant de ces ateliers sont très différentes selon qu'elles portent sur la production d'énergie ou sur la sobriété. Pour regrouper les forces, les animateurs du projet ont fait le choix de ne constituer qu'un groupe de production par territoire. Par ailleurs, 26 initiatives de sobriété ont émergé des ateliers pour les quatre EPCI étudiées, celles-ci concernent d'abord l'alimentation, la mutualisation d'objets, la mobilité (5 pour chaque thématique), ensuite la sensibilisation (4) et au même niveau, le logement, les déchets et la pollution lumineuse (2).

Par rapport aux projets de sobriété, la question de la production d'énergie repose sur une structuration de l'action collective plus complexe, sur des temporalités contraintes et des montages plus techniques. Cependant, l'accompagnement d'Énergie partagée permet de baliser plus rapidement les possibilités. La principale inconnue pour les personnes intéressées par cette thématique est de vérifier combien de participants maintiennent leur engagement et acceptent de contribuer à la création de structures porteuses d'un projet. Dans un second temps, le groupe devra identifier des possibilités de localisation des projets – essentiellement du photovoltaïque sur toiture – et de partenariats avec des collectivités locales ou des entreprises privées.

La question reste posée : qu'est-ce qui suscite l'adhésion de certaines personnes aux formes d'action proposées par le programme Life ? Et qu'est-ce qui les amène à s'engager, et à utiliser l'opportunité offerte par le programme pour passer à l'action ? Nos entretiens montrent que les explications sont à chercher du côté de la rencontre entre des dispositions individuelles, un moment dans un parcours ou une trajectoire d'implication des personnes et ce que propose le programme, à savoir des opportunités de rencontre et des ressources.

Les travaux sur les dispositions à l'action collective insistent sur les motivations, liés au parcours personnel ou à la recherche de satisfactions spécifiques que les personnes ne trouvent pas dans leurs vies quotidiennes. Notre enquête montre aussi que certains cherchent à réutiliser des compétences professionnelles en autonomie et au service d'une cause choisie. On peut ici considérer que l'action collective permet d'exercer une capacité d'action libérée des limitations liées aux positions occupées dans le monde du travail ou pour les élus dans le monde politique.

Notons qu'il existe un biais dans notre recherche puisque nous rencontrons ceux restant engagés qui, a minima, répondent aux sollicitations des animateurs du programme et acceptent de rencontrer les chercheurs. Dans plusieurs cas, les volontés d'engagement ne résistent pas à l'épreuve du quotidien, des participants se désengagent, et cela à toutes les étapes du processus, certains se retrouvent alors seuls pour porter des actions qui, finalement, n'ont alors plus suffisamment de porteurs.

2. Démocratisation et tensions entre politisation et dépolitisation

Le projet Life est fortement ancré dans un mode d'action publique qui prend parti pour l'implication citoyenne sur les questions de transition écologique et énergétique. Il s'agit d'une position du groupe Europe Écologie les Verts qui a la responsabilité des politiques environnementales au sein de la région Centre-Val de Loire et qui plaide pour la généralisation de procédures participatives et la valorisation de l'action des associations dans le cadre d'une politique dite de « démocratie permanente ». On peut considérer ces éléments comme une politique de démocratisation et de politisation de la question énergétique et climatique, qui ne réserve pas la parole aux organismes techniques et propose au contraire d'élargir les participants au débat sur le sens des actions publiques.

La démocratisation constitue un objectif que l'on peut dire politique : la réappropriation citoyenne de la question énergétique. Celui-ci est présent dans les communications et formations organisées par Énergie partagée et dans le positionnement du programme Life. La charte des valeurs d'Énergie partagée identifie la nécessité de lutter contre une « impasse politique » produite par « les politiques centralisées de l'énergie conduisant à un désintéressement de la population, à un désengagement de certaines collectivités, constituant un frein à la réappropriation citoyenne des problématiques énergétiques ».

La vision de la transition portée par Énergie partagée repose sur la promotion de la sobriété et sur la valorisation de la participation des personnes et des communautés à la production d'une énergie « intégralement basée sur des ressources renouvelables ». La participation au programme Life peut également devenir une forme de sociabilisation à l'action publique territoriale, au fonctionnement des collectivités locales, mais aussi à l'action associative et à l'engagement sur une liste municipale, donc une modalité d'acquisition de savoirs politiques.

Si cette tendance à effectuer un lien entre démocratisation et politisation apparaît clairement, on perçoit également dans plusieurs entretiens la tendance inverse qui considère que l'élargissement du public ne peut reposer que sur une stratégie de dépolitisation. Les conditions de mise en œuvre et les formes de territorialisation du projet semblent bien associées à une forme de dépolitisation, au sens de déconnexion avec la scène politique locale, mais aussi de l'éviction du débat sur la possibilité d'un partage de la décision sur les politiques de l'énergie.

Énergie partagée et le programme Life font en effet le pari que la diffusion de ces nouvelles pratiques collectives énergétiques peut être plus importante si l'on arrive à mobiliser des particuliers non pas à partir de leurs positions sur la question du nucléaire ou le changement climatique, mais de leurs expériences individuelles de la question énergétique.

Ni une vision partagée de la transition énergétique ni un accord sur les politiques publiques à mettre en place ne sont nécessaires pour participer ensemble à un collectif de production d'énergie renouvelable. Ce qui explique que l'enjeu principal ne soit pas d'ouvrir des espaces de débat sur l'avenir énergétique du territoire. Les ressources diffusées par le programme alertent sur le risque d'apparaître trop militants, de focaliser les échanges sur les raisons d'être contre et soulignent l'importance d'apparaître comme promouvant une position bienveillante.

Les conseils donnés aux collectifs sont alors de ne pas rester à l'échelle municipale, pour ne pas être identifiés comme une opposition municipale, et de diversifier leurs publics. Par ailleurs, une certaine forme de dépolitisation, de déconflictualisation peut être une condition pour construire de bonnes relations avec les collectivités locales.

Alors que le positionnement du projet exprime une intention politique (parti pris pour l'énergie renouvelable ; gouvernance partagée avec les citoyens ; volonté de faire que la transition soit localisée et reprise par les collectivités locales), les modalités de mise en œuvre semblent choisir de dépolitiser pour élargir les publics. Il s'agit de tenter de s'adresser à des publics au-delà des positions politiques. Les techniques d'animation sont dotées de la capacité de construire des échanges pacifiés, tournés vers l'action et la construction en mode « intelligence collective ». De plus, elles semblent diffuser l'assurance que toutes les paroles et positions pourront être prises en compte.

Quelle que soit la position de chaque participant, le développement de l'énergie renouvelable et une plus grande sobriété sont présentés comme souhaitables et nécessitent donc l'adhésion et l'engagement des populations. De plus, les initiatives citoyennes ne doivent pas concerner des propositions d'actions pour les collectivités locales, des demandes de changement de politiques, ni des revendications portées directement sur les collectivités locales : les participants sont incités à proposer des actions réalisables par les citoyens auto-organisés en autonomie. Ce qui conduit à privilégier des projets qui portent sur la sensibilisation, l'offre de nouveaux services (mutualisation d'objets, autopartage), la mise en place de dispositifs d'accès à une alimentation bio et locale.

Certaines personnes rencontrées ont souhaité en entretien souligner leur intérêt pour des formes d'action collective plus conflictuelles qui revendiquent une accélération des politiques de lutte contre le changement climatique, tout en acceptant que leur participation à la dynamique proposée par Life relève d'une forme d'action plus « bienveillante » et affiche un consensus dans les objectifs avec les collectivités locales.

Le projet Life se réfère à une volonté de faire émerger des « dynamiques territoriales transversales » et de développer une « culture de la sobriété » pour inscrire les territoires dans des trajectoires de transition énergétique[8]. Mais le couplage avec les stratégies territoriales exprimées dans les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) ne semble pas particulièrement recherché[9] ; il n'apparaît pas dans les entretiens comme un objectif pour les animateurs ou les participants. Vraisemblablement pour des questions de temporalités, mais aussi pour ne pas se retrouver limité par les échanges qui ont eu lieu dans le cadre des PCAET, le projet Life a fait le choix de se positionner en parallèle de ces actions. Dans certains cas pourtant, les groupes émergeant de Life sont intégrés dans les actions ou les processus de participation liés aux PCAET. En tout cas, le projet, tout en plaidant pour la mise en œuvre de « communautés d'énergie » et pour la mobilisation des citoyens sur des actions de sobriété, n'incite pas à une réouverture d'un débat sur les stratégies locales concernant la transition énergétique.

3.Conclusions

Le projet Life qui réalise la promotion de toutes les formes d'engagement dans des actions de transition constitue un moment de décloisonnement des enjeux de production d'énergie renouvelable. La promotion de l'engagement et du passage à l'action collective s'incarne dans un processus de mise en situation des participants qui imaginent ensemble le type de société et le type d'engagement citoyen permettant de faire advenir un monde soutenable. On observe une tension entre une politisation d'une question technique par l'ouverture aux publics concernés, et une dépolitisation de la posture attribuée aux participants incités à la recherche d'actions en direction des populations. Ce qui conduit à promouvoir des formes d'action qui s'éloignent des dimensions plus strictement politiques de l'agir associatif : tentatives de constituer des contre-pouvoirs (Lapostolle et Roy, 2022), demande de mise en débat des politiques locales, plaidoyer pour l'attribution de nouveaux droits ou pour une mutation du cadre de régulation (Fung, 2003 ; Coler et al., 2021). En ouvrant la boîte noire des politiques énergétiques, ce programme constitue néanmoins une forme de politisation et une relocalisation de dispositifs qui avaient été délocalisés et confiés à des systèmes techniques gouvernés à l'échelle nationale (Giddens, 1994). Or, la stratégie d'élargissement du public passe par une focalisation sur des projets concrets de production, de sensibilisation ou de sobriété et l'instauration d'une forme de participation par le projet, et non pas par la mise en débat des politiques locales de l'énergie. Le programme Life confirme une des

[8] Cf. dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour la phase 2.

[9] Ceux-ci sont mentionnés et décrits dans les fiches de contextes élaborées en amont des ateliers.

hypothèses du projet TecDem, qui considérait que certains domaines d'action (ici l'alimentation, le réemploi, les mobilités) ont plus de capacité à permettre l'investissement de types de populations diversifiées et d'élargir les publics. Couplé au tirage au sort dans certaines EPCI, le programme Life a permis une diversification des collectifs existants et le recrutement de personnes éloignées de l'action collective.

Si on peut identifier une tentative de démocratisation et d'élargissement des publics de la transition, la dimension sociale est peu présente. Certes, la diffusion des actions collectives en dehors des principales agglomérations de la région est parfois présentée comme permettant de toucher des groupes sociaux différents. De plus, il faut noter les tentatives de diffusion des conversations carbone dans les quartiers populaires portées par certains centres sociaux. Néanmoins, la précarité énergétique n'est pas présente dans les débats et ne semble pas une question sur laquelle des actions collectives peuvent être mises en place dans le cadre du programme, en dehors de la sensibilisation à la sobriété énergétique.

Finalement, il s'agit, le plus souvent, de permettre à des personnes déjà sensibilisées d'envisager le passage à l'action en considérant que l'engagement en public sur une thématique sera maintenu dans le temps. La stratégie du projet consiste donc à mettre en visibilité et à structurer des collectifs en faisant le pari qu'il est possible d'agir très en amont pour configurer le public de la transition énergétique dans tous les contextes territoriaux de la région. On a vu néanmoins la grande fragilité des groupes issus du projet, qui ne sont pas encore tous transformés en collectifs : certains ne passeront pas les épreuves d'une action collective autonome et d'autres devront se reconfigurer au contact avec les ressources et des alliances envisageables dans chaque contexte local, c'est-à-dire démontrer leur capacité à faire en autonomie et peut-être surtout à exister collectivement dans le monde social.

La démocratie permanente au prisme des questions environnementales. Un éclairage par le réseau des Porte-voix et les ateliers Cap sur la citoyenneté

Hélène Bertheleu

Cette partie interroge la manière dont, en région Centre-Val de Loire (CVL), la transition démocratique – entendue comme un élargissement des dispositifs de participation et de délibération – s'articule aux questions environnementales et sociales. L'enquête propose d'observer une partie de l'action menée par la région, notamment l'expérimentation des Porte-voix animée par l'association Villes au carré (V^2), ainsi que la dynamique régionale impulsée depuis 2023, à savoir le cycle d'ateliers Cap sur la citoyenneté organisés dans plusieurs villes de la région. L'hypothèse principale ici est que les questions environnementales s'articulent souvent aux questions sociales au sein de projets concrets, tandis que la délibération démocratique y reste souvent implicite ou marginale.

L'enquête s'appuie sur un corpus de données mixtes : entretiens (formels et informels) menés entre juin 2022 et juillet 2024 auprès de Porte-voix, de la responsable du pôle Dynamiques citoyennes de V^2, d'élus ; observations participantes des ateliers du cycle Cap sur la citoyenneté dans cinq départements, complétées par des « visites inspirantes » (tiers-lieux, fêtes locales) ; participation à deux réunions de Porte-voix et à l'AG 2024 de l'association Villes au carré. S'y ajoutent des documents internes (comptes rendus, capsules vidéo) et des échanges « à chaud » avec les chargés de mission. Cette ethnographie située accorde une place importante au travail d'animation et de mise en réseau porté par V^2 dans le cadre de la politique régionale.

Depuis 2016-2018, la région Centre-Val de Loire affirme le projet de démocratie permanente consistant à nourrir un « dialogue continu » avec les citoyens, ce qui a été fait à travers la tournée citoyenne (2017), le panel citoyen, la consultation numérique, les ateliers locaux (les Fabriks), les visites dans différents bassins de vie. L'impulsion d'origine est étroitement associée au vice-président Charles Fournier, figure de l'écologie politique, préoccupé de reconnecter l'échelon régional aux bassins de vie. Initialement centre de ressources Politique de la ville, l'association Villes au carré a historiquement accompagné les conseils citoyens de la région et formé des professionnels du social et de l'urbain. Depuis quelques années, elle travaille la question environnementale par le biais essentiellement de deux leviers sectoriels – Transitions & quartiers (jardins, compost) et conversations carbone (adaptées aux populations des quartiers populaires), actions qui ne sont pas abordées ici mais dont il a déjà été question dans ce rapport.

1. Des Porte-voix pour « activer la citoyenneté »

Le réseau des Porte-voix a été créé dans la foulée de l'acte 1 de la démocratie permanente (voté en conseil régional en 2018). Ce réseau, d'abord constitué par des « ambassadeurs » issus de la tournée citoyenne, devient rapidement le réseau des « Porte-voix, activateurs de citoyenneté » afin de signifier l'autonomie du réseau vis-à-vis de la région et d'éviter toute assimilation à une « courroie de transmission ». L'animation est assurée par Villes au carré, qui se charge de la confection d'un logo, d'un annuaire, d'une cartographie des initiatives dans la région, de la constitution de groupes thématiques, de la diffusion de « brèves citoyennes », etc. Les missions affichées des Porte-voix sont les suivantes : repérer, soutenir, valoriser des initiatives citoyennes ; construire et entretenir des réseaux locaux, élargir les cercles de la participation. Après un déploiement assez rapide (environ 50 personnes fin 2018), le réseau s'élargit mais se voit rapidement fragilisé pour différentes raisons : difficulté d'appropriation d'un réseau lié mais néanmoins indépendant de la région, mobilisation faible lors des webinaires et des visites, incertitudes

sur une éventuelle institutionnalisation. Surtout, l'échelle régionale apparaît trop large et « peu pertinente » pour des acteurs souvent fortement territorialisés ; des tentatives d'animation départementale (2021) n'ont pas levé l'obstacle logistique et symbolique de la distance.

Cette expérience a toutefois été enrichissante pour une diversité d'acteurs, comme le montrent les quatre portraits de Porte-voix ci-dessous : s'il ne s'agit pas d'une typologie, ces portraits incarnent cependant une diversité d'entrées et de registres d'engagement. Isabelle, Alain, Marianne et Yannick montrent la pluralité des engagements et éclairent les articulations entre les questions environnementale, sociale, démocratique. Trois d'entre eux sont retraités (d'emplois de cadres).

Isabelle est militante principalement dans le domaine de l'environnement : elle co-organise des mobilisations locales autour des déchets, de l'incinérateur, de la pollution des sols ; elle participe à des initiatives de maraîchage et de création de verger, tout en développant un poulailler collectif dans un quartier HLM ; plus récemment, avec le collectif au sein duquel elle milite, elle a participé à la création d'un groupement foncier agricole (23 hectares acquis) pour acheter des terres de façon à penser ensemble l'agriculture, l'alimentation, la restauration collective et la gouvernance.

Alain se présente comme un citoyen tourangeau aux multiples engagements : participation à l'assemblée citoyenne de son quartier, fervent soutien de la monnaie locale la Gabare, militant de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), fondateur d'un média associatif, promoteur d'une enquête populaire sur la vie associative et soutien de coopérations inter-associatives. Il défend l'idée d'une « démocratie sans les élus » fondée sur l'horizontalité, la mise en capacité, le faire ensemble.

Marianne est une militante associative engagée dans les domaines de l'insertion, de la solidarité, de l'égalité sociale et de genre. Ses engagements l'ont amené à être bénévole dans des associations de solidarité et de lutte contre les discriminations (LGBTIQ+, Vacances Familles, Culture du cœur). La question sociale y domine ; en revanche elle constate que la thématique environnementale est absente, considérée comme peu présente dans le quotidien des publics accompagnés.

Yannick est médiateur dans le centre social d'un quartier populaire, centre dont le directeur est Porte-voix. Dans ses actions, il donne clairement la priorité au lien social : bien que la question environnementale soit présente par exemple dans l'action collective de glanage qui a été mise en place à la fin du marché du quartier, il souligne que c'est davantage l'anti-gaspillage et surtout la redistribution sociale et collective qui a du sens dans cette action. Il s'agit d'une écologie populaire qui ne s'affirme pas comme telle, et qui à ses yeux vise surtout à renverser le stigmate social (« de la honte à la fierté ») et à nourrir la solidarité. Plus qu'à l'expérience des Porte-voix dont il ne voit pas bien l'utilité, il s'intéresse aux tables de quartier du mouvement Pas sans nous, qu'il considère plus adaptées aux attentes et préoccupations de la vie dans un quartier populaire.

Ces profils et plus encore leurs actions montrent l'importance du registre social dans la mise en œuvre des actions environnementales, souvent via l'alimentation, l'anti-gaspillage, la dignité, la solidarité. La question démocratique n'est pas nécessairement absente (elle constitue un principe de gouvernance des collectifs militants notamment) mais elle est rarement pensée comme un objectif.

L'enquête auprès des Porte-voix nous permet d'émettre une hypothèse : l'action environnementale est souvent articulée à l'urgence sociale (aide alimentaire, circuits courts solidaires, lutte contre le gaspillage, économie de la débrouille), mais elle n'engendre pas spontanément des espaces de délibération, une réflexion sur les rapports de pouvoir, la reconnaissance des savoirs d'usage ou la conflictualité productive. De leur côté, les dispositifs de « sensibilisation » (fresques, conversations carbone) peinent à mobiliser des catégories populaires perçues comme des « publics fragilisés » ; même lorsque l'investissement en matière d'« environnement » est explicite, la motivation reste indexée au besoin social et à la qualité des liens tissés entre les personnes accompagnées et les professionnels du travail social. Cela pourrait expliquer le constat d'une démocratie en creux : elle est présente comme méthode (faire ensemble), mais tend à disparaître comme finalité (co-décider, contester, transformer).

2.Les ateliers participatifs Cap sur la citoyenneté

Voyons maintenant comment a été organisé le dispositif Cap sur la citoyenneté, afin de préparer l'acte 2 de la démocratie permanente (2023-2024), et ses effets. Avec l'arrivée de la nouvelle vice-présidente Gaëlle Lahoreau, la région lance l'acte 2 de la démocratie permanente visant à réactiver les principes de l'acte 1 et à co-construire une nouvelle feuille de route pour les années à venir. Entre septembre et octobre 2023, nous avons pu observer la tenue de sept ateliers participatifs (Amilly, Vineuil, Châteauroux, Chartres, Bourges, Tours et Chinon) organisés en mobilisant l'aide des Porte-voix, mais aussi en sollicitant les réseaux d'éducation populaire, les représentants des centres sociaux, des tiers-lieux, des syndicats et des mutuelles. Le format (atelier d'idéation de 2 h, tables de six personnes) produit 56 propositions pour 163 participants (plateforme numérique comprise). Les thèmes dominants qui ressortent de ces contributions sont les suivants : éducation à la citoyenneté tout au long de la vie, formation des acteurs, amélioration de l'information et de la communication (éviter le fonctionnement en silos), indépendance associative, création d'agoras pour davantage échanger, bus de la démocratie, observatoires locaux de la démocratie. Dans la mesure où la consigne portait sur l'amélioration de la vie démocratique, les participants sont restés focalisés sur l'élargissement des pratiques démocratiques et très peu ont fait de liens explicites avec la question environnementale. Les contributions ont contribué au rapport adopté en séance plénière le 20 décembre 2023 et la feuille de route est présentée aux Rencontres régionales organisées à Bourges le 9 février 2024.

La méthode de ces ateliers « flash » était-elle indiquée face au vaste défi, rappelé par l'élue au début de chaque atelier, de penser la feuille de route politique de la région en matière de démocratie permanente, pour les quatre années à venir ? Outre le fait que l'influence d'un dispositif participatif ne peut être isolée du contexte institutionnel qui le porte, ici la région, ce type d'atelier vise la production d'idées dans un temps contraint entre personnes qui ne se connaissent pas et sont inégalement dotées en ressources, y compris discursives. Il en résulte une délibération particulièrement courte et fragile, peu propice à l'expression des désaccords et à la mise à plat des asymétries, qui aurait permis de prévenir un certain nombre de biais générés, par exemple par la hiérarchie implicite des savoirs, ou encore par l'incitation à « être constructif » alors que des associations sont dépendantes de subventions régionales. Ces caractéristiques, bien connues des sociologues de la participation, conduisent à des livrables « légers » et exposent au risque d'une instrumentalisation (Gourgues, 2023), la consultation se transformant alors en moments de collecte d'informations, potentiellement de prévention des contestations, puis d'une « écoute sélective » des propositions (Gourgues et Mazeau, 2022), voire de légitimation d'arbitrages déjà là. Si la méthode avait pu être aménagée, il aurait été intéressant de travailler d'abord dans un format de groupes de pairs pour échanger sur des questions aussi importantes, et ainsi mieux saisir et réguler la conflictualité considérée comme la condition d'une délibération démocratique substantielle. Par ailleurs, l'absence d'articulation de la question démocratique à la question environnementale de la part des participants peut être considérée comme paradoxale dans la mesure où les trajectoires professionnelles et les expériences des personnes présentes s'y prêtaient, plusieurs développant cette articulation dans leur propre activité professionnelle. La consigne donnée lors des ateliers a, au contraire, contribué à reproduire la « sectorisation » des politiques publiques elles-mêmes, véhiculant une vision morcelée de l'action publique, la démocratie permanente restant finalement à distance des politiques environnementales et sociales.

Avant ou après les ateliers sont organisées localement des visites inspirantes riches d'initiatives partagées où, là encore, s'articulent prioritairement l'environnement et le social : visite du tiers-lieu installé au château de Cepoy où on trouve un FabLab, des ateliers Bien-être, des formations pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle ; visite du Carrefour des transitions du Berry ; visite de la Fête écolo de la Clery avec un stand conversations carbone ; des échanges sur des techniques frugales (marmite norvégienne), zéro déchet, bricolage numérique, etc. Lors de ces visites, on constate l'importance des initiatives s'inscrivant dans le champ environnemental et la préoccupation partagée de rendre accessibles à tous les apports de ces actions. Là encore, la question démocratique ne semble pas discutée au sein de ces espaces souvent militants : au mieux elle renvoie à un principe (considéré comme acquis) de gouvernance du collectif ou de l'association.

À partir de 2024, la reconfiguration de la politique de démocratie permanente s'accélère et le réseau des Porte-voix est progressivement fondu dans un réseau de citoyens plus large nommé RÉCIT. De fait, la logique d'animation citoyenne des Porte-Voix s'essouffle. Le Réseau Citoyenneté, initié par les chargés de mission de l'ADAPT, est plus large : les associations – notamment les têtes de réseau de l'éducation populaire – redeviennent les pivots de la concertation[10], les Porte-voix devenant une nébuleuse invisibilisée. Aujourd'hui, le réseau des Porte-voix ne fait plus l'objet d'une animation spécifique, même si la volonté de visibilisation des initiatives dispersées dans le territoire régional se maintient. Le Réseau Citoyenneté (RÉCIT) constitue aujourd'hui un canal participatif directement piloté par l'action publique régionale.

3.Conclusions

Les matériaux de cette enquête montrent que les participants aux ateliers participatifs Cap sur la citoyenneté ont très peu articulé leur conception de la démocratie, sur laquelle on leur demandait de réfléchir, aux questions environnementales pourtant présentes dans les activités de certains ; on a vu aussi que les militants associatifs que sont souvent les Porte-voix travaillaient volontiers sur des questions environnementales, mais que la question démocratique restait alors en retrait. Cela nous amène à questionner cette préoccupation démocratique peu explicite, disparaissant au profit d'une articulation privilégiée entre les questions environnementales et sociales : est-ce que la question démocratique ne peut finalement se poser qu'à travers ou *par* les préoccupations environnementales et sociales ? Le travail de terrain réalisé et présenté de façon extensive dans le rapport complet ne permet pas de répondre à cette question.

On peut faire l'hypothèse ici que les réseaux de proximité (et potentiellement de confiance) que tissait chaque Porte-voix dans son bassin de vie, ou que tissent par exemple les centres sociaux, les tiers-lieux, les associations d'éducation populaire ou les ressourceries, pourraient être davantage considérés et investis comme des lieux ordinaires et structurants de la démocratie : en effet, les différentes formes de savoirs citoyens (d'usage, professionnels, militants) y sont reconnues (Nez, 2011) et les pratiques valorisent généralement la coopération et l'horizontalité ; dans ce cadre peuvent s'organiser des délibérations ou des échanges de formats longs, ou bien, si on privilégie le « faire » (Pruvost, 2022 ; Girard et Muller, 2023), la mise en œuvre d'enquêtes populaires (Dewey, 2010), l'organisation d'ateliers de co-construction, de panels citoyens ancrés ou de tables de quartier thématiques (Louis, 2021), dont les effets démocratiques d'apprentissage et de politisation seront certainement plus substantiels que des ateliers d'idéation d'une à deux heures. La région cherche manifestement à muscler ses réseaux et ses symboles, avec l'ambition de « faire vivre » la démocratie permanente. Mais on peut penser qu'il faudrait, pour y arriver, s'adosser directement aux épreuves sociales et environnementales vécues de façon récurrente (précarités multiples : sociale, professionnelle, économique, alimentaire, énergétique), et donc à faire vivre la démocratie permanente en l'articulant explicitement aux questions sociales et environnementales portées par les nombreux collectifs et associations de territoires. Des dispositifs de délibération initiés par les militants au cours de leurs actions, et donc intégrés aux réseaux existants avec des formats longs et une conflictualité travaillée et assumée, répondraient sans doute davantage à cette ambition.

Ainsi, au regard des matériaux, on se demande si la transition démocratique en CVL ne s'incarne donc pas plus dans des pratiques sociales et environnementales (alimentation, anti-gaspillage, circuits courts, solidarité) que dans des dispositifs explicitement dédiés à la citoyenneté. Ce déplacement répond à des rationalités pratiques : besoins de proximité, efficacité du « faire », importance des liens personnels et de solidarité, faible disponibilité des personnes précarisées pour des « réunions » et autres arènes discursives dont on connaît les fonctionnements asymétriques (De l'Estoile, 2015). Si ces pratiques ne sont pas surprenantes, elles tendent à fragiliser l'ambition d'une démocratie permanente entendue comme un dialogue autonome entre les citoyens et la collectivité locale, permettant d'influencer l'action publique et les choix politiques. Elles ne disent rien, enfin, du paradoxe que constitue la sectorisation de cette politique publique promouvant la participation alors que ses promoteurs la considèrent comme une réforme institutionnelle générale qui devrait, pour bien faire, transformer en profondeur les pratiques de

[10] On pourrait parler de « démocratie associative » (Cohen et Roger, 1997), comme le suggère Audric Vitiello dans son intervention aux journées d'étude TecDem, février 2026.

l'ensemble des acteurs, administratifs ou élus, et donc traverser l'ensemble des politiques portées par la collectivité.

Études de cas territorialisées. Localiser les transitions à Bourges Plus et dans le PETR Pays Loire Beauce

Claudia Cirelli, Patrice Melé

Pour compléter notre enquête par domaine d'action, dans laquelle nous avons mis en œuvre une réflexion à l'échelle de la région Centre-Val de Loire par des entretiens individuels et collectifs et des observations de différentes rencontres et manifestations, nous avons choisi de réaliser deux études de cas territorialisées. Cette phase de la recherche avait pour but de poser autrement la question de l'ancrage dans des contextes socio-spatiaux des initiatives qui portent des objectifs de transition écologique en questionnant leurs dimensions démocratiques et sociales.

Il ne s'agit pas ici d'identifier des trajectoires de « transition territoriale » ni de vérifier les impacts de la mobilisation citoyenne sur les changements territoriaux. Il s'agit plutôt de préciser la portée des actions et des formes d'engagement que nous avons étudiées à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, en approfondissant l'enquête sur nos domaines d'étude et en l'élargissant à partir d'entretiens auprès des collectivités locales, d'associations et de collectifs mobilisés autour des enjeux environnementaux sur le territoire.

Les rencontres avec des représentants des collectivités territoriales nous ont permis d'interroger la spécificité des contextes politico-institutionnels. La prise en compte du rôle des autres associations et collectifs intervenant dans le champ de l'environnement, mais aussi de certaines organisations du secteur culturel et social, nous a permis de mettre en évidence les modalités de coopération entre ces acteurs, notamment leurs liens avec les centres sociaux, les acteurs du réemploi et les collectifs issus de Life.

Le choix des deux études de cas approfondies a fait l'objet d'échanges avec les partenaires du projet. Notre objectif était de diversifier les contextes socio-spatiaux et politico-institutionnels et de choisir des territoires pertinents au regard des domaines d'action étudiés. Nous avons également souhaité nous éloigner des contextes déjà explorés dans des travaux antérieurs. Dans le cadre de cette recherche, pour des questions de faisabilité nous avons dû limiter le nombre d'études de cas approfondis à deux, mais nous avons pu en parallèle mener une réflexion sur certaines initiatives à Tours, en particulier grâce à la coopération avec Ville au carré et par l'intermédiaire d'un mémoire de master 2 recherche portant sur l'agglomération de Blois.

Les deux études de cas retenues sont donc : l'agglomération de Bourges Plus, ville moyenne de 102 000 habitants, inscrite dans un contexte urbain marqué sur le temps long par la déprise industrielle et la perte de population, mais aussi par un regain d'attractivité lié au secteur de l'armement et aux activités culturelles ; et deux communautés de communes périurbaines et rurales à proximité de la métropole d'Orléans, réunies au sein du PETR Pays Loire Beauce (67 000 hab.). L'objectif n'est pas une comparaison point par point de ces deux contextes, mais de déployer la problématique du projet et d'analyser le rôle des centres sociaux, ressourceries et collectifs issus de Life dans des situations contrastées.

Nous avons pu rencontrer à Bourges les membres de 21 structures, associations ou collectifs : quatre dans le domaine du réemploi, sept dans celui de l'intervention sociale et cinq issus du programme Life, plus les porteurs de conversations carbone soutenus par le même programme, et neuf autres associations. Des 19 structures associatives rencontrées, trois œuvrent dans le domaine de l'intervention sociale, quatre sont des collectifs issus du programme Life, une relève du domaine du réemploi, six mettent en place des activités en lien avec le domaine environnemental et les enjeux écologiques et cinq développent leur activité dans le domaine de la culture ; à ces structures s'ajoute une ressourcerie.

La version longue disponible en annexe présente en détail notre enquête et notre analyse des structures, collectifs et associations présents dans les deux contextes. Nous reprenons ici les principales conclusions pour chaque contexte.

1. Bourges Plus

1.1. Nature 18 et BioBerry : principaux opérateurs de la sensibilisation écologique

Les actions de sensibilisation à la question environnementale qui tentent d'élargir les publics s'intéressant à la transition écologique prennent d'abord la forme d'actions d'éducation à l'environnement et de promotion de l'agriculture biologique réalisées par des professionnels travaillant pour deux grandes associations (Nature 18 et BioBerry). Soit dans le cadre d'actions ou d'événements en direction du « grand public », soit au sein des quartiers populaires par des actions avec des acteurs de l'intervention sociale.

Nature 18 est une association de protection de l'environnement affiliée à France Nature Environnement et membre du Graine Centre, qui intervient à l'échelle du département depuis les années 1970 et qui affiche 500 adhérents et 8 salariés. Cette structure a été de nombreuses fois citée comme partenaire ou comme prestataire pour d'autres associations ou collectifs de la ville sur des opérations d'éducation à l'environnement et de promotion de la nature ou de découverte de la faune et de la flore. Même si elle dispose de locaux dans les quartiers nord, si elle est intervenue en lien avec des opérations des centres sociaux, son intégration aux réseaux d'acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires reste ponctuelle. Cette configuration reflète les contraintes d'une petite structure fortement mobilisée sur des prestations de services pour financer ses salariés, mais disposant de moyens limités pour développer des actions transversales. Notons que la création de Zero Waste Berry traduit une forme de spécialisation de l'action associative ; en effet, si Nature 18 s'était engagée, il y a quelques années, dans le domaine du zéro déchet – notamment à travers l'organisation d'une fête annuelle ayant rencontré un vif succès –, elle a toutefois dû, faute de moyens humains, se recentrer sur ses domaines d'intervention plus traditionnels. Aujourd'hui la ville dispose d'un groupe autonome réalisant directement la promotion du zéro déchet.

BioBerry, implantée à Saint-Doulchard, une des communes de Bourges Plus, est une association de promotion de l'agriculture et des produits biologiques et de l'« alimentation durable ». Le Cher présente la spécificité depuis 2006 de regrouper dans une seule structure les agriculteurs biologiques – GAB18 – et les distributeurs et transformateurs locaux ainsi qu'une association de promotion de la consommation de produits biologiques. La diffusion de la consommation de produits biologiques dans tous les quartiers et groupes sociaux fait partie des objectifs de l'association, qui organise des marchés biologiques et invite d'autres structures sur les opérations qu'elle prend en charge. L'association dispose d'un réseau partenarial dense et structuré sur le territoire de Bourges, notamment dans les quartiers prioritaires. L'association participe à la coordination des acteurs de Bourges Nord ; cette coordination est présentée dans l'entretien avec la chargée de mission de BioBerry comme jouant un rôle de facilitateur essentiel, créant des passerelles que BioBerry ne pourrait établir seule et fournissant une connaissance fine du terrain. Initialement marquée par une logique de prestation, l'association a progressivement adopté une démarche de co-construction avec les structures locales. Cette évolution s'est accélérée dans le cadre du projet « Mieux manger pour tous » lancé fin 2023, pour lequel l'association a été sollicitée par l'épicerie solidaire pour faire le lien avec les producteurs bio locaux. Ce projet permet un accompagnement plus approfondi des structures partenaires pour intégrer la dimension durable dans leurs activités quotidiennes, dépassant la simple animation ponctuelle vers un accompagnement au changement de pratiques alimentaires. Alors que les actions autour de l'alimentation sont pour les centres sociaux et les acteurs de l'intervention sociale une façon de s'ancrer sur des pratiques existantes (ateliers cuisines, fêtes, etc.) pour en faire un vecteur de la diffusion de valeurs environnementales et de justice sociale, la présence de BioBerry dans le contexte local constitue une ressource qui a permis la mise en place d'expérimentations avec de nombreuses structures avec des capacités parfois jugées insuffisantes en ce qui concerne la diffusion des valeurs de l'« alimentation durable » auprès des publics traditionnels des centres sociaux.

1.2. Les acteurs du réemploi et la diffusion de l'écologie du quotidien

À Bourges, les initiatives autour du réemploi confirment leurs capacités à élargir le public participant à des actions labellisées environnementales, écologiques ou de sobriété. Les modèles économiques sont très divers, entre des structures reposant largement sur l'autofinancement par le don, la revente solidaire et l'engagement bénévole, des associations soutenues par des subventions publiques, des dispositifs d'insertion adossés à une régie de quartier, et des formes hybrides combinant artisanat (Les Faiseurs ou autres artistes), mobilité et écologie. Malgré ces différences d'organisation et de financement, toutes partagent une même « écologie du quotidien », fondée sur le réemploi, la transmission des savoir-faire. À ce stade, le réemploi à Bourges apparaît, dans de nombreux entretiens, comme un vecteur de mise en pratique concrète de la transition écologique. Une transition écologique « en construction » – pas toujours identifiée comme telle par les participants –, fragmentée, qui nécessiterait des dispositifs de mutualisation pour amplifier ses effets.

Dans la ville, le paysage du réemploi se caractérise par une forte diversité d'acteurs, de modèles et de rapports aux pouvoirs publics, oscillant entre coopération étroite, autonomie revendiquée et relative invisibilité institutionnelle. Des appuis institutionnels soutiennent toutefois son développement : le programme Life a apporté légitimité et visibilité à la thématique ; l'appui des collectivités, à travers des référents dédiés et la participation à des événements locaux, consolide leur ancrage ; les réseaux nationaux comme Repair Café France et Zero Waste France fournissent ressources et outils ; le Réseau régional des acteurs du réemploi du Centre-Val de Loire (RAR-CVL) apporte un appui et la possibilité de mutualisation des expériences à l'échelle de la région. Les coopérations s'organisent selon des logiques d'échanges de biens et services, de sensibilisation aux enjeux écologiques, et d'une articulation entre création, inclusion et écologie.

1.3. Le rôle des centres sociaux

À Bourges, les deux centres sociaux Ghada Hatem-Gantzer (ex-Chancellerie) et Rosa Parks (ex-Val d'Auron), situés au nord et au sud de la ville, dépendent de la municipalité. Ils développent de nombreux projets communs et sont en lien avec les associations de leurs quartiers d'inscription. Plus de 25 associations interviennent dans les locaux des centres sociaux, les seules associations environnementales généralistes citées sont BioBerry et Nature 18. De plus, des actions ponctuelles sont réalisées avec Mon Cher Vélo et Compost'en Berry.

Le centre social Ghada Hatem-Gantzer se déclare très prudent sur tout ce qui peut apparaître comme des injonctions culpabilisantes à changer de comportement pour des publics qui doivent vivre avec des budgets très contraints. Il tente néanmoins d'articuler les enjeux écologiques avec les bonnes pratiques diffusées dans le cadre des ateliers cuisine et des ateliers solidaires, en insistant notamment sur la question du gaspillage alimentaire. Un compost a été mis en place avec Bourges Plus et un petit potager permet aussi des actions de sensibilisation.

Le centre social Rosa Parks créé en 2015 au Val d'Auron est plus récent, ici le tissu associatif est moins diversifié que celui des quartiers nord. Ce centre social a tenté d'attirer des associations de l'extérieur du quartier, en particulier Nature 18 ou des associations de pêche pour des activités de découverte de la faune et de la flore du lac proche. Avec BioBerry, un petit marché de produits biologiques et la distribution de paniers bio à partir du centre social avaient été mis en place. Or, ces activités semblaient mobiliser un public spécifique et pas vraiment toucher les usagers du centre social. La référente famille du Val d'Auron note plus largement que les participants aux ateliers « faire soi-même » sont des convaincus qui reviennent volontiers, mais qu'il est difficile d'élargir le public intéressé.

L'attention accordée aux questions environnementales au sein des centres sociaux de Bourges a longtemps été soit liée à des demandes spécifiques de la municipalité, soit portée à l'intérieur des structures par certains membres du personnel particulièrement mobilisés sur la thématique par conviction personnelle. Ceux-ci, lors des entretiens, nous expliquent comment ils ont porté en interne la nécessité d'une attention aux impacts environnementaux de l'activité des centres sociaux et de la question du « développement durable » dans l'ensemble des activités du centre. Des changements de

pratiques, en particulier dans la gestion des déchets, les commandes de matériels et l'attention aux économies d'énergie, sont signalés.

Plus récemment, à partir de 2024, on observe un renforcement de l'institutionnalisation des actions portant sur la transition écologique grâce à l'engagement de la CAF du Cher sur cette question.

1.4. Le programme Life : un accélérateur de « mise en mouvement citoyenne11 »

Dans le cadre de Bourges Plus, le programme Life a permis à de nouveaux collectifs d'émerger en élargissant le cercle des personnes déjà engagées par la question climatique. Les représentants de l'agglomération notent un changement pour eux très positif, et signalent que Bourges Plus avait tenté avant le début du programme d'ouvrir, sans grand succès, des ateliers dans le cadre de la concertation sur le PCAET. Aujourd'hui, l'agglomération souhaite utiliser le réseau de personnes issu de Life pour relancer une concertation sur son Plan climat.

L'analyse de ce qu'a produit le programme Life sur le territoire de Bourges Plus nous permet d'identifier certaines régularités et certaines spécificités. Du côté des régularités par rapport à d'autres EPCI impliqués dans le programme, le groupe de production d'énergie renouvelable (ENR 18) tente de mettre en œuvre le référentiel d'action promu par Énergie partagée, qui implique la construction d'un assemblage socio-énergétique avec des participations publiques et privées, mais aussi le maintien d'un contrôle pour les citoyens organisés. ENR 18 semble considérer l'affichage d'un lien univoque avec les projets de production de l'agglomération, qui limite la place des citoyens à celle d'un actionnariat populaire, comme un risque de perte d'autonomie. À l'opposé, dans son positionnement, Action Isolons ! recherche une forme d'action innovante adaptée au territoire et le couplage avec les acteurs de l'habitat et les actions de l'agglomération (développement d'une filière chanvre).

Les deux autres collectifs encore actifs ont choisi de s'affilier à des réseaux nationaux qui offrent un accompagnement, des outils spécifiques et deviennent ainsi les représentants locaux de dynamiques nationales et internationales. Cette décision permet de combler l'absence d'accompagnement pour les projets de sobriété du même niveau que celui réalisé pour les groupes de production par Énergie partagée. Ces réseaux ont toutefois des pratiques différentes : Repair Café International fonctionne plus comme un réseau de partage d'expérience, alors que Zero Waste souhaite utiliser ses groupes locaux pour ancrer son action de plaidoyer dans les territoires dans un objectif de peser sur les évolutions législatives et des modalités de mise en œuvre des actions publiques à toutes les échelles.

Même s'ils n'agissent pas vraiment ensemble, les personnes qui sont passées par des ateliers ou des formations liées au programme Life reconnaissent une filiation commune et ont pu être en contact avec des chargés de mission intervenant à l'échelle régionale. Ils acceptent a minima une forme d'action collective autonome, mais liée à des projets publics de diffusion de la transition climatique, énergétique sur le territoire. Ils assument avec plus ou moins de difficulté selon les domaines une posture visant à enrôler de nouveaux participants et à diffuser l'importance du rôle des associations et de la société civile dans le changement de politiques publiques à l'échelle locale. On retrouve ici une des conclusions de l'étude générale de ce domaine d'action, où le programme a autorisé certaines personnes déjà sensibilisées à passer à l'action, à oser une action collective rendue possible pour les nouvelles rencontres organisées dans le cadre des ateliers.

1.5. L'absence de demandes de participation

Dans nos entretiens, la question de la démocratisation est surtout présente comme un élargissement des groupes de personnes pouvant bénéficier d'un mode de vie plus écologique, ou en référence à la place des associations dans l'action environnementale. Dans un contexte où les collectivités locales peuvent apparaître comme des alliés, nous n'avons pas identifié de groupes qui demandent une plus grande participation dans les décisions mises en place au niveau local ni de conflits ou de controverses sur des questions environnementales qui marquent le contexte récent de la ville.

[11] On reprend ici une formulation du chargé de mission énergie de Bourges Plus : « On a gagné quelques années sur cette mise en mouvement citoyenne ».

La majorité des structures qui sont liées à nos domaines d'enquête (acteurs du réemploi, acteurs de l'intervention sociale, associations issues du programme Life) revendiquent une posture non conflictuelle, davantage tournée vers la sensibilisation ou du « faire soi-même » que vers le plaidoyer ou une volonté de participer aux décisions de politiques publiques. Si de nombreuses personnes dans nos entretiens ont évoqué positivement les actions de la municipalité et de la communauté d'agglomération dans le domaine environnemental, personne n'a fait référence au rôle des dispositifs de participation mis en place par la ville.

2.Le PETR Pays Loire Beauce

L'analyse des interactions au sein des structures, associations et collectifs du PETR Pays Loire Beauce met en évidence une organisation en réseau traversée par d'importantes asymétries. En effet, malgré son usage courant par les acteurs institutionnels ou associatifs, difficile de donner une portée analytique à la notion d'écosystème local. Quelques acteurs, tels que Les Ateliers LigéteRiens ou Cléry-Saint-André en Transition, occupent une position de nœuds autour desquels s'articulent les coopérations locales. À l'inverse, la Beauce demeure la partie du territoire la moins insérée dans ces réseaux associatifs : les associations du Val de Loire y disposent de très peu de relais, révélant surtout la difficulté persistante à dépasser la fracture territoriale et à y construire des liens associatifs durables.

D'un point de vue partenarial avec les collectivités locales, certaines structures sont dans une relation de partenariat stabilisé (L'Embouchure avec La Baule, LNE, Arbres en Beauce et Valimage avec le PETR, Val de Lire avec le département et ,dans une moindre mesure, Les Ateliers LigéteRiens avec leur communauté de communes) : elles bénéficient de locaux, de subventions, de visibilité, mais au prix parfois d'une certaine neutralisation de leur capacité critique. D'autres sont dans une relation de tension ouverte (collectif Béton et camions, ça suffit ! avec la mairie de Beaugency, Un coup de Meung pour la planète avec Meung-sur-Loire ou de méfiance dans le cas de l'association Jardin Coquelicot à Saint-Hilaire autour de l'usage des pesticides) qui, si elle peut les marginaliser institutionnellement, renforce toutefois leur légitimité militante. D'autres enfin sont dans une dépendance ambiguë, oscillant entre rôle de veille territoriale et rôle d'opérateur pour les collectivités (Cléry-Saint-André en Transition, De la Graine aux Fruits), sans que cette tension ne soit jamais pleinement résolue. Les collectifs issus du programme Life regroupés au sein de l'association ALBATRE introduisent une nouvelle forme d'action dans le contexte local. Ces groupes de citoyens se présentent comme opérateurs des politiques publiques environnementales portées par le PETR Pays Loire Beauce et la région Centre-Val de Loire, tout en souhaitant afficher une autonomie d'organisation et d'action.

Le contexte analysé montre un territoire soumis à trois formes d'action associatives diverses, mais complémentaires : un territoire à investir et à reconfigurer par l'engagement citoyen, vision portée notamment par les collectifs et associations ou structures œuvrant pour la transition ; un territoire envisagé comme un ensemble de besoins à satisfaire, de populations à toucher et de services à mettre à portée de tous, vision portée notamment par des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire, de la lutte contre l'illettrisme (Val de Lire, Les Amis de l'École laïque, le Lab'O des possibles…) mais aussi culturel (L'Embouchure) ; et troisièmement, un territoire à inventer et à construire par la culture et par un récit collectif (Les Fous de Bassan !, Valimage…).Le PETR Pays Loire Beauce constitue donc un terrain d'expérimentation associative dynamique, porté par un réseau d'acteurs engagés et interconnectés, mais qui reste ancré sur des périmètres spécifiques. Si des expérimentations et des projets passerelles existent (programme Life, BiodiverCiné), ce réseau semble fonctionner sans une architecture de gouvernance collective capable de dépasser les logiques de projets ou d'événements. Par ailleurs, le PETR, en tant que cadre administratif, peine à contrebalancer la fracture territoriale de son territoire perçue et vécue par les habitants de deux communautés de communes : il n'est vécu comme espace commun que par un nombre limité de structures (Les Fous de Bassan !, LNE, Valimage, ALBATRE) et inégalement approprié par les acteurs locaux. De fait, le PETR est perçu comme un organisme facilitateur par certaines associations (Les Fous de Bassan !, LNE, Valimage, Arbre en Beauce) avec lesquelles il entretient des relations fortes mais perçues comme beaucoup plus distantes par les collectifs citoyens, ou les associations de transition : « En fait sur le Pays Loire Beauce les élus… ils sont pas moteurs. »

La création d'ALBATRE, regroupant les collectifs issus du programme Life, constitue une tentative d'afficher le territoire du PETR comme un cadre d'action pertinent. L'avenir dira si cette structure peut se transformer en acteur territorial durable, et éventuellement investir d'autres types d'action. Dans ce paysage, l'acteur central du réemploi, Les Ateliers LigéteRiens, s'impose comme un nœud au sein de ce réseau. À la fois tiers-lieu de sociabilité, structure d'insertion et point de rencontre du réseau militant local, la ressourcerie se distingue par sa capacité à articuler des registres d'action que les autres associations traitent de manière dissociée. Cette polyvalence interroge toutefois : dans quelle mesure cette position de centralité expose-t-elle la structure à une tension croissante entre exigences de professionnalisation et logique de coopération ouverte ? L'issue de ces tensions et la recherche d'un équilibre fragile conditionneront en partie la place qu'elle pourra continuer d'occuper dans la cohésion et l'animation du réseau territorial.

En ce qui concerne les interrogations du projet TecDem sur les liens entre les transitions environnementales, démocratiques et sociales, l'analyse montre que les initiatives associatives mises en place au nom de la transition écologique constituent aussi pour les acteurs un outil et un levier de recomposition du lien social ainsi que des formes de participation citoyenne à l'échelle locale. Les projets de jardins partagés, d'ateliers de réparation, de compostage reposent sur une logique récurrente de « faire ensemble ». Au-delà de leur objectif environnemental, ces initiatives semblent contribuer à créer des espaces de rencontre, de coopération et de transmission de savoir-faire entre habitants.

Certaines structures illustrent particulièrement cette articulation entre écologie et question sociale. C'est encore le cas des Ateliers LigéteRiens qui combinent des activités de réemploi et de sensibilisation à la réduction des déchets avec un chantier d'insertion destiné à des personnes éloignées de l'emploi, reliant directement transition écologique et inclusion sociale. Cette position lui permet de toucher des publics qui restent souvent éloignés des associations écologistes, notamment des personnes en situation de précarité ou fragilisées par leur parcours professionnel. Le réemploi apparaît ainsi comme une porte d'entrée accessible vers les enjeux de transition, car il associe des dimensions pratiques, économiques et conviviales.

Par ailleurs, certaines des initiatives observées témoignent d'une volonté de renforcer la participation citoyenne dans la transformation du territoire. Les associations de transition écologique mettent fréquemment en avant l'idée que les habitants doivent devenir acteurs des changements à l'échelle locale. Cette démarche se traduit par des projets collectifs concrets, comme la création d'une forêt-verger à Lailly-en-Val, née d'une discussion entre plusieurs associations. Ce projet réunit aujourd'hui différentes structures du territoire autour de la plantation d'arbres fruitiers et de la gestion collective d'une forêt-verger. D'autres initiatives, comme l'action d'assemblage socio-énergétique portée par l'association Un coup de Meung pour la planète ou les actions de mobilité portées par le collectif En voiture les Simone, illustrent également cette volonté d'expérimenter localement des alternatives écologiques. Dans l'ambition et la vision des associations, ces projets participent et contribuent à la construction d'espaces d'expérimentation démocratique fondés sur l'engagement volontaire, la coopération, la décision et l'apprentissage collectifs. La démonstration faite par le programme Life qu'il est possible, même sur un périmètre complexe comme celui du PETR, de faire vivre des ateliers publics et de susciter l'engagement citoyen, renforce également la confiance des acteurs politiques locaux dans les dispositifs de concertation et de participation. Les enjeux écologiques peuvent aussi devenir des objets de débat et de mobilisation publique. La contestation de certains projets, comme les plateformes logistiques qui ont suscité la mobilisation du collectif Béton et camions, ça suffit !, illustre la manière dont les conflits environnementaux peuvent contribuer à politiser, mais également à ouvrir à des publics plus vastes les questions liées aux choix publics de développement territorial. On a montré néanmoins que, contrairement à d'autres contextes, ce conflit n'a pas permis de constituer une large coalition de collectifs ni la territorialisation des déclarations d'intention en faveur de modes de vie compatibles avec les enjeux écologiques, pourtant portés par de nombreux collectifs.

La dimension démocratique de la transition se heurte de plus à plusieurs limites. Les entretiens réalisés montrent que les associations peinent à élargir leurs publics et fonctionnent souvent dans des cercles de sociabilité relativement homogènes. Les initiatives écologiques attirent principalement des personnes déjà sensibilisées aux enjeux environnementaux. Plusieurs acteurs soulignent ainsi la difficulté à mobiliser d'autres groupes sociaux, notamment les jeunes, les nouveaux habitants du territoire ou les personnes en situation de précarité. Cette situation alimente une réflexion récurrente sur la nécessité de « sortir de l'entre-soi » pour diffuser plus largement les enjeux de transition. Dans ce contexte, certaines structures

jouentun rôle de médiation important. Les associations d'éducation populaire ou les structures sociales permettent souvent de toucher des publics plus éloignés des réseaux militants. L'association Val de Lire, par exemple, organise des actions itinérantes autour de la lecture et de la petite enfance dans plusieurs communes du territoire afin de réduire les inégalités d'accès à la culture. Parallèlement, les acteurs culturels contribuent également à ouvrir des espaces de dialogue autour des transformations écologiques. La compagnie de théâtre Les Fous de Bassan ! a ainsi développé le projet « Lettres du pays », invitant les habitants à écrire des textes sur leur relation au territoire, et a permis d'aborder les transformations agricoles, paysagères et environnementales en impliquant habitants et agriculteurs dans une démarche de création collective. Ici, la question environnementale passe par des formes de médiation et d'interconnaissance, mais aussi par des actions qui facilitent la découverte et la valorisation des ressources territoriales.

Pour finir, les initiatives associatives observées dans le PETR Pays Loire Beauce révèlent un réseau d'acteurs qui, chacun à leur manière, contribuent à articuler transition écologique, action sociale et différents degrés de participation citoyenne. Si ce réseau demeure fragile, il constitue néanmoins un espace d'expérimentation qui permet de faire exister des espaces de débat et d'expérimentations dans le domaine des transitions dans un contexte local marqué par une faible adhésion de la majorité des acteurs politiques municipaux aux politiques environnementales.

Conclusions : localiser les transitions écologiques, démocratiques et sociales

L'équipe de recherche TecDem

Cette conclusion propose un regard global sur les enseignements de notre enquête au sein des différents domaines d'étude et sur nos deux études de cas, en ce qui concerne les trois principaux questionnements du projet TecDem[12].

1. Transitions environnementales et démocratiques et questions sociales

Dans les discours et pratiques des centres sociaux, les articulations se font plus explicitement entre les questions sociales et environnementales, en prenant en compte la spécificité des publics précaires et en partant de leurs préoccupations économiques du quotidien – comme l'alimentation – plutôt que sur l'enchevêtrement des problématiques écologiques et démocratiques. Les formes de participation autour des questions environnementales relèvent avant tout de la sociabilité, des interrelations sociales ou de l'éducatif, ce qui les rattache à une logique du faire ensemble, tandis que les dimensions délibératives et revendicatives restent marginales. Dans les quartiers populaires notamment, si la question écologique est de plus en plus présente, elle semble principalement mobilisée comme un support du lien social, plutôt que comme un enjeu politique ou conflictuel à défendre en tant que tel, pour et avec les populations.

Une partie de ces conclusions est confirmée par les personnes rencontrées dans l'enquête sur les Porte-voix, qui met en évidence combien les actions environnementales s'ancrent dans des préoccupations sociales concrètes et collectives – souvent autour de l'alimentation ou de l'anti-gaspillage –, générant solidarité, fierté, voire dignité. La question démocratique est au cœur de la constitution du réseau et constitue un principe de gouvernance de certains collectifs militants, mais, au fil des actions mises en œuvre à l'échelle locale, elle est rarement pensée comme un objectif en soi. On aurait pu attendre des ateliers Cap sur la citoyenneté, initiés par une élue sensible aux questions écologiques, que les enjeux environnementaux soient au cœur des conceptions de la démocratie en débat. Plusieurs freins ont cependant nui à cette prise en compte : la méthode « flash » adoptée pour la tenue de ces ateliers et le cadre institutionnel dans lequel ils s'inscrivaient ont contribué à restreindre les échanges et empêché que la délibération se construise.

Pour ce qui concerne l'enquête sur les acteurs du réemploi, celle-ci montre que les ressourceries constituent des espaces où s'articulent concrètement les dimensions environnementales et sociales. En favorisant le réemploi, la réparation et la redistribution d'objets à bas prix, ces structures contribuent à la réduction des déchets tout en facilitant l'accès à des biens de consommation pour des publics disposant de ressources limitées. Elles participent aussi à l'insertion professionnelle et à la création d'emplois locaux, inscrivant ainsi les enjeux écologiques dans des problématiques sociales plus larges. Ces structures constituent encore un espace de contact entre des publics qui investissent les pratiques de réemploi et ces lieux eux-mêmes de valeurs différentes. Cela se traduit notamment par des échanges et collaborations autour d'actions concrètes. Cependant, la grande diversité des collectifs porteurs de projets de ressourceries, ainsi que les tensions qu'on perçoit parfois dans l'enquête entre les différents types de

[12] Ces conclusions ont bien sûr comme limite les spécificités de notre enquête réalisée entre 2023 et 2025 au sein de la région Centre-Val de Loire. Le corps du rapport détaille, pour chaque domaine d'enquête et pour les études de cas du PETR Pays Loire Beauce et de Bourges Plus, les conditions de réalisation de la recherche et de la constitution des corpus analysés. Le document « Recommandations pour l'action publique » formulera d'autres éléments de conclusion permettant d'ancrer des leçons pour l'action publique.

membres (bénévoles, salarié·es, personnels en insertion), ne permettent pas de conclure de manière univoque à une articulation étroite des dimensions démocratique, environnementale et sociale. La question démocratique oscille ainsi entre objectif explicitement poursuivi et simple « gain collatéral », selon les structures considérées. Si les ressourceries constituent des espaces d'accueil de publics diversifiés et d'expérimentation, la portée de leurs actions – leur capacité à infléchir les dynamiques d'exclusion ou à réduire les inégalités socio-écologiques – reste limitée par leur fragilité structurelle et leur position incertaine dans l'action publique.

Le projet Life LetsGo4Climate illustre quant à lui une tentative de démocratisation de la transition et d'élargissement de ses publics. Néanmoins, la dimension sociale y est peu prise en compte. Certes, la diffusion des actions collectives en dehors des principales agglomérations de la région est parfois présentée comme permettant de toucher des groupes sociaux variés. Les tentatives menées par certains centres sociaux pour diffuser les conversations carbone dans les quartiers populaires ont montré, d'une part, une difficulté à mobiliser des participants et, d'autre part, le malaise des animateurs et animatrices à promouvoir des changements de modes de vie auprès de publics dont les revenus et l'impact carbone sont particulièrement modestes. Ajoutons que la question de la précarité énergétique reste largement absente des débats. Celle-ci n'apparaît pas non plus comme un enjeu sur lequel les collectifs issus du programme pourraient agir de manière concertée, en dehors des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique.

Sur ce point, on peut donc conclure que les actions environnementales mises en place dans nos différents domaines d'étude peuvent s'articuler à l'urgence sociale (aide alimentaire, circuits courts solidaires, lutte contre le gaspillage, réparation, réemploi, offre d'achat à bas prix), et parfois tenter de prendre en compte les savoirs d'usage et les pratiques à faible impact. Toutefois, celles-ci n'engendrent pas de nouveaux espaces de délibération.

2. Formes d'engagement et tensions entre politisation et dépolitisation des questions environnementales

La tension entre politisation et dépolitisation est clairement visible dans l'enquête sur les collectifs issus du programme Life. Alors que le positionnement de ce projet traduit une intention politique (le parti pris pour l'énergie renouvelable ; le choix d'une gouvernance partagée avec les citoyens ; la volonté de localiser la transition en mobilisant les collectivités locales), les modalités de mise en œuvre mettent en retrait la dimension politique du projet afin d'élargir les publics.

De plus, les conditions de mise en œuvre et les modalités de territorialisation du projet semblent associées à une forme de dépolitisation, au sens de déconnexion avec la scène politique locale, mais aussi de l'éviction du débat sur la possibilité d'un partage de la décision sur les politiques de l'énergie. Ce qui conduit à promouvoir des formes d'action qui s'éloignent des dimensions politiques de l'agir associatif : tentatives de constituer des contre-pouvoirs, demande de mise en débat des politiques locales, plaidoyer pour l'attribution de nouveaux droits ou pour une mutation du cadre de régulation.

Dans un autre sens, les actions mises en place par les centres sociaux peuvent être un support de politisation, en impulsant des changements de modes de vie à travers une dynamique collective et participative (par exemple au sein d'un atelier cuisine visant à « mieux manger ») et le développement d'expérimentations collectives (dans le sillage du mouvement pour une sécurité sociale alimentaire). Plusieurs freins entravent toutefois ces processus de politisation des questions environnementales : d'un côté, l'évitement du conflit inscrit au cœur de l'histoire des centres sociaux ainsi que leur dépendance économique et institutionnelle vis-à-vis des pouvoirs publics ; de l'autre, une représentation de l'écologie qui serait post-matérialiste, couplée d'une conception des classes populaires, considérées éloignées des questions écologiques en raison de la priorité de leurs préoccupations matérielles et besoins de base non satisfaits.

Au sein des ressourceries, on observe aussi une tension entre politisation et dépolitisation. Dans plusieurs structures étudiées, l'intention initiale visait à repolitiser les pratiques de réemploi en les inscrivant dans la préfiguration d'un autre rapport à la consommation et à la production de biens. Pourtant, les observations de terrain montrent que l'implication des publics se fait surtout de manière indirecte, à travers le faire et des expériences concrètes. La sensibilisation aux enjeux écologiques passe principalement par des pratiques – achat d'objets de seconde main, participation à des ateliers de réparation ou de fabrication – plutôt que par un discours ouvertement politique. Selon les responsables et animateurs des ressourceries, cette approche favorise une socialisation progressive aux enjeux environnementaux, susceptible de transformer les habitudes de consommation et les représentations associées au réemploi.

Dans les ressourceries, comme dans certaines actions menées par ou avec des centres sociaux, cette pédagogie centrée sur le faire s'accompagne d'une tendance à atténuer la dimension conflictuelle ou les enjeux de plaidoyer habituellement associés aux engagements écologiques. Les acteurs privilégient en effet des formes de sensibilisation « positives » ou non culpabilisantes, « une écologie du plaisir et non punitive », cherchant à éviter les discours moralisateurs susceptibles de dissuader les publics. Dans ce cadre, les activités proposées sont souvent perçues par les participants comme des moments de loisir ou de sociabilité plutôt que comme des espaces et des moments d'élaboration d'un regard politique sur les problématiques environnementales.

Dans l'ensemble de nos domaines d'étude, certaines techniques d'animation et de conduite d'ateliers favorisent la production d'échanges pacifiés et le respect de la parole des publics. Celles-ci procèdent en partie d'héritages de l'éducation populaire et, plus largement, de démarches tournées vers la co-construction et l'« intelligence collective ». Ces méthodes diffusent l'idée d'une attention portée à toutes les paroles et positions, sans pour autant encourager une dynamique de délibération. Néanmoins, des ateliers orientés vers le « faire ensemble » peuvent, dans certains cas, constituer la base de la construction de collectifs au sein des centres sociaux.

Par ailleurs, l'accent mis par les institutions sur la création de « lien social », tout comme certaines modalités de sensibilisation, peut contribuer à individualiser la responsabilité de la transition écologique. Ce cadrage réduit la transition à des gestes individuels ou à des expérimentations locales, sans questionner les structures qui alimentent la crise écologique. Il en résulte un déplacement du regard vers des actions à petite échelle, au détriment des transformations macro-économiques nécessaires, et une neutralisation des dimensions critiques du débat. Parfois, l'identification des causalités systémiques du changement climatique proposée par certains outils de sensibilisation – tels que la fresque du climat – ouvre sur une critique sociétale qui ne trouve pas d'autres débouchés pratiques que l'insistance sur la modification des comportements individuels. Cette focalisation, qui comporte des risques de culpabilisation et/ou de diffusion de l'éco-anxiété, contribue à expliquer la faible appropriation de ces outils par les acteurs de l'intervention sociale.

Notre enquête montre également que la question climatique et les références à la transition se traduisent, dans ces dispositifs, par la valorisation de formes d'engagement non conflictuelles. Le public de la transition, tel que configuré par le programme Life, souhaite contribuer aux politiques publiques environnementales plus que discuter leur mise en œuvre ou leurs orientations. Toutefois, le quiproquo observé lors des premiers ateliers Life rappelle que d'autres attentes existent : certaines personnes n'envisageaient leur participation qu'à condition que ces ateliers ouvrent un espace de débat et permettent l'expression d'avis sur les politiques publiques locales.

L'action locale peut être valorisée pour impulser un changement des pratiques individuelles considéré comme nécessaire pour produire une transformation globale. Le passage à une échelle plus large s'appuie alors sur des critiques portant sur les modes de développement économique ou sur la place accordée à la nature, critiques qui constituent pour certains une condition de politisation. Paradoxalement, on observe un mouvement simultané de déterritorialisation des critiques sociétales : celles-ci sont formulées de manière générale et moins ancrées localement, ce qui semble faciliter la construction d'alliances larges et l'émergence d'un consensus autour d'actions locales de sobriété.

Si, dans les entretiens à Bourges ou au sein du PETR Pays Loire Beauce, les critiques du capitalisme, de l'extractivisme ou du consumérisme sont nombreuses, la question des activités économiques locales – notamment l'industrie de l'armement à Bourges ou l'agriculture intensive mécanisée dédiée aux grandes cultures céréalières et oléagineuses dans certains territoires du PETR Pays Loire Beauce – et de leur éventuelle réorganisation ou diversification n'est jamais abordée. Paradoxalement, la projection vers un «

futur désirable » mobilisée dans certaines démarches de sensibilisation, qui vise à donner un sens à une trajectoire d'engagement – comment agir aujourd'hui pour faire advenir le monde souhaité –, ne se traduit pas par une réflexion prospective ancrée dans les contextes territoriaux.

Bien sûr, ces conclusions sont liées à la spécificité de nos enquêtes qui mettent en évidence certaines formes d'action environnementales locales propres aux acteurs de l'intervention sociale, aux structures de réemploi et aux collectifs engagés dans les transitions. De plus, rappelons qu'à une échelle différente, celle du plaidoyer régional ou national, les centres sociaux comme les acteurs du réemploi, ainsi que les réseaux auxquels peuvent se rattacher des collectifs issus de Life (Énergie partagée, repair café, zéro déchet), n'esquivent pas le caractère politique et parfois conflictuel de leur action et la mise en questionnement des politiques publiques.

Par ailleurs, d'autres postures, plus conflictuelles ou orientées vers le plaidoyer, existent sur les territoires, et certaines personnes peuvent s'impliquer simultanément dans plusieurs registres d'engagement. Toutefois, comme le montre l'étude de cas menée sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce, ces engagements multiples relèvent souvent de démarches individuelles : les acteurs préfèrent endosser successivement différentes postures plutôt que d'inscrire leurs structures ou collectifs dans des relations potentiellement conflictuelles avec les acteurs politiques locaux.

3. Domaines de l'action environnementale, modalités d'action et élargissement des publics

Dans les centres sociaux, les capacités d'élargissement du public sont plus importantes quand les initiatives viennent des habitants et/ou qu'elles correspondent à des actions concrètes (ateliers cuisine, troc, bricolage, etc.) que lorsque la question des changements de comportements est directement posée à partir d'outils proposés par les équipes salariées, comme les conversations carbone ou la fresque du climat. Certaines thématiques traitées par les centres sociaux de manière prioritaire, telles que l'alimentation, ont cette capacité d'élargissement en raison de leur caractère quotidien, facilement appropriable, en lien avec des préoccupations économiques et de sociabilité. On repère, de manière générale, une conception très pragmatique de l'écologie, ancrée dans des pratiques concrètes qui peuvent relever, ici comme pour d'autres domaines d'enquête, de la socialisation et de la diffusion de l'engagement par le faire ensemble.

L'enquête auprès des structures de réemploi confirme que certaines thématiques environnementales disposent d'un potentiel particulièrement fort pour toucher des publics diversifiés. Le réemploi et la réduction des déchets reposent sur des pratiques quotidiennes et accessibles – acheter, réparer, transformer des objets – qui peuvent être investies pour des raisons économiques, pratiques ou sociales, indépendamment d'une motivation écologique initiale. Cette dimension concrète permet d'impliquer des personnes qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans les valeurs écologiques et dans le langage de la transition. Les ressourceries accueillent une grande diversité de profils, allant de consommateurs engagés à des habitants en situation de précarité ou à des personnes isolées cherchant avant tout des espaces de sociabilité. Cette capacité d'élargissement des publics repose, là encore, sur une approche pragmatique « par le faire » qui favorise une intégration progressive des enjeux environnementaux dans des pratiques ordinaires.

L'étude du programme Life confirme également cette hypothèse. Couplé au tirage au sort mis en œuvre dans certaines EPCI, le dispositif a favorisé une diversification des collectifs existants et permis de mobiliser des personnes, souvent déjà sensibilisées, mais jusque-là éloignées de l'action collective. À Bourges, comme au sein du PETR Pays Loire Beauce, les collectifs issus du programme Life viennent, au nom de la sobriété, combler un vide en matière de réemploi, de la réduction des déchets ou encore de mobilité.

La thématique du réemploi et de la réduction des déchets produit une offre d'engagement qui trouve facilement son public : pour des raisons diverses, de nombreuses personnes se montrent prêtes à adopter

de nouvelles pratiques ou à contribuer à la constitution de collectifs permettant de structurer une action collective à partir de pratiques déjà existantes. Si les motivations à participer sont hétérogènes, ces nouveaux collectifs deviennent des espaces d'échanges et de diffusion des justifications environnementales qui fondent leur création.

À l'inverse, les collectifs issus de Life centrés sur l'alimentation, pourtant perçue comme un domaine d'action accessible, peinent davantage à se structurer, peut-être aussi parce que, dans de nombreux territoires, des initiatives préexistantes occupent déjà cet espace. Certains collectifs travaillant sur les mobilités ont également, pour d'autres raisons (en particulier la dépendance renforcée de la voiture dans les petites villes et contextes périurbains), des difficultés à perdurer, à élargir leur public et à dépasser des actions principalement orientées vers la sensibilisation.

Ces modalités d'élargissement des publics observées passent par la requalification – leur environnementalisation ou leur écologisation – de pratiques existantes (ateliers cuisine des centres sociaux, pratiques de troc ou de réemploi, glanage, etc.). Celle-ci repose sur le travail d'intermédiaires (professionnels ou bénévoles des centres sociaux, des structures de réemploi, membres de collectifs associatifs) qui établissent une traduction entre des objectifs de transition et les attentes, besoins ou envies des populations participantes. Cette requalification peut être encouragée – ou rendue possible – par l'existence de financements, par des injonctions institutionnelles ou encore par la nécessité de certaines politiques publiques de trouver des points d'ancrage locaux. Mais cette requalification peut également correspondre aux volontés d'engagement des intermédiaires de la transition, aux projets associatifs qu'ils portent ou aux horizons politiques des structures impliquées.

Or, nous observons aussi une tendance à la spécialisation et à la sectorisation de l'action autour de chaque pratique et domaine (alimentation, réemploi, mobilité, énergie), ce qui rend possible la construction d'alliances entre acteurs rassemblés par une même thématique. Ces derniers peuvent toutefois poursuivre des objectifs parfois éloignés des transitions écologiques. Par exemple, autour de la question alimentaire, certaines actions portées par les centres sociaux et différents collectifs sont désormais rattachées à la transition écologique : cette requalification modifie leurs positionnements traditionnels face aux acteurs de l'aide alimentaire et permet de nouvelles alliances, comme avec les réseaux de promotion de l'agriculture paysanne. Cela soulève la question des effets d'une entrée thématique – qu'elle concerne l'alimentation ou toute autre pratique concrète – sur la manière de penser les enjeux environnementaux et la transition écologique. Ces focalisations, qui permettent d'élargir les publics et les alliances, semblent également contribuer à fragmenter et à reconfigurer les enjeux mêmes des transitions écologiques.

Notre recherche fait apparaître aussi en creux l'absence inattendue de certaines thématiques qui ne sont, d'ailleurs, pas les mêmes selon les différents domaines d'enquête. Par exemple, certaines thématiques moins saisies par les centres sociaux, comme les mobilités, l'énergie ou les pollutions en raison notamment de leur caractère conflictuel, pourraient aussi avoir un potentiel d'élargissement des publics, car elles correspondent à des besoins ou des attentes des habitants. L'absence, dans nos enquêtes, d'une prise en compte des effets des pollutions sur la santé des populations – hormis la valorisation de l'alimentation biologique et les déclarations d'une structure d'action sociale intervenant auprès des gens du voyage – peut s'expliquer par la « climatisation » du débat environnemental. Cette dynamique tend à recentrer l'attention sur le changement climatique et à privilégier les modifications de pratiques individuelles comme levier principal des transformations globales, reléguant ainsi au second plan les problématiques environnementales directement liées à la santé.

Toutefois, contrairement aux leçons des recherches sur la justice environnementale ou sur les conflits environnementaux, notre étude n'a quasiment pas identifié d'engagements ancrés dans l'identification de risques ou de pollutions susceptibles d'affecter des groupes territorialisés. Lorsque cette question apparaît, c'est le plus souvent sous une forme non territorialisée : elle prend la forme d'une inquiétude diffuse concernant la place de l'industrie, de l'agriculture intensive ou de la consommation dans les sociétés contemporaines, qui justifie pour certaines personnes le passage à l'action.

Nous avons donc observé des tentatives d'actualisation locale des urgences écologiques dans des contextes d'action spécifiques, et leurs traductions en modalités d'action thématiques. Ces dynamiques diffusent un idéal de transformation des pratiques individuelles vers plus de sobriété, mais elles permettent également, dans certains cas, la construction de nouvelles alliances qui se veulent préfiguratrices de changements dans différents domaines d'action.

Bibliographie

AKRICH, M., 2010, « Retour sur "Comment décrire les objets techniques ?" », *Techniques*, n° 54-55, p. 202-204.

BILLEN, L., 2023, *L'écologie ordinaire en quartiers populaires : une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 10.

CALLON, M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique,* vol. 36, p. 169-208.

CIRELLI, C. et MELÉ, P., 2024, « Actions, engagement et transition dans le domaine des déchets », in Van Neste, S., Melé, P. et Larrue, C. (dir.), *Transitions socioécologiques et milieux de vie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 29-47.

COHEN, J. et ROGER, J. (dir.), 1995, *Associations and Democracy,* Londres, Verso.

COLER, P., HENRY, M.-C., LAVILLE, J.-L. et ROUBY, G., 2021, *Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie*, Toulouse, Éditions Érès.

COMBY, J.-B., 2015, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.

COMBY, J.-B. et GROSSETÊTE, M., 2012, « "Se montrer prévoyant" : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, p. 251-266.

CORTEEL, D., 2025, *Faire avec les déchets*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

CORTESERO, R., 2013, *Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale*, Dossier d'études n° 160, CNAF.

DE L'ESTOILE, B., 2015, « Observer en réunion », *Genèses,* n° 98, mars.

FCSF, 2023, Centres sociaux. *Pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société. La force d'un réseau pour agir*, avril.

FUNG, A., 2003, « Associations and Democracy: Between Theories, Hopes, and Realities », *Annual Review of Sociology*, vol. 29, p. 515-539.

GIDDENS, A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, Presses universitaires de France (1re éd. en anglais 1990).

GIRARD, S. et MULLER, S., 2023, « Démocratie du faire », in Petit, G. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, GIS Démocratie et Participation.

GLÉMAIN, P., 2022, *Territoires zéro chômeur de longue durée : une innovation entrepreneuriale*, Rennes, Éditions Apogée.

GOURGUES, G. et MAZEAUD, A., 2022, « Une "participation d'État" sous contrôle : la neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France », *Revue française de science politique,* vol. 72, n° 5, p. 781-804.

HAJEK, I., 2020, « Militer contre le gaspillage : reprendre en main sa vie, reprendre en main l'économie ? », *Écologie & Politique*, n° 60, p. 13-30.

LOUIS, J., 2021, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux : étude à partir de l'expérimentation des « tables de quartier »*, Thèse de sociologie, Université Paris Nanterre.

MALJEAN-DUBOIS, S., VERMEERSCH, S. et DEBOULET, A. (dir.), 2024, *Les sociétés face aux défis climatiques*, Paris, CNRS Éditions.

MARTINEZ-ALIER, J., 2014, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits Matins/Institut Veblen.

MAZEAUD, A., GOURGUES, G. et NONJON, M., 2022, « Du tournant participatif des administrations à la bureaucratisation de la démocratie participative. Étude à partir du cas français », *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 88, n° 4, p. 921-936.

NEVEU, C., 2023, « Les représentations de la citoyenneté dans les centres sociaux, une "épistémologie civique" en tension avec le "développement du pouvoir d'agir" ? », *Participations*, vol. 1, n° 35, p. 75-100.

NEZ, H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 387-404.

NEZ, H. et RÉTIF, S., 2023, « Chapitre 5. Parler politique dans les centres sociaux : un sujet tabou ? », in Nez, H., Neveu, C. et Garnier, J. (dir.), *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 121-140.

NEZ, H., NEVEU, C. et GARNIER, J. (dir.), 2023, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Reconfigurations professionnelles et militantes*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

O'MIEL, J., 2015, *Mirages de la démocratie. L'indétermination de l'action publique participative,* Thèse de science politique, Université Lille 2.

RAR-CVL, 2025, Plaidoyer pour le financement des bons d'équipements solidaires.

ROY, A. et LAPOSTOLLE, D., 2022, « Agir sous contrainte écologique forte. Enquête sur les processus de maillage territorial en Bourgogne-Franche-Comté », *Norois*, n° 264-265, p. 103-121.

WENGER, E., 1998, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.

Les versions longues des analyses de l'enquête TecDem

Articuler la transition écologique aux questions sociales et démocratiques : une conversion « verte » des centres sociaux ? (version longue)

Héloïse Nez

Ce rapport explore le rôle des centres sociaux dans l'articulation des transitions écologiques, démocratiques et sociales sur les territoires, afin d'apporter des éléments de réponse à plusieurs questions transversales de la recherche TecDem : quels sont les liens possibles entre transitions écologiques, démocratiques et sociales ? Les injonctions à l'implication citoyenne ont-elles un effet de politisation ou de dépolitisation des questions environnementales ? Certains domaines de l'environnement ont-ils plus de capacités d'élargissement des publics ?

Le cas des centres sociaux est intéressant à analyser, car la thématique environnementale n'est pas au cœur de leurs missions historiques, mais la transition écologique émerge depuis quelques années en lien avec les questions sociales et démocratiques. Les centres sociaux sont des équipements polyvalents de proximité, dont les activités et actions sont ancrés dans le territoire d'un quartier ou d'une petite ville, qui constituent au quotidien des lieux d'animation de la vie sociale et politique. Ces structures ouvertes à l'ensemble de la population proposent des services, des activités et des animations sociales, éducatives, culturelles et/ou de loisirs. Elles visent aussi à animer le débat démocratique sur le territoire et à accompagner des actions, des mobilisations et des projets portés par des habitant ·es. La charte fédérale de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) les définit ainsi comme « un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire » (FCSF, 2000, p. 5).

On compte aujourd'hui 2 409 centres sociaux et 1 796 espaces de vie sociale (EVS[13]) agréés par les Caisses d'allocations familiales (CAF) en France, qui emploient plus de 35 000 salarié·es équivalents temps plein et réunissent plus de 215 000 bénévoles[14]. Le budget global des centres sociaux est de 1,75 milliard d'euros (234 millions pour les EVS), soit 730 300 euros en moyenne par structure. Leurs statuts sont diversifiés : 64 % des centres sociaux sont en gestion associative, 34 % sont gérés directement par des collectivités locales (principalement par une mairie), 1 % par les CAF et 1 % sont en cogestion ; 89 % des EVS sont en gestion associative et 11 % sont gérés par une collectivité locale. Ces structures s'inscrivent dans des relations partenariales – et donc souvent de dépendance – avec les institutions publiques les finançant, principalement les collectivités locales et les CAF. La plupart des centres sociaux sont fédérés à l'échelle départementale, régionale et/ou nationale, au sein principalement (pour 71 % d'entre eux) de la FCSF. Ils sont implantés sur une grande diversité de territoires à dominante urbaine (77 % dont 47 % en quartier politique de la ville) ou rurale (23 %), les EVS étant davantage implantés dans les territoires ruraux (57 %). Les centres sociaux et les espaces de vie sociale, qui touchent plus de 8 millions d'usagers pour l'ensemble de leurs activités, concernent principalement, même si non exclusivement, les habitants provenant des classes populaires. Ces structures sont en effet surtout fréquentées par des personnes ayant des professions et des revenus modestes, qui sont souvent des femmes issues, dans certains quartiers, de l'immigration, ou des habitants de zones où l'accès à l'emploi demeure complexe. La région Centre-Val de Loire, où nous avons mené la recherche, comprend 72 centres sociaux et 65 EVS[15]. La proportion de centres sociaux gérés par des collectivités locales y est plus importante qu'à l'échelle nationale (49 % pour 50 % en gestion associative et 1 % en gestion directe CAF) et leur emplacement dans des territoires à

[13] Les espaces de vie sociale sont des projets d'animation locale agréés en complément des projets de centres sociaux.
[14] Les données sont issues du rapport annuel du Système d'échange national des centres sociaux (SENACS, 2025a).
[15] Les données sur la région Centre-Val de Loire sont issues du rapport du SENACS (2025b) spécifique à cette région.

dominante urbaine est également plus élevé (85 %), alors que les EVS, à 94 % en gestion associative, se trouvent très majoritairement dans les territoires ruraux (73 %).

Les centres sociaux portent un projet d'émancipation sociale et politique ancré dans l'histoire de l'éducation populaire (Lebon et de Lescure, 2016). Ils sont également les héritiers d'une longue histoire liée notamment au catholicisme social, les premières initiatives à la fin du XIX^e siècle provenant de militantes catholiques issues de la bourgeoisie qui cherchaient à résoudre la « question sociale » par l'intégration de la classe ouvrière dans la société (Durand, 1996 ; Louis, 2021). Comme d'autres mouvements de l'éducation populaire, les centres sociaux ont connu un processus progressif d'institutionnalisation, en lien avec une professionnalisation du secteur de l'animation socioculturelle (Lebon, 2020). Les relations partenariales dans lesquelles ils s'inscrivent et leur dépendance accrue vis-à-vis des pouvoirs publics peuvent avoir eu pour effet de les transformer au moins en partie en simples prestataires d'activités et de services sociaux et culturels (Bresson, 2002). Face à cette évolution, les centres sociaux regroupés depuis 1922 dans une fédération nationale (la FCSF) ont réaffirmé, au début des années 2010, leur finalité politique en faisant du « développement du pouvoir d'agir des habitant·es » leur priorité. Cet objectif, qui traduit une volonté explicite de reconquérir un rôle politique de transformation sociale (Neveu, 2016), figure au cœur du premier projet fédéral national de leur histoire, « La Fabrique des possibles » (FCSF, 2013).

Dix ans plus tard, le projet de réseau 2024-2032 « Avec les habitant·es, bâtir une société plus juste » (FCSF, 2024) pose comme premier axe celui de « la justice sociale et environnementale » intitulé « Pour une transformation écologique, citoyenne et solidaire de la société », les trois autres étant focalisés de manière plus classique sur les enjeux de justice sociale et de démocratie (« Pour une société plus égalitaire, équitable et engagée contre la pauvreté », « Construire une société où chacun·e trouve et prend sa place » et « Pour une démocratie en mouvement, construite par et pour toutes et tous »). De manière novatrice dans l'histoire des centres sociaux, la question de l'écologie est ainsi placée au cœur du nouveau projet fédéral, en faisant le lien entre « trois types d'urgences qui se croisent : une urgence écologique, une urgence sociale, une urgence démocratique » (p. 7) :

> « *Nous voulons une société respectueuse du vivant avec une utilisation responsable des ressources. L'écologie que l'on défend est une écologie populaire, solidaire et joyeuse, qui apporte une réponse digne aux besoins des habitant.es, réduit les inégalités sociales et s'appuie sur la participation et l'émancipation de toutes et tous, pour plus de justice sociale et environnementale.* » (p. 14)

Cette prise en compte de l'enjeu écologique dans le projet fédéral national est le résultat d'un travail impulsé dans le réseau fédéré des centres sociaux à partir de 2006, à l'initiative de structures locales et de fédérations départementales et régionales particulièrement engagées sur la question du « développement durable » peu à peu retraduite en termes de « transformation » ou de « transition » à la fois « écologique, citoyenne et solidaire » (cf. encadré).

Historique de la prise en compte de l'enjeu écologique par le réseau fédéré des centres sociaux

Plusieurs fédérations lancent un travail sur le développement durable en 2007 à la suite d'une rencontre à Lille en 2006 entre la fédération du Nord et celle du Rhône, rejointes l'année suivante par la fédération de Bretagne et l'Union Rhône-Alpes. Il débouche sur la publication en 2009 de l'ouvrage *Repères. Centres sociaux & développement durable* (FCSF, 2009), qui identifie les freins à l'appropriation du développement durable dans les centres sociaux et les facteurs susceptibles de favoriser sa mise en œuvre. En 2019, une motion « pour engager la démarche de développement durable comme principe dans les projets des structures du réseau fédéral national », déposée par la fédération de la Drôme, est adoptée à Saint-Étienne lors de l'assemblée générale de la FCSF. Cette motion s'appuie sur l'expérience des centres sociaux de la Drôme, qui ont développé de nombreuses initiatives écologiques depuis 2014 dans le cadre de l'appel à projets de la CAF « Partager et consommer autrement ». Le texte, qui vise à « impulser une dynamique, une action collective et coopérative au niveau territorial et national », reprend la définition du développement durable de la commission Brundtland en 1987 et les 17 objectifs du développement

durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. En 2020, un groupe d'administrateurs de la FCSF rédige une note pour sensibiliser aux ODD, en mettant en valeur les expériences pionnières de la Drôme et du centre social de Fougères en Bretagne, « devenu en quelque sorte la tête de pont de la démarche ODD qui a petit à petit essaimé l'ensemble du réseau » (FCSF, 2020, p. 3). Le chantier mis en place au sein de la FCSF sur la « transformation écologique, solidaire et citoyenne » (TESC) est parti de cet enjeu du développement durable, puis « a exploré les notions de transition écologique et d'écologie populaire, les alliances nécessaires ainsi que les enjeux démocratiques et de justice sociale liés à la question écologique » (FCSF, 2023b, p. 5). En organisant un cycle d'ateliers sur « Écologie et démocratie, même combat !? » en 2021, le colloque « Osons la transition écologique et solidaire. La force d'un réseau pour agir » en 2022, puis des ateliers sur cette thématique lors du Banquet Final de Lille en 2023, ce chantier national a fortement contribué à inscrire la « transformation écologique, citoyenne et solidaire de la société » comme un axe central du projet fédéral national de 2024 à 2032.

Ce rapport vise à analyser l'appropriation de ce projet fédéral sur les dimensions écologiques, sociales et démocratiques des transitions par les centres sociaux de la région Centre-Val de Loire. La fédération régionale dédie en 2023 un axe de son projet à la transition écologique et crée un poste de chargé de mission sur cette thématique, en s'impliquant plus tardivement que d'autres fédérations sur le sujet (FCSF, 2023b, p. 63-69). Comment et depuis quand les structures locales s'emparent-elles de l'enjeu écologique ? Quels liens tissent-elles entre les questions environnementales, sociales et démocratiques ? Quelles conceptions de l'environnement et de l'écologie sont promues par les centres sociaux, en mobilisant quelles catégories ? Quelles sont les actions environnementales mises en place, avec quelle capacité d'inclusion des publics issus des classes populaires ? Quels sont leurs effets en termes de politisation ou de dépolitisation des questions environnementales ?

Après une présentation de l'enquête menée dans la région Centre-Val de Loire dans le cadre de la recherche Tecdem, le rapport est structuré en trois parties : il traite d'abord de la place différente que les structures locales accordent à la question environnementale, puis analyse les discours pour repérer les différences et les similarités dans les conceptions de l'environnement portées par les équipes salariées, et s'intéresse finalement aux pratiques en étudiant les domaines de l'environnement qui font ou non l'objet d'actions et de débats au sein des centres sociaux.

1. L'enquête menée dans les centres sociaux dans le cadre de la recherche TecDem

L'analyse s'appuie principalement sur la réalisation de 15 entretiens avec 22 personnes impliquées dans les centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, entre décembre 2023 et février 2024 (cf. tableau 1). Les structures ont été sélectionnées en concertation avec la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, en retenant plusieurs critères. Le premier concerne la diversité des contextes géographiques et sociaux : les centres sociaux rencontrés se situent dans quatre des cinq départements de la région (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loiret), aussi bien dans des grandes métropoles (Tours) et leurs agglomérations (Joué-lès-Tours, Saint-Jean-de-Braye) que dans des villes moyennes (Bourges, Montargis) et des petites villes en milieu périurbain ou rural (Beaugency, Chinon, Le Blanc, Reignac, Saint-Amand-Montrond). Ils sont localisés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans des quartiers mixtes socialement. Un deuxième critère a trait à la diversité des structures : nous avons rencontré des centres sociaux et des espaces de vie sociale qui diffèrent par leur statut (associatif, municipal et/ou anciennement géré par la CAF) et leur taille (nombre de salarié·es et de bénévoles, budget). Le dernier critère correspond à l'intérêt qu'ont manifesté certains centres sociaux pour la recherche, à partir d'une première communication de la fédération régionale à l'égard des structures membres du réseau, en fonction de leurs activités sur les questions environnementales.

Tableau 1. Liste des entretiens réalisés avec les centres sociaux.

Date	Structure	Lieu	Contact(s)	Durée	Mode	EC[16]
Cher (7)						
05/12/2023	CS municipal Val d'Auron	Bourges	Directrice et référente famille	1 h 45	Visio	HN
05/12/2023	CS associatif Cher Tsiganes	Bourges	Éducateur spécialisé	1 h 20	Visio	HN
13/12/2023	CS associatif (ex-CAF) Le Loccal	Saint-Amand-Montrond	Directeur	1 h 15	Visio	PM
23/01/2024	RERS, Réseau d'échanges réciproques de savoirs	Bourges	Directrice	0 h 54	Visio	HN
23/01/2024	MJC Asnières	Bourges	Directrice	1 h 30	Visio	HN
08/02/2024	CS municipal Ghada Hatem-Gantzer (ex-Chancellerie)	Bourges	Directrice	1 h 15	Visio	HN
Indre (1)						
18/12/2023	CS associatif (ex-CAF) Le Part'Âges	Le Blanc	Directrice	1 h 45	Visio	HN
Indre-et-Loire (5)						
12/12/2023	CS associatif Pluriel(le)s	Tours	Directeur	1 h 30	Présentiel	PM
12/12/2023	EVS Puzzle	Reignac-sur-Indre	Directeur	1 h	Présentiel	HN
13/12/2023	CS associatif Claac	Chinon	Directeur	1 h 25	Présentiel	HN
18/12/2023	Association socioculturelle Courteline	Tours	Directeur	1 h 15	Présentiel	PM
21/12/2023	CS associatif du Morier	Joué-lès-Tours	Coordinatrice des actions familles, coordinatrice des actions adultes/seniors et animateur	2 h 30	Présentiel	HN
Loiret (3)						
06/12/2023	ASCA, Association socioculturelle abraysienne	Saint-Jean-de-Braye	Directeur de l'ASCA, administratrice, directrice du CS du Pont Bordeau et directrice du CS de la Gare	2 h 30	Présentiel	PM
12/12/2023	Lab'O des possibles, CS municipal	Beaugency	Directrice	1 h 15	Présentiel	PM

[16] EC : enseignant-chercheur ; HN : Héloïse Nez ; PM ; Patrice Melé ; CF : Chloé Fernandez.

Date	Structure	Lieu	Contact(s)	Durée	Mode	EC[16]
15/12/2023	AMA, Association montargoise d'animation	Montargis	Directeur et référente famille	2 h	Visio	HN

Les entretiens ont été principalement réalisés avec les responsables des centres sociaux (14), parfois avec des coordinatrices de secteur (famille, actions adulte) (4) et d'autres salariés (éducateur spécialisé, animateur) (2), et dans un cas avec une membre du conseil d'administration (CA) (1). C'est donc principalement le discours des équipes salariées, et surtout des directions, qui a été recueilli. À partir des contacts fournis par la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, nous avons écrit aux responsables des centres sociaux et EVS, qui ont généralement souhaité représenter leur structure pour l'entretien – quatre ont opté pour des entretiens collectifs, en associant alors davantage des membres de l'équipe salariée chargés des actions environnementales que des bénévoles[17]. Ces modes de réalisation des entretiens témoignent d'une plus faible implication des membres des CA sur les questions environnementales qui sont, comme nous le verrons dans l'analyse, davantage portées par les équipes salariées. Les entretiens ont été réalisés par Héloïse Nez ou Patrice Melé en suivant un guide d'entretien commun qui abordait les actions environnementales dans le centre social, l'émergence et la place de l'enjeu environnemental dans la structure, les rapports au territoire, les enjeux conceptuels, les perspectives, ainsi que des éléments biographiques de la personne rencontrée et des caractéristiques du centre social. Les entretiens, menés en présentiel ou en visioconférence pendant 1 h à 2 h 30, ont été intégralement retranscrits et font l'objet d'une analyse thématique croisée.

La recherche inclut deux autres méthodes : des observations (cf. tableau 2) et une analyse documentaire. Les quatre journées observées par Patrice Melé ont été organisées par la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire (une journée régionale sur les enjeux environnementaux en mars 2022 et une journée départementale sur la transition écologique et solidaire en décembre 2022), par la FCSF (le colloque national « Osons la transition écologique et solidaire » en novembre 2023) et par le centre social du Sanitas à Tours (présentation des résultats du projet « Mise en récits de la transition écologique dans les quartiers populaires » en décembre 2023). Dans le cadre de son mémoire de M2, Chloé Fernandez a suivi la journée sur la démocratie alimentaire du 30 juin 2025 à Graçay (Cher). Nous avons également présenté une première analyse des entretiens avec les centres sociaux lors de l'assemblée générale de la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, le 20 juin 2024 à Romorantin, qui a fait l'objet d'une observation participante. L'analyse approfondie de ces matériaux a ensuite été présentée et discutée au cours d'une table ronde consacrée aux actions des centres sociaux lors des journées d'étude finales du projet TecDem le 12 février 2026 à Tours, à laquelle ont participé Annie Abreu (administratrice au centre social Le Part'Âges au Blanc), Nicolas Berger (directeur du centre social Le Loccal et de l'EVS le Pass'Âges à Saint-Amand-Montrond) et Philippe Carbasse de l'Union nationale des acteurs et structures du développement local (Unadel).

Tableau 2. Liste des observations réalisées avec les centres sociaux.

Date	Événement	Organisateur(s)	Lieu	Durée	EC
31/03/2022	Journée régionale sur les enjeux environnementaux	Fédération régionale	CS de la Vallée Violette à Joué-lès-Tours	Journée	PM
06/12/2022	Colloque national « Osons la transition écologique et solidaire »	FCSF	CISP Ravel à Paris	Journée	PM

[17] La demande était ainsi formulée dans le mail de prise de contact : « Nous aimerions prendre un temps d'échange, d'une à deux heures, avec vous ou la personne la plus à même de parler des actions de votre structure sur la thématique environnementale dans les semaines à venir. »

Date	Événement	Organisateur(s)	Lieu	Durée	EC
14/11/2023	Journée départementale de l'animation de la vie sociale sur la transition écologique et solidaire	Fédération régionale et CAF	Bourges	Journée	PM
08/12/2023	Journée de présentation des résultats du projet « Mise en récits de la transition écologique dans les quartiers populaires »	CS Pluriel(le)s	Centre de vie du Sanitas	Journée	PM
20/06/2024	Assemblée générale de la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire	Fédération régionale	CS de Romorantin	Journée	HN PM
30/06/2025	Journée sur la démocratie alimentaire	Fédération régionale	Graçay	Journée	CF

L'analyse documentaire comprend les ressources produites par la fédération régionale, la FCSF et le Système d'échange national des centres sociaux (SENACS). Une enquête a notamment été réalisée dans la perspective du projet TecDem par la Fédération des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire : parmi les structures actives sur les enjeux environnementaux (20), 10 ont répondu au questionnaire alors distribué. Nous avons également consulté les états des lieux sur les initiatives écologiques réalisés par les centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme (2020) et la Fédération des centres sociaux des 2 Savoie (2022), ainsi qu'une publication de l'Union nationale des acteurs et structures du développement local (Unadel) et de l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU) (2021) sur les initiatives qui prennent en charge simultanément des enjeux écologiques et sociaux, notamment dans les centres sociaux. Finalement, nous avons analysé les bilans et les projets sociaux des centres sociaux récoltés au cours des 15 entretiens dans les structures locales.

L'analyse comparée des entretiens, des observations et des documents permet ainsi de repérer une diversité de situations et des tendances communes par rapport aux questions de la recherche TecDem. Les réflexions sont également nourries par les résultats du projet antérieur Engagir, financé par la région Centre-Val de Loire de 2017 à 2021, qui portait sur les formes d'engagement et de pouvoir d'agir dans les centres sociaux de la région (Nez, Neveu et Garnier, 2023 ; Neveu, Nez et Garnier, 2023).

2.La transition écologique au cœur ou à la périphérie de l'action des centres sociaux ?

Les centres sociaux de la région Centre-Val de Loire accordent une place différente à la question environnementale, perceptible dans le stade d'avancement des projets et des réflexions autour de ces enjeux (1), dans la dynamique d'émergence de cette question au sein des équipes (2), dans le projet social et les actions du centre social (3) ainsi que dans l'organisation du travail salarié au sein des structures (4). On observe ainsi une hétérogénéité des projets et des pratiques sur les enjeux écologiques, ce qui rejoint l'état des lieux mené avec une méthode similaire (19 entretiens principalement avec les directions de centres sociaux) par la Fédération des centres sociaux des 2 Savoie (2022), faisant le constat que le développement durable n'est pas la priorité pour toutes les structures rencontrées et que son appropriation est très liée aux sensibilités des équipes.

2.1. Une réflexion très récente ou déjà ancienne

On repère d'abord des stades différents dans l'avancement des projets et des réflexions autour des enjeux environnementaux. Pour plusieurs centres sociaux de la région, cette préoccupation est très récente : elle est présentée en entretien comme une démarche à un stade initial, qui vient d'être intégrée ou qu'il est prévu d'intégrer dans les prochains projets sociaux. La nouvelle directrice du centre social Le Part'âges au

Blanc précise d'emblée que, la thématique étant surtout présente dans le nouveau projet social (2024-2028), elle ne s'était pas portée volontaire pour participer à la recherche TecDem car « c'est trop tôt pour nous » : « Il y a beaucoup de choses sur lesquelles on a réfléchi, mais qui ne sont pas forcément mises en place. » Le nouveau directeur du Claac à Chinon, qui a cherché à impulser la réflexion quelques mois avant notre entretien pour que la transition écologique figure dans le nouveau projet associatif, parle d'une « étape nouvelle ». Si la « nouveauté » peut être en partie liée à la perception qu'en ont ces deux responsables arrivés depuis une année dans leur structure, le caractère récent de la démarche écologique dans les centres sociaux est aussi souligné par des équipes de direction plus anciennes. Par exemple, à Saint-Amand-Montrond, le directeur du centre social depuis 2012 indique que le projet social ne comprend rien de spécifique sur les enjeux environnementaux, la réflexion étant balbutiante :

> « *Il y a des choses qui ressortent sur le gaspillage alimentaire ou sur le fait de pouvoir s'organiser sur des actions plutôt collectives pour mieux manger. Ça, c'est des choses qui commencent à sortir. Mais on n'a pas encore spécifiquement de projet. […] C'est à construire en fait*. »

À l'inverse, la réflexion est déjà ancienne pour quelques centres sociaux de la région, avec une thématique présente depuis plus de dix ans dans leurs projets sociaux. L'Association socioculturelle abraysienne (ASCA), qui gère plusieurs centres sociaux à Saint-Jean-de-Braye, a lancé une démarche globale plus intense depuis septembre 2021 à partir d'actions qui préexistaient depuis 2012-2013. Au centre social du Val d'Auron à Bourges, la question environnementale se pose depuis une dizaine d'années, avec la mise en place d'une distribution de légumes en 2014-2015 et une inscription dans le projet social à partir de 2017. La directrice du centre social estime même que « si on parle de développement durable, on en fait depuis toujours en fait ». En se positionnant comme « précurseurs » et « avant-gardistes sur ces questions-là », elle dénonce la nouveauté du discours autour de la transition écologique. L'éducateur spécialisé qui accompagne les gens du voyage au centre social Cher Tsiganes tient un discours similaire, même si l'enjeu écologique est pour l'instant peu présent dans le projet social de la structure :

> « *Aujourd'hui […] on nous parle de transition écologique, de transition… la mode cette année, […] nous on l'a toujours eue mais pour des raisons pratiques. Des raisons pratiques c'est comment on fait pour vivre quand on n'a pas d'eau pas d'électricité, qu'on vous balade à droite et à gauche dans un côté mobile, et que vous pouvez pas bénéficier de tout […] le confort qu'on peut avoir dans une maison. […] On est contents* nous, on nous parle de transition écologique, on est très contents ça fait depuis longtemps qu'on le fait. »

Entre une nouveauté admise et une antériorité revendiquée, les situations intermédiaires sont les plus nombreuses, la plupart des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire s'emparant des enjeux environnementaux depuis quelques années. À Bourges, la question se pose depuis deux ans au centre social Ghada Hatem-Gantzer (ex-Chancellerie), alors qu'elle a été prise en compte à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Asnières au moment de convertir la structure en EVS en 2019. De la même manière, selon la nouvelle directrice du Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS), qui était bénévole de cet EVS depuis 2014 puis membre du CA, les questions environnementales « n'arrivaient pas il y a encore… on va dire quatre ou cinq ans » : si la pratique de la récupération date de la création du réseau en 1997, « le bio et le durable, au niveau de la consommation sur les repas, ça, c'est assez nouveau, je dirais que ça date de 2019 ou 2020 ». Les centres sociaux de l'agglomération tourangelle intègrent également les enjeux écologiques depuis quelques années : le directeur du centre social Pluriel(le)s à Tours estime que « ça fait deux ans qu'on accélère vraiment sur les projets écolos » ; une réflexion en interne est lancée en 2019 à Courteline pour que le centre social soit « beaucoup plus écoresponsable » ; la transition écologique et le développement durable figurent dans le projet du centre social du Morier à Joué-lès-Tours depuis trois ans.

2.2. Une dynamique majoritairement portée par les équipes salariées

La prise en compte des enjeux environnementaux est le plus souvent impulsée par les équipes salariées, en particulier les responsables de structure en lien avec un renouvellement de projet et/ou un changement de direction. Le fait que les entretiens aient été majoritairement réalisés avec les directeurs ou directrices peut expliquer que l'accent soit ainsi mis sur l'impulsion donnée à leur arrivée sur les enjeux environnementaux, qui pouvaient déjà être traités d'une autre manière par les équipes en place. Par exemple, le directeur de l'association Culture, loisirs, accueil et animation en chinonais (Claac), en poste depuis un peu plus d'un an, raconte avoir impulsé la réflexion sur la transition écologique deux ou trois mois avant l'entretien pour que ces enjeux figurent dans le nouveau projet associatif, même si plusieurs actions étaient déjà menées – notamment sur l'alimentation – sans être ainsi labellisées :

> « *J'ai quand même aussi insisté moi là-dessus, je voulais absolument que ça transpire dedans. Et ça transpire ici. Contribuer aux défis sociétaux, l'association cherche à agir avec les habitants pour une société plus juste en prenant en considération les préoccupations sociétales actuelles que sont notamment la transition écologique et énergétique, la promotion de la santé, la médiation et l'inclusion numérique et l'égalité. Donc ça transpire dans notre nouveau projet associatif et ça va venir se décliner dans nos projets sociaux.* »

Ce jeune directeur a ainsi mis en place un atelier d'« intelligence collective » pour que la thématique écologique soit discutée et portée par l'équipe salariée : « Autour d'une approche plutôt ludique, autour des outils existants. Et puis l'idée, là c'était de lister les idées, les moyens, le plan d'action, les espaces, les lieux, les objectifs. » Le directeur du centre social Pluriel(le)s à Tours date également l'accentuation de la prise en compte des enjeux écologiques à son arrivée en 2018, même si la question était déjà portée par « un des salariés qui est parti à la retraite depuis, qui était écolo et qui essayait de pousser dans ce sens-là, mais ça marchait pas trop. Il y avait pas beaucoup d'actions. » À la MJC d'Asnières à Bourges, c'est également la directrice – en poste depuis 14 ans, comme responsable du centre de loisirs puis de la structure – qui porte la question environnementale pour définir un projet d'espace de vie sociale à partir de 2019 :

> « *J'avais dit aux élus : c'est soit on développe, on se saisit de certains enjeux comme la transition écologique, la justice sociale, etc. ; bah soit on reste comme ça, mais bon voilà au bout d'un moment, il y a pas de développement possible si on veut embaucher, si on veut créer de l'emploi. Il faut développer. […] On a décidé donc de développer ce qui était en lien à l'éducation à l'environnement […]. On a réécrit notre projet associatif l'année dernière. Et voilà dans les enjeux, on est vraiment partis sur la transition écologique, la justice sociale, l'inclusion.* »

Le travail autour du projet d'EVS a duré deux ans, avec des « États généraux » de la MJC associant l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie associative : « On a convié les habitants, les adhérents, les salariés, les élus, enfin voilà tous ceux qui avaient envie de venir. » Des thématiques ont ainsi été définies au cours d'une journée (« l'éducation populaire au XXIe siècle », « l'environnement », « la nature », « comment s'approprier son territoire », etc.), puis ont été traitées au sein de commissions composées d'un élu et d'habitants. Le travail réalisé par ces groupes thématiques pendant six mois a abouti au projet d'espace de vie sociale. On remarque ici une spécificité des centres sociaux municipaux, avec un rôle prépondérant des équipes municipales dans l'émergence de la question écologique. Selon la responsable du centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges, la dynamique vient de « la collectivité et surtout la municipalité actuelle qui fait qu'il faut suivre le mouvement. On est CCAS [centre communal d'action sociale] donc forcément on suit aussi la directive de nos élus. »

Dans quelques centres sociaux, la demande de prise en compte de l'enjeu écologique vient des usagers, le rôle du centre social étant alors conçu comme l'accompagnement des demandes et des projets des habitants. La directrice du centre social Le Part'Âges au Blanc raconte ainsi comment la thématique a été portée par les bénévoles dans le nouveau projet social :

> « *Cette démarche-là, elle est venue aussi des gens. […] On l'a vraiment fait en co-construction avec les gens. Et du coup en fait cette réflexion-là est venue quand même assez souvent au cœur des préoccupations. […] C'est venu vraiment des gens. C'est pas nous qui nous nous sommes dit : "Ah bah tiens on va bosser environnement." Il y avait une vraie démarche effectivement ici volontaire de réfléchir en tout cas-là dessus déjà dans nos pratiques quotidiennes.* »

Dans l'élaboration du projet social, les axes ressortis du diagnostic étaient la santé (la problématique du désert médical étant particulièrement prégnante localement avec la fermeture de la maternité du Blanc en 2018), le cadre de vie et la précarité alimentaire – des thématiques portées par « des personnes concernées par le truc, qui pourraient potentiellement être bénéficiaires ».

À l'ASCA, selon la responsable d'un des centres sociaux de Saint-Jean-de-Braye, la volonté de « s'engager plus franchement sur ces enjeux environnementaux » est partie du bureau et a été validée par le CA. Ce n'est donc pas un hasard si l'entretien collectif mené avec cette structure est le seul incluant une administratrice. La démarche mise en place, avec quatre groupes de travail (sur le partenariat, la solidarité alimentaire, le tri des déchets, les ateliers *do it yourself*) visant à définir des objectifs, s'est ici heurtée à l'emploi du temps déjà bien rempli des salarié·es :

> « *2021 on a mis en place ces quatre groupes de travail. Aujourd'hui il n'en subsiste qu'un. Et quand on a posé la question aux salariés : "Est-ce qu'il faudrait relancer les groupes et tout ?" […] "Bah on a tellement de choses à faire. On n'a pas le temps". […] donc c'est pas forcément une priorité dans leur état d'esprit.* »

À l'EVS Puzzle de Reignac, la thématique environnementale était aussi initialement portée par le CA qui a monté une commission sur les enjeux environnementaux. Elle a ensuite été relancée par l'équipe salariée quand la dynamique est retombée, faute d'avoir défini de priorité ou de projet clair selon le directeur de la structure : « C'est quand même impulsé par nous [l'équipe salariée] dans le sens où il y a des demandes, je pense, parce qu'on a posé des questions. »

L'analyse des dynamiques d'émergence des enjeux écologiques dans les centres sociaux rejoint des questions qui s'étaient posées dans le cadre du projet Engagir : « Comment impulser le pouvoir d'agir, alors que ce projet ne vient pas nécessairement d'une demande des habitant·es et que la formation des salarié·es des centres sociaux les prépare peu à ces enjeux ? S'agit-il d'attendre ou d'inciter, d'accompagner ou de susciter la mobilisation des habitant·es ? » (Nez, Neveu et Garnier, 2023, p. 21) Si la réponse à cette question varie en fonction des structures, un accord se dégage sur le fait que les réceptions des actions sur les enjeux environnementaux sont meilleures quand elles viennent d'initiatives habitantes ou qu'elles correspondent à des actions concrètes (atelier cuisine, troc, etc.), que lorsque la question des changements de comportements est directement posée à partir d'outils proposés par les équipes salariées comme les conversations carbone ou la fresque du climat.

2.3. Une priorité ou une question annexe dans les actions du centre social ?

Une différence importante entre les structures rencontrées a trait à la place accordée aux questions environnementales dans le projet social et les actions du centre social. À l'échelle nationale, les données 2023 de l'Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale en France (SENACS) indiquent que 40 % des centres sociaux ont fait de la transition écologique un axe transversal de leur projet social et 13 % en ont fait un axe spécifique, tandis que 35 % n'en font aucune mention (FCSF, 2023b, p. 28). En région Centre-Val de Loire, quelques centres sociaux considèrent l'environnement comme une priorité et placent les enjeux de transition écologique et/ou de développement durable au cœur de leur projet social. L'ASCA à Saint-Jean-de-Braye développe ainsi depuis 2021 une « stratégie de développement durable » axée sur des changements au niveau de la structure, que l'administratrice expose durant l'entretien à partir d'un diaporama. L'association a également adopté une « charte de développement durable » préconisant des comportements exemplaires pour les équipes salariées. Le centre social de

Courteline à Tours a aussi adopté une charte de développement durable en 25 points à la suite d'une concertation interne d'une année avec l'équipe salariée permanente pour « rendre un peu plus vertueuse notre consommation » et « déclencher une réflexion ». Dans la motion déposée par la fédération de la Drôme en 2019 pour promouvoir le développement durable dans les projets des centres sociaux, l'exemple donné était d'ailleurs une « charte éco-structure » commune à trois maisons de quartier pour adopter « un comportement citoyen et responsable » dans les « gestes quotidiens » des équipes salariées et bénévoles. À la MJC d'Asnières à Bourges, la directrice veut faire de l'éducation à l'environnement le « fil conducteur » de leur projet social et de leurs actions à l'égard des enfants et des familles, en constituant notamment « une malle pédagogique avec plein d'outils, de ressources » : « L'idée c'est de construire un programme d'animation sur l'année autour de ça, et de proposer des ateliers parents-enfants. »

À l'opposé, certains centres sociaux assument n'avoir rien inscrit de spécifique dans leur projet social sur les enjeux écologiques, voire refusent de labelliser certaines actions d'environnementales – alors qu'elles pourraient l'être à l'instar d'un jardin partagé. Les équipes salariées estiment ici que la principale mission du centre social reste le lien social, l'environnement étant secondaire. Le directeur du centre social de Saint-Amand-Montrond justifie ainsi l'absence de prise en compte des enjeux environnementaux en tant que tels dans le projet social et dans leurs actions par le fait que le sujet n'est pas abordé dans les échanges avec les habitants :

> « *On n'a jamais eu vraiment de réflexion autour de ces questions-là et de l'environnement. […] On n'a pas eu de projet spécifique autour de la transition écologique ou sur la structure en tant que telle. […] C'est en tout cas pas dans les axes de notre projet social. […] En 2024, on sera sur la construction de notre projet social. Donc on verra comment ces questions sont posées, mais en tout cas c'est pas les questions que nous on entend au quotidien dans la structure de la part des habitants sur la transition écologique. On est pas du tout dans… pas du tout. On peut l'aborder de temps en temps, mais c'est pas des choses qui reviennent de manière prépondérante.* »

À la table ronde sur les actions des centres sociaux lors des journées d'étude TecDem le 12 février 2026, le directeur actualise la situation dans son centre social : « On a changé de projet social mais on a fait le choix de pas forcément mettre la question de la transition écologique comme un enjeu fort et majeur, mais plutôt d'axer sur le développement du pouvoir d'agir et l'accompagnement de la participation des habitants […], et émaneront ou pas des questions autour de la transition écologique. » De la même manière, le directeur de l'Association montargoise d'animation (AMA) reconnaît que le projet social du centre social 2022-2026 ne comprend pas d'élément particulier sur l'environnement : « Non c'est des petites actions qu'on fait. » Il explicite dès le début de l'entretien que leurs actions ne prennent pas spécifiquement en compte les enjeux environnementaux, même si elles peuvent avoir des effets sur l'environnement :

> « *Est-ce qu'on cible l'environnement et on cherche des choses dessus ? Ça serait mentir de dire ça. […] Je pense que c'est par rapport à des… à un contexte, des choses sur lesquelles… on va dire : bon il y a peut-être des choses à faire. Bon il y avait peut-être la question de l'environnement derrière, mais peut-être pas que. […] Indirectement je vais pas dire, c'est… on parle pas, nous, comme je vous dis environnement en tant que tel. Il y a des choses qui vont dans ce sens-là* ».

De son point de vue, la priorité du centre social n'est pas la transition écologique, car elle ne correspondrait pas aux préoccupations de ses publics, contrairement au lien social qui constitue son cœur de métier. Le directeur affirme ainsi au sujet du jardin partagé : « L'idée c'était pas de faire ça parce qu'il faut faire de l'environnement, mais qu'on avait une autre idée derrière en termes de lien social, qui indirectement abordait la question de la transition écologique. » La référente famille, également présente à l'entretien, ne développe pas de réflexion spécifique sur l'environnement (« Moi perso non. Je vais être franche »), ce qui peut surprendre dans la mesure où elle porte toutes les activités autour du jardin, qu'elle a impulsées dans le cadre d'un projet pour son DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation

populaire et du sport). Ayant la pratique personnelle d'un jardin, elle a cherché à « transmettre ce que je sais faire », « faire de l'intergénérationnel » et créer du lien social en organisant par exemple des repas partagés.

Entre ces deux cas opposés, de nombreux centres sociaux de la région présentent des situations intermédiaires, en affichant des objectifs et/ou des actions en lien avec la transition écologique, le développement durable et/ou l'environnement dans leur projet social, sans situer ces enjeux au cœur de leur démarche et de leur mission. Par exemple, l'équipe salariée du centre social du Morier à Joué-lès-Tours reprend lors de notre entretien le projet social réalisé trois ans auparavant, pour présenter les actions menées sur le volet environnemental. Les objectifs fixés sont présentés comme étant « pas trop ambitieux » et « modestes sur les questions d'environnement et d'enjeux écologiques » : « Sur notre projet d'animation tu vois : "Mettre en place la démarche du développement durable", "Promouvoir la démarche auprès des habitants avec des mises en pratique". On avait été raisonnables. » Ces actions solidaires étaient déjà présentes avant l'adoption du dernier projet social, sans être labellisées en lien avec l'environnement : « C'est dans ce projet-là qu'on a quand même verbalisé, enjeu écologique, préservons notre planète, où on a mis des noms quand même. Donc c'est un peu neuf. » Le centre social prévoit de continuer à inscrire la transition écologique dans son projet social en renouvellement, sans forcément lui attribuer une place plus importante.

2.4. Une question transversale ou une personne dédiée ?

La place accordée aux questions environnementales par les centres sociaux se traduit aussi dans l'organisation du travail salarié dans la structure. On retrouve ici des questions repérées dans le cadre du projet Engagir sur le développement du pouvoir d'agir : est-ce que toute l'équipe salariée doit s'occuper de cet enjeu, pour qu'il soit transversal, ou une personne référente doit-elle le prendre plus particulièrement en charge ? Est-ce une activité « en plus », « en parallèle » des autres actions que les équipes salariées mènent, qui peut poser un problème de temps pour s'y consacrer, ou est-elle intégrée à l'ensemble des actions sans supposer de travail supplémentaire ? À l'échelle nationale, seulement 15 % des centres sociaux ont des ressources humaines dédiées à la transition écologique, en termes de temps salariés et/ou bénévoles (FCSF, 2023b, p. 28). La majorité des équipes salariées rencontrées en région Centre-Val de Loire considèrent l'environnement comme une question transversale qui ne doit pas faire l'objet d'actions spécifiques et de postes dédiés : « Ça transpire dans toutes nos pratiques et projets » (Claac à Chinon) ; « C'est d'abord un travail d'équipe » (Cher Tsiganes) ; « C'est partagé par l'ensemble de l'équipe » (MJC Asnières à Bourges) ; « Elle est portée un peu par tout le monde » (RERS à Bourges) ; « On intègre ça à toutes nos actions quotidiennes plutôt que d'en faire des thématiques spécifiques de certaines actions » (Courteline à Tours) ; « L'écologie est un axe transversal de notre projet social, donc c'est qu'il doit traverser toutes nos actions et tous nos projets » [Plurie(le)s à Tours].

Certaines structures ont fait le choix explicite de ne pas avoir une personne référente qui porte ces enjeux environnementaux, comme à Chinon : « On s'est posé la question d'avoir un référent dans l'équipe sur cette thématique, mais avec un peu de recul on s'est dit qu'en fait ces thématiques qui sont transverses et qui ne nécessitent pas de références doivent être intégrées par toutes. » De la même manière, les salarié·es du centre social Courteline à Tours cherchent à mettre en cohérence l'organisation de l'équipe à la transversalité de l'enjeu environnemental, en allant à contrecourant de l'organisation classique du travail dans le champ professionnel de l'animation sociale :

> « *Ça faisait partie de la réflexion au tout début quand on a mis en place la charte qui était de dire : en fait il faut qu'on arrête les thèmes. Dans l'animation on aime bien les thèmes. Mais on s'est dit : bah en fait c'est pas une thématique, et ça doit pas être juste des actions ponctuelles, mais ce serait plus intéressant et plus impactant que ce soit vraiment intégré à notre quotidien. […] On avait fait le choix de dire : bah le développement durable ça doit venir dans tous nos sujets. Et on n'en fait pas un sujet en soi qui va avoir des actions, enfin ses objectifs propres et des actions fléchées.* »

Dans d'autres structures, les questions environnementales ne sont pas attribuées à une personne salariée en particulier, sans que le choix ne semble avoir fait l'objet d'un débat et/ou d'une réflexion approfondie. Nos interlocuteurs et interlocutrices, tout en affichant « un travail d'équipe », reconnaissent que certaines

personnes s'investissent plus particulièrement sur ces questions, parce qu'elles se sentent particulièrement concernées et intéressées (comme l'éducateur spécialisé à Cher Tsiganes), et/ou parce que l'environnement est étroitement lié à leur champ d'intervention (comme l'infirmière dans le même centre social, en lien avec les questions de santé). Au centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges, la directrice n'identifie personne ayant une sensibilité particulière sur ces questions, mais considère que ce serait plutôt le rôle de la référente famille dont le poste est vacant au moment de l'entretien, en lien avec ses missions sur la prévention. La directrice du RERS de Bourges indique que la question environnementale était au départ portée exclusivement par le médiateur social, en raison des problématiques autour des jets d'ordures par les fenêtres et des points d'apport volontaire relevés pendant les diagnostics en marchant : « Donc c'était principalement lui au départ et puis l'action ayant pris de l'ampleur quand même on l'a déclinée sur l'ensemble de l'association. » Il s'agit ici plus d'un principe de réalité, au regard des ressources humaines disponibles, que d'un choix explicite :

> « *Pourquoi ? Parce qu'un autre médiateur est sous convention adulte relais et que ce n'est pas à lui de porter un projet tout seul, et puis que, à un moment donné il peut pas se dédoubler non plus, surtout qu'il est en reprise d'études donc voilà c'est pas facile. Donc là elle est portée un petit peu par l'ensemble de l'association, mais ce sera quand même surtout [le médiateur] et moi qui vont être à la tête du dispositif parce que les autres collègues sont bien occupés aussi.* »

Le manque de ressources humaines est présent dans la majorité des entretiens. Le directeur du Claac à Chinon justifie ainsi le caractère transversal de l'enjeu environnemental non seulement par le projet politique, mais aussi par l'absence de ressources supplémentaires : « L'important c'était d'insister auprès des équipes en disant : on n'est pas en train de faire du développement. C'est là qu'il faut être vigilant. Je suis pas en train de vous dire : on va faire ça en plus. » Dans les petites équipes comme au Blanc, la polyvalence des salarié·es est rendue nécessaire pour se relayer en cas d'absence de la personne référente. Les personnes identifiées dans les centres sociaux sur les enjeux environnementaux occupent par ailleurs souvent des postes précaires. Ce sont parfois des stagiaires qui ont en charge le développement de la question environnementale : l'ASCA et l'EVS Puzzle accueillent ainsi un stagiaire BPJEPS « éducation à l'environnement » qui est en appui aux projets de l'équipe à Saint-Jean-de-Braye (son rôle étant de co-construire des actions avec l'équipe salariée à partir d'une observation des différentes activités sur le développement durable) et davantage dans une posture d'impulsion à Reignac pour mettre en place des actions régulières et transversales avec « une proposition d'animation qui puisse aller sur tous les publics et tous les secteurs de l'association ». À Pluriel(le)s, la pérennité d'un poste pose un problème de continuité des actions pour la transition écologique, malgré la transversalité affichée : quand l'écrivain public a pris sa retraite, le directeur a pris la relève avec un salarié qui s'occupe de deux actions phares du centre social sur les questions écologiques, mais dont la convention adulte relais arrive à échéance. La question de la continuité des actions écologiques se pose également quand elles sont portées par une personne bénévole, comme pour le repair café qui a pris fin à Saint-Amand-Montrond « puisque le bénévole a arrêté et qu'il y a une nécessité de compétences dans ce domaine-là qu'on n'a pas forcément entre nous ».

D'autres équipes insistent sur la nécessité d'avoir une personne salariée permanente qui se consacre aux enjeux environnementaux en posant également la question des compétences, par exemple pour le fonctionnement d'un jardin. Selon le directeur de l'ASCA, « sur les jardins, si c'est pas a minima suivi et structuré ça ne fonctionne pas […] parce que les habitants, les parents et les familles ne se sont pas appropriés le truc ». Au centre social du Val d'Auron à Bourges, c'est surtout la référente famille qui porte les questions environnementales : « Je vais être en premier lieu moteur. Et puis effectivement après on travaille en équipe. » Même si le centre social adopte une définition large du développement durable qui intègre de nombreuses activités, cette travailleuse sociale sensibilisée sur les questions environnementales a des missions spécifiques liées à l'environnement qui concernent 5 à 10 % de son poste. Pour la directrice du centre social, « c'est aussi marqué par des personnes à un moment qui vont pouvoir porter plus que d'autres, qui vont être convaincues, […] c'est hyper-important qu'il y ait quelqu'un qui le porte et qui l'anime. »

La question des compétences est également posée par les responsables des structures revendiquant une approche transversale, qui n'hésitent pas à faire intervenir des associations environnementales expertes

de ces sujets, comme à Chinon : « L'idée c'est aussi de pouvoir potentiellement faire intervenir des acteurs locaux et des partenaires qui sont compétents sur ces sujets-là. » D'autres centres sociaux privilégient les formations des équipes salariées, comme à l'ASCA où une formation collective est prévue avec une coopérative ou à la MJC d'Asnières où la directrice assure en partie la formation aux questions d'éducation à l'environnement :

> « *C'est compliqué aujourd'hui dans les structures parce qu'ils ont l'impression que du coup c'est pas accessible, qu'il faut forcément aller chercher des prestataires de services […]. J'ai passé une formation, là de formateur à l'éducation à l'environnement, […] c'est possible enfin… donc on peut tous impulser ces dynamiques. […] Depuis quatre ans on met en place des plans de développement de compétences […] avec des formations en interne. Donc en fait, soit c'est moi qui les forme. Donc là par exemple sur la malle pédagogique nature, c'est moi qui vais les former, […] on va faire de l'échange de pratiques. Et puis s'il faut du coup, je fais intervenir des gens de l'extérieur. Donc s'il faut, je fais venir un animateur spécialisé voilà naturaliste, s'il y a besoin d'avoir des compétences spécifiques.* »

La directrice a ainsi défini des temps de formation pour l'ensemble de l'équipe salariée, qui comprend des temps de réunion pour préparer des actions et des temps d'appropriation pour faire des recherches, lire des livres et s'approprier les ressources mises à disposition. Chaque salarié·e consacre ainsi quatre à cinq heures par semaine à se former : « Ça fait partie du travail en fait. » La formation des équipes salariées aux enjeux environnementaux est toutefois rendue difficile lorsque leur *turn-over* est important, comme à l'EVS Puzzle de Reignac où les animateurs et animatrices de l'accueil de loisirs ne restent généralement pas plus d'un an en raison de contrats précaires. On retrouve ici les mêmes difficultés repérées dans le cadre de la recherche Engagir pour s'approprier une nouvelle démarche – celle du développement du pouvoir d'agir ou de la transition écologique – dues aux rotations des équipes et à la nécessité de se former sur des questions qui ne figurent pas toujours dans les formations professionnelles du travail social.

Finalement, la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'organisation du travail salarié pose aussi la question du travail en interne pour rendre la structure exemplaire dans son fonctionnement. Nous verrons, dans la troisième partie sur les pratiques, que cette question est parfois intégrée dans une charte de développement durable (l'ASCA à Saint-Jean-de-Braye, Courteline à Tours) ou dans un processus pour repenser les achats, les déchets et d'autres pratiques du centre social (dans plusieurs centres sociaux de la région), ou encore pour diffuser la possibilité de ne rien acheter, de systématiser le réemploi dans les pratiques des salarié·es et dans tous leurs contacts avec les habitants (le Lab'O des possibles à Beaugency).

3. Des conceptions variées de l'environnement et du rôle des centres sociaux sur ces enjeux

Pour comprendre à présent comment les centres sociaux se saisissent de l'enjeu environnemental, nous allons approfondir leurs discours sur l'environnement en repérant plusieurs pôles (1) et en s'intéressant au lexique qui est utilisé ou rejeté (2). On analysera en particulier les liens tissés entre questions sociales et environnementales (3) pour montrer que les actions environnementales s'inscrivent principalement dans la figure du lien social plutôt que dans celle de la capacitation (4).

3.1. Plusieurs pôles dans les discours sur l'environnement

En s'inspirant du travail du sociologue Régis Cortesero (2013) qui repère différents référentiels sur lesquels s'appuient les projets sociaux des centres sociaux, en mobilisant différentes conceptions de la citoyenneté, de la participation et du pouvoir d'agir, nous distinguons ici plusieurs pôles dans les discours des équipes salariées sur l'environnement. Dans une démarche idéal-typique inspirée de la sociologie de Max Weber visant à simplifier la réalité pour mieux se repérer dans un monde complexe, ce travail de

catégorisation permet de montrer comment s'articulent les éléments de discours principaux sur les enjeux environnementaux, en lien notamment avec les questions sociales, sachant qu'un centre social peut en pratique se situer au croisement de plusieurs pôles.

La première conception consiste à *promouvoir une démarche solidaire*. L'environnement est alors perçu comme un prétexte, un support, pour développer le lien social, favoriser la rencontre entre les habitants et lutter contre l'isolement. Ces objectifs sont considérés comme le cœur de métier des centres sociaux, leur « plus grande fabrique » selon la directrice du centre social du Blanc : « Il faut quand même bien reconnaître que la plupart des activités qu'on peut mettre en place, les gens ils viennent avant tout pour être là aussi avec les autres, et se rencontrer. » La responsable du centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges estime également que l'ensemble de leurs activités « n'est qu'un prétexte pour faire en sorte que les personnes se retrouvent entre elles et partagent un bon moment, briser la solitude, rencontrer des personnes qui ont des handicaps ». Si les actions du centre social peuvent avoir des effets secondaires sur l'environnement, ce n'est donc pas leur objectif premier. Par exemple, quand un jardin partagé est mis en place, le principal objectif est le développement du lien social – autour du jardinage et des activités connexes comme les repas en commun –, même s'il peut y en avoir d'autres davantage liés aux enjeux environnementaux, comme favoriser le contact avec la nature, montrer aux enfants comment poussent les légumes, promouvoir une alimentation saine, sensibiliser aux pollutions via les produits chimiques ou la récupération des eaux pluviales. Cette démarche solidaire est donc très souvent mise en lien avec le lien social, parfois aussi avec la justice sociale et les inégalités. Dans ce cas, le terme « développement durable » peut être utilisé.

Le deuxième pôle est de *sensibiliser aux écogestes*. Il s'agit de préserver l'environnement en diffusant les bonnes pratiques, en encourageant les changements de comportements tant des équipes salariées du centre social – qui doivent être exemplaires en la matière – que des usagers. On retrouve ici le discours institutionnel et médiatique dominant de « l'écocitoyenneté » et de « l'injonction aux petits gestes », qui fait reposer la responsabilité environnementale sur l'adoption de pratiques individuelles (le tri des déchets, les économies d'eau et d'énergie, etc.) pour réduire l'impact écologique des sociétés occidentales (Comby, 2015). Les équipes salariées mentionnent ainsi des « petits pas » ou des « petites choses », à l'instar du directeur du centre social de Chinon qui a le projet d'organiser un événement grand public autour du développement durable pour « sensibiliser les publics […] et encourager les changements de pratiques » ou de la responsable du RERS de Bourges qui reprend « l'histoire du petit colibri » : « On fait chacun notre part. […] On fait les colibris jusqu'à la fin. Donc voilà. Goutte à goutte, on essaye d'éteindre le feu. » Le registre lexical le plus utilisé est ici celui de l'éducation à l'environnement, les paradigmes du développement durable ou de la transition écologique pouvant aussi être mobilisés en lien avec les changements de pratiques. Cette sensibilisation aux écogestes est souvent présente dans au moins quelques activités d'un centre social et parfois affirmée comme un axe majeur. C'est le cas du RERS de Bourges qui a repris en 2022 une action de la régie de quartier rebaptisée « Éco-mobile », pour « sensibiliser le public aux écogestes », en proposant des actions de sensibilisation en pied d'immeuble puis sur des animations en extérieur comme une fête de quartier. Cet EVS a récemment déposé un projet à la CAF focalisé sur ces objectifs de sensibilisation : « Sensibiliser les publics au développement durable. Rendre les habitants acteurs de leur environnement. […] Échanger des savoirs sur la thématique de l'écocitoyenneté. Améliorer la gestion des énergies et du tri des déchets […]. »

Le troisième type de discours tient à *protéger la nature et l'environnement local*. Ce versant naturaliste de l'approche d'éducation à l'environnement met l'accent sur la connaissance de l'environnement local et le contact avec la nature. Il est plus souvent promu quand les centres sociaux se situent dans un environnement rural, dans des petites villes ou des quartiers de villes moyennes qui se trouvent à proximité de la nature. Des visites de découverte de la faune et de la flore sont ainsi organisées par l'EVS Puzzle à Reignac, une commune de moins de 2 000 habitants située dans une zone Natura 2000 peu connue de la population : « La connaissance du coin parce qu'on est traversés par une rivière, il y a les berges de l'Indre. Il y a un parc qui longe. […] C'est connaître et voir un peu les espèces qui sont le long, l'évolution des berges, […] la propreté des chemins. » Des actions de sensibilisation – incluant le nettoyage des sites naturels – sont ainsi menées auprès des enfants, des adolescent·es et des familles, en soulignant le fait qu'il « faut faire attention » et « mobiliser les habitants » autour de la question environnementale. Revendiquant aussi une perspective d'éducation à l'environnement, la MJC d'Asnières à Bourges développe « une approche par le sensible » qui vise à « reprendre le temps de se connecter avec son environnement ». Le projet « Bien grandir dans mon quartier », inspiré des écoles de la forêt, comprend

ainsi un ensemble d'activités pédagogiques avec les enfants autour de trois jardins et un « tâtonnement expérimental », afin de promouvoir le jeu libre et le fait d'être dehors, dans la nature.

Le quatrième et dernier pôle discursif vise à *valoriser l'écologie populaire*. L'objectif est ici différent de la démarche d'éducation à l'environnement et s'éloigne nettement de la prescription de comportements écologiques vertueux à des populations qui en seraient éloignées. Il s'agit au contraire de (re)valoriser des pratiques de sobriété des classes populaires, qui sont déjà économes dans leurs activités quotidiennes même si les raisons de leur adoption sont plus économiques qu'écologiques. Le rôle du centre social est ici de favoriser la reconnaissance d'une « écologie populaire » et de la diffuser auprès d'autres groupes sociaux qui adhèrent davantage à la « norme de prévoyance » (Comby et Grossetête, 2012), mais dont les pratiques sont de fait moins écologiques. La démarche du TIPI (Tente d'intervention pour invendus), mise en place depuis le confinement en 2020 par le centre social Plurie(le)s dans le quartier politique de la ville du Sanitas à Tours, vise ainsi à transformer le regard sur « la pratique humiliante et dégradante du glanage sur les marchés en une pratique joyeuse, sympa […] et qui crée du lien social ». Au-delà de l'activité de récupération et de distribution des invendus sur le marché deux fois par semaine, le centre social accompagne sa « mise en récit » pour un « changement de regard » sur « la culture populaire », dans le cadre d'un projet Erasmus + avec des quartiers populaires d'autres villes en Europe : « On est sur de l'économie. On fait attention. On gaspille pas. Les classes populaires sont les classes les plus écolos. » Pour le directeur du centre social, il s'agit de « renouveler ou de réinventer finalement la manière de parler d'écologie et de faire de l'écologie populaire et d'arrêter l'écologie bobo ou d'ingénieur ». Le Lab'O des possibles à Beaugency vise également à (re)valoriser les pratiques de sobriété des classes populaires en les diffusant auprès de groupes sociaux plus favorisés :

> « *Les gens nous chez nous, ils ont pas de voiture. Ils ont pas de moyens. Donc du coup on va pas leur dire : réduisez votre impact environnemental au niveau de votre conduite. Ils en ont pas. C'est réglé. […] Par contre ils ont à donner des bonnes astuces. C'est ce qu'on a fait sur la Fête des possibles aussi, on a valorisé comment les gens sous prétexte qu'ils se privaient d'une manière économique, nous on a montré que c'était peut-être eux pour une raison économique, mais que finalement c'était aussi pour un bel impact environnemental.* »

Ces différents pôles discursifs sont marqués par des tensions voire des oppositions, par exemple quand la valorisation des pratiques de sobriété des classes populaires s'oppose à l'approche plus classique de la sensibilisation aux écogestes, qui contribue à renforcer le stigmate attaché aux classes et aux quartiers populaires. À partir d'une enquête menée sur les résidences HLM en région parisienne, le sociologue Hadrien Malier montre que les campagnes de sensibilisation ont tendance à moraliser les modes de vie des classes populaires, en insistant sur l'intérêt économique à adopter les écogestes pour diminuer les factures de consommation d'eau ou d'énergie (Malier, 2024). Le guide méthodologique du projet de « mise en récits » conçu comme « un outil pour la transition écologique dans les quartiers prioritaires », notamment au Sanitas, défend ainsi que « la transition n'est pas une affaire d'écogestes, mais un changement de regard porté sur des modes de vie déjà sobres et vertueux, par nature écologiques et une généralisation des pratiques exemplaires » (Artéfacts, 2021, p. 19). Comme le souligne la géographe Léa Billen, « le régime de l'écologie populaire déplace la focale sur ce dont les classes populaires sont ainsi dépossédées : des pratiques à faible impact écologique qui font partie intégrante de leur mode de vie et qui ne font pourtant pas l'objet de la même reconnaissance et de la même valorisation que les écogestes labellisés » (Billen, 2023, p. 53). Toutefois, on repère également des formes de complémentarités entre ces différentes conceptions de l'environnement, les actions des centres sociaux pouvant s'inscrire dans un pôle principal et/ou à l'intersection de plusieurs pôles. Par exemple, en mettant en place un jardin partagé, un centre social peut promouvoir principalement une démarche solidaire, mais aussi des actions de sensibilisation aux écogestes et d'éducation à l'environnement.

3.2. Parler ou non d'environnement, de transition écologique et de développement durable

On perçoit également des différences dans les conceptions de l'environnement en s'intéressant au lexique employé, c'est-à-dire aux termes qui sont utilisés, appropriés ou critiqués, voire rejetés. Parmi les

personnes rencontrées, certaines mobilisent les mots « transition écologique » et/ou « développement durable », sans toujours en proposer une définition stabilisée. D'autres ne les évoquent pas ou ne souhaitent pas les utiliser, en parlant davantage de l'« environnement » en termes de protection de l'environnement ou d'environnement local. On remarque ainsi un décalage entre les textes adoptés par le réseau fédéré national, qui proposent un cadrage conceptuel évoluant du « développement durable » à la « transition » ou « transformation écologique, citoyenne et solidaire », et le lexique employé par les équipes salariées des structures locales.

La responsable du RERS de Bourges répond ainsi à la question posée sur les termes utilisés par l'EVS pour parler des actions environnementales : « Transition, non. Écologie, un peu. Mais on va surtout parler de préservation de l'environnement, de notre qualité de vie. On va essayer de leur parler de choses qui les touchent. […] Préserver l'eau, la qualité de l'eau, préserver les ressources, ça parle plus. » La préservation de l'environnement est ici mobilisée sous l'angle des ressources naturelles à protéger, en lien avec les actions de sensibilisation aux écogestes – notre interlocutrice utilise pendant l'entretien sept fois le terme « sensibiliser » ou « sensibilisation », six fois celui d'« écogestes ». La perspective de « développement durable » (huit occurrences) est également présente dans son discours, avec la prise en compte de l'impact collectif futur des actions individuelles présentes : « On a beaucoup ici de parents et de grands-parents, et dès qu'on commence à leur parler effectivement de l'avenir et de ce qu'on laisse derrière nous, c'est quand même un peu plus impliquant pour eux. »

Dans d'autres structures, les actions environnementales sont davantage pensées en lien avec l'environnement local, soit le cadre de vie à proximité du centre social. La directrice de la MJC d'Asnières à Bourges – qui utilise 12 fois le terme « éducation à l'environnement », 29 fois celui de « nature », 7 fois celui de « transition » – déclare ainsi : « Pour nous l'environnement, c'est notre environnement proche. […] C'est vraiment ce qui nous entoure en fait. C'est notre territoire. » Il s'agit donc, pour l'EVS, de « se saisir déjà de notre environnement proche », en valorisant ses spécificités (présence de sentes, de potagers, de friches, etc.) et en développant des activités dans « tout ce qui va toucher à l'extérieur, à la nature, au sensible ». Le Lab'O des possibles à Beaugency considère aussi l'environnement dans sa dimension locale, ce qui permet d'aborder plusieurs problématiques comme la mobilisation des ressources de proximité et la préservation de son espace de vie :

> « *Pour nous au centre social dans l'environnement il y a ce côté, enfin local. Donc s'appuyer sur ce qu'on a déjà localement que ce soit pour acheter, pour se déplacer, etc. Il y a la dimension déchets. Et il y a la dimension acheter du neuf. […] Après il y a le rapport à la nature, au vivant en fait, donc par le biais du potager ou par le biais d'aller utiliser les espaces publics extérieurs et de sensibiliser au fait que bah ouais c'est chouette d'avoir un espace public, bah donc on laisse pas ses déchets ou on prend soin de l'arbre ou on regarde ce qui se passe dans l'eau. […] Donc l'environnement c'est ce lieu où on vit, que l'on partage et… quand on parle biodiversité*. »

La directrice du centre social de cette petite ville de moins de 8 000 habitants insiste ainsi sur l'idée de prendre soin de son environnement proche en allant dans les espaces extérieurs comme au jardin : « Qu'ils y prennent soin en fait des uns et des autres et de notre environnement commun, notre planète même si c'est déjà sur l'échelle du territoire, ça sera déjà pas mal. » Les ambitions de préservation de l'environnement sont ici ramenées à l'échelle locale sans entrer dans un débat de spécialistes, même si les préoccupations globales comme celle du réchauffement climatique peuvent être abordées dans les conversations :

> « *On s'attache pas à rester sur les définitions pour un public averti. […] En fait de transition on est plutôt dans le passage à l'action. Développement durable c'est plutôt pour représenter de quoi on parle. […] Après on va plus parler du contexte changement climatique. […] Souvent quand il y a des échanges sur la météo, voilà leur expliquer : bah oui, mais du coup, c'est pour ça qu'il faut que chacun s'y mette. Il faut que on contribue. […] Après nous on est convaincus, on a peut-être pas forcément le vocabulaire, mais… mais que chacun peut contribuer à petits pas*. »

Si le lien est ici fait entre la préservation de l'environnement local et la contribution de toutes et tous au développement durable, en égalisant les conditions sociales et les leviers de changement, d'autres discours sont plus critiques sur les catégories socialement homogénéisantes de l'action publique environnementale. Par exemple, l'éducateur spécialisé qui accompagne les gens du voyage à Cher Tsiganes insiste sur le fait que leur cadre de vie est particulièrement dégradé : « Les terrains d'accueil, c'est basé à côté des déchetteries, à côté des stations d'épuration et à côté des usines. » Il utile 26 fois le terme « environnement » dans l'entretien (4 occurrences de « transition écologique », aucune de « développement durable ») en proposant cette définition : « C'est plutôt l'environnement des gens du voyage, c'est les conditions dans lesquelles ils vivent, qui est vraiment notre grande préoccupation aujourd'hui plutôt qu'effectivement l'impact des gens du voyage sur l'environnement. » Son discours met en tension l'environnement ainsi conçu – comme cadre de vie et conditions de vie dégradées pour les gens du voyage – et les mots d'ordre de la transition écologique en termes de prescriptions comportementales :

> « *Quand on vous trimballe sans arrêt à droite et à gauche et puis qu'après on vient vous parler d'écologie, c'est un peu compliqué. Donc toute cette grande vision du monde et du territoire je dirais, ils en sont déjà à essayer de survivre dans un monde qui n'est pas facile. […] Quand on parle d'environnement… […] Est-ce que c'est l'environnement uniquement du côté "écologique" ? […] Parce que pour moi tout est lié. […] Avec les gens du voyage, c'est comment leur demander de faire du tri si on leur amène pas des poubelles.* »

D'autres équipes salariées utilisent le terme « développement durable » car il permettrait précisément de prendre en compte les questions de justice sociale et de lutte contre la pauvreté et les inégalités, par rapport au lexique de l'environnement ou de l'écologie qui serait plus réducteur. Elles se trouvent ainsi en phase avec les premiers textes adoptés par le réseau fédéré national, qui cherchent à promouvoir le concept de développement durable susceptible de dépasser une approche en termes de protection de l'environnement et d'inclure une réflexion sur la justice sociale, la démocratie et la solidarité (FCSF, 2019). La directrice du centre social du Val d'Auron à Bourges, qui utilise 27 fois le terme de « développement durable » pendant l'entretien, demande d'emblée si on parle « d'actions environnementales ou de développement durable ». Percevant la question environnementale comme « une injonction » qui vient conditionner les appels à projets, elle est dérangée par le fait que « quand on parle d'environnement et d'écologie, on a parfois sur les populations les plus précaires un sentiment de culpabilité ». De son point de vue, le paradigme du développement durable permet de mieux saisir les enjeux de justice sociale :

> « *Ma sensibilité fait que la question de la justice sociale, la question de la lutte contre les inégalités et la pauvreté, c'est quelque chose qui m'anime vraiment depuis beaucoup de temps. Et je considère en tout cas que c'est un moyen de développement durable, enfin c'est d'ailleurs inscrit dans les enjeux du développement durable. […] Il faut commencer par ça, avant de trier ses déchets.* »

De la même manière, l'ASCA à Saint-Jean-de-Braye utilise le langage du développement durable, avec l'adoption d'une charte de développement durable et une volonté de mise en place des Objectifs de développement durable (ODD) comme façon de relier les questions environnementales et sociales : « On est vraiment sur l'ensemble des objectifs de développement durable tels que le définit l'ONU. […] On s'est aperçu qu'on avait travaillé sur les 17 objectifs, qu'on faisait déjà des choses, mais qu'on ne les nommait pas comme faisant partie de ça aussi. » Lorsque le CA de l'association a décidé en 2021 de mener une action en interne pour « être exemplaire avant de sensibiliser » vers l'extérieur, il a invité le président du centre social de Fougères en Bretagne, qui a intégré une fonction d'éducation à l'environnement au sein de sa structure et promeut au niveau national un engagement sur les ODD – il est intervenu par exemple à la journée régionale sur les enjeux environnementaux en Centre-Val de Loire le 31 mars 2022. Le président de l'ASCA « distingue environnement, transition, développement durable » en privilégiant cette dernière « notion large qui ne comprend pas que les questions environnementales au sens écologique » : « Le développement durable, on est sur le bien-être, on est sur l'égalité hommes-femmes, on est sur l'éducation, on est sur la culture. » Le directeur du centre social de Courteline utilise également le terme

« développement durable » (9 occurrences), mais n'identifie pas l'acronyme ODD et se déclare non-spécialiste des notions :

> « *Le côté transition qui est toujours un peu flou dans le temps […]. Je suis pas forcément hyper calé sur les différents… […] Ça s'était imposé vraiment assez naturellement, développement durable.* »

D'autres salarié·es, plus jeunes et souvent formés à ces enjeux, parlent davantage d'écologie et de transition écologique. À Chinon, le nouveau directeur, âgé de 30 ans, qui a « largement » abordé les questions environnementales dans ses formations (DUT carrières sociales, licence métiers du développement social et solidaire des territoires, master en gestion du territoire et développement local), a mis en place des groupes de travail au sein de l'équipe salariée sur trois dimensions : « la transition écologique, énergétique, climatique et environnementale », « les espaces du centre social » et « le développement durable ». Il inclut le développement durable dans la transition écologique, insiste sur l'urgence climatique et la nécessité de transformer les pratiques en commençant par celles de l'équipe salariée avant même celles des usagers. Au Val d'Auron à Bourges, la référente famille a une approche différente de celle de la directrice, car elle est davantage axée sur la transition écologique que sur le développement durable. Cette travailleuse sociale de 29 ans, « très portée écologie avant d'entrer au centre social », a toutefois élargi sa vision en articulant les questions sociales aux enjeux environnementaux :

> « *J'ai vraiment vu une vraie évolution, parce que moi c'est vrai qu'avant de rentrer dans un centre social, […] c'était vraiment centré sur l'écologie. Et en étant au cœur de ces problématiques-là auprès d'habitants de quartier, en fait j'ai vu ma vision différemment. Et effectivement de travailler sur le développement durable, je me suis rendu compte que l'écologie c'était pas uniquement juste bien faire ses déchets et faire du compost et puis essayer de… de faire les choses plus naturelles. C'est effectivement tout ce lien qu'il peut y avoir entre la solidarité entre les habitants, entre les liens intergénérationnels. Et du coup c'est beaucoup plus vaste.* »

Au-delà de la diversité des termes et des définitions proposées par les équipes salariées, la volonté générale est de ne pas trop théoriser ces questions environnementales, car les différentes catégories ne parleraient pas aux publics des centres sociaux. Il s'agit donc avant tout de développer une approche pragmatique en partant du quotidien des habitants et de relier ainsi les enjeux écologiques aux questions sociales.

Tableau 3. Synthèse des discours sur l'environnement dans les centres sociaux.

Pôle discursif	Termes utilisés	Conception de l'environnement	Objectifs déclarés	Exemples de pratiques
Promouvoir une démarche solidaire	Lien social, parfois justice sociale, développement durable	Un prétexte/support pour développer le lien social	Développer le lien social, favoriser la rencontre entre habitants, lutter contre l'isolement	Jardin partagé, atelier cuisine
Sensibiliser aux écogestes	Éducation à l'environnement, sensibilisation, écogestes, parfois développement durable, transition écologique	Des ressources naturelles à protéger	Préserver l'environnement, sensibiliser les publics, encourager les changements de comportements	Éco-mobile au RERS de Bourges, conversations carbone

Pôle discursif	Termes utilisés	Conception de l'environnement	Objectifs déclarés	Exemples de pratiques
Protéger la nature et l'environnement local	Éducation à l'environnement, nature, parfois transition écologique	Un cadre de vie et des ressources de proximité, « ce qui nous entoure »	Connaître l'environnement local, favoriser le contact avec la nature, se connecter avec son environnement	Visites de découverte de la faune et de la flore, activités pédagogiques en extérieur
Valoriser l'écologie populaire	Écologie populaire, transition écologique	Des pratiques écologiques différenciées selon les classes sociales	(Re)valoriser les pratiques de sobriété des classes populaires, changer de regard sur les quartiers populaires	TIPI/Volte-face au Sanitas, la Fête des possibles à Beaugency

3.3. Relier les questions sociales et environnementales par la précarité des publics

Le lien entre les questions sociales et environnementales se fait essentiellement à travers la précarité à laquelle sont confrontés les publics des centres sociaux. L'environnement est ainsi appréhendé à partir des difficultés économiques. « C'est bon pour la planète et c'est bon pour le porte-monnaie » est une expression souvent reprise par les équipes salariées, pour mettre en avant le fait que les bonnes pratiques d'un point de vue écologique sont souvent les moins onéreuses. Leur promotion permettrait donc aussi de répondre à des problèmes sociaux, comme l'alimentation ou la santé. Selon le directeur du centre social de Saint-Amand-Montrond, « c'est pas par le biais de l'axe de la transition écologique que les gens nous parlent de transition écologique, c'est par l'axe de "j'ai froid chez moi, j'ai chaud, ça coûte cher d'acheter à manger" ». La question de l'alimentation est ainsi l'une des principales développées par les centres sociaux sur la transition écologique, définie comme une priorité par le réseau fédéré régional, car elle se situe à la croisée des enjeux sociaux et environnementaux, et touche des problématiques économiques :

> « *L'axe de l'alimentation est un axe important parce qu'il y a aussi un lien avec qu'est-ce qu'on mange, le coût de la vie. Différentes choses à mettre en œuvre et qui touchent à un besoin vital pour les personnes. Après je pense que les autres questions elles semblent importantes, mais elles sont éloignées de la réalité de la vie des gens au quotidien.* »

Léa Billen montre dans sa thèse sur les initiatives écologistes en quartiers populaires que l'alimentation est à la fois l'exemple le plus frappant d'une écocitoyenneté inaccessible aux classes populaires (la consommation bio étant devenue le symbole d'un éco-habitus réservé aux classes moyennes et supérieures) et un enjeu mobilisateur tant dans le champ de l'action sociale (avec les associations d'aide alimentaire) que dans celui de l'écologie où « l'alimentation constitue un enjeu fédérateur à la fois très transversal (il touche aux questions d'agriculture, de gestion des déchets, de rapport à l'animal, de santé, de réappropriation des savoir-faire, etc.) et très appropriable (il relève d'une dimension concrète du quotidien) » (Billen, 2023, p. 475). Dans le centre social du Blanc, où la question environnementale est portée par les bénévoles et usagers du centre social, la démarche part ainsi des pratiques quotidiennes par rapport notamment à l'alimentation, en prenant en compte les questions de saisonnalité des produits, de circuits courts, d'anti-gaspillage et de modes de conservation. La directrice du centre social met ainsi en avant une écologie populaire, sans utiliser toutefois ce terme, en soulignant le fait que « les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens » sont « beaucoup plus regardants », car ils cherchent « à se démerder, à éviter de trop consommer, à […] faire gaffe à l'électricité, à l'eau, à tout ». L'équipe de l'ASCA à Saint-Jean-de-Braye tient à faire « attention au regard qu'on porte aussi sur leurs pratiques, de pas

stigmatiser, et vouloir les faire rentrer dans le cadre un peu bobo », en valorisant des pratiques de sobriété populaire :

> « *Parce qu'en fait ils font déjà aussi des choses, et c'est peut-être aussi partir d'eux-mêmes aussi pour valoriser. Voilà. Les femmes cuisinent quand même beaucoup. […] valoriser ce que ces populations font aussi, et ce qu'elles peuvent apporter du coup aux bénévoles qui sont dans des autres associations, qui appartiennent à des catégories socioprofessionnelles classes moyennes classes supérieures, et ce qu'eux peuvent apporter aussi à d'autres publics. Voilà. Ça, ça me paraît hyper, hyper-important, et que nous on y soit attentifs et vigilants*. »

Les équipes salariées veillent systématiquement à ne pas culpabiliser des populations qui ont des conditions de vie difficiles et une empreinte écologique faible. En soulignant ce risque de culpabilisation et de stigmatisation, elles sont nombreuses à afficher une prudence et une bienveillance dans la manière d'aborder les questions écologiques auprès de publics précaires, à l'instar de la directrice du centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges : « On est très prudents sur la question parce qu'on est quand même sur des quartiers où les gens leur principale préoccupation, ça va être d'avoir un frigo plein. […] On se fait souvent la réflexion en équipe qu'il ne faut pas qu'on soit culpabilisant. » Certain·es salarié·es estiment que l'effort devrait reposer au contraire sur les classes supérieures contribuant davantage aux dégradations environnementales, à l'instar de la référente famille de l'AMA à Montargis qui refuse de faire le lien entre le jardin partagé et l'environnement :

> « *Moi je préfère leur apprendre d'autres choses que l'environnement, qu'ils vont faire de toute façon à l'école. […] Après oui moi je suis sensible aussi à ça, mais moi on m'en parlerait tous les jours, ça me saoulerait. […] Il y en a qui prennent des jets pour aller faire une heure de réunion, donc… voilà. […]. On nous demande beaucoup de choses […], et puis on nous donne pas forcément les financements pour le faire en plus […]. Parce que c'est bien gentil de demander aux autres de faire des choses et puis que bah derrière, les hauts placés le font pas. […] Moi je trouve qu'on les stigmatise beaucoup*. »

Sans forcément aller jusqu'à refuser de faire explicitement le lien avec les enjeux environnementaux dans les activités mises en place, les équipes salariées sont le plus souvent critiques à l'égard des outils de type conversations carbone ou fresque du climat focalisés sur les changements de comportements individuels, alors que les publics des centres sociaux sont déjà sobres sur le plan écologique. Les salarié·es du centre social du Morier à Joué-lès-Tours racontent ainsi que les usagers du centre social ne voient pas bien ce qu'ils peuvent faire de plus, car ils pratiquent déjà les écogestes – ce sont soit des seniors qui les ont adoptés pour des questions économiques il y a longtemps, soit des personnes en situation précaire qui n'ont pas d'autre choix que de faire attention – et renvoient au fait que la responsabilité incombe plus aux grandes industries polluantes. La directrice du centre social du Val d'Auron, un quartier de la politique de la ville de Bourges, pose aussi la question de l'adaptation de l'accompagnement aux conversations carbone pour ne pas être « donneur de leçons de morale ». Le directeur du centre social de Chinon souligne également un « point de vigilance » avec la fresque du climat pour « ne pas générer d'éco-anxiété », surtout auprès des personnes en situation de précarité et des jeunes :

> « *L'idée c'est pas de rendre nos approches coupables aujourd'hui les habitants du réchauffement climatique […]. C'est pas de leur faute, d'autant plus qu'on travaille avec des personnes vulnérables en fait qui ont une empreinte qui est quasi nulle, […] on est face à des gens qui n'ont pas de voiture, qui prendront jamais l'avion de leur vie […], donc il faut qu'on fasse attention à ça.* »

Les équipes salariées cherchent davantage à travailler sur l'environnement à partir des pratiques quotidiennes, du concret, en mettant en avant « l'intérêt pour eux au quotidien ». L'éducateur spécialisé qui accompagne les gens du voyage dans le centre social Cher Tsiganes estime ainsi qu'il « faut du concret,

tout de suite », plus qu'une vision écologique à long terme : « Avant tout, voilà il faut vraiment qu'on travaille sur des choses concrètes », ne pas leur parler d'éviter les gaz à effet de serre, mais leur montrer immédiatement ce qu'on peut faire au niveau de la santé et de la prévention. Ces initiatives s'inscrivent ainsi dans une conception de l'écologie ordinaire telle que la définit Léa Billen : « L'écologie gagne à se saisir du quotidien, en investissant des enjeux aussi tangibles que l'alimentation, les déchets ou la nature de proximité. Cette écologie ordinaire est celle à même de dépasser le cloisonnement entre écologie et question sociale en faisant de l'écologie une voie alternative pour la subsistance. » (Billen, 2023, p. 527) L'équipe salariée du centre social du Morier à Joué-lès-Tours préfère aussi partir du concret en proposant des activités créatives autour de la récupération, comme la réalisation d'une fresque avec des bouchons en plastique, pour aborder ensuite les questions environnementales dans les conversations : « Les gens discutent en faisant. » Ce « support un peu ludique et créatif » permet « de faire passer le message », en étant « plus captivant » et « moins angoissant » par rapport aux outils plus explicitement tournés vers la prise de conscience environnementale et les changements de pratiques individuelles.

Si cette question de la précarité et des pratiques à faible impact est toujours présente, elle n'est pas positionnée de la même façon dans les discours et les actions des centres sociaux. Elle se résume parfois au simple rappel de la spécificité des publics qui nécessite des stratégies spécifiques, par exemple en diffusant la possibilité d'autres formes de consommation pour faire des économies dans une action tournée vers le budget des ménages à l'ASCA à Saint-Jean-de-Braye. Dans une autre perspective portée notamment par le Lab'O des possibles à Beaugency, les équipes salariées cherchent à organiser des actions bienveillantes visant à ne pas se positionner comme sachants pour reconnaître les capacités de toutes et tous, et faire le lien avec les associations environnementales qui n'ont pas cette capacité d'interlocution avec les personnes précaires ou isolées. Au centre social du Sanitas à Tours, dans une optique encore différente, il s'agit de faire de la revalorisation de ce qui est présenté comme des pratiques populaires (le glanage) en mettant en place une stratégie d'action (avec le TIPI). Ce qui est prôné est plus largement l'ancrage d'une « trajectoire de transition » autour de la construction d'un récit positif partant des pratiques de sobriété des classes populaires, afin de passer de la « honte » et de la « nécessité » au « plaisir » et à la « fierté » (Artéfacts, 2021).

On repère aussi la possibilité d'un discours double lorsqu'un centre social inscrit dans la case « transition » ou « développement durable » – pour avoir accès à des financements et rendre compte de ses activités – des actions qui ont d'abord pour objectifs le lien social et la lutte contre la précarité. C'est le cas, par exemple, des actions de réemploi de matériel informatique avec une association qui rentre aussi dans la case « lutte contre le gaspillage » et « réemploi », alors qu'il s'agit d'abord de permettre l'accès à des ordinateurs à bas prix. La pratique du glanage sur les marchés au centre social du Sanitas, qui se trouve au croisement entre l'anti-gaspillage et l'aide alimentaire, est également positionnée sur l'axe plus écologique que social de l'anti-gaspillage pour ne pas entrer en concurrence avec les associations d'aide alimentaire et valoriser davantage l'action menée.

Les liens entre les questions environnementales et sociales s'accompagnent parfois d'une conception capacitaire de la conscience environnementale, dans le sens où l'acquisition de capacités liées aux conditions de vie serait une condition pour pouvoir se saisir de l'enjeu écologique. Le discours de certains centres sociaux sur la (re)valorisation des pratiques populaires de sobriété côtoie ainsi un autre discours, très répandu, qui remet en cause la capacité des publics des centres sociaux à prendre en compte la question environnementale en raison de leur situation économique. Une idée récurrente dans les entretiens avec les équipes salariées est que la préservation de l'environnement n'est pas leur principale préoccupation, mais celle de « remplir le frigo ». Un animateur du centre social du Morier estime ainsi que « le public a d'autres préoccupations […] de pouvoir manger, s'habiller, et puis malheureusement le climat ça passe un peu à côté ». Les publics des centres sociaux, souvent issus des classes populaires, ne seraient pas capables de se projeter à long terme pour penser le futur de la planète ou de prendre en compte la situation d'autres populations, comme l'exprime la responsable du centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges :

> « *On ne peut pas les projeter sur le pays d'à côté ou… enfin ils peuvent pas penser aux autres. C'est pas possible. Ils ont déjà tellement à penser pour eux, pour leur famille, qu'on peut pas leur demander de réfléchir environnement global, planète. Non. Ça… ils en ont rien à*

faire clairement. Donc c'est plus eux comment ils peuvent agir sur leur facture à eux et sur leur bien-être. »

Cette directrice d'un centre social situé dans les quartiers Nord de Bourges, où des familles immigrées sont installées depuis les années 1950-1960 et des migrants plus récemment arrivés, estime que les liens avec les questions environnementales ne peuvent se faire que sur « des choses très concrètes de la vie quotidienne ». Elle n'envisage pas que l'initiative puisse venir des habitants : « Non non, encore une fois vu le public qu'on a, déjà… déjà s'ils ont un toit pour certains. Non non, on voit quand même des familles qui sont dans des situations trop précaires pour en plus leur dire : "Va acheter du bio." » Le directeur de l'AMA à Montargis estime ainsi que les usagers doivent déjà avoir résolu des besoins de base avant de s'intéresser à la question environnementale :

« *On est sur un territoire où plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de bas revenus. Donc on est sur des gens qui à partir du 5 du mois, se disent : "Comment on va finir la fin du mois, enfin le reste du mois ?" […] Une bonne partie de ces familles-là, bah ils sont dans d'autres préoccupations. […] Je ne sais pas si vous connaissez la pyramide de Maslow, alors nous on est… le premier étage, mais le bas du premier étage.* »

Cette théorie de la pyramide des besoins, élaborée par le psychosociologue Abraham Maslow en 1943 dans la *Psychological Review*, est très utilisée dans les formations du travail social et souvent reprise par les équipes salariées des centres sociaux. Il s'agit d'une théorie des moteurs de la motivation humaine, basée sur une représentation pyramidale de la hiérarchie des besoins, qui part des besoins physiologiques (ceux qui permettent le maintien de vie de l'organisme) et de sécurité, pour s'élever aux besoins d'appartenance et d'amour, d'estime, et finalement d'accomplissement de soi. La hiérarchisation suit une logique de prévalence : les besoins physiologiques primaires sont perçus comme la base, la condition à remplir, pour que les autres « besoins » puissent ensuite être pris en charge. Nous avons montré dans le projet Engagir combien cette représentation des classes populaires et des freins à leur politisation constitue un obstacle au projet de développement du pouvoir d'agir des habitants, les équipes salariées considérant alors que « les gens ne sont pas prêts » pour se mobiliser : « Tant que les "besoins primaires" (se nourrir, se loger, etc.) ne sont pas satisfaits, il [serait] illusoire d'envisager que les personnes soient motivées pour "s'engager dans du pouvoir d'agir". » (Neveu, 2023, p. 154)

La théorie de Maslow nourrit également la « grille de l'indifférence » dans la sociologie de l'environnement, qui se développe dans les années 1980 pour expliquer l'inégale intérêt de la population pour les questions environnementales en fonction de la classe sociale : la capacité des classes populaires à s'y intéresser serait limitée en raison d'un manque de satisfaction de leurs besoins physiologiques. Comme le montre Léa Billen dans sa thèse, « cette hypothèse d'une indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie est révélatrice d'une certaine représentation des classes populaires (qui seraient avant tout préoccupées par leurs conditions de survie) et d'une certaine représentation de l'écologie (qui serait une préoccupation secondaire, ancrée dans des considérations éthiques plus que matérielles) » (Billen, 2023, p. 36). Pourtant, le champ de la justice environnementale montre que l'écologie n'est pas une préoccupation secondaire ou une question post-matérialiste à laquelle s'intéresser une fois ses conditions de survie assurées, mais une question de subsistance qui motive de nombreuses luttes portées par les populations les plus démunies à travers le monde (Martinez Alier, 2014). Dans les centres sociaux, cette représentation des obstacles à l'engagement et à la politisation des classes populaires sur les enjeux écologiques explique que la promotion du lien social a tendance à primer sur les enjeux de capacitation et de mobilisation.

3.4. La figure du lien social plutôt que de la capacitation

Les actions environnementales des centres sociaux s'inscrivent principalement dans la figure de la promotion du lien social et de la cohésion sociale, qui est dominante dans leurs projets sociaux comme le montre Régis Cortesero (2013) : « [Les dispositifs] accordent une importance centrale au développement et à l'étayage des relations que nouent les différentes catégories de personnes présentes. […] Nombre d'activités menées au sein des centres sociaux intègrent l'objectif de permettre la construction de relations entre participants », d'où l'accent mis sur « la dimension conviviale et

relationnelle de l'activité » (Cortesero, 2013, p. 82-83). Cela apparaît clairement dans le discours des équipes salariées sur les questions environnementales, qui évoquent très souvent « une démarche solidaire », « le lien social », « la solidarité », le lien entre les générations ou encore la lutte contre l'isolement. On le voit aussi avec l'organisation d'ateliers visant à « faire ensemble » (ateliers cuisine, parents/enfants, seniors, etc.) et de nombreuses fêtes. Le cas du centre social du Morier à Joué-lès-Tours est ici paradigmatique, l'expression « une démarche solidaire » étant répétée à plusieurs reprises dans l'entretien collectif avec trois membres de l'équipe salariée : « On fait des choses solidaires […] plus dans le partage que de consommer, […] de consommer individuellement, plutôt partager collectivement. » Par exemple, sur les bacs potagers, l'objectif « était de créer du lien entre les habitants de toutes générations, […] c'est surtout ça le fil conducteur, c'est créer du lien ». De la même manière, les conversations carbone « restent pour nous aussi un moyen de faire du lien social et puis… qu'elles sortent un peu… voilà. Nous notre but ça reste quand même que les personnes s'épanouissent au centre social, peu importe finalement la façon dont on s'y prend. » Les ateliers cuisine visent également à « faire la cuisine ensemble. C'est… du coup toujours du lien social et… et du plaisir. […] L'objectif premier c'est rompre l'isolement. »

Par contre, les actions environnementales ne s'inscrivent pas tellement dans la figure de la capacitation qui place le centre social comme « entrepreneur de mobilisation » en aidant les habitants à « se mobiliser pour développer leurs propres projets et faire entendre leur voix dans l'espace politique local » (Cortesero, 2013, p. 59). Certes, la perspective conflictuelle est valorisée dans certaines productions du réseau fédéré national, en s'appuyant sur les travaux de chercheurs en sciences sociales comme ceux du politiste Guillaume Gourgues intervenu au colloque national « Osons la transition écologique et solidaire » en décembre 2022 : « Les premières actions pour plus de justice sociale et environnementale, c'est donc d'abord de passer par le conflit. […] Ce sont principalement des mobilisations qui permettent d'obtenir des concessions démocratiques. » Toutefois, aucune personne rencontrée en région Centre-Val de Loire ne mentionne en entretien de conflits et de mobilisations sur les enjeux environnementaux dans lesquels les centres sociaux seraient impliqués. Pourtant, plusieurs présentent la précarité énergétique comme un enjeu social et environnemental central pour les publics des centres sociaux, qui sont souvent des habitants des quartiers populaires confrontés à des problèmes de qualité et d'isolation du logement. Mais les centres sociaux qui ont participé à l'enquête ne s'engagent pas sur ces questions conflictuelles avec les bailleurs sociaux et ne cherchent pas à mobiliser les habitants ou à les accompagner dans leurs mobilisations. Au centre social de Courteline à Tours, le directeur estime que l'équipe salariée pourrait accompagner des actions collectives sur la question environnementale, mais « ça vient pas beaucoup ». Des interpellations existent pourtant sur les questions d'habitat collectif : « Les habitants ils se mobilisent… alors souvent leurs préoccupations, enfin que ce soit le conseil citoyen ou les groupes d'habitants qui viennent dans le centre social, ou qui nous interpellent, c'est les relations avec le bailleur. » Mais le directeur ne fait pas le lien entre ces revendications réduites à des problématiques individuelles « de locataires » et les actions collectives que le centre social pourrait accompagner sur l'environnement :

> « *Effectivement il y a la question du chauffage et tout ça, mais c'est pas tellement par souci écologique, c'est clairement pour avoir chaud l'hiver et froid, et plus frais l'été. […] Dans les immeubles Tours Habitat, c'est des immeubles vieillissants, des années 1960 et 1970 et qui n'ont pas été vraiment rénovés. […] C'est vraiment plus sur leurs préoccupations quotidiennes de locataires*. »

À Saint-Jean-de-Braye, l'ASCA a également été interpellée sur les relations avec les bailleurs via le conseil citoyen, mais le centre social du Pont Bordeau ne s'en empare pas pour l'instant comme le reconnaît la directrice : « Il y a aussi tout ce qui va concerner le logement où là en fait ils se retrouvent au bout du système, d'être dans des logements qui sont mal isolés, les consommations d'énergie, là ils nous en parlent en ce moment. C'est aussi comment on essaie d'investir ce terrain-là. » Des habitants ont également exprimé « des envies » pour l'aménagement de jardins (de beaux espaces extérieurs étant laissés en gazon), la gestion des déchets verts et des déchets sur un quartier, les infrastructures posant un problème avec des conteneurs enterrés qui ne sont pas adaptés. Pour la directrice du centre social du Pont Bordeau, « avec les bailleurs sociaux, il y a beaucoup de choses aussi à conduire […] autour du logement, de l'environnement, […] pas mal de choses à travailler avec les autres partenaires pour répondre à des besoins quand même premiers des habitants ». La relation avec les bailleurs est toutefois perçue comme compliquée en raison de « sujets plus sensibles au niveau politique ».

Au Val d'Auron, le centre social municipal a été interpellé par le bailleur social pour mener une action de sensibilisation visant à promouvoir les économies d'énergie : « Leur objectif c'était : il faut réduire les factures d'électricité parce que ça coûte trop cher. » Le bailleur voulait travailler avec le centre social comme « prestataire » pour mobiliser les locataires des HLM autour des économies de chauffage : « Ils nous demandaient en gros de faire une action pour aller sensibiliser les habitants, particulièrement dans un quartier où c'est là où ils dépensent le plus d'énergie, leur faire comprendre qu'il fallait qu'ils coupent leur chauffage, qu'ils mettent leurs rideaux […] parce que ça coûtait cher. » La directrice fait part de son malaise vis-à-vis de cette demande, en raison de l'état dégradé des bâtiments dans les HLM datant des années 1980, très mal isolés et énergivores, qui nécessiteraient « des gros travaux d'isolation » : « On a eu souvent des réflexions en se disant : "Mais vous nous dites de réduire le chauffage, de faire des économies, mais en fait on…" La priorité pour eux c'est juste de pouvoir rentrer à la maison et d'être à minimum au chaud. » Elle dénonce ainsi un discours culpabilisant : « C'est facile à un moment de faire reporter la faute sur les petites gens. […] Les habitants des quartiers […] sont loin d'être les plus grands pollueurs. […] Pourquoi on vient aussi toujours faire porter la responsabilité à des populations qui sont déjà dans des difficultés ? […] Il faut qu'on sensibilise forcément ces populations-là. » Le centre social a finalement fait appel à l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher (Alec 18) qui a tenu ce discours : « Moi je veux bien faire de la sensibilisation. Par contre si la problématique vient de l'isolation des logements, on va arrêter de faire porter le chapeau aux habitants et que le bailleur prenne ses responsabilités. » L'action n'a finalement pas été réalisée : « On n'était pas du tout sur la même longueur d'onde. […] On veut bien sensibiliser les habitants, mais il faut commencer par… enfin voilà, les logements sont des passoires énergétiques. » Si le centre social a ici refusé le modèle de sensibilisation aux écogestes prôné par le bailleur social, le problème n'a toutefois pas été pris dans le sens inverse, en tentant d'accompagner les personnes concernées dans une mobilisation collective face au bailleur social pour revendiquer une rénovation énergétique des logements, car cette posture impliquerait une position plus conflictuelle avec les pouvoirs publics, impensable pour un centre social municipal.

Lors de la journée de restitution des premiers résultats de l'enquête TecDem à l'AG des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, le 20 juin 2024 à Romorantin, une salariée de la structure hébergeant la rencontre raconte qu'un conflit environnemental a lieu sur la commune contre l'implantation d'entrepôts logistiques et l'artificialisation des sols, auquel le centre social ne participe pas en raison de son statut municipal. À Chinon, le nouveau directeur du centre social (associatif) essaie de jouer un rôle de médiateur sur la question des déchets entre le Smictom et le Collectif chinonais environnement au sujet des conflits autour de l'extension d'un incinérateur sur le territoire et l'absence de politique de prévention des déchets, mais la démarche est très récente et la posture du centre social en retrait par rapport au cœur du conflit : « L'idée c'était pas vraiment d'être un acteur, là pleinement engagé, mais plutôt à l'écoute, plutôt attentif, plutôt une oreille ouverte. » Dans un autre contexte associatif, les gens du voyage accompagnés par le centre social Cher Tsiganes subissent des désagréments très importants concernant l'environnement dans lequel ils vivent sur les aires d'accueil, ce qui est dénoncé par l'un des salariés les accompagnant sans mentionner de tentative de mobilisation, en raison de l'hétérogénéité des groupes concernés : « Quand on parle des gens du voyage, ils sont complètement différents. […] On a une pléthore de personnes complètement différentes. […] Donc c'est compliqué de vouloir généraliser quelque chose par rapport à ça. »

On repère ainsi un évitement du conflit sur certaines questions environnementales qui pourraient faire l'objet d'un processus de politisation et de mobilisations des habitants, ce qui rejoint des résultats de la recherche Engagir sur l'évitement du politique dans les centres sociaux. Outre les facteurs liés à l'histoire et au modèle économique de ces structures qui expliquent une certaine aversion pour le conflit, nous avons montré comment l'hétérogénéité perçue des publics incite les centres sociaux à se centrer sur le festif et la convivialité dans un souci de « faire communauté », en prenant le soin de ne pas aborder « les sujets qui fâchent » susceptibles de diviser le groupe (Nez et Rétif, 2023). Certaines questions environnementales sont ainsi abordées prioritairement dans les centres sociaux, comme l'alimentation qui permet précisément de mettre l'accent sur la convivialité et le lien social par le biais par exemple des ateliers cuisine et des repas partagés, alors que d'autres ne sont pas traitées en raison notamment de leur dimension conflictuelle. Le fait que l'alimentation devienne une priorité pour la fédération régionale peut favoriser des processus de politisation de la question environnementale, comme le souligne Philippe Carbasse aux journées d'étude TecDem du 12 février 2026, en mentionnant tant les changements de modes de vie à travers une dynamique collective participative que les expérimentations collectives qui se développent comme celles de sécurité sociale alimentaire. Cette focale sur l'alimentation peut

toutefois aussi contribuer à mettre de côté d'autres thématiques d'action qui pourraient être plus conflictuelles sur les enjeux écologiques.

4. Les questions environnementales abordées ou non dans les pratiques des centres sociaux

En se focalisant maintenant sur les pratiques des centres sociaux, nous élaborons une typologie des actions et domaines traités en lien avec l'environnement (1), ce qui permet de repérer les sujets environnementaux dont on parle mais aussi ceux qui sont écartés dans ces structures (2). L'enjeu est également d'identifier les liens tissés entre les questions environnementales et démocratiques (3), en interrogeant le rôle des centres sociaux dans les stratégies territoriales de transitions (4).

4.1. Une typologie des actions et domaines de l'environnement traités

À partir des entretiens, des projets sociaux des centres sociaux et de leurs réponses à l'enquête menée par la Fédération régionale Centre-Val de Loire, on peut proposer une typologie des actions et des domaines en lien avec l'environnement, en distinguant des différences en fonction des publics (activités à destination des habitants et usagers ou des équipes salariées) et des temporalités (actions régulières ou ponctuelles).

Un premier ensemble de pratiques régulières à destination des publics des centres sociaux porte sur des thématiques qui sont travaillées, sous des formes diverses, dans la plupart des structures de la région. Il y a tout d'abord ce qui concerne les déchets : le tri sélectif, le compost, la réduction des emballages, le « zéro déchet », les *cleanwalks* ou opérations de nettoyage dans les quartiers ou sur des sites naturels. De nombreuses actions sont également mises en place autour de l'alimentation – abordée sous l'angle du « mieux manger » en lien avec la précarité alimentaire et la santé – à l'instar des ateliers cuisine, des jardins partagés, de la récupération d'invendus, des distributions de paniers bio et des marchés solidaires. D'autres actions visent à privilégier et valoriser la seconde main : le troc, les boîtes à dons ou à livres, la Rue de la gratuité, les objethèques, les puces, les gratiferias, les espaces de gratuité ou encore les repair cafés. C'est aussi le *do it yourself* ou « le faire soi-même » qui est promu, à travers par exemple la fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques, des ateliers de bricolage ou de couture, ou encore dans le cas de Cher Tsiganes le développement d'infrastructures autonomes comme un système de cuisine mobile avec des fours solaires ou de panneaux solaires pour recharger les batteries. Ces quatre domaines thématiques – déchets, alimentation, seconde main, *do it yourself* – peuvent être transversaux à plusieurs actions, contribuant à la valorisation des pratiques de sobriété et de la lutte contre le gaspillage.

Un deuxième ensemble regroupe les pratiques internes aux centres sociaux, en particulier celles des équipes salariées, qui recoupent ces enjeux de sobriété et d'anti-gaspillage. Dans les discours et les projets sociaux, le centre social doit être exemplaire en matière de comportements écologiques pour développer une pédagogie de l'exemple et démontrer un souci de cohérence. Le centre social de Courteline a ainsi adopté une « charte de développement durable » qui établit des « priorités sur le comportement des salariés » car « on partait du principe que c'est bien de vouloir faire des choses avec les habitants, mais il faut déjà être clair avec ce que l'on fait, et être cohérents […] entre ce que nous on fait au quotidien et ce qu'on va enfin demander ou prôner auprès des habitants ». Les centres sociaux peuvent ainsi adopter le tri des déchets ou une démarche « zéro déchet », mettre en place une politique d'achat (en privilégiant les produits locaux, biologiques et/ou de seconde main), faire des économies de consommation en eau et énergie, revoir leur politique de déplacements avec par exemple l'achat d'un véhicule électrique ou d'un vélo, etc. Dans les entretiens, les équipes salariées insistent sur l'exemplarité de leurs conduites, en reconnaissant des difficultés et des contradictions, par exemple quand les capsules en aluminium trônent à côté du filtre à café en tissu dans la cuisine d'un centre social, ou pour les commandes sur internet encore souvent passées sur Amazon. En outre, certaines pratiques comme celle de la « récup » sont présentées comme répondant à une préoccupation écologique, mais aussi à « une réalité financière ».

Un troisième type d'activités, destinées aux publics des centres sociaux, est plus ponctuel. Les centres sociaux organisent souvent des visites de sites à faire découvrir à leurs usagers, soit des espaces naturels qui se trouvent à proximité du centre social pour promouvoir la découverte et la protection de la faune et de la flore, soit des lieux emblématiques de la transition sur le territoire comme des fermes biologiques ou des ressourceries. De nombreuses manifestations publiques sont également organisées autour du développement durable et de la transition écologique, avec des événements festifs comme la Fête de Léon (un « Noël à l'envers », le 13 décembre, avec uniquement de la récupération) et la Fête des possibles à Beaugency, la Journée de la Terre au Sanitas ou encore Faites du vert à Joué-lès-Tours. Certaines manifestations sont plus spécifiquement organisées autour d'une thématique environnementale, comme le Festival des potagers à la MJC d'Asnières à Bourges.

Enfin, des outils de sensibilisation sur la transition sont expérimentés par la plupart des centres sociaux de la région, principalement la fresque du climat et les conversations carbone. La majorité des équipes salariées rencontrées connaissent la fresque du climat à laquelle elles ont souvent été formées, mais l'avis quasiment général est que cet outil jugé « déprimant » et « culpabilisant » n'est pas adapté aux publics des centres sociaux. Les conversations carbone sont un peu moins connues, elles se diffusent au sein des centres sociaux en lien avec le programme Life LetsGo4Climate qui finance la formation des facilitateurs, notamment à Tours, Beaugency et Bourges. La question de l'adaptation aux publics des centres sociaux est également posée, en soulignant le problème du rapport à l'écrit et la situation des seniors et/ou des classes populaires qui ne voient pas quoi faire de plus pour changer des pratiques quotidiennes déjà sobres, mais les salarié·es qui les animent considèrent qu'elles permettent davantage la discussion et la « mise en mouvement ». La directrice du Lab'O des possibles à Beaugency compare ainsi les effets des deux outils :

> « *Je l'ai trouvée intéressante [la fresque du climat]. J'ai appris des choses, mais je l'ai pas trouvée mobilisante. […] J'ai découvert des informations, mais c'est pas ça qui va m'aider à me mettre en mouvement pour agir plus. Autant que les conversations carbone, là oui moi ça m'a mis en mouvement parce que justement, elle est abordée avec comment est-ce qu'on se met en changement ? […] Comment on se remet en question dans nos pratiques ? Pour moi la fresque, […] elle participe pas à ça.* »

Si les équipes salariées différencient ainsi parfois les effets des divers outils de sensibilisation, elles posent très majoritairement le problème de leur adéquation aux réalités vécues par des personnes qui ont des modes de vie contraints et une empreinte écologique faible.

Fig. 1 . Synthèse des actions et domaines de l'environnement dans les centres sociaux.

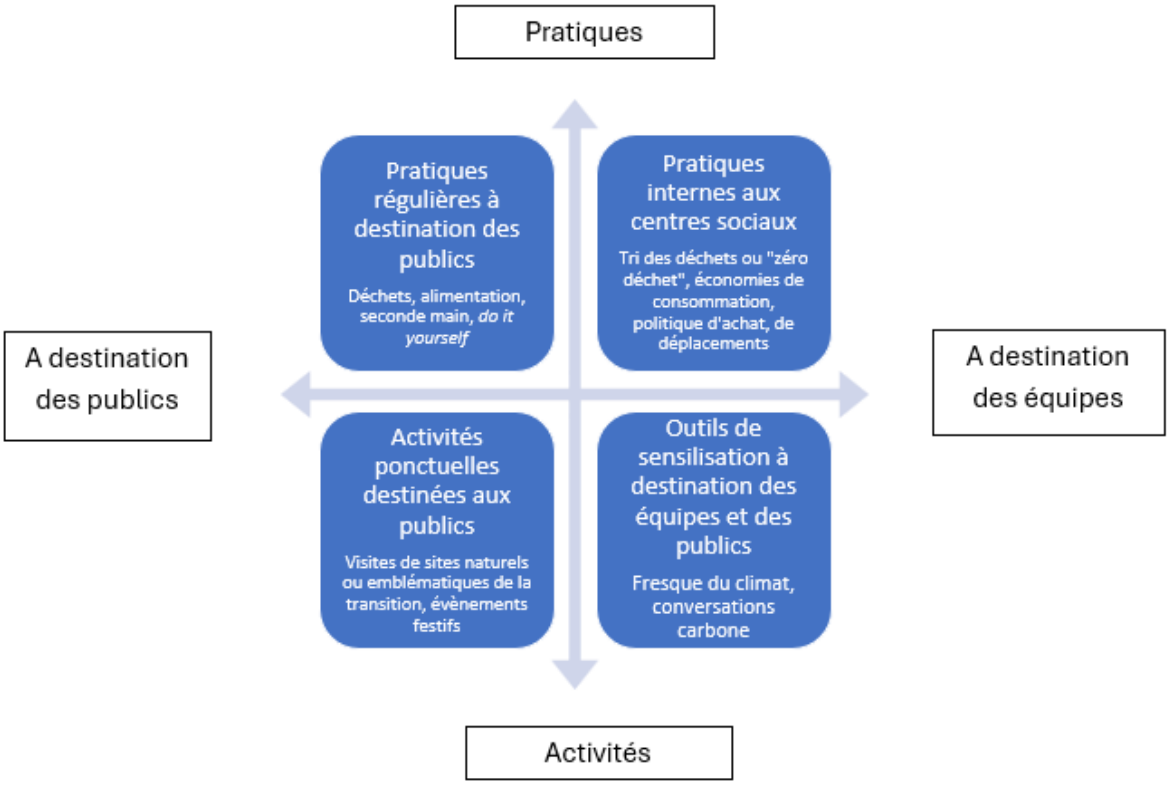

Cette typologie rend compte d'une diversité de pratiques sur les enjeux de développement durable et de transition écologique, qu'on retrouve dans les états des lieux menés auprès des centres sociaux de la Drôme et des 2 Savoie. Ceux-ci proposent d'autres classifications, en distinguant également les pratiques internes et celles au service des habitants, et en repérant plusieurs domaines d'actions (par exemple, pour les pratiques internes dans la Drôme : la consommation responsable, la mobilité, la gestion des déchets, l'anti-gaspi, le numérique éthique et écologique, et la gouvernance innovante). Dans le repérage des actions des centres sociaux réalisé par le chantier TESC au niveau national (FCSF, 2023b), sept « familles thématiques » sont identifiées : mobilités durables, partagées et solidaires ; réemploi, recyclage et économie circulaire ; rapport au vivant et préservation de la biodiversité ; alimentation et circuits courts ; énergie et habitat ; numérique éthique et écologique ; pratiques internes. Les données SENACS de 2023 indiquent que 95 % des structures ont engagé des pratiques en interne liées à la transition écologique et solidaire et 92 % ont mis en place des actions avec les habitants, dont des ateliers pratiques pour réduire son empreinte écologique (63 %), des jardins partagés (61 %), des actions de solidarité basées sur du réemploi et l'économie circulaire (56 %), des projets de mobilités durables sur le territoire (30 %) et des projets organisés pour des achats groupés et/ou locaux à destination des habitants (11 %) (FCSF, 2023, p. 36).

4.2. Les sujets environnementaux dont on ne parle pas dans les centres sociaux

Il ressort aussi des entretiens des domaines environnementaux et des sujets absents, pas ou peu traités dans les centres sociaux de la région. La question de l'énergie est peu abordée et quand elle l'est, c'est sous l'angle de la sensibilisation aux économies d'énergie et non de la lutte contre la précarité énergétique. La thématique des mobilités est énoncée comme un problème en milieu rural, mais peu d'actions sont mises en place pour y apporter des réponses, contrairement aux centres sociaux d'autres régions qui ont installé des transports solidaires, de la location de véhicules, des systèmes de covoiturage, des ateliers de réparation de vélos, ou encore du prêt ou de l'achat de vélos à moindre coût (FCSF, 2023a,

p. 10-11 ; FCSF, 2023b, p. 38-41). C'est également le cas de l'exposition aux pollutions et aux nuisances qui ne semblent pas intégrées dans les questions environnementales, à l'exception du centre social Cher Tsiganes qui considère problématique l'environnement particulièrement dégradé des aires d'accueil pour les gens du voyage. Les équipes salariées des centres sociaux rencontrés estiment que ces questions ne relèvent pas vraiment de spécificités de leurs publics, sauf par l'intermédiaire de la question de la qualité des logements qui renvoie – comme celle de l'énergie – à la relation avec les bailleurs sociaux. Or, cette relation est jugée très difficile à traiter pour les centres sociaux en raison de leur dépendance économique et parfois aussi politique (pour les structures municipales) aux pouvoirs publics. On repère ici un paradoxe dans la relation que les centres sociaux entretiennent avec les bailleurs sociaux, qui participent et soutiennent des actions de type jardins partagés, de verdissement ou de sensibilisation à la question environnementale et énergétique. Mais l'enjeu de la transition écologique ne change pas la donne dans les relations avec les bailleurs des populations ni des centres sociaux, alors même que des gains énergétiques, de sobriété, pour le chauffage des appartements l'hiver mais aussi de lutte contre les pics de chaleur l'été pourraient être liés à une rénovation énergétique des bâtiments. Par ailleurs, la question de la qualité de l'air et de l'eau, qui se pose fortement dans la région Centre-Val de Loire, n'est pas considérée comme faisant partie des enjeux environnementaux par les équipes salariées des centres sociaux. À une question sur le bruit, la réponse est que cela n'a rien à voir avec la question environnementale, mais qu'elle relève davantage des relations de voisinage. On peut voir, dans l'éviction de ces problèmes liés aux pollutions et aux nuisances, un effet de la climatisation des enjeux environnementaux (Maljean-Dubois et al., 2024).

D'autre part, certains sujets environnementaux sont abordés par les publics des centres sociaux et peuvent faire l'objet de débats, sans que les équipes salariées ne sachent comment se positionner pour les aborder. Le cas du RERS de Bourges est ici intéressant, car la responsable distingue les sujets qui font ou non l'objet de discussions, par exemple les « écogestes » (promus par l'EVS dans le cadre de « l'Éco-mobile ») qui sont « exigés » et ceux sur lesquels on peut débattre :

> « *Il y a des écogestes sur lesquels on est très peu souples, on va vraiment un peu exiger quand même de faire un effort. Ça va être, éteindre les lumières, fermer l'eau, des choses comme ça. Et puis il y a des écogestes où on va être beaucoup dans le débat. On va laisser plutôt s'exprimer les gens. Et puis il y a aussi des… des éco dispositifs, c'est pas tout à fait le mot, mais qui font aussi beaucoup débat, et où là on n'apporte pas de réponse. Nous par exemple, il y a les éoliennes qui font débat chez nous. Il y a les voitures électriques qui font débat chez nous. On n'apporte pas de réponse. On n'en a pas. Voilà. Donc on laisse débattre.* »

Ce type de débat émerge, par exemple, en utilisant un jeu de l'oie sur les écogestes. La directrice du RERS indique que l'outil ne se veut pas « moralisateur », prônant « la bonne solution », sauf sur « deux ou trois trucs » : « Il y a dans le jeu "vous avez laissé vos lumières allumées, vous reculez de deux cases". Bah ça il faut pas déconner. » Des questions plus ouvertes émergent quand on tombe sur des éoliennes ou des voitures électriques qui permettent d'avancer d'une case : « Et c'est là que le débat arrive. » Le centre social n'ayant pas de position arrêtée à ce sujet, l'objectif est « qu'il y ait un questionnement, une implication, et que […] chacun développe l'esprit critique et se fasse sa propre opinion ». Les effets de politisation du dispositif semblent toutefois limités en raison de la difficulté des équipes salariées à se saisir des remarques des habitants lorsqu'elles posent directement la question des rapports sociaux et de pouvoir sur les enjeux environnementaux :

> « *Alors il y a des débats auxquels on a des difficultés à répondre. […] Des jeunes notamment qui ont pu dire : bah c'est bien qu'on fasse tous un effort à notre niveau, mais ce serait bien que les industries jouent le jeu. Bon là on n'a pas forcément de réponse à leur apporter. […] Que leur dire ? Donc on leur parle quand même des… des 17 objectifs du développement durable, qui sont pas du tout connus. […] Bon moi je leur raconte l'histoire du petit colibri. Ça les fait beaucoup rire. Ils me disent que je suis un peu utopiste, mais c'est ça, c'est… on fait chacun, chacun notre part. Mais bon c'est vrai que, on les convainc pas toujours*. »

On retrouve ici sur les questions environnementales un obstacle à la politisation au sein des centres sociaux repéré dans le projet Engagir sur des problématiques sociales comme le racisme ou les violences machistes, qui est lié à la posture professionnelle majoritaire dans les équipes salariées menant à une dépolitisation des discussions (Nez et Rétif, 2023). Se trouvant souvent dans l'urgence de devoir répondre à des problèmes sociaux, comme d'autres associations (Hamidi, 2010), les professionnel·les des centres sociaux cherchent à apporter des solutions individuelles, rapides et efficaces, plutôt qu'à en soulever les causes structurelles – collectives, sociales ou politiques. Ayant le souci de démontrer une capacité d'agir en traitant les problèmes de manière individualisée, les salarié·es ont ainsi tendance à écarter ou détourner les propos politiques quand ils s'expriment plutôt qu'à s'appuyer dessus pour susciter de la politisation et de la mobilisation. Comme dans les associations locales décrites par la politiste Camille Hamidi, qui ont peu de moyens matériels et humains, les professionnel·les des centres sociaux « sont incités à analyser les problèmes comme étant très micro, de façon à ce que les solutions apportées, nécessairement limitées, puissent paraître satisfaisantes » (Hamidi, 2010, p. 75). On peut également associer le traitement individuel des problèmes aux figures du projet des centres sociaux définies par Régis Cortesero, celle dominante de promotion du lien social et de la cohésion sociale visant à promouvoir la personne, à l'aider dans la réalisation de son projet et de son identité tout en renforçant le tissu social.

4.3. Relier les questions écologiques et démocratiques par la participation et le pouvoir d'agir

Les relations entre questions écologiques et démocratiques n'ont pas été abordées directement dans l'ensemble des entretiens, car poser la question apparaissait comme une imposition de problématique dans le déroulé de certaines conversations, bien davantage que pour les liens entre questions sociales et environnementales abordés plus aisément. Ces difficultés pour l'enquêtrice ou l'enquêteur à poser explicitement le sujet montrent que les liens ne sont pas si simples à tisser d'emblée pour les équipes salariées des centres sociaux ou que la question démocratique peut être formulée de manière trop large. On observe là aussi un décalage entre les discours des équipes salariées locales et les textes adoptés par le réseau fédéré à l'échelle nationale, qui font explicitement le lien entre la transition écologique et la démocratie. Le document *Repères* de la FCSF en 2019 ajoute ainsi la dimension démocratique aux trois piliers qui définissent traditionnellement le développement durable (économique, social et environnemental). Il situe la contribution spécifique des centres sociaux au développement durable dans « l'accompagnement collectif d'habitants dans leurs projets, leur mobilisation autour d'enjeux qu'ils considèrent comme importants » : « Les centres sociaux peuvent être plus à l'écoute des intérêts et des envies d'agir (réagir) des habitants pour impulser ou accompagner leurs formes de mobilisations. » (FCSF, 2019, p. 18) Le document d'étape du chantier national TESC de 2023 place également la démocratie « au cœur de la transformation écologique, solidaire et citoyenne », en faisant le lien avec « le pouvoir d'agir des personnes et des collectifs », « le dialogue et la concertation avec les habitant·es et la société civile » et « les initiatives et alternatives mises en œuvre localement ».
Lorsque nous avons posé directement la question aux équipes salariées des centres sociaux de la région Centre-Val de Loire, la réponse se fait parfois par la participation des habitants aux instances institutionnelles, confirmant une tendance à associer la démocratie à la démocratie représentative. La responsable du RERS de Bourges mentionne ainsi la gestion urbaine de proximité, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPRU), le conseil citoyen et les concertations citoyennes organisées par le conseil citoyen. Elle mobilise la notion de « démocratie permanente » diffusée par le conseil régional, en mentionnant que le centre social participe aux journées régionales de la démocratie permanente, et reprend un des objectifs mis en avant dans le projet récemment déposé à la CAF pour que le citoyen soit « acteur de son environnement ». Les liens entre les enjeux démocratiques et environnementaux ne sont toutefois pas plus explicités. Le directeur de l'EVS de Puzzle évoque, au fil de la discussion, le conseil municipal des jeunes qui organise des *cleanwalks* sur la commune. La question de la participation institutionnelle est également abordée dans l'entretien avec l'éducateur spécialisé de Cher Tsiganes, mais plus pour souligner l'absence de prise en compte des principaux concernés. Ce salarié au contact quotidien avec les gens du voyage insiste sur l'importance de la participation dans la conception des aires d'accueil et la gestion des conflits, en donnant des exemples où la résolution de problèmes de propreté ou de voisinage a fonctionné quand les gens ont été impliqués : « On essaye de leur expliquer [aux élus] que déjà quand on crée un terrain d'accueil des gens du voyage, ce serait bien de faire participer les gens du voyage. » Mais la participation instaurée par les pouvoirs publics reste très

limitée, alors qu'elle permettrait d'améliorer l'environnement des personnes qu'il accompagne : « C'est ça qu'on essaie de faire comprendre, c'est que si on arrive à mettre du dialogue, […] on pourra peut-être effectivement faire bouger les choses. Mais là c'est compliqué pour l'instant avec les politiques. »

La participation des habitants est plus souvent abordée en interne dans le centre social. À la question des liens entre enjeux environnementaux et démocratiques, la directrice du centre social Ghada Hatem-Gantzer à Bourges répond par le fait de faciliter l'expression des usagères et usagers, en soulignant les difficultés rencontrées : « On va pas mobiliser notre public de la même façon en fonction de qui on a en face. […] Je trouve ça toujours très fragile de les inciter à s'exprimer, encore une fois sans culpabilité. […] On favorise l'expression et on leur donne l'occasion de parler autant qu'ils veulent comme ils veulent. » Pour que les actions environnementales viennent plus des publics des centres sociaux, elle prévoit de relancer les commissions afin de « leur demander un peu ce qu'ils ont envie de faire pour les prochaines sorties, les prochaines soirées, nos ateliers thématiques. […] On leur donne l'occasion de s'exprimer sur les endroits qu'ils ont envie de visiter ou les soirées qu'ils ont envie de faire. » À la MJC d'Asnières à Bourges, un conseil citoyen a été créé pour dépasser une logique « consommatrice » des activités proposées : « On avait des ateliers qui étaient de la pure consommation. Les gens venaient, s'inscrivaient à un atelier. Voilà on était dans une espèce de prestation de services, enfin moi qui me plaisait pas du tout. » Le conseil citoyen, qui réunit entre 20 et 25 personnes une fois par mois, vise à définir des actions sur le quartier et à les mettre en place avec l'équipe salariée de l'EVS, par exemple pour l'organisation du festival des potagers, la préparation d'un séjour dans la Brenne ou la visite d'une réserve ornithologique. La directrice de la MJC d'Asnières relie ainsi explicitement questions environnementales et démocratiques, en estimant que l'environnement est « une bonne porte d'entrée parce que c'est un sujet d'actualité important » :

> « *Et du coup ça permet aux gens, quand on fait une initiative citoyenne ou un conseil citoyen, déjà de pouvoir redonner leur avis parce que c'est pas toujours le cas, on les écoute pas toujours […], de pouvoir porter aussi leur voix. […] Donc ça leur permet aussi de dire ce qui va, ce qui ne va pas, ce qu'ils ont envie de vivre, ce qu'ils ont pas envie de vivre, ce qu'ils ont envie de voir sur le quartier, pas envie de voir, etc. […] Et puis de choisir la place qu'ils ont envie de prendre parce que ça aussi nous c'était une vraie valeur qu'on s'était dit : un bénévole qui arrive enfin qui a envie de s'engager, il faut qu'il puisse prendre la place qu'il a envie qu'il souhaite, qu'on lui impose pas […]. Au niveau de la démocratie, le fait de pouvoir donner son avis, de choisir ce qu'ils mettent en place, de porter des valeurs, c'est important.* »

Plusieurs centres sociaux insistent ainsi sur l'importance de partir des envies et des besoins des habitants, sur les enjeux environnementaux comme sur d'autres actions du centre social. À Saint-Amand-Montrond, en l'absence d'un CA local (le centre social ayant été repris par une association basée à Orléans), un comité des usagers a été créé en interne « pour être au plus proche des habitants et pouvoir répondre à leurs questions, les impliquer dans le fonctionnement de la structure ». Le directeur du centre social souligne à de nombreuses reprises que toutes leurs actions viennent de demandes des habitants et sont co-construites, même si certaines semblent davantage proposées par l'équipe salariée comme l'atelier cuisine ou les paniers bio. La directrice du centre social associatif du Blanc insiste aussi sur le rôle central de la participation des habitants : « Tout ce qui est mis en place, c'est les habitants qui le mettent en place. […] Tout est mis en place par l'échange de savoirs entre les personnes. […] C'est leur structure, pas la nôtre. » Toute personne qui adhère au centre social est reçue individuellement par une salariée pour lui expliquer le projet social et voir ce qu'elle pourrait proposer à partir de ses envies, besoins et savoir-faire. Ces entretiens individuels visent à privilégier « l'accueil et l'investissement des gens » qui sont amenés à créer ou intégrer des petits groupes en complément de l'équipe salariée : « Les gens ils ont plein d'idées, plein d'envies. […] Ils savent pourquoi ils sont là et pas du tout en principe consommation. »

Plusieurs personnes rencontrées insistent ainsi sur la mobilisation et le partage des compétences des usagères et usagers des centres sociaux. Le Lab'O des possibles à Beaugency refuse une posture de « sachant » et cherche à « valoris[er] les compétences qu'ils ont déjà, pour pouvoir s'adapter, pour pouvoir s'organiser ». Dans une perspective de promotion de l'écologie populaire, l'enjeu de la Fête des possibles est ainsi « de faire qu'un public peut-être sachant, qui va être à l'aise de faire des choix puisse prendre connaissance des astuces ou des petites choses du quotidien que font des gens qui eux ne le font pas directement par choix, mais plutôt par défaut ». La directrice de la MJC d'Asnières à Bourges refuse aussi

de se positionner dans « une posture de sachant » et cherche à valoriser toutes les compétences, sans faire de distinction entre classes sociales :

> « *Moi quand j'anime mes ateliers autour de la cuisine ou de la fabrication cosmétique, je sais pas tout. Enfin voilà j'apporte les compétences que j'ai. Et après l'idée c'est qu'on partage. Donc il y a des gens qui viennent aux ateliers, qui ont certainement plus de compétences que moi. Voilà, mais l'idée, c'est ça, c'est qu'on soit dans un échange, dans un partage. Pareil quand on va à l'extérieur, si on va chercher des plantes qu'on ne connaît pas ou des champignons, bah l'idée c'est que tout le monde apporte ses compétences. […] On va chercher les réponses ensemble.* »

Certaines personnes rencontrées font directement le lien entre les actions environnementales et le « développement du pouvoir d'agir des habitant·es », qui est au cœur du projet fédéral de la FCSF depuis 2013. La directrice du centre social du Val d'Auron à Bourges expose ainsi le cas d'un « collectif de mamans » qui est « dans le pouvoir d'agir plus » :

> « *Là en plus on coche un peu toutes les cases. C'est-à-dire qu'on est sur un public de mamans qui est plutôt en difficulté sociale, en insertion pour certaines, qui étaient plutôt seules, isolées, certaines monoparentales quand même, et qui ont voulu animer leur quartier, faire des choses pour leur quartier. Et c'est parti après le Covid, cette initiative là avec l'idée de créer du lien, de créer de la solidarité. […] Il y a cette idée effectivement de solidarité dans le quartier, de liens, de rencontres. Et par ce biais-là forcément on touche la question de l'écologie, la question de l'environnement, la question de la solidarité, de la lutte contre la précarité aussi.* »

Au-delà de la promotion de la solidarité et du lien social qui est présente dans le paradigme du développement durable, le collectif a par exemple mis en place une « troc party » et s'est investi dans des projets partenariaux avec la régie de quartier, qui propose une fois par trimestre l'action « Un geste pour mon quartier » pour enlever les détritus sur le quartier. La directrice du centre social met en avant la montée en compétence de certaines femmes, en prenant l'exemple d'une maman en stage au CCAS qui a passé un DEJEPS. Au centre social Pluriel(le)s à Tours, le directeur insiste davantage sur les actions collectives : « Nous le centre social, on est vraiment sur l'action collective. L'action individuelle est… pas accessoire, mais complémentaire, mais c'est vraiment la mineure. La majeure, c'est l'action collective. » Le pouvoir d'agir est ici abordé en lien avec l'étiquetage du TIPI « d'un point de vue politique » comme une action anti-gaspillage plus que d'aide alimentaire : « On a pris cet angle d'attaque, parce que l'aide alimentaire met pas les gens en posture d'action, d'agir, mais tu vois plus de recevoir. Et sur l'anti-gaspillage, c'est plus valorisant de se sentir acteur là-dedans. »

À Chinon, le directeur du centre social n'utilise pas le terme « pouvoir d'agir » en lien avec les enjeux environnementaux, mais l'idée apparaît avec l'initiative citoyenne du marché solidaire que l'équipe salariée a accompagnée : « Même si on peut susciter l'éveil et la curiosité, il faut quand même qu'on soit davantage en posture d'accompagnateur et de facilitateur de projets plutôt que de porteur. » Le Claac a ainsi aidé un collectif d'habitants à mettre en place un marché solidaire dans le quartier populaire des Hucherolles, pour l'animation des réunions, la valorisation et la communication autour de ce projet basé sur « le principe de l'insécurité sociale alimentaire » avec des prix adaptés aux revenus de la centaine d'adhérents. L'association Les Échoppes, qui a émergé de ce projet, fonctionne désormais de manière autonome.

Lorsque nous avons posé cette question des liens entre enjeux environnementaux et démocratiques, qui n'avait été que partiellement traitée dans les entretiens, à la table ronde sur les actions des centres sociaux lors des journées d'étude TecDem le 12 février 2026, la conception d'une « démocratie du faire » a émergé des discussions. Philippe Carbasse, chargé de mission à l'Unadel, repère de nombreuses initiatives dans les centres sociaux et plus largement dans les territoires, « qui abordent cette question de l'écologie de manière pragmatique par le faire », traduisant ainsi « un engagement citoyen qui ne passe pas par des formes classiques soit de revendication soit de participation des instances mais […], dans un contexte de défiance avec les institutions et les politiques, on va créer des alternatives collectives, très

concrètes, on va manger différemment, on va s'organiser, on va se mobiliser différemment pour se déplacer ». Des réflexions sociologiques ont été récemment développées autour de cette « démocratie du faire » qui repose sur « l'initiative directe et matérielle de citoyen·nes : produire, fabriquer, aménager, occuper, offrir des services, redistribuer, plutôt que voter, revendiquer ou participer à des dispositifs institués » (Girard et Muller, 2023). Dans ce « processus de démocratisation en pratique », « l'intérêt général se forme aussi dans l'expérience quotidienne et autrement que dans la représentation des opinions en présence ou l'échange d'arguments qui transcenderaient des intérêts privés » (*Ibid.*). Les discours de nombreux acteurs des centres sociaux sur la dimension pragmatique de l'écologie et les actions mises en place à partir des préoccupations et des pratiques de la vie quotidienne s'inscrivent effectivement dans cette « démocratie du faire ».

4.4. Le rôle des centres sociaux et les liens avec les partenaires sur le territoire

Pour un certain nombre d'actions menées sur les questions environnementales – notamment de sensibilisation sous la forme classique de l'éducation environnementale ou par la mobilisation d'outils comme la fresque du climat et les conversations carbone –, certains centres sociaux considèrent qu'elles relèvent de leur rôle dans le cadre de leur stratégie de développement durable, alors que d'autres estiment que ces missions ne sont pas les leurs. Ils ont alors recours à des prestataires extérieurs qualifiés de « compétents » et « sachants », essentiellement des associations environnementales. Le directeur du centre social de Chinon préconise ainsi l'appel à des « professionnels qui sont formés, qui sont de formation, qui sont capables de sensibiliser, de dire, de nous accompagner dans nos démarches, de venir nourrir nos réflexions ». Il cite des acteurs publics comme le Parc naturel régional (PNR) et l'Agence de la transition écologique (Ademe), et un ensemble d'associations environnementales présentes sur le territoire comme le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), l'Oasis cravantaise, les Jardiniers des Hucherolles, le Collectif chinonais environnement ou encore ValOrise sur les enjeux du gaspillage alimentaire. Il s'agit donc, pour développer les actions environnementales du centre social, de repérer ce que fait déjà chaque association : « Renforcer le partenariat, c'est aussi déjà bien connaître et maîtriser les compétences de ces structures-là. » Plusieurs centres sociaux valorisent ainsi les complémentarités dans les partenariats, comme l'ASCA avec le pôle de l'économie sociale et solidaire qui réunit plusieurs associations à Saint-Jean-de-Braye (« Ne refaisons pas ce que d'autres font, mais créons plutôt les passerelles ») ou l'AMA qui privilégie « le travail en partenariat avec l'Atelier 21 [une maison pédagogique à Montargis] pour le jardin, mais aussi par rapport aux écogestes puisque bah ils sont à côté, ils sont spécialisés, c'est leur truc donc on va pas faire à leur place ». Les collaborations sont surtout inscrites dans le tissu associatif local pour les centres sociaux situés en quartier politique de la ville, qui ont l'habitude de collaborer avec de multiples associations à vocation sociale, culturelle et/ou éducative à l'échelle du quartier, alors que les structures en milieu rural peuvent faire davantage appel à des associations naturalistes et écologistes à l'échelle locale, régionale et nationale.

L'EVS Puzzle à Reignac sollicite ainsi de manière ponctuelle des associations sur la protection de l'environnement, comme le CPIE, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou une association locale sur l'entretien des berges. Pour développer les actions d'éducation à l'environnement, le directeur prévoit de mobiliser des ressources extérieures, par exemple la Fédération connaître et protéger la nature (FCPN) qui propose des outils pédagogiques pour créer des clubs nature à destination des enfants et l'association Graines Centre basée à Romorantin qui offre un accompagnement des bénévoles associatifs sur les questions environnementales. Ces deux associations sont sollicitées par plusieurs centres sociaux de la région, surtout ceux qui s'inscrivent dans le pôle discursif de la protection de la nature et de l'environnement local, situés en milieu rural ou dans un quartier périphérique de Bourges décrit comme « un village ». Le Lab'O des possibles de Beaugency, qui ne se positionne pas comme « sachant », fait aussi intervenir des associations spécialistes de l'environnement comme Cléry-Saint-André en transitions ou Coup de Meung pour la planète, le centre social restant garant de la façon dont les populations sont traitées. Les partenariats avec les associations environnementales, présents dans quasiment tous les centres sociaux en faisant appel à des structures nationales ou ancrées sur le territoire (Arbor'Escience, Biodiversity, Nature 18, Planète 18, les Jardiniers solidaires, les Marais de Bourges, etc.), sont présentés comme une occasion de diversifier les publics, avec la difficulté de faire rencontrer les membres de ces associations et les usagers des centres sociaux dont les profils, préoccupations et activités diffèrent. Par exemple, les deux centres sociaux municipaux et le RERS de Bourges ont développé un partenariat avec

BioBerry, une association qui promeut l'agriculture biologique sur le territoire en organisant des ateliers cuisine ou des distributions de paniers bio. Pour la directrice du centre social Ghada Hatem-Gantzer, qui travaillait auparavant au centre social du Val d'Auron où une vente de produits bio était ainsi proposée, « le résultat était très mitigé parce que finalement on avait l'impression que ceux qui venaient choisir leurs fruits et légumes n'étaient pas forcément les gens du quartier ».

Au-delà des multiples partenariats avec les associations spécialisées sur l'environnement et l'écologie, la plupart des centres sociaux de la région ont des liens entre eux, facilités par le réseau fédéré des centres sociaux à l'échelle régionale et départementale. La journée départementale de l'animation de la vie sociale sur la transition écologique et solidaire, organisée par la Fédération régionale des centres sociaux et la CAF à Bourges le 14 novembre 2023, a par exemple permis aux structures de présenter leurs actions sur les questions écologiques et d'échanger autour de ces initiatives au cours d'un « marché aux pratiques ». Les centres sociaux et les EVS de la région sont aussi en relation avec les acteurs du réemploi comme les ressourceries, les recycleries ou les régies de quartier – pour des fêtes, des besoins d'équipement, des actions de sensibilisation sur le recyclage ou encore des opérations de nettoyage. Des partenariats sont parfois scellés avec des fermes et des maraîchers bio, ainsi que des organisations paysannes, comme la Confédération paysanne et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR), par exemple sur le projet de sécurité sociale alimentaire avec le centre social Courteline à Tours. Le directeur du centre social du Sanitas considère que la présence récente de la Confédération paysanne « change le paysage du quartier » : « Par exemple à la fête du quartier, ça a été flagrant. Ils sont venus avec leurs tracteurs pour faire le défilé, ça avait trop de la gueule. C'est la première fois qu'il y avait une fête de quartier avec autant de mixité sociale. » Pour impulser le projet des « brigades de récupération des fruits et légumes », visant à récolter, cuisiner et/ou conserver des aliments lorsqu'il y a des surplus importants dans les environs en constituant une « force de frappe » bénévole importante entre plusieurs associations, le centre social du Blanc a pris contact avec un agriculteur qui s'implique bénévolement, la Mutualité sociale agricole (MSA) permettant un accès aux producteurs locaux, l'épicerie solidaire et Emmaüs. Ce centre social travaille déjà avec Emmaüs pour la Rue de la gratuité, alors que plusieurs centres sociaux ont fait part de difficultés à travailler avec cette association en raison d'une potentielle concurrence comme à Saint-Amand-Montrond : « On a beaucoup de mal à travailler avec les associations caritatives et Emmaüs en fait. Même si nous on essaye d'aller vers eux, mais on a très peu de réponses […] comme on fait des gratiferias, des fois ça leur semble un peu concurrent de ce qu'ils peuvent faire. » Comme sur d'autres problématiques, les relations avec les associations locales sur les questions environnementales peuvent donc être aussi concurrentielles, en raison de l'accès de plus en plus compétitif aux financements publics par le biais des appels à projets.

Nous avons également abordé dans les entretiens la place des centres sociaux dans les réseaux d'acteurs qui portent une stratégie territoriale de transition ou simplement dans les actions multi-acteurs, une question qui a ensuite été approfondie avec les études de cas sur les territoires du PETR Pays Loire Beauce et de Bourges. Les analyses des entretiens mettent en avant plusieurs situations au sein desquelles le rôle du centre social diffère sur les territoires. Dans certains cas, la stratégie de transition peut être seulement un affichage avec des actions portées par les pouvoirs publics, le centre social étant alors mobilisé pour évaluer cette politique comme à Saint-Jean-de-Braye. Les actions environnementales de l'ASCA n'ont en effet pas de lien spécifique avec la stratégie municipale « ville en transition » centrée sur des actions de la municipalité, mise à part la participation du centre social à une enquête d'évaluation sur la réception des actions municipales. Dans d'autres configurations locales, le centre social peut participer à une dynamique qui existe sur le territoire par ses liens avec les pouvoirs publics ou avec des associations. C'est le cas des centres sociaux municipaux à Bourges qui s'inscrivent dans une « mouvance » portée par la municipalité sur la transition écologique, avec notamment une politique de promotion des transports en commun (gratuits) et du vélo. Parfois, un partenariat est privilégié avec une association, par exemple dans le cas du Lab'O des possibles de Beaugency avec la ressourcerie Les Ateliers LigéteRiens à Tavers : en plus de l'approvisionnement en matériel d'occasion et de la promotion de leurs structures respectives auprès de leurs publics, la ressourcerie participe à la Fête des possibles en faisant le lien avec les associations environnementales qui présentent « un autre public » par rapport à celui du centre social. Finalement, dans le cas spécifique lié à l'histoire de la (re)création du centre social en 2013 dans le quartier du Sanitas à Tours, le centre social se trouve au cœur d'une stratégie territoriale multi-acteurs qui est aussi active sur la question de la transition avec le projet Erasmus + sur la mise en récit. Celui-ci a permis de structurer une coalition d'acteurs animés par le centre social, qui a pris le nom de Volte-face au Sanitas.

5.Conclusions

La prise en compte récente et diversifiée des enjeux écologiques par les centres sociaux met en avant des problématiques spécifiques liées à l'articulation des actions environnementales avec les questions sociales et démocratiques qui sont traditionnellement dans leur cœur de métier. Si certaines structures mettent en place des stratégies sur le développement durable et/ou la transition écologique depuis une dizaine d'années ou plus récemment, les équipes salariées remettent parfois en cause la nouveauté de la prise en charge de ces enjeux en montrant l'antériorité de leurs pratiques sur la justice sociale, le lien social et la solidarité. Dans leurs discours et pratiques, les articulations se font plus explicitement entre les questions sociales et environnementales, en prenant en compte la spécificité des publics précaires, que sur l'enchevêtrement des problématiques écologiques et démocratiques. Les formes de participation développées sur les questions environnementales relèvent principalement de la sociabilité, des interrelations sociales ou de l'éducatif, en s'inscrivant dans une « démocratie du faire », tandis que les dimensions délibératives et revendicatives restent marginales. Dans les discours et les pratiques des structures locales en région Centre-Val de Loire, la question écologique apparaît ainsi mobilisée principalement comme un support du lien social, plutôt que comme un enjeu politique ou conflictuel à défendre en tant que tel pour et avec les populations. Alors que le *Repères* de la FCSF de 2019 définit chaque activité du centre social comme un « prétexte à sensibiliser, mobiliser » autour du développement durable (p. 12), c'est plutôt l'inverse qui se produit dans les centres sociaux que nous avons rencontrés, où les actions autour de l'écologie sont perçues comme un prétexte pour continuer à développer le lien social. L'articulation entre la priorité du projet fédéral de la FCSF depuis 2013, le développement du pouvoir d'agir des habitants, et celle du projet de réseau à partir de 2024 sur la justice sociale et environnementale reste ainsi posée quand on s'intéresse à l'appropriation de ces orientations à l'échelle locale.

Par ailleurs, la question des temporalités se pose particulièrement sur les enjeux de transition écologique, les personnes rencontrées mettant à la fois en avant l'urgence climatique et la nécessité des « petits pas », afin de ne pas brusquer les changements de comportements qui demandent du temps dans une perspective de « sensibilisation progressive », de « transition douce » ou encore de « sobriété tranquille ». Cette manière de concevoir la transition écologique « de manière apaisée avec sérénité » peut sembler paradoxale au regard de l'« urgence » d'une action publique et collective en matière environnementale mise en avant dans les textes du réseau fédéré national. Certaines équipes salariées sont conscientes des limites de leur action, qu'elles imputent aux limites de l'animation, comme au centre social associatif du Morier à Joué-lès-Tours. Pour l'animateur qui intervient sur le secteur adulte, des actions sont lancées sur les questions environnementales mais « ça n'aboutit pas, on va pas jusqu'au bout parce qu'il y a une réalité de mission, de temps, de public qui peut changer d'un jour à l'autre. Donc souvent on va pas complètement au bout. […] On commence des choses, et on les incite à continuer, mais après on peut pas… » La référente famille compare ainsi leurs actions d'animation aux bombes de fleurs : « On plante des graines, mais on sait pas si elles vont fleurir. »

Les effets de ces « graines » ou « petits cailloux » ainsi semés pourraient être accrus en prenant davantage en compte la dimension conflictuelle des actions et des débats pour une transition juste, au-delà d'un traitement individualisé des problèmes environnementaux centrés sur un changement des comportements. C'est ici aussi la posture des équipes salariées et le modèle économique des centres sociaux qui sont interrogés, comme sur le développement du pouvoir d'agir, pour que les centres sociaux puissent jouer pleinement leur rôle d'accompagnement des mobilisations collectives sur les territoires en faveur d'une plus grande justice sociale et environnementale. L'articulation des rapports sociaux de classe, de genre et de race, qui était déjà l'un des impensés repérés dans le projet Engagir, pourrait également être davantage prise en compte pour penser ensemble les inégales contributions et expositions des différents groupes sociaux aux dégradations environnementales et les leviers collectifs de changement.

Les ressourceries face aux enjeux de transition (version longue)

Claudia Cirelli

1. Introduction

Un des cas d'étude retenus par le projet TecDem pour explorer les liens entre les transitions environnementale, sociale et démocratique, ainsi que la manière dont des initiatives écologiques locales peuvent à la fois constituer de nouvelles formes de démocratie participative et interroger les inégalités sociales ou les mécanismes d'exclusion, portait sur les acteurs du réemploi. Pour analyser des pratiques concrètes, le projet TecDem s'est concentré sur les ressourceries, structures qui articulent étroitement dimensions environnementales et sociales en traduisant les enjeux écologiques et citoyens par des actions de réemploi, réparation et recyclage qui participent à la réduction des déchets et à la remise en circulation d'objets et de matériaux. Ces espaces ouverts valorisent différents types de savoirs au service de la sensibilisation locale, rendent possible pour des publics diversifiés un mode de consommation plus responsable grâce à l'accès à des biens de seconde main à prix abordables, et favorisent l'accompagnement et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi ainsi que la création d'emplois locaux et non délocalisables.

Au regard de ces acteurs du réemploi, tels que les ressourceries/recycleries, les questionnements du projet se sont notamment traduits par les interrogations suivantes :

- Dans quelle mesure les ressourceries/recycleries sont des lieux de socialisation à la question environnementale et à la citoyenneté ?
- Comment touchent-elles des publics considérés « traditionnellement éloignés » des préoccupations environnementales ?
- Dans quelle mesure les acteurs du réemploi (ici ressourceries et recycleries) peuvent-ils contribuer par leur action à réduire les inégalités socio-écologiques (précarité énergétique, accès à une alimentation de qualité, exposition à différentes formes de pollution…) ?

Pour analyser le rôle des ressourceries dans la transition écologique et sociale, ce travail s'organise autour de cinq grandes parties. Le texte commence par analyser les ressourceries au regard de la littérature sur le tiers secteur associatif. La deuxième partie présente le profil des structures enquêtées et la démarche de recherche mobilisée, permettant d'ancrer l'analyse dans les réalités organisationnelles, territoriales et socio-économiques du terrain. Dans un troisième temps, le texte examine la manière dont les ressourceries déploient la question écologique à travers leurs activités de réemploi, leurs initiatives de transmission de connaissances ou le développement de compétences et les pratiques de consommation. La quatrième partie s'intéresse à la manière dont ces structures articulent les enjeux sociaux et écologiques, à travers leur relation aux publics et les dispositifs d'accompagnement. Enfin, la dernière partie interrogera la place des ressourceries comme acteurs de la transformation territoriale, en analysant leurs relations aux pouvoirs publics, les enjeux d'institutionnalisation et les défis du modèle économique, avant de conclure sur leur capacité à agir dans un contexte de contradictions structurelles.

2. Les ressourceries au regard de la littérature sur le tiers secteur associatif

Ces dernières années, les recherches consacrées aux structures de réemploi, telles que les ressourceries, se sont multipliées, révélant un intérêt croissant des sciences sociales pour ce type de structure qui déploie des missions publiques essentielles sur les territoires – gestion des déchets et politiques de

cohésion sociale – et met en place des initiatives qui conjuguent politiques d'emploi (majoritairement d'insertion) et actions environnementales.

Les travaux existants s'accordent sur le caractère polyvalent de ces structures qui remplissent une triple mission, à la fois sociale, environnementale et économique : en plus de détourner du circuit des déchets des tonnes d'objets réemployables et recyclables, elles permettent d'accéder à un mode de consommation responsable via l'achat d'objets de seconde main à des prix contenus, tout en favorisant l'accompagnement social et professionnel de publics en difficulté (personnes précaires, peu qualifiées, migrants, femmes isolées) lorsque ces structures hébergent des chantiers d'insertion. Au-delà de leurs missions opérationnelles et des tensions inhérentes à leur modèle économique, les ressourceries portent également une visée transformatrice en sensibilisant et parfois en mobilisant les publics qui fréquentent leurs lieux autour des enjeux écologiques, de la surconsommation et des impacts de la production de déchets. Les travaux pionniers sur ce type de structure adoptent principalement des approches monographiques (Messal, 2014) ou s'intéressent à des expériences emblématiques (Corteel, 2015 ; 2025 ; Rassat, 2017). Les recherches plus récentes élargissent la perspective en montrant qu'au-delà du simple réemploi ou recyclage qui évite qu'un objet ne devienne un déchet, ces structures participent à la construction d'une culture de la récupération, notamment via la fonction de sensibilisation (Celle, 2021), essentielle pour transformer les comportements de consommation et la durée de vie des objets (Larivière, 2022). D'autres analyses les présentent comme des structures associatives « qui œuvrent pour les solidarités » (Bobel, 2019) et qui, tout en redonnant un sens au travail pour des personnes éloignées de l'emploi, peuvent générer des formes de désenchantement du fait des perspectives professionnelles limitées qu'elles offrent (Deram, 2025). D'autres recherches soulignent la diversité des initiatives et des formes d'action collective portées par ces structures, ainsi que les relations d'interdépendance qu'elles entretiennent avec les pouvoirs publics locaux. Ancrées dans une structure associative fondée sur des valeurs d'intérêt général, elles peuvent constituer un véritable terreau pour l'engagement citoyen (Cirelli et Melé, 2024). Pour d'autres auteurs, ces « tiers-lieux de la transition socio-écologique » restent des espaces de résistance porteurs de gouvernances alternatives et de réappropriation locale des ressources, malgré l'instrumentalisation économique et politique liée à leur reconnaissance institutionnelle (Wiart *et al.*, 2025).

À l'instar des autres structures du tiers secteur, ces acteurs du réemploi doivent concilier les exigences de gestion imposées par les pouvoirs publics avec la préservation de leur identité militante (Hély, 2009 ; Hély et Moulévrier, 2013). Ces tensions ne sont pas propres aux ressourceries mais s'inscrivent dans une transformation plus profonde du rôle de l'État et de ses relations avec le secteur associatif. Pour saisir pleinement les enjeux actuels auxquels font face ces structures, il convient de replacer leur développement dans l'histoire récente des politiques publiques. Depuis les années 1980, les réformes du management public ont profondément reconfiguré les modalités de l'action publique, en introduisant des logiques gestionnaires centrées sur la performance et l'efficience (Salamon, 1995 ; Evers et Laville, 2004). Ce mouvement a conduit à une externalisation croissante de missions publiques vers le secteur associatif, perçu comme plus flexible et innovant. Les ressourceries, structures aujourd'hui emblématiques de l'économie sociale et solidaire (ESS), illustrent particulièrement bien les effets de cette transformation, les tensions entre gestion et valeurs solidaires, au moment où l'ESS prend une place importante dans l'économie française (Laville et Glémain, 2010). Positionnées à l'intersection de plusieurs enjeux majeurs – gestion des déchets, insertion professionnelle, sensibilisation environnementale et participation à la construction de liens, d'entraide et d'inclusion –, celles-ci sont directement confrontées aux tensions qui traversent aujourd'hui le tiers secteur. Acteurs hybrides conjuguant finalités environnementales et sociales, les ressourceries sont particulièrement exposées aux contraintes et paradoxes qu'induit ce nouveau modèle d'action publique. Cette double contrainte (Gardin, 2006) les place dans une tension permanente entre deux logiques (Fraisse, 2019) : d'une part, répondre aux attentes institutionnelles via des appels d'offres soumis à des critères de performance ; d'autre part, défendre un projet social et environnemental ancré territorialement. Cette position les rend à la fois dépendantes des institutions publiques et reconnues comme partenaires essentiels de l'action publique locale.

L'objectif de ce texte est donc d'analyser comment les ressourceries s'accommodent de ces tensions structurelles et de questionner leur capacité réelle à influencer les politiques publiques au-delà d'un simple rôle d'exécutantes (Sintomer et Bacqué, 2011), notamment face aux formes de désengagement et de réengagement de l'État qui tendent à les instrumentaliser tout en leur transférant les risques et en précarisant l'emploi (Cottin-Marx et al., 2017). Si ces structures peuvent contribuer à construire l'action publique en y intégrant des valeurs de coopération, de réciprocité et de démocratie (Fraisse, 2017), nous

analyserons plus spécifiquement la contribution que les ressourceries apportent, à travers leurs actions, aux transitions écologique, sociale et démocratique.

3.L'enquête TecDem

3.1. Profil des structures enquêtées

Depuis son lancement en 2019, le Réseau régional des acteurs du réemploi du Centre-Val de Loire (RAR-CVL) n'a cessé de s'étendre, intégrant de nouveaux acteurs du réemploi ainsi que des structures axées sur des filières particulières (textile, bois, etc.) et intervenant dans des secteurs variés : mobilité, logement, habillement-décoration, bricolage, spectacle ou gestion des espaces verts. Le réseau a accueilli aussi bien des associations établies de longue date, comme les Compagnons Bâtisseurs, que des initiatives récentes nées de l'élan régional en faveur du réemploi.

Bien que tous les membres du RAR-CVL partagent des valeurs et des pratiques communes autour du réemploi, l'enquête s'est essentiellement focalisée sur les ressourceries. Ce choix s'explique par leur caractère multifonctionnel et leur rôle central dans les circuits territoriaux de réemploi. La pluralité de leurs activités en fait un terrain d'observation idéal pour analyser la manière dont s'articulent les enjeux écologiques, sociaux et économiques du secteur, ainsi que leur intégration dans les politiques publiques de transition écologique.

L'étude qualitative, menée de novembre 2023 à septembre 2024, a porté sur treize structures de réemploi en région Centre-Val de Loire : douze ressourceries (onze en activité et une en création) et un atelier associatif, La Boîte à outils. Ce dernier a été retenu pour plusieurs raisons : la place croissante de ce type de structure dans le réseau régional, son rôle précurseur, les collaborations que l'Atelier a développées avec la ressourcerie et le centre social de son territoire, ainsi que son statut de membre fondateur du réseau. La sélection de l'échantillon des structures interrogées a été réalisée en collaboration avec les partenaires, en particulier le RAR-CVL, afin d'assurer une représentativité de la diversité du secteur. Ont été pris en compte plusieurs critères : l'ancienneté, l'ancrage territorial (en milieux rural ou urbain), l'appartenance départementale, la nature du porteur de projet initial (association, régie ou collectivité locale), ainsi que le profil organisationnel et le modèle économique de chaque structure. Au-delà des ressourceries, l'enquête conduite sur les territoires de Bourges Plus et PEPR Loire Beauce (études de cas) a inclus six autres acteurs du réemploi : un collectif zéro déchet, une association repair café, une entreprise à but d'emploi issue du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée, une structure Emmaüs, ainsi qu'un acteur engagé dans la promotion de la mobilité douce et dans la construction d'une filière de réemploi de vélos usagés.

La méthodologie d'enquête a combiné entretiens individuels et collectifs et observations d'ateliers, complétés par les connaissances issues d'une recherche antérieure[18]. Toutes ces structures appartiennent au Réseau régional des acteurs du réemploi (RAR-CVL), qui rassemble actuellement 33 organisations œuvrant dans le réemploi : 22 ressourceries (dont 2 en gestation), 7 ateliers associatifs ou structures spécialisées (notamment dans le vélo), 1 projet consacré à la filière du livre et 3 EPCI (site RAR-CVL, 2025). Une restitution des résultats a été organisée sous forme de focus groupe avec des représentants des structures, permettant ainsi de recueillir un retour d'information complémentaire.

Les entretiens se sont articulés autour de trois axes principaux : les objectifs et le parcours de la structure ; les activités déployées et en particulier les modalités de mise en place de la mission « sensibilisation environnementale » et les publics concernés ; et enfin les relations avec les autres acteurs locaux (partenariats avec les institutions publiques, acteurs associatifs, entreprises). Par ailleurs, la dimension de la sensibilisation a fait l'objet d'un approfondissement dans le cadre d'un mémoire de master 2 en sociologie, qui a inclus des observations des ateliers organisés par les ressourceries étudiées et une dizaine d'entretiens avec des participantes aux ateliers observés.

[18] Projet AGIRE « Actions collectives, engagements de proximité et gestion des déchets en région Centre-Val de Loire » (AGIRE), financé par l'appel à projets de recherche d'intérêt régional (2017-2021).

Tableau 1. Structures de réemploi étudiées.

Nom de la structure	Lieu	Contexte urbain/rural	Année de création (ou ouverture)	Fonction personne interviewée	Date de l'entretien
Cher (1)					
Recycl'Régie de Bourges	Bourges	Urbain	2011	Responsable recyclerie	19/07/2024
Eure-et-Loir (3)					
Recyclerie solidaire – Reconstruire ensemble (régie de quartier)	Mainvilliers	Urbain	2022	Directeur régie de quartier	13/11/2023
				Responsable recyclerie	13/11/2023
La Boîte à outils. Atelier associatif	Nogent-le-Rotrou	Urbain	2016	Directrice	15/11/2023
Récup & Co	Nogent-le-Rotrou	Urbain	2016	Coordinatrice site Nogent	15/11/2023
Indre (1)					
La Bascule	Argenton-sur-Creuse	Rural	2023	Co-fondateur, bénévole	11/12/2023
Indre-et-Loire (2)					
La Boîte d'à côté	Bléré	Rural	2023	Responsable des activités	12/12/2023
Ressource' Ribambelle	Nazelles-Négron	Rural	2022	Coordinatrice	26/03/2024
Loir-et-Cher (3)					
1000 & 1 Partages, recyclerie créative en Sologne	Neung-sur-Beuvron	Rural	2016	Coordinatrice	09/11/2023
Les Bonnes Manières	Blois	Urbain	2017	Co-fondateur, ex-directeur	25/10/2023
				Animatrice	25/10/2023
Recyclerie de la Régie de quartier de Vendôme	Vendôme	Urbain	2013	Directeur	11/04/2024
Loiret (3)					
La Ressource AAA (Alternative, Artisanale et Artistique)	Orléans/Saint-Jean-de-Braye	Urbain	2014	Président de la structure	04/12/2023
				Animatrice, bénévole	01/02/2024
Les Ateliers LigéteRiens	Tavers	Périurbain	2016	Directrice	17/05/2024
Deuxième vie	PETR Pays Loire Beauce	Rural	En cours de constitution	Co-porteuse du projet dans le cadre de Life	10/06/2024

Tableau 2. Observations d'ateliers réalisées.

Date de l'observation	Événement	Organi-sateur	Action réalisée en collaboration avec une autre structure	Lieu	Durée	Nombre de participants	F	H
25/10/2023	Atelier d'attrape-rêves	Ressourcerie Les Bonnes Manières. La ressourcerie blésoise	ALCV (Association de loisirs et culture en Vienne) (Blois)	École élémentaire Marcel Buhler (Blois)	3 h	26	15	11
26/11/2023	Atelier créatif de fabrication de mitaines et de vêtements pour poupées et doudous de la ressourcerie	Ressourcerie Les Bonnes Manières. La ressourcerie blésoise	Défi climat d'Agglopolys	Jeu de Paume (Blois)	3 h	7	4	3
17/12/2023	Atelier de sensibilisation : histoires sur le thème de l'environnement	Ressourcerie Les Bonnes Manières. La ressourcerie blésoise		ALCV (Association de loisirs et culture en Vienne) (Blois)	3 h	13	8	5
03/01/2024	Atelier « Déco en vinyles »	Ressource AAA (Alternative Artisanale et Artistique)		Comptoir du réemploi (Orléans)	2 h	26	25	1
17/01/2024	Atelier bâche	Ressource AAA	Centre social du Pont Bordeau-ASCA (Orléans)	Centre social du Pont Bordeau-ASCA (Orléans)	2 h	15	11	4
02/02/2024	Atelier de création de ceintures et de porte-clés en pneu	Ressource AAA		Comptoir du réemploi (Orléans)	3 h	14	9	5
14/02/2024	Création de cartes	Ressource AAA		Comptoir du réemploi	2 h 30	19	17	2
20/03/2024	Atelier couture zéro déchet	Ressource AAA		Comptoir du réemploi	3 h	7	7	0

Source : Lattaque, 2024

Profil général des structures en région Centre-Val de Loire[19]

Les acteurs du réemploi solidaire en Centre-Val de Loire sont majoritairement des associations loi 1901 (100 % des répondants) inscrites dans l'économie sociale et solidaire. Deux grands modèles coexistent :

- des Structures d'Insertion par l'activité économique (SIAE) – notamment des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) – représentant environ un tiers des répondants à l'enquête ;
- des associations de droit commun, sans agrément d'insertion, orientées vers l'emploi pérenne.

Quelques structures spécifiques complètent ce paysage : régies de quartiers, Organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires (OACAS) et une Entreprise à but d'emploi issue de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.

Activités et structuration

La très grande majorité (90 %) des ressourceries sont multi-flux, traitant des objets issus de plusieurs filières (ameublement, textile, électroménager, etc.). Une minorité se spécialise dans une seule filière (par ex. cycles/vélos).

Pour 39 % des répondants, l'activité ressourcerie représente moins de la moitié de leur activité totale, ce qui reflète la diversité des fonctions économiques et sociales des SIAE.

Ressources humaines

Les 18 structures recensées mobilisent :

- environ 379 salarié·es (178,6 ETP), dont une part importante en insertion (71 ETP en CDDI) et autres 74 ETP en CDI ;
- près de 27 ETP de bénévolat, majoritairement investis dans les fonctions de valorisation et de vente, qui représentent 560 personnes hors celles participant aux CA des structures ;
- Les salarié·es sont principalement affectés à la valorisation (35 %), la collecte (25 %) et la vente (23 %), tandis que la sensibilisation ne représente encore que 4 % du temps de travail salarié.

Les quatre fonctions clés

Les ressourceries assurent quatre missions complémentaires :

- collecte – principalement en apport volontaire (70 % des tonnages) ; les apports en déchetterie représentent 20 % du total ;
- valorisation – nettoyage, réparation, réemploi ; 78 % des flux collectés sont valorisés (49 % réemployés, 29 % recyclés) ;
- redistribution – vente solidaire d'objets à bas prix ; chiffre d'affaires cumulées : 1,26 million d'euros, panier moyen : 9,32 EUR ;
- sensibilisation – actions diverses (ateliers, événements, interventions scolaires) ayant touché plus de 14 000 personnes en 2023.

Modèle économique et foncier

Les structures reposent sur un modèle économique mixte, combinant :

- subventions publiques (notamment aides à l'emploi et politiques sociales ou déchets) ;
- autofinancement (principalement ventes) ;
- une faible contribution des éco-organismes (en moyenne 1,6 % des ressources totales).

[19] Ce portrait des structures du réemploi adhérentes au RAR-CVL est construit à partir de données fournies par l'Observatoire du Réemploi solidaire (2024). Cependant, ces résultats sont basés sur les réponses de 18 structures sur 20 qui ont participé à l'enquête et sur des réponses complètes d'uniquement 13 structures adhérentes. La photographie qu'on obtient permet d'identifier des tendances qui se dessinent en région plutôt que de montrer les impacts des actions entreprises (RAR-CVL, 2024).

Les charges de personnel constituent le principal poste de dépense (81 %). L'espace de vente représente la plus grande part du foncier (32 % de la surface), suivie des ateliers (24 %) et des zones de stockage (23 %).

Source : Observatoire du Réemploi solidaire RAR-CVL, 2024.

3.2. Le développement des ressourceries dans la région : entre soutien institutionnel et réalité de terrain

Un premier constat de l'étude met en évidence un contexte national et régional propice au développement des structures de réemploi. Dans le cadre de sa stratégie de gestion des déchets, la région Centre-Val de Loire a engagé diverses mesures visant à intégrer la prévention des déchets dans les politiques territoriales, notamment en soutenant la création et le fonctionnement des ressourceries et recycleries grâce à l'attribution de ressources dédiées. Le déploiement de ces structures s'inscrit ainsi dans une dynamique d'institutionnalisation progressive, appuyée par un renforcement des dispositifs d'aide publique depuis 2014. Ce soutien se concrétise notamment par les appels à projets « Économie circulaire » du contrat de plan État-région, complétés par les dispositifs régionaux « À vos ID » et « Efferve'sens » de la région Centre-Val de Loire. Dans ce contexte porteur, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets de la région Centre, s'est fixé pour objectif de favoriser la création d'une ressourcerie par EPCI d'ici 2030, de « favoriser et renforcer le réemploi, l'allongement de la durée d'usage, dans les filières économiques et dans les modes de consommation » en soutenant « l'installation pérenne de ressourceries et de points de réemploi sur le territoire » et préconisant « dans chaque EPCI, de développer l'implantation de ressourceries ou de points d'apport volontaire pour le réemploi, sur les mêmes lieux que les déchèteries ou à proximité » (PRPGD, 2024, p. 239 et 416). Une attention particulière est portée aux départements du Cher (18) et de l'Indre (36), encore faiblement dotés en structures de ce type. Cette évolution a permis aux ressourceries de bénéficier de financements parfois significatifs, notamment pour leur création, liés à leur reconnaissance institutionnelle comme acteurs à part entière des politiques de gestion des déchets.

> « *Oui autant au début, les administrations, les collectivités locales nous regardaient un peu de loin autant aujourd'hui ils viennent frapper à la porte en disant bah nous, on aimerait bien que vous fassiez ça et ça puisque a priori ils n'ont personne d'autre pour le faire.* » (Responsable, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

La plupart de ces structures associatives jouent désormais un rôle important dans la mise en œuvre des actions de prévention et de réduction des déchets prescrites aux collectivités territoriales, contribuant à la sensibilisation des publics, à la réduction des tonnages de déchets résiduels déposés dans les installations de stockage et à la promotion de modes de consommation responsables.

> « *Notamment depuis la loi AGEC, on va avoir une grosse montée en charge et notamment de la ressourcerie. Actuellement, avec notre syndicat de gestion des déchets, on fait partie du comité technique et du comité de pilotage pour la rénovation un peu des déchetteries et puis le plan des futures déchetteries. Actuellement, entre ce qu'ils proposent eux et ce qu'on propose nous, on est à 1,41 % de tout ce qui est encombrant qui passe en réemploi. Et avec la loi AGEC, il faut qu'on arrive à atteindre 5 % d'ici 2030. Donc, ça veut dire faire 4 fois plus. Donc, ben, pour faire 4 fois plus, il va nous falloir 4 fois plus de locaux et 4 fois plus de monde.* » (Directeur, Recyclerie de Vendôme, Loir-et-Cher)

L'étude met en évidence une certaine déconnexion entre les politiques nationales et leur mise en œuvre locale, soulignant l'écart entre les orientations institutionnelles et la réalité du terrain. Les initiatives publiques sont pourtant nombreuses : au niveau régional, les pouvoirs publics encouragent activement le développement des structures de réemploi, des plateformes de tri et des réseaux territoriaux destinés à structurer la filière de la réutilisation et du recyclage solidaire ; au niveau national, les politiques portées

par les évolutions législatives encouragent la transition vers une gestion durable des déchets, l'ADEME et le ministère de la Transition écologique multipliant les dispositifs de financement pour équiper les structures œuvrant à la « seconde vie des objets/matériaux », comme en témoigne le « Plan de soutien exceptionnel au réseau du réemploi et de la réutilisation » lancé en 2020 avec une enveloppe de 10 millions d'euros pour soutenir les ressourceries et recycleries de l'économie sociale et solidaire affectées par la crise sanitaire. Toutefois, malgré ce volontarisme affiché, ces initiatives rencontrent des difficultés à se matérialiser localement, les EPCI responsables de la gestion des déchets manifestant une certaine réticence à expérimenter de nouvelles approches, freinés par des contraintes financières et par leurs engagements contractuels avec les exploitants d'exutoires (décharges, incinérateurs).

Ainsi, malgré l'intérêt croissant pour les services proposés par les ressourceries et recycleries, le soutien local reste inégal, tout comme leur reconnaissance institutionnelle : si l'ADEME accompagne leur création, leur maintien dépend souvent des politiques d'insertion. Cette transversalité rend leur positionnement parfois difficile à saisir pour les pouvoirs publics, tout en leur offrant une marge d'action intersectorielle.

Certains acteurs publics apportent un accompagnement ponctuel, par la mise à disposition de locaux ou l'octroi de petites subventions, mais l'implication des collectivités territoriales demeure souvent limitée.

> « *On nous a mis ce bâtiment à dispo parce qu'il était vétuste, qui prenait l'eau, voilà. Il y aurait une entreprise qui voulait s'y mettre, ils auraient donné, bon là je suis peut-être un peu médisante… S'ils voulaient vraiment avoir une grosse ressourcerie qui fasse plein de choses, la réparation, des collectes et tout un tas de trucs ils nous construiraient un bâtiment ou ils en libèreraient un pour nous…* » (Coordinatrice, Récup & Co, Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir)

Certains responsables soulignent leur attente « d'un peu de reconnaissance des élus » et souhaitent que ces derniers « prennent la mesure de ce qu'on est en train de faire ». Le travail de terrain montre que certaines collectivités restent réticentes, les entretiens soulignent une « réceptivité très relative des partenaires naturels d'une ressourcerie » qui se disent « bridés par les enjeux politiques locaux », se sentant ainsi peu accompagnés, freinés par des contraintes administratives et par des représentations négatives liées aux déchets : « La ressourcerie, ça les intéresse pas non plus parce que pour eux c'est… c'est une mauvaise image. C'est l'image du déchet. » (Élue de la municipalité de Cercottes, porteuse d'un projet de ressourcerie sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce dans le cadre du programme Life) Cette réserve à l'égard des structures de réemploi et de réparation, même dans un contexte régional favorable comme celui de la région Centre-Val de Loire, a également été observée dans d'autres territoires selon d'autres études (Gobert et Deroubaix, 2021).

Cependant, la situation peut être très différente lorsque les collectivités initient la création de ces structures et s'engagent activement à leur côté. C'est le cas, par exemple, de la Recyclerie Solidaire portée par la régie Reconstruire Ensemble à Mainvilliers, ou de la Ressourcerie La Bascule à Argenton-sur-Creuse, qui ont bénéficié d'un soutien significatif et d'une véritable volonté des autorités locales de voir naître ces projets. Comme le souligne le responsable de cette dernière structure :

> « *On a pensé qu'il y avait un territoire propice, de la part des collectivités, pour soutenir ce genre de projet, parce que, disons, l'environnement politique est différent de celui qu'on peut rencontrer ailleurs dans le département, et qu'ici, en fait, le soutien politique des personnes et des collectivités permet, en fait, l'émergence de ce genre de projet.* » (Co-fondateur, bénévole, La Bascule, Argenton-sur-Creuse, Indre[20])

L'intégration croissante d'acteurs associatifs dans des espaces de réemploi au sein des déchetteries – 46 % des structures adhérentes au RAR-CVL y sont présentes (RAR-CVL, 2024) – témoigne d'une reconnaissance progressive de leur rôle dans la gestion des déchets. Bien que cette implantation reste volontaire et dépendante des décisions des collectivités locales, elle ouvre de nouvelles perspectives pour la structuration et la visibilité des activités de réemploi. Cependant, elle peut également poser des défis

[20] Le vice-président de la région à la transition est originaire d'Argenton-sur-Creuse.

organisationnels, en particulier en raison de l'augmentation du volume d'objets à gérer dans certaines ressourceries.

3.3. Des ressourceries en mutation : entre institutionnalisation et affirmation d'un rôle social

Les résultats de l'enquête TecDem, bien que dans la continuité du portrait dressé par le projet AGIRE sur les initiatives citoyennes de prévention des déchets (terminé en 2022), mettent en lumière des transformations significatives au sein des ressourceries. Celles-ci concernent, d'une part, la manière dont elles affichent leurs activités et leurs objectifs, d'autre part, leurs modes de gouvernance et, enfin, leur inscription dans un environnement politique et institutionnel en évolution.

À l'échelle nationale, ces évolutions s'inscrivent dans un contexte marqué par l'ajustement du cadre juridique et politique en faveur du réemploi (loi AGEC, décret 3R, Plan national de prévention des déchets 2021-2027) et par la structuration croissante des acteurs autour d'enjeux partagés, soutenue par un important travail de plaidoyer. La création du Fonds national du réemploi, à l'initiative de l'Union pour le Réemploi Solidaire – qui regroupe six organisations majeures (Coorace, Emmaüs France, Envie, ESS France, L'Heureux Cyclage et le Réseau national des Ressourceries et Recycleries) –, illustre cette dynamique. Ce fonds vise à « soutenir et pérenniser le travail réalisé par ces structures » et à faire reconnaître durablement leur rôle social.

Les ressourceries apparaissent ainsi comme des entités polyvalentes, conciliant impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Leurs principales fonctions – collecte, valorisation (tri, réparation, nettoyage), sensibilisation et redistribution – traduisent cette hybridité. La « redistribution », notion désormais privilégiée à celle de vente, dépasse la simple vente, combine commercialisation et soutien solidaire de publics accompagnés par les services sociaux. Cette évolution témoigne d'un élargissement du champ d'action et d'une affirmation plus explicite du rôle social des ressourceries.

Sur le plan économique, ces structures cherchent à articuler les principes de l'économie sociale et solidaire avec ceux de l'économie circulaire, malgré les limites de ce modèle, afin de proposer une alternative concrète aux logiques économiques traditionnelles. Elles se trouvent toutefois dans une position paradoxale : promouvoir la circularité et la réduction des déchets tout en opérant dans un système de production et de consommation largement inchangé.

Parallèlement, cette institutionnalisation s'accompagne de mutations internes qui oscillent entre dynamiques de professionnalisation et préservation de l'engagement collectif. Les entretiens révèlent que si plusieurs ressourceries connaissent une professionnalisation croissante – se manifestant par une gouvernance plus structurée, un positionnement territorial affirmé et une redéfinition des relations entre bénévoles et salariés –, ce processus reste inégal. Dans certaines structures, la coopération tend à reposer davantage sur une « responsabilisation partagée » entre bénévoles et salarié·es que sur la délégation ou la subordination, bien que les modalités concrètes de cette évolution varient selon les contextes locaux. Dans d'autres, l'engagement bénévole s'appuie sur des motivations plus individuelles que collectives et s'accompagne d'une participation limitée aux décisions, ce qui peut générer des tensions. Comme le souligne la responsable d'une ressourcerie :

> « *Pour moi, il y a une problématique de clarification. Qu'est-ce qu'un bénévole ? […] Aujourd'hui, les bénévoles n'ont rien à faire des personnes qu'on accompagne. Donc là, il y a un sujet. Il y a vraiment un sujet sur comment je participe à un projet social.* » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret)

La gestion de cet équilibre entre professionnalisation et engagement collectif s'avère particulièrement délicate dans la mesure où les bénévoles contribuent de manière essentielle à l'activité des ressourceries par leur temps, leurs savoir-faire et les valeurs d'engagement qu'ils incarnent. Paradoxalement, bien que certaines structures aspirent à décloisonner les rôles et les savoirs, la circulation des connaissances au sein des équipes suit souvent encore une logique descendante, notamment dans les relations avec les salarié·es en insertion, révélant la complexité d'une transformation qui engage simultanément plusieurs dimensions de l'organisation. Ces réajustements, débattus au sein des conseils d'administration,

traduisent à la fois un apprentissage collectif et une prise de conscience accrue de la responsabilité sociale et territoriale des structures, dans un processus d'institutionnalisation progressive :

> « *Là, maintenant, j'ai une gouvernance qui a compris quel était notre rôle en termes d'accompagnement… et que les bénévoles, s'ils veulent participer au projet associatif, doivent travailler avec nous.* » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret)

Dans ce contexte, certains acteurs expriment un sentiment de nostalgie vis-à-vis d'une phase antérieure, marquée par une énergie plus expérimentale et collective. Comme le formule le président d'une structure enquêtée : « On a perdu ce truc-là ». Cette phrase illustre à la fois l'évolution constatée et les compromis qu'elle a impliqués : la professionnalisation, bien qu'indispensable pour répondre aux exigences des financeurs, à l'organisation du travail et pour assurer la pérennité des structures, peut être vécue comme une forme de normalisation qui atténue certaines dimensions de l'action collective, comme la dynamique et l'engagement propres à la phase initiale du projet. Pour les acteurs historiques, cette transformation peut s'apparenter à une dépossession, appelant à une vigilance constante afin de préserver les valeurs fondatrices, l'esprit des débuts et la capacité à résister aux logiques purement gestionnaires susceptibles de dénaturer l'essence même de l'action associative.

3.4. Le dilemme du modèle socio-économique

À mesure que les ressourceries se professionnalisent et consolident leur ancrage institutionnel, la question de l'équilibre entre mission sociale et viabilité économique devient centrale. Les entretiens avec les responsables des structures interviewées mettent en évidence la difficulté à maintenir la vision initiale de leurs projets tout en devant rechercher en permanence de nouveaux financements. Comme l'ont déjà montré d'autres travaux (Becker, 1970), et notamment pour les structures de l'ESS (Laville et Glémain, 2010), les ajustements imposés par la survie économique conduisent souvent à des compromis susceptibles d'entrer en tension avec les valeurs fondatrices de l'engagement associatif. En effet, pour faire face à la hausse des volumes d'objets à traiter, de nombreuses ressourceries ont dû accroître leurs effectifs et ont opté pour un modèle d'insertion professionnelle, ouvrant l'accès à des contrats aidés tout en développant leurs revenus commerciaux.

> « *L'Atelier Chantier d'Insertion, ça répondait aux deux besoins. Il y a un public sur le territoire éloigné de fait des agglomérations, problèmes de mobilité, problème pour retrouver du travail. L'ACI permet d'avoir très peu de critères, et du coup de prendre un peu tout le monde. Et de l'autre côté, on avait besoin de main-d'œuvre. Main-d'œuvre pas forcément qualifiée. Donc la question de l'ACI s'est vite présentée comme étant une évidence…* » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens)

Ce choix, parfois prévu dès l'origine – comme dans les régies de quartier de Mainvilliers, Vendôme ou Bourges ou par Les Ateliers LigéteRiens à Tavers –, peut aussi résulter d'une adaptation progressive, à l'image de La Ressource AAA à Orléans, passée de 6 à près de 80 salarié·es en quelques années.

> « *Dès le départ, on s'est dit qu'on allait professionnaliser les choses, qu'on allait avoir des salariés. Donc on a commencé en tant qu'association d'emploi pérenne. Le premier salarié, ça a été notre encadrant collecte qui est encore là. Puis celui qui était notre ancien directeur… Et puis l'idée de l'insertion, on se l'est posée à un moment en se disant que ça pourrait être intéressant de faire ça, d'avoir cet impact-là aussi, et ces actions-là [devenir ACI]. Parce que le fait de faire des prix modiques et accessibles à tout le monde, c'était plus tout à fait suffisant pour avancer sur ce côté social. Et puis ça collait aussi, de manière purement économique, avec notre modèle économique de pérennisation de la structure et d'amplification de nos actions. Aujourd'hui, on est à 80 salariés, dont une quarantaine en parcours d'insertion. Et l'autre moitié étant des emplois pérennes. Et en termes de*

bénévoles, on a une cinquantaine de bénévoles. » (Président, La Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

À l'inverse, certaines structures refusent de s'inscrire dans le modèle de l'insertion (ACI, EI) et préfèrent organiser leur activité uniquement autour de contrats pérennes, en déléguant l'accompagnement social des publics en difficulté à des structures spécialisées – comme les ressourceries Les Bonnes Manières à Blois ou La Charpentière à Tours[21].

Les entretiens menés révèlent donc que plusieurs structures ont traversé ou traversent des transformations institutionnelles importantes : ces transformations s'accompagnent d'une redéfinition des relations interpersonnelles et hiérarchiques, qui peuvent se traduire par des tensions croissantes entre professionnalisation et engagement participatif. La formalisation et la gestion accrue des activités peuvent fragiliser les dynamiques horizontales, faisant émerger un besoin de revaloriser le bénévolat et les pratiques collaboratives.

4. Déployer la question écologique

Les ressourceries ont été interrogées dans le cadre du projet TecDem pour déterminer dans quelle mesure elles constituent des espaces de socialisation aux enjeux environnementaux pour leurs différents publics. Les entretiens révèlent que ces structures déploient des stratégies pragmatiques visant à influencer les comportements, combinant une pédagogie fondée sur l'expérience économique de l'achat et la socialisation au « faire soi-même », tout en intégrant l'expérience du loisir comme vecteur de sensibilisation aux questions écologiques. Toutefois, il vaut la peine de souligner que l'Observatoire du Réemploi solidaire de la région Centre-Val de Loire, produit par le Réseau régional des acteurs du réemploi, dans son rapport annuel indique que la sensibilisation, quatrième mission des ressourceries, ne représente que 4 % de l'activité des équipes salariées et « qu'il y a nécessité de renforcer cette fonction transversale, les ressourceries étant un acteur central dans la prévention et la gestion des déchets » (RAR-CVL, 2024), la collecte, la valorisation et la vente représentant respectivement 25 %, 35 % et 23 % du temps de travail des salarié·es[22]. L'observatoire fournit également l'information que les 15 structures ayant répondu au questionnaire (sur 25 en 2024) ont organisé, pour l'année 2023, 990 actions de sensibilisation (ateliers, débats, événements festifs) qui ont touché 14 031 personnes. Parmi les trois actions les plus fréquentes, on retrouve « la participation à des événements publics » (fête de l'ESS par exemple) avec 89 % des structures concernées, « l'affichage et la diffusion d'informations en boutique et/ou lors des collectes » à 72 %, ainsi que « les ateliers de création », qui représentent 67 % des activités de sensibilisation. Les visites guidées et les ateliers de réparation constituent également des actions importantes, réalisées par 61 % des structures.

4.1. Une pédagogie par l'expérience économique de l'achat

Les personnels des ressourceries interrogés observent que certains visiteurs viennent d'abord à la Ressourcerie pour des raisons budgétaires, mais constatent que cette démarche initiale peut progressivement les amener à prendre conscience de certains enjeux liés à l'impact environnemental des activités humaines. Il s'agit d'une sensibilisation indirecte par l'achat : une préoccupation écologique peut émerger, se développer de l'expérience d'achat elle-même plutôt que d'un discours militant. Face à l'objection selon laquelle ces espaces restent, malgré tout, des lieux de consommation, les personnes interviewées reconnaissent que la sensibilisation ne suffit pas toujours à transformer durablement les comportements. Elles soulignent toutefois que ces initiatives orientent les achats vers des biens de seconde main et participent ainsi, de manière concrète, à la réduction de la surconsommation d'objets neufs.

[21] Selon le rapport de l'Observatoire régional publié en 2024, 56 % des structures n'avaient pas l'agrément d'insertion, 33 % sont agréées ACI, 6 % Entreprises à but d'emploi et 6 % Organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires (RAR-CVL, 2024).

[22] Les 4 fonctions des ressourceries et recycleries représentent 89 % du temps de travail des salarié·es.

> « *Il y a des gens qui viennent s'équiper chez nous par nécessité au début, qui finissent par comprendre qu'il y a un enjeu bien plus important que leur propre porte-monnaie, qui est quand même la question environnementale. Tout le monde en entend parler, même les gens qui sont un peu sceptiques sur le sujet commencent à se dire qu'il se passe quand même quelque chose… et qu'il y a un mouvement inéluctable. Après, c'est toujours la question de à quelle échéance ? Il y a des gens qui se rassurent en disant 'moi, je ne le verrai pas', mais tout le monde est déjà un peu conscient.* » (Directeur, co-fondateur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

> « *La question aussi [dans les ateliers] c'est de s'interroger sur le mode de consommation, ça fait partie aussi des actions de sensibilisation.* » (Co-fondateur, bénévole La Bascule, Argenton, Indre)

> « *En ce moment, il y a une grande mode du réemploi, mais ça n'empêche pas que… même ceux qui viennent juste accompagner quelqu'un, bah… petit à petit, on les voit de plus en plus et ils achètent et… et ils disent : bah pourquoi acheter des choses qui viennent de très loin alors qu'on a ça à la portée, au même prix, voire même moins cher ?* (Responsable, Recyclerie, Bourges, Cher)

Les entretiens révèlent également une volonté marquée de rendre la transition vers des modes de consommation alternatifs « positive et agréable ». Les personnes interrogées souhaitent échapper aux travers d'une écologie moralisatrice en proposant aux consommateurs de « faire du shopping dans un cadre écologique », selon une démarche « douce » et non culpabilisante. Elles défendent ainsi une « écologie du plaisir » en opposition à une écologie punitive. Cette approche représente une forme de médiation entre les logiques de consommation et les impératifs de responsabilité environnementale.

> « *En tout cas, je pense, chez nous, l'idée c'est de rendre la démarche de transitions écologiques positive, agréable. Il y a des gens qui viennent ici faire du shopping, même si c'est des consommateurs compulsifs, on en a… on leur dit que le but, ce n'est pas d'acheter pour acheter. Évidemment que ce n'est pas ça le sujet, mais on se dit que c'est un moindre mal de venir claquer 3 euros tous les jours dans une ressourcerie plutôt que dans un bazar avec des produits importés de je ne sais pas d'où. Ça permet au moins de rompre le problème à la racine. Parce que le problème à la racine, c'est quand même la production du neuf.* » (Ex-directeur, co-fondateur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

4.2. Une socialisation au « DIY/faire soi-même

Au sein des ressourceries, le dispositif *do it yourself* (« faire soi-même »), fondé sur l'usage de pratiques et d'outils permettant de créer, réparer, transformer ou réutiliser des objets de manière autonome, s'est progressivement socialisé et diffusé. Intégré aux activités proposées au public, il s'est constitué en une pratique collective valorisée, inscrite dans des dynamiques de partage des savoirs et d'apprentissage mutuel. L'approche des animatrices et animateurs des ateliers de réparation ou de fabrication d'objets à partir de matériel récupéré est de rassurer les personnes sur leurs capacités et déconstruire l'idée reçue qu'on est « manuel » ou qu'on ne l'est pas. Leur objectif n'est pas uniquement technique, par la réappropriation des compétences manuelles et la désacralisation de la réparation, l'objectif est aussi de redonner confiance aux participants dans leur capacité de faire et en conséquence, par ces gestes, de pouvoir agir pour transformer. La diffusion des pratiques portées par les ressourceries – à travers des initiatives telles que les mini-ressourceries des Belles Manières à Blois, les ressourceries mobiles de La Ressource AAA dans les quartiers prioritaires, ou encore les micro-recycleries éphémères installées temporairement dans des centres commerciaux ou par les régies de quartier – prolonge et diversifie un modèle fondé sur la relation aux objets, leur réemploi et la transmission de savoir-faire. Ces dispositifs hors les murs, auxquels s'ajoutent les repair cafés ou les ateliers vélo organisés par diverses structures, contribuent à élargir le périmètre d'action des acteurs du réemploi. Ils visent notamment à atteindre des publics qui ne fréquentent pas spontanément les structures permanentes. En allant à leur rencontre dans

les lieux du quotidien, ces initiatives favorisent la sensibilisation et l'apprentissage par la pratique, en particulier auprès des jeunes. Les ateliers vélo, tels que les apérodémontages organisés par Mon Cher Vélo – atelier associatif participatif – dans les quartiers populaires des Bigarelles ou de Val d'Auron à Bourges, illustrent bien cette approche de proximité et d'apprentissage par le faire.

4.3. L'expérience des ateliers en ressourceries : sensibilisation et/ou loisir

L'objectif des ateliers mis en place dans le cadre de la mission de sensibilisation est de promouvoir des pratiques qui permettent aux individus d'adopter des comportements plus sobres vis-à-vis de la consommation, de la production de déchets et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux tout en créant des temps et des espaces de sociabilité pour les participants. Les ateliers de sensibilisation s'inscrivent dans une logique de récupération maximale : les matériaux mobilisés proviennent de ce qui est déjà disponible dans la ressourcerie, réduisant ainsi les coûts tout en incarnant concrètement les valeurs promues.

L'enquête réalisée par Mickenson Lattaque, dans le cadre du projet TecDem[23] et de son mémoire de master 2 sur la place de la sensibilisation dans le travail de ressourceries, conclut que les ateliers de sensibilisation sont majoritairement perçus, tant par les participants que par les animatrices, comme des moments de loisir plutôt que comme de véritables temps de sensibilisation.

> « *C'est ça qui me plaît et je trouve que c'est bien plus porteur que de faire des cours théoriques ou faire des grandes théories sur l'écologie. Un public qui souvent, en fait, ce n'est pas vraiment leur première préoccupation. Vous savez, quand on a des budgets serrés, on n'est pas vraiment préoccupé au premier degré par, par exemple, le compost, la nécessité de trier, de composter, vous voyez… Et c'est pour ça que je trouve que le faire de façon indirecte, petit à petit, ça va porter son chemin.* » (Bénévole, animatrice et membre du CA, Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

> « *On ne vient pas avec un cours tout fait parce que ça, c'est déjà fait dans les écoles par nos animatrices. Donc… on ne vient pas avec un message un peu rébarbatif. On préfère le faire à travers l'atelier. Vous voyez ? Parce qu'on ne veut pas non plus barber les gens, en fait.* » (*Ibid.*)

Dans les ateliers de réemploi, la dimension ludique et sociale des activités coexiste souvent avec l'objectif éducatif et environnemental, ce qui peut entraîner un décalage entre les intentions de sensibilisation des animateurs et la perception qu'en ont certains participants.

> « *J'aimerais bien qu'on arrive à lui en raccorder plus de place certains viennent faire du réemploi pas avec la conscience de l'enjeu environnemental qu'il y a derrière plutôt viennent faire de la menuiserie parce que c'est un chouette loisir, prennent ce travail autour du réemploi comme du loisir… Ce faisant n'empêche que quand même on tient nous un discours sur pourquoi c'est important aujourd'hui avec l'épuisement des ressources avec les déchetteries qui débordent avec les centres d'enfouissement, etc., qui n'en peuvent plus, pourquoi c'est important aujourd'hui de trouver d'autres manières de consommer de fabriquer, de s'équiper, etc. Donc on a quand même un discours dans nos ateliers, mais qui je pense passe un peu au-dessus de certains de nos adhérents.* » (Directrice, atelier associatif La Boîte à outils, Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir)

Les entretiens révèlent que, pour le public des ateliers, certains enjeux écologiques – tels que le climat, l'épuisement des ressources ou la biodiversité – restent souvent flous. Toutefois, ce manque de clarté

[23] Celles-ci reposent sur une série d'entretiens menés auprès d'une dizaine de ressourceries ainsi que sur l'observation d'une dizaine d'activités de sensibilisation dans deux d'entre elles.

n'empêche pas, selon les animatrices et responsables interviewé.es une appropriation progressive des pratiques écologiques, comme en témoignent les transformations observées lorsque certaines d'entre elles quittent le statut de pratiques marginales (l'achat de seconde main, par exemple) pour devenir reconnues et valorisées par les institutions :

> « *Aujourd'hui, on n'a pas besoin de solliciter, les gens viennent directement d'eux-mêmes… la fréquentation de la boutique nous montre aussi qu'il y a une désacralisation de l'achat en neuf et que ça devient de plus en plus normal d'acheter en seconde main. Donc ça veut dire que notre mission de sensibilisation fonctionne. Si les gens se sentent plus à l'aise d'acheter en seconde main, ça veut bien dire qu'on participe à une tendance de fond où les gens se posent moins la question d'acheter en seconde main. Donc ça c'est un vrai indicateur qui montre que ça fonctionne.* » (Ex-directeur, co-fondateur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher).

> « *Mais c'est vrai que c'est intéressant, enfin, d'être sensibilisé aux problèmes du gaspillage. Voilà, et donc, je me souviens d'un atelier, oui, où on a parlé, par exemple, sur les tissus, pour faire un jean on utilise, je ne sais combien de mètre cube, enfin, de litres d'eau pour faire un jean… Donc, c'est vrai que, bon, ben, petit à petit, ça sensibilise quand même, et on se dit, ben, on fait plus attention à sa consommation d'eau, et puis aussi, ben, au gaspillage, des choses comme ça. Donc, c'est aussi intéressant pour ça. Même si on n'est pas venu pour ça au départ. Mais, voilà, après, de parler de tout ça, ça vous aide.* » (Habitante participant aux ateliers de La Ressource AAA, Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Cela se traduit aussi par des engagements auprès de la ressourcerie qui dépassent la simple participation à une activité ponctuelle : ils s'inscrivent dans le quotidien et façonnent l'état d'esprit de certains clients/usagers, en intégrant des préoccupations environnementales et économiques liées aux déchets et à la surconsommation :

> « *Moi aujourd'hui ça fait partie à 80 % de mon état d'esprit, de mon quotidien, au-delà du Comptoir du réemploi* [atelier] *c'est des choses qui me tient à cœur pour des raisons environnementales, économiques, voilà, liées aux déchets, à la surconsommation, aux objets, voilà…* » (Habitante participant aux ateliers organisés par La Ressource AAA au Comptoir du réemploi, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

> « *Maintenant je vais hésiter à acheter, je ne jette pas les livres, je vais les porter quelque part, mais je dis que tout a une utilité, je… même le papier journal… je pense que même avec du papier journal on peut faire des choses, j'ai l'impression qu'avec rien on peut faire quelque chose, voilà. Tout peut avoir une seconde vie. Un vieux pantalon par exemple qui est déchiré vous pouvez en faire, je ne sais pas, peut-être un sac ou alors après moi qui ne jette déjà pas beaucoup, ça va être compliqué parce que du coup je vais tarder, mais non je me dis chaque chose… c'est pareil quand il y a des vêtements, je vais les porter, des vêtements usagés un peu, je vais les porter dans les bornes. Ils vont avoir une seconde vie, ils vont être traités différemment, peut-être qu'on va en faire de la pâte à papier, je vois les choses différemment.* » (Habitante participant aux ateliers de La Ressource AAA Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Ou comme souligne la responsable d'une ressourcerie dans une zone rurale :

> « *Il y a un changement dans les pratiques, c'est pas fait du jour au lendemain, il y a vraiment comme je disais tout à l'heure l'environnement, le développement durable, l'écologie, tous les termes qu'on donne le réemploi parce que les gens mettent tout ça dans le même truc, c'est pas leur priorité, par contre progressivement ils se rendent compte que c'est quelque chose d'important, mais il faut du temps, c'est quelque chose sur la longue haleine, c'est un*

moyen long terme, mais nous, on le voit progressivement parce que les gens s'impliquent de plus en plus. Il y a une implication, il y a une implication des collectivités, il y a une implication des partenaires sociaux des différents partenaires associatifs, qui viennent nous rencontrer, il y a des jeunes qui viennent aussi nous demander si on peut les embaucher. » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

D'autres responsables sont moins optimistes sur leur capacité à mesurer les impacts des actions menées sur les changements de comportements de leur public :

« *On le mesure en termes de public touché, on le mesure en termes de mixité sociale, on le regarde beaucoup et l'impact environnemental de la structure, il est plus dur à mesurer, il y a des moments où on est très optimiste, en fait il y a du sens, même si on vide la mer à la petite cuillère, on est le petit colibri on a fait notre part, il y a des moments où on se dit la mer est grande et on n'a qu'une petite cuillère, ça dépend des moments de notre optimisme et de notre fatigue. Il est difficile à mesurer, autant on peut quantifier le public, on peut qualifier le public touché, autant on a du mal à évaluer le changement de pratiques.* » (Directrice, atelier associatif La Boîte à outils, Nogent-le-Rotrou)

« *L'action qu'on fait avec les animateurs… on va en toucher quelques-uns, mais… globalement… on arrivera pas à les toper, la plus grande majorité qui… qui s'en fichent complètement. Et ça on arrivera pas nous à notre niveau… à les changer. Par contre, d'être harmonieux avec tous ceux qui ont déjà une sensibilité et puis leur donner des idées, là on est d'accord…* » (Responsable, Recycl'Régie, Bourges, Cher)

5.Lier question sociale et écologique

5.1. Tisser des liens : entre discours et pratiques

Encourager les interactions sociales entre des publics aux profils divers et « faire du lien » comptent parmi les finalités sociales les plus fréquemment mises en avant par les ressourceries.

Dans un contexte de raréfaction des lieux de rencontre, accentuée notamment par la crise du Covid-19, comme l'ont souligné plusieurs interviewés, les ressourceries proposent un espace d'activité ouvert au public, susceptible de devenir un lieu de sociabilité où se mettent en place des échanges, se nouent des liens, en dépassant la seule dimension écologique et économique – récupération d'objets mis au rebut, vente, sensibilisation aux enjeux écologiques liés à la consommation.

« *C'est depuis la sortie du Covid où effectivement on a vu que le lien social s'était quand même nettement distendu, on va dire même carrément il n'y avait plus rien. Donc, depuis un an vraiment nos ateliers pratiquement sont tout le temps plein…* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Les références à la « construction de liens sociaux » sont récurrentes dans les discours des responsables et des salarié·es interviewés, et apparaissent également, quoique plus ponctuellement, dans ceux des usagers :

« *On cherche à amener plusieurs choses au public à travers ces ateliers d'animation. Déjà, du lien social. Faire en sorte de faire de l'animation de territoire. On cherche aussi toujours dans cette idée de lutte contre l'exclusion, de faire en sorte que les habitants puissent avoir des espaces d'échange, montrer aussi des savoir-faire qui ne sont pas toujours valorisés sur*

le marché du travail. On cherche à mélanger les populations, à faire en sorte que nos salariés qu'on accompagne en insertion, ils puissent aussi intervenir, se montrer et être mis en valeur dans les espaces sur lesquels on travaille. » (Directeur, Recyclerie de Vendôme, Loir-et-Cher)

Les expressions « faire du lien », « créer du lien social », fréquemment employées par les acteurs interrogés, mettent en évidence la fonction connectrice que ces structures ont ou aspirent à avoir, ne se réduisant pas à de simples lieux de passage, mais jouant un rôle de médiation et de facilitation des relations sociales – un rôle d'autant plus significatif dans certains contextes urbains ou ruraux marqués par des formes d'isolement :

« *On vit en milieu rural, tout le monde n'a pas de voiture et que les premiers commerces sont des fois à 20 km, premiers commerces importants et que d'avoir une structure comme nous sur le territoire c'est une bouffée d'oxygène pour certaines personnes qui n'ont pas de moyens.* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Pour certains participants, les ateliers constituent un vecteur de réinsertion sociale, en favorisant la sortie de l'isolement, la reprise de routines et le renforcement du lien avec un collectif.

« *Le premier atelier, on va dire, c'était de l'économie. Et après, comme ça m'a plu, j'étais, on va dire, dans une période où j'étais isolée, où je sortais peu de chez moi, où je ne voulais pas fréquenter d'anciennes connaissances. Donc, j'avais coupé les ponts. Avec l'atelier, autre que les animatrices, avec le temps, en fait, ça me… une fois par semaine, ça me donnait l'objectif de sortir de chez moi pour aller quelque part. Donc, ça, c'était il y a au moins huit mois. Et je pense que ça a participé à ma réinsertion dans la société.* » (Habitante participant aux ateliers de La Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

« *Moi, je trouve que c'est extrêmement intéressant de proposer ce genre d'atelier. Je pense que ça peut servir aux personnes dans leur propre vie, mais je pense qu'il y a des personnes qui peuvent retransmettre après… Ensuite, de faire se rencontrer des gens qui ne se connaissent pas forcément afin d'échanger, et pourquoi pas de continuer dans d'autres domaines. Je ne sais pas, d'apprendre à se connaître. Ça manque tellement en ce moment, tout ça. Voilà, d'échanger avec les gens qui ont un point commun, au moins un point commun, puisqu'ils sont ensemble à un atelier, donc voilà… Même les gens qui sont un petit peu timide et réservé, je trouve que c'est important d'avoir des petits groupes comme ça.* » (Habitante participant à un atelier de réemploi de pneus organisé par La Ressource AAA au Comptoir du réemploi, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Loiret)

Pour « tisser des liens », les ressourceries organisent des activités variées : ateliers de sensibilisation, événements annuels comme la Fête de la Récup' ou les Journées Portes Ouvertes (Les Ateliers LigéteRiens), conférences, goûters et autres moments destinés à différents publics. Elles aménagent également des espaces de convivialité dans leurs locaux, tels que le « Jasette Café » des Ateliers LigéteRiens ou les « Coin café » de la Ressourcerie de Vendôme. Enfin, l'ouverture aux initiatives des habitants du quartier peut contribuer à renforcer l'ancrage territorial de ces structures.

Les activités proposées sont ainsi présentées comme des supports et des moyens pour construire une sociabilité locale.

« *Et en fait, on les amène progressivement à eux-mêmes, co-animer parce qu'au départ ça se passe toujours en co-animation, on est jamais seule et là par exemple l'année dernière, en 2022 on a trois personnes qui étaient venues à un atelier qui sont devenues bénévoles.* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Pour certaines structures, cette dimension de tissage de lien sur des territoires prioritaires est une attente et une demande des organismes qui ont promu le projet localement.

> « *J'ai toujours gardé en tête, ce que le DLA [dispositif local d'accompagnement] me disait : "Vous allez arriver, vous allez débarquer sur un territoire, il faut vous faire accepter." Et c'est à vous d'aller vers les autres pour les rencontrer et vous présenter et en gros, montrer patte blanche, c'est un peu caricatural, mais… Et du coup, on s'est tout de suite mis dans cette démarche-là d'aller rencontrer les acteurs en se disant il faut qu'on s'intègre quoi… quand on est arrivé c'était une priorité, de vraiment tisser des liens.* » (Coordinatrice du site, Ressources & Co, Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir)

Les propos recueillis montrent aussi que pour certains participants aux ateliers (notamment des femmes), la ressourcerie constitue avant tout un espace de sociabilité et de reconnaissance, où le sentiment d'être accueillie et valorisée renforce l'expérience positive et l'engagement dans les activités :

> « *Mais il y a eu un truc sympa, un bon feeling, qui ont fait qu'ils ont même retenu mon prénom. Et c'était un peu comme sympathique de se retrouver, quoi. Vous voyez, donc ça, ça y joue obligatoirement, dans le fait de sentir à l'aise quand on arrive quelque part. On se ressent pas rejetée, on sait qu'on se souvient de nous, nous, on a passé un bon moment. Si on se souvient de nous, c'est que les autres, ils ont passé aussi un bon moment avec nous.* » (Participante aux ateliers de La Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

L'ouverture aux initiatives des habitants du quartier contribue également à ancrer ces structures dans leur environnement immédiat. Les activités proposées sont également présentées comme des supports et des moyens pour construire une sociabilité locale.

> « *Notre idée au début, c'était surtout de la transmission au savoir-faire et ça on y arrive en cheminant ensemble, on s'est rendu compte que ça remplissait vraiment un autre truc qui aujourd'hui nous tient à cœur aussi, qui est vraiment d'être un lieu de sociabilité, on a plein de bénévoles notamment sur les rendez-vous récup qui viennent pas forcément très sensibles à notre message de prévention, mais juste parce qu'il y a une bonne ambiance et qu'ils ont plaisir à être là et à faire ensemble. Donc, la dimension sociabilité elle est aussi très importante et parfois on peut regretter de se dire notre message de sensibilisation il passe à la trappe et, en même temps, on se dit, mais si déjà on va être ensemble c'est déjà, enfin je veux dire c'est pas partout qu'on trouve ça, c'est déjà chouette et on a déjà une raison d'être juste pour ça, donc voilà, ça nous va aussi.* » (Coordinatrice, Récup & Co, Nogent-le-Rotrou)

La sociabilité observée dans ce contexte s'apparente à ce que le sociologue G. Simmel nomme « la forme ludique de la socialité », qu'il définit comme une interaction de type « jeu » où les participants se considèrent comme égaux et s'affranchissent temporairement des contraintes liées aux rôles sociaux et aux hiérarchies institutionnelles (Simmel, 1999). Cette modalité de relation sociale, dépourvue d'objectif spécifique, devient une fin en soi, valorisée pour l'expérience même de l'échange. Elle établit une égalité de principe entre les individus qui y prennent part, indépendamment de leur statut ou de leur prestige social. Cette dimension de la vie sociale permet aux individus de ressentir la satisfaction d'appartenir à un collectif, leur donnant le sentiment d'occuper une place au sein d'un groupe organisé autour de relations d'échange réciproque.

Le personnel des ressourceries utilise cet espace de manière stratégique pour établir le contact avec différents publics : visiteurs, habitants des quartiers environnants, clients et participants aux activités. Le lieu constitue ainsi un support à l'intervention sociale en offrant un cadre propice aux échanges.

Par ailleurs, les ressourceries semblent devenir ce que les porteurs de projets espéraient : des véritables « lieux de vie ». L'intention initiale se concrétise dans une réalité d'usage. L'existence des lieux génère des

interactions sociales – les « petites balades », les rencontres fortuites, les discussions informelles. Il s'agit d'une sociabilité de proximité qui se développe progressivement en créant un espace dont les publics semblent s'approprier :

> « *Beaucoup de personnes nous disent : "C'est ma petite promenade, j'avais envie de sortir de chez moi." On accueille beaucoup de femmes seules, de familles isolées aux Gauchetières [quartier politique de la ville]. On voulait être un lieu de vie pour les habitants du quartier, et c'est clairement ce qu'on est devenu. Ils se retrouvent, ils discutent. Les travailleurs sociaux savent qu'ils vont rencontrer des usagers. C'est l'occasion de faire du lien. Le fait de fidéliser les gens, de les voir revenir et s'approprier les lieux, en parler autour d'eux… Il y a plein de gens qui disent : "Je suis comme chez moi ici, je viens faire mon tour." Ils sont très à l'aise. Quand on voit les gens venir et revenir avec leurs enfants, leurs petits-enfants, faire venir leurs proches, c'est hyper-intéressant. Des usagers habitués viennent avec leur famille de passage en disant : "J'ai voulu leur montrer." Pour moi, ça a vraiment une valeur. C'est devenu un outil social pour le quartier.* » (Coordinatrice, Récup & Co, Nogent-le-Rotrou, Eure- et-Loir)

> « *Et du coup, il y a des personnes qui aiment venir régulièrement pour voir, en fait. Je pense pour venir discuter, d'après ce que j'ai compris. Et pour voir ce qui a changé, voilà. Pour passer un bon moment, pour discuter avec notre équipe. Et donc, on est aussi vecteur de lien social. Et ça, à Reconstruire ensemble, ça nous fait plaisir. Parce que pour nous, c'est un élément important de notre projet associatif.* » (Directeur de Reconstruire Ensemble, Mainvilliers, Eure-et-Loir)

> « *On est quand même… le lien social du coin, donc ils viennent juste faire un tour et dire bonjour, systématiquement.* » (Responsable, Recyclerie, Bourges, Cher)

Les ressourceries endossent ainsi un double rôle : elles constituent à la fois des espaces qui « font lieu et lien » pour les habitants du quartier et les usagers – « et du coup, c'est la ressourcerie comme un lieu de lien social » (directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret) –, tout en générant des relations, parfois durables, entre les personnels, surtout ceux qui sont dans une position permanente, les usagers et les bénévoles. Cette fonction de médiation sociale s'appuie sur leur inscription territoriale.

Cette perception de la ressourcerie comme un lieu de sociabilité est aussi partagée par certaines participantes des ateliers :

> « *C'est un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité. C'est presque comme si l'atelier et le thème de l'atelier passaient au second plan. Bien évidemment, ça nous plaît. Mais c'est surtout, pour certaines d'entre nous, le moyen de se retrouver dans un endroit… Et de faire l'activité, bien évidemment. On n'y va pas pour discuter. Sinon, on irait au bistrot ou se boire un thé, vous voyez. Mais il y a quand même le fait que maintenant, il y a un petit groupe de personnes où on se connaît, on se reconnaît et on est individuel pour l'atelier, mais on se donne presque rendez-vous aux ateliers.* » (Habitante participant à un atelier de La Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Ce témoignage souligne la spécificité de la ressourcerie en tant qu'espace social singulier. À la différence d'autres lieux d'échange plus éphémères ou fortuits – tels que les cafés évoqués par l'habitante –, la ressourcerie se distingue par des conditions d'interaction propices à la formation d'un sentiment d'identification à un collectif autour de pratiques partagées et d'une reconnaissance mutuelle entre usagers. Pour les porteurs de projets ou les salarié·es, le « lien social » y prend des formes concrètes : apprentissage réciproque et transmission de savoir-faire lors des ateliers – « Nous, le lien social, ici, on l'appréhende autour d'ateliers qui sont des ateliers de partage » (1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher) –, implication collective dans la vie de la structure, ou encore coresponsabilité lorsque les bénévoles et habitués sont invités à participer activement aux conseils d'administration.

Mais la « construction du lien social » relève également d'une injonction portée par les pouvoirs publics et intégrée au langage institutionnel, au risque de donner lieu à une instrumentalisation politique.

> « *Progressivement il y a vraiment une demande en plus des pouvoirs publics de développer ça.* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Ce registre discursif peut ainsi contribuer à légitimer des politiques qui tendent à déplacer vers les individus et vers certains acteurs collectifs – en particulier ceux engagés dans des structures telles que les ressourceries – la responsabilité de répondre à des enjeux de cohésion sociale relevant pourtant de dynamiques structurelles. Cette délégation de la « réparation du social » s'appuie sur une valorisation du local et du participatif, mais elle s'inscrit aussi dans un contexte marqué par la précarisation des acteurs concernés. Ainsi, la dynamique présentée comme positive coexiste avec des tensions inhérentes aux conditions matérielles de son existence : emplois instables, faibles rémunérations, dépendance des subventions. Ces fragilités mettent en lumière le décalage entre le discours institutionnel sur le lien social et les réalités socio-économiques qu'il recouvre.

5.2. La diversité des publics des ressourceries et l'articulation entre enjeux sociaux et écologiques

Les entretiens mettent en évidence la grande hétérogénéité des publics fréquentant les ressourceries. Plusieurs profils se distinguent : des personnes en situation de précarité (familles en difficulté, demandeurs d'asile, travailleurs à faibles revenus), des usagers engagés dans des démarches écologiques (jeunes militants, consommateurs responsables), des bricoleurs ou adeptes de modes de vie décroissants, ainsi que des chineurs, des personnes âgées en quête de sociabilité, des indépendants ou encore d'anciens travailleurs sociaux. Par ailleurs, les partenariats avec les services sociaux contribuent enfin à accentuer cette diversité des publics.

> « *On rencontre plein de personnes, tout un tas de personnes. Bon, par exemple, il y a les personnes qui sont hébergées dans un foyer, qui viennent avec leurs éducatrices. Oui, donc c'est une communication qui est différente de celle des personnes sans aucun problème, quoi.* » (Participante aux ateliers de La Ressource AAA, Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

En milieu rural, cette diversité se trouve élargie par la présence de profils spécifiques, tels que les autoconstructeurs ou les résidents secondaires. Les publics évoluent aussi au fil du temps :

> « *Il y a avait des personnes qui étaient là plutôt dans une démarche écologiste. Du coup, avec… un état d'esprit… ouvert à cette démarche-là. Donc, qui avait déjà un bagage, disons, intellectuel déjà fait pour ce genre de démarche. Et puis, petit à petit, en fait, on a vu… notamment à partir de septembre, après la saison touristique, le public évoluer… vers davantage de personnes d'origine populaire.* » (Co-fondateur, bénévole, La Bascule, Argenton-sur-Creuse, Indre)

> « *Il y a des habitants qui ont des ressources limitées qui viennent s'équiper chez nous ou qui viennent bricoler et faire des choses ensemble. Donc, effectivement, on est aussi en capacité de permettre à des populations qui n'ont pas forcément les moyens de faire de l'écologie au quotidien de pouvoir le faire aussi un peu.* » (Directeur, La Recyclerie, Vendôme, Loir-et-Cher)

Par ailleurs, en déployant des activités itinérantes sous forme de boutiques éphémères ou de ressourceries mobiles directement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou les zones géographiquement éloignées, il devient possible de toucher des habitants qui, autrement, ne se rendraient pas d'eux-mêmes dans les structures permanentes des ressourceries.

> « *Et le fait d'avoir des fois des boutiques éphémères pendant quelques mois dans des galeries marchandes, ça nous permet de toucher un public qui ne viendrait pas chez nous. Et donc ça c'est très important, parce que des gens qui ne connaissent pas le réemploi et qui ne sont pas forcément intéressés par la transition écologique, on peut leur dire, vous voyez, ce que vous faites… le fait de venir acheter chez nous, non seulement vous allez aider un peu la planète, mais en plus vous aidez aussi des gens à créer de l'emploi…* » (Président, Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Dans les ressourceries solidement implantées dans des quartiers prioritaires, les entretiens avec les responsables mettent en lumière des formes d'implication des habitants dans des initiatives locales de réduction des déchets, contredisant les représentations dominantes qui les présentent comme déconnectés ou indifférents aux enjeux écologiques. La participation des habitants à des projets tels que le traitement des biodéchets à Mainvilliers – qui permet de transformer leurs déchets organiques en compost pour leurs espaces ou balcons végétalisés – ou aux « Ateliers de la récup » animés par la Ressourcerie et l'atelier associatif La Boîte à outils de Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir, pour réparer ou construire des objets, utilisant des matériaux de récupération, illustre leur capacité à intégrer les préoccupations écologiques à partir de leur vécu et de leurs contraintes quotidiennes. Ces expériences concrètes s'inscrivent-elles réellement dans ce que la littérature scientifique désigne comme une « écologie populaire » (Lejeune, 2023) ou un « rapport populaire à l'enjeu écologique » (Billen, 2023 ; Coalseat et Deldreve, 2023) ? Même si les données de l'enquête restent limitées, elles mettent en évidence, dans certains cas, une réelle sensibilité et une adhésion aux enjeux écologiques parmi les ménages à faibles revenus :

> « *En fait, on se rend compte que… comment dire, les habitants du quartier, ils ne sont pas étrangers, j'allais dire, aux questions environnementales et qui sont de bonne volonté. On le voit, on a pour preuve, vous voyez, on a une filière biodéchets à Reconstruire ensemble. On a mobilisé 100 foyers sur le quartier, c'est-à-dire des gens qui cherchaient une solution, autant des gens qui n'ont pas beaucoup de sous, des gens qui sont un peu dans d'autres problématiques personnelles, mais qui avaient envie de participer à ce projet. Et donc, voilà, on leur a donné un bio-seau et puis ils nous amènent régulièrement leurs biodéchets. On pourrait se dire, dans le quartier, ils ont bien d'autres préoccupations. Oui, ils ont d'autres préoccupations, mais ils ont aussi, pas tous, bien sûr, mais en tout cas, certains ont la préoccupation de s'occuper de la planète et s'interroger sur les enjeux environnementaux.* » (Directeur de Reconstruire Ensemble et porteur initial du projet de la Recyclerie à Mainvilliers)

> « *Les gens ont déjà une certaine sensibilité au niveau environnemental. Par ici, c'est vrai que les gens trouvent assez… Enfin, que c'est du bon sens, en fait, de ne pas jeter ce qui peut encore servir. C'est quelque chose qui est assez ancré culturellement ici aussi, en fait. On est dans un milieu, une zone rurale assez pauvre.* » (Co-fondateur, bénévole, La Bascule, Argenton-sur-Creuse, Indre)

Pourtant, cette reconnaissance demeure fragile. Les propos de certains responsables ou bénévoles traduisent la persistance de stéréotypes et de hiérarchies symboliques qui continuent d'assigner les habitants de ces quartiers à une supposée passivité écologique : « Mais en fait, l'environnemental, souvent, les gens, ce n'est pas leur priorité », révélant ainsi les tensions qui traversent ces espaces entre reconnaissance et assignation. Ou encore des remarques qui soulignent ce qui est perçu comme un décalage entre les besoins réels de certaines familles et leur adhésion à des logiques de consommation dominantes – « Des fois on comprend pas… on connaît quelques familles… les enfants ont du mal à manger, mais il y a des livreurs qui viennent livrer des télés, on n'a pas les mêmes sources de priorité » –, qui sont jugées incohérentes au regard de leur situation de précarité.

La question des publics, et en particulier de ceux en situation de vulnérabilité, interroge la manière dont les activités des ressourceries prennent en compte les enjeux sociaux tels que le chômage, l'exclusion, les discriminations ou les difficultés d'accès aux services publics, ainsi que leur capacité à intégrer ces dimensions sociales dans leurs actions en faveur de la réduction des déchets et plus généralement de la

question écologique. Parmi les évolutions observées dans le fonctionnement des ressourceries, nous l'avons dit, la dimension sociale occupe une place croissante, avec un élargissement des publics en difficulté concernés. Leur rôle ne se limite plus à offrir aux personnes à faibles ressources un accès à des biens essentiels (vêtements, mobilier, équipements) à moindre coût ou à créer des emplois d'insertion pour des personnes éloignées du marché du travail – tels que les chômeurs de longue durée (comme à la Ressourcerie La Boîte d'à côté à Bléré), les personnes en situation de handicap ou en reconversion professionnelle –, mais s'étend également à un accompagnement plus global de ces publics.

> « *Bah nous, on est un peu l'exemple qui fait ça parce qu'au départ on était partie que sur de l'environnemental et on s'est vite rendu compte, là ces dernières années qu'on pouvait pas dissocier l'environnemental du social puisque comme je vous disais les personnes, l'environnemental c'est pas leur priorité donc en fait le social est plus important, mais par contre par le social c'est une porte d'entrée pour arriver à l'environnemental c'est lié en fait.* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur- Beuvron, Loir-et-Cher)

La prise en charge d'actions en faveur de publics en difficulté peut évoluer avec la montée en puissance de l'activité économique et de l'institutionnalisation. La ressourcerie blésoise Les Bonnes Manières, par exemple, est passée d'une logique informelle de solidarité ponctuelle (dons ponctuels à des personnes en difficulté) à un cadre plus organisé appuyé sur des dispositifs existants et des partenariats institutionnels :

> « *Au début, on pouvait faire des dons à des assos […] au cas par cas. Et puis l'activité s'intensifiant, c'était un peu plus compliqué… Par exemple, le recours au dispositif Le Carillon [réseau de solidarité de proximité pour les personnes sans domicile fixe ou en grande précarité sur le territoire] permet de maintenir une mission solidaire, tout en externalisant le travail social et la décision d'attribution à des structures compétentes (associations, travailleurs sociaux)… Ça nous permet de nous dégager du côté accompagnement social qui n'est pas du tout notre métier.* » (Co-fondateur, ex-directeur, ressourcerie Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

Par ailleurs, les responsables des ressourceries interviewés insistent sur la spécificité de leur action, qui, tout en partageant certaines pratiques avec d'autres acteurs du réemploi, comme Emmaüs par exemple, se distingue par son objectif central de sensibilisation environnementale et par sa visée de transformation des pratiques et modes de vie.

> « *Oui parce que souvent les gens nous disent qu'on fait la même chose qu'Emmaüs. Effectivement Emmaüs collecte des objets et Emmaüs utilise les produits de la vente pour s'occuper des compagnons d'Emmaüs pour leur fournir un travail, un logement et nous quand les gens nous disent ça, on dit oui nous on est les cousins écolos d'Emmaüs. Nous, on a commencé en se disant qu'on voulait arrêter d'incinérer des objets qui peuvent servir à d'autres. Et donc chez nous les produits de la vente au départ servaient à la sensibilisation et servent toujours à la sensibilisation et maintenant on a rajouté ce volet à l'insertion, qui est un volet plutôt social, mais qui permet de ramener des gens à l'emploi pérenne tout en gardant la sensibilisation. Là c'est vraiment l'aspect changement de modèle, changement des consciences, évolution des habitudes à visée environnementale.* » (Président, La Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Cela traduit une évolution de la structure vers une professionnalisation progressive, où les dimensions économique et sociale coexistent tout en gardant des rôles distincts, mais complémentaires sur le territoire. Cette organisation permet d'éviter l'épuisement des équipes, notamment lorsque les compétences en action sociale sont limitées, tout en assurant une réponse mieux encadrée et reconnue aux situations de précarité.

5.3. « Les bons d'équipement » : entre solidarité, partenariat institutionnel et logique marchande

Depuis 2023, les actions dans le domaine du social prennent forme aussi dans l'adhésion d'une quinzaine de ressourceries au dispositif des bons d'équipements. Dans la région Centre-Val de Loire, le dispositif des bons d'équipement constitue une expérimentation et un nouvel outil de lutte contre la précarité matérielle et de soutien au réemploi solidaire. Coordonné par le Réseau régional des acteurs du réemploi (RAR-CVL), avec l'appui de la préfecture de région dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, il permet à des ménages aux ressources limitées de se procurer, via les ressourceries et les structures de l'économie sociale et solidaire, des biens essentiels (mobilier, électroménager, vaisselle, linge, etc.) à moindre coût[24]. Avec la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine, la région Centre-Val de Loire a été parmi les premières à avoir instauré ce dispositif solidaire[25]. Concrètement, les travailleurs sociaux partenaires délivrent ces bons à des bénéficiaires identifiés, qui peuvent ensuite les utiliser dans les structures conventionnées, ils sont utilisables sous trois mois et peuvent être fractionnés. Le dispositif a l'ambition de contribuer non seulement à lutter contre la précarité mais aussi à la dynamisation du tissu associatif local, au soutien à l'emploi d'insertion et à la valorisation du réemploi comme levier de « transition sociale et écologique » (site Réseau national des Ressourceries et Recycleries).

> « *Avec le RAR, qui a déployé des bons solidaires pour que les personnes en difficulté puissent venir s'équiper sans payer, on a un nouveau public, là, depuis cette année, vraiment de gens très, très… Enfin, qui bénéficient de l'aide alimentaire ou qui sont envoyés par les prescripteurs sociaux. Et du coup, là, nous, par exemple, sur 2023, on a un peu… On a à peu près 80 familles qui sont venues… Donc, on a aussi une action au niveau des familles en grande précarité.* » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Le dispositif produit plusieurs effets sur le fonctionnement des ressourceries : il permet d'intégrer l'aide sociale dans l'activité commerciale de la structure en valorisant les biens, en assurant la traçabilité des achats et le remboursement des bons ; il offre aux bénéficiaires un certain choix et une autonomie dans leurs acquisitions ; et il soutient l'activité économique de la ressourcerie tout en remplissant une fonction sociale et environnementale, en favorisant la réutilisation d'objets de seconde main. Comme le souligne un responsable : « Le SGAR [Secrétariat général pour les affaires régionales] nous rembourse les 50 euros. […] Les gens viennent s'équiper de ce dont ils ont besoin. » (Directeur, Recyclerie de Vendôme, Loir-et-Cher)

Le dispositif des bons d'équipement dans les ressourceries révèle toutefois un décalage entre les ambitions politiques et la réalité du terrain. Conçu pour attirer de nouveaux publics et élargir le champ d'action de ces structures, il semble se heurter à plusieurs obstacles. Les premiers retours d'expérience recueillis un an après la mise en œuvre du dispositif faisaient état de résultats mitigés, avec un nombre limité de bons délivrés, tandis que la lourdeur administrative requise pour justifier l'utilisation des fonds

[24] Parallèlement, au niveau national, la création d'un « fonds du réemploi » dédié aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) a aussi contribué à institutionnaliser cette mission sociale. Produit d'un plaidoyer et d'une campagne menés auprès des pouvoirs publics par l'Union pour le Réemploi solidaire, regroupement récent de six structures (Coorace, Emmaüs France, Envie, ESS France, L'Heureux Cyclage, et le Réseau national des Ressourceries et Recycleries). La création de ce fonds a pour objectif que le travail réalisé par ces structures, soit reconnu et pérennisé. La mobilisation des acteurs du réemploi solidaire trouve son origine dans la concurrence accrue avec des opérateurs industriels avec l'élargissement des filières REP promu par la loi AGEC. En effet, sa mise en œuvre peut marginaliser les structures de réemploi solidaire qui peinent à faire entendre leur voix dans une gouvernance qui favorise des logiques industrielles. En réponse, l'Union pour le Réemploi solidaire a proposé d'allouer 5 % des écocontributions versées par les producteurs et distributeurs aux différentes filières à la constitution de ce fonds. Cette proposition a abouti à la création effective du fonds du réemploi en 2024. Aujourd'hui, le rôle du Réseau national est de « négocier avec tous les éco-organismes les barèmes de soutien aux Ressourceries et aux Recycleries, flux par flux ». En plus de la négociation, le Réseau national des Ressourceries et Recycleries a la charge de la redistribution de certains fonds réemploi. En qualité de tête de réseau, il conventionne actuellement avec deux éco-organismes, Ecologic et Refashion, pour redistribuer lui-même une partie de leur enveloppe à ses adhérents (site https://ressourcerie.fr/redistribution-des-fonds-reemploi/).

[25] *La République du Centre*, https://www.larep.fr/saint-jean-de-braye-45800/actualites/des-bons-d-equipement-existent-pour-les-personnes-precaires-afin-qu-elles-achetent-ce-qui-leur-manque-dans-les-ressourceries-de-la-region_14711124/.

complique fortement sa mise en œuvre. Les entretiens ont révélé un dilemme crucial sur la fonction et la position sociale des ressourceries : ces dernières refusent d'assumer une fonction d'accompagnement social traditionnel des bénéficiaires – elles rejettent l'évaluation du niveau économique des personnes et l'établissement de relations d'aide individualisées, par crainte d'être confinées dans un rôle de prestataire social. Elles déclarent privilégier plutôt une logique de solidarité générale, centrée sur la promotion de changements collectifs de pratiques plutôt que sur le suivi de situations individuelles. Parallèlement, des obstacles existent aussi pour le public : difficultés de mobilité, contraintes d'organisation et de planification empêchant de se rendre dans les boutiques dans les délais impartis. Un autre aspect problématique est représenté par l'inadéquation entre l'offre proposée et les attentes de certains des bénéficiaires. L'incompréhension réside dans un écart de perception fondamental : là où les ressourceries voient une opportunité de promouvoir la seconde main et la sensibilisation au réemploi, certains bénéficiaires perçoivent parfois ces bons comme une aide sociale classique, avec l'attente implicite d'accéder à des produits neufs. Cette divergence transforme le dispositif en ce que certains qualifient de « bons d'achat pour les pauvres », dévoilant ainsi la tension entre objectifs sociaux, fonction économique et perception des usagers.

Malgré ces éléments de critique, le bilan du dispositif réalisé par le RAR-CVL à la fin de l'année 2025 montre que, depuis son déploiement à l'échelle régionale, plus de 1 700 bons ont été distribués sur la base de prescriptions faites par les structures d'accompagnement social. Ceux-ci ont principalement été utilisés pour l'achat de textiles, d'articles de vaisselle et de cuisine, ainsi que de jeux et jouets. Le bilan souligne également que 70 % des bénéficiaires ne connaissaient pas le réemploi solidaire, ce qui a constitué une opportunité de sensibilisation à ces pratiques (RAR-CVL, 2025).

Le dispositif a pris fin en décembre 2025 (avec une possibilité d'utilisation des bons jusqu'en mars 2026). À ce stade, il ne sera pas reconduit selon les modalités initiales : la préfecture envisage de redéployer ce financement à l'échelle départementale, et le réseau régional des acteurs du réemploi n'en assurera plus la mise en œuvre. Le RAR-CVL a néanmoins rédigé un plaidoyer en faveur de la poursuite du dispositif, afin notamment d'en évaluer les impacts sociaux et environnementaux et de « fédérer les acteurs (collectivités, associations, entreprises) autour d'une chaîne de solidarité innovante et traçable » (RAR-CVL, 2025).

Le réemploi ne se préfigure alors pas seulement comme une pratique environnementale, il est aussi ici explicitement mobilisé comme un outil de politique sociale. Le réemploi devient un support de solidarité, mais une solidarité médiée par des dispositifs, des procédures et une logique de marché encadrée, et non plus seulement par le don ou l'aide directe. Si, d'une part, cette solidarité peut être intégrée à des pratiques ordinaires de consommation, ce qui peut limiter la stigmatisation dérivant d'une distribution gratuite, et si le réemploi est reconnu institutionnellement, d'autre part, la situation suggère que même un dispositif solidaire peut produire de l'exclusion indirecte car celle-ci est conditionnée par la capacité des bénéficiaires à se déplacer, à comprendre le dispositif et à s'adapter à l'offre existante. Le fait que le dispositif ne soit pas reconduit dans sa forme initiale limite sa capacité à produire des effets durables et structurels.

5.4. Les difficultés de la voie de l'insertion

Face à l'augmentation des volumes d'objets collectés et traités, les ressourceries sont confrontées à des dilemmes stratégiques concernant leur organisation et leur modèle économique. Le recours à l'insertion professionnelle peut constituer une solution pour accéder à du personnel via des contrats aidés tout en soutenant le développement de l'activité de la structure. Toutefois, cette orientation n'était pas prévue dans la conception initiale de toutes les ressourceries : certaines privilégient la création d'emplois pérennes, mais en nombre limité, et refusent de se conformer aux logiques de l'insertion ; d'autres font évoluer progressivement leur organisation au rythme de l'augmentation de leur activité ; enfin, pour certaines, l'insertion s'impose comme une évidence dès la création. Lorsqu'elles endossent ce rôle de levier territorial d'insertion professionnelle, elles se heurtent néanmoins à un paradoxe : en participant à ces dispositifs, elles doivent appliquer un principe de rotation du personnel, en tension avec l'idéal de stabilité de l'emploi et avec certaines valeurs de solidarité qu'elles cherchent à promouvoir.

Dans ce cadre, la question de la professionnalisation constitue un enjeu central pour l'identité et le fonctionnement des ressourceries et recycleries, révélant les tensions entre leur mission sociale, leur logique économique et la manière dont elles organisent concrètement leurs activités. En effet, les travaux

qui ont analysé les conditions de travail dans les structures de réemploi (Corteel, 2025) montrent que si celles-ci offrent des opportunités d'emploi et de formation aux personnes en situation de précarité, ces emplois ne permettent pas aux salariés en insertion de sortir de leur situation de précarité économique. De même, le bilan du processus de professionnalisation des employés est assez mitigé, tout comme les perspectives d'évolution des carrières. Malgré cela, l'enquête montre qu'en dépit d'une certaine précarité liée aux contrats en insertion et à leur faible durée, les ressourceries déclarent rechercher une polyvalence des tâches confiées aux salariés en insertion, avec l'objectif d'aider à développer des compétences variées et complémentaires et de rendre le travail des valoristes (tri, nettoyage, mise en rayon…) moins répétitif et aliéné.

> « *L'objectif, en essayant de leur redonner goût un peu au travail et envie de venir travailler, c'est de leur montrer que le travail, ce n'est pas qu'une contrainte. Ce n'est pas qu'une tâche répétitive qu'on fait toute l'année. Donc, pour ça, on cherche à faire en sorte de développer un maximum d'activités différentes pour faire en sorte qu'on n'ait plus de salariés qui soient missionnés sur une tâche et qui ne fassent que cette tâche-là. Donc, nos salariés dans l'ensemble de nos services sont amenés à bouger. En fonction de leurs envies, leurs compétences, leur montée en compétences et leurs capacités. Mais un jour, ils vont être au tri objet. Le lendemain, ils vont apprendre à faire la caisse en magasin. Le surlendemain, ils vont apprendre à mettre en place un article sur le label Emmaüs. L'idée, c'est de varier un maximum les tâches pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'ennuis au travail.* » (Directeur, La Recyclerie, Vendôme, Loir-et-Cher)

Si le discours recueilli met en avant une approche bienveillante au travail, centrée sur la personne – approche que plusieurs responsables interviewés revendiquent –, celle-ci vise à redonner goût et motivation aux salarié·es à travers la rotation des tâches et la diversification des activités. Toutefois, l'absence d'indicateurs permettant d'évaluer concrètement l'impact de ces dispositifs sur la motivation ou sur l'acquisition de compétences montre que l'efficacité de cette démarche dépend largement de sa mise en œuvre effective. Ainsi, si la variété des tâches peut effectivement constituer un levier d'intégration professionnelle et de développement des compétences, elle suppose un accompagnement structuré et des outils d'évaluation adaptés pour en mesurer les effets. Par ailleurs, la précarité ne concerne pas uniquement le personnel en insertion : dans les premières phases de développement d'une ressourcerie, elle touche également les salarié·es en CDI, souvent à l'origine des projets et porteurs de l'impulsion initiale de ces structures de réemploi, qui travaillent fréquemment à des rythmes éprouvants.

La mise en place de chantiers d'insertion au sein des structures de l'économie sociale et solidaire s'accompagne d'une injonction croissante à l'évaluation, fondée sur des critères quantitatifs de « performance », notamment à travers des indicateurs tels que les taux de « sortie positive », c'est-à-dire le retour à l'emploi ou à la formation. Cette approche technicisée de l'accompagnement tend ainsi à réduire l'intervention sociale à un simple instrument de retour à l'emploi, au détriment de ses dimensions relationnelles et de la valorisation des compétences acquises, notamment dans le domaine du réemploi et plus généralement de l'économie circulaire. Les entretiens ont révélé que les bénéficiaires des contrats d'insertion accèdent rarement à des métiers en lien avec ces domaines. Ils accèdent majoritairement à des emplois dans les secteurs du commerce et de la prestation de services.

Face aux limites des dispositifs d'insertion classiques, certaines initiatives territoriales innovantes mettent en œuvre un modèle alternatif où réemploi et insertion professionnelle sont pensés de manière intégrée. Le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée, à l'origine de la création de deux acteurs du réemploi dans les terrains étudiés – l'entreprise à but d'emploi BEST à Bourges et La Boîte d'à côté à Bléré –, illustre ce nouveau modèle. Dans ce cadre, le réemploi n'est pas seulement envisagé comme une pratique matérielle, mais constitue également un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et réduire le chômage de longue durée à l'échelle territoriale. Les études consacrées à ce dispositif, considéré comme une innovation institutionnelle et territoriale visant à transformer la politique de l'emploi à l'échelle locale, mettent en évidence plusieurs facteurs de succès : la coopération entre collectivités locales, associations, habitants et acteurs économiques ; la mobilisation des ressources locales ; et l'adoption d'une logique d'économie sociale et solidaire ancrée sur le territoire. Elles soulignent aussi que la fragilité économique des entreprises à but d'emploi, la complexité des montages

institutionnels et les difficultés d'essaimage ou de généralisation du modèle à plus grande échelle en limitent les effets (Glémain, 2022).

Ces constats semblent résonner avec le ressenti des responsables de ressourceries, qui notent que ce type de dispositif peut entrer en tension avec d'autres structures locales, en mobilisant une part importante des financements disponibles et en générant une forme de concurrence pour les ressources.

6. Entre pratiques écologiques et participation des publics : le rôle des ressourceries dans la démocratisation des enjeux écologiques

En rapprochant les usagers et les habitants des enjeux écologiques et en créant des lieux de sociabilité sur le territoire à travers des pratiques concrètes de réemploi, de réparation et de sensibilisation, les ressourceries peuvent être envisagées comme des espaces susceptibles d'incarner de nouvelles formes d'expérimentation démocratique. Ces initiatives prennent la forme d'ateliers, d'activités collectives et d'espaces conviviaux favorisant le *faire ensemble* et l'apprentissage mutuel. Certaines structures expérimentent également la co-animation et l'implication des bénévoles dans les conseils d'administration, témoignant d'une volonté d'ouverture. Toutefois, ces pratiques restent limitées et inégales, la gouvernance associative demeurant souvent concentrée entre quelques acteurs permanents. L'institutionnalisation progressive des ressourceries, liée à la professionnalisation et aux exigences des financeurs, introduit des logiques gestionnaires qui tendent à affaiblir l'esprit participatif initial. Les indicateurs de performance imposés par les pouvoirs publics privilégient des résultats quantifiables (tonnages collectés, ateliers réalisés) au détriment des dimensions sociales. Cette situation crée une tension entre le discours institutionnel sur la co-construction et la réalité d'une participation réelle des publics qui reste souvent secondaire face aux impératifs économiques et écologiques.

Malgré ces limites, les ressourceries constituent des espaces ouverts favorisant la rencontre et la socialisation. Les ateliers de réemploi et les activités collectives permettent un apprentissage *par la pratique*, créant des formes de participation ancrées dans le quotidien. Ce processus expérientiel, ou « *par le faire* », repose sur des gestes concrets qui contribuent à la diffusion de pratiques écologiques et à la construction de liens au sein de collectifs ou communautés de pratiques (Wenger, 1998) se formant autour des ressourceries.

Ces initiatives demeurent toutefois éloignées des formes institutionnalisées de participation à la décision ou de co-construction, à l'exception, dans certains cas, de l'implication de salariés ou de bénévoles dans la gouvernance des structures. Les responsables de ressourceries interrogés ne revendiquent pas la mise en place de dispositifs participatifs formels. Néanmoins, leurs pratiques renvoient à des situations dans lesquelles les publics qui fréquentent ces structures peuvent devenir acteurs en contribuant à la fabrication collective de solutions. Cette dynamique correspond à ce que certains auteurs ont décrit comme un « apprentissage de la démocratie en faisant » (Daly, Schugurensky et Lopes, 2009) et, plus récemment en France, comme une « démocratie du faire » dans le domaine de la transition écologique (Roy et Lapostolle, 2025[26]). « Les gens viennent, ils apprennent des choses, mais à moyen terme, le but

[26] Dans la littérature anglo-saxonne portant sur la participation citoyenne et l'éducation à la citoyenneté, le concept *learning democracy by doing* désigne la perspective selon laquelle la démocratie se construit aussi par la pratique collective elle-même, là où des citoyens apprennent et exercent des compétences démocratiques à travers des actions concrètes et des processus partagés (Daly, Schugurensky et Lopes, 2009). En France, la « démocratie du faire » désigne une forme d'action citoyenne où l'on transforme collectivement le social et l'écologique par des pratiques concrètes – jardins partagés, ressourceries, éco-lieux – reposant sur l'auto-organisation, l'horizontalité et la création de communs. Le concept est structuré par les travaux de Sabine Girard et Séverin Muller (2023), qui en proposent une définition dans le *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, et approfondi par des études d'Alex Roy et Dany Lapostolle sur les initiatives locales de transition écologique mobilisant l'action collective comme levier démocratique. Cette approche s'inscrit ainsi dans un renouveau des pratiques citoyennes françaises, cherchant à démocratiser la société par l'engagement direct plutôt que par les seules institutions représentatives.

serait aussi qu'ils s'approprient les lieux et qu'ils deviennent eux-mêmes des acteurs. » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

7.Les ressourceries comme acteurs de la transformation territoriale ?

Une partie de notre enquête s'est intéressée aux partenariats que les ressourceries développent sur leurs territoires. Les entretiens ont mis en évidence une grande diversité de contextes de coopération. Au fil du temps, certaines ressourceries parviennent ainsi à occuper une position charnière : elles jouent un rôle d'articulation entre différents acteurs – collectivités locales, associations, établissements scolaires et structures du champ social – ainsi qu'entre plusieurs sphères d'activité, telles que la sensibilisation, la prévention, l'économie sociale et solidaire et la création d'emplois.

Les entretiens réalisés dans le cadre de la recherche AGIRE (2018-2021) avaient montré que certaines ressourceries avaient été accompagnées par les administrations locales, tandis que d'autres s'étaient implantées avec un soutien plus limité. Après une dizaine d'années, la majorité des structures identifiées continuent d'exister, d'autres ont été créées ou sont en création, et des changements dans les modèles économiques ou la taille des structures sont intervenus. Certaines semblent avoir développé de véritables stratégies territoriales, en tissant un réseau de collaborations avec d'autres acteurs associatifs et publics pour renforcer leur ancrage local, créant ainsi un milieu propice à construire des modes d'habiter le territoire d'un nouveau type (Van Neste et al., 2024). Parallèlement, les discours à l'égard de leur activité ont évolué, la dimension sociale étant davantage mise en avant, notamment à travers des expérimentations telles que les bons d'équipement.

L'intégration territoriale varie selon les contextes. Dans les zones urbaines, les ressourceries s'inscrivent dans un tissu associatif dynamique, fondé sur la complémentarité et la mutualisation, comme la ressourcerie de l'agglomération orléanaise. Dans les zones rurales, elles assument souvent un rôle plus central et diversifié, à l'image de la ressourcerie solognote 1000 & 1 Partages.

Le tissu associatif local occupe une place centrale dans ces partenariats, fondés sur la complémentarité et l'entraide. La répartition des activités s'opère et est assumée selon les spécialités de chacun : certaines structures ne traitent pas du textile pour ne pas empiéter sur l'activité d'une association spécialisée qui est à proximité (cela a été le cas pour la ressourcerie La Charpentière et l'association Active à Tours), d'autres s'occupent uniquement de mobilité (La Ressourcerie 3 R spécialisée en réparation et recyclage de vélos à Chartres), évitant ainsi la concurrence au profit d'une approche systémique. La mutualisation des ressources est également pratiquée : prêt de matériel pour les événements, échange de compétences, mise à disposition d'espaces.

> « *On a travaillé en collaboration avec les autres associations. Là, ça a un vrai sens. Vous voyez ? Parce qu'on mutualise nos ressources et puis, on n'est pas démunis.* » (Animatrice, Ressource AAA, Orléans/Saint-Jean-de-Braye, Loiret)

Des rencontres régulières, comme les cafés partenaires hebdomadaires, ou des événements collectifs tels que la Fête des possibles (territoire du PETR Pays Loire Beauce) ou la Fête de la Récup' à Nogent-le-Rotrou, contribuent à maintenir le dialogue entre les différents acteurs associatifs.

> « *Il y a eu un marché de sensibilisation aux enjeux environnementaux qui a été lancé par Chartres Métropole et par la communauté d'agglomération. On n'a pas souhaité y répondre. Mais on s'est mis d'accord avec d'autres structures, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération des Œuvres laïques, qui a répondu au marché, et donc, c'est eux qui vont animer ce dispositif-là, mais on sait que dans le cadre de leur sensibilisation dans les écoles, notamment, ils feront appel à nous pour probablement venir visiter la recyclerie, voire éventuellement notre filière biodéchets…* » (Directeur, Reconstruire Ensemble, Mainvilliers)

« *On intervient beaucoup avec toutes les associations culturelles. Dès qu'il y a des animations du territoire, eh bien, on participe ou on co-organise. Voilà, donc les fêtes de quartier et autres. On intervient avec toutes les associations à vocation sociale, puisque du coup, c'est en lien avec les travailleurs sociaux de nos chantiers d'insertion… On intervient aussi avec les artistes du territoire pour leur proposer aussi des collaborations. Ils viennent piocher des matériaux. On peut monter des expos ensemble. Voilà, à titre d'exemple, il y a 15 jours, on a monté le premier salon littéraire avec une association culturelle… Donc, on a équipé tout le marché couvert avec des objets de réemploi et on a co-organisé ça. La semaine d'après, on a monté une exposition et un défilé de mode avec une association qui s'appelle Initiatives Afrique Plus, dont l'objectif, c'était de faire connaître les cultures africaines et notamment les créations et les tissus, les significations des tissus… On a donné beaucoup de textiles, de merceries. On a permis à des salariés de chez nous de défiler aussi, ce genre de choses. Donc, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. Et puis après, on est en lien aussi du coup avec des services comme le conseil départemental puisqu'on a une convention de partenariat pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.* » (Directeur, Recyclerie de Vendôme, Loir-et-Cher)

Cependant, cette richesse partenariale génère également des défis considérables. La complexité organisationnelle croît avec le nombre de partenariats, multipliant les réunions de coordination et les contraintes administratives.

Pour certaines structures, le volet éducatif occupe une place singulière dans cette stratégie de partenariats. Les collaborations avec les établissements scolaires ont progressivement évolué : d'abord centrées sur des visites pédagogiques ou la fourniture de kits scolaires à la rentrée, elles s'orientent désormais vers des formes plus structurées, comme les conventions passées avec des collèges pour l'accueil de jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation. Ces dispositifs innovants transforment une sanction disciplinaire en occasion « d'apprentissage de la citoyenneté » et de « sensibilisation aux enjeux environnementaux », témoignant de la capacité de ces structures à investir des domaines d'action non traditionnels (Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret).

L'évolution de ces partenariats s'oriente vers une professionnalisation progressive et une extension des territoires touchés. La création envisagée de lieux partagés entre plusieurs structures de l'ESS et le développement de nouvelles filières, comme les biodéchets ou l'*upcycling*, témoignent d'une volonté de montée en gamme. L'élargissement du rayon d'action au-delà des frontières administratives des intercommunalités reflète une adaptation aux réalités et besoins des bassins de vie.

7.1. Rapports aux pouvoirs publics et dispositifs d'évaluation des activités

Les entretiens révèlent que les partenariats institutionnels avec les EPCI et les municipalités demeurent souvent complexes et inégalement investis, malgré leur rôle déterminant dans la reconnaissance et le financement des ressourceries. Si les collectivités peuvent fournir un appui matériel – par exemple, la mise à disposition d'un local –, la reconnaissance des structures de réemploi comme de véritables partenaires de la politique publique reste plus incertaine. L'expérience d'une ressourcerie dans le Loiret en témoigne : face à des interlocuteurs disposant d'une compréhension encore limitée des enjeux liés à l'économie circulaire, la ressourcerie a dû, après plusieurs années de discussions, rédiger elle-même la convention partenariale et définir ses propres indicateurs d'évaluation, afin d'y inclure des objectifs de sensibilisation, de formation et de prévention.

« *Je me suis battue pour qu'on passe à la convention, en indiquant du coup dedans des indicateurs qui ne sont plus que déchets. J'ai le tonnage, j'ai la sensibilisation, j'ai la formation des salariés valoristes, j'ai la prévention et la sensibilisation en déchetterie. Donc j'ai mis des indicateurs de ce type-là. De manière à ce qu'on ne vienne pas me dire 'vous êtes plus cher que Veolia' ou je ne sais pas quoi. Je ne suis pas Veolia, on ne fait pas du tout le même travail. Nous on fait de la sensibilisation, on fait de la prévention, nous on forme,*

nous on travaille pour l'emploi et les recrutements sur le territoire. » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret)

Ce propos met en évidence un décalage entre l'ambition portée par les ressourceries et le cadre institutionnel dans lequel elles évoluent, les acteurs publics demeurant largement inscrits dans une logique de gestion technique des déchets, là où les ressourceries proposent une approche plus transversale, articulant écologie, inclusion, sensibilisation et pédagogie. Cette double contrainte – être à la fois précurseur et continuellement en position de justification – traduit la précarité symbolique des structures du réemploi dans un champ encore dominé par des opérateurs industriels.

Ce déséquilibre institutionnel se répercute directement sur les modes de fonctionnement et de financement des structures, qui doivent composer avec des dispositifs publics peu adaptés à la spécificité de leurs missions. La dépendance des financements publics conduit à une multiplication de projets, augmentant la charge administrative et détournant une partie des ressources de la mission principale. Les structures peinent, d'une part, à faire reconnaître certaines de leurs activités, qui sont difficilement saisissables par les grilles d'évaluation traditionnelle des politiques publiques et, d'autre part, à sortir de la logique des appels à projets centrés sur un seul aspect de leur action. Les entretiens montrent également la difficulté pour les ressourceries à mettre en place leurs actions sans un appui local, soulignant l'importance du portage politique local dans la réussite de leurs projets.

« *Le problème c'est que… c'est une question de volonté politique. Nous on a eu la chance d'avoir ce soutien politique et des collectivités sur notre territoire, mais je sais que sur les autres territoires du département de l'Indre, c'est plus compliqué parce qu'il n'y a pas ce soutien politique, même à Châteauroux qui est la préfecture, que ce soit la mairie ou la communauté d'agglomération, ils s'en fichent.* » (Co-fondateur, bénévole, La Bascule, Argenton-sur-Creuse, Indre)

« *La ville de Blois, c'est une participation assez symbolique. C'est plus un soutien institutionnel qu'un soutien financier important.* » (Co-fondateur, ex-directeur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

L'un des points critiques mis en lumière par les entretiens concerne le système d'évaluation appliqué aux ressourceries, qui révèle un décalage entre les attentes institutionnelles et la réalité des pratiques professionnelles sur le terrain. Cette tension s'organise autour de logiques divergentes qui questionnent la manière dont les pouvoirs publics mesurent et valorisent les résultats dans les différents domaines d'intervention des ressourceries. Les autorités administratives et les gestionnaires orientent leurs critères d'évaluation vers des indicateurs quantifiables et techniques, privilégiant des mesures concrètes comme le nombre de tonnes évitées, celui des ateliers de sensibilisation réalisés, le taux de recyclage. Cette approche s'inscrit dans une logique de performance et de reddition des comptes visant à démontrer l'efficacité des politiques publiques – et, par extension, celle de ces structures – à travers des résultats tangibles et comparables. Sur le terrain, les activités menées dans le volet social se prêtent mal aux grilles d'évaluation traditionnelles des politiques publiques sectorielles. Le « tissage de liens », la construction de sociabilités de proximité ou l'animation locale par la création d'espaces de rencontre et d'échange occupent une place importante dans l'action quotidienne des structures. Toutefois, ces dimensions échappent largement aux outils de mesure conventionnels. Face à ces formes d'intervention sociale, les dispositifs d'évaluation apparaissent souvent inadaptés. Cette asymétrie génère selon les responsables interviewés une hiérarchisation implicite de leurs différentes missions qui valorise les aspects techniques et environnementaux au détriment des aspects sociaux. Les responsables et salarié·es interrogés ressentent cette situation comme une dévalorisation et une non-reconnaissance de leur expertise sociale fondée sur un travail de coordination territoriale et de renforcement des liens entre acteurs locaux, tout en encourageant localement une évolution des pratiques de consommation. Elles et ils se trouvent pris entre la reconnaissance de leur légitimité technique et la faible reconnaissance de leur capacité à ancrer des pratiques de « transition », alors qu'à leurs yeux cette dimension constitue un facteur déterminant de l'effectivité – à moyen et long terme – des politiques publiques.

7.2. Agir malgré les contradictions : le rôle des ressourceries dans la transition écologique

L'acceptation et l'appropriation des habitants et des publics des mesures écologiques reposent du point de vue des ressourceries aussi sur la qualité de ce travail d'accompagnement et d'animation sociale ancré localement. Une tension se profile alors entre, d'une part, les ressourceries porteuses d'une vision qui intègre étroitement les dimensions sociales et environnementales, reconnaissant leur interdépendance dans les processus de changement, et, d'autre part, les gestionnaires qui porteraient une approche plus segmentée, compartimentant les enjeux selon des logiques sectorielles et qui peinent à saisir la complexité et l'interdépendance des dimensions techniques et sociales dans les politiques de transition écologique.

Les acteurs interrogés mettent en lumière plusieurs limites systémiques des politiques publiques de soutien à la « transition écologique », notamment dans leur modalité de financement, leur orientation stratégique, et leur rapport aux territoires et aux acteurs émergents. En particulier, les acteurs interviewés soulignent des financements centralisés et souvent inaccessibles pour les petites structures : « L'ADEME ne finance que les réseaux ou les gros projets. » Ils dénoncent une inégalité d'accès aux ressources publiques : les dispositifs comme ceux de l'ADEME sont perçus comme réservés à des structures établies, dotées de capacités administratives, financières et techniques importantes. À l'inverse, les initiatives locales émergentes – telles que les ressourceries et autres structures de réemploi – sont largement renvoyées à des circuits secondaires, souvent portés par les régions. Cette situation révèle un clivage dans les modalités de soutien public : les petits porteurs de projets, pourtant au plus près du terrain et des besoins, sont freinés par des exigences bureaucratiques élevées (justificatifs d'investissement massifs, recours aux bureaux d'étude, etc.).

Par ailleurs, les ressourceries ou acteurs ayant participé à un programme tel que Life ou aux conversations carbone font le constat qu'il s'agit de la mise en place d'une ingénierie de projet déconnectée de sa pérennité territoriale : « Sur un an, en gros, on vous donne de l'ingénierie de projet et de l'animation. » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret).

La critique porte sur des programmes fondés sur une ingénierie temporaire, favorisant l'émergence de micro-projets sans réelle inscription dans la durée, et contribuant ainsi à la précarisation des initiatives locales. Les financements, fréquemment limités à des missions d'animation ponctuelles, via des appels à projets en cascade, souvent initiés par l'Europe, relayés par la région et portés par les collectivités ou associations, incitent les collectifs à se structurer en associations, auxquelles on demande des qualifications élevées pour répondre aux critères d'éligibilité, sans garantie de pérennité. C'est le cas par exemple de la nouvelle ressourcerie « Deuxième vie » qui va se constituer sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce dans le cadre du programme Life LetsGo4Climate. Cela révèle pour certains responsables une forme de désengagement de l'État, qui externalise ses obligations (en matière de transition énergétique ou de réduction des déchets) à des acteurs locaux potentiellement destinés à la précarité. Les pouvoirs publics, censés porter une politique structurelle sur ces enjeux, se déchargent sur des dispositifs fragmentés, en dissociant finalités politiques affichées (transition, réduction des déchets) et moyens réellement mis en œuvre.

Ce constat fait écho à une crise de la gouvernance environnementale où l'État se retranche derrière des instruments techniques (ingénierie, appels à projets, animation temporaire), sans assumer, aux yeux des responsables interviewés, la continuité de l'action publique : « Du coup on n'est pas du tout sur l'investissement durable et pérenne d'une politique. » (Directrice, Les Ateliers LigéteRiens, Tavers, Loiret)

Cette contradiction est d'autant plus marquante que les ressourceries sont présentées, dans les scénarios prospectifs de l'ADEME et certaines politiques régionales, comme des services structurants pour les territoires, reconnus pour leur capacité d'ancrage local et de mobilisation communautaire, tout en restant soumises à des financements précaires et temporaires.

7.3. Les petits bras de la transition

Les ressourceries assument avoir à jouer un rôle dans la mise en place de la transition écologique. Certains des responsables interviewés articulent une critique constructive des limites du discours environnemental, la lenteur des réponses face à l'urgence climatique, l'absence de feuille de route claire

pour les citoyens soumis à des injonctions contradictoires et essayent de proposer une approche pragmatique de l'engagement écologique.

> **«** *L'idée, c'est, par notre action, de montrer qu'on peut traduire en acte ce qui doit mener à une transition écologique. Nous, on est là pour révéler les discours. Les discours ne disent pas comment on doit se débrouiller dans nos vies. Il y a le collectif qui fait ce qu'il peut et qui ne va pas assez vite par rapport au réchauffement climatique. Il y a la posture individuelle. Il y a un questionnement permanent entre comment on arrive à articuler tout ça. Et en fait, les discours, à part alerter, ne disent pas comment nous, on peut déjà prendre un petit peu d'avance et se mettre sur ce chemin-là.* » (Ex-directeur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

Les entretiens évoquent des discours sur la transition écologique qui restent souvent abstraits et n'offrent pas de prise concrète pour l'action individuelle, en mettant en lumière la tension qui existe entre échelles d'action individuelle et collective : comment agir individuellement face à un problème systémique ? L'approche suggérée de « prendre un petit peu d'avance » propose une forme d'expérimentation pratique : « changer par le faire ». Une démarche qui s'inscrit dans une logique que l'on pourrait définir de préfiguration de nouveaux services liés à la sobriété. Des individus insérés dans des « communautés de pratiques » (Wenger, 2008) – organisées par des formes d'action localisées et le partage des connaissances – testent à l'échelle locale des modes de vie compatibles avec les contraintes écologiques futures. Ce rôle de la diffusion territoriale du réemploi et du recyclage est souligné par certains scénarios de transition 2050 de l'ADEME. Les entretiens insistent aussi sur la capacité des actions des ressourceries à réunir des publics diversifiés autour du réemploi et de la réduction des déchets. Il s'agit pour ces responsables de dépasser le stade de la « conscience » pour celui de l'expérimentation concrète, tout en reconnaissant honnêtement la complexité et les limites de cette transition. En effet, cette perspective peut soulever des questions : par exemple le risque de déplacer vers l'individu, et d'alimenter le discours de la responsabilité individuelle sans réellement remettre en cause les contraintes structurelles qui limitent les choix écologiques. Malgré cela, les ressourceries se considèrent des acteurs de la « transition écologique », des acteurs qui l'incarnent :

> « *La transition, c'est souvent de l'incantation, du discours. Nous, on est vraiment des structures où on est dedans. Les "petits bras" des gens ici, ils ont soulevé les 150 tonnes à l'année. C'est du concret. Ces "petits bras" se souviennent dans leur chair que c'est autant d'objets qu'on a évité de mettre au rebus, à l'incinération ou à l'enfouissement. Pour moi, oui on est vraiment les vrais acteurs de la transition écologique, que les gens qui font de la permaculture ou, j'en sais rien. Autant je considère qu'il y a des relais institutionnels, des maisons, des mobilités, des points conseils qui sont, certes, des acteurs de la transition écologique, mais de manière beaucoup plus distanciée. Nous, on le vit vraiment, on est dedans. Tout ce qu'on traite ici, on sait que ça ne va pas se retrouver ailleurs. En tout cas, pas là où il ne faudrait pas. Tout ce qui est là, on sait que ça ne va pas se retrouver sous terre, dans la mer. En tout cas, pas immédiatement.* » (Ex-directeur, Les Bonnes Manières, Blois, Loir-et-Cher)

Ces responsables cherchent à incarner une écologie concrète et située, fondée sur l'expérience sensible et le rapport direct à la matière : une « écologie par les gestes », où le travail manuel, corporel – ces « petits bras » qui manipulent, réparent et transforment – devient une forme d'engagement en soi. En inscrivant leur action dans des résultats mesurables, tels que les 150 tonnes d'objets soustraits aux circuits de destruction, ils affirment une conception pragmatique de l'écologie, opposée aux discours perçus comme trop abstraits. La connaissance fine du cycle complet des objets, depuis leur récupération jusqu'à leur nouvelle destination, confère ainsi aux ressourceries une valeur exemplaire d'ancrage écologique dans le quotidien (Hajek, 2020).

Dans le même temps, les ressourceries se perçoivent comme des relais institutionnels de ce que certains auteurs qualifient de « transition citoyenne située » (Glémain et Billaudeau, 2022), fondée sur des initiatives citoyennes locales visant de changement de pratiques et modes de vie et portée par des

collectifs : « Si on devait le mesurer [impact de leur activité], on pourrait très bien se dire qu'avant il fallait être caché, maintenant on vient nous chercher, c'est quand même bien. » (Coordinatrice, 1000 & 1 Partages, Neung-sur-Beuvron, Loir-et-Cher)

Dans certaines structures, la notion de « transition » est également mobilisée pour repenser l'« insertion », envisagée non seulement comme un dispositif d'accès à l'emploi, mais aussi comme un processus plus large de transformation professionnelle. Dans les discours des responsables de ressourceries, on observe une préférence croissante pour « transition professionnelle » comme alternative à « insertion professionnelle ». Cette définition leur apparaît « plus inclusive et mieux adaptée à la diversité des parcours », notamment pour des personnes déjà expérimentées, mais fragilisées par des accidents de la vie les ayant temporairement éloignées de l'emploi. Cette notion insiste sur le processus de transition et de changement, plutôt que sur l'idée d'« entrée » dans un système, en articulant les dimensions des trajectoires professionnelles des salarié·es et des personnels en insertion – les ressourceries étant ainsi conçues comme des espaces de transformation des parcours individuels –, tout en intégrant également les ambitions de transformations sociales et les dynamiques de transition écologique portées par ces structures.

> « *Pour des gens qui ont chez nous 50 ans, voire 60 ans, je trouve ça un petit peu dur de leur parler d'insertion alors que certains ont déjà un vrai parcours professionnel. Malheureusement, pour des tas de raisons, il y a eu un accident de la vie qui fait qu'ils sont là où ils en sont. Mais je trouve que, dans cette logique de transition, ça veut dire que je passe d'un point A à un point B, plutôt que de s'insérer dans quelque chose, c'est que je passe d'un état à un autre. Je pense que ce mot est plus fort aussi aujourd'hui parce qu'il est lié à la transition écologique… on passe d'un état à un autre, il faut changer de modèle. Nous, ça nous va bien de parler de transition sociale et professionnelle, de salariés en transition, pour nos salariés, et puis de parler de transition aussi pour la planète.* » (Directeur régie de quartier Reconstruire ensemble et porteur du projet de recyclerie à Mainvilliers, Eure-et-Loir)

Les responsables des ressourceries apparaissent donc comme disposant d'un point d'observation privilégié : la transition vers de nouvelles pratiques se présente à leurs yeux comme un processus graduel d'apprentissage collectif, dans lequel les acteurs prennent conscience progressivement de l'importance des enjeux : « ce n'est pas fait du jour au lendemain », « il faut du temps », « c'est un travail de longue haleine », des temporalités qui s'opposent aux attentes de transformations immédiates.

8. Conclusions

À l'origine centrées sur la récupération d'objets et la réduction des déchets, les ressourceries ont progressivement élargi leur mission pour renforcer et faire reconnaître une dimension sociale afin de répondre aux besoins des territoires et de se démarquer face à la concurrence des groupes industriels du recyclage. Certaines ont ainsi opéré un renversement stratégique, en faisant de la dimension sociale la « porte d'entrée » vers l'action environnementale. Plutôt que d'imposer des priorités écologiques déconnectées des réalités vécues, elles utilisent les besoins sociaux immédiats – tels que l'emploi ou l'accès à des biens à prix modiques – comme leviers d'action.

Selon une approche inspirée de la sociologie de la traduction, les ressourceries peuvent être analysées comme des dispositifs sociotechniques (Akrich, 2010) dont la forme émerge progressivement de négociations entre acteurs parfois aux intérêts divergents, stabilisant des compromis entre visées environnementales, impératifs économiques et demandes sociales ancrées territorialement. Agissant comme des « traducteurs » au sens de Callon (1986), elles assurent une médiation entre des enjeux globaux – limitation de la production de déchets, préservation des ressources naturelles, promotion d'une consommation raisonnée – et des pratiques locales concrètes et appropriables par les acteurs. Ce travail de traduction opère à deux niveaux : il modifie d'abord le statut des objets (le « déchet » devient « ressource », l'objet en fin de vie acquiert une seconde vie), puis contribue à reconfigurer les

représentations liées à la consommation et aux usages quotidiens. En dépassant la simple gestion matérielle, les ressourceries participent ainsi à une reconfiguration des pratiques et des imaginaires collectifs.

Un processus d'institutionnalisation s'est dessiné par l'intégration progressive d'initiatives citoyennes et associatives dans les cadres normatifs, politiques et organisationnels de l'action publique. Cette évolution se manifeste à la fois par la reconnaissance légale du réemploi, la professionnalisation des structures et la recherche d'une légitimation de leur rôle social. Elle s'accompagne toutefois de tensions, entre consolidation institutionnelle et préservation de l'esprit d'expérimentation et d'engagement collectif qui a marqué leurs débuts.

Cependant, une tension majeure se dégage entre l'urgence des enjeux environnementaux, renforcée par des objectifs européens contraignants, et les conditions concrètes de mise en œuvre sur le terrain. Les acteurs des ressourceries et structures du réemploi doivent composer avec une instabilité des financements, la fragilité des statuts (contrats courts, précarisation) et l'absence de stratégie structurelle intégrée. Ces contraintes nourrissent un sentiment parfois d'inefficacité et un épuisement des acteurs engagés, qui se trouvent pris dans un va-et-vient permanent entre appels à projets successifs, justification continue de leurs actions et manque de reconnaissance institutionnelle. Cette situation met en lumière un écart structurel entre les ambitions politiques de transition écologique et les réalités opérationnelles des structures de terrain, fragilisant leur capacité à agir de manière durable et cohérente.

Cette évolution a amené les ressourceries à renforcer la dimension sociale de leur action, en intégrant de manière plus explicite les enjeux d'emploi et d'inclusion : pour certaines, il s'agit d'un élargissement récent de leurs missions ; pour d'autres, d'une reconnaissance plus visible d'activités déjà existantes, mais auparavant secondaires ou implicites ou moins valorisées. Paradoxalement, cette montée en puissance de la dimension sociale les confronte aux contraintes et exigences du secteur de l'action sociale : elles doivent d'un côté justifier leur utilité sociale pour maintenir financements et légitimité, et de l'autre composer avec la difficulté – voire le refus – de se plier aux indicateurs et méthodes d'évaluation propres aux structures d'accompagnement des populations précaires. Autrement dit, elles se trouvent coincées entre leur ambition de solidarité collective et les exigences bureaucratiques, illustrant les tensions inhérentes à la conciliation de missions sociale et environnementale.

Par la diversité des publics qu'elles mobilisent – allant des ménages en situation de précarité aux consommateurs engagés, des habitants de quartiers populaires aux acteurs des modes de vie alternatifs – , les ressourceries se positionnent comme des espaces d'intermédiation sociale et territoriale, où peuvent se reconfigurer les rapports entre action écologique et intervention sociale. En articulant inclusion des publics vulnérables et sensibilisation aux enjeux environnementaux, elles participent à l'émergence d'une forme d'écologie du quotidien (Hajek, 2020), ancrée dans les pratiques ordinaires, fondée sur les gestes du quotidien – réemploi, réparation, mutualisation, sobriété contrainte ou choisie –, qui relient préoccupations matérielles, économiques et sociales à des formes concrètes d'attention à l'environnement. Malgré l'évolution récente des discours portés par les structures de réemploi, tant au niveau national que local, la dimension démocratique demeure généralement reléguée au second plan. Dans l'ensemble, les ressourceries restent avant tout des lieux de socialisation et d'expérimentation : même si leurs initiatives s'inscrivent dans une ambition de transition à la fois sociale et écologique et mobilisent l'implication des publics locaux, l'enjeu démocratique demeure secondaire par rapport aux priorités sociales et environnementales qui structurent leur action quotidienne.

Le projet Life LetsGo4Climate. Une expérimentation de la capacité d'un dispositif d'action publique à susciter l'implication citoyenne (version longue)

Patrice Melé

1. Introduction

Le projet Life Local Energy Transition Strategies Going For Climate Change – Life dans la suite du texte – a été déposé en 2019 auprès du programme européen de financement Life par la région Centre-Val de Loire en partenariat avec l'ADEME, la Fédération des coopératives d'énergies citoyennes, Énergie partagée, ENEDIS, GRDF et six EPCI de la région. L'objectif de ce projet financé sur la période 2021-2025 est d'accélérer la transition énergétique en favorisant « l'appropriation collective des enjeux énergétiques par les acteurs locaux ». Il semble que, pour les élus écologistes en charge des dossiers environnementaux dans le cadre d'une alliance avec le Parti socialiste, l'enjeu principal ait été de renforcer l'acceptabilité des nouvelles infrastructures liées à la transition énergétique, de nombreux projets suscitant des oppositions locales. La stratégie est donc d'abord de tenter de « lever les freins de la transition énergétique[27] » et, pour cela, il est nécessaire « d'impliquer le plus de personnes possible[28] ».

L'émergence de collectifs citoyens de production d'énergie renouvelable doit permettre aussi d'enrôler les collectivités locales dans des « communautés locales d'énergie ». Dans le montage du projet, l'ouverture à la promotion d'actions qui visent la sobriété énergétique a été portée par l'ADEME, pour diversifier le type de publics et d'actions possibles, et pour intégrer des possibilités d'engagement cohérentes avec la priorité à donner à la réduction de la consommation.

Plus concrètement, il s'agit chaque année pendant quatre ans de mettre en place un dispositif visant à l'implication citoyenne sur six territoires (EPCI) de la région, en reproduisant en partie une méthode testée précédemment sur deux territoires. Les ateliers de formation et de travail en « intelligence collective » et l'accompagnement par les chargés de mission ont pour objectif d'aboutir à la formation de collectifs qui mettent en œuvre des actions de sobriété ou de production d'énergie. Au total, le dispositif a été développé sur le territoire de 18 EPCI volontaires. Sur chacun de ces espaces, un spectacle, une journée de formation des élus et des personnels des collectivités locales et quatre ateliers conçus pour regrouper une centaine de citoyens ont été organisés. De plus, une offre spécifique de formation de facilitateurs aux conversations carbone a été déployée[29]. Ce dispositif et l'accompagnement complémentaire par des référents territoriaux positionnés au sein des EPCI permettent d'envisager, selon le dossier déposé auprès de l'Union européenne, de toucher 1 800 personnes, de former 1 700 « ambassadeurs de la transition énergétique » et d'afficher des objectifs ambitieux de développement de projets citoyens de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la région[30].

Pour TecDem, l'observation du déroulement de ce projet présente plusieurs intérêts. D'une part, il s'agit d'un dispositif d'ancrage territorial de la transition d'une ampleur sans précédent dans la région et

[27] Cf. le guide méthodologique du projet.
[28] Cf. déclaration d'un représentant d'ENEDIS dans une vidéo de promotion du projet.
[29] Selon le rapport d'évaluation du projet, sur l'ensemble de la période 150 personnes facilitatrices ont été formées par l'institut négaWatt, soit en moyenne 9 par territoire, et 510 personnes ont suivi un des 75 cycles de conversations carbone (l'objectif était de 216 cycles et de 1 728 personnes formées). Cet aspect du programme sera analysé dans la partie étude de cas.
[30] 108 = 36 de production d'énergie renouvelable thermique, 72 de production d'énergie renouvelable électrique.

vraisemblablement en France[31]. Le projet permet de financer et/ou de mobiliser trois chargés de mission à plein temps rattachés aux services de la région, deux personnes à l'ADEME régionale, un animateur d'Énergie partagée[32], un poste de référent par territoire participant (pour la première phase). De plus, le choix de convoquer une centaine de citoyens par territoire, de les former et de les accompagner dans une trajectoire d'engagement constitue une expérience inédite qui souhaite se donner véritablement les moyens d'inciter à la construction d'actions collectives sur des objectifs de transition. Si l'on retrouve cette valorisation du rôle des associations et des collectifs dans de nombreux domaines de l'action publique environnementale et de la transition écologique (Villalba et Melin, 2022), la concrétisation se fait le plus souvent par des aides avec une entrée thématique et non territoriale sous forme d'appels à projets pour des collectifs déjà constitués. Généralement, la question de la reproductibilité et de l'essaimage sur le territoire est pensée à partir de la mise en réseau de collectifs existants (Lapostolle et Roy, 2022) ; le projet Life propose une autre forme d'essaimage à partir d'une mise en contact entre les participants aux ateliers et des initiatives « inspirantes ». Par ailleurs, les services de la région, de l'ADEME et des collectivités locales disposent, en dehors de projets spécifiques, de moyens bien moins importants d'accompagnement.

Enfin, la possibilité de proposer des initiatives dites de « sobriété » élargit le champ des actions possibles et ne limite pas l'intérêt de ce projet à la création de collectifs d'énergie citoyenne, pour ouvrir sur les différents domaines de la transition énergétique et écologique (logement, mobilités, consommation, alimentation, réemploi). Nous pouvons ainsi tester nos hypothèses sur les capacités différentiées des différents domaines d'action publique à élargir les publics. De plus, le projet, qui implique dans la première année les six EPCI partenaires au moment du dépôt et qui, pour chacune des trois années suivantes, sélectionnera six nouvelles collectivités via un appel à manifestation d'intérêt, a directement pour objectif d'intervenir avec une même méthodologie dans différents contextes territoriaux, ce qui nous permet d'interroger les conditions de localisation des transitions écologique, démocratique et sociale. La réappropriation locale de la question énergétique constitue bien une tentative de localisation de processus qui, jusque-là, étaient traités aux niveaux nationaux et internationaux (Gomez et Tyl, 2023).

Le partenariat de l'équipe TecDem avec la région Centre-Val de Loire, nous a permis de suivre le dispositif en participant aux ateliers qui ont commencé en septembre 2023 sur la communauté de communes de Touraine Est Vallées, intégrée dans la deuxième phase du projet, et d'accéder à l'ensemble des informations disponibles sur le déroulement de la première phase du projet (entre septembre 2022 et janvier 2023). Nous avons de plus assisté à plusieurs journées organisées dans d'autres EPCI ou à l'échelle de la région et réalisé une série d'entretiens avec les chargés de mission du projet, avec des référents territoriaux et avec des citoyens impliqués dans des initiatives dans quatre territoires de la première phase : Tours métropole, l'agglomération de Blois – Agglopolys, le PETR Pays Loire Beauce et Bourges Plus.

[31] Même si, dans la région, Énergie partagée disposait de chargés de mission pour la promotion de collectifs de production d'énergie, dispositifs qui existent dans de nombreuses régions de façon plus ou moins institutionnalisés.
[32] Avant le démarrage du projet, seul un animateur d'Énergie partagée, dans le cadre d'une convention avec la région, travaillait à impulser et à accompagner la création de collectifs de production d'énergie renouvelable.

Fig. 1. Les six territoires partenaires de la première phase du projet Life LetsGo4Climate.

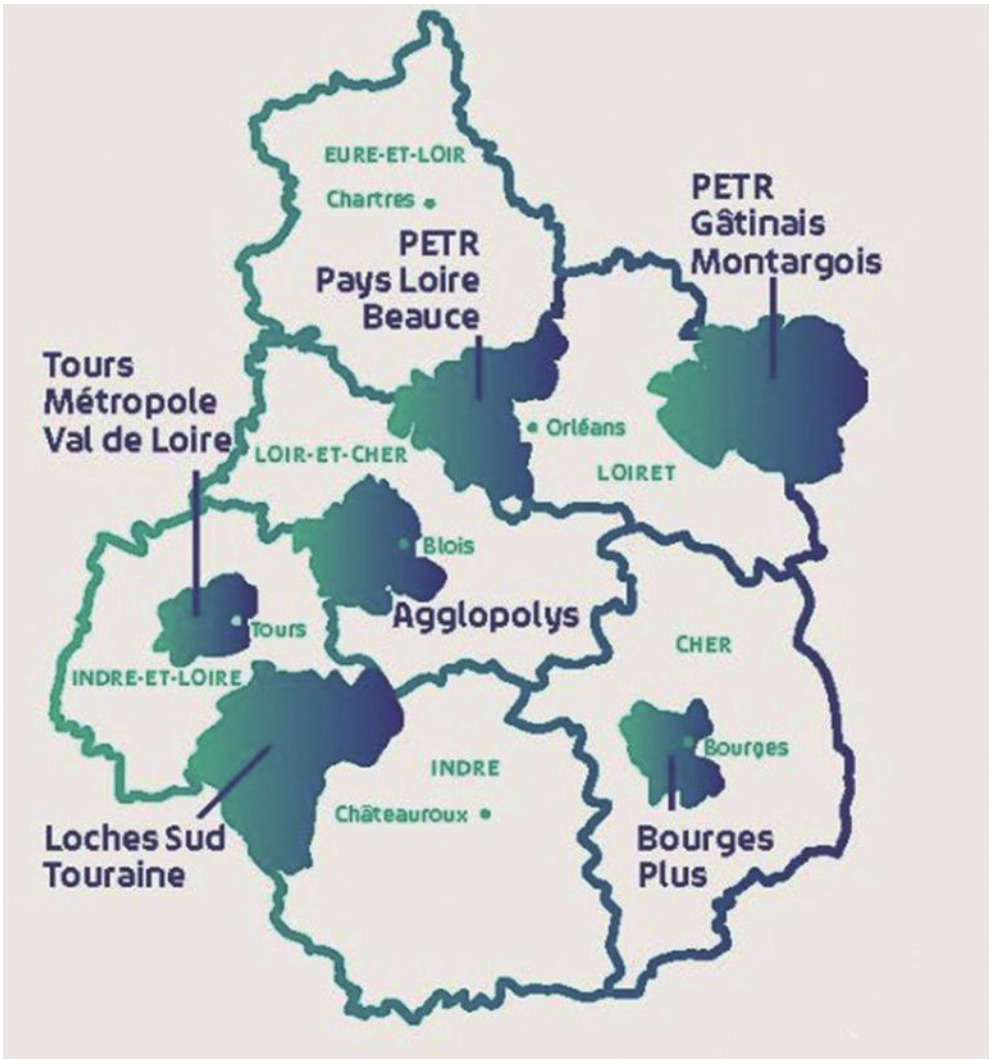

Source : Document de présentation du projet.

L'enquête a pris la forme de la réalisation de 32 entretiens avec 37 personnes réalisés entre 2023 et 2025.

Tableau 1. TecDem : entretiens projet Life, nombre de personnes.

Membres de collectifs *dont production ENR*	27 *6*
Facilitateurs conversations carbone	4
Référents locaux et chargés de mission région et ADEME	11
Élus	3

Il ne s'agit pas ici d'évaluer le projet par rapport à ses objectifs – des évaluations externe et interne sont prévues – ni de produire une critique plus ou moins normative du dispositif. Nous considérons cette expérimentation comme un des domaines d'enquête du projet TecDem, qui permet d'analyser le processus d'incitation à l'engagement citoyen et d'interroger des collectifs en cours de structuration. Les entretiens individuels et les échanges collectifs réalisés ont permis, d'une part, un retour sur les expériences des animateurs et personnes impliquées dans le projet, d'autre part, de développer des hypothèses d'interprétation sur ses effets, ainsi que d'identifier une série de tensions liées à cette nouvelle forme d'action publique qui a pour objectif d'inciter, d'identifier et de structurer l'engagement citoyen sur des actions dites « de transition ».

Ce texte s'intéresse d'abord aux modalités du recrutement des participants aux ateliers et aux types de collectifs qui finalement en émergent. Il propose ensuite d'explorer la place des diverses compétences, les modalités des apprentissages et les conditions de construction d'une expertise citoyenne. Enfin, il développe des hypothèses quant aux effets des tensions entre politisation et dépolitisation.

2. Porter le regard en amont de l'action collective : la fragile structuration des collectifs citoyens

Cette observation du projet Life permet de positionner d'une façon différente le regard sur les dispositions à l'engagement et sur les effets attendus des actions collectives. On peut identifier dans la littérature deux types d'approches : d'une part, des travaux qui étudient les dispositions et les compétences des personnes impliquées dans des actions collectives, et qui produisent des analyses qui indexent le passage à l'action sur la répartition inégale de différents capitaux (Lazega, 2006 ; Antona et Bousquet, 2017) ; d'autre part, des travaux qui insistent davantage sur les apprentissages et l'acquisition de compétences dans le cours de l'action (Khasanzyanova, 2013). Ces approches, comme celles que nous avons pu adopter sur des situations de conflits (Bobbio, Melé et Ugalde, 2016) ou les actions collectives dans le domaine des déchets (Melé et Cirelli, 2023[33]), reposent sur des enquêtes auprès de personnes qui rendent compte de leur trajectoire d'implication dans des actions collectives. L'enquête, auprès des animateurs du projet Life et des personnes qui ont participé aux ateliers, nous permet de positionner le regard en amont du passage à l'action et d'interroger les modalités de l'incitation à l'engagement, sa

[33] Cf. le projet AGIRE Actions collectives, engagements de proximité et gestion des déchets en région Centre-Val de Loire porté par l'UMR CITERES et financé par la région Centre-Val de Loire.

réception par les participants et les effets du dispositif sur la création de groupes qui développent des actions autonomes.

À partir de nos enquêtes et des données disponibles fournies par les responsables du projet Life, nous présentons dans cette partie une première lecture du déroulement des ateliers, de la fragile structuration des initiatives qui ont émergé, du profil des participants et des raisons de leur engagement.

2.1. Une difficulté à retenir les participants sur l'ensemble du dispositif

Sur les six territoires de la première phase du projet, 493 personnes ont participé au dispositif, soit un peu moins que l'objectif initial de 100 personnes par territoire. Mais seules 139 personnes ont assisté aux quatre ateliers. On observe donc, sur tous les territoires concernés, une difficulté à retenir les participants sur l'ensemble des activités et surtout un fort taux d'abandon après le premier atelier (40 %), en partie compensé par des participants qui intègrent le processus au fil de l'eau (seuls 40 % des 225 participants à l'atelier 4 ont participé aux quatre ateliers).

Tableau 2. Participants ateliers Life par EPCI.

Six EPCI, première phase du programme Life LetsGo4Climate (2022-2023)	Nombre de présents						
	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Inscrits atelier 1	Au moins une fois	Toujours présents
Agglopolys	150	127	65	76	218	174	41
Bourges Plus	35	25	22	25	74	59	20
Loches Sud Touraine	25	35	17	20	63	48	11
PETR Gâtinais Montargois	41	32	29	23	67	62	17
PETR Pays Loire Beauce	44	37	29	30	72	56	21
Tours Métropole Val de Loire	80	67	61	51	126	94	29
Total	375	323	223	225	620	493	139

Nous ne sommes pas en mesure de saisir les raisons des personnes qui ont choisi de ne pas revenir. Les conditions de réalisation de la recherche permettent d'interroger les mécanismes de l'engagement, les réussites et difficultés de l'action collective, mais pas de saisir les modalités du désengagement. La non-participation est souvent considérée comme une difficulté de réussir l'engagement et non comme un choix, ou comme une volonté de se désengager pour exprimer sa non-adhésion au cadre proposé (Jacquet et Sainty, 2023).

Pour une part, difficile à estimer, il s'agit de l'impossibilité ou du manque de motivation pour se rendre disponible sur trois soirées et un samedi matin. De plus, les questionnaires remplis à la suite de chaque atelier et les retours d'expérience des animateurs font apparaître une difficulté particulière liée à la bonne compréhension des objectifs du projet. Une partie des participants au premier atelier a déclaré venir pour apprendre des choses sur la thématique dans la foulée du spectacle proposé, d'autres ont exprimé leur incompréhension et parfois leur non-adhésion à l'objectif de produire des groupes qui s'engagent à mettre en œuvre des actions. Ces derniers pensaient avoir été conviés à intégrer un panel citoyen sur les modalités de la transition dans le domaine de l'énergie. Ils s'estimaient en capacité de donner leur avis sur les modalités de l'action publique, mais n'envisageaient pas de mener eux-mêmes des actions. Nous reviendrons dans la partie suivante sur le sens de ce quiproquo.

Selon les animateurs du projet, l'équivoque a pu être causée par les modalités de la communication lors de la première phase qui convoquait effectivement à des ateliers ou panels citoyens.

Pour la deuxième phase, si le mot « panel » est toujours utilisé sur le site internet, la communication par affiche a été resserrée autour de la notion de « montage de projets entre habitants », au prix, semble-t-il, d'une plus grande difficulté à mobiliser largement pour le premier atelier, mais avec l'espoir de fidéliser plus facilement les participants.

Les modalités de recrutement des populations ont été décidées au niveau de chaque EPCI. Pour notre enquête, cet élément a été un des critères de l'identification des cas d'étude, nous avons choisi de travailler, dans un premier temps, à partir d'une enquête portant essentiellement sur les collectifs de quatre EPCI qui ont mis en œuvre des modalités distinctes de recrutement :

- Tours Métropole : après une campagne de communication sur les réseaux sociaux et par les canaux de communication institutionnelle, la sélection a été effectuée par les services de la métropole sur la base de candidatures spontanées, pour tenter de diversifier les catégories socioprofessionnelles et les provenances des participants ;
- un tirage au sort sur les listes électorales de l'agglomération de Blois – Agglopolys et de la ville-centre dans le cas de Bourges Plus. Dans l'objectif de diversifier les publics et de réussir à mobiliser, dans les deux cas, celui-ci n'est pas exclusif, des participants volontaires ont toujours pu s'inscrire ;
- le relais des mairies et une forte incitation auprès des acteurs du territoire (élus, associatifs) dans le contexte plus rural ou périurbain du PETR du Pays Loire Beauce[34].

2.2. Caractéristiques des participants

Le rapport d'évaluation interne note que le groupe d'âge des 50-64 ans est surreprésenté et que les jeunes (20-25 ans) et les plus âgés (plus de 65 ans) sont sous-représentés. Par ailleurs, les cadres et les personnes qui exercent des professions intellectuelles supérieures sont plus nombreuses et les ouvriers sous-représentés, alors que la proportion des autres groupes professionnels est proche de la moyenne, comme, d'ailleurs, la répartition des femmes et des hommes qui participent aux ateliers.

Au sein d'Agglopolys, la procédure de tirage au sort a permis une plus grande diversité des participants, la mobilisation de personnes qui n'auraient pas participé spontanément, mais surtout la constitution d'un groupe d'habitants venant de l'ensemble de l'agglomération. Plusieurs personnes interrogées notent qu'elles n'avaient pas envisagé de candidater, mais qu'elles ont répondu positivement à une sollicitation directe par souci de « responsabilité ». D'autres affirment leur fierté d'avoir été choisi pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique publique. En plus du tirage au sort, les organisateurs ont néanmoins accepté des volontaires, ce qui a conduit à une première réunion avec plus de 200 personnes et un atelier 4 qui a pu regrouper 80 participants.

À Bourges Plus, le tirage au sort a été mis en place dans un second temps, après avoir fait face à une difficulté de recrutement. Dans les deux cas, il ne s'agit pas vraiment de la mise en place d'un panel stratifié construit pour être représentatif de la population, le tirage au sort a été réalisé directement par les services de l'agglomération. Certains, fiers d'avoir été tirés au sort, et qui se pensaient porteurs de ce fait d'une certaine légitimité, ont pu être troublés en constatant que d'autres participants n'avaient pas été sélectionnés de la même façon.

Plusieurs participants interrogés décrivent les présents comme étant déjà sensibilisés sur l'urgence climatique ou intéressés par la question énergétique[35]. Les individus qui sont déjà impliqués dans des organisations ou qui occupent des fonctions électives (pour ces derniers, 10 % des participants) sont souvent mentionnés dans les descriptions du groupe fournies par les personnes interrogées. Certains affirment, et regrettent, avoir eu le sentiment d'un groupe formé essentiellement par des convaincus. À Blois, les personnes les plus éloignées de la thématique, mais qui expriment une bonne volonté pour se saisir de la question, sont plus nombreuses.

[34] Notons aussi que Bourges Plus et le PETR Pays Loire Beauce choisis comme étude de cas pour l'ensemble du projet TecDem ont fait l'objet d'une enquête complémentaire qui sera présentée dans le chapitre correspondant aux études de cas.

[35] À la suite souvent d'une tentative d'équiper son logement en panneaux solaires.

Dans le contexte périurbain du PETR Pays Loire Beauce, le profil des participants est caractérisé dans les entretiens comme représentant non seulement des personnes intéressées par la thématique, mais aussi fortement engagé dans des associations du territoire.

> « *Je pense que le point commun entre tout le monde, moi peut-être moins, en ce qui me concerne, mais pour tous les autres, ils sont déjà engagés dans des choses. Et quand je fais un petit tour des gens qui sont les plus actifs, ils sont déjà engagés dans des AMAP, ils sont déjà engagés (dans diverses associations). Donc ce sont des gens qui sont tous engagés en fait.* » (Membre, En voiture les Simone, PETR Pays Loire Beauce)

Des personnes qui étaient déjà identifiées par les promoteurs locaux du projet et avaient reçu l'information :

> « *Et puis des gens, qui avaient eu l'information, de l'initiative, donc de toute manière, forcément, vous retrouvez, vous resserrez enfin, l'entonnoir se resserre et je pense que vous aviez, enfin, vous aviez clairement une strate sociale qui était cohérente, mais qui était une strate sociale de voilà, de d'une classe moyenne plutôt plutôt supérieure, de gens engagés, de gens militants…* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

À Bourges, les participants sont décrits comme ayant déjà une expérience dans le domaine de la transition énergétique, ou étant dans une « envie de faire » :

> « *Pas forcément un intérêt. Il y avait… la majorité des gens étaient des gens convaincus, et avaient… une expérience dans le domaine de la transition écologique, mais… mais pas tous. Il y en a qui étaient là… alors ils ont… ils avaient quand même une curiosité par rapport à tout ça et une envie de faire, mais ils avaient pas forcément […] encore sur ces sujets-là [d'engagement].* » (Trésorier, ENR 18, Bourges Plus)

Pour Agglopolys, la double modalité de recrutement et la diversification produite par le tirage au sort ont produit deux profils assez différents :

> « *Alors, étonnamment, je… sans être trop caricaturale, mais j'ai vu un peu deux profils. J'ai vu des personnes qui avaient été tirées au sort, qui étaient assez éloignées des sujets de transition écologique, mais curieuses et j'ai envie de dire, presque un peu flattée d'être là, enfin de… qui se sentaient quand même responsabilisées en se disant : bon, j'ai été tiré au sort. Je… je vais finir. Je vais essayer de m'intéresser au sujet. Mais dans les échanges un peu plus poussés en groupe de travail, j'ai trouvé des gens assez éloignés des sujets. Des discussions parfois difficiles parce que ça touche à des choix de vie, à des… à des opinions, à… à des habitudes, pour des gens pour qui le moindre changement pouvait être assez délicat, voire parfois douloureux. Et puis j'ai vu de… de l'autre côté des gens qui, au contraire, bah avaient candidaté, voire étaient dans… dans la coanimation et donc des gens plutôt convaincu, plutôt très moteurs sur ces sujets-là.* » (Animatrice, Groupe autopartage, Agglopolys)

À Tours, le groupe est décrit comme plus éclectique :

> « *Mais j'ai trouvé que c'était… les participants au programme piloté par Tours Métropole, c'était très éclectique. Franchement. On juge que par l'aspect, mais les catégories socioprofessionnelles, les âges. Il y avait tous les âges. Et d'un point de vue expérience, en tout cas dans le groupe dans lequel j'étais, oui, on était une quinzaine. Oui, bah il y avait des*

gens avec des… des parcours très divers. Et ça, j'ai trouvé que c'était vraiment une richesse. »
(Animateur, Groupe Fondettes performance énergétique, Tours Métropole)

Ici, les personnels de l'agglomération avaient tenté de mobiliser en passant par les réseaux de personnes intéressées par la fresque du climat, qui représentaient approximativement la moitié des participants selon le référent local du programme.

La décision ou l'acceptation de participer introduit bien sûr un biais de recrutement, minoré, mais pas annulé par le tirage au sort. Les participants sont pour beaucoup déjà sensibilisés et, pour certains, déjà engagés, le projet ne serait donc pas un processus de sensibilisation qui doit conduire au passage à l'action, mais un dispositif qui tente de faire passer à l'action collective des personnes déjà en grande partie sensibilisées ou intéressées par la thématique. Le fort taux d'abandon entre le premier et le dernier atelier renforce bien sûr cette caractéristique. On peut faire l'hypothèse que les personnes les plus motivées par la thématique acceptent plus souvent d'aller jusqu'au bout de la démarche.

2.3. L'émergence des collectifs

À la fin du quatrième atelier, les participants se sont inscrits sur des idées d'activités qui ont émergé des échanges, et s'engagent à s'auto-organiser, à se réunir pour envisager les modalités des actions à construire. Certains acceptent d'être identifiés comme les interlocuteurs des accompagnateurs et de lancer l'invitation pour une première réunion. Selon une des animatrices, ce qui émerge des ateliers, ce ne sont pas des projets, mais des « embryons de dynamiques collectives » au sens où tout est ouvert : l'échelle d'intervention, le statut et l'organisation du groupe porteur, les actions à mettre en œuvre, les rapports aux associations existantes, les partenariats, mais surtout la confirmation de l'implication des personnes inscrites sur la liste. Il s'agit d'une intention d'action recueillie dans le dernier atelier qu'il reste à préciser dans son objectif même. L'équation est complexe, car il faut d'une part se positionner par rapport à l'existant et d'autre part trouver quelque chose de faisable. Les personnes sont prises au mot, alors que l'épreuve de l'action collective est effectivement de considérer que le passage à l'action est d'une certaine façon un test de la faisabilité du projet : « ici tout est à construire » (membre, Groupement d'achat, Agglopolys).

Les dynamiques collectives émergeant de ces ateliers sont très différentes selon qu'elles portent sur la production d'énergie ou sur la sobriété. Assez rapidement lors des ateliers, les participants devaient s'inscrire sur une des deux thématiques : production d'énergie ou sobriété[36]. Si davantage de participants choisissent les sujets de sobriété, il se détache assez rapidement un groupe de personnes intéressées par la production d'énergie renouvelable. On retrouve ici une composition sociale assez proche de celle des collectifs ou des coopératives d'énergies existants : des hommes proches de la retraite ou à la retraite depuis peu, disposant d'une forte appétence et/ou compétence pour des sujets techniques (ingénieurs ou techniciens) qui se sont posés à l'échelle de leur résidence la question de l'approvisionnement énergétique. Ce groupe est complété par des personnes très investies sur leurs territoires (qui, pour certaines, ont été des élus locaux, des enseignants) et par d'autres, minoritaires, qui affichent des convictions antinucléaires. La composition sociologique de ces groupes est un peu plus diversifiée que celle des coopératives de production d'énergie qui existent dans la région. C'est en particulier le cas à Agglopolys – vraisemblablement encore un effet du tirage au sort – où des femmes se sont inscrites sur ces initiatives.

[36] Déclinée en quatre sous-catégories : se nourrir, se loger, consommer et se déplacer.

Tableau 3. Profils des membres des collectifs « production » enquêtés.

EPCI	Collectifs	Fonction	Âge	Sexe	Activité	Formation
Agglopolys	Groupe production	Animateur	60	H	Préretraité	Ingénieur de production
Pays Loire Beauce	Albert.e	Membre	62	H	Retraité	Analyste programmeur
Pays Loire Beauce	Albert.e	Présidente de Watt O Centre	78	F	Retraitée	Expert-comptable
Bourges Plus	ENR 18	Trésorier	62	H	Retraité	Technicien d'essai
Bourges Plus	ENR 18	Président	64	H	Retraité	Ingénieur électronique
Bourges Plus	ENR 18	Membre	60	H	Salarié département	Bac+5 psychologue

Au total, comme le montre le tableau 3, les six personnes rencontrées ont plus de 60 ans (un seul est encore en activité), il s'agit de cinq hommes et d'une femme, avec des formations d'ingénieur ou de bac+5 (un seul technicien), très engagés localement (trois membres de conseils municipaux, un militant écologique). Un seul ne déclare aucun autre engagement et souligne la continuité entre sa volonté de participer à une action collective et l'expérience de l'équipement de son pavillon.

2.4. Le devenir des groupes de « production d'énergie »

Pour regrouper les forces, les animateurs du projet ont fait le choix de ne constituer qu'un groupe de production par territoire. Par rapport aux projets de sobriété, la question de la production d'énergie repose sur une structuration de l'action collective plus complexe, sur des temporalités contraintes et des montages plus techniques. Cependant, l'accompagnement d'Énergie partagée permet de baliser plus rapidement les possibilités. La principale inconnue pour les personnes intéressées par cette thématique est de vérifier combien de participants maintiennent leur engagement et acceptent de contribuer à la création de structures porteuses d'un projet. Dans un second temps, le groupe devra identifier des possibilités de localisation des projets – essentiellement du photovoltaïque sur toiture – et de partenariats avec des collectivités locales ou des entreprises privées.

Finalement, les dynamiques créées par le projet Life dans le domaine de la production d'énergie renouvelable sont très différentes dans les quatre territoires étudiés.

- À Tours Métropole, alors que 18 personnes s'étaient inscrites sur la table « production » lors du dernier atelier, les participants ne créeront finalement pas un collectif spécifique. Certains ont décidé de rejoindre des associations qui préexistaient : Gabarrewatt à Rochecorbon, qui regroupe 110 familles sur un projet de toiture photovoltaïque sur le hangar d'un maraîcher, et l'association Énergie Citoyenne en Touraine créée en 2015 qui a réalisé deux petits projets à Tours.
- Dans l'agglomération de Blois, un collectif « production d'énergie » regroupe une dizaine de participants actifs, dont sept retraités et deux femmes (sur les 30 personnes qui s'étaient inscrites sur cette thématique lors du dernier atelier). Un des animateurs est un ingénieur préretraité, s'intéressant à la question de l'énergie, qui a équipé son logement en panneaux solaires. Il n'affiche aucun autre engagement associatif. Celui-ci décrit un groupe assez hétéroclite (dont un ingénieur, un informaticien, un boucher, un ancien plombier) présenté comme un résultat du tirage au sort. Il distingue en particulier des participants qui n'ont pas l'habitude de travailler collectivement « en mode montage de projet » et ceux qui ont des compétences techniques et sont familiers du « mode projet ». Pour lui, la diversité des profils ralentit la construction collective, mais il souligne aussi le choix du groupe d'apprendre à

travailler ensemble. Si la création d'une association apparaît comme un objectif réaliste, certains membres ont du mal à envisager la création d'une société par actions simplifiées (SAS) nécessaire pour assurer le montage financier d'un projet d'envergure. Le collectif, qui participe à certaines opérations organisées par les collectivités locales autour de la thématique, envisage la mise en place d'actions de sensibilisation tout en poursuivant la réflexion sur la création d'un projet de production.

- Dans le PETR Pays Loire Beauce, le collectif de production d'énergie, qui a pris le nom d'Albert.e (Amicale Loire Beauce pour les Énergies renouvelables et la Transition écologique), a choisi pour l'instant de concentrer son activité sur l'organisation d'ateliers sur les énergies renouvelables dans différentes communes du PETR, en se focalisant sur le conseil aux particuliers qui souhaitent implanter des panneaux solaires. Si la production collective d'énergie photovoltaïque reste un objectif, celui-ci est conditionné par la possibilité de trouver un espace support, mais aussi par la capacité du groupe à assumer le travail et la mobilisation nécessaires. La douzaine de participants actifs – deux de plus que lors du précédent atelier – forment un collectif de personnes engagées sur leur territoire (membres de plusieurs associations, deux maires, un conseiller municipal) dotées de fortes compétences (dont, parmi les retraités, un ancien communiquant pour une société d'autoroute, une experte-comptable), des personnes plus jeunes décrites comme des « calculateurs » capables de modéliser des projets de production d'énergie.

Cependant tous les participants ne semblent pas prêts à s'engager, à « passer le pas » et à accepter l'intensité du travail de mise en œuvre d'un projet de production d'énergie. La réalisation des ateliers permet de « tenir le groupe » actif autour d'objectifs réalisables à court terme et de contribuer à la diffusion de la thématique au sein du territoire de PETR Pays Loire Beauce.

- Sur le territoire de Bourges Plus, le projet Life a été l'occasion pour un habitant très engagé sur la question énergétique, qui avait déjà tenté de créer un collectif citoyen de production, de reconstituer un groupe de huit personnes (qui s'est constitué en association sous le nom d'ENR 18) et de tenter d'impulser un nouveau projet. Le groupe est composé de deux ingénieurs, de deux techniciens, d'un informaticien, d'un psychologue pour une collectivité locale, d'une ancienne dentiste et d'une commerciale, la majorité étant à la retraite.

Le principal animateur est un ingénieur retraité du secteur de l'armement, qui se présente comme membre des Écologistes et affiche un intérêt pour la transition énergétique (contact ancien avec Énergie partagée, membre de l'association Virage énergie Centre-Val de Loire[37]). Notons qu'il s'agit de la seule personne rencontrée qui se déclare spontanément favorable à l'éolien. ENR 18, qui s'est constitué en association, mène des actions de sensibilisation sur la thématique (conférences, cinés-débat, présence dans des manifestations publiques) et teste la faisabilité de plusieurs projets d'installations photovoltaïques.

Un autre élément distingue ces actions de production d'énergie renouvelable de celles des autres collectifs mis en place : la temporalité. La rentabilité des actions mises en place est pensée sur le temps long (convention pour utilisation de toiture signée parfois sur 20 ans, contrat et garantie de rachat de l'énergie produite sur 20 ans), comme les modalités du financement. Les collectifs doivent faire la preuve de leur pérennité pour convaincre les banques et les collectivités de les suivre. La non-pérennité du collectif qui porte un projet peut être utilisée comme un argument par des responsables politiques qui ne souhaitent pas engager la collectivité sur un temps long.

2.5. Le profil des porteurs de projets dits de « sobriété »

26 initiatives de sobriété ont émergé des ateliers : celles-ci concernent d'abord l'alimentation, la mutualisation d'objets, la mobilité (5 pour chaque thématique), ensuite la sensibilisation (4) et au même niveau le logement, les déchets et la pollution lumineuse (2). Au moment de notre enquête, qui s'est déroulée entre quatre et six mois après les derniers ateliers, certains de ces groupes ne sont plus actifs, d'autres ont décidé de rejoindre des associations existantes, d'autres encore sont en cours de structuration avec des niveaux d'implication variables. Les enquêtes, que nous avons menées auprès des principaux interlocuteurs des référents territoriaux du projet, font apparaître, pour tous les groupes

[37] Qui fait la promotion d'un scénario énergétique régional décliné sur celui de négaWatt.

encore actifs, une forte réduction des participants par rapport aux inscriptions du dernier atelier[38]. Une partie des incertitudes sur le devenir des groupes repose sur leur capacité à attirer de nouveaux participants à partir d'un petit noyau issu du projet Life. Les référents territoriaux tentent de suivre leurs évolutions, mais certains ne donnent pas de nouvelles. Les représentants des groupes que nous avons pu rencontrer semblent d'ailleurs plus intéressés par des contacts avec des personnes qui portent des actions proches de leur choix thématique qu'à maintenir un lien avec les groupes issus du projet Life. Même si, on le verra dans la partie consacrée aux études de cas, les relations entre ces collectifs peuvent être étroites comme le montre le cas du PETR Pays Loire Beauce où toutes les initiatives ont finalement été réunies dans une seule association.

Paradoxalement, alors que le projet Life articule certaines initiatives de transition avec la question énergétique, les échanges lors des ateliers ou l'animation du programme ne montrent pas de hiérarchisation des initiatives en fonction des tonnes équivalent carbone évitées ou potentiellement évitées. L'observateur peut avoir le sentiment (cf. observation de l'atelier 1 de Touraine-Est Vallées) que toutes les actions qui vont dans le sens de la sobriété sont bonnes à prendre. Le programme tente donc de jouer un rôle dans le sens de la diffusion d'un intérêt pour des actions de transition sur le territoire. L'organisation des ateliers, après avoir identifié les différentes thématiques possibles, se base sur la recherche de porteurs prêts à tenter de localiser cette forme d'action sur un territoire.

[38] Plusieurs personnes interrogées font le constat d'une grande instabilité des groupes issus des listes de contact et d'engagement du quatrième atelier. Certains finalement n'ont pas le temps, d'autres ne savent pas se rendre disponibles, elles font d'une certaine manière le constat que les personnes ne sont pas en mesure de modifier leur mode de vie.

Tableau 4. Profils des membres des collectifs « sobriété » enquêtés.

EPCI	Collectif ou association	Fonction	Âge	Sexe	Activité	Formation
Tours Métropole	Groupe pollution lumineuse POLLUX	Animatrice	38	F	Sans emploi	Technicienne informatique
Tours Métropole	Groupe sensibilisation INOVASISOS	Animateur	54	H	Sans emploi	Maîtrise d'histoire, M2 marketing international
Tours Métropole	Groupe vélo	Animatrice	43	F	Consultante	Architecte urbaniste
Tours Métropole	Groupe Fondettes performance énergétique	Animateur	62	H	Retraité	Bac+3, analyste en informatique de gestion
Tours Métropole	Groupe vélo	Animateur	29	H	Consultante	Formation à l'écologie puis Ingénieur en aménagement du territoire
Agglopolys	Groupe cuisine pour tous	Animatrice	34	F	Salariée	Master alimentation nutrition
Agglopolys	Groupe cuisine pour tous	Animatrice	66	F	Retraitée	Professeure des écoles
Agglopolys	Groupe autopartage	À l'initiative	40	H	Salarié	Sciences Po et master d'urbanisme
Agglopolys	Groupement d'achat	Membre	45	F	En invalidité	Sans formation
Agglopolys	Groupement d'achat	Membre	31	F	Salariée	Niveau clerc de notaire
Pays Loire Beauce	Projet de recyclerie/Sensi carbone	Promotrice du projet	63	F	Retraitée	Assistante dentaire puis formation dans l'animation
Pays Loire Beauce	En voiture les Simone	Membre	58	H	Consultant	Ingénieur mécanique

EPCI	Collectif ou association	Fonction	Âge	Sexe	Activité	Formation
Bourges Plus	Repair café	À l'initiative	36	F	En reconversion Animateur mention animation socio-éducative et culturelle	Ingénieur en aménagement du territoire
Bourges Plus	Zero Waste Berry	Présidente	40	F	Salariée	Professseure des écoles
Bourges Plus	Zero Waste Berry	Membre	40	F	Salariée	Bibliothécaire
Bourges Plus	Isol'action	Adhérente	62	F	Retraitée	Mère au foyer
Bourges Plus	Isol'action	Adhérente	62	F	Retraitée	Auxiliaire de puériculture
Bourges Plus	Isol'action	Présidente	62	F	Retraitée	Architecte
Bourges Plus	Isol'action	Adhérente	62	F	Retraitée	Employé administration
Bourges Plus	Isol'action	Adhérent	50	H	Salarié SEM	Communication/aménagement
Bourges Plus	Isol'action	Adhérent	60	H	Salarié dans l'industrie	Technicien

Le tableau 4 fait apparaître de grandes différences avec les membres des groupes de « production ». Il s'agit ici essentiellement de femmes (14 sur 21[39]), plus jeunes (seulement neuf personnes de plus de 60 ans, dont six retraités, huit personnes ont entre 20 et 40 ans). Les formations et domaines d'activités sont plus diversifiés, même si pratiquement la moitié ont réalisé des études égales ou supérieures à bac+5. L'autre moitié ont un niveau bac+2, et deux personnes sont sans formation. Les domaines d'activités techniques ne sont pas ici dominants, on note plusieurs personnes ayant une formation universitaire de sciences

[39] Dont quatre femmes retraitées dans le groupe Isol'action de Bourges Plus.

humaines et sociales, mais aussi des employées dans l'éducation et le secteur culturel. Signalons six personnes ayant une formation ou une activité liée au domaine de l'architecture, de l'aménagement ou de l'urbanisme.

Pour huit personnes, il s'agit d'un premier engagement, neuf sont membres d'autres associations (dont deux affichent de nombreux engagements), une participe à un conseil municipal et une souligne son engagement syndical.

En première analyse, parmi les porteurs des initiatives de sobriété que nous avons rencontrés, deux figures émergent :

- des personnes, des femmes en majorité, mais aussi quelques hommes, dotées de fortes compétences et de nombreuses expériences d'engagement associatif, dont certaines sont en reconversion professionnelle, qui manifestent l'envie d'un engagement collectif et pour certaines une idée d'action (autopartage, aide à la rénovation, lutte contre la pollution lumineuse, mobilité à vélo). L'espace ouvert par le projet Life est présenté comme une occasion de passer à l'action – plusieurs affirment avoir apporté une idée préexistante au sein des ateliers –, en bénéficiant d'une dynamique locale et d'un accompagnement, et d'une « reconnaissance institutionnelle » au moment d'effectuer les premières démarches ;
- des personnes, ici essentiellement des femmes, avec des parcours et des métiers plus diversifiés, affichant un intérêt sur la question écologique et climatique, qui signalent avoir modifié leurs pratiques de consommation ou de gestion des déchets. Celles-ci se présentent comme des personnes intéressées, mais un peu isolées, sans expérience d'engagement associatif ni idées d'action a priori. Elles signalent avoir découvert, grâce au programme Life, le monde associatif et identifient, souvent d'abord, des besoins liés à leur espace de vie quotidienne. Les idées mises en avant concentrent ici la question de l'alimentation, des déchets et la mutualisation d'objets. Dans ce groupe, plusieurs participantes d'Agglopolys proposent de partir des besoins des personnes qui vivent dans les communes périphériques de l'agglomération, pour mettre en place un mode de vie plus sobre et écologique (accès à l'alimentation bio et locale, prêt de matériel de bricolage) et d'étendre à la périphérie ce qu'il est possible de faire dans la commune-centre.

2.6. Susciter l'engagement

La question reste posée : qu'est-ce qui suscite l'adhésion de certaines personnes aux formes d'action proposées par le programme Life ? Et qu'est-ce qui les amène à s'engager, et à utiliser l'opportunité offerte par le programme pour passer à l'action ? Nos entretiens montrent que les explications sont à chercher du côté de la rencontre entre des dispositions individuelles, un moment dans un parcours ou une trajectoire d'implication des personnes et ce que propose le programme, à savoir des opportunités de rencontre et des ressources. Pour certaines personnes déjà sensibilisées, il faut également prendre en compte l'acceptation de l'expérimentation d'un nouveau mode d'action collective proposé par un dispositif public.

Nos enquêtes semblent valider des résultats de recherche sur les panels et les conventions citoyennes, qui montrent que les personnes se sentent engagées vis-à-vis d'autres personnes et du groupe, et non pas seulement vis-à-vis d'une cause abstraite (Blanc et Granchamp, 2022). Alors que le programme Life et ses réunions constituent un espace plus ouvert qu'un panel, le dispositif débouche également sur un engagement formel à continuer avec un groupe de personnes. De plus, certaines personnes acceptent le rôle qui leur est confié de devenir des entrepreneurs d'action collective tout en conservant une grande autonomie d'action et la capacité de modeler un groupe selon leurs attentes.

Comme le note le chargé de mission d'Énergie partagée qui anime le programme, certaines personnes ont une plus grande disposition à prendre les choses en main, à relever le défi de l'action collective, à assumer une position d'organisateur. Il évoque d'ailleurs un savoir-faire permettant de produire des échanges cadrés dans leurs objectifs, mais aussi suffisamment ouverts pour qu'il soit possible d'envisager de prendre en charge l'organisation de la suite des interactions. Il revendique une capacité à identifier les personnes qui sont prêtes à prendre les choses en main pour que cela avance.

> « *Je repère surtout les gens qui bouillent d'impatience, qui disent : bon, il y en a marre, ça n'avance pas. Allez, je prends une feuille. Là on met tous nos noms avec nos numéros de téléphone, nos emails. Allez-y, je fais circuler la feuille. Et voilà. On a quelqu'un qui, visiblement [veut] prendre en main les choses. Je m'amuse à créer cette attente, à voir s'il y a des gens qui viennent me voir en disant : mais il y en a marre, on n'avance pas. C'est quoi cette histoire ? Hop, je repère la personne et je me dis : OK, il fait partie des gens, des mordus qui ont envie que ça avance.* » (Chargé de mission, Énergie partagée)

Un participant, pour sa part, identifie ce processus comme une technique d'enrôlement, dont l'objectif est de faire émerger l'« envie » d'agir :

> « *[…] impression de tomber dans un piège, pour nous engager, manipulés par une initiative qui fait émerger des envies et des projets.* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

Pour caractériser le fait de se retrouver dans une situation dans laquelle il est difficile de justifier un non-engagement, plusieurs participants évoquent l'idée de piège.

> « *Finalement on était tombé dans un piège, mais au final, on est très contents, enfin, moi, je suis très contente d'avoir été prise dans ce piège-là.* » (Présidente, Zero Waste Berry, Bourges Plus)

Certains chargés de mission des EPCI rapportent des réactions similaires de participants placés dans la situation d'avoir à respecter leurs engagements et à concrétiser par des actions des positions prises en public en faveur de l'action collective.

Les animateurs du programme promeuvent une forme d'ingénierie sociale basée sur l'idée de mettre les gens en situation, de « laisser mûrir », sans apparaître comme « poussant » trop directement les groupes qui ne sont pas prêts à se lancer dans des activités de production pour éviter le retrait des participants.

> « *[Le chargé de mission d'Énergie partagée] m'a dit : "Il faut attendre que ça mûrisse. Ne les pousse pas."* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

Le projet revendique d'ailleurs sa capacité à s'appuyer sur des approches sensibles (médiation culturelle, dimension psychologique de l'engagement) « qui permet de faciliter l'engagement des individus de façon volontaire et durable[40] ». Dans les entretiens, plusieurs évoquent l'idée qu'il existerait un savoir-faire lié à la psychologie qui pourrait être utilisé pour convaincre les participants qu'il est important de s'engager.

Les travaux sur les dispositions à l'action collective insistent sur les motivations, liées au parcours personnel ou à la recherche de satisfactions spécifiques que les personnes ne trouvent pas dans leurs vies quotidiennes. Notre enquête montre aussi que certains cherchent à réutiliser des compétences professionnelles en autonomie et au service d'une cause choisie. On peut ici considérer que l'action collective permet d'exercer une capacité d'action libérée des limitations liées aux positions occupées dans le monde du travail ou pour les élus dans le monde politique.

Dans nos entretiens, les participants identifient lors du quatrième atelier un moment qui conduit directement à afficher la nécessité de l'engagement, après d'autres séquences de valorisation de l'action collective. Il s'agit de l'exercice de projection dans un futur désirable où les animateurs posent alors cette question : « Que pouvez-vous faire aujourd'hui pour faire advenir ce monde-là ? » L'insertion dans un collectif localisé apparaît alors comme un des éléments de description du futur désirable, mais également comme une façon de contribuer à son avènement. La question est précisée ainsi : « Dans quoi vous êtes-vous engagés il y a 13 ans, pour en être là aujourd'hui, en harmonie avec le monde et avec vous-même ? »

[40] Cf. l'appel à manifestation d'intérêt diffusé par la région Centre-Val de Loire en novembre 2022.

(Document pour l'animation, atelier 2, descriptif, p. 3) Un des ressorts de l'émotion, et du caractère désirable de la transition, est une référence à de nouveaux collectifs, à une reconnexion à l'échelle du quartier. La transition est présentée aussi comme l'apparition, la « reconstitution de nouveaux liens de voisinage » (document pour l'animation, atelier, 2 p. 3).

Le parti pris du programme Life est qu'il est possible d'accompagner le changement et d'inciter le passage à l'action. Or, la participation à des associations et des actions collectives est un choix personnel, ancré dans des valeurs, des volontés d'action, mais elle est aussi un mode de vie et d'organisation du temps. Difficile de penser qu'une action de sensibilisation peut avoir la possibilité de changer la donne et de transformer les participants en personnes engagées trouvant plaisir à l'action collective, ou qui acceptent les difficultés, les frustrations liées à la mise en œuvre d'actions collectives. On a noté précédemment qu'il existe un biais dans notre recherche puisque nous rencontrons ceux qui restent engagés, qui a minima répondent aux sollicitations des animateurs du programme Life et acceptent de rencontrer les chercheurs. Dans plusieurs cas, les volontés d'engagement ne résistent pas à l'épreuve du quotidien, des participants se désengagent, et cela à toutes les étapes du processus, certains se retrouvent alors seuls pour porter des actions qui, finalement, n'ont alors plus suffisamment de porteurs (c'est le cas d'un projet de cojardinage à Blois, par exemple).

3.Compétences, apprentissages et expertise

3.1. Compétences professionnelles et action collective

Les personnes qui choisissent de s'engager dans le cadre du programme Life affichent des compétences diverses liées à leurs pratiques professionnelles ou à des intérêts spécifiques qui peuvent être mises au service de l'action collective à construire. Certains revendiquent une plus grande facilité dans l'utilisation des outils informatiques, de la communication sur les réseaux sociaux, une connaissance du monde des collectivités locales, d'un sous-domaine de l'action publique ou des expériences au sein du monde associatif.

Ceux qui choisissent de s'investir au plus près de leurs compétences professionnelles et de valoriser directement leurs connaissances dans le domaine de l'énergie sont finalement peu nombreux.

> « *Avec une composante associée au bâtiment, parce que, dans une partie de ma vie professionnelle, j'ai œuvré pendant une petite dizaine d'années en tant que chef d'entreprise… je possédais un cabinet de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la maison individuelle et j'avais déjà travaillé sur des problématiques de performance thermique du bâti, de développement de solutions nouvelles à ossature bois.* » (Animateur, Groupe Fondettes performance énergétique, Tours Métropole)

Mais les compétences professionnelles sont le plus souvent mobilisées sous la forme de « savoirs diffus » (Nez, 2011) pouvant être utiles parfois indirectement à l'action collective mise en place. Certaines activités professionnelles (architecte, spécialiste de l'aménagement du territoire, du développement local ou une expérience d'élu) semblent permettre une meilleure compréhension de l'action publique environnementale. La connaissance des modalités de l'intervention des collectivités locales est présentée comme un atout, comme d'ailleurs la présence chez certaines personnes d'une compétence associative et parfois militante basée sur leurs investissements antérieurs. En outre, on identifie chez certains la volonté de valoriser les contacts réalisés pendant les activités du programme Life, dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle ou d'un élargissement de leurs réseaux professionnels.

Le groupe spécifique des personnes mobilisées autour des collectifs de production d'énergie se distingue par des compétences techniques souvent sur la base d'une formation d'ingénieur ou de technicien. Ceux-ci font état non pas tant d'une connaissance du secteur de l'énergie ou de l'action publique environnementale, mais d'une capacité à penser en termes de « montage de projet ». La référence au projet constitue un langage commun qui permet d'établir un lien entre des activités professionnelles

diverses et les objectifs du programme. Il s'agit ici d'une revendication de compétence ; dans la culture de l'ingénieur, l'ingénierie du projet apparaît comme un savoir-faire qui permet de construire des équivalences entre des activités réalisées dans le monde de l'entreprise et le type d'action collective à mettre en place. C'est aussi une façon de penser la séparation du travail, le phasage et la gradualité de l'action. Le projet est présenté comme une façon de penser, de structurer et de coordonner l'action collective, c'est-à-dire à la fois une ressource cognitive rendant possible de penser l'action et une habilité pratique permettant d'organiser les activités, donc un savoir et une compétence (Nez, 2011).

> « *Enfin, sur une dynamique de projet, parce que c'est un peu ma culture de me dire, si je fais quelque chose, c'est quelque chose qui ressemble à un projet.* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

Pour celles et ceux plus éloignés de cette façon de penser l'action – employés, femmes au foyer, fonctionnaires souvent tirés au sort –, le suivi des ateliers, comme les échanges au sein des groupes, se traduit par une progressive acculturation, marquée par une plus ou moins grande adhésion, au fonctionnement en mode projet.

De nombreux participants aux groupes de production ont des capacités de compréhension des données chiffrées, ceux-ci sont désignés dans un entretien comme les « calculateurs » (membre, collectif les Albert·e, PETR Pays Loire Beauce) ; il s'agit vraisemblablement ici des personnes qui tentent de mettre en chiffres et en modélisation le devenir du collectif.

Dans certains échanges, ces mêmes personnes, dotées d'un savoir-faire technique lié à leur formation et à leur activité professionnelle, soulignent que le montage d'un projet, y compris de production, ne nécessite pas de compétences techniques particulières, car il ne s'agit pas d'innover dans les modalités de production d'énergie mises en place. Les capacités les plus utiles sont, pour elles, celles qui ont trait au fonctionnement du groupe et au maintien de l'action collective.

Ces participants soulignent qu'il faudrait alors penser en termes de « communication » ou « quasiment de psychologie ».

> « *Vraiment l'enjeu dans cette affaire-là, il n'est pas technique… la vraie plus-value de l'expérience, là si elle aboutit, bon je pense qu'elle aboutira, la plus-value c'est d'être capable de mobiliser des gens autour d'un projet.* » (Président, ENR 18, Bourges Plus)

D'autres compétences plus spécialisées qui permettraient d'internaliser des besoins spécifiques sont valorisées, c'est le cas en particulier de la comptabilité pour sécuriser les montages financiers et les comptes des associations. Comme le montre aussi le parcours d'une membre du collectif les Albert·e dans le PETR Pays Loire Beauce, très engagée à la fois dans les collectivités locales et les associations, qui à partir de sa participation au projet Life sera enrôlée par Énergie partagée et deviendra présidente de la SAS Watt 0 Centre (cf. partie études de cas). Elle souligne que son expertise comptable lui permet d'appréhender avec confiance la constitution d'une société nécessaire au développement de la production et de prendre en charge les relations avec les banques, et assume ce que l'on pourrait appeler un « bénévolat de compétences » (Bernardeau, 2018).

Les formations proposées par le programme Life encouragent les collectifs à se penser comme un réseau de compétences : parmi les conseils dans les documents diffusés par le programme Life figure l'idée « de noter les compétences des personnes pour faire appel en cas de besoin » et d'exprimer directement en fin de réunion les besoins de personnes qui disposent d'un savoir-faire dans un domaine spécifique.

L'investissement dans l'action collective se traduirait par une montée en compétence permettant de se saisir de dossiers complexes, et de devenir acteurs et interlocuteurs des pouvoirs publics. Notons aussi qu'il existe une forme d'engagement sur le projet qui ne repose pas sur la réutilisation des expériences professionnelles au service de l'action collective, mais sur la possibilité de faire des choses que les personnes présentent comme compliquées (créer un site internet, une société, prendre la parole en public). Les participants se retrouvent dans une situation d'autonomie, de prise de décision et d'animation. Pour certains, cela représente une occasion de réaliser des choses qu'ils ne peuvent pas faire

ou n'ont pas pu faire dans leur vie professionnelle. Il s'agit de sortir de leur stricte compétence technique pour mettre en œuvre des activités diversifiées, réaliser en autonomie l'enquête nécessaire à la construction de l'action, se doter de compétences associatives, assumer les décisions stratégiques sur le cours de l'action.

L'espace de l'action collective et de l'investissement associatif constitue pour de nombreux participants une occasion de montrer leur capacité à participer à une action collective et à ne pas rester assimilés à leur qualification professionnelle. Une participante – qui travaille dans une SEM territoriale et dispose d'expériences dans différents domaines de l'action publique – souligne le fait qu'elle ne souhaite pas être assimilée à ses expériences professionnelles, et donc, dans ce cas, vraisemblablement perçue comme proche des collectivités locales.

> « *Comment on arrive… parce qu'en fait, nous, nos bénévoles, on ne demande pas leur métier. Et on m'a… un jour à l'assemblée générale, il n'y a pas très longtemps, on m'a demandé, je n'ai pas dit mon métier. On vient là pour l'association, mais on ne vient pas là pour être jugé sur notre passé professionnel ou nos compétences* » (Animatrice, Repair café, Bourges Plus)

Dans les entretiens, les conditions de possibilité de la mise en œuvre de compétences au service de l'action collective sont le plus souvent présentées dans le même temps que la teneur des savoir-faire. Les participants et en particulier les personnes les plus investies dans des collectifs évoquent aussi la façon dont les temporalités du projet Life croisent des éléments personnels de leur trajectoire : l'arrivée sur un territoire, la fin d'un mandat électif, la proximité d'un départ en retraite, une volonté de changement professionnel ou l'utilisation d'une période de chômage :

> « *J'avais envie de m'engager parce qu'en fait je… quand j'ai fait ces ateliers-là, je savais que j'allais aussi être sans emploi à partir du mois de janvier donc, c'était aussi une façon de me dire : je vais avoir du temps et du temps à consacrer à un projet qui potentiellement peut m'intéresser.* » (Animatrice, Groupe pollution lumineuse, Tours Métropole)

3.2. Les conditions des apprentissages

Les ateliers du programme Life placent les participants en contact avec de la documentation, des affiches, des textes en libre accès, qui traitent du changement climatique, de la question énergétique en général, à l'échelle nationale ou locale, et qui présentent des expériences réussies. De nombreuses informations sont disponibles, des techniques d'animation diverses sont mises en œuvre, différentes modalités de vérification des connaissances, des ordres de grandeur, différentes formes de mises en contact avec des données qui établissent un état des lieux qui justifie la nécessité d'une implication citoyenne. Des quiz organisés par petits groupes mettent en scène l'apprentissage collectif, l'animateur étant chargé de réaliser des reprises à partir des réponses et de développer certains éléments.

Les premières réunions se présentent comme une mise à niveau des participants. L'objectif des premiers ateliers est exprimé dans les documents de présentation du programme en termes d'appropriation des « fondamentaux de la transition énergétique, à savoir : le changement climatique, l'effet de serre, les émissions de gaz à effet de serre, l'impact de la consommation d'énergie sur ces émissions, le triptyque de la transition énergétique : sobriété, efficacité et production d'énergie renouvelable ». Ces éléments sont ensuite déclinés à l'échelle du territoire objet de la réunion.

> « *Alors, moi, j'ai trouvé que c'était très bien animé parce qu'à la première réunion, on a eu beaucoup d'informations, beaucoup, qui font que tout le monde a le même niveau d'informations sur l'énergie. Et ça, je trouve que c'est fondamental. Et donc, la première réunion, c'était principalement ça.* » (Animatrice, Repair café, Bourges Plus)

Pour les participants, et en particulier pour ceux qui se présentent comme déjà sensibilisés, les ateliers du programme Life ne sont pas des espaces dans lesquels ils déclarent apprendre des choses nouvelles sur le changement climatique ou sur la production de l'énergie. Certains soulignent néanmoins l'intérêt de connaître mieux leur territoire et de découvrir des expériences de production énergétique proche de leur commune de résidence.

> « *Alors j'ai appris certaines choses sur le territoire parce qu'il y a eu des ateliers thématiques où on avait des petits exercices et certains portaient plus spécifiquement sur notre territoire, notamment, et il y a eu des cartes, enfin, on nous a fait travailler sur des cartographies où on avait implanté, par exemple une géothermie, un méthaniseur enfin des choses comme ça. Donc, ça a permis d'avoir des connaissances sur le territoire. Mais sinon, sur le plan transition écologique, etc., effectivement, je n'ai pas appris beaucoup enfin… parce que bon, j'avais déjà quelques connaissances. J'étais déjà sensibilisé.* » (Membre, ENR 18 et facilitateur conversations carbone, Bourges Plus)

Les commentaires recueillis lors de nos entretiens sur les modalités de l'animation qui placent les personnes en situation de participer, de tester leurs connaissances par petits groupes vont dans deux sens différents. Certaines ont pu avoir l'impression de devoir se prononcer sur des questions complexes sans que des informations suffisamment précises sur les enjeux aient été communiquées – ou sans qu'elles puissent avoir le temps de prendre connaissance des informations –, et d'autres, celles déjà sensibilisées, ont eu le sentiment que certaines questions étaient trop faciles, les réponses évidentes. Les échanges prenaient alors la forme de la confirmation d'une façon de penser les actions possibles pour favoriser la transition énergétique, certaines personnes pouvaient ne pas se sentir en phase avec la dynamique du groupe ou celle portée par les animatrices.

Pour d'autres, les réunions du projet ont permis de partager des informations, des constats et des questions sur certaines thématiques :

> « *C'est quand même intéressant quand je vois les débats qu'on a eus, nous, c'est d'avoir partagé en commun des données quand même sur la place de la voiture, sur… d'avoir partagé des données chiffrées sur ce que coûte une voiture, ce que ça représente pour la collectivité, l'avantage de l'autopartage. Je pense qu'on a permis de faire connaître aujourd'hui des… des… des… des données et des problématiques autour de la place de la voiture qui n'ont pas été partagées par exemple par une collectivité ou par d'autres acteurs.* » (Animatrice, Groupe autopartage, Agglopolys)

Le passage à une position d'implication et d'engagement a été complexe, on l'a noté, pour de nombreux participants, certains considérant que la règle du jeu n'avait pas été présentée clairement. Les différents moments où les animateurs demandent aux participants de choisir fonctionnent davantage comme des quiz testant les connaissances que comme des temps de délibération : ils n'ont pas permis de reconstituer les controverses sur les choix possibles pour une politique énergétique locale. Néanmoins, pour certains, il s'agit bien d'une expérience de réflexion collective.

> « *Et c'était un vrai plaisir de réfléchir à voix haute tous ensemble sur ces sujets et aujourd'hui de mettre en application quand bien même ça peut être un peu chronophage, mais c'est toujours très intéressant.* » (Membre, Groupe vélo, Tours Métropole)

Finalement, peu de participants considèrent les réunions du programme comme des instances d'apprentissage sauf les visites de terrain. En effet, une session du programme prend la forme de « visites inspirantes », de rencontres de collectifs existant, souvent notées comme très utile pour la suite. Certains soulignent que le véritable moment d'apprentissage a été pour eux, non pas pendant, mais après les ateliers, lors des échanges et les activités réalisées au sein du groupe qui s'est engagé à mettre en place une action collective.

> « *Donc en fait, moi, j'ai appris des choses après parce que c'est, c'est l'engagement et c'est le projet qu'on a eu après ensemble dans ce petit collectif qui m'a fait apprendre des choses.* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

Ils revendiquent le fait d'avoir réalisé une enquête pour trouver des informations complémentaires, d'avoir ouvert un dossier, de « s'être intéressé à » :

> « *Voilà, donc c'est des choses que j'ai, que j'ai appris après je… Parce que je me suis, je me suis intéressé et, pour le coup, il y avait la possibilité effectivement de trouver des informations, de trouver des réponses, voilà.* » (Membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce)

3.3. Se former à l'action collective

Plusieurs participants soulignent la nécessité de monter en compétences sur les modalités de l'organisation de l'action collective et l'apport du programme dans ce domaine :

> « *Alors je vais dire du coup plus à titre personnel, pour moi, je crois en l'apprentissage de la dynamique de groupe. Je pense que Life a un peu aidé à ça, à nous apprendre à travailler ensemble en groupe, et je pense qu'il y a besoin de monter en compétence. Donc, vraiment, comment on travaille tous ensemble ? Comment on se met tous d'accord ? Comment on fait un consensus ? Comment on fait pour faire une réunion et que tout le monde puisse s'exprimer ?* » (Animatrice, Repair café, Bourges Plus)

En effet, le projet Life se présente comme un dispositif qui se donne les moyens de former les participants pour faciliter le passage à l'action. La stratégie du projet repose sur un temps de formation/sensibilisation qui est aussi un moment d'identification des intérêts de chacun, puis sur un accompagnement des projets qui prend la forme d'un contact personnalisé avec des chargés de mission et de l'accès à des ressources, contacts et échanges d'expériences devant permettre pour les collectifs de monter en compétence et de lever les freins à la structuration et au montage de projet.

Or, il est nécessaire de distinguer les conseils et outils mis à disposition pour les projets de production d'énergie et ceux pour les projets de sobriété. En ce qui concerne les projets de production, les participants sont depuis l'organisation des ateliers en contact avec le modèle d'action citoyenne promu par Énergie partagée, par l'intermédiaire de la présentation d'exemples de projets réussis, en particulier sous la forme d'expositions qui mettent en scène des collectifs et leurs réalisations. Pour les projets de sobriété, des exemples sont mobilisés dans les réunions, mais plutôt sous la forme des apports attendus d'un domaine d'action (ressourceries, partage de véhicules, etc.). Parfois, ce sont les participants qui font état de leur connaissance de certaines actions.

Énergie partagée explicite sa position dans une charte qui reprend non seulement des valeurs, mais leurs traductions en procédures, en dispositifs et en modes d'organisation. L'association diffuse par l'intermédiaire du programme Life son référentiel d'action : c'est-à-dire non seulement une façon de penser la question énergétique, mais également des modèles d'action concernant les modalités de construction de collectifs, les formes d'organisation interne, les relations aux pouvoirs publics et aux acteurs privés et l'évaluation des actions réalisées.

Les ressources disponibles sur le site internet du programme – dans une partie à l'accès restreint aux collectifs constitués – concernent essentiellement le montage des projets de production, chaque étape, chaque tâche étant clairement identifiée (un jeu de cartes Frizzle propose une approche simplifiée des tâches à accomplir). Une forme ludique de diagramme de Gant diffuse l'idée de l'importance d'une gestion et d'un suivi du projet qui permet un partage des tâches (la création de groupes de travail avec des objectifs précis), mais aussi l'identification d'un comité de suivi. Il s'agit d'une forme de professionnalisation de la gestion du projet, qui n'oublie pas de laisser un espace pour des temps de convivialité.

Les formations mises à disposition par Énergie partagée traitent assez précisément du phasage des projets (cf. le jeu Frizzle). Elles diffusent également un vocabulaire spécifique pour concevoir et décrire l'action collective : les projets sont décrits en distinguant une phase d'émergence, une phase de développement ou une phase d'installation. Les supports diffusés identifient les difficultés possibles et les actions à mettre en place par les porteurs de projets pour réduire les risques liés à l'action collective. Un jeu et un tutoriel vidéo Enrisk proposent d'apprendre à « dérisquer » le projet, c'est-à-dire à réduire le niveau de risque et à tenter de maîtriser les aléas.

Ces formations diffusent une vision réflexive et managériale de la gestion du projet. Elles identifient des points d'attention et proposent de réfléchir à la bonne répartition des ressources des collectifs – soit le temps des bénévoles et l'argent pouvant être mobilisé. Les jeux de rôle permettent de se mettre dans la peau d'un gestionnaire de projet en identifiant les phases et les tâches nécessaires. On perçoit une vision de l'action comme, d'une part, la mobilisation de ressources (humaines et financières) et, d'autre part, la mise en place de coopérations avec des acteurs privés ou Énergie partagée pour maîtriser les aléas qui pèsent sur le projet. La question de l'ancrage local et de l'acceptation du projet par les riverains constitue dans ce jeu un aléa complexe à prendre en compte par des actions particulièrement coûteuses en temps et mobilisations de bénévoles.

Plus largement et pour tous les types de projets, ce qu'apporte le dispositif, c'est un accompagnement sur la façon de mettre en œuvre l'action collective (tenir un stand, organiser une réunion, créer une association, définir les règles à adopter pour le fonctionnement interne). De nombreuses formations, webinaires et ressources en ligne sont disponibles. Les citoyens accompagnés par le programme ont accès à des ressources de formation professionnelle, qui ne sont le plus souvent pas disponibles gratuitement pour les associations spontanées. Bien sûr, rien ne permet de dire que tous les participants prennent connaissance de ces informations et les mettent en œuvre. Certains groupes délèguent une personne pour participer aux différentes ressources, d'autres se partagent le travail, d'autres enfin, soulignent qu'ils ne sont pas vraiment en mesure de suivre l'ensemble des formations, ou que certains conseils ne correspondent pas à leur phase de développement ou à leur activité, et déclarent qu'ils consulteront les ressources proposées en temps utile.

Le chargé de mission d'Énergie partagée promeut l'idée d'un nécessaire gradualisme, certaines réalisations proposées comme modèles peuvent paraître inatteignables, mais les conseils donnés visent à montrer que tous les groupes peuvent réussir, qu'il faut juste faire les choses dans l'ordre, suivre les outils proposés et comme le note un des animateurs du groupe énergie de Blois : « Le chargé de mission d'Énergie partagée dit toujours : "N'essayez pas de courir avant de savoir marcher." » (Animateur, Groupe production, Agglopolys).

Les conseils incluent la promotion d'un fonctionnement horizontal et la diffusion de techniques d'animation de réunion qui laissent de la place à tous et évitent les formes d'accaparement de la parole par « les personnes sachantes » et donc attentives aux asymétries (par exemple faire tourner les rôles d'animation, de gardien du temps, de scribe, utiliser une urne à questions, un sablier pour réduire les longues interventions, etc.[41]). La référence à la gouvernance des collectifs et associations n'est pas ici seulement une injonction à l'efficacité (Laville, 2008), c'est aussi celle d'une forme de démocratisation du fonctionnement interne du collectif, présentée comme une condition de la réussite. Il s'agit donc bien de la recherche d'un gouvernement démocratique de l'entité créée (Hoarau et Laville, 2008), d'une certaine façon de l'intégration, dans la gestion du projet, d'une injonction à la démocratisation.

Notons aussi que le tutoriel « Organiser et animer un stand » propose des conseils très précis : il insiste sur l'organisation d'échanges le plus horizontaux possible et préconise de ne pas rester de l'autre côté d'une table, de poser des questions, de construire des argumentaires courts. Le tutoriel consacré aux « outils numériques pour bien organiser le travail partagé[42] » promeut à la fois l'utilisation de logiciels libres, une posture de sobriété numérique et l'organisation du travail et des tâches à effectuer avec un logiciel de gestion de projet.

L'accompagnement réalisé recommande aux participants de ne pas négliger le maintien et le développement de la dynamique du groupe, considérés comme une tâche en soi. La formation à la

[41] Tutoriel « Structurer le travail en groupes » mis à disposition des collectifs participants sur le site internet du programme Life LetsGo4Climate, site consulté le 19 août 2025.
[42] Mis à disposition des collectifs participants sur le site internet du programme Life LetsGo4Climate, site consulté le 19 août 2025.

structuration de l'action collective passe aussi par la sensibilisation à l'importance de la construction de l'identité du groupe, et au partage des objectifs et des valeurs. Au-delà des statuts de l'association, il est recommandé de travailler à la formulation d'une charte des valeurs, qui explicite « la raison d'être de la communauté[43] » ainsi que les principaux objectifs et le positionnement de l'association. Les exemples de chartes proposés[44] sur le site accordent une place importante à la promotion du pouvoir d'agir, à la démocratie interne, au contrôle des retombées locales du projet.

Les formations et les conseils proposés par le programme Life diffusent la nécessité d'une réflexion sur les modalités mêmes de l'action collective. Il s'agit d'adopter une position réflexive qui permet de mettre en place des stratégies adaptées aux différents groupes. Les formations se présentent comme au plus près des problèmes concrets rencontrés dans la mise en œuvre de l'action collective. Il s'agit pour les personnes les plus engagées d'assumer leur rôle spécifique et de reconnaître l'existence d'une pluralité de positionnements qui peut permettre des stratégies différentes d'élargissement du cercle, et de la mise en œuvre d'une forme d'ingénierie de la diffusion du concernement.

Les webinaires promeuvent dans le même temps, d'une part, une gouvernance partagée inclusive et égalitaire et, d'autre part, une organisation des actions collectives basée sur l'intensité des engagements, qui reconnaît la place spécifique au sein du groupe des personnes les plus engagées. Le premier cercle mobilisé est ici décrit comme regroupant ceux qui s'engagent en « connaissance de cause », porteurs ayant acquis les compétences pour promouvoir la cause et élargir les cercles. Les formations diffusent donc aussi l'idée qu'il s'agit de mettre en place des réflexions sur la dynamique de groupe, sur le partage des tâches (organisation en groupe de travail) et sur le maintien de la mobilisation dans la durée. La promotion d'une posture réflexive peut prendre la forme d'un groupe de travail « dynamique de groupe ». L'organisation d'une réflexion sur les valeurs communes, sur « ce qui nous rassemble » – qui peut s'incarner dans la rédaction d'une charte des valeurs communes. L'organisation du travail, les réunions organisées et minutées doivent permettre de diffuser une atmosphère d'efficacité et d'éviter l'essoufflement. Il s'agit de : « rester efficace pour ne pas épuiser les bénévoles[45] ». L'utilisation de techniques d'animation (débats mouvants, gestion par consentement) doit équiper la délibération. La mise en scène du groupe, la diffusion de photos illustrant l'ampleur de la mobilisation sur un projet, constituent des outils de promotion largement utilisés par les chargés de mission d'Énergie partagée pour attester de la possibilité d'une mobilisation réussie. Les tutoriels diffusés par le programme soulignent l'importance de prendre des photos lors des réunions publiques ou des opérations de communication, afin de disposer de matériaux à diffuser sur les réseaux sociaux, mais aussi à partager en interne : mettre en images le collectif contribue à cristalliser une identité du groupe.

Le projet Life et Énergie partagée propose une « forme » avec des conseils et des formations très précises, y compris une façon de penser l'action collective, d'organiser le groupe. Ainsi, des petits collectifs émergents se voient proposer des outils de formation et d'accompagnement qui sont d'ordinaire à la disposition des grandes structures qui souhaitent accompagner et mieux gérer leur croissance.

On constate ici une différence fondamentale entre les collectifs de production d'énergie et les groupes de sobriété. Énergie partagée propose un modèle d'action et un accompagnement très précis sous la forme d'un kit et de la promotion d'autres expériences. Le chemin est très balisé. Le travail des collectifs consiste à prendre en charge l'ancrage de l'action dans un contexte local spécifique et à faire face aux difficultés de reproduction d'une expérience qui a réussi ailleurs. Ces difficultés peuvent être de plusieurs ordres : recruter des partenaires, trouver des supports de toiture ou des terrains pour la localisation des projets, élargir le groupe et identifier des personnes qui ont les compétences et/ou les dispositions pour accepter de s'engager dans un montage complexe impliquant la création d'une société.

Ce cadre peut être rassurant – il suffirait de suivre les didacticiels pas à pas – mais, pour de nombreux groupes, la mise en œuvre d'un projet de production apparaît comme trop lourde, trop contraignante. On l'a vu, plusieurs groupes préfèrent commencer par des actions de sensibilisation plutôt que de se lancer directement dans un projet de production. D'ailleurs, on a identifié plusieurs collectifs qui contournent la question, qui cherchent des modes d'action en lien avec les énergies renouvelables, mais s'éloignent du modèle d'Énergie partagée (focalisation sur la sensibilisation à Agglopolys et dans le PETR

[43] Tutoriel « Construire la raison d'être de la communauté et rédiger sa charte des valeurs » mis à disposition des collectifs participants sur le site internet du programme Life LetsGo4Climate, site consulté le 19 août 2025.
[44] La charte d'Énergie partagée, celle d'Énergies vendômoises, celle des surVOLTés du Canal, celle de BlaisWatt.
[45] Webinaire de formation n° 1 « Construire et outiller une vision partagée de la communauté », 20 février 2025, Énergie partagée, Life LetsGo4Climate.

Pays Loire Beauce). Tout se passe comme si certaines personnes souhaitaient respecter leur engagement à passer à l'action sans adhérer à la démarche ou sans se sentir en mesure de suivre le modèle d'action d'Énergie partagée.

Le programme Life rend possible cette recherche d'une voie particulière qui se limite à la sensibilisation ou à la mobilisation des particuliers sur des stratégies de transition pour des groupes intéressés à la production d'énergie renouvelable, alors que les réunions organisées directement par Énergie partagée en dehors du programme Life ont pour seul objectif la création de groupes de production selon leur référentiel d'action. Les collectifs dits de « production » sont liés aux autres collectifs issus de Life, mais aussi, par l'intermédiation d'Énergie partagée, aux collectifs préexistants de production d'énergie renouvelable, même lorsque leurs actions concernent davantage la sensibilisation que la production.

Les formations d'Énergie partagée travaillent également la prise de conscience des impacts de l'action collective et la promotion d'une position réflexive sur l'impact social des projets. La formation à l'utilisation d'un outil « radar d'auto-analyse » amène à distinguer les retombées économiques locales de la contribution à la construction d'un territoire résilient, le renforcement de la citoyenneté ou encore la construction de la coopération transversale. Ce que promeut ici cette formation, ce sont un référentiel et un vocabulaire partagés, avec dans chaque domaine une évaluation critique qui peut aussi fonder des stratégies d'action et de meilleure communication sur le sens de l'action[46].

Pour les collectifs qui ont choisi le domaine de la sobriété, les références et les modèles sont très variés en fonction du domaine d'action choisi, des contacts avec des associations nationales ou locales portant une cause ou une modalité d'action.

3.4. Modalités d'expertises

Partant de réflexions très larges dans la dernière réunion organisée par le programme Life, les collectifs issus du projet vont progressivement se spécialiser, et monter en compétence sur un domaine particulier. Certains acceptent le modèle proposé par Énergie partagée et tentent de l'ancrer localement en recherchant une toiture ou un terrain disponible ; d'autres tentent de reproduire localement un modèle d'action qu'ils ont vu fonctionner ailleurs (autopartage, ressourcerie…) ; certains se rattachent à des réseaux nationaux pour bénéficier à la fois des informations sur un domaine d'action et adopter une identité d'action (repair café, zéro déchet, lutte contre la pollution visuelle) ; d'autres enfin cherchent à innover et tentent d'inventer une forme d'action spécifique où les conditions mêmes de l'identification du rôle d'un collectif citoyen par rapport aux autres acteurs du domaine sont à construire (cf. Isol'action, Bourges Plus). Dans d'autres cas, les collectifs sont réduits à quelques personnes qui, en entretien, évoquent la difficulté à stabiliser le groupe. On peut avoir ici l'impression que l'action collective permet à certains de se construire une position en tant que citoyens mobilisés, interlocuteurs légitimes sur une thématique pour les représentants des collectivités locales.

Dans tous les cas, on assiste à une spécialisation, les participants focalisant leur recherche d'information sur une thématique et montant en compétences sur un domaine. Ils deviennent capables de mobiliser des exemples de l'action d'autres collectifs, ont la capacité d'identifier les ressources disponibles. Dotés de ces compétences nouvelles et affichant une disponibilité souvent plus grande que les chargés de mission des collectivités locales qui, dans les contextes de communes rurales ou de petites villes, ne peuvent pas être spécialisés sur une seule thématique, ils se présentent comme des auxiliaires des politiques publiques et sont souvent reconnus comme tels.

Dans le contexte de communes peu dotées en ingénierie et en capacité d'action, l'existence de citoyens mobilisés sur une thématique vient renforcer les capacités de l'action publique locale. Il s'agit, comme le note un document de promotion du programme Life, de prendre conscience que « votre territoire est plein d'énergie et vos citoyens aussi[47] ».Dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, les collectifs citoyens sont vus comme pouvant constituer un relais, une ressource pour localiser le référentiel d'action porté par Énergie partagée.

[46] « Guide radar de progression sur l'impact social des projets citoyens d'Énergie renouvelable », Énergie partagée, Life LetsGo4Climate, région Centre-Val de Loire, site consulté 22 septembre 2025.
[47] Guide pour les collectivités, *Votre territoire est plein d'énergie et vos citoyens aussi*, programme Life LetsGo4Climate, Énergie partagée, consulté en ligne 24 septembre 2026.

« *Voilà, il y a un développeur privé qui est venu embêter un élu. L'élu se dit : mince, je ne sais pas quoi faire. Il va voir le collectif pour avoir un… pour avoir des informations neutres, un peu sur le sujet.* » (Chargé de mission, Énergie partagée)

On a vu que l'objectif premier du projet était de diffuser auprès des citoyens une vision positive de la transition énergétique. Cet objectif passe par la création de collectifs ayant des compétences pour appuyer les élus sur des projets photovoltaïques et éoliens et pour leur permettre à la fois de promouvoir et de contrôler le développement des projets d'énergie renouvelable sur leur territoire. Il s'agit d'une certaine façon de constituer et d'organiser un public pour la transition, à même de renforcer l'acceptation ou la désirabilité des projets d'énergie renouvelable et en particulier de l'éolien : c'était bien, on l'a vu, un des objectifs à l'origine du projet.

Les chargés de mission au sein des EPCI se félicitent – y compris dans les contextes urbains – de la ressource que l'existence d'un collectif d'habitants focalisé sur un domaine constitue pour l'action publique locale (à Blois dans le domaine de la pollution visuelle ; à Bourges dans celui de la production d'énergie). Les citoyens engagés dans le programme Life ont acquis des connaissances dans un domaine et ils revendiquent un rôle particulier dans la diffusion d'une thématique auprès des populations. Ils soulignent que les groupes de collectifs de citoyens disposent d'un capital de confiance, d'une capacité spécifique à s'adresser aux habitants. Les pouvoirs publics leur reconnaissent un rôle et une expertise dans la promotion des projets qui concrétisent localement la transition énergétique. Tout se passe comme si les collectifs issus du projet et les animateurs des conversations carbone formés par le programme Life avaient pour vocation non seulement la production d'énergie renouvelable, mais aussi la diffusion sur le territoire de la région d'ateliers de sensibilisation au-delà de la durée du projet Life.

Pour les élus ou pour les services, le programme Life démontre que les citoyens peuvent être des ressources, des auxiliaires, des « vigies » pour vérifier le respect de certaines réglementations (cf. Rapport d'évaluation, lot 1, p. 4). Pour les chargés de mission thématiques au sein des EPCI, c'est également la possibilité d'avoir une sorte de feu vert pour travailler avec des citoyens qui sont non seulement formés, mais aussi en quelque sorte certifiés par le programme Life, doté d'une qualité particulière de compatibilité avec les objectifs de l'action publique de transition. Et pour les participants, le programme permet de produire des collectifs de citoyens qui se sentent légitimes, autorisés d'une certaine façon à prendre en charge des actions de transition. Ils peuvent donc arguer d'avoir « l'aval des politiques », à la condition de rester dans le cadre proposé.

« *C'est-à-dire à partir du moment où on fait les choses proprement, correctement, avec l'aval des politiques sur notre territoire aussi. Enfin je veux dire, on prend aussi cet aspect-là en cause par rapport à notre projet* » (Animatrice, Groupe vélo, Tours Métropole)

L'expertise associative que nous pouvons identifier sur le territoire ne se distingue pas par une position critique sur un domaine d'action, mais bien plutôt par le fait d'accéder à un discours et des compétences spécialisées dans le cadre d'un processus d'« expertification » « qui implique parfois de maîtriser les registres discursifs, mais aussi techniques des professionnels » (Lochard et Simonet, 2009, p. 275). En ce sens, il n'existe pas d'experts profanes, mais plutôt, ici, des bénévoles qui s'instituent comme experts dépositaires d'un savoir spécialisé, qui souhaitent devenir les interlocuteurs des pouvoirs publics pour un domaine particulier, qui parfois assument le travail de localisation d'une thématique sur un territoire donné. La sociologie de l'expertise (Trepos, 1996) a mis en évidence que l'expertise n'est pas constituée par un niveau de savoir, mais résulte du fait d'être placé dans une situation d'expertise, d'être légitimé dans l'expression d'une position sur un sujet. On peut considérer que les collectifs issus du programme Life sont dotés d'une forme de légitimité, reconnus comme issus d'un processus d'incubation publique et détenteurs de savoirs spécialisés liés à leur enquête et leurs tentatives d'action dans un domaine particulier. Ils ne cherchent pas à construire une contre-expertise ou à mobiliser des contre-experts pour justifier leurs positions (Chesta, 2021). Ils tentent plutôt d'inscrire localement une position ambitieuse donnant un sens aux déclarations d'intention des politiques publiques de transition ; ceci en adoptant les positions portées par Énergie partagée, en empruntant les chemins tracés par des réseaux associatifs nationaux mobilisés sur des questions spécifiques (zéro déchet, réemploi, pollution visuelle), ou en reprenant des expérimentations réussies dans d'autres contextes locaux (mobilités par exemple).

Si le programme Life vise à la mobilisation de « l'énergie citoyenne », toutefois il ne constitue pas un dispositif de participation ou de délibération qui place les résidents engagés dans une position d'expertise sur la base d'un savoir d'usage[48], ni un dispositif de cogestion avec des associations expertes dans un domaine précis, comme dans le cas des comités de suivi liés à certains plans.

Les participants ne sont pas conviés à partir de leur savoir d'usage, de leur connaissance du territoire, mais pour leur capacité à porter la cause des énergies renouvelables. Si l'ancrage dans l'espace de résidence est valorisé, ce n'est pas tant la capacité à proposer des projets ménageant les paysages et les usages qui est appréciée – comme c'est le cas dans d'autres domaines d'action publique (Nez, 2011) – que leur position d'auxiliaires dans la diffusion auprès des résidents de la nécessité du développement des énergies renouvelables et des actions de sobriété.

Le programme Life met en évidence que les collectifs sont reconnus comme spécialistes d'un domaine d'intervention, notamment dans une position de relais des pouvoirs publics en direction de la population dans certains domaines de l'action publique. Experts d'un domaine, ils sont reconnus essentiellement comme des passeurs, comme étant en mesure de produire des traductions légitimes des objectifs de politiques publiques à destination des populations. Dotés d'un capital de confiance, leur collaboration permettrait de renforcer l'acceptabilité du discours sur la nécessaire transition énergétique et environnementale. Incarnant l'énergie citoyenne en acte, les collectifs se voient confier le rôle de toucher d'autres citoyens, de poursuivre le travail d'enrôlement et de concernement. Or, ils soulignent, dans les entretiens réalisés, les grandes difficultés qu'ils éprouvent à assumer ce rôle et à poursuivre le travail d'élargissement du cercle.

4. Démocratisation et tensions entre politisation et dépolitisation

4.1. Politisation de (et par) la question énergétique

Le projet Life est fortement ancré dans un mode d'action publique qui prend parti pour l'implication citoyenne sur les questions de transition écologique et énergétique. Il s'agit d'une position du groupe Europe Écologie les Verts qui a la responsabilité des politiques environnementales au sein de la région Centre-Val de Loire et qui plaide pour la généralisation de procédures participatives et la valorisation de l'action des associations dans le cadre d'une politique dite de « démocratie permanente ». On peut considérer ces éléments comme une politique de démocratisation et de politisation de la question énergétique et climatique, qui ne réserve pas la parole aux organismes techniques et propose au contraire d'élargir les participants au débat sur le sens des actions publiques.

La démocratisation constitue un objectif que l'on peut dire politique : la réappropriation citoyenne de la question énergétique. Celui-ci est présent dans les communications et formations organisées par Énergie partagée et dans le positionnement du programme Life. La charte des valeurs d'Énergie partagée identifie la nécessité de lutter contre une « impasse politique » produite par « les politiques centralisées de l'énergie conduisant à un désintéressement de la population, à un désengagement de certaines collectivités, constituant un frein à la réappropriation citoyenne des problématiques énergétiques ».

La vision de la transition portée par Énergie partagée repose sur la promotion de la sobriété et sur la valorisation de la participation des personnes et des communautés à la production d'une énergie « intégralement basée sur des ressources renouvelables[49] ». Il s'agit aussi d'assumer la responsabilité collective de la construction d'un mode de production et de consommation durable vis-à-vis des générations futures. La participation au programme Life peut également devenir une forme de sociabilisation à l'action publique territoriale, au fonctionnement des collectivités locales, mais aussi à

[48] Comme cela est le cas pour les associations et collectifs qui participent à la planification régionale dans le domaine de la gestion des déchets (Melé et Cirelli, 2023).
[49] On verra que cet aspect semble volontairement passer au second plan, pour éviter le débat sur le nucléaire, au profit d'une argumentation qui note que nous avons, de toute façon, besoin des énergies renouvelables.

l'action associative et à l'engagement sur une liste municipale, donc une modalité d'acquisition de savoirs politiques.

> « *Et donc on voit bien comment ces citoyens se sont retrouvés à mettre le doigt dans la vie locale et politique, parce que ce sont des projets finalement éminemment politiques au sens développement du territoire.* » (Chargé de mission, Énergie partagée)

Dans le langage des promoteurs du programme, repris par les participants, les vocables « citoyenneté », « action citoyenne » reviennent plus souvent que le mot « démocratie ». L'ensemble du dispositif se présente comme proposant un pouvoir d'agir aux citoyens, comme n'étant pas « descendant et imposé » (membre, collectif Albert.e, PETR Pays Loire Beauce).

> « *La transition énergétique, c'est d'abord les citoyens qui se prennent les mains entre eux et qui se disent : bon. On prend un peu les choses en main. C'est ça d'abord, le premier truc.* » (Président, ENR 18, Bourges Plus)

Dans la définition de l'impact social des projets d'énergie citoyenne utilisée dans les documents utilisés par Énergie partagée, le renforcement de la citoyenneté est présenté comme une des dimensions à prendre en compte, avec une plus forte intensité lorsque les citoyens conservent le contrôle de l'ensemble du processus et que le projet est le résultat d'un processus de co-construction appelé ici « débat public[50] ».

Si les objectifs de transition sont des objectifs de politiques publiques nationales relayés par l'exécutif régional, ils constituent aussi des marqueurs politiques. Il est possible d'apparaître comme une force potentiellement alliée avec les oppositions municipales pour des groupes qui émergent d'un programme porté par l'ADEME et la région et sont appuyés par les EPCI. Dans la mesure où des projets locaux ont besoin de l'appui des communes pour accéder à des terrains, la voie de l'opposition n'est pas valorisée. La proposition d'une expérimentation de transition peut être perçue comme un marqueur politique, comme le signe de la volonté de construire une écologie politique locale. Le fait d'être en phase avec la politique nationale de transition, relayée par la région, ne garantit en rien, au niveau municipal, de ne pas être considéré dans une position d'opposition.

Certains peuvent avoir une lecture plus radicale, en soulignant que placer les citoyens au cœur des actions de transition peut apparaître comme une position politique subversive.

> « *Le programme Life, qui est quand même sacrément subversif d'un point de vue politique, quand vous lisez le sujet qui est de dire : grosso modo, on ne croit pas cinq minutes à l'action et à la volonté réelle du pouvoir politique de faire quelque chose. Donc, c'est aux citoyens de prendre en main leurs, leurs propres actions pour que ce soient les citoyens qui infléchissent la volonté politique… au sens de la vie de la cité. Je trouve du coup que c'est complètement légitime de dire c'est redonner du sang à la démocratie et le pouvoir aux citoyens.* » (Animateur, Groupe sensibilisation, Tours Métropole)

Pour d'autres, la transition énergétique n'est pas un changement de technique, mais bien un processus d'appropriation des questions énergétiques, une certaine repolitisation de la question énergétique.

> « *Il y a plus de magie finalement dans la technique. On achète un panneau et on le branche. Voilà. Nous ce qui nous intéresse, ce n'est pas ça. Ça, ce n'est pas une transition énergétique… C'est comment on déconstruit ça et on construit en fait une répartition de*

[50] « Guide radar de progression sur l'impact social des projets citoyens d'Énergie renouvelable », Énergie partagée, Life LetsGo4Climate, région Centre-Val de Loire, site consulté 22 septembre 2025.

l'appropriation de l'énergie entre des populations qui se mettent d'accord. » (Président, ENR 18, Bourges Plus)

Un autre aspect de la dimension démocratique du programme est noté dans le même entretien, celui d'un apprentissage de l'action collective et de la construction d'une décision ensemble :

« *Donc comment on fait pour… et je trouve que ben justement le collectif citoyen, c'est le meilleur moyen de décider ensemble. Et il n'y a pas de meilleure solution, c'est celle qu'on a décidé ensemble. C'est le compromis. Ce qui n'est pas facile. On n'a pas la culture du compromis en France* » (Animateur, Groupe sensibilisation, Tours Métropole)

Le projet Life se veut aussi un moment de plaidoyer pour la place des collectifs citoyens auprès des collectivités locales.

« *Sur la question de la démocratisation : on essaye dans ce projet d'intégrer la collectivité au début du projet, pour faire une acculturation à la participation, qui puisse être préparé au moment des ateliers ; pour pouvoir accompagner au moment du projet pour répondre à leurs sollicitations.* » (Chargée de mission, projet Life, région Centre-Val de Loire)

4.2. Dépolitiser pour élargir le public

Si cette tendance à effectuer un lien entre démocratisation et politisation apparaît clairement, on perçoit aussi dans plusieurs entretiens la tendance inverse qui considère que l'élargissement du public ne peut reposer que sur une stratégie de dépolitisation. De plus, les conditions de mise en œuvre et les formes de territorialisation du projet semblent associées à une forme de dépolitisation, au sens de déconnexion avec la scène politique locale, mais également d'éviction du débat sur la possibilité d'un partage de la décision sur les politiques de l'énergie.

Énergie partagée et le programme Life font en effet le pari que la diffusion de ces nouvelles pratiques collectives énergétiques peut être plus importante si l'on arrive à mobiliser des particuliers non pas à partir de leurs positions sur la question du nucléaire ou le changement climatique, mais de leurs expériences individuelles de la question énergétique. Il s'agit alors de convaincre les propriétaires de maisons individuelles qui envisagent un équipement en panneaux solaires de poursuivre cette réflexion à l'échelle d'un territoire en s'intégrant à un collectif. Pour rendre attractive cette participation à une action collective, sont mis en avant les nouveaux savoirs en partage et les expériences de sociabilité horizontale rendues possibles.

Ni une vision partagée de la transition énergétique ni un accord sur les politiques publiques à mettre en place ne sont nécessaires pour participer ensemble à un collectif de production d'énergie renouvelable. Ce qui explique que l'enjeu principal ne soit pas d'ouvrir des espaces de débat sur l'avenir énergétique du territoire. À Bourges, les mêmes personnes qui peuvent par ailleurs être promoteurs de certaines conceptions de la transition rappellent que le collectif de production d'énergie renouvelable – en tant que collectif – n'a pas de positionnement politique sur l'avenir énergétique. C'est bien ici une forme d'évitement du politique (Eliasoph, 2010) – au sens de montée en généralité et de mise en débat des politiques énergétiques – comme condition de l'existence du groupe et de l'action en commun.

« *Bon parce que ce n'est pas politique notre positionnement. On n'a pas eu de débat autour de ça parce qu'on affiche clairement, on fait de l'énergie renouvelable… Si ça ne vous intéresse pas, ce n'est pas la peine de se mettre avec nous. Ce n'est pas comme s'il y avait une démarche politique où là on essaye de défendre une vision de l'avenir énergétique…* » (Président, ENR 18, Bourges Plus)

Les ressources diffusées par le programme alertent sur le risque d'apparaître trop militants, de focaliser les échanges sur les raisons d'être contre et soulignent l'importance d'apparaître comme promouvant une position bienveillante.

> « *Ce n'est pas être contre ! On ne raconte pas une énième fois que l'on fait ça "pour sortir du nucléaire" ou "contre le gaspillage énergétique"… Il faut du positif ! On crée quelque chose de fabuleux, qui va créer du lien, de la dynamique locale, permettre de remplir les objectifs de Transition Énergétique du territoire…* »[51]

Le même document rappelle que, pour permettre l'implication de sympathisants et non de militants, il faut montrer le côté positif, joyeux et donner envie.

> « *À éviter : les argumentaires trop militants. Les propos trop politiques ne sont pas fédérateurs et on a besoin de mobiliser largement, donc aussi un public de sympathisants, mais pas militants.* »[52]

Les tutoriels diffusés par le programme préparent aussi les participants à la possibilité de rencontrer des opposants aux actions de transition, que l'on propose alors de gérer pour qu'ils ne perturbent pas les contacts avec le reste des personnes intéressées. Plus largement, il est conseillé lors des réunions publiques d'interrompre avec diplomatie, mais fermeté, toutes les interventions de type « tribune ».

> « *Les sujets parlant de transition sont souvent associés à des contraintes et sont perçus comme des injonctions culpabilisantes ou des atteintes aux libertés (ne plus prendre l'avion, prendre son vélo plutôt que la voiture, manger local, changer ses façons de consommer…). Vous rencontrerez alternativement des gens très emballés par ce que vous faites et des gens qui chercheront auprès de vos oreilles un parfait déversoir à leur rejet. N'hésitez pas à ramener le débat sur l'action locale : "ok, et on fait quoi, ici et maintenant alors ?"* »[53]

L'animateur d'Énergie partagée note que si des liens existent avec des réseaux antinucléaires, et nous avons effectivement identifié certains participants qui s'investissent dans le programme dans la continuité de leur engagement préalable, les collectifs – et d'ailleurs peut-être encore moins ceux issus de Life que ceux de production préexistant – ne s'affichent pas comme militants[54].

> « *Des fois, il y a des volontés de s'impliquer aussi dans les réseaux antinucléaires,…Il y avait des liens avec Greenpeace. Il y a des liens avec l'antinucléaire. Et il y a des liens avec plein d'autres associations très militantes. Mais en général, le collectif citoyen lui-même, sur son projet de production d'énergie renouvelable, n'est pas très militant.* » (Chargé de mission, Énergie partagée)

Soulignons néanmoins que, selon les EPCI participant au programme, la part des militants et des personnes déjà engagés dans des associations mobilisées peut être différente, ce qui conditionne les ambiances de travail lors du déroulement des réunions du programme, les collectifs qui seront créés par la suite et leurs relations aux associations existantes. À Touraine-Est Vallées, par exemple, dans les réunions du programme que nous avons pu suivre, on note un fort investissement de personnes multi-engagées sur des questions environnementales.

---

[51] Tutoriel « Réussir un événement de mobilisation citoyenne » mis à disposition des collectifs participants sur le site internet du programme Life LetsGo4Climate, site consulté le 19 août 2025.
[52] *Ibid.*
[53] Tutoriel « Organiser et animer un stand » mis à disposition des collectifs participants sur le site internet du programme Life LetsGo4Climate, site consulté le 19 août 2025.
[54] *Ibid.*

Par ailleurs, l'animateur d'Énergie partagée conseille aux collectifs de s'éloigner d'une part du simple regroupement des opposants au nucléaire et d'autre part de la commune comme scène politique.

> « *Rendre apolitique au sens non partisan. Parce qu'en fait, je me suis aperçu en arrivant à mon poste d'animateur régional, il existait trois quatre collectifs en région Centre. Et il y en avait deux qui étaient en souffrance. Et ils étaient en souffrance parce qu'il s'agissait de collectifs qui ne travaillaient qu'à l'échelle d'une seule commune, pour la simple et bonne raison qu'il s'agissait de l'équipe de l'opposition. Donc souvent écologistes convaincus, voulant produire des énergies renouvelables pour sortir du nucléaire. Et ils veulent travailler avec la collectivité. Sauf qu'en face d'eux, ils ont tout simplement leurs opposants politiques, qui est maire et au pouvoir et qui ne va pas leur faciliter la tâche.* » (Chargé de mission, Énergie partagée)

Les conseils donnés aux collectifs sont alors de ne pas rester à l'échelle municipale et de diversifier leurs publics. Par ailleurs, une certaine forme de dépolitisation, de déconflictualisation peut être une condition pour construire de bonnes relations avec les collectivités locales.

Une des animatrices d'un collectif à Tours souligne que le bon accueil des collectivités locales repose notamment sur le fait d'adopter une position qui retient ses critiques.

> « *Après, quand on est sur la réflexion dans le local comme nous on l'a faite, j'ai envie de dire à partir du moment où on reste à sa place, ça se passe bien dans le fait de méditer, de mettre les choses en place. Voilà. Je pense que si on avait été un peu plus sévère dans la parole qu'on porte pour la place du vélo en ville, on n'aurait peut-être pas eu un accueil aussi chaleureux, aussi.* » (Animatrice, Groupe vélo, Tours Métropole)

Un des animateurs du groupe Fondettes souligne d'ailleurs que le maire divers droite de Fondettes les a mis en garde contre une instrumentalisation du sujet par l'opposition municipale :

> « *Faites attention de ne pas vous faire phagocyter par des gens qui auraient des intérêts à vous utiliser pour être une force d'opposition à la municipalité en place.* » (Animateur, Groupe Fondettes performance énergétique, Tours Métropole)

Si la notion de collectif de citoyens apparaît pour beaucoup comme une simple valorisation de l'action collective, une seule personne considère, en entretien, que cette notion peut être chargée politiquement, et qu'il serait préférable de s'en éloigner. Ainsi, le principal animateur d'un collectif à Fondettes plaide pour une volonté d'engagement strictement « dépolitisée » en refusant cette appellation, l'association a d'ailleurs pris le nom de Société des Colibris de Fondettes. Les membres s'affichent simplement comme des Fondettois qui souhaitent contribuer à la réalisation des objectifs des lois Climat et résilience (2021) et Accélération des Énergies Renouvelables (2023), et tentent de déconnecter la question écologique du champ politique local, mais aussi de toute référence à l'écologie politique.

> « *Non, parce que pour moi l'écologie ce n'est pas de la politique, c'est une conscience de l'humanité quelque part, donc c'est apolitique, l'écologie.* » (Animateur, Groupe Fondettes performance énergétique, Tours Métropole)

Alors que le positionnement du projet exprime une intention politique (parti pris pour l'énergie renouvelable ; gouvernance partagée avec les citoyens ; volonté de faire que la transition soit localisée et reprise par les collectivités locales), les modalités de mise en œuvre semblent choisir de dépolitiser pour élargir les publics. On perçoit une volonté d'éviter le débat, de renvoyer le politique hors du cadre de parole ou des objectifs des rencontres. Il s'agit de tenter de s'adresser à des publics au-delà des positions politiques. Les ateliers du programme proclament que l'on a besoin des énergies renouvelables et

décarbonées, quelles que soient les évolutions de la place de l'énergie nucléaire. Les techniques d'animation sont dotées de la capacité de construire des échanges pacifiés, tournés vers l'action et la construction en mode « intelligence collective ». De plus, elles semblent diffuser l'assurance que toutes les paroles et positions pourront être prises en compte.

Paradoxalement, alors que les EPCI volontaires affirment, pour la phase 1, leur proximité avec les positions du conseil régional et, pour les phases 2 et 3, sont sélectionnés sur la volonté de mener une politique énergétique active, on observe une certaine déconnexion des actions du projet Life avec la scène politique locale. Le malentendu des participants au premier atelier souligne en creux le positionnement du projet. Celui-ci promeut une intervention territorialisée, qui s'adresse aux élus et techniciens locaux, et tente de les convertir à la construction de communautés locales d'énergie qui intègrent des citoyens. Or les habitants sont considérés comme des partenaires potentiels, comme des porteurs de projets venant compléter les politiques publiques, ils ne sont pas placés dans une position de participation, de partie prenante des choix de politiques publiques[55]. Pourtant, un des objectifs de l'expérimentation antérieure au projet Life, abandonné dans les formulations utilisées au moment du montage, était bien de former des citoyens en mesure de partager des décisions et de construire des avis informés, sur le modèle des mini-publics.

Nos observations et les entretiens menés mettent en évidence des ateliers fondés sur des méthodes qui visent à faire émerger des ressentis, des expériences personnelles et des propositions, mais qui ne laissent pas de place pour des délibérations. On retrouve ici des techniques et des procédés caractéristiques des formations à l'« intelligence collective » et d'une certaine routinisation des dispositifs participatifs (Mazeaud et Nonjon, 2018). Certaines questions considérées comme « politiques » – au sens ici de leur capacité à susciter des débats entre les participants et à importer dans l'atelier des controverses présentes dans la société – sont évacuées : en particulier la question du nucléaire, de la place des entreprises privées ou des effets des régulations européennes ou nationales (Christen et Hamman, 2015).

Dans le cadre des ateliers du programme, les participants interviennent dans un cadre de parole contraint. Même si une partie des participants a des positions sur cette question, on n'observe pas de critique des modes de régulation existants, pas de critique du nucléaire. Tout se passe comme si les conditions de l'organisation avaient réussi, dans un objectif d'efficacité des échanges, à exclure ces questions et à éviter la mise en évidence de contradictions liées à la formulation de la politique nationale. Ce positionnement a aussi pour avantage de déconnecter les incitations à l'action locale des vicissitudes des politiques nationales de transition énergétique.

Quelle que soit la position de chacun des participants, le développement de l'énergie renouvelable et une plus grande sobriété sont présentés comme souhaitables et nécessitent donc l'adhésion et l'engagement des populations. De plus, les initiatives citoyennes ne doivent pas concerner des propositions d'actions pour les collectivités locales, des demandes de changement de politiques, ni des revendications portées directement sur les collectivités locales : les participants sont incités à proposer des actions réalisables par les citoyens auto-organisés en autonomie. Ce qui conduit à privilégier des projets qui portent sur la sensibilisation, l'offre de nouveaux services (mutualisation d'objets, autopartage), la mise en place de dispositifs d'accès à une alimentation bio et locale. Certes les frontières ne sont pas étanches et certains groupes proposent, sous le nom de « sensibilisation des élus », des formes de plaidoyer sur un enjeu particulier (en particulier sur la question de la réduction de l'éclairage public). D'autres participants demandent la mise à disposition de bâtiments ou de terrains publics.

Certaines personnes rencontrées ont souhaité en entretien souligner leur intérêt pour des formes d'action collectives plus conflictuelles qui revendiquent une accélération des politiques de lutte contre le changement climatique, tout en acceptant que leur participation à la dynamique proposée par Life relève d'une forme d'action plus « bienveillante », et affiche un consensus dans les objectifs avec les collectivités locales.

[55] Cette question avait été au cœur des réflexions construites à la suite de l'expérimentation sur deux EPCI d'un processus similaire avant le dépôt du projet auprès des instances européennes. Dans un cas, les ateliers mis en place avaient conduit à la création d'un groupe de citoyens qui ont exprimé une demande d'ouverture d'un espace de partage des décisions et la volonté de devenir les interlocuteurs privilégiés de la municipalité sur la thématique, revendiquant ainsi une position d'expertise.

4.3. Une certaine déconnexion avec l'élaboration ou le suivi des PCAET

Le projet Life se réfère à une volonté de faire émerger des « dynamiques territoriales transversales » et de développer une « culture de la sobriété » pour inscrire les territoires dans des trajectoires de transition énergétique[56]. Mais le couplage avec les stratégies territoriales exprimées dans les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) ne semble pas particulièrement recherché[57] ; il n'apparaît pas dans les entretiens comme un objectif pour les animateurs ou les participants. Vraisemblablement pour des questions de temporalités, mais aussi pour ne pas se retrouver limité par les échanges qui ont eu lieu dans le cadre des PCAET, le projet Life a fait le choix de se positionner en parallèle de ces actions. En tout cas, le projet, tout en plaidant pour la mise en œuvre de « communautés d'énergie » et pour la mobilisation des citoyens sur des actions de sobriété, n'incite pas à une réouverture d'un débat sur les stratégies locales concernant la transition énergétique.

Pourtant, une volonté de reconnexion peut apparaître soit du côté des participants, qui pour certains auraient souhaité s'exprimer ou être consultés sur la politique locale, soit du côté des élus, qui parfois rappellent que le PCAET doit garder la prééminence et un rôle de cadrage de la définition de la stratégie locale. Or, l'absence de connexion entre les deux dispositifs n'implique pas non plus nécessairement des contradictions. Les actions du projet Life peuvent devenir un élément du plan d'action ou du volet sensibilisation du PCAET (Blois, Bourges, PETR Pays Loire Beauce). Certaines actions portées par les collectifs Life peuvent faire l'objet d'une fiche action des PCAET. Par ailleurs, les référents territoriaux qui ne sont financés qu'en partie par le projet Life (uniquement pour la première phase du projet) peuvent aussi être mobilisés sur le suivi, l'actualisation ou la révision du PCAET. Notons par ailleurs que la position d'Agglopolys est spécifique à ce sujet, l'élu responsable affichant la volonté de conserver le groupe du projet Life constitué par tirage au sort et de l'utiliser comme un panel en lien avec le bilan à mi-parcours du PCAET.

4.4. Une gouvernance partagée limitée aux projets de production d'énergie renouvelable

Énergie partagée affiche dans sa charte un engagement à la démocratisation des projets qui s'exprime à la fois en interne – « En choisissant et en faisant vivre dès la conception des projets, des modes de gouvernance transparents et clairs, alliant démocratie, responsabilité et efficacité des prises de décision, inspirés par les principes de l'entrepreneuriat coopératif » – et dans les rapports avec les collectivités locales et partenaires – « En privilégiant une gouvernance locale participative et autonome ».

Les projets sont dits citoyens à la condition qu'ils puissent revendiquer un « ancrage local » (attesté par le contrôle du projet par des collectivités territoriales, des particuliers et leurs groupements et/ou le fonds Énergie partagée), une finalité non spéculative et l'acceptation des valeurs de l'économie sociale et solidaire, le respect de l'environnement aux différentes échelles globales et locales.

Si l'on n'observe pas de mise en débat de ces valeurs, on note une forte insistance sur la nécessité de se doter des règles assurant une gouvernance démocratique[58]. Cette question de la démocratie interne des associations est en effet très présente dans les entretiens. Un représentant du collectif Albert.e se félicite que l'association soit organisée autour de quatre (vice-présidents) sans président. Une autre, animatrice du repair café de Bourges, note que les règles adoptées dans les réunions permettent à chacun de s'exprimer sans rebondir.

L'idée de promouvoir une gouvernance partagée reprise sans plus de précisions dans les documents de présentation du projet pourrait laisser penser que la mise en place du projet sur un territoire doit se traduire par un nouveau mode de pilotage des actions de transition au niveau local, ou par l'ouverture

[56] Cf. dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour la phase 2.
[57] Ceux-ci sont mentionnés et décrits dans les fiches de contextes élaborées en amont des ateliers.
[58] Cf. charte d'Énergie partagée : « […] de type coopératif, transparent et clair, avec des garanties sur le maintien dans la durée de la finalité du projet, la gouvernance choisie doit permettre un contrôle des prix de production par la communauté et la transparence totale sur le fonctionnement et les aspects financiers ».

d'un débat sur les modalités de prise de décision sur la politique énergétique locale[59]. En fait, il n'est pas envisagé de modifier le mode de décision ou de mettre en débat localement les enjeux énergétiques, ni de constituer une nouvelle instance territorialisée de concertation. Une certaine ambiguïté persiste sur ce qu'il s'agit de gouverner : la transition énergétique territorialisée, comme le laisserait penser l'organisation d'ateliers à l'échelle d'une EPCI, ou chacun des projets de production d'énergie renouvelable, selon le référentiel Énergie partagée. L'appel à une gouvernance ouverte concerne uniquement les projets de production d'énergie qui nécessitent, dès lors que l'on souhaite dépasser les micro-projets, la mise en place d'une contractualisation entre différents types d'acteurs et une réflexion sur la façon dont les collectifs citoyens et les collectivités locales pourront conserver un pouvoir si des investisseurs privés participent au financement.

Un webinaire de formation mis en place par énergie partagée[60] définit la gouvernance partagée comme la prise de décision selon un processus de délibération collective, basée sur un cadre de gouvernance exprimé dans un document construit en commun (charte, statuts, pacte d'associé) exprimant les « règles du jeu du faire ensemble » qui garantit l'égalité des participants dans les prises de décision, incarnée par le respect de la règle une personne/une voix, et promeut des valeurs d'écoute, d'inclusivité, de transparence des informations.

Les formations et les pratiques des ateliers Life promeuvent un fonctionnement qui valorise l'« intelligence collective » et des procédés d'animation de réunion et d'outils qui permettent à toutes et tous de s'exprimer sur la base d'un « cadre de travail efficace, égalitaire et bienveillant ». Dans les réunions Life comme dans certaines réunions publiques organisées par les associations, ce fonctionnement prend la forme d'un travail en petit groupe, avec des temps contraints, des restitutions collectives, du respect de toutes les paroles, et des pratiques plaçant toutes les propositions sur une égalité formelle : « il n'y a pas de sachants, il n'y a pas de propositions stupides ».

Il s'agit de promouvoir des modalités dites démocratiques de gestion et de partage des décisions dans le cadre des communautés d'énergie, donc d'une « dimension démocratique qui se réduit à son aspect formel » (Gomez et Til, 2023, p. 7). Selon ce principe, la décision est partagée sur la base d'une personne = une voix, ce qui permet un contrôle « citoyen » de projets partenariaux de façon indépendante des sommes investies. Ce modèle, qui permettrait aux collectivités locales et à des groupes de citoyens de maintenir un contrôle sur le développement des projets d'énergie, porte une critique explicite des modes de régulation des projets strictement privés sur lesquels les collectivités ont beaucoup de difficultés à peser. Malgré cela, les échanges au sein des ateliers ne conduisent pas à une mise en débat des dysfonctionnements ou des effets du mode de régulation existant. Il s'agit plutôt de proposer de le contourner pour limiter ses impacts négatifs sur un territoire.

Dans ce mode de cadrage de la question, doter un territoire d'un collectif citoyen revient à localiser une ressource dont les élus peuvent se saisir, lorsqu'ils sont confrontés à un projet privé ou lorsqu'ils souhaitent impulser un projet collaboratif. Cela consiste aussi à instaurer un groupe de citoyens militants pour la mise en place d'actions partagées de production d'énergie. Plus que de gouvernance partagée, il est envisagé de doter le territoire de coalitions d'acteurs protransition énergétique (Hess, 2018 ; Gomez et Tyl, 2023) qui peuvent rendre possible la diffusion des projets par la création d'un milieu associé favorable (Fontaine, 2018).

Pour faire advenir des communautés locales d'énergie – mais peut-être faudrait-il préférer l'expression « assemblage socio-énergétique local » comme le propose Flora Aubert dans sa thèse (2020), le programme Life actionne seulement la dimension citoyenne. Or, les projets qui pourront dépasser la phase des micro-projets devront mettre en œuvre des partenariats entre des citoyens, des collectivités et des investisseurs privés. La temporalité du montage d'un tel projet, son caractère dépendant de disponibilités foncières ou de bâtiments disponibles utilisables ne permettent pas de prévoir aujourd'hui la réussite ou l'échec de cet aspect du dispositif ; par rapport au travail antérieur d'Énergie partagée, le programme Life offre la possibilité de création de collectifs sur des actions de sensibilisation ou de sobriété.

[59] « L'objectif général est de mettre en œuvre de nouveaux modes de gouvernance pour une transition énergétique partagée à l'échelle des territoires, associant collectivités locales, citoyens, associations et acteurs socio-économiques. » Cf. appel à manifestation d'intérêt pour la deuxième phase.

[60] Webinaire de formation n° 1 « Construire et outiller une vision partagée de la communauté », 20 février 2025, Énergie partagée, Life LetsGo4Climate.

Il n'en reste pas moins que les acteurs techniques locaux et les élus ont été acculturés à la possibilité d'une prise en charge d'un projet d'équipement en énergie renouvelable. De plus, un groupe citoyen incarne dans chaque territoire la demande sociale pour la construction de communautés d'énergie. Cette expérimentation tente donc d'agir massivement sur le tissu social de la région, et les porteurs du projet font l'hypothèse que ce dispositif d'enrôlement et d'accompagnement multipliera le nombre de territoires proactifs dans la construction d'initiatives d'énergie renouvelable qui peuvent se transformer en « communautés d'énergie renouvelable » (CER) ou citoyenne (CEC[61]) (Gomez et Tyl, 2023).

5.Conclusions

Le projet Life qui réalise la promotion de toutes les formes d'engagement dans des actions de transition constitue un moment de décloisonnement des enjeux de production d'énergie renouvelable. La promotion de l'engagement et du passage à l'action collective s'incarne dans un processus de mise en situation des participants qui imaginent ensemble le type de société et le type d'engagement citoyen permettant de faire advenir un monde soutenable. On observe une tension entre une politisation d'une question technique par l'ouverture aux publics concernés et une dépolitisation de la posture attribuée aux participants incités à la recherche d'actions en direction des populations. Ce qui conduit à promouvoir des formes d'action qui s'éloignent des dimensions plus strictement politiques de l'agir associatif : tentatives de constituer des contre-pouvoirs (Lapostolle et Roy, 2022), demande de mise en débat des politiques locales, plaidoyer pour l'attribution de nouveaux droits ou pour une mutation du cadre de régulation (Fung, 2003 ; Coler et al., 2021). En ouvrant la boîte noire des politiques énergétiques, ce programme constitue néanmoins une forme de politisation et une relocalisation de dispositifs qui avaient été délocalisés et confiés à des systèmes techniques gouvernés à l'échelle nationale (Giddens, 1994). Or, la stratégie d'élargissement du public passe par une focalisation sur des projets concrets de production, de sensibilisation ou de sobriété et l'instauration d'une forme de participation par le projet, et non pas par la mise en débat des politiques locales de l'énergie. Le programme Life confirme une des hypothèses du projet TecDem, qui considérait que certains domaines d'action (ici alimentation, réemploi, mobilités) ont plus de capacité à permettre l'investissement de types de population diversifiée et d'élargir les publics. Couplé au tirage au sort dans certaines EPCI, le programme Life a permis une diversification des collectifs existants et le recrutement de personnes éloignées de l'action collective.

Or, les références à la démocratisation sont limitées, d'une part, à la promotion d'un gouvernement démocratique des entités créées et, d'autre part, à la gouvernance partagée des projets de production d'énergie. Ce qui est attendu de cette participation citoyenne à des actions de production, de sensibilisation ou de sobriété, ce ne sont pas tant des résultats qu'il serait possible de mesurer en équivalents énergétiques, que la diffusion sur l'ensemble du territoire régional de l'idée que la transition énergétique et écologique est possible et souhaitée par les citoyens. La diffusion sur le territoire de groupes de promoteurs des conversations carbone que nous n'avons pas traitée en détail ici – et qui sera présentée dans la partie étude de cas – confirme aussi cet objectif d'intervenir sur le corps social pour diffuser des pratiques de changement.

Par rapport aux actions antérieures d'Énergie partagée, l'apport du projet Life a été important par son approche territoriale (cf. partie études de cas), et non par le nombre de nouveaux collectifs de production qui ont émergé mais par la diversification des formes d'intervention possibles. Life a permis la reconnexion entre des projets de production et des groupes tournés d'abord vers la sensibilisation[62].

Finalement, il s'agit, le plus souvent, de permettre à des personnes déjà sensibilisées d'envisager le passage à l'action en considérant que l'engagement en public sur une thématique sera maintenu dans le temps. La stratégie du projet consiste donc à mettre en visibilité et à structurer des collectifs en faisant le pari qu'il est possible d'agir très en amont pour configurer le public de la transition énergétique dans tous les contextes territoriaux de la région. On a vu néanmoins la grande fragilité des groupes issus du projet, qui

[61] Selon les appellations instaurées par la loi énergie-climat de 2019 qui caractérisent deux types de montages et d'entités juridiques qui offrent une place à des citoyens et un partenariat avec des collectivités et des privés.

[62] Cinq collectifs issus de Life qui mettent en œuvre essentiellement des actions de sensibilisation ont participé à la dernière rencontre des collectifs citoyens ENR de la région Centre-Val de Loire, le 11 octobre 2025, à la ferme de Prunay (41), organisée par Énergie partagée (observation d'Héloïse Nez).

ne sont pas encore tous transformés en collectifs : certains ne passeront pas les épreuves d'une action collective autonome et d'autres devront se reconfigurer au contact avec les ressources et des alliances envisageables dans chaque contexte local, c'est-à-dire démontrer leur capacité à faire en autonomie et peut-être surtout à exister collectivement dans le monde social.

Si, dans l'expérimentation mise en place par le projet Life LetsGo4Climate, on peut identifier une tentative de démocratisation et d'élargissement des publics de la transition, la dimension sociale est peu présente. Certes, la diffusion des actions collectives en dehors des principales agglomérations de la région est parfois présentée comme permettant de toucher des groupes sociaux différents. De plus, il faut noter les tentatives de diffusion des conversations carbone dans les quartiers populaires portées par certains centres sociaux (que l'on traitera dans les études de cas). Néanmoins, la question de la précarité énergétique n'est pas présente dans les débats et ne semble pas une question sur laquelle des actions collectives peuvent être mises en place dans le cadre du programme, en dehors de la sensibilisation à la sobriété énergétique.

La démocratie permanente au prisme des questions environnementales. Un éclairage par le réseau des Porte-voix et les ateliers Cap sur la citoyenneté (version longue)

Hélène Bertheleu

1. Introduction

Le programme TecDem propose d'étudier ensemble les transitions sociales, démocratiques et environnementales, faisant l'hypothèse que ces dimensions sont liées ou corrélées de multiples façons dans les configurations sociales et géographiques de la région. Plus précisément, nous nous intéressons ici aux actions mises en place au nom de la transition démocratique, notamment celles qui proposent une plus grande implication citoyenne et se traduisent par des expérimentations et des mobilisations sur des questions environnementales. Une des originalités de notre projet est de vouloir penser ces questions à partir d'un territoire régional, non pas tant du fait de sa géographie que de ses choix politiques, car les expériences politiques qui embrassent ensemble les « urgences » sociales, environnementales et démocratiques ont été observées jusqu'ici plutôt au sein de communes, comme c'est le cas récemment pour la ville de Bordeaux[63].

Ce texte interroge la manière dont, en région Centre-Val de Loire (CVL), la transition démocratique – entendue comme un élargissement des dispositifs de participation et de délibération – s'articule aux questions environnementales et sociales. L'enquête propose d'observer une partie de l'action menée par la région, notamment l'expérimentation des Porte-voix (ex-ambassadeurs) animée par l'association Villes au carré (V²), ainsi que la dynamique régionale impulsée depuis 2023, à savoir le cycle d'ateliers Cap sur la citoyenneté organisés dans plusieurs villes de la région.

Qu'en est-il en région Centre-Val de Loire ? Comment ces questions sont-elles travaillées ? Dans quelle mesure sont-elles travaillées ensemble, et si c'est le cas, sous quelles formes ?

Pour répondre à ces questions, nous nous pencherons ici principalement sur les activités de l'association Villes au carré, acteur reconnu pour son expertise en matière de participation et étroit partenaire de la politique régionale de démocratie permanente[64]. Cette association développe un certain nombre d'actions visant à promouvoir la démocratie locale et la participation, qui s'inscrivent dans un travail désormais historique dans ce domaine en région CVL.

L'hypothèse principale est double. D'une part, on constate que dans les projets concrets portés par les Porte-voix rencontrés les questions environnementales s'articulent souvent aux questions sociales, tandis que la délibération démocratique y reste souvent implicite ou marginale. Nous verrons d'autre part que le travail réalisé par le réseau des Porte-voix, s'il ne manque pas d'intérêt, peine à élargir la participation, celle-ci restant aux mains des militants associatifs ou membres de collectifs déjà engagés. Quant à

[63] En effet, le Rapport de transition écologique et sociale de la ville de Bordeaux rédigé en 2024 promet aussi bien d'« adapter la ville aux défis environnementaux » que de « favoriser l'émancipation tout au long de la vie » et de « faire vivre la démocratie permanente » (p. 78), notamment par le biais d'un Grand dialogue citoyen et d'un dispositif d'interpellation citoyenne. On trouve ce rapport sur le site de la ville de Bordeaux : https://www.bordeaux.fr/sites/bor-bdxfr-drupal/files/2025-04/2024-rapport_transition_energetique_social.pdf.

[64] Le centre de ressources a obtenu deux conventions triennales depuis le vote de la délibération : 2018-2020 et 2021-2023) avec la région et, en échange de subventions, réalise un travail de terrain avec des acteurs dispersés sur le territoire régional.

l'organisation des ateliers de concertation citoyenne, le temps alloué à ces ateliers n'a pas permis de développer des espaces de délibération où les questions environnementales et sociales auraient été collectivement travaillées. L'objectif des ateliers était davantage de rappeler l'importance de la politique régionale de démocratie permanente et de repérer des leviers de sensibilisation en matière de citoyenneté, dans la diversité des bassins de vie de la région.

2.Précisions méthodologiques

L'enquête, pour ce chapitre, s'appuie sur un corpus de données mixtes : entretiens (formels et informels) menés entre juin 2022 et juillet 2024 auprès de Porte-voix, de la responsable du pôle Dynamiques citoyennes de Villes au carré, d'élus ; observations participantes des ateliers du cycle Cap sur la citoyenneté dans les différents départements, complétées par des « visites inspirantes » (tiers-lieux, fêtes locales) ; participation à deux réunions de Porte-voix et à l'AG 2024 de l'association Villes au carré. S'y ajoutent des documents internes et des échanges « à chaud » avec les chargés de mission. Cette monographie située accorde une place importante au travail d'animation et de mise en réseau porté par V² dans le cadre de la politique régionale.

Les matériaux d'enquête ont été rassemblés à une période charnière entre deux mandats : la feuille de route de la démocratie permanente a été revue en décembre 2023 et le réseau des ambassadeurs, on va le voir, est devenu le réseau des Porte-voix avant d'être refondé au sein du réseau RÉCIT[65]. L'analyse s'appuie également sur une diversité de documents papier ou en ligne, de capsules vidéo, d'informations diffusées par Villes au carré sur la liste de communication des Porte-voix ou par l'ADAPT[66] sur la liste du Réseau Citoyenneté. En juillet 2023, nous avons réalisé un entretien collectif avec plusieurs Porte-voix, sollicités et réunis par l'association Villes au carré, dans leurs locaux[67]. Davantage de personnes avaient été contactées mais ces quatre-là ont pu se libérer pour la date proposée. Cet échange s'est avéré très éclairant, les présents répondant à nos questions ouvertes mais aussi rebondissant mutuellement sur les propos tenus. Cet entretien avec quatre Porte-voix, aussi riche soit-il, ne prétend pas être représentatif de ce que font et pensent les Porte-voix en général.

Par ailleurs, un entretien formel et d'autres informels ont été réalisés auprès d'Hélène Delpeyroux, responsable du pôle Dynamiques citoyennes de Villes au carré, Hélène étant partenaire de la recherche et sollicitée à ce titre.

Cinq observations mentionnées dans le tableau des matériaux ci-dessous correspondent aux Ateliers programmés dans les départements auxquels j'ai pu participer. Comme expliqué plus loin, ces ateliers ont été analysés à partir d'une méthode d'observation participante, croisée d'une part avec des entretiens informels réalisés au cours du moment convivial qui a suivi chaque atelier et d'autre part avec des échanges et analyses à chaud des ateliers par des membres de Villes au carré (la responsable du pôle dynamiques citoyennes, la stagiaire-étudiante de master en alternance), et des chargés de mission et de l'élue. J'ai pu également participer à des « visites inspirantes » et réaliser ainsi deux entretiens informels et deux observations instructives. Enfin, j'ai pu assister à deux réunions de Porte-voix organisées par Villes au carré, ainsi qu'à l'assemblée générale 2024 de l'association.

Je m'appuie également sur des entretiens réalisés avec les élus, un premier réalisé par Patrice Melé et Héloïse Nez avec l'ancien vice-président à la démocratie permanente Charles Fournier, puis des échanges

[65] Ce réseau « d'acteurs volontaires qui se reconnaissent dans la démocratie permanente et dans les démarches d'éducation populaire » est initié par la région pour devenir un espace de coopération et de ressources pour la vie citoyenne en région CVL. Ses objectifs sont de faciliter la vie citoyenne, d'élaborer ensemble des projets relatifs à des enjeux citoyens et de rendre visibles les initiatives dans ce domaine.

[66] Rattachée à la Direction générale des services, l'ADAPT a pour vocation de proposer et de mettre en œuvre le cadre et les outils du pilotage de la collectivité et d'anticiper et faciliter les transitions. Elle accélère et accompagne avec l'ensemble des directions les évolutions des politiques et actions de la région sur les transitions au service de la collectivité et du territoire régional.

[67] Hélène Delpeyroux a veillé à contacter des personnes pour lesquelles les questions environnementales ou sociales étaient importantes. Elle a pris en compte également la distance géographique, sollicitant des personnes vivant à Tours ou, pour l'une d'elles, à Chinon, mais toutes en Indre-et-Loire.

informels réalisés avec l'actuelle vice-présidente Gaëlle Lahoreau, notamment lors des ateliers et des visites associées à ces déplacements.

Tableau 1. Liste des matériaux utilisés.

Date	Structure	Lieu	Contact	Durée	Mode	EC
23/09/2022	V²	Tours	Resp. du pôle Dynamiques citoyennes	1 h 38	Entretien formel	HB et PM
02/05/2023	V²	Tours	Resp. du pôle Dynamiques citoyennes	1 h 50	Réunion Porte-voix/région	HB
06/07/2023	Porte-voix	Tours	4 militants Porte-voix de la région	2 h 14	Entretien formel	HB et PM
17/05/2024		Tours	Ancien élu VP Région	2 h 10	Entretien formel	HN et PM
16/09/2023	ADAPT	Salle municipale Amilly	5 participants à l'atelier	2 h	Observation Participante	HB
16/09/2023	Gâtinais en transition	Château de Cepoy	Visite du tiers-lieu	1 h 20	Observation	HB
16/09/2023	Le Paradiöxe	Courtenay	Visite/Fête de la Cléry/stands	1 h 30	Observation	HB
16/09/2023	ADAPT	Courtenay	Animatrice conversations carbone	30 min	Entretien	HB
20/09/2023	ADAPT	Ligue d'enseignement Châteauroux	Participants à l'atelier	2 h	Observation Participante	HB
03/10/2023	ADAPT	Tivoli Bourges	Participants à l'atelier	2 h	Observation Participante	HB
03/10/2023	ADAPT	Tours-Bourges	Élue VP Région	1 h	Entretien informel	HB
09/10/2023	ADAPT	Tours	Participants à l'atelier	2 h	Observation Participante	HB
09/10/2023	ADAPT	TL – LGC Chinon	Participants à l'atelier	2 h	Observation Participante	HB
15/11/2024	V2	BM Tours	AG de l'association	2 h	Observation	HB

3.Un contexte régional singulier

Dans un contexte français d'augmentation des inégalités, de crise de confiance et de perte de légitimité des élus, d'un taux d'abstention important et de l'affaiblissement des partis traditionnels, de nombreux acteurs associatifs et d'élus de la région CVL ont considéré depuis dix ans qu'il était urgent de réinventer un fonctionnement démocratique avec *des* légitimités plurielles, qui se coordonnent, collaborent et

produisent ensemble une démocratie permanente. Pour l'association Ville au carré, initialement centre de ressources Politique de la ville, la question de la participation s'est traduite dans le passé (en 2014 et années suivantes) par l'accompagnement à la mise en œuvre des conseils citoyens dans les quartiers populaires, et depuis plus longtemps encore par la formation des professionnels de l'urbain ou du social à la participation des habitants.

Dans ce cadre, on va le voir, la question environnementale apparaît parfois lointaine ou absente. Lorsqu'on scrute les grands projets portés par l'association, la question environnementale fait l'objet d'une attention réduite, essentiellement travaillée à partir de deux leviers qui, dans le travail associatif, apparaissent plus ou moins articulés à la question démocratique : le Réseau Transitions & Quartiers tel qu'il est porté par les acteurs de la politique de la ville autour des jardins partagés et du compostage ; et les conversations carbone telles qu'elles sont portées et adaptées aux habitants en situation de précarité. Ces actions sont portées par Elisabeth, responsable du pôle Transition environnementale de l'association Villes au carré ; comme dans beaucoup d'autres expériences touchant les quartiers de la politique de la ville, la question environnementale est de plus en plus présente en association avec la question de la justice sociale.

Notre hypothèse ici est que, dans ces actions portées par Villes au carré, la question démocratique semble disparaître au profit d'une articulation privilégiée entre transition environnementale et question sociale. On se demandera aussi dans quelle mesure la réflexion démocratique telle qu'elle est travaillée dans la région depuis une dizaine d'années influence-elle ou favorise-elle des avancées dans ces domaines sociaux et environnementaux ?

3.1. Retour sur quelques éléments passés

En juin 2016, c'est-à-dire au début de la mandature, l'assemblée régionale décide d'engager une démarche expérimentale pour « faire vivre une démocratie permanente en Centre-Val de Loire ». Il s'agit de renouveler et d'enrichir la vie démocratique et l'action publique, par « un dialogue continu avec les citoyen·nes, au plus près des territoires[68] ». À cette date, Charles Fournier est premier vice-président ayant délégation sur *la démocratie, les initiatives citoyennes, le développement rural, la coopération et l'égalité*. Il est connu pour son engagement écologiste et ses prises de position favorables à la transition environnementale. Il décide de réaliser un important travail « de terrain » dans 23 bassins de vie du territoire pour échanger directement avec des habitants[69]. Cette tournée citoyenne est initiée en 2017 pour co-constuire un plan d'actions démocratie permanente avec les parties prenantes du territoire (acteurs et citoyens). Donnant lieu à des visites inspirantes, des ateliers et des temps de débat (les Fabriks), Charles Fournier est accompagné de l'association nationale Démocratie ouverte, experte en méthodologie délibérative et en « innovation démocratique », et d'une équipe de bénévoles ayant répondu à un appel à participation, l'ensemble s'inscrivant dans le programme Territoires Hautement Citoyens et Missions publiques[70].

Ce faisant, il initie une démarche originale dans une région connue pour son hétérogénéité sociale et dont il estime qu'elle est en quête de « proximité ». « Notre démarche a voulu poser le débat de la démocratie et dire comment à l'échelle d'une région nous pouvons travailler cette question, enrichir le fonctionnement démocratique, non pas le révolutionner, mais l'enrichir », explique-t-il quelques mois plus tard, devant le conseil régional[71]. La question principale qui est travaillée au cœur de ces travaux : comment faire pour améliorer le fonctionnement de la démocratie ?

Une grande consultation est lancée dans la région, ouverte à toutes et tous, pendant 18 mois : tournée citoyenne, panel citoyen animé par Villes au carré, consultation numérique, ateliers dédiés avec acteurs (dans le cadre en particulier du conseil de développement).

[68] Cf. compte rendu rédigé par Ville au carré intitulé *Rencontre du réseau – 27 mai 2019 au 6-10 pôle ESS. Retour sur la première édition du Printemps citoyen en Centre-Val de Loire*.
[69] Concrètement cette tournée s'est déroulée entre février et juillet 2017, occupant le vice-président de la région trois à quatre jours par mois pendant ces six mois.
[70] C'est un programme proposé aux collectivités françaises par l'association Démocratie ouverte. Ce programme permet de rejoindre un réseau actif de collectivités engagées dans une transition démocratique locale. Il propose une méthode ouverte, des outils et un accompagnement pour ouvrir la gouvernance d'un territoire.
[71] Conseil régional, séance plénière du 19 avril 2018, Rapport « Faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire ».

Les contributions individuelles ou collectives sont sollicitées selon plusieurs modalités : rencontres-visites dans les territoires, consultation numérique, mise en place de panels territoriaux, ateliers avec les conseils de développement, saisines du CESER et Conseil régional de la jeunesse. Les moments de rencontre, sur le terrain, semblent avoir été très interactifs du fait de la diversité des formes choisies : si la plupart des ateliers sont co-construits avec des bénévoles mobilisés localement, le vice-président relate aussi des rencontres plus informelles, au café ou dans le supermarché d'une commune rurale, où il entend des points de vue moins représentés que ceux qu'il entend dans les panels construits par les élus locaux ou les associations. Il parvient parfois à rencontrer « des personnes en situation d'exclusion » et « des gens en colère[72] », rapporte une journaliste.

Ces rencontres sont complétées par la saisine des instances plus classiques de participation régionales, comme le Conseil économique, social et environnemental régional et le Conseil régional de la jeunesse, également par une plateforme de consultation numérique et par les travaux d'un panel citoyen des six départements. Toutes les contributions issues de ce travail approfondi, soit celles de 5 000 personnes, constituent finalement une matière importante synthétisée en 300 propositions confiées au conseil régional afin de construire les réponses à ses engagements à « faire vivre une démocratie permanente » de proximité. Après cette tournée citoyenne de 2017, Charles Fournier tente de garder le contact avec celles et ceux qui ont contribué à la construire et à l'animer. Cette « communauté de la démocratie permanente » rassemble des acteurs associatifs, des élus locaux, des salarié·es de collectivités ou d'organismes publics et privés, et de simples citoyens qui ont contribué à l'« aventure » en animant les ateliers dans les différents bassins de vie.

En 2018, l'Assemblée régionale vote la démarche de démocratie permanente qui suppose des dialogues directs et réguliers avec les citoyens : « Face aux crises climatique, démocratique, sociétale, sanitaire, économique et sociale, la région souhaite réaffirmer l'enjeu de la démocratie participative en lien avec la démocratie représentative. » Pour faire vivre la démocratie permanente sur les territoires, un ensemble de 25 mesures est proposé. L'une d'elles va être mise en œuvre immédiatement : la mise en place et l'animation d'un réseau régional d'ambassadrices et ambassadeurs de la démocratie permanente en région : un réseau agile, vivant, ouvert à toutes et tous. La région pourra ainsi s'appuyer sur un « réseau d'ambassadeurs » formés et outillés, issus des personnes ou des collectifs qui avaient contribué à animer la tournée citoyenne.

Une autre mesure consiste à adopter une « charte régionale de la démocratie permanente », version régionale de la charte générique du ministère de la TEE de 2023 qui s'adresse notamment aux élus, les enjoignant à changer de posture, à commencer par les élus régionaux qui pourraient plus souvent rendre des comptes à des jurys de citoyens, afin de maintenir le dialogue avec les citoyens le plus souvent possible.

4.Le dispositif des « Porte-voix, activateurs de citoyenneté »

En défenseur de l'échelon régional, Charles Fournier veut soutenir le réseau de citoyens, d'associations ou de collectifs continuant à travailler « aux côtés de la région pour aider à faire vivre cette démocratie permanente, mais aussi pour être garant de son fonctionnement[73] », pour pouvoir l'observer, la bousculer si besoin. L'association Villes au carré qui avait eu en charge l'organisation des panels citoyens pendant la tournée a alors proposé d'accompagner la création et le lancement de ce réseau, organisant plusieurs réunions de travail pour remobiliser les personnes et constituer ce réseau d'« ambassadeurs ». Hélène Delpeyroux explique : « On a fait appel à toute cette communauté qui avait participé à la tournée citoyenne et qui avait envie d'aider à bâtir les bases de ce réseau d'ambassadeurs de la démocratie

72 MEGGLÉ, C., « Citoyenneté. La région Centre-Val de Loire cherche à inventer une "démocratie permanente" », Banque des Territoires, 19 septembre 2017, https://www.banquedesterritoires.fr/la-region-centre-val-de-loire-cherche-inventer-une-democratie-permanente.

73 Entretien Hélène Delpeyroux, 2022.

permanente. » Le réseau se construit donc sur la base du volontariat et rassemble un ensemble d'acteurs variés[74].

Les premières missions que les membres du réseau identifient sont mentionnées dans le compte rendu rédigé par Villes au carré :

- repérer, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes portées ou mises en place dans les territoires ;
- construire et animer localement des réseaux d'acteurs citoyens (en essayant de couvrir le maximum de territoires en région) ;
- faciliter les événements locaux en lien avec l'implication citoyenne ;
- élargir le cercle des participants au réseau et à la démocratie locale.

Villes au carré en parle comme suit : « En 2018, afin de faire émerger ce nouveau réseau de citoyens et citoyennes engagé·es pour une démocratie permanente dans les territoires en région, Villes au carré s'était appuyé sur un premier noyau de base (les co-animateurs et co-animatrices des Fabriks réuni·es pendant la première phase expérimentale de la démarche) puis sur un second cercle de personnes y ayant participé : panélistes, représentants du CESER, du CRJ, élus, services régionaux, personnes visitées pendant la tournée citoyenne, etc. Environ 450 personnes avaient été informées, invitées et contactées par l'équipe de Villes au carré[75]. »

L'animation du réseau va s'avérer être un défi, visant à rendre visible la force d'une « nébuleuse » d'acteurs engagés sur leur territoire mais dispersés dans toute la région.

4.1. D'ambassadeurs à « Porte-voix »

Début 2019, le réseau commence à travailler sur différents chantiers : la construction d'une charte, les modalités d'ancrage dans les territoires, les outils de fonctionnement, la question de la montée en compétence des membres du réseau, les stratégies d'inclusion de nouveaux publics, l'accompagnement et la participation à des événements régionaux. Rapidement, au cours des échanges, il apparaît que le terme « ambassadeur » ne convient pas, risquant de suggérer une assignation à travailler « pour » la collectivité plutôt qu'« avec ». « Donc ils sont devenus les Porte-voix, activateurs de citoyenneté », avec l'intention, dit Hélène, « d'aider à connecter la région aux territoires ». Le réseau des Porte-voix est donc ainsi créé, concept fortement porté par Ville au carré, elle-même en partenariat avec la région.

4.1.1. Combien sont-ils ?

À l'automne 2018, quand l'association Villes au carré est revenue vers l'ensemble des protagonistes de la tournée citoyenne, ils étaient une quinzaine pour poser les prémisses du réseau des Porte-voix ; en décembre 2018, à la suite d'une journée de présentation de ce réseau et du projet de Printemps citoyen, ils sont une cinquantaine. En 2019, 25 d'entre eux participent ou portent des actions visant à « faire fleurir la 1re édition du Printemps citoyen » en région Centre-Val de Loire. Sur environ 70 événements pensés comme autant de moments de « célébration de l'engagement citoyen[76] », 33 sont portés par des Porte-voix et 11 concernent des questions environnementales (circuits courts, ville en transition, coopérative d'alimentation biologique, biodiversité, terres agricoles, etc.).

4.1.2. Quel est leur rôle ?

Pour l'association, le rôle des Porte-voix est de « faire remonter à la région les richesses en matière d'activation citoyenne qui existent dans les territoires ». Pour les participants, faire partie de ce réseau

[74] Représentants locaux des grosses associations d'éducation populaire, Le Mouvement associatif, des collectifs ou associations citoyens engagés pour l'environnement ou la transition, associations régionales comme l'URAJE,
[75] Cf. le site de V² : https://www.lapartcitoyenne.fr/articles/retour-sur-une-annee-daccompagnement-des-porte-voix-activateurs-de-citoyennete.
[76] Extraits du compte rendu précédemment cité, 2019.

permet de se ressourcer, « de s'entraider et de s'inspirer les uns les autres ». La présentation qui en est faite sur le site de l'association insiste sur l'autonomie politique, l'apprentissage et la transmission : « Ce réseau est autonome, ouvert et souple : chaque personne doit pouvoir s'y impliquer à sa mesure, selon les compétences et les ressources qu'il souhaite y apporter. Chaque Porte-voix a beaucoup à transmettre et à apprendre des autres. La formation et l'autoformation sont au cœur du réseau ! »

Dans les mois et les deux années qui suivent la création de ce réseau des Porte-voix, l'association Ville au carré s'emploie à lui donner une existence et un fonctionnement : liste de diffusion, annuaire, cartographie régionale, animation de groupes de travail thématiques, organisation et ordre du jour des réunions. Elle organise régulièrement des rencontres et des moments d'échange ; elle fait en sorte que le réseau s'élargisse au fur et à mesure et « couvre » une pluralité de territoires, dans l'espoir de refléter la diversité des bassins de vie de la région. Au début, le réseau se donne deux grandes missions, que relaie le site de l'association : repérer, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes portées dans les territoires d'une part, construire et animer localement des réseaux d'acteurs citoyens d'autre part. C'est dans ce sens que, en avril 2019, les Porte-Voix sont sollicités par la région pour contribuer à l'organisation du Printemps citoyen une manifestation régionale de deux semaines visant à « célébrer et valoriser l'implication citoyenne ». Les Porte-voix sont, dans ce cadre, considérés comme des relais locaux d'information, parfois comme des structures d'appui pour organiser un événement public.

Les personnes, associations ou structures qualifiées de Porte-voix sont a priori toutes engagées pour une « transition démocratique » vers plus de participation et davantage de moments pour s'exprimer sur la politique locale ou pour pouvoir proposer des pistes d'amélioration, mais cela ne préjuge pas des thèmes qui sont au cœur de leur action. Ces thèmes sont d'une grande diversité, certains portent sur la question environnementale, d'autres non. Certains Porte-voix sont des associations d'éducation populaire, d'autres des structures d'insertion, d'autres encore des professionnels de l'urbain, du social ou de la participation, des citoyens ou des collectifs militants engagés pour leur territoire, des médias participatifs, etc.

En 2020, le réseau semble prêt à fonctionner, Villes au carré annonce sur son site : « Les Porte-Voix sont désormais prêt·es pour un déploiement hautement citoyen et un essaimage de la démocratie permanente dans les territoires ! »

4.1.3. Quatre portraits et engagements singuliers

Afin de comprendre concrètement qui ils et elles sont, voici quatre portraits rapides de personnes ou d'associations faisant partie des Porte-voix. Ces portraits permettent de dessiner quelques profils sociologiques sans prétendre aucunement constituer une typologie ni couvrir l'hétérogénéité des Porte-voix de la région. Ces quatre portraits renvoient à des personnes rencontrées au cours d'un entretien collectif réalisé à Tours en juillet 2023. Elles ont été sollicitées par l'association Villes au carré et ont accepté de se déplacer pour participer à un moment d'échange ensemble.

Isabelle a été éducatrice spécialisée en psychiatrie, avant de reprendre des études en histoire de l'art et de devenir directrice d'un service culturel municipal, puis d'un établissement culturel. Elle est aujourd'hui retraitée et élue conseillère municipale d'opposition ainsi que dans la communauté de communes. Elle se dit « militante » dans divers collectifs citoyens mobilisés sur différentes questions environnementales, sans perdre de vue les problématiques sociales associées. Le plus important est le collectif Environnement créé en 2005 et constitué aujourd'hui « de 230 personnes mobilisables ». Pendant dix ans, ce collectif a surtout partagé de l'information, organisé des conférences, des séances de débat, de cinéma, etc. Depuis 2015, une partie du collectif est devenue une association dans un quartier populaire de la commune. Pour décrire ce travail militant, elle parle d'« expérimentations » qui amènent les collectifs citoyens à « s'approprier le territoire » à la fois symboliquement et très concrètement, en achetant des terres par exemple. La démarche est, selon elle, à la fois politique, sociale et bien sûr environnementale.

Alain a travaillé dans une banque mutualiste. Il est aujourd'hui retraité et investi au sein de l'Assemblée citoyenne de Tours Centre-Ouest dans le dispositif de démocratie participative mis en place par la mairie de Tours[77]. Il se présente comme un « citoyen tourangeau » soucieux de démocratie locale, préoccupé par le manque de diversité des « citoyens » engagés dans ces instances. Son engagement politique est

[77] La municipalité a opéré un découpage de la ville en quatre grands secteurs et anime dans chaque assemblée un conseil pluriel (citoyens, associations, services techniques, élus) de démocratie de proximité.

pluriel et ancien : en matière économique, il a contribué à la fondation de la monnaie locale la Gabare en Touraine. Il s'intéresse aussi depuis longtemps aux médias et fait partie de l'association qui a créé le journal écologiste *Politis*. Plus récemment, il s'est investi localement pour soutenir le projet citoyen autour du lieu culturel Le Bateau ivre, menacé de disparition, ou encore pour la Sécurité sociale de l'alimentation.

Marianne a été chargée de développement de projets pour l'emploi et l'insertion à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. Elle est aujourd'hui retraitée et administratrice de diverses associations, comme le centre LGBTIQ+ de Touraine, une association qui lutte contre la discrimination faite aux personnes queers, dont « le fonctionnement démocratique s'appuie sur une culture féministe, ouverte à la diversité » de toutes les composantes de l'association, ou l'association Vacances Familles, qui aide les familles pauvres, avec un quotient familial inférieur à 660, à partir en vacances. Elle a aussi été, pendant plusieurs années, membre du CA de l'association départementale Culture du cœur qui lutte contre l'exclusion en faisant la promotion des droits culturels, concrètement en aidant les associations qui sont en relation directe avec des « bénéficiaires » en situation de handicap, de pauvreté, ou encore les jeunes pris en charge dans les Missions locales.

Yannick est médiateur social salarié du centre social Pluriel(le) s. D'emblée, il choisit d'aborder la question de la « prise de parole » en insistant sur la « culture » et la « pratique » du centre social qui a beaucoup travaillé sur les « porteurs de parole ». « Ça, c'est quelque chose qui est installé depuis au moins une vingtaine d'années […]. C'est un mode d'intervention dans l'espace public, une façon d'aller vers. » Il précise cependant que « depuis cette année, il y a eu un effondrement de cette pratique ». À ses yeux en effet, cette façon de « donner la parole comme ça, c'est vraiment pas suffisant […] juste aller dans la rue, relayer des paroles ». Dans sa pratique, il souhaite plutôt installer des espaces de parole, en petit groupe, des espaces de réflexion « où on puisse cheminer un peu ensemble ». Sa mission, pour le centre social, est d'« aller à la rencontre du public le plus fragilisé, le plus vulnérable, celui qui est le plus loin des institutions », pour essayer « de les ramener, de leur faire rencontrer d'autres personnes ».

Ces profils et plus encore leurs actions montrent l'importance du registre social dans la mise en œuvre des actions environnementales, souvent via l'alimentation, l'anti-gaspillage, la dignité, la solidarité, tandis que la question démocratique apparaît plus rarement comme un objectif. La question environnementale elle-même est présente très inégalement, dans leurs actions, selon trois modalités :

- elle n'est pas autonomisée d'une problématique démocratique large prioritairement défendue face aux spectres des populismes et de la désinformation : elle disparaît derrière l'urgence de défendre un modèle démocratique attaqué de toutes parts ;
- elle est parfois travaillée, non pas tant pour elle-même mais de façon secondaire, au service du lien social et de la solidarité : une « écologie populaire » se dessine au second plan ;
- elle n'est pas présente, considérée comme étrangère aux problématiques sociales, inégalités et vulnérabilités sociales [(inégalités et vulnérabilités) ?] : la question sociale ici privilégiée ne s'ouvre alors qu'aux questions de genre.

L'enquête auprès des Porte-voix nous permet d'émettre une hypothèse : l'action environnementale, lorsqu'elle est présente, est souvent articulée à l'urgence sociale (aide alimentaire, circuits courts solidaires, lutte contre le gaspillage, économie de la débrouille), mais elle n'engendre pas spontanément des espaces de délibération sur les rapports de pouvoir, ni la reconnaissance des savoirs citoyens ni de conflictualité productive. De leur côté, les dispositifs de « sensibilisation » (fresques, conversations carbone) peinent à mobiliser des catégories populaires perçues comme des « publics fragilisés » ; même lorsque l'investissement « environnement » est réel, la motivation reste indexée au besoin social et à la qualité des liens avec les professionnels. Cela pourrait expliquer le constat d'une démocratie en creux : elle est présente comme méthode (faire ensemble), mais tend à disparaître comme finalité (co-décider, contester, arbitrer).

Nous allons retrouver ces quatre personnes dans plusieurs sections suivantes, afin de comprendre avec elles ce que veut dire « Porte-voix », en quoi consiste le réseau et ce qu'il apporte à ses membres.

4.1.4. Déçus des instances de démocratie participative

Pour les Porte-voix que nous avons rencontrés, les dispositifs de démocratie participative sont insatisfaisants. L'un d'eux fréquente ceux mis en place par la ville de Tours et notamment l'Assemblée des citoyens dont il fait partie : « Quelles que soient les structures de démocratie participative, il est très

difficile de rentrer dans une logique politique. » Il estime que les sujets ne sont pas à la hauteur des enjeux : « Les gens viennent avec leurs problèmes de chiens écrasés », veulent parler des « problèmes au pied de leur porte », empêchant « une compréhension plus générale des enjeux du territoire ». Cédant à une vision un peu condescendante des habitants présents, il fustige la « réunionite » où on perd son temps : « ça ressemble à des réunions dans l'entre-soi, avec des modes d'échanges bien cadrés, etc. », soupçonnant même certains élus locaux de « faire de l'occupationnel pour les citoyens », dans la mesure où ce qui s'y passe « ne change pas grand-chose ». Il constate par ailleurs que, sur des thématiques environnementales, plus politiques, « c'est difficile de mobiliser. Comment faire prendre conscience des priorités, des enjeux pour le territoire ? « Alors oui, ça évolue, y a une prise de conscience progressivement. Mais on a l'impression que c'est plus un courant médiatique et culturel, qu'un réel travail de fond des citoyens eux-mêmes. » Il est manifestement déçu et ne parvient pas à trouver la dynamique citoyenne attendue : « Ils coopèrent difficilement, ils restent dans l'entre-soi, c'est épuisant. » Il considère, comme cela a pu être souvent observé (Bertheleu et Neveu, 2005), que cette instance participative ne permet pas de construire la conflictualité et, au contraire, tend à masquer les rapports de pouvoir : « Globalement, la prise de pouvoir, elle n'existe pas. L'appropriation n'existe pas, elle n'est pas portée. » Enfin, il souligne les caractéristiques sociales des présents, très loin des populations des quartiers populaires qui auraient davantage besoin d'être représentées dans ces instances, à défaut de l'être par la démocratie représentative : « Il y a toujours un gap avec des gens qui viennent… enfin ce sont de bons Blancs », installés dans la ville, « avec des idées toutes faites sur des petits problèmes alors qu'il faudrait mobiliser, construire ensemble autour d'enjeux plus fondamentaux ».

Cette critique des dispositifs de démocratie participative est partagée. Yannick acquiesce en se souvenant des espoirs déçus suscités par la Convention citoyenne pour le Climat : « C'est pas rien, symboliquement, ce qui s'est passé il y a 3-4 ans, au début de l'élection de Macron, quand il y a eu la création de cette grande assemblée pour réfléchir sur les questions environnementales. On avait l'impression de vivre une expérience tout à fait passionnante. Enfin, on y a cru. C'était intéressant. On voit bien les effets que ça produit quand on réunit des gens ensemble et que les gens sont formés. Et les résultats de cette assemblée semblaient aller complètement dans le sens de la transition écologique. Mais tout a été dégagé. Enfin, rien n'a été repris, ou si peu. Donc ça a créé une désillusion très forte. »

Il poursuit son raisonnement en expliquant les dégâts en matière de relation des citoyens à l'État : « Maintenant, on dirait que le but c'est de recréer à l'échelle locale, plein de petites assemblées comme ça, de réflexion. Mais pourquoi ? Je fais peut-être fausse route, mais on va encore être dans l'occupationnel ! Quand je discute avec les habitants du quartier, je constate qu'ils n'attendent rien des institutions sur ce truc-là, et on se dit : est-ce que c'est possible d'amener du changement, de se structurer collectivement en dehors de l'État ? Enfin, comme ils font là, beaucoup de gens, dans le quartier de toute façon. »

Le centre social, en collaboration avec l'association locale Pih Poh et l'association nationale Pas sans nous, porte les tables de quartier au Sanitas. Grâce au réseau Pas sans nous, ils sont en relation avec Mohamed Rhoulam, à Orléans-La Source, qui fait de même, et une autre personne à Blois. Il s'agit ainsi de « donner de la voix aux quartiers populaires ».

4.2. Un réseau des Porte-voix, pour quoi faire ?

Entre 2020 et 2022, l'association Villes au carré réalise un travail de démarchage, de prospection « pour préparer demain », notamment le futur Printemps citoyen, en allant voir les Porte-voix ou plutôt certaines structures, elles-mêmes animatrices de réseaux. Il s'agit de faire un travail de structuration. Par exemple, elle rencontre l'Union régionale pour l'Habitat des Jeunes, le CRIJ ou encore le Mouvement associatif et s'enquiert du fonctionnement de ces structures, des modalités de fonctionnement et de gouvernance de leurs réseaux. La plupart des responsables de ces structures étaient déjà Porte-voix, engagés individuellement dans ce réseau. Il s'agit de leur proposer d'embarquer l'ensemble de leur structure, collectivement, d'enrichir leur projet associatif par un volet démocratie permanente ou Activation citoyenne, à l'intérieur d'une démarche régionale. Sans parler d'adhésion formelle au réseau, ces structures vont accepter de faire partie de ce réseau des Porte-voix, de recevoir l'information régulière par le biais de la liste dédiée à la communication. L'association Villes au carré s'adresse ainsi à des responsables associatifs qu'elle sait venir du militantisme. « On a été voir officiellement les structures et les associations qui s'étaient montrées actives lors du Printemps citoyen, les Porte-voix, en disant : "Là, il

y a quelque chose à faire, il faut consolider les choses." » En tant qu'animatrice de ce réseau, V² souhaite rendre visible le fait que ces associations et structures « font de l'activation citoyenne », car « elles ne l'explicitent pas forcément », notamment lorsqu'elles choisissent plutôt d'inscrire leurs actions dans les valeurs de l'éducation populaire. Aux yeux de la région, la suite du Printemps citoyen dépendrait de l'engagement collectif de ces réseaux associatifs régionaux.

Dès le début, les échanges entre les membres de ce réseau mettent au clair la relation avec la région. L'un d'eux se souvient de cette mise au point et la rappelle au cours de l'entretien : « On s'était tous mis d'accord sur le fait qu'on n'avait rien à voir avec une courroie de transmission de la région et de ses élus actuels, quels qu'ils soient. C'était bien compris et ça a toujours été bien compris. Il n'y a jamais eu d'ambiguïté. »

4.2.1. Se reconnaître, échanger, valoriser

Chaque Porte-voix développant son engagement localement, généralement au sein d'un bassin de vie, les rencontres sont censées permettre d'aller plus loin, de s'informer mutuellement sur les actions menées, de faire connaître des mobilisations ou des innovations, mais aussi d'échanger à distance sur des situations similaires, sur des stratégies de mobilisation ou des actions collectives.

Faire partie du réseau des Porte-voix donne accès à cette information plus large ; il semble aussi, au départ tout au moins, constituer un moyen supplémentaire de se faire connaître et de se faire entendre de la région. Consciente des besoins de communication et de médiatisation des acteurs parfois isolés dans un bassin de vie géographiquement excentré, l'association Villes au carré réalise quelques petites capsules vidéo présentant sur son site les actions « inspirantes » ou les projets de membres du réseau. De cette manière, l'association propose une visibilité plus large à des associations ou des collectifs dont l'action locale mérite d'être mise en lumière.

Être membre de ce réseau permet de faire des rencontres. Une militante insiste sur la richesse et la liberté : « Je me rends compte qu'il y a une richesse d'expérimentations qui m'intéresse beaucoup. Il y a des réflexions croisées, des échanges… voilà. Ça, ça m'intéresse. Je suis dans le réseau de Villes au carré donc j'entends parler de choses. Parfois, j'ai pas toujours le temps de les lire. Parfois, j'ai pas le temps d'en être. Mais je fais ce que je peux. Je fais des apparitions à certains moments, en visio. Voilà. Heureusement que ça existe, ça me nourrit. Il est possible que ça influe sur ce que je fais. »

À la question posée du rôle de ce réseau des Porte-voix, l'un d'eux parle « d'une sorte de club » avant de se reprendre en préférant parler « d'un outil dont on peut se saisir pour prendre sa place ». L'objectif au départ est celui de l'élargissement du cercle et de « montrer à chacun qu'il peut y prendre sa place ». Lors de rencontres « avec des gens qui ont des actions communes », on peut informer, « dire qu'il existe des Porte-voix, qu'il y a des initiatives qui se font, si ça t'intéresse ». Pour Marianne, « cette effervescence qu'en fait, on a tous, heureusement, elle fait du bien. Et elle est contagieuse. Donc quand on se retrouve entre nous, voilà, on réfléchit. On voit quelle capacité on pourrait avoir encore plus. » Alain explique qu'il « se sent Porte-voix » des résultats d'une enquête menée par l'une des associations où il est engagé. « J'ai trouvé ça intéressant, me sentant Porte-voix avec eux d'une part parce que je leur ai fait découvrir les Printemps citoyens et autres choses, donc ils ont pu prendre aussi des initiatives dans ce cadre-là et montrer qu'il se faisait des choses. Et peut-être qu'à leur tour, ils ont donné des envies à d'autres. » De façon souple, au gré des initiatives partagées, l'information circule et est potentiellement féconde de nouvelles idées, porte ou fortifie des acteurs moins expérimentés ou ancrés depuis peu dans le territoire. Alain souligne finalement qu'il s'agit d'entrer concrètement « dans une logique de démocratie permanente ». À ses yeux, la région a besoin, pour faire vivre la démocratie permanente, d'outils comme ce réseau « que nous sommes effectivement ».

4.2.2.« Activateurs », « effervescences », « pépites » et « particules »

L'association Villes au carré anime ce réseau et propose tout un vocabulaire destiné à rendre dynamiques et attrayants les initiatives, les projets, les dynamiques locales. L'animation en tant que telle se fait beaucoup en ligne (notamment pendant les périodes marquées par la pandémie), à partir d'une liste des Porte-voix qui regroupe celles et ceux à qui sont régulièrement communiquées des informations sur des

initiatives, des événements organisés dans toute la région, et des propositions de rencontres, souvent en visio, animées par l'association, à partir d'initiatives « citoyennes » jugées inspirantes pour les membres du réseau.

Figure 1. Capture d'écran du site La part citoyenne construit par l'association Villes au carré, janvier 2026.

Le site La part citoyenne – Ma démocratie a besoin d'exercice

Afin de communiquer sur le réseau des Porte-Voix et le Labo des pratiques de démocratie permanente, Villes au Carré a construit et mis en ligne fin 2019 le site *La part citoyenne – Ma démocratie a besoin d'exercice* .

Outre la mise en visibilité des deux projets, ce site a pour objectifs de :

- De montrer les actualités des Porte-Voix et du labo, ainsi que les initiatives qu'ils actionnent et repèrent dans les territoires
- D'instaurer une légitimité pour les Porte-Voix
- D'aider au recrutement de Porte-Voix (qui est un réseau ouvert)
- De contribuer à la mise en récit de la démarche Démocratie Permanente en CVL.

Visiter le site La part citoyenne – Ma démocratie a besoin d'exercice

En 2022, l'association propose au réseau un appel à manifestation d'intérêt : « Quel Porte-voix serait partant pour lancer une "maison citoyenne"[78] ? » Depuis 2019, plusieurs personnes du réseau s'interrogeaient sur l'opportunité de construire des « hôtels de vie », des lieux d'activation citoyenne », une caravane, plusieurs suggéraient par exemple des lieux de rencontre en milieu rural. « Pour le Sanitas, l'association Pih Poh a répondu, oui ça m'intéresse. Mais elle ne voulait pas y aller toute seule, il fallait au moins un binôme. » Le centre social a accepté de participer à « toute une réflexion interne au quartier », une analyse de « la participation citoyenne au Sanitas ». Ce travail n'a pas été partagé avec les autres acteurs, car ce qui était intéressant pour eux, c'est de concevoir l'implication citoyenne, le réseau d'acteurs locaux, où chacun fait sa part. Dans cette configuration locale, « le centre social est à la fois support et matrice ». Sa dimension institutionnelle est en effet une force (il a des salarié·es, de l'espace, des salles), mais aussi une faiblesse, car certaines populations ne passent pas la porte du centre social : il a besoin des petites associations et en même temps il les soutient, les accueille dans ses locaux et les connecte aux élus locaux.

La notion de « particule citoyenne[79] » a été choisie à l'issue de tout un processus : d'une part, l'idée de « maison » ne convenait pas à tous, suggérant trop un nouvel équipement et risquant d'être enfermante. La notion de particule suggère que « chacun prenne sa part citoyenne », chacun activant la citoyenneté de façon singulière sur son territoire et avec ses leviers propres.

Trois associations répondent à l'appel, mais seulement deux vont être finalement actives, celle du Sanitas, coordonnée par Pih-Poh, et celle du Gâtinais Montargois. Comme l'exprime Ida Tesla et sa compagnie Pih-Poh, c'est une opportunité de fédérer les acteurs autour d'un projet commun et de donner de la visibilité aux actions menées. Cela se matérialise dans une constellation d'acteurs de taille différente et jouant des rôles complémentaires au sein d'un même territoire. « Julien est visionnaire là-dessus. Ce qui l'intéressait derrière cette particule citoyenne, c'était de participer stratégiquement à un réseau régional, à la démocratie permanente et à d'autres initiatives. Aujourd'hui, le centre social est proche de l'idéal politique et démocratique de l'actuelle mairie de Tours, mais qu'en sera-t-il demain, si tout bascule ? Il observe aussi des initiatives qui se disent d'éducation populaire, mais dont il ne veut pas, car elles ne correspondent pas aux besoins des habitants. » Le centre social s'appuie sur sa capacité à mobiliser les habitants. Dans ce contexte, l'appartenance à un réseau régional constitue une force supplémentaire, qu'il mobilise dans ses demandes de subventions au niveau européen. Le centre social a ainsi obtenu un

[78] La maison citoyenne est devenue une « particule citoyenne ». Selon l'étudiante-stagiaire Clarissa Réali, chargée de travailler en 2022 sur un « incubateur de particules », « une particule citoyenne, c'est donc un collectif d'habitants qui va mener des actions pour activer citoyennement son territoire, donner envie de s'engager, proposer des outils, des aides pour les personnes souhaitant mettre en place un projet citoyen ». http://memoires.scd.univ-tours.fr/EPU_DA/LOCAL/2022stg_DAE4_Reali_Clarissa_rapport.pdf.

[79] Au vu de la diversité des propositions et au nom des Porte-voix, Villes au carré a sollicité une consultante de Dix doigts dans la prise, chargée d'aider à trouver le nom de l'expérimentation en cours. Elle propose ainsi ce vocabulaire de « particule citoyenne » permettant de qualifier une grande diversité d'engagement tout en soulignant l'autonomie de chacun à l'intérieur d'une sorte d'incubateur citoyen. Cette consultante est aussi à l'origine du « slogan » permettant de nommer le site internet La part citoyenne : « Ma démocratie a besoin d'exercice ».

financement Erasmus +, où il propose une « mise en récit » de la transition citoyenne pour le quartier du Sanitas. Sur ce même thème, il a également émargé au dispositif régional A vos ID.

« Ce que j'appelle les effervescences citoyennes, ce sont ceux qu'on va inviter pour la mise en récit, échelle 1 de la transition. » Hélène admet que les termes utilisés restent conceptuels. La plupart des associations partenaires de tel ou tel Porte-voix du réseau ne s'intéressent pas à ce réseau des Porte-voix, ça ne leur parle pas. Certains, toutefois, comme « Julien qui est aussi Porte-voix, directeur de centre social et engagé, s'en sert ».

Parler de particule citoyenne ne fait pas émerger une configuration nouvelle, mais c'est une façon de nommer et de rendre visible le réseau de partenaires, de « le réfléchir », « d'aider à penser la manière dont il accompagne le projet dans le quartier en tant qu'acteur de développement social local du quartier, qui en plus est très branché transition ».

Selon Alain, parler de particule citoyenne, c'est se donner les moyens de localiser le réseau d'acteurs, la dynamique citoyenne, ce qui est important : c'est cibler un lieu, un espace, un point d'ancrage, où les différents acteurs se retrouvent pour travailler en commun. À ses yeux, c'est concret et intéressant de partir de l'existant. Au contraire, « quand la ville de Tours lance une réflexion sur la Maison de la démocratie[80] ou un truc comme ça, c'est un peu flou quand même », estime-t-il, précisément parce que c'est difficile de trouver un lieu, de localiser cette dynamique telle qu'elle est proposée.

La notion de particule citoyenne est également utilisée par un groupe de Porte-voix qui, dans le Montargois, souhaite se faire connaître et inviter des citoyens ou des associations à le rejoindre. « Ils rêvent de coopérations, ils invitent les gens à rallier la particule citoyenne du Gâtinais Montargois : ils utilisent cette notion très différemment, très librement », ce qui constitue une appropriation intéressante aux yeux de l'association.

Alain souligne les dimensions à la fois individuelle et collective de la mission du Porte-voix.

Dimension individuelle, car sa position et ses engagements lui permettent d'être localement « un activateur de citoyenneté ». En effet, selon lui, le Porte-voix encourage une vision globale, des efforts de coopération entre les associations et plus largement les acteurs de la région : « De ce fait, c'est riche en informations. Ça élargit le spectre. Ça montre qu'on est pas tout seul à faire des choses, que c'est fait par d'autres autrement. » Dans les projets eux-mêmes (« Les pépites ? Je ne sais plus, ou les particules citoyennes ? »), les visites que peu ont le temps de faire, mais dont chacun a des retours grâce aux comptes rendus réguliers et enjoués réalisés par V² : « J'ai pas l'occasion ni le temps d'aller à Vierzon, à Bourges, ailleurs, mais on a des retours. Il y a le site. Il y a quand même une page. Il y a des choses qui sont traitées, de l'information accessible qu'on pourrait nous-mêmes valoriser davantage, pour peu qu'on ait le temps. »

La dimension collective correspond à la dynamique d'échange et de coopération, « l'effervescence citoyenne » qui peut se construire grâce ou avec des membres du réseau : « Les Porte-voix ne font que vivre et faire vivre ce qu'ils font eux-mêmes ; on est le Porte-voix de sa propre structure, et on rapporte ce que font les autres. » Il rappelle : « L'idée partagée, au départ, c'était de faire vivre cette logique de démocratie permanente, de montrer la capacité d'agir de chacun et de tous, de valoriser toute structure ou toute personne qui prend des initiatives là où elle est, sur son territoire. » À l'inverse, ne pas échanger entre citoyens et oublier d'entretenir les ferments vivants de la démocratie, ce serait « laisser la place au populisme » et courir un risque politique grave. « Donc non, il n'y a pas de raison d'abandonner ce qu'on peut faire. Il y a des choses à faire ensemble. On y va. » À ses yeux, ce réseau soutient une forme de communication et constitue, de la part de la région, un signe de reconnaissance de la logique de coopération entre associations, qui lui semble si précieuse : « Alors on n'est pas obligés d'en parler systématiquement, mais ce serait bien quand même que chaque structure associative qui participe à cette logique de coopération le fasse savoir », communique sur l'existence de ce réseau et montre ainsi qu'elle s'intéresse aussi à ce que font les autres associations.

Lors d'une autre réunion, réunissant les chargés de mission démocratie permanente et les Porte-Voix, l'un d'eux, venant d'un bassin situé à une cinquantaine de kilomètres de Tours, pose la question des outils de communication : « Comment pouvons-nous communiquer, déployer les choses au local ? Pourrait-on imaginer un kit de com pour les Porte-voix en région ? » il estime que la région n'est pas assez présente

[80] Il s'agit de la Maison de la démocratie permanente, s'inspirant de la Maison de la démocratie du maire socialiste Jo Spiegel d'une commune alsacienne.

dans les différents territoires, notamment ruraux : « Il faudrait multiplier les fêtes, les banquets citoyens, pour amener à débattre des différents sujets. Il faudrait aller à la rencontre des gens par le côté convivial, dans le Cher par exemple », suggère-t-il.

Afin de satisfaire cette tâche de communication, Villes au carré a construit avec les Porte-voix les « brèves citoyennes » : de temps en temps, une association propose de présenter une de ses initiatives phares en une heure. Ce format en visio, souvent sur le temps du déjeuner, a l'avantage d'être accessible à tous tout en ne présentant aucune contrainte. Le format est apprécié par Alain : « Ça change quand même beaucoup pour des associations qui organisent plutôt des rencontres nationales, de grandes manifestations. » À ses yeux, cela permet de valoriser une démarche, une initiative ; d'encourager les associations à se faire connaître et à prendre leur place dans l'acte 2 de la DP. « Je leur ai dit : "Votre contribution est riche. Vous avez fait participer des gens. Vous en avez fait une synthèse. Faites-la partager à tous et à vos élus puisque vous dites que les élus, on ne les voit jamais." Donc je leur dis : "Voilà, là, on est sur un truc Porte-voix, c'est intéressant du point de vue de la diffusion de l'information. Oui, ça permet de nourrir, d'élargir le cercle, de montrer qu'on peut partager, s'intéresser à des tas de choses qui se passent sur d'autres communes de la région." » À ses yeux, les activités partagées du réseau de Porte-voix peuvent être inspirantes pour les associations : il considère que l'outil est riche aussi pour chaque association en interne. Au fil des mois, cependant, les présents à ces rencontres en visio sont moins nombreux.

4.2.3.Un outil d'appui pour la politique régionale

Pour la région, ce réseau est d'abord précieux, car il est constitué d'une diversité de personnes impliquées et a priori favorables à leurs idées. Le travail des associations lui permet d'entretenir des connexions avec une pluralité de communes, de territoires dispersés dans l'ensemble de la région. Encore faut-il que les « connexions » soient entretenues et les acteurs incités à rester en contact : « Ce réseau n'a du sens que si justement d'autres acteurs s'en emparent, qu'on arrive à les aider à faire atterrir leur idée ou encore à faire remonter des choses », explique la chargée de mission de l'association V[2].

Isabelle, militante Porte-voix, se souvient très bien de l'impulsion donnée par le Printemps citoyen 2019 dans sa commune[81] où elle contribue à animer un collectif engagé sur des causes environnementales et sociales : « Le moment le plus fort, ça a été quand les opérations Printemps citoyen ont été mises en œuvre. Tout à coup, ça a rendu concrète l'existence de la région. Oui, ça a contribué à la politisation. L'instance région est venue, est venue soutenir un projet local. Nous, on avait fait une demande de financement à la région pour le poulailler collectif et on avait organisé une série d'animations, comme un ciné-débat, etc. »

4.2.3.1. Un réseau moins investi que précédemment par la région

Au début de l'année 2023 règne toutefois une certaine incertitude quant à l'avenir des Porte-voix. Lors d'un échange avec les chargés de mission démocratie permanente de la région, quelques Porte-voix présents expriment leur inquiétude : « On est nombreux à s'impliquer, mais qu'est-ce que ce réseau va devenir ? C'est un réseau très utile dans la mesure où il est relié à la région, il participe à la visibilité de la région et à la visibilité des gens du réseau. C'est lié à une dynamique régionale, il faut faire une carte, cartographier, montrer ! On tient à ce dispositif, il ne faut pas qu'il soit mis de côté ! » La crainte est que la région s'éloigne de ce réseau et fragilise les Porte-voix. De son côté, l'autorité régionale ne veut pas être associée à un réseau trop étroit apparaissant aux yeux de l'opposition comme un « réseau alibi » constitué par le passé, qui plus est, par le biais d'un élu, Charles Fournier, qui n'est plus à la région. Si le réseau est qualifié de « poumon intéressant », la chargée de mission considère qu'il est « difficile d'avoir un replay de ce qui a été fait » dans le passé. La lisibilité de la politique régionale nécessite de travailler autrement, en menant une concertation plus large, notamment en prenant soin d'inclure dans le réseau toutes les associations et fédérations d'éducation populaire. Les Porte-voix recouvrent des profils d'engagement

[81] Cette commune est située à 30 minutes de Tours et compte environ 8 000 habitants. La communauté de communes compte presque 24 000 habitants.

plus hétérogènes, n'ont pas tous les mêmes trajectoires d'engagement ni les mêmes liens avec la collectivité, mais la région promet de continuer à structurer et pérenniser le réseau.

En tant que Porte-voix, Alain considère que son rôle consiste aussi à faire connaître les initiatives associatives de la région « parce que c'est aussi un outil pour la région quand même ». Le Porte-voix permet à l'association de « prendre conscience qu'une région a une force compte tenu de ses compétences et qu'on peut en être acteur à un moment donné. Ça, je pense que c'est notre rôle aussi. »

4.2.3.2. Gouvernance, institutionnalisation des Porte-voix ?

L'association anime le réseau de façon souple, mais certains Porte-voix souhaiteraient que la gouvernance soit plus présente, sous forme d'une association par exemple, que la reconnaissance des Porte-voix par la région soit plus « officielle ». Lors d'une réunion, une autre idée émerge : « Il faudrait fabriquer un portefeuille des compétences Porte-voix, afin de les valoriser davantage. » Hélène estime : « C'est au réseau de répondre. Il y a des gens qui aimeraient pouvoir utiliser le réseau des Porte-voix pour répondre à des appels à projets. »

Isabelle, quant à elle, est clairement réticente à l'idée d'institutionnaliser davantage ce réseau des Porte-voix : « Concernant ce réseau, moi j'aimerais bien qu'on se garde de l'institutionnaliser, ce n'est qu'un outil. Et les outils, ça va, ça vient, ça change, etc. Envisager la question de la gouvernance des Porte-voix ? Ça ne m'intéresse pas trop comme idée. » Tout en admettant le rôle central de Villes au carré, cette militante ne veut pas que le réseau se solidifie : « J'ai bien conscience que le réseau existe parce que Ville au carré est là, fait un travail de structuration, très cohérent. Et avec souplesse en se saisissant de ce qui passe… c'est bien. Ça ne m'intéresserait pas que ça devienne une super-structure, comme il y en a parfois, où les gens n'y comprennent plus rien. »

4.2.4.Un « outil » peu lisible ?

L'appartenance au réseau des Porte-voix ne semble pas facile à rendre compréhensible et efficiente. À la question de l'effet de cette appartenance sur leurs activités associatives, les quatre Porte-voix rencontrés répondent avec prudence. Pour Marianne, « c'est difficile cette acculturation, parce que quand j'en parle, moi dans mes différentes associations, quand j'en ai parlé, on m'écoute poliment et… et puis… et puis après, il y a le quotidien qui revient vite ». Sans doute parce qu'« on n'avance pas beaucoup sur le réseau », estime-t-elle. « Cette notion de Porte-voix, j'en ai souvent parlé. Mais on a du mal à rebondir dessus parce qu'on est toujours pris par des tas d'urgences, etc. C'est terrible, le mode de financement des associations, sur projet, il faut tout le temps aller répondre à des appels à projets dans des délais impossibles ! Et la vie associative, le travail sur les modes de gouvernance ou sur la transition, on n'y arrive pas ! »

Pour Isabelle et son collectif, il n'est pas facile de toujours faire correspondre une cause avec la « revendication spécifique Porte-voix ». « Les gens savent que je suis dans des réseaux au niveau régional », cependant elle ne cherche pas à « faire entrer la notion de Porte-voix dans le cadre de toutes les activités » qu'elle mène, car ce serait rajouter une couche de complexité inutile. « Et la vie est tellement compliquée déjà pour les gens qui participent. Vous voyez l'habitant des HLM ? » Cette mission ne correspond à rien de concret pour les gens concernés par les actions du collectif, aussi fait-elle simplement le choix de ne pas la mentionner. « Je ne peux pas clamer dans mon territoire : vous savez, en plus je suis Porte-voix ! » À ses yeux, ce serait rendre illisible un engagement qui a déjà plusieurs facettes : « Parce qu'il y a déjà tellement de… il ne faut pas s'emmêler les pinceaux entre mon activité militante, politique, et institutionnelle au sein de la commune et de la communauté de communes comme élue, alors si en plus, j'en rajoute ! »

Quant à Yannick, il sait que le centre social fait partie des Porte-voix, mais il n'est pas convaincu de l'utilité de ce réseau : « Moi, c'est la première fois que je participe à une réunion de Porte-voix. Justement, pour l'instant, ce que je perçois des Porte-voix… Je ne vois pas du tout comment m'en emparer, comment ça peut me servir à quoi que ce soit. OK, on a des échanges très cordiaux, c'est intéressant, mais bon, je vois bien aussi qu'il y a une certaine, comment dire, sociologie partagée autour de la table, enfin voilà qui fait que… je ne rejette pas en bloc, mais je ne vois pas vraiment. Donc pour l'instant, pour moi les Porte-voix, c'étaient des mails, c'étaient des visios, c'était du travail que je ne pouvais pas me rajouter en plus. Et avec l'impression encore d'un dispositif où beaucoup de choses vont être répétées, avec beaucoup d'espoir

et d'envie de bien faire, mais… » Pour lui, au centre social, il faut être concret, et le vocabulaire conceptuel utilisé pour valoriser les initiatives lui a semblé jusque-là peu compréhensible.

Il conclut la rencontre en disant : « Cette réunion aujourd'hui me permet de comprendre qu'il y a probablement des choses à faire avec les Porte-voix. J'avais conscience de certains trucs, mais tu y as mis des mots, Hélène. Par exemple, toutes ces histoires d'effervescence citoyenne et de particules citoyennes, j'ai toujours pas très bien compris, mais… ça va venir ! »

Avec ses collègues du centre social, Yannick préfère d'autres formes de collectifs comme Pas sans nous qui a été créé par Mohammed Mechmache. « Avec la caravane, ils se déplacent partout en France pendant toute la période pré-présidentielle : ils ont fait une cinquantaine de villes. Et ça a été l'occasion pour pas mal d'adhérents du centre social et d'habitants du quartier de partir avec des salariés de Pluriel(le)s. Ils ont été à Lille. Ils ont été à Montpellier, je crois. Ce collectif Pas sans nous, c'est quand même hyper-intéressant parce que ça vient de la base, ça sent un peu plus le quartier. Et ils sont le relais d'idées de démocratie permanente, d'idées de transition écologique. » Il poursuit : « L'outil pour travailler le collectif Pas sans nous, ça s'appelle les tables de quartier. En gros, on décide de créer une table de quartiers sur une thématique. On voit qu'il y a un certain nombre d'habitants qui ont un problème en particulier ou une envie de s'organiser collectivement et on décide de les réunir, de voir ce qui peut se passer. C'est ça une petite table de quartier et je me dis que ça peut être quelque chose de beaucoup plus intéressant que quelque chose qui vient d'une structuration politique, régionale, municipale ou départementale. Là, on parle vraiment de problèmes amenés par les gens du quartier. Donc être Porte-voix de ça, ça me parle plus pour l'instant. »

Les autres Porte-voix acquiescent à cette analyse, saluant le fait qu'elle soit directement inspirée de sa pratique professionnelle. « L'année dernière, il y a eu plusieurs tables de quartier. Ça a donné lieu à l'organisation de repas, de grands repas partagés dans le quartier, en rapport notamment avec les ruptures de jeûne du ramadan. On sent bien qu'il y a des logiques communautaires derrière, mais cet outil a permis à plein de gens de se structurer et de s'organiser là-dessus. Cette année, on a l'intention de repartir de cet outil "table de quartier" pour aller sur d'autres sujets. » En effet, en 2025 la table de quartier est remobilisée pour aborder le thème du renouvellement urbain et s'intitule « Agis pour ton quartier avant qu'ils n'agissent sans toi. C'est maintenant ou jamais ! », avec plusieurs réunions en soirée, dont une en présence de deux représentants du collectif Pas sans nous.

4.2.5.Une question d'échelle ?

Pour faire vivre ce réseau des Porte-voix, l'association se confronte à des difficultés que n'avait pas connues la tournée puisqu'elle se rendait directement sur les territoires et y organisait des débats sur place. D'une part, les liaisons géographiques sont difficiles entre les acteurs disséminés dans toute la région qui, professionnels associatifs ou bénévoles, peinent à trouver le temps de se déplacer. D'autre part, les actions menées perdent parfois leur sens ou leur force en dehors du bassin de vie où elles ont émergé : « L'échelle de la région, ce n'est pas forcément pertinent pour tous ceux qui agissent et sont engagés au niveau local. » Hélène conclut : « Un réseau de citoyens, ça reste difficile à animer au niveau régional, c'est pas forcément la bonne échelle. » Une échelle départementale a d'ailleurs été travaillée, en 2021, afin de voir comment le réseau aurait pu se déployer et être animé dans chaque département.

Parmi les actions portées par ces Porte-voix, plusieurs concernent des objets relevant de la question environnementale, d'autres non. Lors de notre rencontre, tous nous expliquent leur engagement local, au sein de leur bassin de vie. Peu d'éléments nous permettent de saisir ce que veut dire, pour chacun, ce qualificatif de « Porte-voix ».

Progressivement, le lien entre les Porte-voix et la région s'est distendu. En 2023, le nombre de celles et ceux qui répondent à l'appel lors de webinaires ou de visites inspirantes s'est réduit drastiquement et il devient de plus en plus difficile de les solliciter comme point d'appui d'une politique régionale de la démocratie permanente. Les événements comme Cap sur la citoyenneté ou Pop-up citoyenneté, qui sont portés par la région en 2023 et 2024, vont en effet s'appuyer sur un réseau beaucoup plus large, incluant une très grande diversité d'acteurs, allant des petites associations locales aux grandes et anciennes fédérations d'éducation populaire, jusqu'aux mutuelles et syndicats, en passant par une grande hétérogénéité de projets et de formes d'engagement. Tous sont considérés comme familiers et connaisseurs de leur environnement, à même de répondre à la consultation proposée et de constituer des relais possibles de la politique régionale.

4.3. Les Porte-voix et la question environnementale

Les quatre Porte-voix rencontrés abordent chacun la question environnementale de façon singulière. Pour la première, on va le voir, cette question constitue le cœur de l'engagement, à travers plusieurs objets de mobilisation (la question des déchets, le choix politique de l'incinérateur, la pollution des sols) qui l'amènent à toucher la question sociale à travers un projet co-construit avec les habitants d'un quartier de logements HLM. Pour le deuxième, la question environnementale n'est pas autonomisée d'une problématique large qu'on pourrait appeler « démocratie permanente », à défendre face aux populismes et à la désinformation. Il insiste sur l'importance de la coopération locale entre associations, quels qu'en soient le domaine (la défense des services en milieu rural, la sécurité sociale alimentaire, la monnaie locale, etc.) et la richesse des initiatives locales, trop invisibilisées. Pour le troisième, salarié du centre social, la question environnementale est régulièrement travaillée, moins pour elle-même qu'au service du lien social et de la solidarité, essentielle pour « faire face » quand on dispose de peu. Enfin, pour le dernier Porte-voix, militant dans plusieurs associations orientées vers l'insertion, l'entraide sociale ou l'accès des plus vulnérables à la culture, la question sociale est centrale et croise rarement les questions environnementales. Elles sont très peu abordées dans le quotidien de ces associations peuplé d'urgences sociales et de trajectoires heurtées.

4.3.1. De la préoccupation environnementale à la question sociale

Pour Isabelle, l'environnement, c'est le cœur de son engagement : « On a mené un projet de maraîchage collectif sur des pelouses de la cité HLM, avec la plantation de vergers et la construction d'un poulailler collectif, et dernièrement la création d'un marché pour venir animer la vie de ce quartier. » Il s'agit plutôt pour l'instant d'une « distribution de paniers précommandés » avec l'objectif d'instaurer des prix différenciés. La dimension démocratique apparaît plus comme une évidence que comme un projet à développer. Isabelle précise : « L'enjeu a été de… bien entendu, de mobiliser de la participation citoyenne dans ces quartiers », mais l'objectif ne paraît pas central, cela relève d'un moyen, d'une méthode plus que d'un objectif en soi.

En revanche, elle se montre critique des dispositifs qui viseraient à « encourager les familles à consommer moins d'énergie, à faire attention à leurs achats, à leur consommation, etc. ». « J'ai eu l'occasion d'y participer une fois, mais je me suis dit, c'est pas les pauvres qui surconsomment. Les stages, il faudrait les faire aux riches. Donc là, il y a un rectificatif à faire. Et comme par hasard, sur le problème environnemental, on sollicite essentiellement les classes populaires : on veut leur apprendre à moins consommer, alors qu'ils ne consomment déjà pas beaucoup. Ce n'est pas parce qu'ils sortent avec un caddy plein que ça signifie de la surconsommation ! »

Depuis le Covid-19, une partie de ce collectif s'est lancée dans une nouvelle action, significative dans une région rurale où les vignes et les céréales constituent l'essentiel des cultures agricoles : « On acquiert des terres. » Cette décision d'acheter des terres prend acte de l'évolution du monde agricole, du processus de concentration des terres entre quelques mains et du développement d'une agriculture « très très polluante puisqu'elle est la première activité productrice de gaz à effet de serre dans notre territoire », soit 32 %. « On a acheté aujourd'hui 23 hectares de terres. On a constitué un groupement foncier agricole, c'est-à-dire un outil d'acquisition et de gestion de terres. » Pour le collectif, plusieurs thèmes sont liés et méritent d'être débattus ensemble : terre agricole, restauration collective, alimentation saine, etc. Le groupe s'est constitué en association afin de réfléchir et de débattre des initiatives à prendre pour promouvoir un certain nombre de problématiques. La dimension démocratique n'est pas absente de ce travail collectif : « On travaille les questions de gouvernance de toutes ces initiatives. Le collectif existe depuis 2005 : on déploie des modalités de conversation, de prises de décision, etc. » Son expérience professionnelle l'a amené à prendre de la distance avec les pratiques ou les dispositifs visant à « faire participer » (Carrel, 2013) les gens : « Ça fait des années qu'on fait parler les gens dans des modalités diverses et variées […]. Ça suffit, en fait ! Parce que, on sait très bien que, au bout d'un moment, on tourne en rond. » Le collectif est donc passé à l'action.

4.3.2.Un travail de concernement démocratique et de coopération

Pour Alain, les réflexions auxquelles ils participent autour de la Sécurité sociale de l'alimentation ou la défense des services publics en milieux urbain et rural l'amènent à mentionner les méthodes de travail qui passent notamment par l'expérimentation et l'enquête populaire. L'expérimentation suppose de se lancer dans l'action avant même d'avoir la certitude d'avoir trouvé la solution : « Même si on peut avoir des doutes, on fait. On essaie. Il vaut mieux faire que… que laisser faire. » Quant à l'enquête populaire, initiée par l'association Convergence services publics[82] dont il est aussi membre, elle a été mise en place ici avec l'aide du centre social, là avec les associations et les élus locaux. Selon Alain, ces initiatives constituent une manière de « travailler autrement ». Il ne s'agit plus de la démarche habituelle de plaidoyer, mais plutôt « de faire avec les gens », « d'aller beaucoup plus dans la construction avec les gens » et de valoriser l'échange. « Ce qui m'amène à être Porte-voix, c'est l'idée que chacun se sente concerné par ce que font les autres, pour peu qu'on soit d'accord. » Il y a une expérience importante de coopération à mener, car « le gros problème » des associations, c'est que certaines sont « contraintes par un management, une stratégie, des subventions, un mode de fonctionnement », tandis que d'autres sont plutôt « dans le collectif gentil, côté boy-scout », et ce n'est « pas facile de travailler en commun ».

Dans ce contexte, le mode « très souple » des Porte-voix permet de dépasser ces contraintes, de mieux connaître ce que font les autres associations et d'encourager la coopération entre acteurs du territoire. Cette coopération entre associations et acteurs d'un même territoire constitue à ses yeux le terreau d'une « démocratie sans les élus ». Il faut « montrer qu'on peut s'emparer d'un certain nombre de choses […] parce que la démocratie, c'est d'abord le peuple ». Il souligne la nécessité aujourd'hui de travailler « l'horizontalité », les échanges, le respect mutuel, « la coopération large entre des habitants simples et qui ont des idées », des élus en charge d'actions et des assos qui « montrent que c'est possible de faire autrement, de pas être toujours dans l'institutionnel ».

4.3.3.Le lien social avant le souci de l'environnement

Pour Yannick, la préoccupation environnementale est importante, mais elle reste secondaire : « On organise un atelier de glanage sur le marché, le TIPI, c'est de l'anti-gaspillage ; mais c'est un prétexte, le principal objectif, c'est d'aller à la rencontre des gens qui ne passent pas la porte du centre social, les gens les plus fragilisés, vulnérables. » C'est un gros travail : « Chaque semaine au moins, on réunit une centaine de personnes, du quartier ou pas, on discute de leurs problèmes quotidiens. » Au départ, cette action s'inspire de pratiques individuelles : « Le TIPI à la base part de l'observation que le glanage est pratiqué de manière individuelle, dans le quartier, sur le marché. » L'idée du centre social a été d'abord d'apporter une structuration collective, et ensuite d'essayer de changer l'image de cette pratique du glanage, d'en faire « un truc collectif un peu plus solaire ». Interrogé dans un autre contexte, le directeur du centre social dit à ce propos[83] : « L'idée a été de mettre en récit les transitions écologiques. Comment voir autrement les choses, changer de perception et de lunettes ? L'idée, c'est de changer notre façon de faire, de faire de l'écologie populaire, et de voir autrement le modèle dominant de la consommation. Glaner à la fin du marché, ce n'est pas bien vu ? On retourne les choses en faisant de ça une pratique collective et joyeuse : on organise une redistribution de légumes à la fin du marché. L'idée c'est retourner la vision, on passe de la honte à la fierté. On n'a pas besoin de convaincre les habitants de participer : sur ce projet on a 150 personnes bénévoles, et la distribution est inconditionnelle. » Le TIPI est pensé comme favorisant l'anti-gaspillage, « mais parfois ça ressemble simplement à de l'aide alimentaire, parce qu'on est pris dans une certaine urgence ». Yannick souligne toutefois la « volonté de faire le lien entre les urbains et le monde paysan ». « On a la chance aussi dans le quartier d'avoir maintenant InPACT 37 et l'ADEAR, je confonds un peu leurs actions, mais les deux sont situés à proximité. »

Le centre social a tenté d'organiser des réunions autour de cette thématique de l'alimentation : « Venez donc à la réunion, après le TIPI, pour qu'on discute de ce projet de sécurité sociale de l'alimentation. »

---

[82] L'association a été créée en 2005 au niveau national (https://www.convergence-sp.fr/convergence/). L'antenne régionale explique que son objectif est de « faire converger les citoyens, les salariés et leurs organisations pour la défense, le développement et la démocratisation des services publics ».

[83] Cette explication rejoint celle de Raphael, exprimé par le directeur du centre social dans un tout autre contexte, au sein d'un webinaire consacré à diverses expériences environnementales dans les quartiers populaires.

Mais cela suppose « toute une culture politique […] il faut que les gens aient envie de venir s'intéresser à ça ». Les gens qui viennent sont plutôt celles et ceux qui ont été personnellement soutenus et qui ont tissé des liens presque affectifs avec tel ou tel salarié du centre social : « Ceux qui m'aiment bien. Ça joue franchement. Des gens avec lesquels on a…, qui m'aiment bien ou qui aiment bien d'autres personnes de Pluriel(le)s. Des gens à qui on a rendu des services sur d'autres choses, qu'on a aidés pour des papiers, des machins administratifs. » Yannick est convaincu de l'importance de ces liens personnels, mais aussi du peu d'attractivité de la thématique de l'environnement : « Je suis sûr que si aujourd'hui je proposais qu'on ait un atelier environnement, climat, avec une dynamique "charte de la transition", eh ben ça ne marcherait pas. »

Dans ces réunions, « dans un premier temps on évoque les idées, on essaye de voir comment la production alimentaire est structurée en gros, qui sont les gens de la SSA ; et on a été rencontrer les agriculteurs, on a fait des visites, des journées organisées par la confédération paysanne. Donc c'est hyper-intéressant. » L'important est néanmoins de « rester dans le lien social » et l'information. « Après je me dis : "Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? Et c'est quoi mon rôle ?" Je ne vais pas créer… enfin, les gens vont pas devenir des militants. Il faut avoir la place dans sa vie pour être militant. Quand on est pris dans l'urgence sociale, quand on est aux minima sociaux, comme la plupart, quand on est aux Restos du Cœur, c'est compliqué… Avoir le temps encore, ça pourrait, mais la disponibilité mentale et le fait de se sentir légitime, c'est une autre paire de manches. »

Yannick identifie un autre obstacle : « Leurs rêves… ils ont plutôt envie de rentrer dans la consommation, dans la classe moyenne, d'avoir un certain accès à la consommation, donc à certains biens comme la voiture, l'écran plat, enfin, ce genre de choses. La plupart des gens qui sont arrivés en France depuis quelques années, c'est difficile pour eux de s'entendre dire que : en fait non, vous n'allez pas vivre cette expérience d'enrichissement, vous n'allez pas pouvoir vivre la trajectoire qui a justement motivé la migration ici. »

Avec l'aide d'Élisabeth, salariée de Villes au carré, le centre social a également mis en place le dispositif des conversations carbone depuis 2022-2023 : « C'est un dispositif pour l'instant qui a fonctionné une première année puisque, on a pu avoir des habitants qui sont venus et qui ont suivi les six ou sept modules. » Au début, l'atelier rassemblait dix personnes, et puis finalement le groupe s'est stabilisé à sept personnes. Il précise : « Ça a marché parce qu'on a construit ce collectif autour du TIPI : si on s'était contenté de relayer l'information par le biais de l'affiche mise dans le quartier, on n'aurait eu aucun contact, aucune question. »

Plusieurs autres actions organisées par le centre social et ses partenaires[84] peuvent être lu au prisme de l'environnement, comme le recyclage de vêtements féminins avec Échange ta fripe ! ou le jardin partagé Planitas. En avril 2025, à la Galerie Neuve près du centre de vie du Sanitas, un magasin éphémère s'est installé quelques jours pour permettre aux habitants de donner des vêtements d'occasion, de les recycler et de se servir gratuitement, dans un souci de développement de la solidarité au cœur du quartier. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'actions durant toute une semaine, ainsi que la Journée de la Terre qui a eu lieu le 26 avril 2025 au jardin Meffre avec de nombreuses animations.

Portée par Yasmine, la directrice adjointe du centre social Pluriel(l)es, cette initiative a été réalisée en collaboration avec plusieurs associations locales. Si elle encourage « une mode plus responsable », dit la présentation qui en est faite sur une chaîne de télévision locale et si elle fait partie d'un projet européen clairement annoncé comme environnemental nommé Volte-face, quand les quartiers sauvent la planète, Yannick préfère y voir des pratiques favorisant la connaissance et la solidarité : « Tout cela semble aller dans un registre de, ça m'agace d'ailleurs, "transition écologique", toutes les 30 secondes. Cette action va dans le sens d'un futur possible, un futur fait de plus de solidarité. Avec toujours, en moi, cette espèce d'angoisse, peut-être de génération, angoisse collapsologique ou une peur de l'effondrement où on se dit : aujourd'hui, on doit absolument bétonner sur la solidarité, sur l'entraide, sur le fait que les gens se connaissent, les gens se rencontrent parce que si on rentre dans des périodes de gros temps, ce qui nous permettra de tenir, c'est d'avoir déjà tissé, noué des liens dans des pratiques collectives. Franchement, c'est la plus grosse motivation pour faire des choses dans le quartier ou dans ma ville. »

Ces différents acteurs, tous Porte-voix du fait de leur propre activité militante ou de celle de l'association/structure à laquelle ils appartiennent, n'attachent donc pas la même importance à la question environnementale, qui s'articule chaque fois de façon singulière aux questions sociales et

[84] Association Pih Poh, et ?

démocratiques. S'il faut répéter ici que les personnes rencontrées ne représentent pas les Porte-voix, les positionnements sont très différents pour chacun. On remarque cependant que, pour les collectifs, associations ou structures qui travaillent sur la question environnementale, d'une manière ou d'une autre, les mises en œuvre semblent répondre directement à la question sociale, tandis qu'elles semblent négliger la question démocratique. Est-ce la distance explicite avec les dispositifs de participation, dont les limites sont bien connues, qui autorise ou légitime un moindre souci démocratique ? Yannick, au sein du centre social, préfère parler de solidarité que de participation, et le directeur précise clairement que « c'est dans le faire que la confiance se noue, pas dans des réunions ».

Pour d'autres Porte-voix, comme le collectif Gâtinais en transition que nous avons rencontré dans des circonstances différentes, les questions environnementales sont très présentes et étroitement articulées à la question sociale de l'accès aux ressources, qu'elles soient matérielles, numériques ou culturelles. Dans plusieurs situations qui nous ont ainsi été décrites, la question démocratique semble disparaître au profit de l'articulation privilégiée entre transition environnementale et question sociale. Est-ce l'effet miroir d'un réseau encore marqué par l'engagement passé d'un Charles Fournier dont les préoccupations premières étaient écologiques et sociales ? D'autres, davantage formés à l'éducation populaire, ou bien préoccupés d'encourager la population à développer une citoyenneté locale, semblent surtout soucieux de démocratie ou plus exactement d'un fonctionnement démocratique vertueux. Ce dernier est pensé de façon assez classique comme garanti par les associations, lesquelles sont pourtant fort menacées aujourd'hui ; mais elles restent considérées comme des acteurs locaux particulièrement importants et capables d'incarner une démocratie vivante et de proximité.

Certains disent qu'en 2022, les Porte-voix auraient été une centaine. Cela reste difficile de mesurer une nébuleuse d'acteurs qui ne prend vie que de temps en temps et varie en fonction des thématiques. Fin 2025, il ne reste plus grand-chose de ce réseau qui a progressivement été fondu dans le large Réseau Citoyenneté (RE-CIT) animé par un nouveau chargé de mission démocratie permanente et éducation populaire.

En revenant sur ce qui s'est passé depuis l'acte 1 de la démocratie permanente, Alain constatait en 2023 : « Depuis le premier acte, malgré les efforts institutionnels pour porter une structuration, il y a encore des difficultés. » Il diagnostique deux problèmes, d'une part « un souci de représentativité des Porte-voix », et d'autre part le périmètre d'action : « Comment trouver les bons formats de travail pour que les gens s'y retrouvent ? L'acte 1 a généré de l'espoir, mais le problème c'est, comme vous dites, localiser : on est loin du compte quand même. » Alain a-t-il été entendu ? L'acte 2 propose de dépasser ces difficultés en allant à nouveau rencontrer les citoyens « sur le terrain » dans les six départements, pour des temps de concertation.

5.Cap sur la citoyenneté : l'acte 2 de la démocratie permanente

Début 2023, en devenant vice-présidente à la démocratie permanente, Gaëlle Lahoreau souhaite relancer la dynamique démocratique en posant l'acte 2 de la démocratie permanente. Pour ce faire, elle souhaite recréer « des symboles de démocratie permanente », montrer que la région est mobilisée sur ces questions, avec des « actes partagés », « transversalement ». L'objectif est que la feuille de route de cet acte 2 soit co-construite. Lorsqu'elle affirme des actes partagés, Gaelle Lahoreau souhaite que le partage en interne à la région, qui se fait plutôt par le biais d'une nouvelle charte qui a été coécrite, puis décidée et votée, se fasse aussi par le biais d'une concertation avec des acteurs de terrain, le réseau des Porte-voix bien sûr, mais aussi tous les réseaux d'éducation populaire, les associations d'accompagnement social, les syndicats, les mutuelles, etc.

En septembre et octobre 2023, la vice-présidente et les chargés de mission Estelle Gresle et Guillaume Lopin (avec l'aide de Villes au carré) organisent dans les six départements « de grands moments de participation ». Les ateliers constituent en effet un moment fort de rencontre entre l'élue et les citoyens engagés dans leur territoire. La préparation de cette consultation intitulée Cap sur la citoyenneté commence au début de l'été pour une mise en œuvre dès septembre. Les ateliers ont souvent été construits grâce à l'appui des Porte-voix sur chaque territoire : dans le Loiret, la rencontre a lieu à la salle

municipale d'Amilly, petite commune aisée en périphérie de Montargis. Dans le Loir-et-Cher, c'est à Vineuil, dans l'Indre, la rencontre se déroule dans les locaux départementaux de la Ligue de l'enseignement à Châteauroux ; à Chartres, c'est la Maison pour tous du quartier des Petits Clos qui est sollicitée pour accueillir l'événement régional ; à Bourges, le centre Tivoli, initiative Espace Habitat Jeunes accueille la rencontre et en profite pour présenter ses locaux avec 130 places d'hébergement, un centre de formation, un pôle insertion, un service d'accompagnement social et un restaurant social. À Tours, le centre social Pluriel(le)s ouvre ses portes et à Chinon, l'atelier se tient au tiers-Lieu le Grand Chahut, initié par un collectif de citoyens, artistes, militants associatifs, en plein centre-ville.

La méthodologie de cette concertation est prévue sous différentes formes. À côté de l'animation d'atelier en présentiel selon la méthode *sprint design*, les propositions peuvent aussi être déposée sur une plateforme numérique, « une forme abrupte, mais accessible à tous », souligne Hélène Delpeyroux. Bien sûr, poursuit-elle, « ils savent que la consultation numérique sans travail relationnel, sans médiateur, sans rencontre physique, risque de ne pas toucher beaucoup de personnes qui auraient des choses intéressantes à dire ».

Les principaux objectifs sont annoncés comme suit :

- accueillir citoyens et acteurs de la citoyenneté pour contribuer à l'élaboration de la feuille de route acte 2 de la démocratie permanente ;
- mobiliser les Porte-voix et réinvestir la présence de la région auprès de ce réseau, en s'associant à elles et eux pour l'organisation des ateliers, la connexion aux acteurs locaux et l'accueil des participants ;
- présenter le réseau des Porte-Voix – activateurs de citoyenneté, et inviter les participants des ateliers à rejoindre ce réseau ;
- commencer à préparer opérationnellement les rencontres de la démocratie permanente et de l'éducation populaire en récoltant des propositions concrètes de contenus.

6. Les temps de concertation dans les six départements

La vice-présidente Gaëlle Lahoreau a donc demandé aux Porte-voix « s'ils sont d'accord pour préparer et accueillir des temps de concertation » dans les départements où elle « pourra rencontrer les Porte-voix et d'autres activateurs de citoyenneté », nous explique Hélène Delpeyroux. L'idée est de lancer « une réflexion collective et une contribution en direct » dans les différents départements, laquelle pourra ensuite être déposée sur la plateforme numérique, sous forme de synthèse.

Chaque atelier rassemble de 15 à 35 personnes et dure 2 h. L'objectif proposé aux présents est de co-construire avec des acteurs déjà identifiés la feuille de route 2024-2028 de la région en matière de démocratie. Les feuilles de présence remplies à chaque atelier permettent de saisir le profil des participants. Sollicités par la région, par Villes au carré et par leurs relais (associations d'éducation populaire, Porte-voix, centres sociaux, conseils citoyens, etc.) dans les départements, les participants viennent d'horizons familiers, avec une majorité d'associations (grosses et petites) et de têtes de réseaux (mouvement associatif, Ligue de l'enseignement, etc.), de tiers-lieux, mais aussi de personnes avec des missions syndicales, mutualistes, culturelles, etc.

6.1. Des ateliers pour co-construire la feuille de route de la région

La consultation est concrètement organisée dans une grande salle où des tables sont rassemblées pour permettre à des groupes de six personnes de travailler ensemble. La méthode consiste en un atelier

« d'idéation[85] » visant à faire émerger rapidement, dans un temps limité, des idées partagées qui sont ensuite présentées et défendues oralement devant l'ensemble du groupe.

L'encadré ci-dessous propose une courte plongée dans le premier de ces ateliers, qui se tient à Amilly, près de Montargis, le 16 septembre 2023.

L'atelier a lieu un samedi matin et rassemble une quinzaine de personnes, dont des figures associatives connues dans le Loiret comme des représentants de la Ligue de l'enseignement, les animateurs du PETR, le tiers-lieu de Cepoy. C'est un milieu d'interconnaissance : un certain nombre de « têtes de réseau » ou de responsables associatifs s'y retrouvent. J'y rencontre également Jean-Luc, Porte-voix, qui présente une petite exposition favorisant la participation ; il est par ailleurs porteur d'un collectif d'habitat partagé. Sont également présents un élu d'opposition, un ancien syndicaliste FO, et plusieurs personnes représentant des associations travaillant dans le bassin orléanais. Je m'aperçois que plusieurs personnes, à la table où je suis assise, sont formées aux enjeux climatiques avec les différents outils qui circulent (fresque du climat, conversations carbone) et sont désormais chargées de la sensibilisation de leur public, des jeunes ou des habitants.

L'atelier commence par une première consigne visant à « briser la glace » entre les participants afin qu'ils et elles engagent le dialogue rapidement : réaliser un dessin collectif. Il est demandé aux participants de dessiner la démocratie dont ils et elles rêveraient. À ma table, les participants proposent de nombreux éléments symboliquement forts. Il y a d'abord des arbres, des oiseaux, évoquant un environnement végétal et animal idéal, où la biodiversité ne serait pas dégradée par l'activité humaine ; il y a par ailleurs des humains aux caractéristiques diverses (genre, âge) reliés entre eux par des relations et des interactions symbolisées par des petites flèches. L'un des participants, syndicaliste, explique qu'il pense plutôt à un maillage idéal des acteurs du territoire, qui échangeraient sans entrave à partir de points de vue divers. Quant à moi qui, en bonne sociologue, pense aux freins sociaux que rencontrent les familles et les jeunes soumis à la précarité, on me répond que tout existe déjà, qu'à la Ligue de l'enseignement par exemple, où travaille mon interlocutrice, c'est leur mission justement.

La 2e consigne consiste à échanger sur des propositions qui permettraient d'améliorer la démocratie dans la région. Pour cela, chaque tablée doit travailler une idée et répondre ensemble à une série de questions destinées à vérifier sa faisabilité : nom de l'idée, descriptif de l'action, faisabilité, conditions de réussite, impact.

Dans le partage des idées travaillées par les différents petits groupes de travail, différents thèmes ressortent :

- renforcer la formation des jeunes et des adultes à la vie démocratique ;
- améliorer la communication entre les acteurs, les associations, tous ceux qui agissent, mais ignorent trop souvent ce que font les autres : éviter le fonctionnement en silos ;
- réduire la précarité des associations obligées de fonctionner par projets, trop fragilisées par la recherche de subventions, soumises aux injonctions politiques.

Les personnes, mises au travail à partir d'un cadre de questions précis, restent focalisées sur la formation citoyenne ou les conditions favorisant l'engagement, sans revenir ni faire le lien avec questions environnementales présentes pourtant lors de la conception du dessin inaugural de la séance. À la suite de la présentation de chaque idée, les échanges restent brefs et n'y reviennent pas non plus.

À midi, l'atelier se termine par un buffet proposé par la région, avec traiteur et service, qui est très apprécié. « Il faut faire honneur et remercier les gens d'être là », estime l'élue, tandis qu'une salariée d'une association d'éducation populaire compare en riant ce joli buffet avec leurs « pauvres moyens ».

[85] Un atelier d'idéation est une méthode participative utilisée pour favoriser et générer des idées. Il est généralement conduit sur un temps relativement court et contraint, afin de stimuler le processus créatif, obligeant les personnes à s'entendre rapidement sur une même idée.

À chaque atelier, les grandes fiches réalisées par chaque table sont finalement accrochées au mur et présentées oralement par un porte-parole du groupe qui a travaillé une petite heure autour de son idée. Une série d'idées sont ainsi produites et travaillées collectivement dans un temps relativement court. On pourrait les rassembler sous les items suivants :

- engager les collectivités à l'engagement citoyen ;
- mobiliser /mieux partager les pratiques, se former ;
- interlocuteur local généraliste (dispatche les infos) ;
- pouvoir aux jeunes ;
- observatoire activateur local ;
- plateforme (multi-outils) d'échange d'infos ;
- conventions citoyennes régionales thématiques décentralisées ;
- éducation populaire et démocratique dans les lycées ;
- agora de la parole = lieux éphémères dédiés ;
- bus de la démocratie (à énergie propre) ;
- accompagnement des professionnels sur l'éducation à la citoyenneté ;
- libérer les initiatives citoyennes ;
- éducation populaire permanente ;
- améliorer le dialogue entre citoyens et institutions ;
- outil de diagnostic de l'existant ;
- CESER décentralisé ;
- visuel commun ;
- assemblées citoyennes ;
- indépendance associative ;
- accompagner les élus à la participation ;
- RDV citoyens et festifs.

6.2. Faire vivre la démocratie hors des questions environnementales ?

Dans quelle mesure ce travail de concertation sur la nécessité de faire vivre en région la démocratie permanente contribue-t-il à rendre visible, à penser ou à développer les questions environnementales/les questions sociales dans la région ?

Au cours de ces ateliers d'idéation, peu d'idées formulées tissent explicitement des liens entre démocratie/citoyenneté et les questions environnementales. Si l'association de ces deux thématiques semble s'imposer spontanément dans les dessins réalisés au départ, la plupart des idées proposées et travaillées ensuite véhiculent une vision plutôt traditionnelle de la citoyenneté et défendent la nécessité de l'éducation (y compris populaire). Est-ce la manière dont l'exercice est formulé, où le contexte d'une concertation sollicitée par la région [syntaxe ?] ? Beaucoup de participants s'entendent par exemple sur le développement nécessaire d'un apprentissage de la démocratie ou montrent une préoccupation commune pour une meilleure circulation de l'information. Mais rares sont les propositions qui font explicitement mention d'une démocratie nécessairement ancrée dans une réflexion environnementale.

Quand on examine les propositions dans le détail, on constate que les questions de classe et, dans une moindre mesure, de genre sont mentionnées comme devant susciter de la vigilance et ne pas entraver la citoyenneté ni abimer la démocratie. Toutefois, le fait que de nouvelles vulnérabilités soient induites par les changements environnementaux et s'ajoutent à des formes de précarité sociale déjà identifiées n'a à aucun moment été envisagé. De même, la question de la conflictualité (Lefort et Poirier, 2025), nécessaire pour construire le processus de délibération, qui garantit un débat plus riche ou encore la nécessité d'un travail entre-soi (François et al., 2021) ou en groupes de pairs (Lasida et al., 2022) n'apparaissent pas comme des préoccupations, ni des organisateurs ni des participants. Enfin, le dispositif n'échappe pas à l'ambiguïté et aux limites habituelles de la participation que sont les absents structurels (Jacquet et Sainty, 2023) et la difficulté de débattre et délibérer « librement », c'est-à-dire en maîtrisant les nombreux obstacles bien connus des dispositifs de participation : illusion du croisement des expériences et des savoirs (Brun, 2017), asymétrie des positions et des prises de parole (Carrel, 2013), écoute qui ne bouscule pas un diagnostic déjà-là.

On aperçoit en effet les limites de l'atelier tel qu'il est conçu au regard de ses objectifs : les participants sont mis en situation ponctuelle d'échanger et de produire une réflexion pendant deux heures entre personnes ne se connaissant pas préalablement. Ce temps court, assumé dans une conception « flash » de la participation, produit des échanges peu « situés », c'est-à-dire qui ne sont pas mis en lien avec les expériences, les trajectoires ni les conditions de vie de chaque participant. Pourtant, la délibération est sollicitée comme si elle était possible dans de telles conditions et susceptible de produire une réflexion et des idées de valeur. Plusieurs éléments de contexte prédisent au contraire que la délibération ne peut ainsi aboutir :

- la participation est supposée spontanée, sans prendre en compte les potentielles injonctions s'imposant aux membres d'associations subventionnées (ou aspirant à l'être) à être présents et à faire preuve d'une pensée « constructive » ;
- les participants sont pensés comme étant, autour de la table, sur un même pied d'égalité pour échanger et débattre ;
- le temps de réflexion est très court et doit se faire entre des personnes qui ne se connaissent pas. Dans ces conditions, le désaccord et la conflictualité ne peuvent pas émerger.

Le processus de délibération, pour être de qualité, a au contraire besoin de temps et de ressources méthodologiques (groupes de pairs par exemple), ce qui est d'autant plus vrai ici que le défi visait à répondre à des questions complexes, avec un enjeu fort, celui de contribuer à la feuille de route politique de la collectivité pour plusieurs années.

On ne peut s'empêcher de penser ici à l'ambiguïté qui traverse de nombreux dispositifs participatifs qui semblent surtout servir d'appui aux élus, comme on l'observe au niveau des municipalités (Bertheleu et Neveu, 2005) ou dans le cadre de la politique de la ville, au sein des nombreux programmes de rénovation urbaine. Trop souvent, il s'agit de « faire participer » les citoyens sans en attendre une réelle transformation sociale, ou encore de « donner la parole » dans des conditions insuffisantes qui ne permettent pas réellement de la prendre. C'est ce que souligne Maskens (2022) dans son travail de recherche mené en Belgique : elle analyse finalement la participation comme l'instrument privilégié d'un nouvel art de gouverner, les dispositifs de participation devenant de plus en plus souvent un outil des élus pour soutenir leurs arguments et leur politique. Dans ce cadre, la participation permet de collecter de l'information utile, d'identifier d'éventuels problèmes, de prévenir les contestations et de conforter les décisions. Pour résumer ce que disent également plusieurs chercheurs français, ce type de dispositif, dans la mesure où la délibération n'a pas lieu, agit essentiellement dans le sens d'une meilleure maîtrise de la situation politique par les élus (Mazeaud et al., 2022).

La méthode de ces ateliers « flash » était-elle indiquée face au défi, rappelé par l'élue au début de chaque atelier, de penser la feuille de route politique de la région en matière de démocratie permanente, pour les quatre années à venir ? Outre le fait que l'influence d'un dispositif participatif ne peut être isolée du contexte institutionnel qui le porte, ici la région, ce type d'atelier vise la production d'idées dans un temps contraint entre personnes qui ne se connaissent pas et sont inégalement dotées en ressources, y compris discursives. Il en résulte une délibération particulièrement courte et fragile, peu propice au désaccord et à la mise à plat des asymétries, qui aurait permis de prévenir un certain nombre de biais générés par exemple par la hiérarchie implicite des savoirs, ou encore par l'incitation à « être constructif » alors que des associations sont dépendantes de subventions régionales. Ces caractéristiques, bien connues des sociologues de la participation, conduisent à des livrables « légers » et exposent au risque d'une instrumentalisation (Gourges, 2023), la consultation se transformant alors en moment de collecte d'informations, de prévention des contestations, puis d'une « écoute sélective » des propositions (Gourges et Mazeau, 2022) faites dans ce cadre, voire de légitimation d'arbitrages déjà là. Devant un tel défi, on peut donc s'interroger sur la durée, la qualité du travail réalisé, son caractère situé (c'est-à-dire ancré dans des trajectoires et des expériences) et sur l'intérêt qu'auraient pu avoir des groupes de pairs pour échanger sur des questions aussi importantes, enfin de la conflictualité régulée comme conditions d'une délibération démocratique substantielle.

Enfin, il faudrait prendre en compte ici le contexte politique où le projet de démocratie permanente est porté par le groupe écologiste, face à des politiques régionales portées plus généralement par des socialistes, parfois réticents à l'égard de ces injonctions à travailler de façon plus démocratique, collaborative, participative, etc., pratiques jugées chronophages et peu lisibles.

D'autre part, la promotion de la démocratie permet d'avancer sur des thématiques variées dont celles qui sont chères aux écologistes comme de mettre en réseau des initiatives, de structurer les acteurs de

l'éducation populaire et de l'intervention sociale, et surtout de soutenir les associations qui portent des questions de transition et les questions environnementales. Cependant, le résultat est, de ce point de vue, plutôt décevant. Sur les 133 personnes/structures présentes aux ateliers, seules 12 d'entre elles représentent des associations ou des structures engagées sur des thématiques environnementales, auxquelles il faudrait sans doute ajouter certains centres sociaux ou tiers-lieux dont une partie des activités pourraient être considérées et comptées comme environnementales.

Au lendemain du 6e atelier, le chargé de mission envoie un message à tous les participants : « Hier s'est tenu le dernier atelier de l'événement Cap sur la démocratie permanente programmé du 16 septembre au 12 octobre. Vous avez été 163 à participer sur l'ensemble de la région[86] et nous sommes très reconnaissants des 56 propositions que vous avez formulées. Ces propositions vont nourrir l'élaboration de la feuille de route régionale pour les cinq prochaines années. »

Le rapport sur la démocratie permanente, s'inspirant de ces propositions, a été voté en séance plénière le 20 décembre 2023. La feuille de route a ensuite été présentée le 9 février 2024 lors des Rencontres régionales de la démocratie permanente et de l'éducation populaire à l'Antre Peaux à Bourges. « C'est une manière de lancer et d'officialiser ce 2e acte », explique Hélène, avec des chantiers identifiés, certains lors du 1er acte, et d'autres durant la consultation.

Lors de ces Rencontres, l'éducation populaire est à l'honneur. Celle-ci est entendue au sens d'apprentissage, d'accompagnement, permettant de « muscler sa part citoyenne », comme l'explique Hélène qui apprécie les métaphores sportives. Cette réintroduction de l'éducation populaire est certes dans l'air du temps, mais elle signifie ici, selon l'association, un travail de « sensibilisation au politique » et d'« éducation politique tout au long de la vie » que l'on pourrait interpréter sociologiquement comme un travail explicite de socialisation politique ou de développement des dispositions à se mobiliser.

6.3. Les « visites inspirantes » : valoriser des actions collectives

Pour les organisateurs que sont l'élue, le chargé de mission DP et les membres de l'association Villes au carré, la journée n'est pas finie. L'après-midi, il est prévu deux visites inspirantes, l'une au château de Cepoy transformé en tiers-lieu[87], l'autre à la Fête de la Cléry à Courtenay.

Le château de Cépoy est devenu depuis 2023 un tiers-lieu de 1 200 m^2 co-fondé par un ancien élu écologiste, Porte-voix lui aussi, engagé aujourd'hui dans l'association Gâtinais en transition[88] qui, par exemple, a mis en place en 2015 le repair café de Montargis ou encore, en 2017 un Fab'Lab qui permet de rendre le numérique accessible à tous. Lors de la visite du château, un espace important est ainsi réservé à l'atelier numérique le Fab'Lab où les gens viennent bricoler des ordinateurs ou utiliser des machines 3D de leur confection. Mais l'ambition du tiers-lieu est de favoriser une diversité d'activités et de s'adresser à des publics divers, qui d'ordinaire ne se croisent pas. Les salles du château abritent ainsi des ateliers de yoga ou de couture, des espaces de réunion et des salles de formation.

Le collectif Gâtinais en transition a organisé en 2023 un événement appelé Carrefour des transitions, en y conviant une quarantaine de partenaires. « Il s'agissait de la deuxième édition après celle de 2019. Nous espérons l'organiser tous les ans », explique le cofondateur de cette association. Dans l'article[89] qui y est consacré dans le quotidien *La République du Centre*, on peut lire : « Il s'agit d'aborder les transitions, mais pas que climatiques. Par exemple, changer de profession. Le but de ce Carrefour est de réunir les personnes voulant changer et de mettre en valeur les atouts du Gâtinais », explique la coordinatrice de l'événement au sein d'une équipe de bénévoles. Le journaliste liste les points forts de ce Carrefour :

[86] Ce nombre prend en compte également la participation directement sur la plateforme numérique.
[87] La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire définit le tiers-lieu comme un « espace dans lequel s'incarne la volonté d'une communauté de citoyens d'aller vers un monde meilleur ».
[88] Gâtinais en transition se présente comme un « collectif visant à favoriser une dynamique locale en vue de se préparer à la raréfaction des ressources et à ses conséquences ; dans l'esprit des villes et des territoires en transition, il s'agit de tendre à la décroissance énergétique et au renforcement de la résilience locale ; il s'agit également de développer de l'activité et de l'emploi local, par l'économie sociale et solidaire, l'insertion par l'activité économique, l'économie circulaire, les circuits courts et les autres activités rattachées à cet objet ».
[89] Voici le lien de l'article : https://www.larep.fr/amilly-45200/actualites/toutes-les-transitions-au-rendez-vous_14295555/.

« Quelques conférences et surtout des ateliers ont permis de brosser un large spectre : parentalité, créativité, fabrication de produits ménagers au naturel, géobiologie, soins de l'habitat, zéro déchet, produits locaux, accompagnement, coaching. » Il poursuit : « On y trouve aussi des conseils en jardinage au sens large : « J'aimerais que les jardiniers comprennent comment fonctionnent le sol, les plantes, les animaux, la météo pour mieux savoir diagnostiquer les éventuels problèmes et avoir des pratiques adaptées. » L'article mentionne également l'Atelier 21-Maison pédagogique, situé au Point information médiation multiservices de Montargis. Cet atelier vante les atouts de la marmite norvégienne, où la cuisson se fait dans un récipient très isolé, qui permet d'économiser beaucoup d'énergie. Un autre atelier propose ensuite de fabriquer sa propre marmite. Une partie de l'espace de ce Carrefour est occupée par des stands dont la thématique est le bien-être avec, par exemple, une présentation d'un spa de campagne, et des associations regroupant des praticiens professionnels (psychothérapie, sophrologie) et des ateliers de yoga, de chant ou de théâtre.

L'écologie est également à l'honneur à la Fête de la Cléry à Courtenay, dans un espace verdoyant, à l'arrière d'un manoir, dans un champ au bord de la rivière. Le lieu est charmant, mais difficile à trouver : un fléchage depuis le centre-ville permet d'y remédier. On y trouve un cinéma de plein air, un espace de conférence (nous assistons à une présentation à la fois savante et enjouée sur le rôle décisif des vers de terre), des stands présentant des outils de sensibilisation aux enjeux du changement climatique.

L'un d'eux présente la méthode des conversations carbone et propose aux visiteurs de s'inscrire pour participer à un atelier de six séances. Cette méthode, dit le site dédié à sa présentation[90], « a la particularité d'allier une expertise technico-pratique et savoir-faire psychologique poussé appliquée au climat ». En effet, la méthode porte essentiellement sur les pratiques individuelles et offre « un espace d'exploration des émotions liées au changement climatique et au renoncement volontaire à un certain mode de vie, de façon à inscrire le changement dans la durée ». L'animatrice apprécie beaucoup ce travail de sensibilisation : « Parfois les gens sont très émus, on enclenche un travail individuel qui part des pratiques les plus "faciles" à aborder en public comme les mobilités, vers les pratiques les plus intimes dans les domaines de l'alimentation, ou de la consommation. » Elle souligne que les personnes sont souvent bousculées et apprécient de se retrouver ensemble autour de ces questions : « La dernière fois, les gens ont voulu rester en contact et ont décidé de faire une piqure de rappel ! J'ai donc prévu de programmer une 7e date ensemble. » En me promenant dans un autre stand, je croise une personne qui a suivi cet atelier de six séances. Je lui pose la question des limites d'un travail qui porte uniquement sur les pratiques individuelles, elle estime : « C'est déjà bien de faire une sensibilisation sur les pratiques individuelles. C'est pas facile de transformer ses propres pratiques, de prendre le train plutôt que sa voiture ! » Plus loin j'arrive à un stand dédié à la participation citoyenne : je retrouve la petite exposition présentée à l'atelier du matin, à Amilly.

En ce samedi après-midi, l'espace festif est toutefois presque vide, à l'exception de celles et ceux qui tiennent les stands : les habitants vivant aux alentours ne se sont guère déplacés.

Ces visites, qui peinent à mobiliser au-delà des cercles déjà sensibilisés, sont souvent organisées avec l'aide des Porte-voix et s'appuient sur des réseaux où les questions écologiques et environnementales sont particulièrement portées. Si elles sont riches d'informations sur des initiatives qui méritent plus de visibilité, là encore on observe que s'articulent prioritairement l'environnement et le social : la dimension démocratique semble implicite, incarnée soit par la « citoyenneté » (c'est-à-dire la portée d'intérêt général) de l'initiative elle-même, soit par le fonctionnement coopératif du collectif mobilisé autour de l'action.

[90] Cette méthode, britannique au départ, est diffusée en France à partir de 2014 avec le soutien de l'institut négaWatt. Site de l'organisme Carbone & Sens en France : https://carboneetsens.fr/conversations-carbone-en-france/.

7.Conclusions

Les matériaux de cette enquête nous amènent à nous poser la question d'une préoccupation démocratique qui semble disparaitre au profit d'une articulation privilégiée entre les questions environnementales et sociales ; est-ce à dire que la question démocratique ne peut concrètement se poser qu'à travers ou par les préoccupations environnementales et sociales ? Cependant, les participants et participantes aux sept ateliers participatifs Cap sur la citoyenneté ont très peu articulé leur conception de la démocratie, sur laquelle on leur demandait de réfléchir, aux questions environnementales pourtant présentes dans les actions ou activités de plusieurs d'entre elles et eux.

On peut faire l'hypothèse ici que les réseaux de proximité (et potentiellement de confiance) que tissaient les Porte-voix dans leurs bassins de vie, ou que tissent par exemple les centres sociaux, les tiers-lieux, les associations d'éducation populaire ou les ressourceries, pourraient être davantage considérés et investis comme des lieux ordinaires et structurants de la démocratie : en effet, les différentes formes de savoirs citoyens (d'usage, professionnels, militants) y sont reconnues (Nez, 2011), et les pratiques valorisent généralement la coopération et l'horizontalité ; dans ce cadre peuvent s'organiser des délibérations ou des échanges de formats longs, ou bien, si on privilégie le « faire » (Pruvost, 2022 ; Girard et Muller, 2023), la mise en œuvre d'enquêtes populaires (Dewey, 2010) par exemple, ou encore l'organisation d'ateliers de co-construction, de panels citoyens ancrés ou de tables de quartier thématiques (Louis, 2021), dont les effets démocratiques d'apprentissage et de politisation seront certainement plus importants que des ateliers d'idéation d'une à deux heures. La région cherche manifestement à muscler ses réseaux et ses symboles, avec l'ambition de « faire vivre » la démocratie permanente. Mais peut-elle y arriver sans s'adosser aux épreuves sociales et environnementales récurrentes (précarités multiples : sociale, professionnelle, économique, alimentaire, énergétique), et donc à l'articulation des questions sociales et environnementales ? Des dispositifs de délibération situés et plus intégrés aux réseaux existants avec des formats longs et une conflictualité travaillée et assumée répondraient sans doute davantage à cette ambition.

Ainsi, au regard des matériaux, on se demande si la transition démocratique en région Centre-Val de Loire ne s'incarne donc pas plus dans des pratiques sociales et environnementales (alimentation, initiatives anti-gaspillage, circuits courts, solidarité) que dans des dispositifs explicitement délibératifs. Ce déplacement répond à des rationalités pratiques : besoins de proximité, efficacité du « faire », importance des liens personnels et de solidarité, faible disponibilité des personnes précarisées pour des arènes discursives. Si ces pratiques ne sont pas surprenantes, elles tendent à fragiliser l'ambition d'une démocratie permanente entendue comme un dialogue autonome entre les citoyens et la collectivité locale, permettant d'influencer l'action publique et les choix politiques.

Enfin, elles ne disent rien du paradoxe que constitue la sectorisation de cette politique publique promouvant la participation alors que ses promoteurs la considèrent comme une réforme institutionnelle générale qui devrait, pour bien faire, transformer en profondeur les pratiques de l'ensemble des acteurs, administratifs ou élus, et donc imprégner l'ensemble des politiques portées par la collectivité locale.

Études de cas territorialisées. Localiser les transitions à Bourges Plus et dans le PETR Pays Loire Beauce (version longue)

Claudia Cirelli, Patrice Melé

1. Introduction

Pour compléter notre enquête par domaine d'action, dans laquelle nous avons mis en œuvre une réflexion à l'échelle de la région Centre-Val de Loire par entretiens individuels et collectifs et observations de différentes rencontres et manifestations, nous avons choisi de réaliser deux études de cas territorialisées. Cette phase de la recherche avait pour but de poser autrement la question de l'ancrage dans des contextes socio-spatiaux des initiatives qui portent des objectifs de transition écologique en questionnant leurs dimensions démocratiques et sociales. Dans la phase précédente, nos travaux ont surtout illustré la diversité et la contextualité des actions dans les domaines des transitions. Centres sociaux, collectifs issus de Life, acteurs du réemploi nous ont expliqué que leurs choix d'action et de positionnement étaient aussi liés aux caractéristiques de leur espace d'action, à leurs connaissances des autres structures, aux possibilités de coopération.

Il ne s'agit pas ici d'identifier des trajectoires de « transition territoriale » ni de vérifier les impacts de la mobilisation citoyenne sur les changements territoriaux. Il s'agit plutôt de préciser la portée des actions et des formes d'engagement que nous avons étudiées à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, en approfondissant l'enquête sur nos domaines d'étude et en l'élargissant à partir d'entretiens auprès des collectivités locales, d'associations et de collectifs mobilisés autour des enjeux environnementaux sur le territoire.

Les rencontres avec des représentants des collectivités territoriales nous ont permis d'interroger la spécificité des contextes politico-institutionnels. La prise en compte du rôle des autres associations et collectifs intervenant dans le champ de l'environnement, mais aussi de certaines organisations du secteur culturel et social, nous a permis de mettre en évidence les modalités de coopération entre ces acteurs, notamment leurs liens avec les centres sociaux, les acteurs du réemploi et les collectifs issus de Life.

Dans ce chapitre, nous gardons à l'esprit les principaux questionnements de notre projet. Nous tenterons en particulier d'identifier le rôle des collectifs dans la mise en débat des liens entre questions sociales, démocratiques et enjeux environnementaux, d'analyser les tensions entre politisation et dépolitisation, ainsi que la capacité de certains types d'action à élargir les publics. Nous interrogerons également le rôle de la proximité géographique et les échelles d'action pertinentes pour les différents collectifs.

Le choix des deux études de cas approfondies a fait l'objet d'échanges avec les partenaires du projet. Notre objectif était de diversifier les contextes socio-spatiaux et politico-institutionnels et de choisir des territoires pertinents au regard de domaines d'action étudiés, soit des collectivités territoriales ayant participé à la première phase du programme Life, au sein desquelles nous pouvions identifier la présence de centres sociaux et d'acteurs du réemploi et de collaborations entre ceux-ci. Nous avons également souhaité nous éloigner des contextes déjà explorés dans des travaux antérieurs. Dans le cadre de cette recherche, pour des questions de faisabilité, nous avons dû limiter le nombre d'études de cas approfondis à deux, mais nous avons pu en parallèle mener une réflexion sur certaines initiatives à Tours, en particulier grâce à la coopération avec Ville au carré et par l'intermédiaire d'un mémoire de master 2 recherche portant sur l'agglomération de Blois.

Les deux études de cas retenues sont donc : l'agglomération de Bourges Plus, ville moyenne de 102 000 habitants, inscrite dans un contexte urbain marqué sur le temps long par la déprise industrielle et la perte

de population, mais aussi par un regain d'attractivité lié au secteur de l'armement et aux activités culturelles ; et deux communautés de communes périurbaines et rurales à proximité de la métropole d'Orléans, réunies au sein du PETR Pays Loire Beauce (67 000 hab.). Le tableau et les cartes ci-dessous illustrent les principales différences entre les deux contextes en termes de revenus, d'accès à la propriété et de pauvreté. L'objectif n'est pas une comparaison point par point de ces deux contextes, mais de déployer la problématique du projet et d'analyser le rôle des centres sociaux, ressourceries et collectifs issus de Life dans des situations contrastées.

	Bourges Plus	Bourges	Pays Loire Beauce	Terres du Val de Loire	Beauce Loirétaine
Population en 2022	**102 172**	64 238	**67 069**	50 078	16 991
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2022	**245**	927	**63**	75	43
Superficie, en km²	**417,3**	68,7	**1 057,9**	659,2	398,7
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2022, en %	**57,8**	47,4		75,6	74,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	**22 940**	21 730		24 390	24 010
Taux de pauvreté en 2021, en %	**15,1**	20		7,7	7,9
Taux de chômage 2022	**12,2**	14,4		7,4	6,8

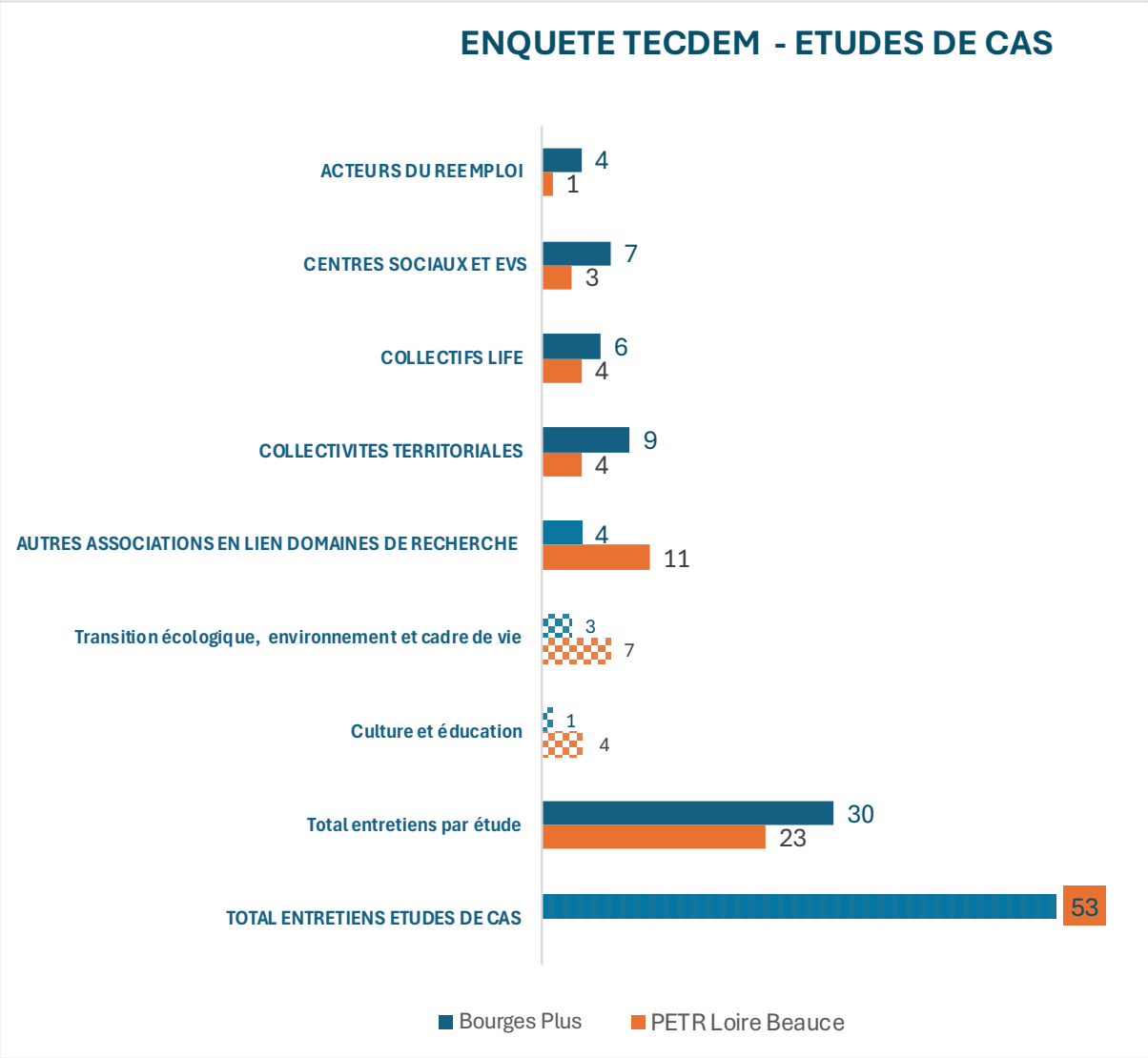
ENQUETE TECDEM - ETUDES DE CAS
ACTEURS DU REEMPLOI
4
1
CENTRES SOCIAUX ET EVS
7
3
COLLECTIFS LIFE
6
4
COLLECTIVITES TERRITORIALES
9
4
AUTRES ASSOCIATIONS EN LIEN DOMAINES DE RECHERCHE
4
11
Transition écologique, environnement et cadre de vie
3
7
Culture et éducation
1
4
Total entretiens par étude
30
23
TOTAL ENTRETIENS ETUDES DE CAS
53
Bourges Plus
PETR Loire Beauce

Cartes à l'échelle régionale : densité de population en 2018 et allocataires du RSA en 2021.

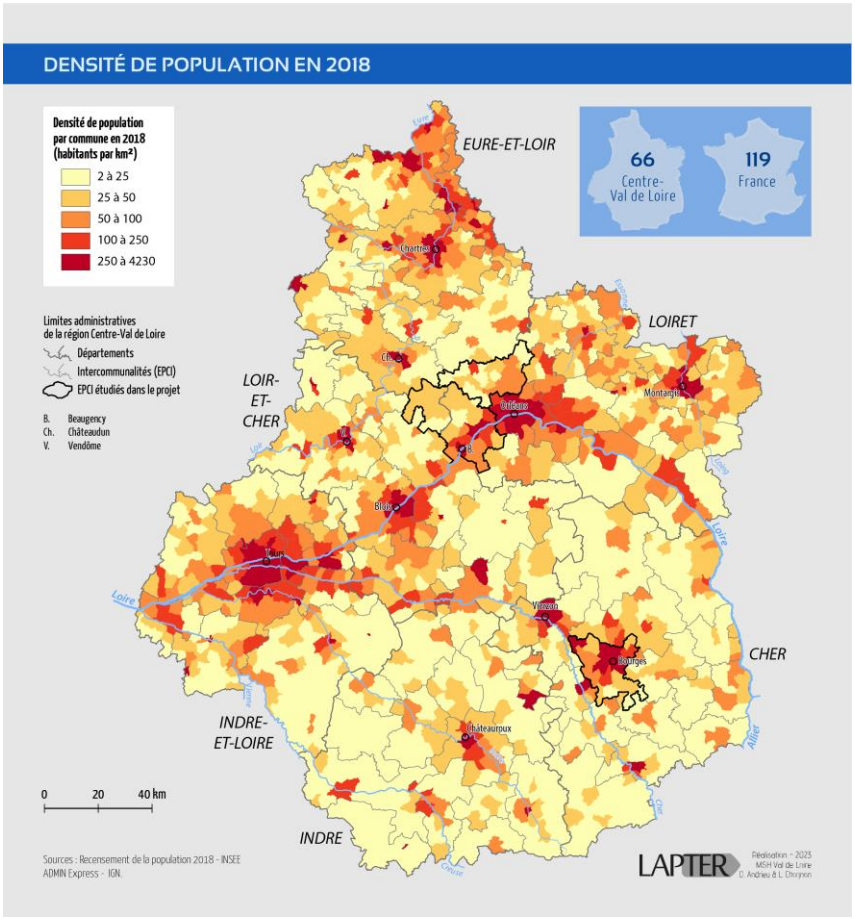

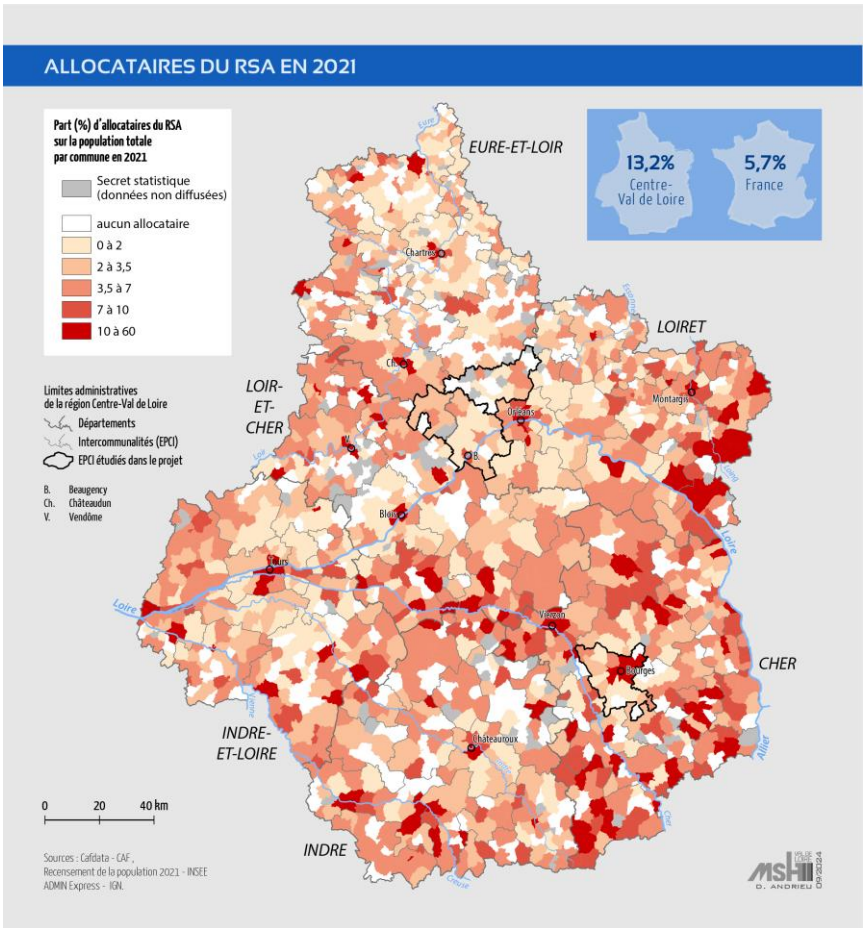

2. Bourges Plus

2.1. Caractérisation du contexte local de Bourges Plus

À Bourges, les collectivités locales affichent un engagement sur la question environnementale. Au sein de la ville de Bourges gérée par une majorité « union de la gauche » depuis 2020, une adjointe écologiste (Catherine Menguy) est déléguée à la Transition écologique, aux Espaces verts, au Bien-être animal. La présidente de l'agglomération, Irène Felix (divers gauche issu du Parti socialiste), a fait de cette question un marqueur de sa gestion. Bourges Plus a adopté la démarche de budget vert, s'est fortement engagée dans des actions concernant la biodiversité et la qualité de l'eau, et souhaite devenir un acteur de la transition énergétique sur son territoire. Cette communauté d'agglomération se présente comme un territoire engagé dans la transition écologique dans le cadre du programme d'accompagnement mis en place par l'ADEME[91] et a été en 2024 labellisée « Territoire engagé pour la nature » par l'Office français de la biodiversité. Bourges Plus a été de plus un partenaire de la région Centre-Val de Loire pour le dépôt du programme Life LetsGo4Climate et a participé au projet porté par Villes au carré et soutenu par l'ADEME intitulé « Et si les quartiers entraient en transition[92] ? ».

Ce contexte local plutôt favorable à la prise en compte des enjeux environnementaux par les collectivités locales est reconnu par nos interlocuteurs qui soulignent également, en général, de bonnes relations avec élus et administrations. Le groupe de personnes s'engageant sur des questions environnementales ou la transition écologique est décrit comme un « petit groupe où tout le monde se connaît », marqué par l'« entre-soi », mais aussi par une séparation entre les quelques militants de l'écologie politique et les membres des associations naturalistes ou ceux qui tentent, on le verra, de contribuer à la diffusion de nouvelles formes d'action au nom de la lutte contre le changement climatique ou de la transition énergétique. Plusieurs personnes qui ont tenté d'élargir ce cercle, de « briser l'entre-soi » par des actions de sensibilisation font part de leurs difficultés et expriment leur manque d'optimisme. Ils évoquent des limites liées à la taille de la ville ou à sa composition sociale ou même au mode de vie des personnes habitant dans les communes périphériques de l'agglomération qu'il serait difficile de faire ressortir le soir pour des activités associatives. En comparaison, au sein de la région, certains reprennent l'idée que les villes de l'axe ligérien seraient plus propices pour l'engagement associatif, comme cela a été aussi souligné par certaines associations sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce. Nos interlocuteurs soulignent toutefois que le monde associatif à Bourges est assez diversifié par rapport au reste du département. Cet élément est confirmé à l'échelle de Bourges Plus, puisque si quelques grosses associations agissent à l'échelle du département (Nature 18, BioBerry, Mon Cher Vélo), nous n'avons pas identifié d'associations, portant des enjeux environnementaux ou de transition, implantées en dehors de la commune-centre.

La question du poids de l'industrie de l'armement apparaît peu dans nos entretiens, même si une partie des personnes rencontrées travaille ou a travaillé comme ingénieur ou technicien dans des activités liées à la défense ou à l'armement. Les dynamiques économiques de la ville ne sont pas évoquées dans nos entretiens pour décrire le contexte local ou pour penser le changement, la durabilité ou la transition. Si les discours sont souvent critiques à l'égard de la surconsommation et du modèle productiviste ou extractiviste, il s'agit de dénonciations très générales liées à la recherche de causalité au changement climatique, la spécialisation de la ville sur l'industrie de l'armement n'est pas mentionnée. Les transitions évoquées sont des transitions « sociétales » qui impliquent des changements de modes de vie. Pour les responsables politiques, il s'agit d'une réalité à prendre en compte qui peut justifier des stratégies de diversification. Si, depuis les années 1990, les collectivités locales tentaient de se mobiliser pour le maintien de l'activité face à la perte des emplois, le contexte récent de réarmement lié aux différents conflits se traduit par un regain d'activité et une croissance de l'emploi[93]. Plusieurs personnes décrivent

[91] Labellisée climat air énergie par la plateforme Territoires en transition, https://www.territoiresentransitions.fr/collectivites.

[92] Mis en place à partir de 2021 en parallèle du programme Life d'ateliers pour « créer du lien entre les acteurs de la politique de la ville et ceux de la transition écologique ».

[93] Basée sur une activité ancienne dans le domaine de l'aéronautique qui a évolué vers la production de missiles et de canons, l'industrie de l'armement représente 6 000 emplois dans le bassin d'emploi de Bourges autour de 12 principales entreprises (2 000 emplois par le groupe MBDA), auxquelles il faut ajouter les activités des services de la Direction générale de l'armement. Au total, 10 000 personnes seraient concernées par des activités civiles et militaires de l'armement (cf. *Le Monde*, 21 mars 2025).

néanmoins la ville et le contexte local comme marqués sur un temps plus long par le repli des emplois industriels et la perte d'habitants[94].

Alors que les fermetures de commerces caractérisent l'activité du centre-ville et que les difficultés du secteur de la santé[95] renforcent une image peu attractive pour la ville, certaines personnes interviewées soulignent que la stratégie de transition énergétique et écologique peut constituer un facteur d'attraction, nécessaire pour attirer des médecins comme des ingénieurs, et plus largement pour changer l'image de la ville. C'est aussi ce qui est affiché dans le cadre des actions mises en place dans les projets liés à Bourges 2028 capitale européenne de la culture.

Nous avons pu rencontrer les membres de 21 structures, associations ou collectifs : quatre dans le domaine du réemploi, sept dans celui de l'intervention sociale et cinq issus du programme Life, plus les porteurs de conversations carbone soutenus par le même programme, et neuf autres associations (voir la liste en annexe).

Carte de Bourges Plus.

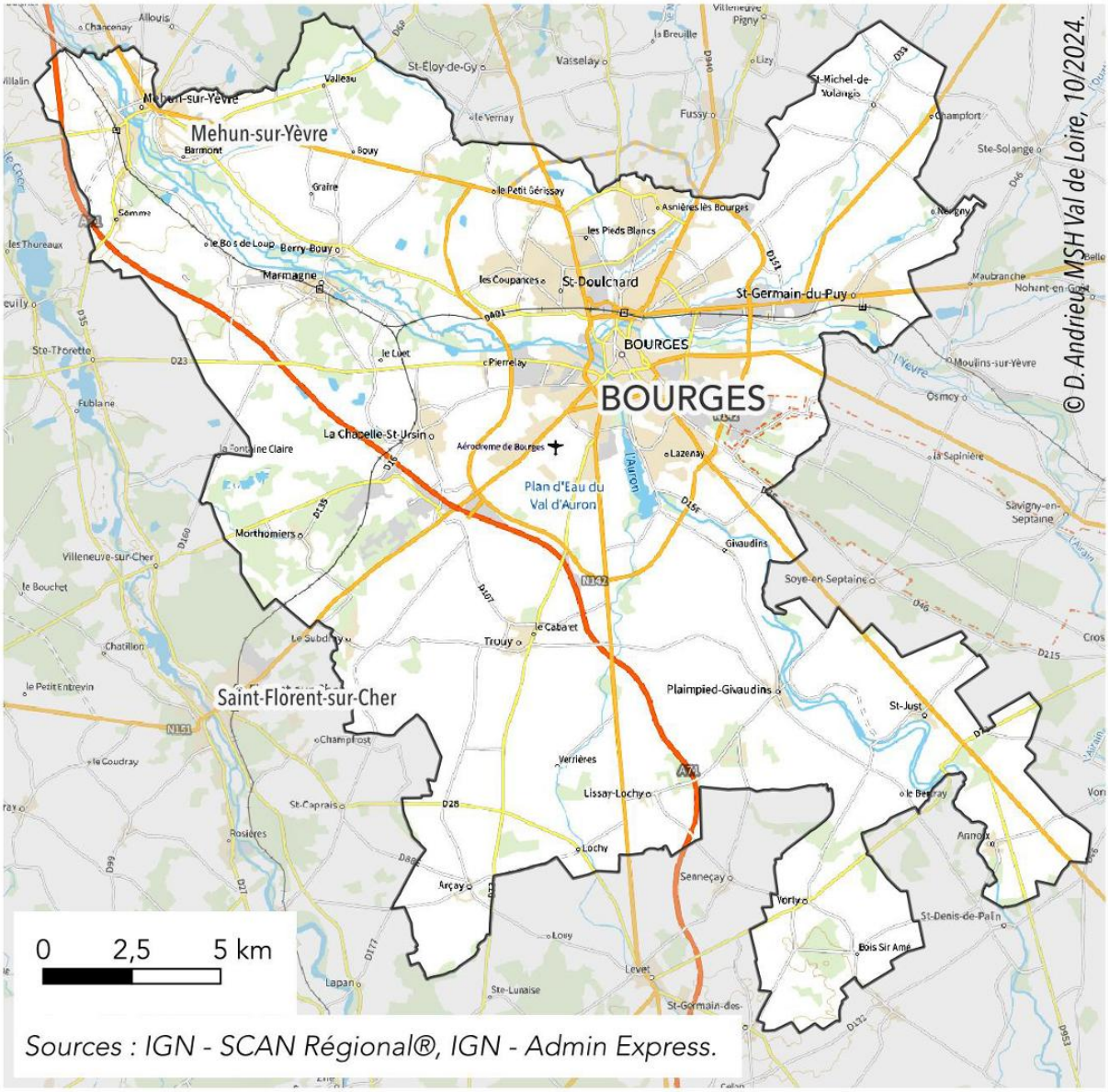

[94] Sur le périmètre de l'actuelle communauté d'agglomération de Bourges Plus, on note une perte de la population depuis les années 1990 de 110 000 à 102 000 habitants en 2022 ; la ville de Bourges est marquée par un pic de population à 77 300 en 1977 et 64 000 habitants en 2022, avec une faible augmentation entre 2021 et 2022 et une stabilisation, le dernier chiffre disponible est au 1er janvier 2026 de 102 130 habitants.

[95] La question des effets du manque de médecins dans le secteur hospitalier comme dans le secteur libéral sur la mortalité est beaucoup plus présente dans les débats locaux que l'impact éventuel de pollutions ou de nuisances.

Alors que les fermetures de commerces caractérisent l'activité du centre-ville et que les difficultés du secteur de la santé[96] renforcent une image peu attractive pour la ville, certaines personnes interviewées soulignent que la stratégie de transition énergétique et écologique peut constituer un facteur d'attraction, nécessaire pour attirer des médecins comme des ingénieurs, et plus largement pour changer l'image de la ville. C'est aussi ce qui est affiché dans le cadre des actions mises en place dans les projets liés à Bourges 2028 capitale européenne de la culture.

Nous avons pu rencontrer les membres de 21 structures, associations ou collectifs : quatre dans le domaine du réemploi, sept dans celui de l'intervention sociale et cinq issus du programme Life, plus les porteurs de conversations carbone soutenus par le même programme, et neuf autres associations.

2.2. « Faites de l'écologie » : la question écologique au cœur de la ville le temps d'un après-midi festif

L'observation des activités et stands présents dans les jardins de l'archevêché un samedi après-midi du mois de mai chaque année dans le cadre des journées de « Faites de l'écologie » constitue une bonne façon de saisir ensemble les différentes associations et institutions qui portent la question environnementale dans la ville. Il s'agit d'une activité organisée par la ville et l'agglomération dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui prend la forme d'animations et de stands tenus par des associations et des institutions et d'un petit marché de produits biologiques et artisanaux. Nous avons pu observer en 2024 et 2025[97] cet événement qui propose aux habitants de la ville dans le cadre d'un « après-midi festif » de venir « rencontrer et découvrir les associations environnementales locales », de participer aux animations et ateliers et « peut-être de choisir de vous engager à leurs côtés en tant qu'adhérent ou bénévole », comme le proclame le programme largement diffusé.

Pour les associations, être présent cet après-midi permet « de se montrer », « d'espérer élargir son audience », « de toucher les enfants », de tenter de recruter – certaines affichent directement leurs besoins de bénévoles –, mais aussi de rencontrer les élus de la ville et de l'agglomération qui parcourent le jardin.

Les deux années, les associations de propriétaires et maraîchers des marais occupent des places proches de l'entrée du jardin, avec des expositions de photos illustrant les pratiques d'entretien et de culture spécifiques au marais. L'existence de marais maraîchers au cœur de la ville, site classé depuis 2003, constitue une spécificité de la présence de la « nature en ville » souvent signalée dans notre enquête. Aujourd'hui, les propriétaires et usagers des marais se regroupent dans deux associations[98] souvent antagonistes que la municipalité tente de mobiliser sur des actions de protection de la qualité de l'eau et de lutte contre l'enfrichement. En plus des deux associations de propriétaires des marais, notons la présence en 2024 des Jardiniers d'eau, une association créée en 2021 liée à l'archevêché qui possède des terrains dans les marais et qui a pu financer, grâce au plan de relance, l'intervention d'un maraîcher spécialisé en production biologique pour accompagner un jardin partagé accueillant des personnes en difficulté et des migrants grâce au relais du Secours catholique (cf. entretien avec le président). Des photos d'un groupe de personnes travaillant la terre au sein des marais illustrent le stand des Jardiniers d'eau[99].

Le stand de la Société d'horticulture du Cher, qui promeut aussi les jardins et l'art floral, complète ensuite cette partie de l'événement dans laquelle la question écologique prend la forme de l'entretien des marais, du maraîchage, des jardins et de l'embellissement de la ville.

Ensuite, on identifie dans une autre zone proche Nature 18, association environnementale généraliste membre de France Nature Environnement, Atoupic, association pour la protection des hérissons, la Ligue de protection des oiseaux, qui proposent des activités, animations et documentation concernant la protection de la flore et la faune. Sur cette même thématique, plus proche du marché artisanal, on trouve

[96] La question des effets du manque de médecins dans le secteur hospitalier comme dans le secteur libéral sur la mortalité est beaucoup plus présente dans les débats locaux que l'impact éventuel de pollutions ou de nuisances.
[97] Sauf mention contraire, les considérations qui suivent concernent l'édition 2025.
[98] Patrimoine des marais et l'Association des maraîchers de Bourges, issues d'une scission en 1998 entre les propriétaires des marais liée aux conditions de co-financement d'un projet de réaménagement
[99] Il existe une autre association, les Jardiniers solidaires, qui gère des parcelles en production biologique, organise des jardins partagés et accueille différents types de publics, qui n'était pas présente sur « Faites de l'écologie ».

aussi une exposition du Muséum d'histoire naturelle de Bourges sur la protection des chauves-souris et une exposition de photos montée par les services des espaces verts de la ville sur la biodiversité et la nature en ville.

Puis on peut identifier un regroupement des stands consacrés à la question des déchets, du réemploi et de la réparation, où l'on note la présence de deux associations issues du programme Life (Zero Waste Berry, Repair café Bourges), de la recyclerie de la régie de quartier (Recycl'Régie) et un peu sur le côté la présentation des activités de l'entreprise à but d'emploi BEST – Bosser ensemble sur le territoire.

Un stand intitulé « Fresque du climat et conversations carbone » offre la possibilité de réaliser sous un format rapide (quizz) la fresque. Cette activité est mise en place par un animateur qui a été aussi formé par le programme Life comme facilitateur des conversations carbone. Si la fresque du climat, même en format rapide, apparaît peu adaptée à la déambulation entre les stands, elle constitue une accroche pour un échange et une invitation à participer au format long. Il s'agit ici de resituer les enjeux environnementaux dans une vision globale du changement climatique et d'effectuer ainsi symboliquement une transition vers des stands plutôt tournés vers la question énergétique.

Au sein de ceux-ci, on retrouve deux associations issues du programme Life : Actions isolons !, qui propose d'accompagner les particuliers dans la mise en place d'une isolation de leur logement avec des matériaux biosourcés[100] ; et ENR 18, le groupe de production d'énergie renouvelable qui dispose d'un stand marqué par une banderole « Citoyens ENR 18 agir ensemble pour la transition énergétique ».

On identifie ensuite des stands plus institutionnels. La communauté d'agglomération Bourges Plus est présente avec un stand et des animations sur la question du changement climatique, en particulier la présentation du Plan climat air énergie territoriale (PCAET) et, sur la transition énergétique, un jeu pour les enfants sur le parcours de déchets et la promotion des conversations carbone en lien avec le programme Life. France Rénov' présente les aides disponibles. Notons de plus un stand consacré à la mesure de la qualité de l'air avec la présence de Lig'Air, association régionale pour la qualité de l'air, et plus loin une exposition de Bourges Plus sur des actions pour la qualité de l'eau.

Une importante implantation de BioBerry suivie par une présentation de l'AMAP de Bourges et de Compost'en Berry ouvre vers la zone du marché biologique et artisanal organisé par cette association de promotion de la production agricole biologique.

En plus des stands, des animations ponctuelles sont proposées. En 2025, celles-ci sont prises en charge par une compagnie de théâtre qui présente une lecture sur la préservation de l'environnement (la compagnie PACE), par l'association Mon Cher Vélo sur le gravage et l'entretien des vélos, par la ville de Bourges qui propose une fresque des animaux, par la Société astronomique populaire du Centre qui initie les participants aux observations solaires et, enfin, par Compost'en Berry qui organise des ateliers de compostage.

Si l'ambiance est plus à la promenade du samedi et à la fête des associations qu'à la revendication, notons qu'en 2024 un petit groupe parcourait le jardin avec une banderole proclamant l'urgence climatique. Il s'agissait d'un groupe de jeunes se réclamant d'une écologie radicale dont l'un distribuait des tracts d'Anti-tech Résistance, qui cherchait à réaffirmer l'urgence d'un changement, la possibilité d'une posture alternative proclamant la nécessité d'un engagement militant liant la question écologique et le refus d'une société capitaliste hyper-technologique[101].

Bien sûr, les visiteurs se concentrent sur les stands qui correspondent à leurs intérêts ou sur l'attractivité des animations organisées pour les enfants, et, s'il est peu probable qu'il existe un public qui porte la même attention à toutes les modalités d'existence des questions environnementales et écologiques et à toutes les modalités d'action collective des associations présentes dans le jardin cet après-midi, il s'agit

[100] Le stand d'Action Isolons ! affiche sa recherche d'un propriétaire motivé pour la mise en place d'un chantier pilote accompagné par l'association.

[101] Le milieu de l'écologie radicale ou alternative est décrit par ces personnes comme peu présent à Bourges, mais recevant l'appui ponctuel des membres d'un écovillage implanté à proximité intitulé « Une provision commune : coopération intégrale du Haut Berry ». Ils évoquent aussi quelques personnes mobilisées dans le collectif « Bassines non merci Berry ». Le café associatif Antidote propose de plus des activités portant sur certains enjeux environnementaux ; pendant nos séjours à Bourges nous avons pu observer une soirée organisée par le groupe Anti-tech Résistance intitulée « On se fout de la nature : écologie radicale et critique de la société industrielle » (16/06/2024).

toutefois pour nous d'une bonne entrée en matière présentant les différentes façons de « faire de l'écologie » à Bourges et en quelque sorte l'offre existante des formes d'engagement possibles.

Pour notre réflexion, on voit apparaître certaines caractéristiques du contexte local. La question environnementale est ici, comme dans de nombreuses villes, traditionnellement représentée par la place des jardins et espaces verts dans la ville – avec la spécificité de la présence des marais –, puis par les actions de sensibilisation portées par Nature 18 et les associations spécialisées de protection de la faune et de la flore et par les actions des services de la ville intervenant sur les mêmes thématiques, avec la spécificité de la spécialisation du Muséum d'histoire naturelle sur la protection des chauves-souris. La question alimentaire, la promotion de l'agro-écologie et des filières biologiques est portée par BioBerry qui réunit au sein d'une même structure le groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques du Cher et une association de promotion de la consommation en biologique. Cette association, on le verra, construit des partenariats avec de nombreux acteurs. L'impact du programme Life sur le contexte apparaît de plus clairement dans le domaine des déchets et de l'énergie, mais également dans le renforcement de l'offre d'outils d'aide à la conversion individuelle et au passage à l'action (conversations carbone). La forte mobilisation de la communauté d'agglomération de Bourges Plus sur la question du changement climatique est aussi directement visible sur leur stand.

En ce qui concerne le lien entre la question sociale et écologique, on a seulement identifié l'action d'accompagnement de migrants et de personnes en difficulté des Jardiniers d'eau ou la recyclerie implantée dans un quartier de la politique de la ville et l'apparition plus récente de BEST, entreprise à but d'emploi, dans le périmètre des actions sur le réemploi et la réparation. Les autres acteurs portant cette question dans le contexte local, centres sociaux et espaces de vie sociale, acteurs du monde culturel et autres structures de réemploi, ne sont pas présents sur cette manifestation. La question démocratique n'est pas directement présente, sauf par la promotion de l'engagement « citoyen » et du rôle des associations ou collectifs. Notons l'absence de présentations des dispositifs participatifs mis en place par la ville de Bourges, qui pourtant s'est saisie de certaines questions environnementales ou de la lutte contre le changement climatique.

Au total, cet événement constitue la principale scène sur laquelle des acteurs – au statut divers – mobilisés sur la question environnementale se donnent à voir, à eux-mêmes et au public, comme appartenant à un même ensemble. Si des liens peuvent s'exprimer ou se nouer pendant cet événement, il est difficile d'évoquer l'existence d'un réseau d'acteurs de l'environnement. L'ensemble des activités dans le cadre de la semaine du développement durable proclame aussi que l'engagement en faveur de l'écologie est à la portée de tous, que toutes les formes d'engagement et de bénévolat sont les bienvenues et qu'il s'agit d'une cause commune portée par les collectivités locales et des associations au domaine et modalités d'action très différentes. Les échanges que nous avons pu avoir sur les stands, comme d'ailleurs nos entretiens, font apparaître souvent une certaine déception sur les recrutements réalisés pendant cette journée[102]. Les participants considèrent néanmoins que leur présence est nécessaire pour pouvoir être identifiés et exister au sein de l'ensemble des acteurs portant la question écologique dans la ville, et pour les contacts permis avec d'autres collectifs et les représentants des institutions.

2.3. L'impact du programme Life sur le contexte local

Lors de la mise en œuvre des ateliers du programme Life, on retrouve ici les mêmes dynamiques que celles que nous avons identifiées pour l'ensemble de la première cohorte (cf. chapitre) avec peut-être une difficulté particulière à recruter. Pourtant, pour sortir de la simple mobilisation des personnes intéressées, les chargés de mission de Bourges Plus ont tenté de recourir à un tirage au sort sur les listes électorales. Mais il s'agit ici d'un tirage au sort non stratifié qui ne permet pas de contrôler la diversification des personnes choisies ni d'ailleurs, comme le note le rapport d'évaluation du programme, de toucher réellement des personnes plus éloignées d'un intérêt pour les questions environnementales. Le tirage au sort est toutefois venu compléter le recrutement auprès des personnes intéressées en passant par les réseaux associatifs ou écologistes existants.

À Bourges Plus, 74 personnes s'étaient inscrites pour le premier atelier, mais seulement 35 d'entre elles ont réellement assisté à cette première réunion. Au total, 59 personnes ont participé au moins une fois

[102] Par rapport à la participation à des événements moins généralistes, focalisés sur une thématique et donc susceptibles de toucher plus facilement des personnes directement intéressées.

aux ateliers, mais seules 20 ont pu assister aux quatre ateliers[103]. Cinq collectifs ont émergé des ateliers, un projet de production d'énergie et quatre dits de « sobriété » (un portant sur l'économie d'énergie par l'isolation de logement, un collectif zéro déchet, un groupe qui organise des ateliers de réparation et un projet de mobilité aujourd'hui inactif).

Le programme Life est donc venu élargir les domaines d'action des associations de la ville, en permettant la structuration de groupes sur des thématiques qui n'étaient pas couvertes. Chaque thématique et chaque groupe disposent de sa propre dynamique et modalité d'insertion dans le contexte local que l'on peut tenter d'analyser ici.

2.3.1. ENR 18 : agir ensemble pour la transition énergétique

À Bourges, huit personnes ont participé aux réunions de structuration du collectif de production d'énergie renouvelable, sur la dizaine qui s'étaient inscrites à la fin du dernier atelier. On retrouve un groupe plutôt masculin, marqué par un niveau de formation assez élevé, avec pour quatre d'entre eux un profil de techniciens ou d'ingénieurs, dont deux liés au secteur de l'armement, et plusieurs personnes à la retraite ou proches de celle-ci[104]. Si l'un des animateurs qui se présente comme un militant écologiste a été fortement impliqué dans des groupes portant une réflexion sur la question énergétique et avait tenté sans succès d'impulser un groupe de production d'énergie renouvelable à Bourges, il ne s'agit pas de la réactivation d'un groupe préexistant. Les personnes ici réunies ici se sont rencontrées dans les ateliers du programme Life. Ce projet a donc permis de faire émerger un nouveau collectif de citoyens souhaitant s'engager sur la production d'énergie renouvelable[105].

ENR 18 souhaite concentrer son activité sur un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Il s'agit donc, dans un premier temps, d'identifier, avec l'aide de Bourges Plus, des toitures accessibles, avec l'idée de réaliser un projet pilote qui puisse ensuite être reproduit. Ce collectif porte aussi sur la scène locale une approche critique de la politique énergétique, et une réflexion sur d'autres formes d'énergie renouvelable (méthanisation, éolien) en organisant des conférences et des projections de films.

Sans utiliser spontanément le mot, les membres du groupe revendiquent la dimension démocratique de leur action. Ils considèrent que l'impact le plus important de leur action, c'est de faire la démonstration que les citoyens peuvent s'auto-organiser et se saisir de questions complexes. C'est d'ailleurs à ce niveau que se situe pour eux le principal enjeu, c'est-à-dire expérimenter la façon de construire un collectif en mesure de porter un projet qui tienne sur la durée :

> « *Moi ce qui me motive, ce n'est pas dans le cadre de cette association et des expériences précédentes, ce n'est pas de produire de l'énergie renouvelable parce qu'aujourd'hui c'est devenu assez banal. On a… il n'y a pas de scoop technologique. Ce qui est la plus-value, la vraie plus-value de l'expérience, là si elle aboutit, bon je pense qu'elle aboutira, la plus-value c'est d'être capable de mobiliser des gens autour d'un projet.* » (Un des animateurs, ENR 18)

Même si l'élargissement du groupe est présenté comme difficile et si la question énergétique leur apparaît plus complexe à promouvoir que d'autres formes d'action plus directement accessibles, comme certains projets de sobriété, ils espèrent être précurseurs :

> « *Je suis certain que si, dans 10 ans ou 20 ans, les gens ils ont vraiment compris que… je veux dire, ces démarches de regrouper des citoyens pour agir tout ça, ça aura beaucoup*

[103] Les ateliers se sont tenus dans la salle des fêtes des Gibjoncs et dans celle de la Chancellerie à proximité des quartiers populaires de Bourges Nord entre octobre 2022 et janvier 2023.
[104] Au total, un groupe un peu plus divers que certains collectifs de production d'énergie constitués en dehors du programme Life qui regroupe essentiellement des hommes à la retraite ou proches de la retraite avec un profil technique. Ici deux femmes, une commerciale et une dentiste retraitée, deux informaticiens, deux techniciens et deux ingénieurs, un psychologue travaillant pour le département.
[105] Le rapport d'évaluation notait qu'il s'agit du seul territoire urbain participant au programme dans lequel n'existait pas, avant le début du projet, un collectif citoyen de production d'énergie citoyenne.

plus de prise. Certainement. Aujourd'hui ça n'a pas beaucoup de prise. » (Un des animateurs, ENR 18)

La question sociale est peu présente dans les échanges et les animateurs reconnaissent que les personnes en situation de précarité énergétique ne pourront pas contribuer à leurs projets, même ceux d'autoconsommation collective. Toutefois, l'installation de panneaux photovoltaïques qui avait été envisagée sur un bâtiment de l'Entraide berruyère – importante structure d'insertion – avant l'arrêt du projet pour des questions financières a pu donner une coloration sociale à leur action. Pour l'Entraide berruyère, traiter avec un collectif citoyen plutôt qu'avec une entreprise constituait un choix en faveur de l'ESS. Un autre projet est en cours d'évaluation sur le toit d'une salle municipale de Bourges Nord avec une réflexion sur l'autoconsommation de structures publiques.

À Bourges, le collectif de citoyens mobilisés sur la question des énergies renouvelables se trouve placé dans un contexte spécifique – sans équivalent à l'échelle de la région Centre-Val de Loire –, celui de collectivités locales (ville et agglomération) qui souhaitent être acteurs de la production d'énergie renouvelable (avec un objectif de 30 % de la consommation totale dans le cadre du PCAET). Deux projets sont en cours sur des terrains appartenant à la ville, une ancienne friche militaire (Port Sec sud sur 35 ha) et une ancienne décharge (Quatre Vents sur 5 ha), qui devraient permettre l'installation de 65 136 panneaux photovoltaïques, pour une production de plus de 41 millions de kWh, soit la consommation de 8 700 foyers[106]. Les collectivités locales ont souhaité garder le contrôle du projet, en créant une société dans laquelle la ville de Bourges et l'agglomération contrôlent chacune 20 % des parts, la SEM ENR Val de Loire 51 % et 9 % ont été réservés à un « investissement citoyen ». Selon l'élu membre du bureau en charge des énergies renouvelables[107], il s'agit de « démocratiser le produit ». La possibilité d'une prise de participation d'Énergie partagée Investissement, qui mobilise à l'échelle nationale des citoyens désireux de participer au financement de la transition énergétique, avait été envisagée. Mais Bourges Plus souhaiterait aussi « territorialiser[108] » cet actionnariat populaire en confiant au collectif ENR 18 la recherche de citoyens intéressés sur une base locale. Or, il s'agirait de trouver plus de 350 000 euros, ce qui semble une somme qui dépasse les capacités de l'association et peut-être du contexte local. ENR 18 ne souhaite pas se transformer en simple interface avec les particuliers désireux d'investir. Ici l'ouverture à un investissement citoyen a un aspect symbolique d'ancrage des projets de transition, de complément des financements publics, mais pas de participation à la conception ou au contrôle de l'évolution du projet. La réalisation d'un projet en autonomie reste le principal objectif de l'association. Par ailleurs, Bourges Plus a effectué avec ses communes membres un recensement de toutes les toitures accessibles et a mis en place un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la réalisation et l'exploitation d'installations photovoltaïques sur le patrimoine public de son territoire, dans l'objectif d'accélérer et d'influencer les types de projets et de montages réalisés entre les communes et des opérateurs privés.

À Bourges, on identifie donc deux types d'assemblages socio-énergétiques[109] dans lesquels les citoyens occupent une place différente. Dans les projets portés par ENR 18 et montés selon le modèle promu par Énergie partagée, les citoyens sont les initiateurs des projets et souhaitent conserver le contrôle sur le montage, même si des entreprises privées peuvent participer. Ils tentent de trouver des toitures disponibles et d'enrôler des collectivités dans des projets dont on attend la multiplication. En revanche, dans le cadre des projets portés par les collectivités locales, la participation citoyenne prend la forme d'un actionnariat populaire qui doit ancrer les actions de transition dans un pur investissement citoyen. Les participants n'auront aucun contrôle ni participation à la gouvernance du projet. Pour le projet Life, la multiplication des collectifs citoyens avait pour objectif d'inciter les collectivités locales à l'action. On peut donc se poser ici la question du rôle des collectifs lorsque les collectivités locales prennent en charge la mise en place de gros projets et la diffusion de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics. Interrogé sur ce point, le chargé de mission de Bourges Plus sur les questions énergétiques souligne l'importance des associations par leur capacité à mobiliser des personnes qui

[106] Soit plus de trois fois plus que la production attendue de l'ensemble des projets portés par des collectifs citoyens issus de Life à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, si l'on se base sur l'estimation proposée par le rapport d'évaluation du programme.

[107] Cf. entretien Marc Stoquert, membre du bureau communautaire, en charge de l'Eau potable, transitions agro-écologique et agroalimentaire, énergies renouvelables, personnel.

[108] *Ibid.*

[109] Rappelons que dans ce rapport nous préférons le terme « assemblages socio-énergétiques » (Aubert, 2020) à celui qui nous semble trop chargé de valeurs de « communauté locale de l'énergie ».

montent en compétences et à réaliser un travail de promotion de la thématique et d'interface avec la population alors que les collectivités n'ont que peu de personnels spécialisés.

Pour les membres de l'association, la transition énergétique n'est donc pas seulement la multiplication des installations individuelles ou même des projets collectifs, mais bien « comment on construit une répartition de l'appropriation de l'énergie ». « C'est d'abord les citoyens qui se prennent les mains entre eux » (un des animateurs, ENR 18), ce qui justifie leur place et leur engagement, quelle que soit l'ampleur des projets publics ou privés.

2.3.2. Action Isolons ! : faciliter la diffusion de l'isolation avec des matériaux biosourcés sur le territoire de Bourges Plus

Un second groupe de participants place d'une façon différente la question énergétique au cœur de son projet. Pour le groupe Action Isolons ! il s'agit ici de permettre des économies d'énergie en rendant plus facile l'isolation des logements. Six personnes issues de l'atelier sont toujours actives sur cette question[110]. On observe des profils assez diversifiés, quatre femmes retraitées et deux hommes en activité. Deux personnes ayant une compétence particulière (une architecte retraitée et un chargé de mission dans une SEM d'aménagement, ayant réalisé l'isolation de son logement) et quatre occupant des emplois plus éloignés du secteur du logement (une femme au foyer, une auxiliaire de puéricultrice, un employé d'administration, un technicien de l'industrie).

Ce groupe revendique une filiation avec le mouvement des castors en référence au rôle de l'entraide et de l'autoconstruction dans l'habitat populaire. Le premier projet envisageait d'organiser le partage de chantiers d'isolation sous l'égide d'une association. Celui-ci s'est heurté à des questions de responsabilités légales des travaux effectués. Le groupe déclare ensuite avoir passé beaucoup de temps à rechercher une forme d'intervention à la fois accessible et innovante[111]. Ils envisagent aujourd'hui l'intervention d'un professionnel dans le cadre de ce qui est appelé une autoconstruction assistée encadrée par l'association. L'objectif est aussi d'organiser et de visibiliser la demande pour contribuer à la structuration de l'offre d'isolation avec des matériaux biosourcés. Ils ont mis en place de nombreux échanges pour bien positionner leur intervention par rapport aux acteurs publics et parapublics du domaine de l'habitat. Concernant les matériaux, ils souhaitent aussi contribuer à la structuration de la filière de production et d'utilisation du chanvre soutenue par l'agglomération. Actions isolons ! a donc la volonté de concevoir un mode innovant, d'intervention et de positionnement pour faire de Bourges Plus un contexte favorable à la diffusion de l'isolation avec des matériaux biosourcés, impliquant des acteurs privés, publics et associatifs. Lors de « Faites de l'écologie », ils affichent sur leur stand la recherche d'un propriétaire volontaire pour un chantier pilote. Actions isolons ! revendique donc un rôle social, de diffusion des innovations, en se proposant de rendre accessible un type de travaux actuellement cher et complexe à mettre en œuvre.

2.3.3. Zero Waste Berry : de la réduction des emballages au zéro déchet

Lors du dernier atelier Life, cinq personnes qui recherchaient une action concrète de sobriété permettant des économies d'énergie rapide ont choisi de travailler sur la réduction des emballages.

> « *Et après l'idée c'était de trouver dans ce cadre-là une action concrète qu'on pouvait mettre en place, avec pas forcément beaucoup de moyens. Voilà. Et donc le fait d'aller voir les commerçants et les clients et d'essayer de faire en sorte qu'il y ait un travail sur les emballages, que ça soit déjà une première étape qu'on pouvait mener nous par nous-mêmes sans trop d'investissement au départ.* » (Une des animatrices, Zero Waste Bourges)

[110] Notons qu'il s'agit d'un groupe qui a souhaité organiser un entretien collectif avec l'ensemble de ses membres.
[111] Caractère innovant de l'activité attesté par la difficulté à trouver une assurance acceptant de couvrir leur association.

Aujourd'hui le groupe affiche la participation de neuf personnes. Il s'agit essentiellement de femmes (deux hommes), en activité avec une moyenne d'âge d'une quarantaine d'années, avec des professions diverses et une surreprésentation des employés du secteur public. Notons que deux personnes sont liées au magasin vrac de la ville.

Ce collectif réalise des actions de sensibilisation auprès du grand public et des commerçants sur l'intérêt du vrac. Plutôt que de créer une association locale, ils ont décidé d'adhérer à Zero Waste France, qui offre une série d'outils de communication directement accessibles et la connexion avec une réflexion plus large sur la réduction des déchets. Ainsi, ils mettent en place des ateliers à partir de la présentation d'une fresque des déchets. Si le groupe a pu être rejoint par quatre personnes, un des animateurs note en entretien la difficulté à toucher un public plus large lors des ateliers.

Le programme Life a donc permis la structuration d'un groupe zéro déchet à Bourges, ce qui ne constitue pas une innovation mais plutôt un rattrapage puisque nous avions pu identifier en 2022 une dizaine de groupes zéro déchet dans la région Centre-Val de Loire (Melé et Cirelli, 2023). Notons aussi que, dans la région, certains groupes ne souhaitent pas adhérer à Zero Waste France dont le positionnement sur la question des infrastructures de gestion des déchets est parfois considéré comme trop politique par des collectifs qui souhaitent se concentrer sur la promotion des changements individuels. Les participants de Bourges ne semblent pas s'être posé ce type de question. Ceux-ci trouvent surtout auprès de l'association nationale des ressources de sensibilisation et aussi un répertoire d'action à mettre en place, un accès aux conseils de spécialistes et un contact avec d'autres groupes locaux.

Ils ont bien identifié que Zero Waste France les incite à participer à des campagnes nationales de plaidoyers et d'actions, parfois difficiles pour eux à mettre en œuvre en dehors d'un relai sur les réseaux sociaux. Notons par ailleurs que, comme tous les groupes zéro déchet de la région Centre-Val de Loire, certains membres font vivre une page Facebook qui permet l'échange de conseils et de bonnes pratiques.

Le groupe Zero Waste affiche des contacts et des actions avec Compost'en Berry qui intervient sur les marchés dans le domaine des biodéchets pour mettre en place une réflexion sur la prévention d'autres types de déchets (dont les cagettes qui pourraient donner lieu à un système de consigne). Ils sont par ailleurs invités par BioBerry pour faire de la sensibilisation sur les marchés de produits biologiques organisés par cette association. Le collectif est également parfois sollicité par le service de prévention des déchets de l'agglomération, notamment pour participer à des actions de sensibilisation en direction du public étudiant.

2.3.4. Le succès du Repair café itinérant de Bourges

Le Repair café est unanimement présenté comme le plus grand succès d'un collectif issu du programme Life à Bourges, mais aussi sur l'ensemble du programme Life. Le groupe de six personnes issues des ateliers a formé une association qui revendique une cinquantaine d'adhérents et organise des ateliers avec de nombreux participants. Les six personnes issues de Life, trois hommes et trois femmes, deux retraités et quatre actifs, dont deux de moins de trente ans, aux professions assez diversifiées, continuent de porter l'initiative. L'association créée a adhéré à Repair Café International, structure qui offre un cadre d'action, des documents de communication et le contact avec d'autres groupes.

Ici, c'est directement la sobriété et l'évitement des déchets qui sont promus :

> « *La réduction de la consommation d'énergie, la réduction de la consommation tout court, la réduction de l'impact environnemental. Être le plus neutre possible sur notre environnement, possible parce que j'ai bien conscience que… voilà, mais essayer d'être le plus neutre possible, et du coup être capable de connaître son impact, et réduire en fait son impact.* » (Présidente, Repair café, Bourges)

La présidente de l'association, chargée d'étude en aménagement en reconversion sur une formation d'éducation environnementale, se présente comme convaincue, adhérente à plusieurs associations environnementales, sans s'investir jusque-là réellement dans des actions.

> « *Oui je suis convaincue oui depuis longtemps. Et en fait, peut-être que je cherchais comment m'investir aussi et peut-être que Life m'a apporté une solution, et m'a permis de le faire, peut-être. Je pense que ça ça a joué.* »

Elle s'émerveille en entretien de l'intérêt des personnes qui souhaitent partager des savoir-faire de réparation et de la demande révélée par leurs ateliers. Elle décrit un sentiment « d'une forme de magie » d'avoir fait une proposition au bon moment qui a pu susciter l'intérêt de gens très différents. Les actions mises en place à partir d'une offre d'un espace de co-réparation d'objets ont permis de diversifier les publics, de toucher des personnes qui cherchent à faire des économies et à maintenir en activité leurs petits électroménagers, leurs jouets, leurs matériels informatiques, certains vêtements. Les savoir-faire des bricoleurs de tous les milieux sont valorisés dans un cadre qui permet des rencontres entre personnes très différentes. Ces bénévoles prêts à donner du temps pour l'organisation des ateliers sont classiquement plus souvent des hommes en ce qui concerne l'électroménager ou l'informatique ou des femmes pour les vêtements, plus âgées ou à la retraite, alors que les animateurs issus de Life sont plus jeunes et en activité.

Lors de l'assemblée générale dans le débat sur les valeurs de l'association, la question écologique et celle de la réduction des déchets et du réemploi sont présentes, en particulier chez les principaux animateurs. Cependant, les bénévoles qui viennent pour participer à l'organisation des ateliers mettent plus volontiers en avant des valeurs de partage, d'entraide et donc aussi une dimension sociale de l'action. L'association offre un cadre à de nombreux bénévoles qui avaient l'envie de partager leurs savoir-faire, et réalise ainsi une traduction entre l'échange de savoir et l'évitement des déchets. Il s'agit bien d'une forme d'écologisation et de socialisation de pratiques traditionnelles et populaires d'entretien, de bricolage et de réparation. Les organisateurs, en reprenant les outils proposés par Repair Café International, sont en mesure d'estimer le poids des déchets évités. C'est d'ailleurs le seul projet de sobriété mis en place au sein du programme Life capable de fournir des données chiffrées sur l'impact matière de son activité[112].

Par ailleurs, cette diversité du groupe conduit les organisateurs à prendre des précautions dans le fonctionnement de l'association et l'organisation des assemblées générales pour assurer l'égalité des prises de parole et de la représentation des différentes positions dans le fonctionnement de l'association, dans un souci de démocratisation des pratiques[113].

Ne disposant pas de local, le groupe réalise des ateliers dans différents lieux de la ville et dans des communes de l'agglomération en étant reçu par différentes structures, institutions ou municipalités. L'itinérance est perçue comme une des conditions du succès[114].

La montée en puissance du Repair café s'est traduite aussi par de nombreux liens avec des institutions, une subvention de la ville et l'appui de certaines communes de l'agglomération ; et aussi des contacts avec différents groupes pour l'organisation d'ateliers conjoints (Mon Cher Vélo, la Recycl'Régie, une association de partage d'outils et de savoir-faire Outils en main), avec des centres sociaux pour la mise en place d'un atelier dans les quartiers nord de la ville. De plus, le groupe d'animateurs du Repair café affiche aussi une proximité avec les autres collectifs issus de Life à l'échelle de la ville ou, par l'intermédiaire de visioconférences, à l'échelle de la région.

2.3.5. La difficile diffusion des conversations carbone

Nous avons aussi pu réaliser des entretiens avec certains facilitateurs de conversations carbone formés dans le cadre du programme Life. Sur les dix personnes qui ont reçu cette formation de trois jours réalisée par l'institut négaWatt, quatre binômes ont mis en place cinq cycles de conversations carbone qui ont touché 27 personnes[115]. Si chaque binôme de facilitateurs s'était engagé à organiser trois cycles de conversations carbone, les personnes rencontrées font état d'une grande difficulté à recruter pour

[112] Selon le rapport d'évaluation du programme Life qui pour 2024 comptabilise 116 objets réparés, pour un poids total de 550 kg, et estime 12 750 litres d'eau par kg de matière.
[113] Même si la notion n'est pas utilisée en entretien.
[114] Notons une initiative ponctuelle d'un petit repair café qui avait fonctionné avec l'aide de la municipalité à Saint-Germain-du-Puy, une des communes de l'agglomération, qui avait été mis en lumière par les organisateurs du programme Life lors d'un atelier.
[115] À la mi-2025, selon le rapport d'évaluation du projet Life.

organiser leur deuxième cycle. L'impression domine que la méthode s'adresse à des personnes déjà convaincues d'adopter un mode de vie sobre en carbone et certains considèrent avoir fait le tour des personnes intéressées qu'ils pouvaient toucher.

L'intervention du programme Life se limitait ici à doter le territoire de personnes formées qui devaient en autonomie trouver des participants en ciblant les habitants de certaines communes ou les travailleurs de certaines entreprises ou municipalités. Le dispositif conversations carbone conçu sur le modèle des petits groupes de soutien (6 à 8 personnes) au changement de pratiques et aux luttes contre les addictions, comme « un savoir psychologique appliqué au climat » selon ces promoteurs, implique de s'engager à participer à six ateliers d'échanges de deux heures, soit au total un investissement plus important que la participation aux quatre ateliers du programme Life. Pour les organisateurs du programme Life, la diffusion des conversations carbone apparaît comme un complément focalisé sur le changement de mode de vie non connecté aux ateliers prônant l'action collective. Si les trois cycles avaient été réalisés, 108 personnes auraient pu être touchées par cette démarche, avec l'espoir implicite que ces personnes deviennent les ambassadeurs d'un mode de vie bas carbone.

Lorsqu'elles sont organisées par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'une institution, des groupes ont pu être constitués pour un premier cycle de conversations carbone. Un cycle a été réalisé à partir de la municipalité de Bourges, un autre dans la commune du Subdray. Le CCAS a choisi de demander à deux personnes pour chaque centre social de se former pour déployer les conversations carbone à partir des centres sociaux. Mais cette tentative de diversifier les publics n'a que partiellement réussi. À la suite des départs de deux des personnes formées, un seul cycle de conversations a pu avoir lieu sur la base des centres sociaux municipaux. Celui-ci a nécessité de la part des animatrices une adaptation de la méthode dans une recherche de simplification et la production de synthèses des documents distribués[116]. L'animatrice souligne la difficulté pour les « publics précaires » de penser le long terme et donc de réaliser les exercices de projection dans le futur. Un groupe de six personnes a été recruté essentiellement parmi les usagers du centre social qui avaient déjà participé à des ateliers *do it yourself*[117]. À la fin de l'année 2025, un deuxième cycle était en préparation avec l'idée de regrouper des participants des deux centres sociaux et de s'autoriser à modifier plus profondément la méthode, en introduisant par exemple des « visites inspirantes ».

À Bourges, en propageant les conversations carbone, le programme Life est venu diversifier et renforcer un petit groupe de personnes intéressées par la diffusion d'outils de sensibilisation au changement de pratiques qui était jusqu'alors organisé autour de la promotion de la fresque du climat. Une dizaine de personnes avaient été formées pour diffuser la fresque du climat dans la ville et la moitié étaient actives sur cette question. Deux des personnes ayant bénéficié de la formation aux conversations carbone étaient déjà très engagées dans l'organisation des fresques du climat. Militants de Génération Écologie, ils considèrent d'ailleurs que ces modalités de sensibilisation sont bien adaptées à leur positionnement politique et à leur volonté de mettre en place une écologie non conflictuelle en mesure d'avoir un impact sur la société.

Le programme Life a donc suscité l'engagement d'un deuxième groupe de personnes qui s'ajoute à la trentaine de participants qui s'étaient engagés à mener une action à la suite du dernier atelier. Les facilitateurs de conversations carbone ont été parfois conviés à participer aux webinaires organisés par les animateurs du programme Life à l'échelle régionale. Bourges Plus a tenté de maintenir actif ce réseau en organisant une réunion s'adressant aux facilitateurs et aux personnes ayant participé aux conversations carbone pour les constituer en interlocuteurs.

2.4. La place du réemploi dans l'agglomération de Bourges

Si le Repair café est venu inscrire le réemploi et la prolongation de la vie des objets au cœur de la dynamique de promotion de la sobriété liée au programme Life, la question du réemploi est portée dans la ville par d'autres structures. D'abord Emmaüs, installé depuis 1987 à La Chapelle-Saint-Ursin, à la périphérie de l'agglomération. L'association des amis d'Emmaüs, qui accueille sur ce site 38 compagnes

[116] Ces tentatives d'adaptation ont fait l'objet d'échanges dans un premier temps difficiles avec l'institut négaWatt garant de la méthode.
[117] Cinq femmes et un homme dont quatre séniors isolés, et une personne en situation de handicap. Une seule personne s'est rapprochée du centre social pour participer aux conversations carbone.

et compagnons, bénéficie d'une autonomie financière et d'une position d'acteur historique reconnu, collaborant de manière pragmatique avec les institutions sans dépendance aux subventions. Ensuite le Secours populaire, qui reçoit des dons dans son implantation de la ville de Bourges.

Dans le quartier des Gibjoncs (quartier prioritaire de la politique de la ville de Bourges Nord) fonctionne depuis 2011 la Recycl'Régie de Bourges, issue de la régie de quartier. La structure n'a toutefois véritablement pris son essor qu'à la suite du confinement : elle est passée de deux à huit salariés aujourd'hui en insertion, auxquels s'ajoute le personnel permanent, en partie mutualisé avec la régie de quartier (notamment les animatrices).

La Recycl'Régie remplit une double mission sociale et environnementale, en accompagnant des salarié·es en insertion tout en sensibilisant au réemploi. Plus récemment, elle a également développé grâce à une convention avec le CH Georges Sand (spécialisé dans les soins psychiatriques) des ateliers hebdomadaires permettant aux patients de participer à des activités collectives.

La clientèle de la recyclerie est variée : elle comprend à la fois des habitants du quartier, des publics précaires, des brocanteurs et des personnes engagées dans les pratiques de réemploi. Au-delà de la boutique, la structure entretient aussi une collaboration opérationnelle avec les animatrices de la régie de quartier, qui conduisent des actions de sensibilisation aux enjeux écologiques dans d'autres quartiers prioritaires et organisent ponctuellement des ateliers de couture au sein de la recyclerie.

Le manque d'espace – la majeure partie des locaux étant consacrée à la présentation des objets destinés à la vente – limite toutefois la capacité de la structure à proposer davantage d'activités de sensibilisation sur place. Malgré cette contrainte, les initiatives menées hors les murs par la régie de quartier contribuent à élargir la portée de sa mission de sensibilisation.

Une collaboration régulière de la Recycl'Régie existe avec BioBerry, à travers le prêt de matériel pour des actions de sensibilisation ; l'Antre Peaux, lieu culturel de la ville, la sollicite ponctuellement pour la fourniture de mannequins et de vêtements destinés à des créations dans le cadre du montage de spectacles ou d'expositions. La Recycl'Régie travaille aussi avec l'épicerie solidaire du quartier nord pour orienter les publics en difficulté. Elle affiche enfin des liens avec les centres sociaux pour des besoins de matériels et l'organisation d'ateliers « faire soi-même » (en particulier au Val d'Auron). La référente famille de ce centre social note que la question du réemploi dans les quartiers populaires s'exprime également sous la forme de dons et de solidarité entre les habitants. Des troc parties sont organisés par les centres sociaux.

> « *Ils vont jamais jeter par exemple des affaires abîmées. Ils vont les passer au voisin qui est en train de coudre quelque chose. Il y a de vrais échanges en fait. Et du coup on est plus sur du troc que… que c'est sur d'autres questions. En fait à l'heure actuelle ce qui… ce qui fait une vraie solidarité entre les voisins en fait. Et ça, ça marche très très bien.* »
> (Référente famille, centre social Rosa Parks)

Notre enquête souligne toutefois une faible intégration de la recyclerie dans les réseaux associatifs environnementaux locaux : elle n'est pas connectée au collectif Zero Waste, n'a pas participé aux actions mises en place dans le cadre de Life et souffre de l'absence de soutien public formel des collectivités locales. Elle fonctionne dans un ancien commerce avec seulement 250 m^2 disponibles d'espace couvert, elle manque cruellement de place et doit stocker une partie des objets sous une tente dans une cour. Le développement de son activité nécessiterait donc l'accès à un nouveau local. L'ancrage de la recyclerie repose sur un réseau de relations locales principalement centrées sur la régie de quartier, mais aussi sur un réseau informel à l'échelle de son quartier d'inscription. Elle reste cependant relativement isolée des dynamiques institutionnelles et associatives de la ville. Le manque de locaux limite les coopérations plus structurées autour de l'organisation d'ateliers, notamment avec le Repair café :

> « *Repair café et nous on s'apprécie énormément, mais on n'arrive pas à faire des choses. On est tous les deux… on veut faire des choses, mais voilà on n'a pas la place* »
> (Responsable, Recycl'Régie, Bourges, Cher)

Au moment de l'enquête, la faible interconnexion avec les nouvelles initiatives environnementales suggère une faible articulation avec ces dynamiques, pouvant contribuer à restreindre l'impact de la Recycl'Régie à l'échelle de la ville.

La recyclerie est membre du RAR, le réseau régional des ressourceries, avec lequel elle entretient des communications régulières, même si le manque de disponibilités de la direction empêche leur participation à toutes les réunions. L'adhésion au Réseau national des Ressourceries et Recycleries permet la double labellisation recyclerie-ressourcerie, montrant une volonté d'inscription dans des dynamiques relatives au réemploi plus larges.

Dans son domaine d'activité spécifique, l'association Mon Cher Vélo, créée en 2011, occupe une place importante au sein de l'agglomération et contribue à promouvoir à la fois l'usage du vélo et les pratiques de réemploi. L'association anime un réseau de partenariat diversifié associant acteurs publics, privés et associatifs, qui soutient ses activités de terrain et joue un rôle de médiation en faveur des mobilités douces. En lien étroit avec Bourges Plus et la municipalité, elle est consultée sur les aménagements cyclables et bénéficie d'un local municipal dans un quartier que la mairie souhaitait investir, les Bigarelles (cf. plus loin). Parmi ses temps forts figure la Vélorution, défilé cycliste organisé en centre-ville pour rendre visible la communauté des usagers et affirmer une autre place du vélo dans l'espace public. L'association collabore ponctuellement avec des établissements scolaires, l'IUT, l'hôpital, la CAF, la Mission locale ou encore France Travail, et certains centres sociaux de l'agglomération (Val d'Auron, Cher Tsiganes) autour d'ateliers de réparation, de contrôles techniques et d'actions de sensibilisation. Elle siège également à la Commission départementale d'aménagement commercial, où elle défend une position critique face à l'étalement urbain et à la dépendance automobile. Membre du réseau national L'Heureux Cyclage, elle travaille avec des acteurs locaux, tels que Nature 18 ou le Secours populaire français pour mener des actions solidaires, notamment la mise à disposition de vélos auprès de familles précaires. Ses ateliers fonctionnent selon un principe de cycle vertueux : les vélos donnés sont réparés et remis en circulation ou démontés afin que les pièces puissent être réutilisées. Au-delà de la dimension technique, l'association promeut une culture du réemploi fondée sur la sobriété, la transmission des savoirs et l'autonomie. Pour ses membres, réparer et recycler constituent autant un acte écologique qu'un engagement social et politique, valorisant la coopération et proposant une alternative concrète à la logique consumériste. La reconnaissance de son rôle dans le domaine du social a été d'ailleurs à l'origine de la mise à disposition de nouveaux locaux :

> « *Et le maire… contre toute attente, il a dit : "Je vous laisse cette maison." Il dit : "J'ai des choses sur le Val d'Auron, j'ai un centre social, j'ai des associations, sur la Chancellerie, sur le Val d'Auron, j'ai des choses, j'ai rien sur les Bigarelles." Il dit : "Vous allez être là, vous allez vous ouvrir à la population et vous allez créer de l'animation dans ce quartier." Et nous, on a dit : "Ça nous va très bien." Ça nous va très bien, même si on ne savait pas trop comment on allait s'y prendre.* » (Président, Mon Cher Vélo)

Des coopérations avec des structures d'insertion, comme BEST, et avec des bailleurs sociaux renforcent son ancrage dans les quartiers populaires.

L'entreprise à but d'emploi BEST, Bosser ensemble sur le territoire, créée en août 2024 dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, constitue une nouvelle façon de coupler réemploi et intervention sociale avec un territoire d'action assez large incluant, au nord de la ville, le quartier des Gibjoncs (quartier de la politique de la ville), mais aussi des espaces intermédiaires et les marais de Bourges. L'objectif est, sur ce territoire, d'être en mesure de proposer un emploi aux chômeurs de longue durée volontaires ; aujourd'hui 39 CDI (en partie sur des temps partiels) ont été créés. BEST propose des activités à destination des institutions, des entreprises et intervient sur le ramassage des biodéchets et le « débarrassage » de locaux, mais tente surtout de développer des activités de réemploi et d'*upcycling* qui impliquent de la couture ou la réparation de vélos (avec des intervenants formés en relation avec Mon Cher Vélo).

> « *Parce que l'idée, c'est quand même d'avoir des travaux utiles. Et les travaux utiles aujourd'hui à portée des personnes qu'on a, c'est le réemploi, c'est préparer les filières de recyclage, même si on ne recycle pas nous-mêmes, c'est au moins préparer les choses en amont, collecter, des choses comme ça.* » (Président, BEST)

Notons qu'en lien avec la dynamique de Bourges 2028 capitale européenne de la culture et de l'ouverture d'un tiers-lieu culturel appuyé par Bourges Plus au sein des anciens locaux de la coopérative céréalière EPICENTRE[118], la question du réemploi est posée en lien avec celle des activités culturelles[119]. Un atelier organisé à Bourges par le RAR sur cette question auquel nous avons pu assister[120] a mis en évidence le rôle de l'activité de décors de théâtre de la MJC de Bourges et celle de l'École d'art, deux structures qui souhaitent développer la récupération des matériaux. Notons qu'une association fonctionnait depuis 2019 avec un local dans le centre de la ville et réalisait la promotion de différentes formes de création artistique avec des matériaux réemployés (Les Faiseurs). Une nouvelle association, dénommée Comité des choses concrètes, doit s'installer au sein d'EPICENTRE. Elle vise à accompagner les plasticiens, notamment dans la recherche de matériaux et la mutualisation de ressources. Son responsable souligne une dimension environnementale et sociale du projet, qui s'adresse particulièrement à des artistes aux revenus modestes favorisant la création artistique à partir de matériaux issus du réemploi.

2.5. Le rôle des centres sociaux et des espaces de vie sociale

À Bourges, les deux centres sociaux Ghada Hatem-Gantzer (ex-Chancellerie) et Rosa Parks (ex-Val d'Auron), situés au nord et au sud de la ville, dépendent de la municipalité. Ils développent de nombreux projets communs et sont en lien avec les associations de leurs quartiers d'inscription. Plus de 25 associations interviennent dans les locaux des centres sociaux, les seules associations environnementales généralistes citées sont BioBerry et Nature 18. De plus, des actions ponctuelles sont réalisées avec Mon Cher Vélo et Compost'en Berry. Par ailleurs, un collectif des acteurs de Bourges Nord se réunit chaque mois pour coordonner les actions dans les quartiers populaires avec la participation des collectivités locales. Si cette coordination ne s'occupe pas spécifiquement des questions environnementales, BioBerry y participe et promeut en son sein la généralisation d'interventions sur le gaspillage alimentaire et l'alimentation.

Le centre social Ghada Hatem-Gantzer se déclare très prudent sur tout ce qui peut apparaître comme des injonctions culpabilisantes à changer de comportement pour des publics qui doivent vivre avec des budgets très contraints. Il tente néanmoins d'articuler les enjeux écologiques avec les bonnes pratiques diffusées dans le cadre des ateliers cuisine et des ateliers solidaires, en insistant notamment sur la question du gaspillage alimentaire. Un compost a été mis en place avec Bourges Plus et un petit potager permet aussi des actions de sensibilisation.

Le centre social Rosa Parks créé en 2015 au Val d'Auron est plus récent, ici le tissu associatif est moins diversifié que celui des quartiers nord. Ce centre social a tenté d'attirer des associations de l'extérieur du quartier, en particulier Nature 18 ou des associations de pêche pour des activités de découverte de la faune et de la flore du lac proche. Avec BioBerry, un petit marché de produits biologiques et la distribution de paniers bio à partir du centre social avaient été mis en place. Or, ces activités semblaient mobiliser un public spécifique et pas vraiment toucher les usagers du centre social. La même évaluation a été réalisée pour des ateliers cuisine utilisant des produits biologiques. La distribution de paniers arrêtée au moment du confinement n'a pas repris, l'association aurait souhaité que les usagers puissent prendre le relais. L'ouverture du centre social à un nouveau public était vraisemblablement liée à la localisation du centre social du Val d'Auron, situé à proximité d'un quartier d'habitat social, mais aussi de quartiers pavillonnaires plus aisés proches du lac.

La référente famille du Val d'Auron note plus largement que les participants aux ateliers « faire soi-même » sont des convaincus qui reviennent volontiers, mais qu'il est difficile d'élargir le public intéressé.

> « *L'atelier "faire soi-même" donc c'était un atelier à destination des adultes où l'idée c'était de pouvoir, alors faire ses produits ménagers avec des produits naturels, ses produits d'hygiène, mais aussi pouvoir réfléchir sur le gaspillage alimentaire, pouvoir réfléchir sur le compost. Enfin vraiment, c'était assez large, mais tout en évoquant des*

[118] De grands plateaux sur 4 500 m² vides depuis 2014.
[119] Notons aussi la participation d'Emmaüs à des événements culturels comme le Printemps de Bourges.
[120] 03/03/2025, Journée RAR-CVL, Acteurs de la culture et du réemploi, EPICENTRE, Bourges.

notions de développement durable, d'anti-gaspi, etc. » (Référente famille, centre social Rosa Parks)

À Ghada Hatem-Gantzer, des ateliers cuisine ont évolué vers des ateliers solidaires, dans lesquels les participants cuisinent des repas destinés à des personnes en situation de besoin.

Pour le centre social Rosa Parks, une action de récupération d'invendus après le marché a été mise en place avec Compost'en Berry, association qui propose de récupérer les biodéchets, des cagettes de fruits et légumes qui peuvent ainsi être redistribuées par le centre social. Si les ateliers cuisine organisés par les centres sociaux sont tournés vers la lutte contre le gaspillage alimentaire, le faire avec des petits budgets, le « faire soi-même », est présenté comme « intéressant en termes d'écologie ».

Nous avons présenté la tentative de mobilisation des centres sociaux de la ville autour de la diffusion des conversations carbone dans le cadre du programme Life. Notons néanmoins que la formation de personnels des centres sociaux comme facilitateurs a permis de renforcer leurs liens avec les chargés de mission de Bourges Plus ainsi qu'avec les autres facilitateurs de la ville. Certains personnels avaient aussi été formés aux fresques du climat sans souhaiter les mettre en place à partir des centres sociaux. Néanmoins, les compétences en interne sur les questions climatique et énergétique ont été renforcées et une réflexion a été initiée sur l'adaptation des outils de sensibilisation et de changement de pratiques des publics à faible impact. Par ailleurs, dans le cadre de la politique promue par la municipalité, les centres sociaux de Bourges reprennent le langage des objectifs de développement durable et illustrent chaque trimestre leur action dans le domaine d'un objectif particulier.

Notons aussi qu'existent tant à Bourges Nord (le Collectif des mamans[121]) qu'au Val d'Auron (les Val dauronnes) des associations de mamans qui mettent en place des actions d'animation sur les quartiers en lien avec les centres sociaux. La question alimentaire, la promotion du savoir-cuisiner ou des « cuisines du monde » peuvent connecter ces collectifs avec certaines actions des centres sociaux qui ont une coloration « environnementale ».

Dans nos entretiens avec la référente pour le centre social du Val d'Auron apparaît clairement une question que nous avons retrouvée dans d'autres entretiens avec des centres sociaux présents dans des quartiers d'habitat social. Celle de la déconnexion entre la sensibilisation mise en place sur la question climatique et énergétique dans le cadre des actions du centre social et la question de l'amélioration de la performance énergétique des logements ; et cela, même lorsque les bailleurs souhaitent collaborer à des actions de sensibilisation. Le centre social du Val d'Auron, par exemple, a refusé de mettre en place, sur demande du principal bailleur, des actions de sensibilisation aux économies d'énergie auprès des habitants, dans un contexte où les logements sont très humides à cause de la proximité du lac, très chauds en été et très froids en hiver. Ces problèmes sont bien identifiés par le centre social, qui considère qu'une réhabilitation des logements serait nécessaire avant de demander aux résidents de modifier leurs comportements.

L'attention accordée aux questions environnementales au sein des centres sociaux de Bourges a longtemps été liée à des demandes spécifiques de la municipalité ou portée à l'intérieur des structures par certains membres du personnel particulièrement mobilisés sur la thématique par conviction personnelle. Ceux-ci, lors des entretiens, nous expliquent comment ils ont porté en interne la nécessité d'une attention aux impacts environnementaux de l'activité des centres sociaux et de la question du « développement durable » dans l'ensemble des activités du centre. Des changements de pratiques, en particulier dans la gestion des déchets, les commandes de matériels et l'attention aux économies d'énergie, sont signalés.

Plus récemment, à partir de 2024, on observe un renforcement de l'institutionnalisation des actions portant sur la transition écologique grâce à l'engagement de la CAF du Cher sur cette question. Dans la région Centre-Val de Loire, le Cher semble être le département qui a le plus clairement[122] – ou le plus tôt

[121] Le Collectif des mamans de Bourges Nord a été mis en avant par la municipalité lors de la visite du comité de sélection pour la candidature de la ville comme capitale européenne de la culture, comme attestant de la capacité d'ancrage de l'action culturelle dans les quartiers populaires.

[122] Dans la nouvelle convention d'objectif, une fiche dédiée à la transition écologique a été introduite dans toutes les conventions d'objectifs et de gestion de toutes les branches de la Sécurité sociale, ce qui permet aux CAF de tenir compte de la transition écologique dans leurs investissements mais aussi d'inciter par le biais de subventions aux

– ouvert la possibilité de financer des actions sur cette thématique non seulement dans le cadre des contrats avec les structures financées, mais aussi au fil de l'eau. Si des actions portant sur la question environnementale pouvaient être financées à d'autres titres auparavant, celles-ci peuvent être directement référencées aujourd'hui au nom de la transition écologique. Pour les structures se généralise donc l'idée qu'il est nécessaire de couvrir aussi cette dimension de l'action à la fois dans les pratiques internes et dans les actions à mettre en place en direction des publics.

Cette dynamique est renforcée par les réflexions sur le « verdissement des contrats de ville » et par la dynamique à laquelle a participé la ville de Bourges, qui a tenté d'ouvrir une réflexion sur la transition écologique dans les quartiers populaires en parallèle du programme Life avec un accompagnement de Ville au carré[123]. Par ailleurs, les priorités affichées par le chantier régional sur les enjeux environnementaux de la fédération régionale des centres sociaux se sont traduites par des réflexions sur le lien entre transition alimentaire et questions écologiques et sociales qui, dans le cadre de réunions publiques, connectent les centres sociaux avec les réflexions sur les évolutions de l'aide alimentaire, la sécurité sociale de l'alimentation et les actions de reconnexion avec le monde paysan[124].

À Bourges Nord fonctionne aussi un réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS), qui mène des actions dans les quartiers de la politique de la ville. Celui-ci a repris des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets et plus largement au développement durable en pied d'immeuble (éco-mobile) qui étaient auparavant réalisées par la régie de quartier.

Plus largement, le RERS se veut un vecteur de la sensibilisation au développement durable dans les quartiers nord et a signé une convention avec la CAF dans cet objectif. Notre interlocuteur note en entretien que les actions de sensibilisation tournées vers les écogestes produisent souvent des débats avec les jeunes en particulier qui questionnent la place des efforts individuels « par rapport à la responsabilité des industries ».

> « *Bon là on n'a pas forcément de réponse à leur apporter. N'empêche que ça crée du questionnement, du débat. Voilà. Et ça développe un esprit critique sur l'environnement, qui n'est pas du tout inintéressant. C'est difficile. Que… que leur dire ? Donc on leur parle quand même des 17 objectifs du développement durable, qui sont pas du tout connus. […] Bon moi je leur raconte l'histoire du petit colibri. […] Ça les fait beaucoup rire. Ils me disent que je suis un peu utopiste, mais c'est ça, on fait chacun, chacun notre part.* » (Directrice, RERS)

Formé à la fresque du climat, notre interlocuteur ne la met pas en œuvre, car c'est un mode d'intervention qu'elle considère comme trop culpabilisant. Le RERS a un partenariat avec BioBerry et a mis en place des animations en collaboration avec Nature 18 (en particulier sur le cycle de l'eau) et un foyer de jeunes travailleurs Tivoli Initiatives sur la sensibilisation à la question climatique auprès des jeunes logés soutenus par la CAF.

À Bourges Nord, BioBerry travaille étroitement, on l'a vu, avec plusieurs structures ancrées dans les quartiers prioritaires. Dans celui du Moulon fonctionne un autre espace de la vie sociale dénommé C'est Possible Autrement, que nous n'avons pas pu rencontrer, mais qui affiche une collaboration avec BioBerry. Cette association accompagne de plus l'épicerie solidaire de Bourges Nord sur la réduction du gaspillage alimentaire, enjeu crucial face aux volumes de produits fournis par la banque alimentaire. Cette collaboration permet d'aborder concrètement les problématiques de valorisation de produits peu connus ou peu appréciés du public ou de trouver des solutions pour ne pas gaspiller. Cette épicerie solidaire a mis en place un potager avec l'accompagnement de Nature 18.

---

partenaires à la mise en place d'actions vers leurs publics sur la transition écologique. Cependant, il ne s'agit pas d'un déploiement homogène mais de la mise en place d'actions par les CAF départementales selon leurs spécificités.

[123] Dans le cadre du projet soutenu par l'ADEME « Et si les quartiers entraient en transition ? ».

[124] Cf. Les tables rondes *Mieux manger sans payer plus cher* et *De l'aide alimentaire au droit à l'alimenta*tion, organisées dans le cadre de la Journée régionale de l'animation de la vie sociale, par la CAF du Cher et la Fédération régionale des centres sociaux à Bourges, le 14 novembre 2023, et de la journée *Démocratie alimentaire* organisée par la Fédération régionale des centres sociaux au tiers-lieu des Grands Moulins à Graçay dans le Cher.

Toujours dans les quartiers nord, mais en dehors des quartiers de la politique de la ville, dans celui d'Asnières fonctionne depuis les années 1970 une MJC avec un statut associatif. Devenue un espace de vie sociale en 2019, la MJC d'Asnières a placé l'éducation à l'environnement, la transition écologique et la justice sociale au cœur de son projet. La directrice, en plus de sa formation à l'animation, s'est formée à l'éducation environnementale grâce au Graine Centre. Elle a impulsé en interne une montée en compétence sur les questions environnementales des personnels, ce qui permet de prendre en charge les animations sans passer par des prestataires extérieurs.

Ici la sensibilisation à la question environnementale passe par la connaissance du territoire :

> « *Pour nous l'environnement, c'est notre environnement proche. […] c'est vraiment ce qui nous entoure en fait. C'est notre territoire par la découverte de la faune et de la flore, par une approche sensible qui vise "la reconnexion avec son environnement".* » (Directrice, MJC d'Asnières)

La MJC dispose de trois jardins à proximité : un premier constitue un espace de liberté pour les jeunes, tandis que les deux autres sont cultivés. Par le passé, des collaborations ont été établies avec les Jardiniers solidaires, les Maraîchers de Bourges et Nature 18.

La MJC organise des ateliers de cuisine, de couture, de « faire soi-même » (par exemple des cosmétiques) qui sont aussi des espaces de partage de connaissances et de lutte contre le gaspillage. La directrice identifie une véritable demande pour ce type d'atelier comme pour les paniers bio mis en place en partenariat avec Cher Autisme 18 qui organise du maraîchage biologique avec des adultes autistes. Jardins et ateliers sont aussi des lieux de convivialité et d'échange, en particulier pour des personnes isolées. Pour renforcer l'ancrage dans le quartier et démocratiser le fonctionnement interne a été instauré un conseil citoyen d'une vingtaine de personnes qui est consulté sur les actions de la MJC et qui prend en charge directement certaines initiatives : un festival des potagers au mois d'avril avec des conférences, des cinés-débat, des ateliers ; l'organisation d'un séjour dans la Brenne. Ce conseil fonctionne aussi comme une modalité d'intégration des nouveaux arrivants aux projets du quartier.

Un autre centre social est implanté à Bourges avec un champ d'action sur l'ensemble du département du Cher en direction des gens du voyage : Cher Tsiganes. Cette structure associative regroupe des travailleurs sociaux qui mettent en œuvre des actions dans le domaine de la santé, de l'addictologie, des jeunes et de l'habitat. La personne rencontrée en entretien note qu'il faut faire le lien entre les conditions de vie et la santé des populations :

> « *Quand on parle d'environnement, c'est l'environnement des gens du voyage, les conditions dans lesquelles ils vivent, et pas tellement l'impact des gens du voyage sur l'environnement. On est un peu inversés… Les terrains d'accueil, c'est à côté des déchetteries, des stations d'épuration, des usines. Il faut parler d'abord de l'environnement des gens du voyage… Les conditions désastreuses de vie sur les terrains d'accueil (pas de chauffage dans les douches, pas de possibilité de tri quand une seule grande benne, localisation des terrains, coupures d'électricité même l'hiver) rendent difficiles "de leur expliquer qu'il faut faire attention à l'environnement".* » (Éducateur spécialisé, Cher Tsiganes)

Des actions sont mises en place autour du tri des déchets, de l'alimentation saine et du dépistage de certaines maladies. Notre interlocuteur considère toutefois important de pouvoir donner plus de place à la question environnementale dans leur projet social et de pouvoir mettre en place des actions labellisées transition écologique. Signalons que nous n'avons identifié dans aucun autre entretien un lien entre la question de la transition écologique et la lutte contre les pollutions ou les risques, ni avec les enjeux de santé ou de justice environnementale.

2.6. Conclusions : localiser les transitions écologique, démocratique et sociale à l'échelle de Bourges Plus

Que retenir de l'analyse des formes d'engagement sur la question environnementale à Bourges Plus, pour les questionnements de notre projet ?

2.6.1. Nature 18 et BioBerry : principaux opérateurs de la sensibilisation écologique

Les actions de sensibilisation à la question environnementale qui tentent d'élargir les publics s'intéressant à la transition écologique prennent d'abord la forme d'actions d'éducation à l'environnement et de promotion de l'agriculture biologique réalisées par des professionnels travaillant pour deux grandes associations (Nature 18 et BioBerry). Soit dans le cadre d'actions ou d'événements en direction du « grand public », soit au sein des quartiers populaires par des actions avec des acteurs de l'intervention sociale.

Nature 18 est une association de protection de l'environnement affiliée à France Nature Environnement et membre du Graine Centre, qui intervient à l'échelle du département depuis les années 1970 et qui affiche 500 adhérents et 8 salariés. Cette structure a été de nombreuses fois citée comme partenaire ou comme prestataire pour d'autres associations ou collectifs de la ville sur des opérations d'éducation à l'environnement et de promotion de la nature ou de découverte de la faune et de la flore. Même si elle dispose de locaux dans les quartiers nord et est intervenue en lien avec des opérations des centres sociaux, son intégration aux réseaux d'acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires reste ponctuelle. Cette configuration reflète les contraintes d'une petite structure fortement mobilisée sur des prestations de services pour financer ses salariés, mais disposant de moyens limités pour développer des actions transversales. Les collaborations se consolident lorsqu'elles s'inscrivent dans des dispositifs financés (contrat de ville, appels à projets) ou portés par les collectivités. Notons que la création de Zero Waste Berry traduit une forme de spécialisation de l'action associative ; en effet, si Nature 18 s'était engagée, il y a quelques années, dans le domaine du zéro déchet – notamment à travers l'organisation d'une fête annuelle ayant rencontré un vif succès –, elle a toutefois dû, faute de moyens humains, se recentrer sur ses domaines d'intervention plus traditionnels. Aujourd'hui la ville dispose d'un groupe autonome réalisant directement la promotion du zéro déchet. Par ailleurs, peu de structures de l'intervention sociale investissent réellement dans la formation de personnel en interne en mesure d'intervenir sur des actions d'éducation environnementale, comme c'est le cas pour la MJC d'Asnières, même si toutes les actions de découverte de la faune et de la flore ne mobilisent pas Nature 18, certaines pouvant se faire avec des intervenants plus spécialisés (Atoupic, le muséum, des associations de pêche). Signalons aussi que de nombreux sympathisants de la cause environnementale au sein de la ville de Bourges sont adhérents à Nature 18 sans forcément participer à des actions au nom de l'association, toutefois le réseau d'appui à l'association est assez large.

BioBerry, implantée à Saint-Doulchard, une des communes de Bourges Plus, est une association de promotion de l'agriculture et des produits biologiques et de l'« alimentation durable ». Le Cher présente la spécificité depuis 2006 de regrouper dans une seule structure les agriculteurs biologiques – GAB18 – et les distributeurs et transformateurs locaux ainsi qu'une association de promotion de la consommation de produits biologiques. La diffusion de la consommation de produits biologiques dans tous les quartiers et groupes sociaux fait partie des objectifs de l'association, qui organise des marchés biologiques et invite d'autres structures sur les opérations qu'elle prend en charge. L'association dispose d'un réseau partenarial dense et structuré sur le territoire de Bourges, notamment dans les quartiers prioritaires. L'association participe à la coordination des acteurs de Bourges Nord ; cette coordination est présentée dans l'entretien avec la chargée de mission de BioBerry comme jouant un rôle de facilitateur essentiel, créant des passerelles que BioBerry ne pourrait établir seule et fournissant une connaissance fine du terrain. Initialement marquée par une logique de prestation, l'association a progressivement adopté une démarche de co-construction avec les structures locales. Cette évolution s'est accélérée dans le cadre du projet « Mieux manger pour tous » lancé fin 2023, pour lequel l'association a été sollicitée par l'épicerie solidaire pour faire le lien avec les producteurs bio locaux. Ce projet permet un accompagnement plus approfondi des structures partenaires pour intégrer la dimension durable dans leurs activités quotidiennes, dépassant la simple animation ponctuelle vers un accompagnement au changement de pratiques alimentaires. Alors que les actions autour de l'alimentation sont pour les centres sociaux et les

acteurs de l'intervention sociale une façon de s'ancrer sur des pratiques existantes (ateliers cuisine, fêtes, etc.) pour en faire un vecteur de la diffusion de valeurs environnementales et de justice sociale, la présence de BioBerry dans le contexte local constitue une ressource qui a permis la mise en place d'expérimentations avec de nombreuses structures avec des capacités parfois jugées insuffisantes en ce qui concerne la diffusion des valeurs de l'« alimentation durable » auprès des publics traditionnels des centres sociaux.

2.6.2. Les acteurs du réemploi et la diffusion de l'écologie du quotidien

À Bourges, les initiatives autour du réemploi confirment leurs capacités à élargir le public participant à des actions labellisées environnementales, écologiques ou de sobriété. Les modèles économiques sont très divers, entre des structures reposant largement sur l'autofinancement par le don, la revente solidaire et l'engagement bénévole, des associations soutenues par des subventions publiques, des dispositifs d'insertion adossés à une régie de quartier, et des formes hybrides combinant artisanat (Les Faiseurs ou autres artistes), mobilité et écologie. Malgré ces différences d'organisation et de financement, toutes partagent une même « écologie du quotidien », fondée sur le réemploi, la transmission des savoir-faire. À ce stade, le réemploi à Bourges apparaît, dans de nombreux entretiens, comme un vecteur de mise en pratique concrète de la transition écologique. Une transition écologique « en construction » – pas toujours identifiée comme telle par les participants –, fragmentée, qui nécessiterait des dispositifs de mutualisation pour amplifier ses effets.

Dans la ville, le paysage du réemploi se caractérise par une forte diversité d'acteurs, de modèles et de rapports aux pouvoirs publics, oscillant entre coopération étroite, autonomie revendiquée et relative invisibilité institutionnelle. Des appuis institutionnels soutiennent toutefois son développement : le programme Life a apporté légitimité et visibilité à la thématique ; l'appui des collectivités, à travers des référents dédiés et la participation à des événements locaux, consolide leur ancrage ; les réseaux nationaux comme Repair Café France et Zero Waste France fournissent ressources et outils ; le Réseau régional des acteurs du réemploi du Centre-Val de Loire (RAR-CVL) apporte un appui et la possibilité de mutualisation des expériences à l'échelle de la région. Les coopérations s'organisent selon des logiques d'échanges de biens et services, de sensibilisation aux enjeux écologiques, et d'une articulation entre création, inclusion et écologie. Toutefois, ces réseaux ne sont pas formalisés et les partenariats entre acteurs du réemploi sont limités, malgré la recherche d'alliances et de la coordination entre acteurs de l'ESS pour la réponse à des appels d'offres. Le réemploi est aussi présent dans les actions des acteurs de l'intervention sociale avec plus ou moins d'échanges avec les structures spécialisées. Par ailleurs, certains acteurs regrettent qu'il n'existe pas d'espace structuré où les acteurs du réemploi, de l'écologie et du social peuvent se rencontrer, partager leurs projets et organiser des actions.

2.6.3. Le programme Life : un accélérateur de « mise en mouvement citoyenne[125] »

Dans le cadre de Bourges Plus, le programme Life a permis à de nouveaux collectifs d'émerger en élargissant le cercle des personnes déjà engagées dans la question climatique. Les représentants de l'agglomération notent un changement pour eux très positif, et signalent que Bourges Plus avait tenté avant le début du programme d'ouvrir, sans grand succès, des ateliers dans le cadre de la concertation sur le PCAET. Aujourd'hui, l'agglomération souhaite utiliser le réseau de personnes issu de Life pour relancer une concertation sur son Plan climat.

L'analyse de ce qu'a produit le programme Life sur le territoire de Bourges Plus nous permet d'identifier certaines régularités et certaines spécificités. Du côté des régularités par rapport à d'autres EPCI impliqués dans le programme, le groupe de production d'énergie renouvelable (ENR 18) tente de mettre en œuvre le référentiel d'action promu par Énergie partagée, qui implique la construction d'un assemblage socio-énergétique avec des participations publiques et privées, mais aussi le maintien d'un contrôle pour les citoyens organisés. ENR 18 semble considérer l'affichage d'un lien univoque avec les projets de production

[125] On reprend ici une formulation du chargé de mission énergie de Bourges Plus : « On a gagné quelques années sur cette mise en mouvement citoyenne. »

de l'agglomération, qui limite la place des citoyens à celle d'un actionnariat populaire, comme un risque de perte d'autonomie. À l'opposé, dans son positionnement, Action Isolons ! recherche une forme d'action innovante adaptée au territoire et le couplage avec les acteurs de l'habitat et les actions de l'agglomération (développement d'une filière chanvre).

Les deux autres collectifs encore actifs ont choisi de s'affilier à des réseaux nationaux qui offrent un accompagnement, des outils spécifiques et deviennent ainsi les représentants locaux de dynamiques nationales et internationales. Cette décision permet de combler l'absence d'accompagnement pour les projets de sobriété du même niveau que celui réalisé pour les groupes de production par Énergie partagée. Ces réseaux ont toutefois des pratiques différentes : Repair Café International fonctionne plus comme un réseau de partage d'expérience, alors que Zero Waste souhaite utiliser ses groupes locaux pour ancrer son action de plaidoyer dans les territoires dans un objectif de peser sur les évolutions législatives et des modalités de mise en œuvre des actions publiques à toutes les échelles.

Même s'ils n'agissent pas vraiment ensemble, les personnes qui sont passées par des ateliers ou des formations liées au programme Life reconnaissent une filiation commune et ont pu être en contact avec des chargés de mission intervenant à l'échelle régionale. Ils acceptent a minima une forme d'action collective autonome, mais liée à des projets publics de diffusion de la transition climatique, énergétique sur le territoire. Ils assument avec plus ou moins de difficulté selon les domaines une posture visant à enrôler de nouveaux participants et à diffuser l'importance du rôle des associations et de la société civile dans le changement de politiques publiques à l'échelle locale. On retrouve ici une des conclusions de l'étude générale de ce domaine d'action, où le programme a autorisé certaines personnes déjà sensibilisées à passer à l'action, à oser une action collective rendue possible pour les nouvelles rencontres organisées dans le cadre des ateliers.

2.6.4. L'absence de demandes de participation

Dans nos entretiens, la question de la démocratisation est surtout présente comme un élargissement des groupes de personnes pouvant bénéficier d'un mode de vie plus écologique, ou en référence à la place des associations dans l'action environnementale. Dans un contexte où les collectivités locales peuvent apparaître comme des alliés, nous n'avons pas identifié de groupes qui demandent une plus grande participation dans les décisions mises en place au niveau local, ni de conflits ou de controverses sur des questions environnementales qui marquent le contexte récent de la ville. Si certaines luttes environnementales contre les mégabassines ou sur la qualité de l'eau sont évoquées, la question des pollutions liées aux activités agricoles ou industrielles est peu présente. Bien sûr, Nature 18 peut s'exprimer sur l'impact environnemental de certains projets à l'échelle du département et présente le contentieux comme un de ses modes d'action. AVEC (Association de veille environnementale du Cher), qui a été créée dans les années 2010 autour d'une lutte contre l'épandage des boues des stations d'épuration de la région parisienne dans le Cher et qui s'est ensuite opposée à l'épandage lié à des méthaniseurs, est un interlocuteur de Bourges Plus qui souhaite renforcer son action sur la protection de la qualité de l'eau[126].

La majorité des structures qui sont liées à nos domaines d'enquête (acteurs du réemploi, acteurs de l'intervention sociale, associations issues du programme Life) revendiquent une posture non conflictuelle, davantage tournée vers la sensibilisation ou du « faire soi-même » que vers le plaidoyer ou une volonté de participer aux décisions de politiques publiques. Si de nombreuses personnes dans nos entretiens ont évoqué positivement les actions de la municipalité et de la communauté d'agglomération dans le domaine environnemental, personne n'a fait référence au rôle des dispositifs de participation mis en place par la ville. Depuis 2021, la ville de Bourges s'est dotée d'une « Charte de la vie et de la participation citoyenne » et a mis en place une assemblée citoyenne tirée au sort, composée de 43 membres, qui a rendu des avis sur différents sujets. Certains de ces avis concernent, de manière directe ou indirecte, des enjeux environnementaux, tels que l'éclairage public, la limitation de vitesse à 30 km/h ou la piétonnisation du centre-ville. Plus spécifiquement, en novembre 2023, l'assemblée citoyenne a rendu un avis intitulé « Bourges, ville contributive et inspirante pour agir à son niveau sur les effets du dérèglement climatique », portant directement sur la transition écologique. Cet avis propose des préconisations,

[126] Irène Félix, présidente de Bourges Plus, vice-présidente du bassin Loire-Bretagne, porte dans l'agglomération les questions de la qualité de l'eau et du contrôle des effets des activités agricoles sur les captages d'eau potable. Des ateliers citoyens ont été mis en place à partir de fin 2024 sur cette thématique sous le nom d'université de l'eau.

adressées au maire, relativement générales portant sur les modes de vie, l'alimentation et les enjeux sociaux.

Si, ici, un groupe de citoyens profanes s'est saisi de cette question et si certaines associations ont pu être auditionnées, les débats au sein de l'assemblée citoyenne n'ont toutefois pas réellement trouvé d'écho au sein du tissu associatif de la ville. Il apparait que la spécificité des mesures préconisées sur la thématique très large du dérèglement climatique soit difficile à cerner et qu'elles aient moins de capacité à influencer les actions municipales que des recommandations plus ciblées, comme celles portant sur la zone 30, l'éclairage ou la piétonnisation.

3. Le PETR Pays Loire Beauce

3.1. Le territoire du PETR Pays Loire Beauce

Le pôle d'équilibre territorial et rural Pays Loire Beauce (PETR dans la suite du texte) est composé de deux communautés de communes – Terres du Val de Loire (25 communes situées dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher) et Beauce Loirétaine (23 communes du Loiret). Son territoire se caractérise par une forte hétérogénéité géographique, sociale et associative. Cette dualité structure, selon les personnes rencontrées, les dynamiques territoriales : d'un côté, on peut identifier une communauté de communes structurée par la vallée ligérienne, dynamique, riche en initiatives citoyennes, culturelles et écologiques ; de l'autre, la Beauce, espace agricole intensif, marqué par un faible tissu associatif, l'isolement et la dépendance à l'automobile. Pour complexifier l'analyse de la diversité géographique, il faut noter que certaines communes de la Sologne au sud de la Loire ont été rattachées à la communauté de communes des Terres du Val de Loire. L'ensemble de ces espaces se situe de façon différente dans une position périurbaine par rapport à la métropole d'Orléans.

La partie ligérienne**,** structurée autour de communes telles que Beaugency, Meung-sur-Loire, Baule, Cléry-Saint-André, Tavers ou Lailly-en-Val, se distingue par un tissu associatif dense et diversifié, par ses paysages, sa biodiversité, ses villages et villes au riche patrimoine, une dynamique de peuplement attractive pour des personnes qui travaillent à Orléans, mais aussi pour des activités touristiques. Les enjeux environnementaux sont ici ceux liés à la préservation des écosystèmes fluviaux, à la gestion des risques d'inondation et à la protection de la biodiversité des zones naturelles autour du fleuve. C'est un espace marqué également par les nombreuses initiatives associatives dans les domaines de l'écologie et de la culture, qui contribuent à en faire un territoire perçu comme particulièrement vivant et dynamique.

À l'inverse, la Beauce Loirétaine, où domine le modèle céréalier qui façonne un paysage uniforme, où selon les mots de ses habitants « s'il n'y a pas de place pour un arbre… il n'y a pas de place pour grand-chose », est perçue comme un « désert en termes de biodiversité », « très fermé sur lui-même et pingre », caractérisé par une « absence de vie sociale », « un tissu social très peu dynamique », et un manque de lieux de rencontre. Les enjeux environnementaux sont ici centrés sur les effets de l'agriculture intensive, sur les ressources en eau et l'irrigation, sur le maintien de la biodiversité. Les associations de la communauté de communes des Terres du Val de Loire tentent parfois d'étendre leurs activités vers cet espace sans grand succès, car les distances limitent les circulations. Cette perception de division et du caractère artificiel du regroupement est largement partagée par les personnes rencontrées.

Dans la Beauce, les problématiques de biodiversité et de paysage, la pauvreté en haies ou en couvert végétal et l'absence de relais associatifs rendent difficile pour les acteurs la construction de projets fédérateurs sur des thématiques de protection de la nature. « C'est vrai que de notre côté, effectivement ici, on a beaucoup d'asso, on a beaucoup de liens qui se créent. Côté Beauce, c'est une catastrophe. Il y a rien. » (Cléry-Saint-André en Transition)

> « *En fait les deux communautés de communes, quelque part c'est une double identité vraiment, un côté beauceron, enfin de Patay-Artenay qui a pas du tout les mêmes réalités que l'autre communauté de communes qui est traversée par la Loire, et qui marque beaucoup beaucoup les choses. Donc par ici il y a beaucoup plus d'associations, d'un milieu associatif, de gens qui travaillent ensemble enfin on est bien plus reliés que du côté de Patay-Artenay.* » (Les Fous de Bassan !)

Si la vallée ligérienne est vue comme un espace « vivant », il est aussi décrit comme parfois enfermé dans un entre-soi qui limite la participation des habitants les plus éloignés des réseaux militants ou culturels présents sur le territoire.

De plus, la Loire est souvent décrite comme une frontière physique et sociale qui limite les relations avec les espaces situés au sud, certaines communes de la Sologne et le nord du Val de Loire.

> « *Vous avez la Loire en plein milieu, bah mine de rien la Loire c'est un obstacle. Il faut des ponts… il faut des ponts pour traverser la Loire. Et pour aller prendre un pont ici c'est Beaugency…* » (Cléry-Saint-André en Transition)

Carte du PETR Pays Loire Beauce.

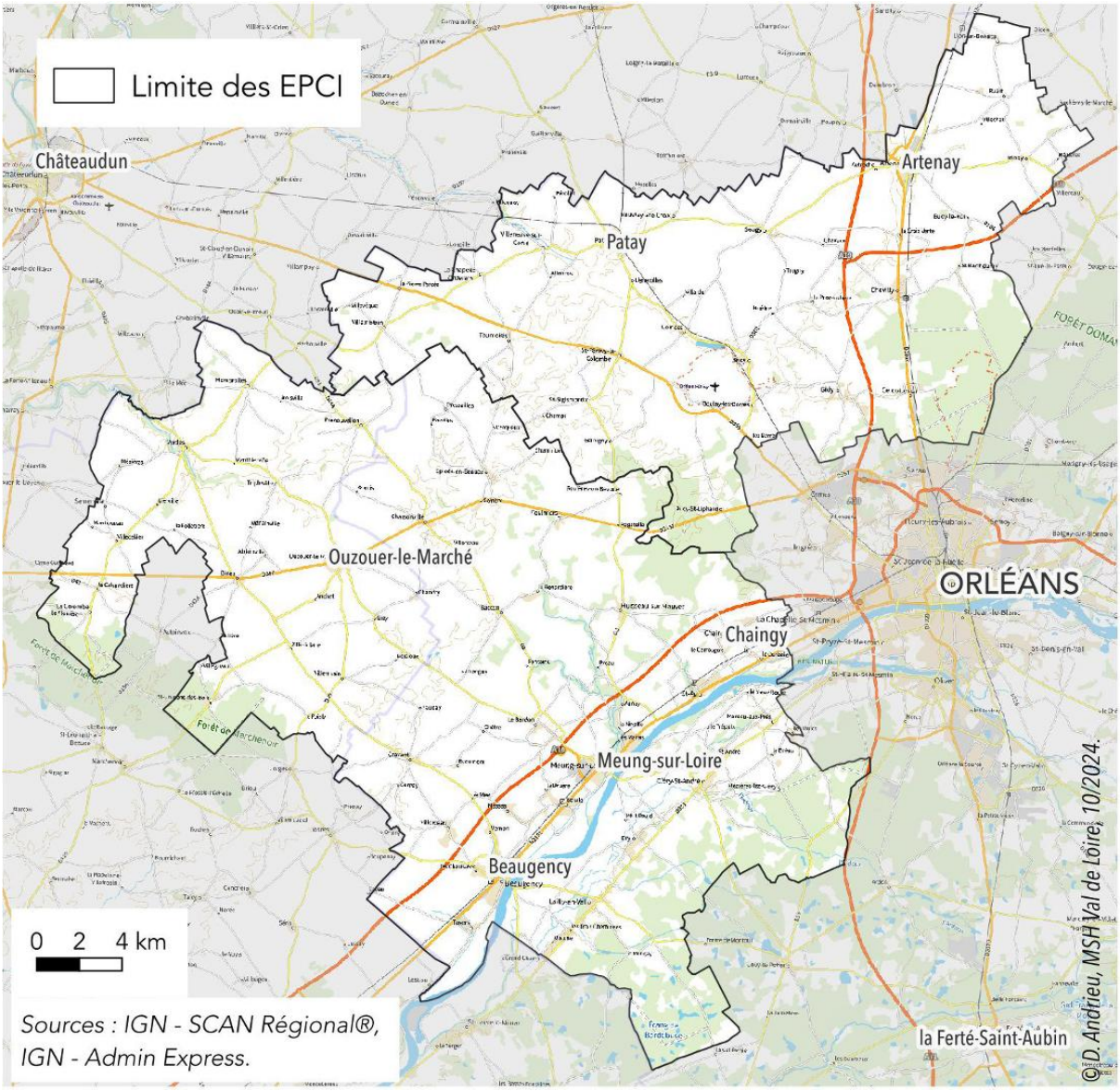

Le PETR Pays Loire Beauce est un établissement public qui offre des ressources d'ingénierie territoriale (4 ETP). Le PETR a la responsabilité du Scot et du PCAET. C'est une structure assez récente puisqu'elle fonctionne sur ce périmètre depuis 2017 et constitue un point d'accès à des financements liés aux programmes mis en œuvre par la région Centre-Val de Loire dans le cadre de politiques de développement, d'aménagement du territoire et de transition écologique (programme LEADER, contrats régionaux de solidarité territoriale, contrats de réussite pour la transition écologique). Elle met aussi en œuvre un projet dans le domaine de la biodiversité et a été un des partenaires de la région dans le cadre

de la construction du projet Life LetsGo4Climate, qui a permis pendant un temps le financement de la chargée de mission énergie climat. Il s'agit de plus d'une structure de coopération entre les deux communautés de communes dont les élus se retrouvent au sein d'un conseil syndical de 61 délégués et un espace de concertation par l'intermédiaire d'un conseil de développement ouvert à certaines personnalités membres d'associations. Le PETR accompagne les communes et les associations dans le montage de leurs projets susceptibles de bénéficier des fonds qu'il gère. Il joue ainsi un rôle-clé dans la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire et d'environnement à l'échelle locale.

3.2. Un monde associatif diversifié

Dix-neuf associations ont été rencontrées. Leurs activités relèvent de registres variés, que l'on peut toutefois regrouper en trois grands domaines d'intervention : les acteurs qui se revendiquent de la « transition écologique et citoyenne », ceux du milieu culturel, ainsi que les acteurs et opérateurs du secteur de l'action sociale. Par ailleurs, les structures de réemploi, les centres sociaux et les collectifs issus du programme Life – qui constitue l'objet de notre étude – contribuent, par leurs actions, à structurer et à dynamiser le tissu associatif local.

Des 19 structures associatives rencontrées, trois œuvrent dans le domaine de l'action sociale – le centre social Lab'O des possibles et deux espaces de vie sociale –, quatre sont des collectifs issus du programme Life, une relève du domaine du réemploi (ressourcerie), six mettent en place des activités en lien avec le domaine environnemental et les enjeux écologiques (biodiversité, alimentation…) et cinq développent leur activité dans le domaine de la culture (théâtre, arts visuels, alphabétisation et éducation et partages des savoirs).

3.3. Les acteurs de la « transition écologique et citoyenne »

Parmi les associations rencontrées, Cléry-Saint-André en Transition, Un coup de Meung pour la planète, De la Graine aux Fruits et Jardin Coquelicot, toutes installées dans la communauté de communes Terres Val de Loire[127], portent une vision commune de la transition : celle du « faire ensemble » et de l'expérimentation par l'action. À travers des jardins partagés, de la permaculture, du compostage, des ateliers de réparation, des repair cafés, des projets sur l'alimentation, notamment biologique, ou encore des projets énergétiques, ces associations déclarent se mobiliser pour faire changer les pratiques sur leur territoire et traduire la transition en pratiques accessibles, concrètes et ancrées dans le quotidien.

> « *Je pense que notre action nous en tant qu'acteurs sur le territoire, c'est d'aller chercher les citoyens et de les intéresser aux actions qu'on mène et nous asso et comme municipalité en fait moi j'ai un rêve pieux… c'est qu'on arrive… à ce que les citoyens puissent, comment dire, être acteurs, puissent être acteurs sur le territoire.* » (Cléry-Saint-André en Transition)

Parallèlement, des structures plus spécialisées comme Arbres en Beauce (plantations de haies, renaturation, pépinière en ESS) ou Loiret Nature Environnement (gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, programme Objectif Climat 2030, inventaires de biodiversité, animations scolaires) agissent comme acteurs experts, apportant une connaissance approfondie du territoire : inventaires de biodiversité, accompagnement communal face au changement climatique, renaturation des paysages agricoles. Leur action s'inscrit dans un registre plus technique et institutionnel.

3.4. L'impact du programme Life sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce

Le PETR Pays Loire Beauce présente une dynamique comparable à celle mise en évidence lors de l'enquête sur la première phase du programme Life. Sur les 72 personnes inscrites à la première séance, 44

[127] Si le siège de Jardin Coquelicot est situé à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, dans le territoire de la métropole d'Orléans, cette association s'inscrit néanmoins dans les dynamiques associatives de la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

seulement y ont effectivement pris part, et 21 ont suivi l'intégralité des séances. À l'occasion de la dernière séance, une trentaine de participants se sont engagés dans la mise en œuvre de projets répartis en six collectifs : un collectif de « production » (énergie) – Albert·e – et cinq axés sur la sobriété (Sensi carbone, orienté vers la sensibilisation à la réduction des gaz à effet de serre ; En voiture les Simone, dédié à l'organisation du covoiturage ; Deuxième vie, portant un projet de ressourcerie sur le territoire de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine ; un projet de promotion du compostage ; et un projet « Mutualisation zone sud », centré sur la collecte des déchets et le réemploi). Les groupes comptaient entre quatre et sept membres, certains participants s'étant inscrits dans deux collectifs. Les deux derniers collectifs n'ont cependant pas réussi à se maintenir dans la durée. Le groupe de cinq personnes intéressées par le compostage, qui réunissait des habitants de l'axe ligérien et de la Beauce Loirétaine, a été mis en sommeil. Deux raisons principales expliquent cette situation : la difficulté à faire fonctionner un groupe géographiquement dispersé et le désengagement progressif de certains participants de l'axe ligérien, déjà fortement impliqués dans d'autres associations. Les personnes intéressées par le réemploi sur les territoires situés sur au sud de la communauté de communes des Terres Val de Loire déclarent avoir rejoint des associations déjà existantes. Quatre collectifs demeurent actifs, mais deux d'entre eux – En voiture les Simones et Sensi carbone – étaient déjà identifiés comme fragiles dès fin 2025 par le rapport d'évaluation du programme. Le collectif de production d'énergie, qui a pris le nom d'Albert.e (Amicale Loire Beauce pour les Énergies renouvelables et la Transition écologique), a choisi pour l'instant de concentrer son activité sur l'organisation d'ateliers sur les énergies renouvelables dans différentes communes du PETR, en se focalisant sur le conseil aux particuliers qui souhaitent implanter des panneaux solaires[128]. En effet, tous les participants ne semblent pas prêts à s'engager, à « passer le pas » et à accepter l'intensité du travail de mise en œuvre d'un projet de production d'énergie. La réalisation d'ateliers dans différentes communes permet de « tenir le groupe » actif autour d'objectifs réalisables à court terme et de contribuer à la diffusion de la thématique au sein du territoire de PETR Pays Loire Beauce. Si la production collective d'énergie photovoltaïque reste un objectif, celui-ci est conditionné par la possibilité de trouver un espace support, mais aussi par la capacité du groupe à assumer le travail et la mobilisation nécessaires. La douzaine de participants actifs – deux de plus que lors du précédent atelier – forment un collectif solide et engagé sur leur territoire. On y trouve des membres d'associations, deux anciens maires et un conseiller municipal, auxquels s'ajoutent des profils aux compétences variées : parmi les retraités, un ancien communicant et une experte-comptable, ainsi que des participants plus jeunes, décrits comme des « calculateurs » capables de modéliser des projets de production d'énergie.

Au total, en dehors du projet de ressourcerie, les actions menées dans le cadre du PETR portent principalement sur la sensibilisation. Elles visent à toucher l'ensemble des communes du territoire et à prolonger, d'une certaine manière, le travail engagé lors des ateliers du programme Life. Par ailleurs, ce programme a permis la formation de 11 facilitateurs de conversations carbone, 9 ont organisé sept cycles de conversations carbone qui ont regroupé 40 personnes, soit plus que les personnes qui ont suivi l'ensemble des ateliers du programme Life. Les facilitateurs sont des acteurs déjà impliqués sur le territoire, qui ont développé leurs compétences sur les enjeux climatiques et cherché à mettre en pratique la méthode. Comme dans d'autres contextes, ils font état d'une réelle difficulté à fidéliser les participants au-delà du premier atelier. Conscients de leur fragilité, les membres des collectifs ont choisi de se regrouper au sein d'une association chapeau à l'échelle du PETR, afin de maintenir leur cohésion et d'affirmer leur ancrage territorial : ALBATRE (Association Loire Beauce en action pour la transition et l'environnement), créée en septembre 2024 dont le principal slogan est « Apportons notre pierre à l'édifice ». Comme certains membres l'affirment, « il fallait que "nos parents assument" » (membre 1, Albert.e), « on a dit c'est vous qui nous avez enfanté » (membre 2, Albert.e).

Le siège social de l'association a été localisé dans les locaux du PETR et l'association bénéficie de l'appui de cette structure pour son fonctionnement (locaux, communication, etc.). ALBATRE dans sa plaquette se déclare à la disposition des communes du PETR pour accompagner des projets ou des actions de sensibilisation sur ces différents domaines d'action. Les quatre collectifs actifs conservent une autonomie d'action et occupent chacun une des vice-présidences de l'association, la structure commune permettant d'apporter une couverture institutionnelle. Ce modèle inédit dans la première cohorte du programme Life sera ensuite présenté comme vertueux et repris par d'autres EPCI lors des phases

[128] Fin 2025, le rapport d'évaluation du programme Life identifiait la réalisation d'un kit opérationnel communication opérationnel, la réalisation de six ateliers dans des communes différentes (130 participants) et le suivi de 15 installations réalisées.

suivantes. Il permet aussi d'afficher une proximité avec les institutions et de maintenir la spécificité des collectifs. Cette solution permet également au PETR de disposer d'une association relais qui contribue aux politiques publiques qu'il promeut, et donc de renforcer sa visibilité auprès des habitants de l'ensemble de son territoire. L'association espère ainsi pouvoir faire porter ses initiatives par la structure administrative du PETR et par les élus.

Se positionner à l'échelle des deux communautés de communes et du PETR leur permet de rappeler les conditions particulières de leur création, tout en évitant d'apparaître en concurrence avec d'autres associations engagées en faveur des politiques environnementales, notamment sur l'axe ligérien. Cela les conduit également à prendre une certaine distance symbolique vis-à-vis du contexte politique des EPCI et des communes.

ALBATRE est intégrée à l'action publique environnementale, certaines initiatives apparaissent dans des fiches d'action des documents de planification territorialisés et l'association a été intégrée au comité de pilotage de PCAET[129].

Alors que dans le cadre des communautés de communes et des instances du PETR, « les élus finissent par se connaître », les programmes Life et ALBATRE ont créé, à cette même échelle, un espace d'interconnaissance entre acteurs associatifs, citoyens souhaitant s'engager et élus.

Dans leur fonctionnement quotidien, de nombreuses associations sont davantage orientées vers la métropole d'Orléans que vers les autres communes du PETR. Par ailleurs, comme on a pu le constater, le tissu associatif engagé sur les questions environnementales au sein de la Beauce Loirétaine reste particulièrement limité.

La composition des groupes issus du programme Life reflète la particularité de leur mode de recrutement. L'enjeu principal pour les organisateurs a été de rassembler des participants représentant le plus grand nombre de communes possible sur le territoire du PETR. En complément des canaux de communication habituels, il a été demandé à chaque commune d'identifier parmi ses résidents des participants potentiels susceptibles d'être intéressés. L'objectif était de mobiliser les « forces vives » du territoire – élus ou anciens élus, membres d'associations – et de s'appuyer sur les réseaux de proximité à l'échelle municipale pour repérer des personnes connues pour leur engagement sur les questions environnementales. Le groupe rassemble des personnes déjà sensibilisées, dont certaines sont membres d'autres associations, tandis que d'autres, simplement motivées, saisissent l'occasion de passer à l'action. Malgré ces précautions, on observe une surreprésentation des communes de l'axe ligérien, même si une attention particulière a été portée pour encourager la participation de résidents de la Beauce Loirétaine. Le programme Life a certes créé un espace de rencontre à l'échelle du PETR, mais n'est pas parvenu à modifier sensiblement la géographie de l'engagement sur ce territoire. On note par ailleurs la présence, au sein des collectifs issus de Life, de personnes déjà actives dans d'autres associations – notamment celles œuvrant pour la transition à l'échelle municipale – ainsi que de membres des Ateliers LigéteRiens, de la ressourcerie de Tavers ou du centre social de Beaugency, qui collaborent à l'organisation des conversations carbone. Dans le contexte des petites communes du PETR, on perçoit une plus grande perméabilité entre les fonctions électives et les engagements associatifs ; certaines personnes qui ont été élues poursuivent leur engagement dans des associations, d'autres engagées dans des associations deviendront des élus, quelques élus participent aux ateliers du programme Life.

Il n'existe pas de frontière nette entre les fonctions électives et d'autres engagements sur le territoire. Les élus engagés dans des collectifs Life revendiquent aussi leur qualité de citoyens, comme le note une personne enquêtée membre d'un collectif de la Beauce Loirétaine. Certains conseillers municipaux voient d'ailleurs dans leur participation à ces collectifs une forme d'action plus autonome, voire un accès à des responsabilités que leur commune ne leur offre pas toujours. Aujourd'hui des élus sont actifs en tant que citoyens du PETR dans tous les collectifs issus de Life.

> « *Je ne sais pas si, quand on s'est inscrits pour le Live, on savait qu'il allait y avoir des élus. Ah oui. Et c'est les gens qui ont constaté, enfin, quand ils se sont présentés, c'est un élu de Saint-Ay qu'on a avec nous, mais à Cercotte, c'est la première adjointe. Et dans la mobilité, il n'y a pas d'élus. Il devait*

[129] Il existe une seule autre association à l'échelle du PETR Pays Loire Beauce, Racines du Pays Loire Beauce, créée en 2022, qui a réalisé un inventaire du petit patrimoine à l'échelle du PETR et a bénéficié pour cette activité de l'appui du PETR, du département et de la région.

y avoir une conseillère municipale de Cléry-Saint-André, je crois. Mais on ne savait pas qu'il y allait y avoir des élus. » (Membre, Alberte)

La présence des élus dans les collectifs est, pour les animateurs du programme, un gage de réalisme, de connaissance de l'action publique. Elle a permis aux collectifs de gagner du temps, de se fixer des objectifs plus réalistes et de s'insérer plus facilement dans le tissu institutionnel local.

Si le collectif Albert·e n'est pas encore prêt à s'engager collectivement dans un projet de production d'énergie renouvelable, certains de ses membres souhaitant aller plus loin ont pris l'initiative de rejoindre des collectifs existants. Alors que l'on décrit souvent les collectifs d'énergie comme des acteurs qui poussent les collectivités à s'engager dans des projets de production, la dynamique est ici inversée : c'est un ancien maire, ayant soutenu un tel projet durant son mandat, qui a choisi de poursuivre son engagement en tant que citoyen, convaincu de la nécessité de développer les énergies renouvelables. C'est lui qui va prendre l'initiative de construire un collectif d'énergie.

Le projet Life a également constitué une porte d'entrée vers des projets de production d'énergie déjà existants pour une membre du collectif Albert·e. Par l'intermédiaire d'Énergie partagée, elle est devenue présidente de Watt O Centre, une société par actions simplifiée assurant le portage de projets pour des associations existantes – Un coup de Meung pour la planète à Meung-sur-Loire, Les surVOLTés du Canal à Saint-Jean-de-Bray et Après-demain 28 à Marboué, près de Châteaudun. Retraitée de 78 ans, ancienne experte-comptable et contrôleure de gestion, elle a été adjointe aux finances puis maire sans étiquette de Mézières-lès-Cléry de 2014 à 2020, et préside le conseil de développement du PETR Pays Loire Beauce. Très investie dans plusieurs associations grâce à ses compétences comptables – Les Ateliers LigéteRiens, les Restos du Cœur à Orléans, des associations sportives –, elle avait été sollicitée directement pour participer aux ateliers du projet Life. Ce contact avec les organisateurs l'a conduite à accepter la charge importante du portage de la SAS. Elle mène désormais, au sein d'un petit groupe d'animation, les démarches nécessaires aux montages financiers et à la recherche de financements citoyens pour les projets d'installation de ces associations. On perçoit ici, au-delà des collectifs issus du projet Life, la continuité de l'action d'Énergie partagée sur le territoire. Tout se passe comme si le projet Life n'avait constitué, pour cette organisation, qu'une étape dans un travail plus long de construction d'assemblages socio-énergétiques locaux – lui permettant d'identifier et d'enrôler de nouveaux acteurs, et de les mettre en lien avec des associations existantes. L'échelle d'action dépasse ici le territoire du PETR pour s'étendre plus largement à la structuration des collectifs intéressés par la production d'énergie à Orléans et dans son aire d'influence.

3.5. Le rôle des acteurs du réemploi

Les acteurs du réemploi présents sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce se révèlent moins nombreux et moins diversifiés que ceux observés à Bourges, mais avec une structure qui domine le paysage. La ressourcerie de Tavers, Les Ateliers LigéteRiens, depuis sa création en 2016, occupe une place essentielle dans le paysage associatif local. Celle-ci agit à la fois sur la prévention des déchets – réduction, tri, promotion de la seconde main, sensibilisation – et sur l'action sociale, en tant que chantier d'insertion. La ressourcerie contribue également à l'animation territoriale en accompagnant ou en coopérant à de multiples initiatives locales : AMAP, le Salon du livre jeunesse, le centre social de Beaugency, des projets de mobilité, une forêt-verger, l'accueil d'élèves dans le cadre de missions citoyennes, ou encore sa participation à la Fête des possibles.

Une seconde initiative, la ressourcerie Deuxième vie, issue du programme Life – axe sobriété, est en cours de développement dans la partie nord du PETR Pays Loire Beauce. À ce stade, les porteurs du projet – parmi lesquels figure une élue de la commune beauceronne de Cercottes – sont toujours en recherche d'un local pour accueillir la future structure. Leur démarche se heurte toutefois à un contexte associatif peu dynamique et à un intérêt limité des élus locaux, ce qui freine l'avancement du projet. Si l'on ajoute le projet avorté « Mutualisation zone sud » qui souhaitait également s'intéresser au réemploi dans le sud du PETR, on perçoit la prégnance de cette thématique, du lien effectué entre réemploi et sobriété et aussi d'une attente de certaines personnes pour une couverture du territoire par des ressourceries ou structures de réemploi.

Les Ateliers LigéteRiens occupent une place structurante au sein de monde associatif local : à la fois point d'ancrage et espace d'articulation entre acteurs, leur centralité s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, ils offrent un espace dans un territoire où plusieurs associations ont signalé le manque de locaux. La disponibilité d'un bâtiment ouvert, visible et accessible, de plus de 3 800 m^2, fait des Ateliers un pôle d'attraction pour d'autres structures : la direction des Ateliers a le projet d'en faire un tiers-lieu, l'association Cléry-Saint-André en Transition y organise des actions, d'autres associations y trouvent un cadre pour des animations ponctuelles. Dans un contexte rural où la question du lieu est souvent un véritable enjeu, cette fonction d'accueil est déterminante. Par ailleurs, les Ateliers mettent également à disposition des ressources humaines et matérielles : bénévoles, savoir-faire, objets et mobilier sont ainsi prêtés ou mobilisés au profit d'autres structures, comme le centre social de Beaugency, à l'occasion d'événements festifs (tels que la Fête de Léon ou le Salon du livre jeunesse) ou pour différentes activités. Ensuite, leur degré de professionnalisation – salariés, insertion professionnelle, gouvernance structurée – leur confère une stabilité institutionnelle que la grande majorité des associations du territoire n'ont pas. Là où les collectifs de transition reposent amplement, sinon entièrement, sur le bénévolat et sont donc vulnérables et potentiellement instables, les Ateliers s'appuient sur une organisation plus solide et structurée. Cette stabilité n'est cependant pas sans fragilité : comme beaucoup de structures de l'économie sociale et solidaire, les ressourceries restent fortement dépendantes de financements extérieurs qu'elles doivent continuellement solliciter, les exposant à une précarité financière et organisationnelle structurelle. Néanmoins, les Ateliers s'imposent, par leur relative solidité institutionnelle, comme un point d'appui territorial pour les autres associations.

Par ailleurs, leur ancrage dans l'insertion professionnelle leur permet de nouer des relations avec des acteurs institutionnels – collectivités, CAF, structures d'accompagnement – auxquels les associations de transition écologique n'ont généralement pas accès. Ils peuvent aussi former un lien entre le tissu associatif local et le monde institutionnel.

Grâce à ce travail d'insertion, ils touchent des publics – personnes éloignées de l'emploi, en situation de fragilité – que les associations de transition peinent à atteindre. Ils constituent en ce sens une des rares passerelles entre la mouvance écologique militante et les milieux populaires du territoire.

Le réemploi joue par ailleurs un rôle central dans le monde associatif du PETR s'intéressant aux questions environnementales. Pratique concrète et accessible, il incarne les valeurs communes au réseau – sobriété, anti-consumérisme, entraide – sans exiger d'adhésion à un discours politique. La ressourcerie fonctionne ainsi comme un point d'accès facile vers les transitions : elle attire des personnes qui ne se revendiquent pas forcément comme militantes, mais qui partagent en pratique les gestes et les valeurs que le réseau cherche à diffuser. Contrairement à des associations comme Cléry-Saint-André en Transition, De la Graine aux Fruits, Jardin Coquelicot ou Un coup de Meung pour la Planète, souvent cantonnées à un public déjà sensibilisé, le réemploi – par sa dimension pratique, économique et conviviale – touche des personnes que les autres registres d'action n'atteignent pas.

Enfin, l'appartenance des Ateliers LigéteRiens au RAR, le Réseau régional des acteurs du réemploi, les inscrit dans une dynamique plus large, élargissant leur champ d'action et les reliant à un ensemble plus large d'acteurs et d'enjeux liés au réemploi, et qui dépasse l'échelle locale. Or, cette position centrale des Ateliers au sein du réseau associatif local les expose à des injonctions contradictoires. En tant que structure d'insertion subventionnée et actrice des politiques publiques de prévention des déchets, la ressourcerie entretient des relations étroites avec les collectivités locales. Cet ancrage à l'intersection de trois champs – l'insertion, la transition écologique et le lien territorial/l'animation territoriale – constitue à la fois une force et une fragilité pour les Ateliers. Il leur assure une présence et une reconnaissance dans des sphères variées, mais fait aussi peser une pression croissante sur une structure aux ressources humaines limitées.

3.6. Les acteurs de l'action sociale

Sur le territoire de la commune de Beaugency fonctionne, avec trois salariés, un centre social, le Lab'O des possibles, créé en 2018, comme service du CCAS. Il est implanté sur le site de l'AGORA, ancienne usine réhabilitée ouverte en 2018 qui regroupe des services sociaux de la ville et du département, mais

aussi France Service, des associations caritatives[130] et un espace ouvert à tous qui accueille des expositions.

Ce centre social ne propose pas de statut de bénévole, mais des personnes bénéficiaires peuvent participer à des activités dans différentes configurations, avec des implications et responsabilités variables. Un axe « aide à la construction d'actions collectives » fonctionne. Toutefois, les exemples donnés lors de l'entretien avec la responsable ne concernent pas des actions environnementales, mais sont en lien avec le « domaine de la famille[131] ». La personne rencontrée souligne la spécificité du territoire qui, s'il compte moins d'habitants en grande précarité que dans les métropoles, regroupe néanmoins de nombreuses personnes isolées, en particulier des personnes âgées, quelques migrants qui viennent chercher des logements moins chers.

La responsable du centre social se présente comme « une convaincue » de l'importance des enjeux environnementaux. Elle a suivi une fresque du climat, mais ne souhaite pas la déployer à partir du centre social, car elle est critique de ces effets pour les participants. Dans le cadre du projet Life, elle a été formée comme facilitatrice de conversations carbone – avec entre autres la responsable des Ateliers LigéteRiens – et forme un binôme avec une autre salariée du centre social. Un groupe ciblé sur les personnes qui travaillent au sein de l'AGORA a été mis en place.

Selon la responsable, les enjeux environnementaux sont totalement intégrés au fonctionnement du centre social, ils sont pensés transversaux à toutes les actions, qui sont évaluées en fonction de leurs impacts environnementaux. Ce qui conduit à limiter les achats et les déchets, à privilégier le réemploi, à faire avec de la « seconde main ».

Cela passe également par un travail collectif autour d'un jardin partagé, des ateliers de cuisine – cuisiner ensemble des légumes pour des personnes isolées ou préparer les paniers de l'AMAP –, des ateliers de fabrication d'objets, ainsi que la Fête de Léon (un « Noël à l'envers » organisé le 13 décembre uniquement à partir de produits de récupération, qui rassemble chaque année entre 150 et 300 personnes). L'objectif est de montrer que « l'on peut faire sans », même si cette fête n'est pas explicitement présentée dans sa communication comme une action de sensibilisation environnementale ou une démarche zéro déchet.

Le centre social souhaite être exemplaire, mais prend soin de ne pas apparaître comme donnant des leçons ou adoptant une posture de sensibilisation descendante. Son rôle, par rapport à d'autres associations, serait de mettre en place des actions capables « d'embarquer tout le monde ». Sur les questions environnementales, il ne cherche pas à se positionner comme sachant. Dans ses collaborations ponctuelles avec des associations spécialisées – Cléry-Saint-André en Transition, Un coup de Meung pour la planète –, il se présente davantage comme garant de la manière dont les populations sont accueillies et traitées, par exemple dans le cadre d'ateliers théâtre avec des intervenants spécialisés. Pour les publics qui le fréquentent et lui font confiance, il peut également constituer une porte d'entrée vers d'autres associations. Il s'agit de proposer des solutions accessibles à « ceux qui ne sont pas à l'aise », de démontrer que des pratiques sobres et écologiques permettent de réaliser des économies, mais aussi de revaloriser les pratiques de sobriété des groupes populaires. D'autres actions permettent d'aborder les enjeux environnementaux, notamment avec le conseil des aînés de la municipalité, autour des mobilités, des îlots de fraîcheur, etc.

Les élus peuvent intervenir dans le cadrage des actions. Par exemple, de nouveaux élus ont demandé en 2023 de rattacher les actions et projets aux ODD et donc d'adopter le langage du développement durable. Par ailleurs, pour les actions dans le domaine de l'alimentation, les vocables « alimentation de qualité » ou « alimentation éclairée » sont préférés à la notion de droit à l'alimentation.

Le centre social affiche une grande proximité avec Les Ateliers LigéteRiens, relation qui permet un fonctionnement qui généralise le réemploi. Mais aussi, il conçoit son action comme un point d'entrée vers la généralisation du réemploi dans la société locale. Il développe également des échanges informels avec de nombreuses structures et associations (Café des partenaires dans les locaux de l'AGORA). Le centre social participe à la Fête des possibles, ce qui lui permet de nouer des collaborations avec des associations environnementales. En 2024, il y a animé une table ronde sur la coopération entre associations. Pour sa

[130] Boutique solidaire du Secours populaire et du Secours catholique, une épicerie solidaire, des associations d'aide à l'emploi à domicile ou aux personnes âgées, etc.

[131] Par exemple : mettre en lien des mères placées dans la même situation (certaines maladies ou types de handicaps), avec l'idée de créer un groupe de pairs dans un premier temps et une association dans un second temps

responsable, « c'est un autre public » : la vocation du centre social est de revaloriser les pratiques de sobriété des groupes populaires et de faire le lien avec des associations environnementales qui, elles, ne s'adressent pas aux populations en difficulté. Toujours dans le domaine de l'action sociale, une autre association est présente sur le territoire de Tavers de longue date, Les Amis de l'École laïque, qui œuvre à la sensibilisation et à la lutte contre l'illettrisme, tout en apportant un soutien aux écoles publiques locales. Plusieurs de leurs membres sont par ailleurs impliqués dans d'autres associations et structures du territoire œuvrant dans d'autres domaines.

Notre enquête nous a également conduits à rencontrer deux espaces de vie sociale basés à Beaugency, susceptibles de soutenir des actions sur la thématique environnementale dans le contexte local. Val de Lire est une association ancienne, à l'origine du Salon du livre jeunesse. Centrée sur la lecture et la petite enfance, elle mène des actions itinérantes sur le territoire du PETR pour réduire les inégalités d'accès à la culture. Elle était reconnue comme espace de vie sociale jusqu'en 2026. La deuxième, L'Embouchure, est un pôle culturel, qui a reçu l'agrément comme espace de vie sociale (cf. plus loin).

Les Ateliers LigéteRiens jouent quant à eux, on l'a vu, un rôle important dans l'accompagnement des publics en difficulté – personnes éloignées de l'emploi grâce au chantier d'insertion, familles précaires, enfants, personnes isolées, ou ayant perdu leurs repères après le Covid-19 – dans un contexte où les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle restent peu développés sur le territoire. À la suite du non-renouvellement de l'agrément d'espace de vie sociale de Val de Lire cette année, la ressourcerie envisage de se porter candidate auprès de la CAF pour en obtenir l'attribution. Cet agrément lui permettrait de renforcer son rôle en soutenant les dynamiques collectives locales, la participation des habitants et l'accompagnement des publics fragilisés. Si la ressourcerie n'avait pas encore sollicité cet agrément, c'est par choix : une structure proche en étant déjà titulaire, elle avait préféré ne pas créer de concurrence sur le territoire. Cette dynamique, et les actions qui seront rendues possibles par la relation avec la CAF, va contribuer à renforcer la fonction de tiers-lieu de la ressourcerie et d'interface entre la question sociale et les enjeux environnementaux.

3.7. Les acteurs du milieu culturel comme producteurs de lien territorial

Nous avons identifié de nombreuses structures intervenant dans le domaine culturel ; particulièrement actives sur le territoire de la communauté de communes des Terres du Val de Loire, une partie de leurs actions s'intéresse à la thématique environnementale. La compagnie théâtrale Les Fous de Bassan ! par ses créations souhaite favoriser le dialogue entre le monde agricole et les habitants en s'appuyant sur des projets inscrits dans le territoire. Le collectif L'Embouchure, implanté à La Baule, constitue un pôle culturel mutualisé associant une école de cirque, une guinguette écoresponsable et l'organisation de festivals. Il bénéficie d'un soutien marqué de la municipalité ainsi que, comme mentionné précédemment, d'une reconnaissance en qualité d'espace de vie sociale. L'association Valimage est spécialisée en arts visuels, porteuse du festival BiodiverCiné sur la biodiversité avec le PETR. Ces structures utilisent l'art, l'image, la création partagée ou des événements festifs pour tisser du lien entre habitants, redynamiser les bourgs et parfois reconnecter les résidents et le monde agricole.

Le travail de la compagnie Les Fous de Bassan ! est particulièrement éclairant dans une perspective de création de liens sur un territoire très fragmenté. Leur projet « Lettres du pays » invitait les habitants à écrire des lettres au territoire – ou en adoptant le point de vue de certains de ses éléments (nature, paysages, acteurs) – pour explorer les représentations et les attachements qu'ils entretiennent avec leur environnement. Ce travail d'écriture et de collecte a donné lieu à des parcours artistiques in situ dans la campagne, associant habitants, associations et agriculteurs. Il a ensuite inspiré un second projet centré sur le monde agricole, visant à renouer le dialogue entre ruraux et agriculteurs. Ce projet a ouvert des échanges autour des enjeux agricoles et environnementaux, tout en faisant émerger de nouvelles dynamiques artistiques locales. Plusieurs communes de la Beauce Loirétaine ont ainsi sollicité la compagnie, ce qui a conduit à la création de troupes de théâtre amateur – auxquelles participent aussi des agriculteurs.

Ces acteurs du monde culturel contribuent donc à construire une narration partagée du territoire, en révélant ses tensions et ses ressources. C'est également le cas de la compagnie de théâtre Jeux de Vilains, installée sur la commune de Lailly-en-Val, qui participe au projet de forêt-verger – porté conjointement

par les associations De la Graine aux Fruits, Jardin Coquelicot, Cléry-Saint-André en Transition et Un coup de Meung pour la planète – dans une démarche de compensation de son empreinte carbone.

3.8. Les effets paradoxaux du conflit : politisation et territorialisation des valeurs écologiques

La proximité d'une grande partie des associations rencontrées avec les collectivités locales tend toutefois à limiter leur capacité à prendre position dans les conflits territoriaux locaux, en particulier lorsque ceux-ci mettent en cause des projets soutenus par les autorités publiques. Alors que les recherches sur la productivité des conflits de proximité (Melé, 2013) montrent que ceux-ci ont souvent la capacité de reconfigurer les scènes locales en poussant certaines associations environnementales à prendre position, cela n'a pas été le cas ici. Au moment de notre enquête, le contexte local de la communauté de communes des Terres du Val de Loire, autour de Beaugency, est marqué par une situation conflictuelle portée par une association très active, Béton et camions, ça suffit ! (BCCS[132]). Mobilisant l'ensemble des répertoires d'action à sa disposition, elle tente d'élargir le nombre de personnes concernées par les projets de plateformes logistiques, sans parvenir toutefois à constituer un front associatif ou de collectifs. Plus précisément, si de nombreux membres d'autres associations participent à ses actions à titre individuel, ils déclarent ne pas pouvoir – ou ne pas vouloir – y engager leur structure. Cela semble confirmer la nécessité d'une certaine dépolitisation pour rendre possible l'action commune au sein de certaines associations : il n'est en effet pas nécessaire de partager la même vision du territoire ou de la politique locale pour travailler ensemble à la diffusion du réemploi, des circuits courts ou de la production d'énergie renouvelable. Pour certains acteurs, dont l'engagement repose sur une logique non conflictuelle, la question d'un soutien à BCCS ne se pose pas, leur démarche étant précisément présentée comme une alternative à la conflictualité traditionnellement associée aux associations de protection de l'environnement. D'autres ont tenté, sans succès, d'amener des collectifs thématiques à prendre position.

L'association BCCS a été créée à Beaugency en mai 2022 en réaction à plusieurs projets de plateformes logistiques soutenus par les autorités locales et perçus comme menaçant la qualité de vie et les activités agricoles. La mobilisation a d'abord pris la forme d'une incitation à participer à l'enquête publique organisée en 2022 sur la première plateforme, puis à la formation d'une véritable contre-expertise citoyenne – juridique, technique et procédurale. Cette mobilisation, qui conduit à un avis négatif du commissaire enquêteur et au retrait du premier projet, est présentée comme un succès de l'association. Celle-ci a cependant dû faire face à un second projet dès la fin de l'année 2022, contre lequel elle a poursuivi la mobilisation sous la même forme (pétitions, mobilisations sur l'enquête publique, mais également comptage des camions). Un recours juridique est organisé, combinant recours individuels (62 contre le permis de construire, 107 contre l'autorisation environnementale) et collectifs avec l'appui de la Confédération paysanne et d'une association environnementale d'une commune proche[133]. Ce type d'engagement, et les tensions avec les autorités locales, a contribué à repolitiser les enjeux environnementaux, et d'une certaine façon aussi à les territorialiser puisque ce que l'association tente de mettre en débat, c'est bien la relation entre le développement économique, la localisation des nuisances liées au fret routier et la perte de terres agricoles. L'association parvient à enrôler de nouvelles personnes sur la base de l'opposition aux projets de la municipalité et à faire alliance avec d'autres groupes mobilisés contre des projets similaires à proximité, en particulier avec une association plus ancienne de la commune de Mer, À bas le béton, qui avait été constituée pour s'opposer à la construction de plusieurs plateformes logistiques sur des terrains de cette commune[134].

Seule la plus grande association environnementale, Loiret Nature Environnement, membre de FNE, a pris position au moment de l'enquête publique. Les autres structures n'ont pas souhaité apparaître comme opposées au projet de la municipalité, malgré la participation de certains de leurs adhérents à BCCS. Cela a engendré des tensions avec plusieurs associations locales, ainsi qu'une crise interne au sein de l'AMAP.

[132] L'intitulé complet de l'association est « Beaugency, béton et camions, ça suffit ! Un développement alternatif, c'est possible ». Au moment de l'enquête, l'association revendique 150 membres et une douzaine de personnes engagées dans l'organisation des actions.
[133] Comité de défense du Verdelet et du Val de Loire. Le Verdelet est un bois de la commune d'Avaray situé entre Mer et Beaugency. L'association s'est en particulier opposée à un projet de méthanisation.
[134] En particulier, échanges sur la rédaction des statuts et les expériences de recours juridiques.

Celle-ci avait dans un premier temps voté en faveur d'un soutien au recours juridique en assemblée générale, avant de revenir sur cette décision, ce qui a conduit à la démission du président.

D'autres associations, tiraillées entre convictions militantes et dépendance institutionnelle, ne souhaitent pas prendre part dans le conflit. C'est le cas des Ateliers LigéteRiens, dont plusieurs membres du conseil d'administration sont également impliqués dans BCCS ; ce qui conduit la ressourcerie à définir une ligne de positionnement claire : soutenir les luttes environnementales à titre individuel, sans engager l'organisation, afin de préserver ses relations avec les collectivités et les financements publics dont dépend sa pérennité.

Dans l'entretien collectif réalisé, des membres de l'association font état de leur apprentissage des procédures, de leur stratégie de montée en généralité et de tentatives d'alliances avec d'autres associations à l'échelle de la région[135] pour proposer un moratoire lors du débat sur le PCAET et une modification du SRADET traitant de la question des mobilités. Ils développent aussi une critique sur le fonctionnement des assemblées des collectivités territoriales et sur leur difficulté à faire entendre des voix discordantes avec celles du groupe politique majoritaire. Les membres de l'association évoquent de fortes tensions et une polarisation au sein de la commune et les manœuvres des politiques locaux pour empêcher la construction de toute coalition contre les projets de la municipalité. Les relations avec la mairie sont très tendues : les personnes présentes dans l'entretien évoquent un dépôt de plainte de la mairie contre deux membres de l'association qui exigeaient la communication de documents administratifs en principe publics, ils ont dû mobiliser la CADA pour obtenir certains d'entre eux.

Une anecdote racontée lors de l'entretien collectif illustre assez bien ce qui peut être analysé comme une difficulté, pour une partie des collectifs, à tirer les conséquences territoriales de leur adhésion affichée aux valeurs écologiques. L'association BCCS avait jugé judicieux, dans un tract appelant à manifester son opposition lors de l'enquête publique, de fonder son propos sur des citations d'adolescents accompagnant une exposition photographique organisée par une association culturelle locale, afin d'ancrer son discours sur l'importance de la préservation de l'environnement. Il s'agissait ainsi, pour les opposants, de tirer les conséquences politiques et territoriales d'affirmations générales d'adhésion aux valeurs liées à la transition écologique. Ce qui s'est traduit par une protestation écrite de l'association culturelle, rendue publique et utilisée au moment de l'enquête publique pour afficher sa prise de distance avec les opposants au projet de la municipalité. Les membres de BCCS identifient ici le poids d'une pression directe de la mairie sur l'association culturelle en question. On peut également élargir la perspective et voir dans cette situation une illustration de l'incapacité de certaines associations à territorialiser les déclarations d'adhésion aux valeurs de la transition écologique qu'elles contribuent pourtant à diffuser.

Les limites à la politisation des déclarations en faveur de la transition écologique, tout comme les difficultés rencontrées par l'association BCCS, illustrent la dépendance de nombreuses structures associatives vis-à-vis des collectivités territoriales, mais également le poids des postures non conflictuelles qui fondent certaines formes d'association ou d'action.

3.9. Les dynamiques inter-associatives locales

L'émergence de nombreuses associations locales s'inscrit dans des contextes de mobilisation citoyenne, parfois en lien avec des échéances électorales, comme en témoigne la création de Cléry-Saint-André en Transition à Cléry-Saint-André, de l'association De la Graines aux Fruits à Lailly-en-Val ou encore du collectif Un coup de Meung pour la planète à Meung-sur-Loire, à la suite des municipales de 2020. Malgré ces origines conjoncturelles, les associations revendiquent généralement une indépendance politique afin de préserver la neutralité de leurs actions et d'élargir leur capacité d'intervention. Les individus engagés dans ces structures présentent par ailleurs des trajectoires marquées par une pluralité d'expériences associatives ou militantes, qu'il s'agisse de leur participation à des AMAP, à des espaces de vie sociale ou à des dispositifs de sensibilisation environnementale, tels que Life ou les conversations carbone. Pour certains, leur parcours militant se prolonge souvent dans des engagements antérieurs au sein de partis écologistes ou de gauche ou encore dans diverses formes de bénévolat, notamment dans l'alphabétisation ou des organisations caritatives, comme les Restos du Cœur ou SOS Racisme. Cette

[135] En alliance avec Luttes Locales Centre : « Coopération régionale des collectifs et assos en lutte contre des projets écologiquement néfastes ».

diversité d'appartenances conduit à une forme de multi-engagement qui caractérise un grand nombre des acteurs rencontrés, mais elle coexiste avec une réalité organisationnelle plus fragile où les collectifs reposent, dans la plupart des cas, sur un noyau restreint de personnes très engagées, souvent une petite dizaine de personnes.

Les entretiens ont montré une absence d'instances de concertation structurées à l'échelle intercommunale ou du PETR, ce qui contraint la coopération associative à se déployer essentiellement dans des espaces informels. Le paysage associatif apparaît donc fragmenté, ici la mise en réseau dépend surtout de l'informalité et de l'initiative locale plutôt que d'un cadre institutionnel structuré. C'est le cas, sur le territoire de la communauté de communes des Terres Val de Loire, du Café des partenaires organisé chaque jeudi au Lab'O des possibles. Il réunit associations et acteurs institutionnels locaux présents dans l'espace associatif communal de l'AGORA. Ce rendez-vous, ouvert et souple, permet de partager des informations, d'échanger sur les actualités de chacun et de rencontrer facilement des interlocuteurs difficilement joignables autrement. En l'absence d'instances de concertation à l'échelle des communautés de communes ou du PETR – les périmètres administratifs (PETR, pays, intercommunalité) sont perçus comme moins opérants pour l'action quotidienne. Cette rencontre constitue l'un des rares lieux où se construit une coordination inter-associative. En parallèle, la gouvernance du secteur associatif reste strictement communale : hormis le forum annuel des associations et la réunion de répartition des salles et équipements municipaux, aucune structure formelle ne rassemble les acteurs pour discuter de projets ou de stratégies communes. Les collaborations avec d'autres associations relèvent donc davantage de relations personnelles que de dispositifs organisés.

Les acteurs interviewés décrivent le tissu associatif du territoire comme traversé par des signes d'essoufflement. Cela malgré l'existence d'espaces mutualisés qui favorisent la coopération et les échanges entre associations – l'AGORA de Beaugency, les locaux du Lab'O des possibles ou ceux des Ateliers LigéteRiens, où plusieurs structures se retrouvent pour animer des activités conjointes : la Fête de Léon, la Kermesse des Ateliers ou les ateliers de réparation organisés régulièrement par Cléry-Saint-André en Transition. C'est également dans ces espaces que se nouent des collaborations comme celles entre Val de Lire, Les Amis de l'École laïque et Les Fous de Bassan !.

Cet essoufflement tient principalement à deux facteurs partagés par l'ensemble des associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou militantes : la difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles, et une tendance à fonctionner au sein de cercles de sociabilité relativement homogènes, ce qui limite le renouvellement et l'élargissement des dynamiques associatives. Les associations peinent à dépasser un fonctionnement centré sur des partenaires partageant les mêmes références culturelles, politiques ou écologiques. Cette tendance à l'entre-soi est identifiée comme un obstacle majeur à la diversification des publics et à la diffusion des enjeux de transition écologique vers des populations moins sensibilisées. « Mais c'est vrai qu'on a un réseau quand même… on se connaît. On connaît beaucoup de gens, mais c'est vrai que des fois on a du mal à… à ouvrir. » (Les Amis de l'École laïque et Valimage)

Plusieurs acteurs soulignent la nécessité de sortir de cette logique afin d'ouvrir davantage l'action associative, dans une perspective de sensibilisation et de partage d'expériences.

Une tension revient de façon récurrente dans les discours des personnes interviewées : la conscience que les associations s'adressent à des publics déjà convaincus. Ce phénomène d'entre-soi n'est pas anecdotique et est vécu comme un obstacle stratégique.

> « *L'idée en fait c'est de sortir de l'entre-soi. C'est vraiment ça, notre problématique aujourd'hui c'est ça. Comment on peut sortir de… de l'entre-soi. Donc on est toujours avec des assos amies. On a grosso modo les mêmes conceptions de l'avenir et de la transition écologique. Mais en fait c'est d'aller chercher sur le territoire d'autres personnes, pas pour convaincre, mais pour les sensibiliser.* » (Cléry-Saint-André en Transition)

Certains des acteurs rencontrés identifient trois catégories de publics manquants : les jeunes, les nouveaux habitants (souvent des cadres périurbains peu sensibilisés), et les populations précaires (accessibles seulement via des structures et dispositifs sociaux dédiés, comme le Lab'O des possibles, Les Ateliers LigéteRiens via le chantier d'insertion et leurs actions solidaires ou l'armoire solidaire de l'association Jardin Coquelicot).

3.10. L'ancrage territorial

L'ancrage territorial constitue également un élément structurant dans la dénomination et l'identité des associations. De nombreux noms renvoient explicitement à la géographie locale ou à la thématique de la transition, à l'image d'Un coup de Meung pour la planète, d'Arbres en Beauce ou des Ateliers LigéteRiens. Certaines associations, dont Cléry-Saint-André en Transition, s'inspirent directement du mouvement international des villes en transition initié par Rob Hopkins. L'exemple de Val de Lire témoigne de l'importance symbolique de cette inscription territoriale, l'association ayant abandonné sa désignation initiale d'« association pour le Salon du livre jeunesse » pour adopter un nom évoquant simultanément la lecture et la vallée de la Loire. Même lorsque certains collectifs affirment vouloir dépasser les limites administratives communales, leur action demeure en grande partie localisée et peu ouverte à des périmètres plus larges.

Les activités associatives observées se structurent autour de thématiques variées qui traduisent une volonté de promouvoir le « faire ensemble » et de recréer du « lien social » après la période de la pandémie. Le développement de « savoir-faire » et de « savoir-être » occupe une place centrale. Les initiatives dans le domaine environnemental et écologique sont multiples et peuvent prendre la forme de jardins partagés (Cléry-Saint-André en Transition, De la Graine aux Fruits), de forêts-vergers (Jeux de Vilains, De la Graine aux Fruits, Jardin Coquelicot, Un coup de Meung pour la planète) ou d'actions en faveur de la transition énergétique, incluant la production citoyenne d'énergie (Watt O Centre), le photovoltaïque ou les démarches de sobriété (collectif Life Deuxième vie). La mobilité constitue un autre domaine d'intervention avec des actions visant à encourager le vélo ou le covoiturage (collectif Life En voiture les Simone). À cela s'ajoutent diverses formes de sensibilisation, comme les jeux pédagogiques axés sur la réduction de l'empreinte carbone – Ma vie bas carbone –, les projections-débat ou la participation à des événements comme la Fête des possibles (cf. plus loin). Certaines actions, telles que BiodiverCiné, associant plusieurs structures comme le PETR Pays Loire Beauce, Valimage, Les Fous de Bassan !, le centre social le Lab'O des possibles ou Arbres en Beauce, illustrent les potentialités de coopération inter-associative.

Le périmètre d'action des associations demeure essentiellement local. Si certains projets, comme Watt O Centre ou la Forêt-Verger, permettent de dépasser les frontières communales, la majorité des initiatives continuent de s'ancrer dans des espaces de proximité, souvent circonscrits aux bords de Loire. Ainsi, malgré quelques dynamiques interterritoriales, l'action associative conserve une échelle d'intervention fortement localisée, qui constitue à la fois une force en termes d'ancrage et une limite en matière de diffusion et de diversification des publics.

Les associations perçoivent de manière assez lucide les transformations du territoire, marquées par l'arrivée de nouveaux habitants au pouvoir d'achat plus élevé, la perte du lien villageois traditionnel, l'artificialisation des sols, la précarité énergétique et sociale peu prise en charge par les associations de transition, ainsi que les fractures entre espaces agricoles et résidentiels.

3.11. La Fête des possibles : un dispositif de mise en réseau des initiatives de transition

Une logique du « faire ensemble » semble traverser les activités et motiver une grande partie des associations présentes sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce : qu'il s'agisse de jardins partagés, d'ateliers vélo, de repair cafés, de circuits courts d'alimentation, c'est une modalité qui se concrétise dans la Fête des possibles, un événement annuel qui se tient sur le territoire du Val de Loire depuis 2022. L'expérience sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce s'inspire de l'événement national éponyme.

À l'échelle nationale, la Fête des possibles est une initiative coordonnée par le Collectif pour une Transition Citoyenne visant à mettre en visibilité et à relier les nombreuses initiatives locales engagées en faveur d'une transition écologique, sociale et démocratique. Organisée chaque année au début de l'automne, elle prend la forme d'une série d'événements décentralisés en France et en Belgique, portés par des associations, des collectifs, des collectivités ou d'autres acteurs locaux. Ces manifestations – qui peuvent prendre la forme de rencontres conviviales, d'ateliers participatifs, de marchés de producteurs, de balades ou encore d'événements culturels – ont pour objectif de valoriser des pratiques et projets concrets visant à transformer les modes de production, de consommation ou d'organisation collective.

En favorisant les rencontres et la coopération entre acteurs engagés et habitants, la Fête des possibles cherche ainsi à renforcer les dynamiques locales et à encourager l'émergence de nouvelles initiatives, contribuant à des territoires plus durables, solidaires et inclusifs[136].

L'initiative sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce est lancée par l'association Un coup de Meung pour la planète en 2022 à Meung-sur-Loire, en collaboration avec le centre social de Beaugency, le Lab'O des possibles, Les Ateliers LigéteRiens, le collectif Cléry-Saint-André en Transition et l'association De la Graine aux Fruits, avec l'objectif de réaliser un inventaire des activités des associations autour des enjeux de la transition sur le territoire.

> « *Notre raison d'être à nous c'était effectivement d'agir aussi pour la transition et… donc l'idée c'était d'agir ensemble, c'est-à-dire de faire bouger les citoyens au niveau local pour qu'on… qu'on mette en place des modes de vie plus durables. Pour ça on s'est regroupés entre membres de l'asso, enfin entre membres actifs des assos pour voir ce qu'on faisait, ce qu'on ne faisait pas, ce qui était facile à faire… et en fait ce matin-là on s'est retrouvés en petit groupe et il y a plein de gens qui ont dit : "Ah, mais moi je veux planter des arbres. " Et nous ça faisait un petit bout de temps qu'on réfléchissait à ça, mais qu'on avait pas de terrain. Et il y a le jardin de Lailly-en-Val qui avait un terrain… qui avait son potager et puis ils ont dit : "Bah nous on a un terrain." Donc voilà… et donc on a créé en fait une forêt-verger, enfin un groupe, un projet de forêt-verger, qui est un projet collectif, inter-asso.* » (Un coup de Meung pour la planète)

La première édition de la Fête des possibles s'est tenue à l'espace associatif municipal AGORA à Beaugency, ce qui a permis d'associer également d'autres structures présentes à Beaugency et à Tavers. La deuxième édition a été organisée dans la salle des fêtes de Meung-sur-Loire. Les troisième et quatrième édition ont, quant à elles, eu lieu sous le chapiteau de L'Embouchure à La Baule, un espace appartenant à la municipalité et mis à disposition du réseau associatif de L'Embouchure pour ses activités d'espace de vie sociale. Cette commune, souvent décrite localement comme un « village gaulois dans la France romaine », se caractérise par un engagement municipal marqué et par une tradition ancienne de soutien à la vie associative, qui contribue à porter et dynamiser les initiatives locales.

Organisée par un « collectif informel » rassemblant plusieurs associations autour du mot d'ordre « Faites, c'est possible[137] ! », la fête se déroule sur une journée et propose une diversité d'activités : des ateliers pratiques proposés par les associations (fabrication du pain, réalisation de produits d'entretien maison, cuisson et stérilisation des aliments à l'aide de tubes solaires, compostage ou création de chansons et ateliers d'écriture), des temps de réflexion et des débats collectifs autour de thématiques telles que la biodiversité, la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, les projets citoyens ou la coopération inter-associative, mais aussi des moments conviviaux, comme un repas partagé, des séances de danse bachata ou des spectacles.

L'objectif de la fête est également de s'ouvrir à de nouveaux publics et de dépasser l'entre-soi même si, comme le souligne un membre d'une association locale, le résultat correspond parfois plutôt à « un entre-nous plus large ». Des associations de différentes communes se mettent ensemble et d'une certaine façon mutualisent leurs publics sans que l'événement soit l'occasion de s'ouvrir vraiment à d'autres publics.

La Fête des possibles s'affirme ainsi comme un événement fédérateur annuel, ponctuel, mais important dans la dynamique du tissu associatif local, favorisant la reconnaissance mutuelle et les échanges entre les différents acteurs. Certains collectifs issus de Life ont rejoint la dynamique pour toucher les personnes déjà sensibilisées par les questions environnementales.

Elle offre aux structures participantes un espace de visibilité leur permettant de présenter leurs projets et de sensibiliser un public plus large. À titre d'exemple, une association y a présenté ses productions audiovisuelles réalisées localement, la compagnie de théâtre Les Fous de Bassan ! a proposé en 2024 des

[136] https://fete-des-possibles.org/.

[137] Un coup de Meung pour la planète, Cléry-Saint-André en Transition, Les Ateliers LigéteRiens, De la Graine aux Fruits, Jardin Coquelicot, L'Embouchure, Les Fous de Bassan !, Lab'O des possibles, les groupes du projet Life LetsGo4Climate, le PETR Pays Loire Beauce, la mairie de La Baule, le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire, le Grenier à sel, l'association L'ÉCOlivetaine.

extraits de son travail « Lettres du pays » réalisé des années auparavant avec les agriculteurs du territoire (cf. plus haut), illustrant la diversité des initiatives qui y trouvent une tribune.

> « *C'est très réjouissant pour moi parce que je trouve qu'il y a une envie incroyable. Que les gens se… enfin se responsabilisent dans le travail qu'il y a à faire pour préparer cette fête, que moi j'ai rarement connu à ce point-là.* » (Les Fous de Bassan !)

Au-delà de ces rencontres, l'événement s'inscrit dans une logique plus large de promotion des alternatives écologiques et sociales, en mettant en avant des pratiques citoyennes, des démarches écologiques et des formes d'économie locale, contribuant ainsi à la diffusion d'une culture de la transition à l'échelle du territoire. Toutefois, les entretiens invitent à nuancer ce constat : la Fête des possibles demeure un catalyseur temporaire, dont les effets sur la structuration, mais surtout l'élargissement du réseau associatif, restent limités.

3.12. Conclusions : localiser les transitions sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce

L'analyse des interactions met en évidence une organisation en réseau traversée par d'importantes asymétries. En effet, malgré son usage courant par les acteurs institutionnels ou associatifs, difficile de donner une portée analytique à la notion d'écosystème local. Quelques acteurs, tels que Les Ateliers LigéteRiens ou Cléry-Saint-André en Transition, occupent une position de nœuds autour desquels s'articulent les coopérations locales. À l'inverse, la Beauce demeure la partie du territoire la moins insérée dans ces réseaux associatifs : les associations du Val de Loire y disposent de très peu de relais, révélant surtout la difficulté persistante à dépasser la fracture territoriale et à y construire des liens associatifs durables.

D'un point de vue partenarial avec les collectivités locales, certaines structures sont dans une relation de partenariat stabilisé (L'Embouchure avec La Baule, LNE, Arbres en Beauce et Valimage avec le PETR, Val de Lire avec le département et ,dans une moindre mesure, Les Ateliers LigéteRiens avec leur communauté de communes) : elles bénéficient de locaux, de subventions, de visibilité, mais au prix parfois d'une certaine neutralisation de leur capacité critique. D'autres sont dans une relation de tension ouverte (collectif Béton et camions, ça suffit ! avec la mairie de Beaugency, Un coup de Meung pour la planète avec Meung-sur-Loire ou de méfiance dans le cas de l'association Jardin Coquelicot à Saint-Hilaire autour de l'usage des pesticides) qui, si elle peut les marginaliser institutionnellement, renforce toutefois leur légitimité militante. D'autres enfin sont dans une dépendance ambiguë, oscillant entre rôle de veille territoriale et rôle d'opérateur pour les collectivités (Cléry-Saint-André en Transition, De la Graine aux Fruits), sans que cette tension ne soit jamais pleinement résolue. Les collectifs issus du programme Life regroupés au sein de l'association ALBATRE introduisent une nouvelle forme d'action dans le contexte local. Ces groupes de citoyens se présentent comme opérateurs des politiques publiques environnementales portées par le PETR Pays Loire Beauce et la région Centre-Val de Loire, tout en souhaitant afficher une autonomie d'organisation et d'action.

Le contexte analysé montre un territoire soumis à trois formes d'action associatives diverses, mais complémentaires : un territoire à investir et à reconfigurer par l'engagement citoyen, vision portée notamment par les collectifs et associations ou structures œuvrant pour la transition ; un territoire envisagé comme un ensemble de besoins à satisfaire, de populations à toucher et de services à mettre à portée de tous, vision portée notamment par des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire, de la lutte contre l'illettrisme (Val de Lire, Les Amis de l'École laïque, le Lab'O des possibles…) mais aussi culturel (L'Embouchure) ; et troisièmement, un territoire à inventer et à construire par la culture et par un récit collectif (Les Fous de Bassan !, Valimage…).

Indépendamment des spécificités de chaque structure, certains facteurs communs peuvent fragiliser la survie du monde associatif. Le vieillissement du bénévolat, sans renouvellement générationnel, affecte des associations historiquement bien implantées. La baisse tendancielle des subventions municipales, dans un contexte où les relations entre élus et associations sont de plus en plus traversées par des logiques politiques et de conflictualisation des politiques environnementales par certains groupes politiques,

accentue la précarité de certaines structures. La charge bénévole élevée génère une fatigue militante qui peut limiter la capacité d'initiative à moyen terme. Enfin, la question de l'entre-soi, un enjeu identifié par de nombreuses structures, qui limite la participation des habitants les plus éloignés des réseaux militants ou culturels.

Le PETR Pays Loire Beauce constitue donc un terrain d'expérimentation associative dynamique, porté par un réseau d'acteurs engagés et interconnectés, mais qui reste ancré sur des périmètres spécifiques. Si des expérimentations et des projets passerelles existent (programme Life, BiodiverCiné), ce réseau semble fonctionner sans une architecture de gouvernance collective capable de dépasser les logiques de projets ou d'événements. Par ailleurs, le PETR, en tant que cadre administratif, peine à contrebalancer la fracture territoriale de son territoire perçue et vécue par les habitants de deux communautés de communes : il n'est vécu comme espace commun que par un nombre limité de structures (Les Fous de Bassan !, LNE, Valimage, ALBATRE) et inégalement approprié par les acteurs locaux. De fait, le PETR est perçu comme un organisme facilitateur par certaines associations (Les Fous de Bassan !, LNE, Valimage, Arbre en Beauce) avec lesquelles il entretient des relations fortes mais perçues comme beaucoup plus distantes par les collectifs citoyens, ou les associations de transition : « En fait sur le Pays Loire Beauce les élus… ils sont pas moteurs. »

La création d'ALBATRE, regroupant les collectifs issus du programme Life, constitue une tentative d'afficher le territoire du PETR comme un cadre d'action pertinent. L'avenir dira si cette structure peut se transformer en acteur territorial durable, et éventuellement investir d'autres types d'action. Dans ce paysage, l'acteur central du réemploi, Les Ateliers LigéteRiens, s'impose comme un nœud au sein de ce réseau. À la fois tiers-lieu de sociabilité, structure d'insertion et point de rencontre du réseau militant local, la ressourcerie se distingue par sa capacité à articuler des registres d'action que les autres associations traitent de manière dissociée. Cette polyvalence interroge toutefois : dans quelle mesure cette position de centralité expose-t-elle la structure à une tension croissante entre exigences de professionnalisation et logique de coopération ouverte ? L'issue de ces tensions et la recherche d'un équilibre fragile conditionneront en partie la place qu'elle pourra continuer d'occuper dans la cohésion et l'animation du réseau territorial.

En ce qui concerne les interrogations du projet TecDem sur les liens entre les transitions environnementales, démocratiques et sociales, l'analyse montre que les initiatives associatives mises en place au nom de la transition écologique constituent aussi pour les acteurs un outil et un levier de recomposition du lien social ainsi que des formes de participation citoyenne à l'échelle locale. Les projets de jardins partagés, d'ateliers de réparation, de compostage reposent sur une logique récurrente de « faire ensemble ». Au-delà de leur objectif environnemental, ces initiatives semblent contribuer à créer des espaces de rencontre, de coopération et de transmission de savoir-faire entre habitants.

Certaines structures illustrent particulièrement cette articulation entre écologie et question sociale. C'est encore le cas des Ateliers LigéteRiens qui combinent des activités de réemploi et de sensibilisation à la réduction des déchets avec un chantier d'insertion destiné à des personnes éloignées de l'emploi, reliant directement transition écologique et inclusion sociale. Cette position lui permet de toucher des publics qui restent souvent éloignés des associations écologistes, notamment des personnes en situation de précarité ou fragilisées par leur parcours professionnel. Le réemploi apparaît ainsi comme une porte d'entrée accessible vers les enjeux de transition, car il associe des dimensions pratiques, économiques et conviviales.

Par ailleurs, certaines des initiatives observées témoignent d'une volonté de renforcer la participation citoyenne dans la transformation du territoire. Les associations de transition écologique mettent fréquemment en avant l'idée que les habitants doivent devenir acteurs des changements à l'échelle locale. Cette démarche se traduit par des projets collectifs concrets, comme la création d'une forêt-verger à Lailly-en-Val, née d'une discussion entre plusieurs associations. Ce projet réunit aujourd'hui différentes structures du territoire autour de la plantation d'arbres fruitiers et de la gestion collective d'une forêt-verger. D'autres initiatives, comme l'action d'assemblage socio-énergétique portée par l'association Un coup de Meung pour la planète ou les actions de mobilité portées par le collectif En voiture les Simone, illustrent également cette volonté d'expérimenter localement des alternatives écologiques. Dans l'ambition et la vision des associations, ces projets participent et contribuent à la construction d'espaces d'expérimentation démocratique fondés sur l'engagement volontaire, la coopération, la décision et l'apprentissage collectifs. La démonstration faite par le programme Life qu'il est possible, même sur un périmètre complexe comme celui du PETR, de faire vivre des ateliers publics et

de susciter l'engagement citoyen, renforce également la confiance des acteurs politiques locaux dans les dispositifs de concertation et de participation.

Les enjeux écologiques peuvent aussi devenir des objets de débat et de mobilisation publique. La contestation de certains projets, comme les plateformes logistiques qui ont suscité la mobilisation du collectif Béton et camions, ça suffit !, illustre la manière dont les conflits environnementaux peuvent contribuer à politiser, mais également à ouvrir à des publics plus vastes les questions liées aux choix publics de développement territorial. On a montré néanmoins que, contrairement à d'autres contextes, ce conflit n'a pas permis de constituer une large coalition de collectifs ni la territorialisation des déclarations d'intention en faveur de modes de vie compatibles avec les enjeux écologiques, pourtant portés par de nombreux collectifs.

La dimension démocratique de la transition se heurte de plus à plusieurs limites. Les entretiens réalisés montrent que les associations peinent à élargir leurs publics et fonctionnent souvent dans des cercles de sociabilité relativement homogènes. Les initiatives écologiques attirent principalement des personnes déjà sensibilisées aux enjeux environnementaux. Plusieurs acteurs soulignent ainsi la difficulté à mobiliser d'autres groupes sociaux, notamment les jeunes, les nouveaux habitants du territoire ou les personnes en situation de précarité. Cette situation alimente une réflexion récurrente sur la nécessité de « sortir de l'entre-soi » pour diffuser plus largement les enjeux de transition. Dans ce contexte, certaines structures jouent un rôle de médiation important. Les associations d'éducation populaire ou les structures sociales permettent souvent de toucher des publics plus éloignés des réseaux militants. L'association Val de Lire, par exemple, organise des actions itinérantes autour de la lecture et de la petite enfance dans plusieurs communes du territoire afin de réduire les inégalités d'accès à la culture. Parallèlement, les acteurs culturels contribuent également à ouvrir des espaces de dialogue autour des transformations écologiques. La compagnie de théâtre Les Fous de Bassan ! a ainsi développé le projet « Lettres du pays », invitant les habitants à écrire des textes sur leur relation au territoire, et a permis d'aborder les transformations agricoles, paysagères et environnementales en impliquant habitants et agriculteurs dans une démarche de création collective. Ici, la question environnementale passe par des formes de médiation et d'interconnaissance, mais aussi par des actions qui facilitent la découverte et la valorisation des ressources territoriales.

Pour finir, les initiatives associatives observées dans le PETR Pays Loire Beauce révèlent un réseau d'acteurs qui, chacun à leur manière, contribuent à articuler transition écologique, action sociale et différents degrés de participation citoyenne. Si ce réseau demeure fragile, il constitue néanmoins un espace d'expérimentation qui permet de faire exister des espaces de débat et d'expérimentations dans le domaine des transitions dans un contexte local marqué par une faible adhésion de la majorité des acteurs politiques municipaux aux politiques environnementales.

Bibliographie

1. Références scientifiques

AKRICH, M., 2010, « Retour sur "Comment décrire les objets techniques ?" », *Techniques*, n° 54-55, p. 202-204.

ANTONA, M. et BOUSQUET, F. (dir.), 2017, *Une troisième voie entre l'État et le marché*, Versailles, Éditions Quæ.

FLORA, A., 2020, *« Communautés énergétiques » et fabrique urbaine ordinaire : analyses croisées Allemagne, France, Royaume-Uni.* Thèse aménagement de l'espace, urbanisme, Université Paris Est.

BARBIER, R. et LARRUE, C., 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations,* vol. 1, n° 1, p. 67-104.

BERNARDEAU, D., 2018, « Professionnalisation des bénévoles : compétences et référentiels », *SociologieS*, https://journals.openedition.org/sociologies/6758.

BERTRAND, F. et AMALRIC, M., 2017, « L'élaboration des politiques climatiques locales : usage et portée d'un dispositif de concertation », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, https://journals.openedition.org/developpementdurable/11715.

BILLEN, L., 2023, *L'écologie ordinaire en quartiers populaires : une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris X Nanterre.

BLANC, N. et GRANCHAMP, L., 2022, « Engagements et processus de politisations au sein de la Convention citoyenne pour le climat », *Participations*, vol. 34, n° 3, p. 81-106.

BOBBIO, L., MELÉ, P. et UGALDE, V. (dir.), 2016, *Entre conflit et concertation. Gérer les déchets en France, en Italie et au Mexique*, Lyon, ENS Éditions.

BOBEL, M., 2019, « Faire de la lutte contre le gaspillage un outil de résilience face à la crise écologique : le cas du réemploi solidaire dans les ressourceries », in Guillard, V. (dir.), *Du gaspillage à la sobriété. Avoir moins et vivre mieux ?*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 109-116.

BOESPFLUG, M. et LAMARCHE, T., 2022, « Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes », *Développement durable et territoires*, vol. 13, n° 1, juillet.

BRESSON, M., 2002, *Les centres sociaux. Entre expertise et militantisme*, Paris, L'Harmattan.

CALLON, M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique,* vol. 36, p. 169-208.

CARREL, M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions.

CELLE, S., 2021, « Quelle professionnalisation dans le réemploi des déchets ? Les enseignements paradoxaux d'une ressourcerie en autogestion », *Travail et Emploi*, n° 166-167, p. 75-102.

CHESTA, R., 2021, *The Contentious Politics of Expertise: Experts, Activism and Grassroots Environmentalism*, Londres, Routledge.

CHRISTEN, B. et HAMMAN, P., 2015, *Transition énergétique et inégalités environnementales, énergies renouvelables et implications citoyennes en Alsace*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

CIRELLI, C. et MELÉ, P., 2024, « Actions, engagement et transition dans le domaine des déchets », in Van Neste, S., Melé, P. et Larrue, C. (dir.), *Transitions socioécologiques et milieux de vie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 29-47.

COLER, P., HENRY, M.-C., LAVILLE, J.-L. et ROUBY, G., 2021, *Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie*, Toulouse, Éditions Érès.

COMBY, J.-B., 2015, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.

COMBY, J.-B. et GROSSETÊTE, M., 2012, « "Se montrer prévoyant" : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, p. 251-266.

COOLSAET, B. et DELDRÈVE, V., 2023, « Exploring environmental justice in France: evidence, movements, and ideas », *Environmental Politics*, vol. 33, n° 5, p. 757-777.

CORTEEL, D., 2015, « Des déchets faire surgir une capacité d'agir. Enquête dans une association berlinoise de récupération », *Ethnologie française*, n° 153, p. 511-522.

CORTEEL, D., 2025, *Faire avec les déchets*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

CORTESERO, R., 2013, *Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale*, Dossier d'études n° 160, CNAF.

DALY, K., LOPES, K. et SCHUGURENSKY, D., 2009, *Learning Democracy by Doing: Alternative Practices in Citizenship Education and Participatory Democracy,* Toronto, Transformative Learning Centre/Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto.

DERAM, J., 2025, « Quand l'économie circulaire tente de redonner du sens au travail, le cas des ressourceries », *Céreq Bref*, n° 469, avril, https://www.cereq.fr/economie-circulaire-sens-au-travail-ressourceries.

DURAND, R., 2006 [1996], *Histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté*, Paris, Syros.

DUVERGER, T., 2023, *L'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

ELIASOPH, N., 2010, *L'évitement du politique*, Economica, Paris (1re éd. en anglais 1998).

FONTAINE, A., 2018, *De la source à la ressource. Territoires, héritages et coopération autour de la valorisation de l'énergie solaire en Rhône-Alpes*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement du territoire, Université Grenoble Alpes (ComUE).

FRAISSE, L., 2017, « Co-construire l'action publique : apports et limites des politiques locales de l'économie sociale et solidaire en France », *Revue Politiques et Management public*, vol. 34, n° 1-2, janvier-juin, p. 105-120.

FRAISSE, L. et LAVILLE, J.-L., 2024, « Économie sociale et solidaire, territoires et action publique », in Fraisse, L., Henry, M.-C. et Laville, J.-L., *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire*, Toulouse, Éditions Érès, p. 17-47.

FRANÇOIS, C., PIERRE, G., NARGUESSE, K. et MASCLET, C., 2021, « Espaces non mixtes : l'entre-soi contre les inégalités ? », *Métropolitiques*, 25 novembre, https://metropolitiques.eu/_Francois-Camille-5998_.html?lang=fr.

FUNG, A., 2003, « Associations and Democracy: Between Theories, Hopes, and Realities », *Annual Review of Sociology*, vol. 29, p. 515-539.

GARDIN, L., 2006, *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État*, Toulouse, Éditions Érès.

GIDDENS, A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, Presses universitaires de France (1re éd. en anglais 1990).

GIRARD, S. et MULLER, S., 2023, « Démocratie du faire », in Petit, G. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation,* GIS Démocratie et Participation.

GLÉMAIN, P., 2022, *Territoires zéro chômeur de longue durée : une innovation entrepreneuriale*, Rennes, Éditions Apogée.

GLÉMAIN, P. et BILLAUDEAU, V., 2022, « Les tiers-lieux de transition sociétale en région ouest de la France : penser un "transitio-mètre" pour comprendre leurs effets transitionnels au niveau local ». *Norois*, n° 264-265, p. 139-155.

GOBERT, J. et DEROUBAIX, J.-F., 2021, « Réparer, recoudre, restaurer… Des collectivités locales en tâtonnement », *Géocarrefour*, vol. 95, n° 1, mis en ligne le 15 février 2021, http://journals.openedition.org/geocarrefour/16518.

GOMEZ, A. et TYL, B., 2023, « Les politiques publiques de soutien aux « communautés énergétiques » : une instrumentalisation de la notion de citoyenneté ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, https://journals.openedition.org/developpementdurable/22286.

GOURGUES, G. et MAZEAUD, A., 2022, « Une "participation d'État" sous contrôle : la neutralisation décisionnelle des dispositifs participatifs en France », *Revue française de science politique,* vol. 72, n° 5, p. 781-804.

HAJEK, I., 2020, « Militer contre le gaspillage : reprendre en main sa vie, reprendre en main l'économie ? », *Écologie & Politique*, n° 60, p. 13-30.

HAMIDI, C., 2010, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica.

HÉLY, M., 2009, *Les métamorphoses du monde associatif,* Paris, Presses universitaires de France.

HÉLY, M. et MOULÉVRIER, P., 2013, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, Éditions La Dispute, coll. « Travail et salariat ».

HESS, D. J., 2018, « Energy democracy and social movements: a multi-coalition perspective on the politics of sustainability transitions », Energy Research & Social Science, vol. 40, p. 177-189.

HOARAU, C. et LAVILLE, J.-L., 2008, « Conclusion. De la gouvernance au gouvernement démocratique », in Hoarau, C. et Laville, J.-L. (dir.), *La gouvernance des associations*, Toulouse, Éditions Érès, p. 245-269.

JACQUET, V. et SAINTY, J., 2023, « Introduction. La non-participation : l'envers des dispositifs de participation publique », *Participations*, vol. 37, n° 3, p. 7-29.

LARIVIÈRE, J., 2022, *Circulariser la filière textile dans les Laurentides : un objectif qui transite par les organismes de récupération et de revente*, Mémoire de maitrise, Université de Sherbrooke.

LATTAQUE, M., 2024, *Analyse du sens de la participation des habitants et animatrices aux ateliers de sensibilisation des ressourceries de la région Centre-Val de Loire. Le cas de la ressourcerie Les Bonnes Manières et La Ressource AAA (Alternative, Artisanale et Artistique)*, Master 2 en sociologie, Université de Tours.

LAVILLE, J.-L., 2008, « Introduction. La gouvernance au-delà du déterminisme économique », in Hoarau, C. et Laville, J.-L. (dir.), *La gouvernance des associations*, Toulouse, Éditions Érès, p. 9-25.

LAVILLE, J.-L. et GLÉMAIN, P., 2010, *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*, Paris, Desclée de Brouwer.

LAZEGA, E., 2006, « Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective », in Bevort, A. et Lallement, M. (dir.), *Le capital social*, Paris, La Découverte, p. 213-225.

LEBON, F., 2020, *Entre travail éducatif et citoyenneté. L'animation et l'éducation populaire*, Nîmes, Champ social.

LEBON, F. et DE LESCURE, E. (dir.), 2016, *L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle*, Vulaines-sur Seine, Éditions du Croquant.

LEFORT, C., 1981, *L'invention démocratique, les limites de la domination totalitaire,* Paris, Fayard.

LEJEUNE, C., 2023, « L'écologie populaire circonscrite à la périphérie urbaine ? Au-delà des marges de l'environnementalisme », *Espaces et Sociétés*, n° 188, p. 171-177.

LOCHARD, Y., SIMONET, M., 2009, *Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels*, Paris, La Découverte.

LOUIS, J., 2021, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux : un nouveau rapport au politique ? Étude à partir de l'expérimentation des « tables de quartier »*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris X Nanterre.

MALIER, H., 2024, « Des déchets au pied de chez soi. Domination matérielle et symbolique dans la légitimation des injustices environnementales en résidences HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 255, p. 28-43.

MALJEAN-DUBOIS, S., VERMEERSCH, S. et DEBOULET, A. (dir.), 2024, *Les sociétés face aux défis climatiques*, Paris, CNRS Éditions.

MARTINEZ-ALIER, J., 2014, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits Matins/Institut Veblen.

MASKENS, A., 2022, « L'art de gouverner par la participation. Le cas d'un panel citoyen à Louvain-la-Neuve », *Participations,* vol. 32, n° 1, p. 247-277.

MAZEAUD, A., 2021, « Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne », *Revue française d'administration publique*, vol. 179, n° 3, p. 621-637.

MAZEAUD, A. et NONJON, M., 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

MAZEAUD, A., GOURGUES, G. et NONJON, M., 2022, « Du tournant participatif des administrations à la bureaucratisation de la démocratie participative. Étude à partir du cas français », *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 88, n° 4, p. 921-936.

MELÉ, P. et CIRELLI, C., 2023, « Une géographie de l'engagement : la place des associations dans la transition rudologique », *Norois*, n° 268-269, p. 73-89.

MESSAL, S., 2014, *La réanimation des objets mourants*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Aix-Marseille.

NEVEU, C., 2016, « Un projet d'émancipation à l'épreuve de sa mise en pratiques », *Revue du MAUSS*, vol. 48, n° 2, p. 173-186.

NEVEU, C., 2023, « Les représentations de la citoyenneté dans les centres sociaux, une "épistémologie civique" en tension avec le "développement du pouvoir d'agir" ? », *Participations*, vol. 1, n° 35, p. 75-100.

NEVEU, C., NEZ, H. et GARNIER, J. (dir.), 2023, « Le politique des centres sociaux », *Participations*, vol. 1, n° 35.

NEZ, H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 387-404.

NEZ, H. et RÉTIF, S., 2023, « Chapitre 5. Parler politique dans les centres sociaux : un sujet tabou ? », in Nez, H., Neveu, C. et Garnier, J. (dir.), 2023, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 121-140.

NEZ, H., NEVEU, C. et GARNIER, J. (dir.), 2023, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Reconfigurations professionnelles et militantes*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

O'MIEL, J., 2015, *Mirages de la démocratie. L'indétermination de l'action publique participative,* Thèse de doctorat en science politique, Université Lille 2.

POIRIER, N., 2025, « Pour Claude Lefort, la conflictualité est le moteur de la démocratie », *The Conversation*.

RASSAT, F., 2017, « Consommer local et s'inscrire dans un territoire Les pratiques de réemploi et d'achat en ressourcerie », *Terrains & travaux*, vol. 31, n° 2, p. 87-108.

ROY, A. et LAPOSTOLLE, D., 2022, « Agir sous contrainte écologique forte. Enquête sur les processus de maillage territorial en Bourgogne-Franche-Comté », *Norois*, n° 264-265, p. 103-121.

ROY, A. et LAPOSTOLLE, D., 2025, « La démocratie du faire : l'action concrète au service d'un empowerment écologique », *Nature, Science, Société,* vol. 33, n° 2, p. 133-144.

SIMMEL, G., 1999, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France.

SINTOMER, Y. et BACQUÉS, H., 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie,* Paris, La Découverte.

TREPOS, J-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF.

VILLALBA, B. et MELIN, H., 2022, « Expérimentations de transition écologique », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, https://journals.openedition.org/developpementdurable/20590.

WENGER, E., 1998, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.

WIART, L., ANDRÉ, C., THÉNOT, M. et BÉFORT, N., 2025, « Stratégies hégémoniques dans le secteur de la gestion des déchets », *Revue française de gestion*, n° 324, p. 39-58.

2. Documents institutionnels

Artéfacts, 2021, *La mise en récits. Un outil pour la transition écologique dans les quartiers prioritaires*, https://www.ecotransition-stories.eu/fr/guide-methodologique/.

Centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme et CAF de la Drôme, 2020, État des lieux. Développement durable & transitions dans les structures d'animation de la vie sociale de Drôme.

Centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme, 2019, Motion pour engager la démarche de développement durable comme principe dans les projets des structures AVS/centres sociaux du réseau fédéral national.

FCSF, 2000, Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France.

FCSF, 2013, « La Fabrique des possibles ». Projet fédéral 2014-2022.

FCSF, 2019, *Repères. Centres sociaux & développement durable*.

FCSF, 2020, Transition écologique et solidaire. L'engagement de la FCSF et du réseau des centres sociaux dans le Développement durable.

FCSF, 2023a, « La transition écologique made in centres sociaux », *C'est possible*, n° 27, mars-mai.

FCSF, 2023b, *Centres sociaux. Pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société. La force d'un réseau pour agir*, avril.

FCSF, 2024, Projet de réseau 2024-2032. Socle politique.

Fédération des centres sociaux des 2 Savoie, 2022, État des lieux – décembre. Transition écologique, citoyenne et solidaire dans les centres sociaux de Savoie et Haute-Savoie.

RAR-CVL, 2024, Observatoire du Réemploi solidaire, https://rar-cvl.org/index.php/observatoire-regionale/.

RAR-CVL, 2025, Plaidoyer pour le financement des bons d'équipements solidaires.

Région Centre-Val de Loire, 2019, Plan régional de prévention et de gestion des déchets, GIRUS/icare & consult/Cités Plume.

SENACS, 2025a, Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale, Rapport national.

SENACS, 2025b, Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale, Rapport Centre-Val de Loire.

UNADEL et IRDSU, 2021, *Transition écologique et sociale. Agir pour une transition juste et inclusive*.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - , nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME

FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.

CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.

ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.

EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.

HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EXPERTISES

Localiser les transitions écologiques, démocratiques et sociales

Le projet TecDem vise à questionner les modalités de localisation des transitions écologiques, démocratiques et sociales au sens d'ancrage dans des lieux et des territoires mais aussi d'actualisation dans des situations concrètes et des contextes sociaux particuliers. Pour cela, nous avons mené une enquête à l'échelle de la région Centre-Val de Loire à deux niveaux. D'abord, nous avons travaillé avec la fédération régionale des centres sociaux et le réseau régional des acteurs du réemploi et de la réutilisation sur les expériences de groupes qui portent des actions intègrant transition écologique et transitions démocratique et sociale.
Ensuite, nous avons étudié la place des enjeux de justice sociale et environnementale au sein des dispositifs de participation et d'implication citoyenne mis en œuvre par la Région.
Puis nous avons mis en œuvre deux études de cas territorialisées : au sein de Bourges Plus et du PETR Pays Loire Beauce. Notre projet analyse ainsi la diffusion des transitions dans des quartiers populaires et dans différents contextes socio-spatiaux de cette région.

Comment les centres sociaux, les acteurs du réemploi et les collectifs citoyens articulent-ils aujourd'hui les dimensions écologique, sociale et démocratique dans leurs actions ?